



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

12410

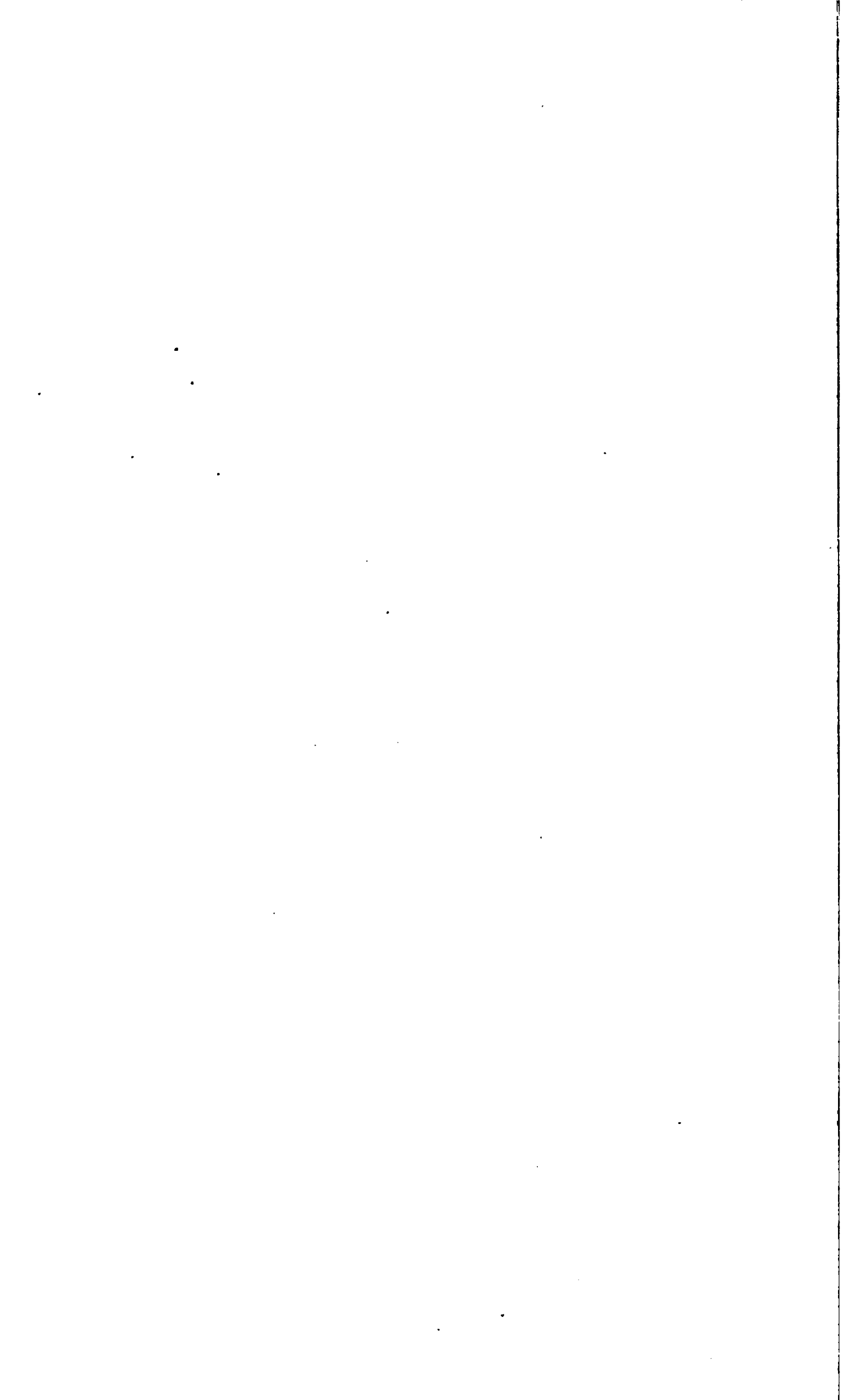
RY



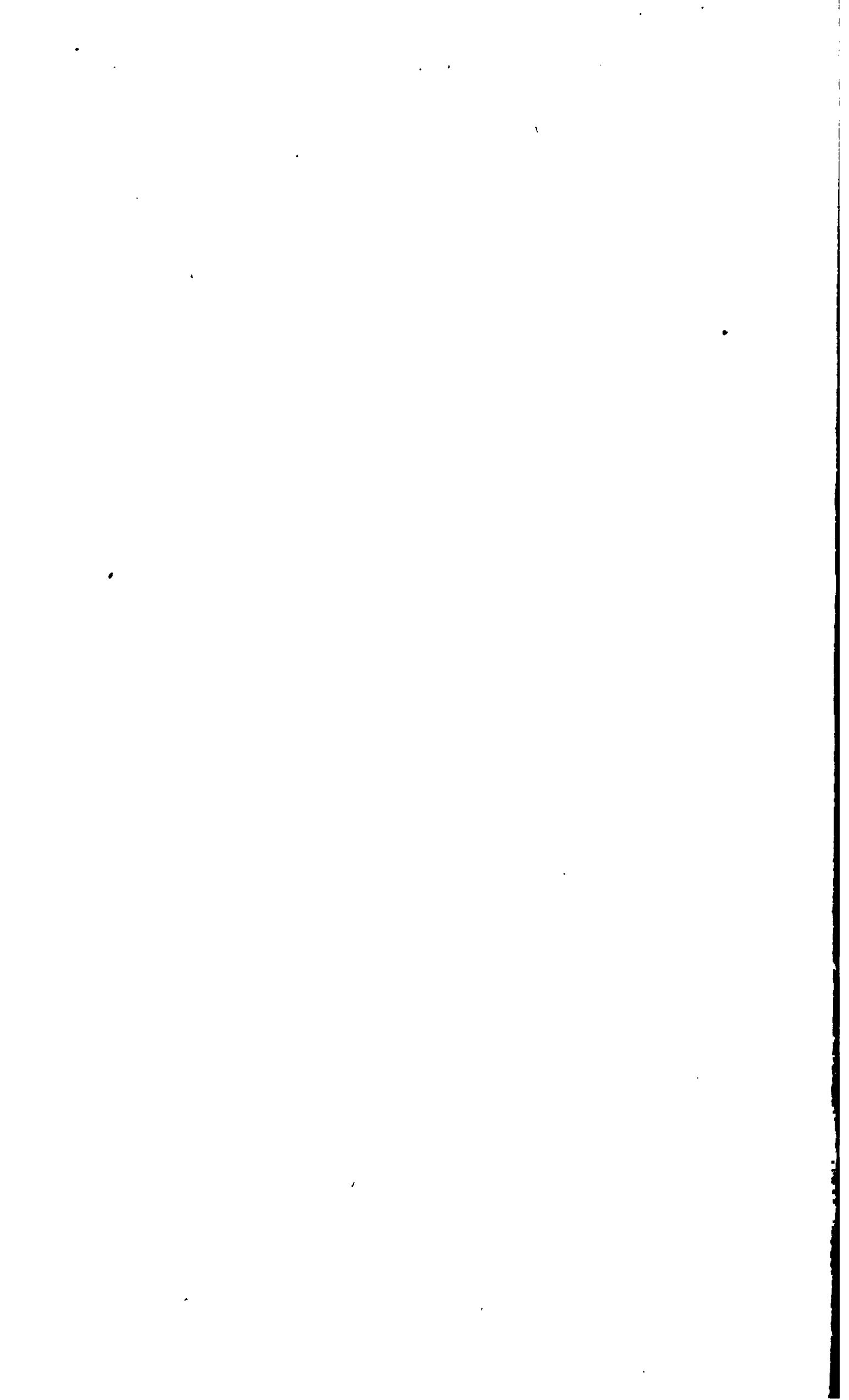
RY
RY











MÉMOIRES

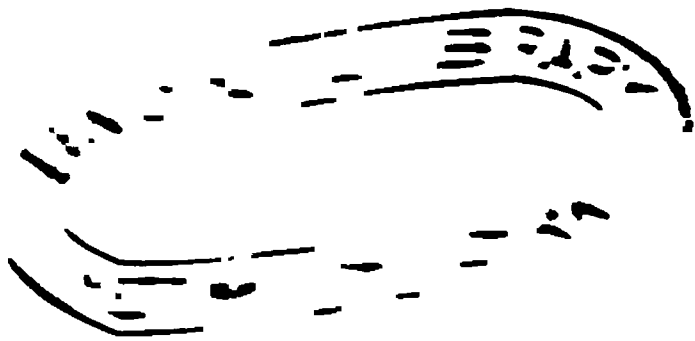
DE ROGER

DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

II

ASTOIN NEW-YORK



MÉMOIRES

DE

BUSSY-RABUTIN.

1656.

Lettre du roi à Bussy. — Bussy à Amiens, où il se réconcilie avec Turenne. — Réflexions sur ses Mémoires. — Mort du grand prieur de France. — Siège de Valenciennes. — Lettre de Bussy à madame de Sévigné. — Il combat sous les murs de Valenciennes. — Défaite de l'armée de la Ferté. — Marche habile de Turenne. — Lettre de Bussy à madame de Sévigné. — Bussy donne son régiment à Mazarin. — Siège et prise de la Capelle. — Lettres de Turenne, de Mazarin. — Bussy à la cour. — Mort d'Esclainvilliers.

Le 11 janvier 1656, je donnai attache à la commission de mestre de camp de Pont-Saint-Pierre. Elle étoit du dernier décembre 1655.

Sept semaines après je reçus cette lettre du roi :

Monsieur le comte de Bussy-Rabutin,

Étant bien averti que les ennemis rassemblent toutes les forces qu'ils ont du côté de Flandres pour attaquer Condé, et la conservation de cette place étant très-importante à la réputation de mes armes et à mon service, j'ai résolu de faire mettre ensemble la plupart des troupes de mes armées de deçà pour m'opposer à leur entreprise, et ayant fait état d'y employer le régiment de cavalerie que vous commandez,

Paris. — Imprimé par E. Thunot et C^e, rue Racine, 26.

MÉMOIRES

DE ROGER

DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI

Maître de camp général de la cavalerie légère

NOUVELLE ÉDITION

71 **REVUE SUR UN MANUSCRIT DE FAMILLE**

AUGMENTÉE DE FRAGMENTS INÉDITS

SUIVIE

DE L'HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES

AVEC UNE PRÉFACE, DES NOTES ET DES TABLES

PAR LUDOVIC LALANNE

TOME SECOND

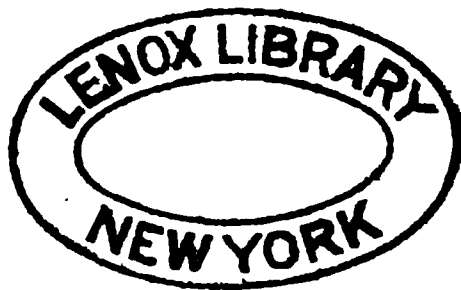
19
PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1857

Ed



MÉMOIRES

DE

BUSSY-RABUTIN.

1656.

Lettre du roi à Bussy. — Bussy à Amiens, où il se réconcilie avec Turenne. — Réflexions sur ses Mémoires. — Mort du grand prieur de France. — Siège de Valenciennes. — Lettre de Bussy à madame de Sévigné. — Il combat sous les murs de Valenciennes. — Défaite de l'armée de la Ferté. — Marche habile de Turenne. — Lettre de Bussy à madame de Sévigné. — Bussy donne son régiment à Mazarin. — Siège et prise de la Capelle. — Lettres de Turenne, de Mazarin. — Bussy à la cour. — Mort d'Esclainvilliers.

Le 11 janvier 1656, je donnai attache à la commission de mestre de camp de Pont-Saint-Pierre. Elle étoit du dernier décembre 1655.

Sept semaines après je reçus cette lettre du roi :

Monsieur le comte de Bussy-Rabutin,

Étant bien averti que les ennemis rassemblent toutes les forces qu'ils ont du côté de Flandres pour attaquer Condé, et la conservation de cette place étant très-importante à la réputation de mes armes et à mon service, j'ai résolu de faire mettre ensemble la plupart des troupes de mes armées de deçà pour m'opposer à leur entreprise, et ayant fait état d'y employer le régiment de cavalerie que vous commandez,

j'ai bien voulu vous faire cette lettre , pour vous dire que vous ayez à vous tenir prêt à marcher à votredit régiment , même les bagages d'icelui , au premier ordre que vous en recevrez de mon cousin le sieur de Turenne , maréchal de France , et à vous acheminer au rendez-vous qui vous sera prescrit par ledit ordre , où vous vous rendrez précisément au temps qui y sera marqué ; et y étant arrivé vous saurez de mondit cousin , le maréchal de Turenne , ce que vous aurez à faire ; et durant cette occasion le pain de munition sera fourni aux présents et effectifs , et incontinent qu'elle sera passée , ledit régiment sera renvoyé en ses garnisons , où j'entends que chacun reprenne les mêmes logements qu'il aura eus avant son départ en vertu de la présente , et je vous recommande que votredit régiment se rende audit rendez-vous le plus fort et au meilleur état qu'il se pourra , et de le faire vivre partout en bon ordre , vous assurant que le service que j'en recevrai pour un effet de si grande importance me sera en particulière considération ; et sur ce je prie Dieu qu'il vous ait , monsieur le comte de Bussy-Rabutin , en sa sainte garde. Écrit à Saint-Germain-en-Laye , le 6 mars 1656.

Signé : LOUIS.

Et plus bas à la marge.

L'avis de l'assemblée des ennemis pour l'attaque de Condé m'ayant été confirmé avec certitude , j'ai résolu de me porter en personne , au premier jour , sur ma frontière de Picardie , afin de pourvoir plus puissamment au secours de cette place ; et j'entends que vous partiez de vos quartiers avec votredit régiment , aussitôt que vous en aurez reçu l'ordre de mondit cousin , pour vous acheminer au rendez-vous porté par ledit ordre.

Signé : LOUIS.

Et plus bas , LE TELLIER.

J'envoyai ordre à mon régiment de se tenir prêt à marcher au meilleur état qu'il pourroit , et je me disposai de partir avec le maréchal de Turenne pour Amiens , où étoit le rendez-vous des officiers généraux.

Cependant étant nécessaire de pourvoir à beaucoup de désordres et de difficultés qui arrivoient tous les jours dans la cavalerie, j'assemblai le conseil chez moi où j'appelai le commissaire général et les plus anciens mestres de camp et capitaines, et j'y fis des réglemens qui furent envoyés dans les armées.

Le lendemain de cette assemblée je partis pour Amiens; c'étoit le 12 mars 1656. Trois jours après que nous y fûmes arrivés, nous apprîmes que les ennemis s'étoient retirés dans leurs quartiers sur la nouvelle de nos préparatifs.

Pendant notre séjour à Amiens, Humières (1), qui avoit épousé Marie-Anne-Thérèse de la Châtre, fille de Françoise de Cugnac, ma cousine germaine, et qui d'ailleurs étoit fort de mes amis, me proposa de me raccommoier avec le maréchal de Turenne, auprès duquel il étoit très-bien. Je lui témoignai en être fort aise; et pour cet effet ayant concerté la chose avec le maréchal, il nous mit tête à tête pour nous éclaircir.

Je commençai par me plaindre de ce qu'il me témoignoit si peu d'amitié en toutes rencontres. Il me répondit qu'on l'avoit assuré que je n'étois point de ses amis, et que même contre la parole que je lui donnerois d'en être, s'il lui arrivoit un malheur à la guerre, j'étois un homme à en plaisanter. Je lui répliquai que quiconque lui avoit dit que je ne ménageois pas mes amis, avoit menti; que c'étoit quelqu'un qui avoit intérêt de me brouiller avec lui; que je le suppliois de croire que quand il ne seroit pas le général sous qui vraisemblablement je devois longtemps servir, qu'il ne seroit pas colonel général de la cavalerie dont j'étois mestre de camp général et qu'il ne seroit

(1) Louis de Crevant, marquis d'Humières, maréchal en 1668, mort en 1694.

qu'un homme de grande qualité qui avoit infiniment de mérite, j'essayerois par tous les moyens d'être son ami.

Que pour ce qu'on lui avoit dit que s'il lui arrivoit un malheur à la guerre, j'étois un homme à en plaisanter, j'oserois bien dire que quand je serois assez mal avec lui pour en parler librement, je n'étois pas assez grossier pour l'attaquer par son fort.

Qu'on m'avoit dit qu'il eût souhaité que le chevalier de Créquy eût ma charge, mais que quand cela eût été, le chevalier n'eût pas pu vivre avec plus de respect pour lui que moi, ni être plus son serviteur que je l'étois, que j'en ferois toujours toutes les avances, comme je le devois par mille raisons, mais qu'après cela je croyois qu'il y devoit répondre et que je savois qu'il ne méprisoit pas l'amitié des gens qui étoient fort au-dessous de moi.

Il me dit qu'il répondroit toujours à la mienne et qu'il s'accommoderoit bien mieux de moi dans la charge de mestre de camp général que du chevalier de Créquy; et après quelques compliments, je sortis de son cabinet. S'ils avoient été aussi sincères de la part du maréchal que de la mienne, j'aurois toujours été bien avec lui, car je connoissois assez mon intérêt pour en avoir la plus grande envie du monde; mais ou il ne pardonnoit point apparemment ou il vouloit avancer quelqu'un à mon préjudice, et peut-être tous les deux.

Le 28 mars, étant de retour à Paris, je fis expédier le brevet de major dans le régiment de Choiseul-Francières pour Maisonville, capitaine dans ledit régiment.

Le dernier mars, je donnai mon attache à la commission de Romecourt, capitaine dans le régiment de Villequier. Elle étoit du 28 mars 1656.

Le 2 avril, je fis expédier le brevet de major du régiment de Saint-Abre pour Chereusat, capitaine dans ledit régiment.

Le 12 avril, je fis expédier le brevet de major du régi-

ment de Merccœur, pour la Chaux, capitaine dans ledit régiment.

Je mets ici quelques attaches de celles que je donnois, et je marque comme il dépendoit de moi de faire expédier les brevets de major à ceux que j'en trouvois être capables, tant pour faire connoître l'ancienneté des services des personnes les plus considérables de ce temps-ci, que pour faire voir avec quelle autorité je faisois ma charge.

Dans ce temps-là, Esclainvilliers qui avoit pour moi une très-grande reconnoissance du consentement que j'avois donné à sa commission de commissaire général, et même un grand respect, me pria d'achever de contribuer à son établissement, en donnant les mains que cette commission fût érigée en charge. Je ne m'en fis pas presser, et ayant été dire à M. le Tellier qu'il sembloit que le roi ne pouvoit mieux faire que de créer en faveur d'Esclainvilliers la charge de commissaire général de la cavalerie et de lui donner par là quelque chose de solide, cela se fit huit jours après.

Le 12 mai 1656, je commis d'Acon Gauville, l'un des sous-maréchaux des logis major de la cavalerie, pour maréchal des logis de la cavalerie dans l'armée d'Italie.

Je ne doute pas que si mes Mémoires deviennent jamais publics, il n'y ait des gens qui disent que j'y ai bien mis des choses inutiles; car les uns veulent qu'on les divertisse toujours, et sans cela n'entendent pas raison; et les autres veulent trouver à redire. Mais il faut savoir que mon premier dessein (après celui de m'amuser) a été que mon fils apprit ici mille détails qui coûtent (pour apprendre d'ailleurs) de longues expériences, et je soutiens qu'il n'y a rien de ce qui peut paroître inutile dans tout ce que j'ai écrit, dont il ne puisse faire un bon usage. Je lui ai voulu faire voir entre autres la fonction de la charge de mestre de camp général de la cavalerie légère que j'ai possédée douze ans, et celle de colonel général que j'ai faite par

commission depuis 1654 jusqu'à la paix de 1660 (qui est un honneur que jamais autre mestre de camp général n'a reçu que moi). Mais enfin si ceux qui verront mes Mémoires y trouvent des endroits qui ne leur plaisent pas, je leur conseille de les passer.

Le 19 mai, je donnai mon attache à la commission de la Neuville Saint-Denis, capitaine au régiment de Rohan. Elle étoit du 17 août 1652.

Le 24 mai, je donnai mon attache à la commission de Desmarest, capitaine au régiment de la reine. Elle étoit du 10 mai 1656.

Le même jour 24, je donnai mon attache à la commission de mestre de camp de Foucaut. Elle étoit du 23 février 1649.

Le 29 mai, je donnai mon attache à la commission du marquis d'Estrées, capitaine du régiment de Cœuvres. Elle étoit du 13 mai 1656.

Le même jour 29, je donnai mon attache à la commission du Til, capitaine au régiment d'Anjou. Elle étoit du 17 mai 1656.

Le 1^{er} juin, je donnai mon attache à la commission de mestre de camp du marquis de la Valette Nogaret. Elle étoit du 18 mai 1656.

Le même jour, je fis expédier le brevet de major du régiment de Richelieu, pour la Loge, capitaine audit régiment.

Le 8 juin, je donnai mon attache à la commission de Beaufort, capitaine-lieutenant de la mestre de camp du régiment d'Harcourt. Elle étoit du 27 octobre 1655.

Le 16 juin, je donnai mon attache à la commission d'Argenlieu, capitaine au régiment Mazarin. Elle étoit du 7 juin 1656.

Dans ce temps-là, le maréchal de Turenne étoit parti de Paris pour aller sur la frontière de Picardie assembler les troupes et je l'aurois suivi si je n'avois eu intérêt con-

sidérable à demeurer auprès du grand prieur de France, mon oncle, qui étoit alors dans la volonté de me faire du bien ; ce qu'il exécuta, heureusement pour moi, un peu avant que de tomber malade de la maladie dont il mourut ; (car, messieurs de Malte, parmi leurs règlements, en ont un qu'ils appellent le *Statut-quint*, qui rend nulles les donations qu'ils font dans le lit de la mort). Mon oncle me donna donc vingt mille écus dans le temps qu'il le falloit : et tenant ensuite son chapitre à la Saint-Barnabé, il se mit si fort en colère, sur ce que les chevaliers ne voulurent pas approuver une chose qu'il avoit faite, que cela joint à soixante-huit ans qu'il avoit, pendant lesquels il s'étoit fort peu contraint sur le vœu de chasteté, il prit une fièvre dont il mourut à son septième. Ce fut une grande perte pour moi : car bien qu'il ne fût pas naturellement libéral, il aimoit tellement sa maison et moi particulièrement, et il étoit si mal satisfait de son ordre, qui l'avoit tourmenté pour le mettre hors d'état de me faire du bien, que j'aurois infailliblement profité de ses épargnes.

C'étoit un brave gentilhomme et qui ne manquoit pas de sens, mais il étoit brusque et d'une politesse telle qu'une espèce de corsaire la peut avoir.

Il eut d'abord de la peine à se résoudre à mourir, et il me la témoigna par la difficulté qu'il fit quelque temps de se confesser (qui est une foiblesse de la plupart des malades, qui croient qu'en différant leur confession, ils diffèrent leur mort, comme si Dieu n'osoit les prendre qu'en bon état). Enfin je fis entendre raison à mon oncle et je lui amenai un bon religieux du couvent des Petits-Pères, qui, après l'avoir confessé, lui fit un discours auquel se joignit son compagnon ; et tous deux ensemble l'exhortèrent à la mort. Lorsqu'ils furent sortis d'auprès de lui, j'entrai et je lui demandai comment il se trouvoit de ces gens-là. « Fort bien, me répondit-il : ils disent que j'ai l'at-

trition. » L'état où il étoit m'empêcha de rire de la manière dont il me parloit de ces matières-là. Je compris que ces bons pères lui avoient dit pour le consoler sur les affaires de l'autre monde, qu'il n'avoit pas encore la contrition, mais qu'il avoit déjà l'attrition, et ce mot lui étoit demeuré dans l'esprit sans qu'il en connût la force; mais il se doutoit seulement que c'étoit quelque chose de bon.

Cependant c'étoit un fort bon homme, à quelque fragilité près, fort homme de bien et dont la mémoire me sera toujours chère.

J'eus un procès, pour sa succession, avec l'ordre de Malte, que je gagnai.

Il arriva une chose assez extraordinaire qui parut présager sa mort.

Lorsqu'un grand prieur vient à cette dignité, c'est la coutume qu'il fait mettre aussitôt un écusson de ses armes au-dessus du portail du Temple et au bas de l'écusson un écriteau de l'année de sa promotion. Le jour que mon oncle tomba malade, on m'apporta la bande de marbre qui venoit de tomber, sur laquelle étoit écrit en lettres d'or l'an 1645. Je n'y fis pas de réflexion alors, car j'étois trop occupé; mais après sa mort je m'étonnai qu'un marbre scellé en plâtre, dans une muraille, à vingt pieds de haut, après avoir tenu onze ans durant, fût tombé de lui-même le jour que mon oncle étoit tombé malade de la maladie dont il étoit mort; et quand je m'étonne là-dessus, un autre le peut bien faire, car je ne crois pas aux présages légèrement.

Après avoir fait tout ce que je crus nécessaire ensuite de sa mort, je partis pour l'armée et je passai à la Fère où étoit la cour. La reine me fit l'honneur de me témoigner prendre part à la perte que je venois de faire, et le cardinal m'en fit compliment. Le lendemain j'arrivai à Guise où je rencontrai le maréchal de la Ferté, dans le carrosse duquel m'étant mis, nous arrivâmes au camp de

Valenciennes le 3 juillet et nous trouvâmes que la tranchée y avoit été ouverte la nuit du 26 au 27 juin.

Je ne servois pas de lieutenant général cette campagne, parce que Castelnau, pressant le cardinal de le faire maréchal de France, et ce ministre ne le voulant ni le satisfaire là-dessus, ni tout à fait le mécontenter, avoit inventé une charge de capitaine général pour le mettre au-dessus de nous autres ses camarades; de sorte que Montpesat et les autres anciens lieutenants généraux ne voulant pas obéir à Castelnau, à moins qu'il ne fût maréchal de France, s'étoient tous retirés de l'emploi, et j'aurois fait comme eux si je n'avois eu une grande charge à faire à laquelle je me réduisis, et dans laquelle il n'étoit point honteux d'obéir, non-seulement aux lieutenants généraux d'armées, mais même aux maréchaux de camp.

Dans la considération qu'eût le cardinal d'obliger Castelnau, il entra encore celle de rebuter par là les autres lieutenants généraux dont l'élévation eût bientôt trop pressé Son Eminence, et il trouva bien mieux son compte à faire des lieutenants généraux exprès pour obéir à cette nouvelle charge de capitaine général, lesquels étoient proprement des maréchaux de camp sous un plus grand titre. De ce nombre-ci furent Créquy, Humières, Bellefonds, Gadagne et quelques autres (1).

Ce que l'on fit pour Castelnau, dans l'armée de Turenne, on le fit pour Uxelles dans l'armée de la Ferté.

Me trouvant un peu alors de loisir, j'écrivis cette lettre à madame de Sévigné :

(1) François de Créqui, de la maison de Blanchefort, maréchal de France (1668), mort en 1687. — Bernard Gigaut de Bellefonds, maréchal de France (1668), mort en 1694.

Du camp devant Valenciennes , ce 9 juillet 1656.

Il y a six jours que je suis ici, madame; vous avez pu voir une lettre que j'écrivis à Corbinelli le jour que j'arrivai; les choses sont quasi en même état; nous n'avons guère avancé depuis.

Vous avez déjà pu savoir la mort de trois capitaines aux gardes et de quantité d'officiers que vous ne connoissez pas: la blessure du chevalier de Créquy à la tête et du marquis de Sillery (1) à la mâchoire, du marquis de Lauresse au bras et de Molondin (2) à la jambe.

La nuit du 7 au 8, sur les onze heures, les ennemis vinrent à nos lignes d'abord du côté des Lorrains et peu de temps après au quartier de Picardie, et cela pour reconnoître notre contenance et pour nous fatiguer, car il ne parut point d'infanterie. Le matin du 8, il sortit trois escadrons de la ville sur les Lorrains; et, comme tout le monde y couroit, un cavalier des nôtres se détacha et tira de quatre pas un coup de mousqueton à la Feuillade et puis lui demanda : Qui vive ! La Feuillade répondit : Vive la Feuillade ! parce qu'il n'étoit pas mort. Si vous me demandez pourquoi ce cavalier lui en vouloit, je n'en sais point d'autre raison, si ce n'est qu'il falloit que la Feuillade ressemblât ce jour-là à un Espagnol.

La même nuit du 7 au 8, la contrescarpe fut prise, qui coûta beaucoup de braves gens au régiment de Turenne.

Voici une des plus fortes entreprises que nous ayons faites depuis la guerre; nous attaquons la plus grande ville des Pays-Bas, où sont les magasins d'Espagne. Il y a quinze ou seize cents hommes de guerre dedans et plus de dix mille habitants portant les armes, qui servent comme des troupes réglées. Nous avons à la portée du fauconneau de nos lignes une armée ennemie de vingt mille hommes qui observent tous nos mouvements et qui nous tiennent dans une contrainte épouvantable, et cette armée commandée par trois

(1) Louis Roger Brulart, marquis de Sillery.

(2) Mestre de camp des Gardes-Suisses.

grands capitaines (1). Cependant l'ordre est si bon parmi nous et nos troupes si bien intentionnées, que j'attends un bon succès de notre entreprise. Je ne doute pas que les ennemis ne fassent une attaque aux lignes : si c'est de notre côté, ils seront repoussés. Je ne vous dis pas cela comme un fanfaron et sans connoissance de cause. Par le premier ordinaire je vous manderai ce qui sera arrivé. Je sais quel plaisir on fait en donnant promptement des nouvelles sûres et d'importance comme celles-ci.

J'oubliois à vous dire que j'ai vu M. de la Trousse, qui se porte fort bien, aux enseignes qu'il me demanda un jugement pour un cavalier qu'il répétoit et que je condamnai.

[L'affaire du régiment de Saint-Abre est échouée pour la Châtre et pour Biscarat, et M. le cardinal ne la veut faire pour personne, à ce qu'il dit]. Adieu, ma belle cousine.

Mais, pour revenir à notre siège, il faut savoir que Valenciennes est une grande place sur l'Escaut, qui fait de grands marais au-dessus et au-dessous de la ville : les environs sont des plaines assez grandes du côté de Saint-Guillain, de Condé et du Quesnoy, qui toutes viennent aboutir en douce pente à la place. De l'autre côté de l'Escaut on monte tout d'un coup, et particulièrement du côté de Saint-Amand, et de ce côté-là étoit postée l'armée de la Ferté et celle de Turenne du côté du Quesnoy. A celle-là il y avoit deux attaques, qui toutes deux étoient du côté de l'armée de Turenne.

La ligne de circonvallation de Turenne commençoit à l'abbaye de Saint-Saume, du côté de Condé, sur le bord de l'Escaut, et finissoit à la même rivière, du côté de Bouchain.

Le maréchal de Turenne avoit pris son quartier sur

(1) Don Juan d'Autriche, le prince de Condé et le marquis de Caracène.

l'avenue du Quesnoy, parce que c'étoit par ce côté-là que vraisemblablement les ennemis devoient attaquer. J'y étois aussi campé.

Ce quartier étoit séparé de celui des Lorrains par un ruisseau qui faisoit une grande ravine.

Après les Lorrains étoit une partie de la maison du roi, commandée par le duc de Navailles, et ces troupes étoient campées jusqu'à la digue.

Cette digue étoit une espèce de pont, fait de fascines, sur le marais jusqu'à l'Escaut, et de là un pont de bateaux sur cette rivière pour la communication des deux armées.

Le comte de Henin, depuis duc de Bournonville, gouverneur de Valenciennes, se défendoit fort bien. Il venoit au-devant de nous par tranchées et par fourneaux, et il en fit jouer un entre autres, en plein jour, qui fit sauter un de nos logements avec Espiés, lieutenant général.

Le chevalier de Créquy y fut blessé à la tête.

Cependant, l'armée des ennemis se vint camper sur une éminence à la vue de nos lignes, près de l'Escaut, du côté du Quesnoy, et fit deux ponts sur la rivière pour être en état de passer promptement quand elle voudroit et pour nous donner jalousie de tous côtés.

Le 12, le 13 et le 14 juillet, nous eûmes, pendant la nuit, de continuelles alarmes, tantôt par des gens qui venoient tirer le coup de pistolet aux petits corps de cavalerie que nous avions hors des lignes, tantôt par de grands bruits que les ennemis faisoient dans leur camp.

Enfin, la nuit du 15 au 16, ils attaquèrent et forcèrent presque en même temps les lignes du maréchal de la Ferté. Nous ne pûmes faire passer de troupes sur notre digue pour l'aller secourir, parce que les ennemis qui avoient lâché leurs écluses à Bouchain, avoient noyé cette digue, et le maréchal de Turenne y voulut inutilement faire passer les régiments de Rambures et de la Feuillade : ils ne purent aller guère plus loin que la moitié.

Pour moi, j'étois demeuré au quartier du roi pour y prendre garde, et songeant que les ennemis ne manqueroient pas de faire une sortie sur la garde de cavalerie de notre tranchée, qui étoit composée d'un escadron de la Feuillée et d'un du Plessis-Praslin, je fus sur le point d'y en mener moi-même encore deux; mais, faisant réflexion qu'un commandant ne doit jamais quitter sans ordre du général le poste qu'on lui a confié, je me contentai d'envoyer à la tranchée les deux escadrons de Fabert, et cela fort à propos : car ils n'y furent pas plutôt que les ennemis qui avoient remarqué le jour qu'il n'y avoit que deux escadrons de garde, croyant qu'on n'auroit pas songé, dans l'embarras où étoient alors toutes choses, à faire ce que je fis, sortirent avec quatre escadrons qui furent battus et repoussés jusque dans les contrescarpes.

Le maréchal de la Ferté, après avoir fait tout ce qu'humainement un général d'armée peut faire en pareille rencontre, fut pris à la tête de ses gendarmes.

Gadagne, l'un de ses lieutenants généraux qui avoit le poste du côté de Condé à garder, le défendit si bien contre Marchin qui l'attaquoit, qu'il ne pût être pris que par derrière par ceux qui avoient forcé les lignes dans les autres quartiers. Ce sont ces actions-là pour lesquelles il n'y a point de trop grandes récompenses : et un juste estimateur de la gloire en donnera plus à un homme battu, comme le fut Gadagne en cette rencontre, qu'à celui qui le battit.

[Le marquis d'Uxelles, capitaine général, se doutant peut-être que le maréchal de la Ferté ne se ménageoit pas trop dans ce malheur, crut qu'il étoit de la prudence de conserver en sa personne un chef pour avoir soin des débris de cette armée éparse sur la digue, lorsqu'il n'eut plus rien à faire de l'autre côté].

[Bellefonds, depuis maréchal de France, qui eut assurément les mêmes considérations, n'eut pas la même bonne

fortune de trouver un pont : il passa l'Escaut à la nage et faillit à s'y noyer] .

Cette déroute eut plusieurs causes : premièrement l'épargne qu'on fit à la digue ; l'armée de la Ferté qui n'étoit pas assez forte pour garnir suffisamment sa ligne ; et plus que tout cela , le coup , que je tiens quasi sûr , d'attaquer des lignes la nuit.

L'attaque des ennemis avoit commencé à une heure après minuit. Le matin, sur les six heures, le maréchal de Turenne ayant fait abattre ses lignes en six ou sept endroits, fit marcher droit au Quesnoy son armée sans ordre de bataille ; et pour lui , après avoir attendu assez longtemps, il me laissa avec quinze escadrons pour faire la retraite. Je n'y eus pas grand embarras : car les ennemis ne me suivirent qu'avec deux escadrons de cravates qui ne firent qu'escarmoucher d'assez loin.

Le maréchal de Turenne se vint poster entre le Quesnoy et le bois de Mormaux, la droite au bois et la gauche à la ville, une petite rivière devant lui. De toute l'armée de la Ferté, il ne se trouva avec nous que cinq cents chevaux ; le reste de la cavalerie et infanterie avoit fui à Condé ou avoit été pris. L'épouvante étoit si grande dans nos troupes, que la nuit du 16 au 17, un lièvre donna l'alarme si chaude qu'on ne douta point que ce ne fussent les ennemis ; et il est vrai que s'ils fussent venus le 17, et que sans nous marchander, ils nous eussent attaqués, je ne doute presque pas de notre défaite ; mais ou le prince de Condé ne fut pas cru, ou par un reste d'amitié pour sa patrie compatible avec son honneur, il donna les mains à l'excès de prudence des Espagnols.

Le 18, ils vinrent se camper devant nous, la rivière entre deux. Le maréchal de Turenne ayant eu avis par la garde de cavalerie qu'on voyoit paroître leurs premiers escadrons, me commanda de faire monter à cheval sans faire sonner et lui-même s'en alla au galop à notre grande

garde, moi avec lui. En passant par le camp de son régiment de cavalerie, il vit un cheveu-léger qui en sellant son cheval chargeoit son bagage ; il poussa à lui le pistolet à la main, et si ce cavalier ne se fût sauvé entre les jambes des chevaux il l'eût tué : cela persuada encore le maréchal de l'épouvante de l'armée ; de sorte qu'il m'ordonna d'empêcher qu'on ne montât à cheval et de faire seulement que chacun tint son cheval sellé par la bride. Ce fut à lui une action de jugement : car par le peu de précaution qu'il témoigna prendre à la vue des ennemis il rassura ses troupes.

Lorsque nous fûmes à la garde, il me fit détacher des gens pour l'escarmouche qui fut assez chaude, mais nous y eûmes quelque avantage ; de sorte que cela remit un peu d'assurance dans nos troupes, et leur fit attendre avec assez de fermeté la bataille pour le lendemain, 19, dont elles ne doutoient pas. Cependant, huit heures du matin étant venues sans qu'on vit rien branler du côté des ennemis, le maréchal de Turenne jugea fort bien qu'ils ne vouloient rien hasarder, et qu'ils n'étoient ainsi venus à nous que pour nous amuser, pendant que leurs préparatifs se feroient pour retomber sur Condé : et dans cette pensée il m'ordonna de détacher huit cents chevaux commandés par Rouvray, mestre de camp, pour, avec chacun un sac de blé en croupe, s'en aller par un grand détour ravitailler Condé ; ce qui fut exécuté heureusement.

Il n'y a guère au monde que le maréchal de Turenne qui, en présence des ennemis, beaucoup plus forts que lui, fit un détachement aussi considérable que celui-là. Il faut bien posséder la guerre pour en user ainsi, et ce sont là des coups de maître.

Il ne tiendroit qu'à moi de ne rien dire de cette action ; et peut-être que les flatteurs du maréchal ne l'ont pas su, ou n'ont pas été capables pour la remarquer ; mais ni l'amitié ni la haine ne me feront jamais manquer à ce que je dois à la vérité.

Le lendemain, 20 juillet, les ennemis battirent aux champs à la pointe du jour, et ayant fait faire à droite à leur aile droite et marché un quart de lieue, le maréchal crut qu'ils venoient passer à la tête du défilé qui étoit entre eux et nous, et laissant le Quesnoy à gauche nous prendre par derrière et venir par là à nous en pleine bataille.

Dans cette pensée il fit prendre les armes et monter à cheval, mais cela fut inutile car les ennemis s'en allèrent assiéger Condé.

Aussitôt qu'ils furent partis, j'allai écrire à madame de Sévigné cette lettre.

Au camp du Quesnoy, ce 20 juillet 1656.

Je vous aurois plus tôt tirée de peine, madame, si j'avois eu plus tôt le loisir et la commodité de vous apprendre de mes nouvelles; mais depuis notre retraite de Valenciennes jusqu'à présent j'ai presque toujours été à cheval ou sur la paille, et je n'ai point su qu'il partît de courrier de l'armée qu'aujourd'hui.

Vous saurez donc, madame, que le 16 de ce mois, à deux heures du matin, les lignes du côté du maréchal de la Ferté furent attaquées par les ennemis et forcées sans résistance, hormis du côté des gardes et de la marine, qui en firent beaucoup, mais ils furent pris par derrière. Nous ne pûmes secourir cette armée, parce que du côté où les ennemis firent le plus grand effort il n'y avoit qu'une digue fort étroite et longue de huit cents pas sur l'Escaut et sur les prairies que ceux de Valenciennes avoient inondées; par laquelle digue nous ne pûmes nous communiquer. Cette inondation fit que personne ne se put sauver; le maréchal de la Ferté fut pris; le comte d'Estrées, le comte de Grandpré et Gadagne, lieutenants généraux, pris; Moret, Riberpré, le marquis de Renel, Vervins, Thianges, la Trousse, Pradel, Poillac, la Luserne et plus de quatre cents officiers de cavalerie et d'infanterie, pris; le marquis d'Estrées, volontaire, tué;

la Roque Saint-Chamaran, mestre de camp de cavalerie, pris ; Belsunce, mestre de camp de cavalerie, tué, et bien d'autres que nous ne savons pas encore. Le marquis d'Uxelles, ne voyant plus rien à faire, se sauva par la digue ; Bellefonds le fit aussi. Le débris de cette armée, qui pouvoit être de deux mille hommes, cavalerie ou infanterie, se retira à Condé. Notre armée marcha au Quesnoy sans ordre de bataille ; nous y trouvâmes deux mille hommes qui venoient de France pour nous joindre.

Le lendemain 17, ayant fait revue, nous trouvâmes huit mille hommes de pied et huit mille chevaux dans l'armée de Turenne, et cinq cents chevaux et trois cents hommes de pied dans celle de la Ferté.

Le mardi 18, les ennemis se vinrent poster à notre vue de l'autre côté du Quesnoy, un petit ruisseau entre deux : leur dessein étoit, à ce que nous croyons, d'assiéger le Quesnoy si nous en eussions été éloignés, ou de nous attaquer si nous eussions fait devant eux une méchante démarche ; mais malheureusement pour eux ils nous ont trouvés bien postés, fiers et témoignant ne respirer que la vengeance de la défaite de nos camarades. Ce matin ils ont décampé de devant nous et nous ont laissé douter deux heures durant s'ils ne vouloient point nous donner bataille ; mais enfin ils ont repris le chemin de Valenciennes et nous croyons qu'ils vont assiéger Condé, que nous aurions bien de la peine de sauver. Voilà notre aventure, madame, que vous ne pouvez apprendre d'ailleurs plus véritablement.

Le 17, j'envoyai mon trompette savoir ce qu'étoit devenu la Trousse : il revint le lendemain sans avoir pu parler à lui, ayant appris seulement qu'il se portoit fort bien.

J'oublois de vous dire que toute l'armée de la Ferté a perdu ses bagages, hormis Bellefonds qui a sauvé sa vaisselle d'argent.

Le 21, je donnai mon attache à Prouille, capitaine au régiment de Meneville. Sa commission étoit du 4 janvier 1644.

Pour nous, nous demeurâmes au camp du Quesnoy jus-

qu'au 30 juillet. Pendant ce temps-là j'écrivis au cardinal que s'il lui plaisoit de prendre quatre compagnies d'infanterie qui me restoient de mon régiment et qui étoient en garnison dans la Fère, et les joindre à son régiment d'infanterie je les lui offrois de tout mon cœur.

Ce qui m'obligea d'en user ainsi fut que je crus faire plaisir au cardinal en lui donnant ce régiment que je prévoyois qui alloit dépérir sous mon nom, moi n'y pouvant pas, à cause de ma charge, donner tous les soins qui lui étoient nécessaires. Cependant, j'aurois mieux fait de le garder pour le donner à mon fils en entrant dans le service.

Le cardinal reçut mes offres et me fit cette réponse en m'envoyant les mille écus qu'on donnoit d'ordinaire aux lieutenants généraux au commencement de la campagne.

Monsieur,

Ce que vous m'écrivez sur le moyen de rétablir mon régiment ne sauroit être plus obligeant, et je vous en remercie de tout mon cœur. On vous envoie un petit *aiuto di costa* par le sieur Talon. Je suis fâché que les finances ne soient pas en état de vous pouvoir donner une assistance plus considérable et vous mieux témoigner combien je suis, monsieur, votre très-affectionné serviteur,

Le cardinal MAZARIN.

A la Fère, ce 29 juillet 1656.

Le cardinal mit mes quatre compagnies dans le régiment nouveau qu'il venoit de faire sous le nom du régiment de la Fère.

Le 30 juillet, nous allâmes camper à Barlemont-sur-Sambre; nous y séjournâmes jusqu'au 14 août et pendant ce séjour le cardinal nous envoya des recrues pour rétablir l'armée de la Ferté dont il revenoit tous les jours au

camp beaucoup de soldats, cavalerie et infanterie, qui s'étoient échappés des prisons des ennemis.

Le 12 août, je donnai mon attache à la commission de Danville, capitaine au régiment de Paloiseau. Elle étoit du 6 mai 1653.

Le même jour, je donnai mon attache à la commission du vicomte d'Auchy, capitaine au régiment de Paloiseau. Elle étoit du 1^{er} mai 1655.

Dans ce temps-là, le maréchal de Turenne se doutant que les ennemis vouloient prendre Condé par famine et dès-là nos gens prisonniers de guerre (parce qu'ils savoient qu'il y avoit dedans un grand nombre de troupes qui leur eût trop coûté à prendre de force) résolut de faire une diversion pour remplacer en quelque façon cette perte, ou pour obliger les ennemis à faire une honnête composition à Condé, afin d'empêcher notre représaille; et pour cet effet il partit le 14 août de Charlemont et vint camper au Cateau-Cambresis.

Le 15 août, l'armée campa près l'abbaye de Vaucelles; le 16 à Fampou, sur la Scarpe, à une lieue d'Arras; le 17 aux environs de Saint-Venant, que nous fimes mine d'assiéger, mais les ennemis en ayant eu avis traitèrent aussitôt avec le Passage, gouverneur de Condé, à une honorable composition. Et pour nous, l'ayant appris, nous vinmes camper à Lens où je donnai mon attache du 2 août à la commission de Vaucouleur, capitaine au régiment du grand maître la Meilleraye. Elle étoit du 18 août 1655.

Nous séjournâmes huit ou dix jours à Lens, pendant lesquels il nous vint encore des recrues, et nos deux armées étant alors en assez bon état, le maréchal de Turenne disoit hautement que si les ennemis venoient à lui il feroit la moitié du chemin, et cela se répandant dans l'armée donnoit une grande confiance à tout le monde, lorsque nous apprîmes que les ennemis étoient à Fampou. Cette

nouvelle intrigua le maréchal : car d'attendre à son camp, dont la gauche étoit à Lens et la droite au ruisseau de Souché, c'étoit prêter le flanc aux ennemis : de s'aller poster à Souché du long du ruisseau, les ennemis s'y venant mettre aussi de l'autre côté, auroient eu l'éminence sur nous, les bords de ce ruisseau étant bien plus relevés du côté d'Arras que du côté de Lens ; de sorte que rien ne parut plus sûr au maréchal que de s'aller poster à la Bussière, à une lieue de Béthune ; et pour cet effet, il fit marcher l'armée à l'entrée de la nuit du dernier août au 1^{er} septembre. Ce mouvement à ces heures-là sur la nouvelle de l'approche des ennemis étonna l'armée et elle eut assez de confiance au maréchal pour avoir peur sur sa retraite, après avoir fait espérer des démarches plus hardies.

Les ennemis ayant avis de notre retraite passèrent le défilé de Souché et campèrent dans la plaine de Lens, d'où ils nous envoyèrent reconnoître. Le 3 septembre, sur les cinq heures du soir, on me vint avertir que les ennemis pousoient la garde qui étoit sur le côteau de Houdin. J'y courus, et ayant fait monter à cheval les régiments de cavalerie les plus proches de la garde pour la soutenir, je la trouvai qui s'étoit rapprochée du camp en bon ordre. Je la ramenai à son poste et j'appris de Paloiseau qui la commandoit que c'étoit un escadron d'officiers qui les avoit poussés. Je revins le dire au maréchal, lequel jugeant que si les ennemis se saisissoient du poste de Houdin ils nous ôteroient la communication d'Arras (notre seule ressource pour les vivres et pour les munitions de guerre) me commanda de faire marcher à l'heure même la cavalerie, et de me saisir de ce poste qui étoit à demi-lieue de notre camp, et ensuite il fit suivre l'infanterie.

Cette marche, qui se fit à l'entrée de la nuit du 3 au 4 septembre, acheva d'ôter à l'armée ce qui lui restoit d'assurance. Cependant le prince de Condé nous croyant

campés à la Bussière, et trouvant qu'il n'y avoit autre chose à faire que de se saisir du poste de Houdin, fit résoudre les Espagnols de le venir prendre. Il est vrai que nous ayant vu de loin dans leur marche, sur l'éminence de Houdin, ils furent fort surpris, et après une grande halte ils se vinrent poster entre nous et la Bussière.

Ils avoient un grand ruisseau à dos, lequel faisant un coude à leur droite la couvroit : elle nous approchoit plus que leur gauche, et de ce côté-là il n'y avoit rien entre eux et nous.

Notre aile droite étoit sur des hauteurs presque aussi inaccessibles que notre aile gauche; le même ruisseau de la Bussière étoit à notre dos, mais la tête de l'éminence que nous occupions étoit si étroite, et il y avoit si peu d'espace entre notre première et notre seconde ligne que cela nous eût pu préjudicier considérablement dans un combat.

Entre la gauche des ennemis et notre droite il y avoit de grands cavins (1) qui se défendoient d'eux-mêmes; de sorte que l'on ne pouvoit venir à nous que par notre gauche : cela obligea le maréchal à faire faire toute la nuit un retranchement de ce côté-là flanqué de petits redans.

Le 5, à la pointe du jour, nous nous préparâmes à la bataille et nous l'eussions eu si le prince de Condé eût été le maître, mais les Espagnols crurent trop hasarder. Sur les huit heures du matin, ne leur voyant faire aucun mouvement, nous crûmes bien que nous ne nous battrions pas, et la croyance qu'ils nous marchandoient redonna à nos troupes la fermeté qui leur manquoit. Cela arrive d'ordinaire. Une armée qui après quelque échec craint les ennemis en leur absence, se rassure en leur présence, à moins qu'ils ne la combattent en arrivant.

Le 6, les ennemis ne bougèrent de leur camp.

(1) Cavin, fossé; chemin creux.

Le 7 , sur les cinq heures du matin , les Espagnols firent demi-tour à droite , et doublèrent sur les troupes du prince de Condé , lequel marcha sur la gauche et s'avança avec sa cavalerie dans une petite plaine d'où il ne bougea , que les Espagnols ne fussent bien loin en marche.

Le maréchal de Turenne s'avança du côté du prince avec quatre escadrons de la garde et me commanda de le suivre avec l'aile droite de sa cavalerie : mais après quelque légère escarmouche de gens qui regagnèrent à toute bride leur arrière-garde, nous nous retirâmes aussi de notre côté.

Le prince fit cette action en maître. On ne peut pas aussi mieux faire son devoir de grand capitaine que le fit le maréchal dans le choix du poste de Houdin.

Le lendemain du jour que les ennemis se furent retirés, nous décampâmes et nous vîmes loger à Aubigny.

Sur le bruit de la mort de Saint-André Monbrun, gouverneur de Nivernois, j'avois écrit de Lens au cardinal, que je le suppliois de demander au roi son gouvernement pour moi et j'avois fini cette lettre par le prier de faire payer l'état-major de mon régiment de mestre de camp général ; il me fit cette réponse que je reçus à Aubigny.

Monsieur,

On ne vous a pas bien informé, quand on vous a mandé la mort de M. de Saint-André Monbrun, puisqu'il n'a pas même été blessé : si ce malheur-là fût arrivé, je vous aurois servi très-volontiers pour son gouvernement, comme je ferai en toutes les occasions où j'aurai lieu de vous témoigner que je suis.

Et de sa main :

J'ai fait payer l'état-major de votre régiment, et je vous prie d'être persuadé que je serai toujours, monsieur, votre très-affectionné serviteur,

Le cardinal MAZARINY.

A Compiègne, ce 3 août 1656.

Nous séjournâmes à Aubigny huit jours, pendant lesquels le maréchal de Turenne mettoit ordre que toutes choses fussent prêtes pour un dessein qu'il avoit.

Le 16 septembre, nous en partîmes avec la cavalerie et nous vîmes camper à Miraumont : l'infanterie venoit après à ses journées.

Le 17, nous vîmes loger à Vermand.

Le 18, nous passâmes à Saint-Quentin et nous vîmes nuit et jour investir la Capelle.

Bouton, sieur de Chamilly, gentilhomme du duché de Bourgogne, homme de mérite, en étoit gouverneur; il n'y avoit pas cent hommes de garnison dedans. Jamais entreprise ne fut mieux conçue ni mieux exécutée.

Le maréchal de Turenne qui pouvoit en bien moins de temps tomber sur cette place, s'il eût passé par le pays ennemi, sachant que le prince de Condé par là auroit pu avoir connoissance de son dessein et jeter du secours dans la Capelle, avoit mieux aimé, en rentrant en France pour dérober sa marche aux ennemis, faire une fois autant de chemin; et cela lui réussit fort heureusement : nous fîmes plus de trente lieues en trois jours.

En arrivant, nous commençâmes à nous retrancher tant que la journée dura, et la nuit nous allâmes mettre nos escadrons le cul sur la contrescarpe de la place. Le lendemain, nous fîmes la même chose un peu avant la nuit. Il est vrai qu'à l'entrée, comme je venois de monter mon bivouac avec l'aile droite de la cavalerie, Chamilly le fils qui commandoit le régiment de cavalerie de Condé dans l'armée du prince, donna au quartier de Lislebonne avec deux cents chevaux, lequel quartier n'étant point encore à cheval y monta à la hâte, mais Chamilly passa avec soixante maîtres, le reste ayant été pris ou s'étant retiré.

Et sur cela, il faut remarquer que c'est une chose d'un grand éclat et presque sûre de jeter beaucoup ou peu de cavalerie dans une place autour de laquelle on n'est point

encore retranché ; mais il faut que le secours qu'on veut jeter soit ou fort grand , comme deux ou trois mille chevaux , ou fort petit , comme de cent cinquante ou de deux cents : car le premier force avec hauteur , et le second passe presque toujours sans résistance : et la raison pourquoi on n'en trouve point , c'est que ceux qui veulent passer ne cherchant point à combattre , il y a peu de gens qui osent se détourner la nuit de leur poste pour aller chercher les ennemis.

Cependant l'armée des ennemis que le siège de Condé et les autres fatigues de cette campagne avoient fort ruinée , leva le siège de Saint-Guillain et se vint poster à Avesnes , d'où n'osant venir à nous , elle fut paisible spectatrice de la prise de la Capelle où notre infanterie étoit arrivée le troisième jour.

Il faut aussi avouer à la gloire du maréchal de Turenne , que sa bonne conduite rétablit les affaires qui étoient en méchant état au commencement de la campagne. Il ne se contenta pas de ne pas perdre grand'chose en se tenant sur la défensive , mais il reprit même le dessus.

Le 20 septembre , au camp de la Capelle , je donnai mon attache au comte d'Antoigny , capitaine au régiment de la Reine. Sa commission étoit du 14 du même mois 1656.

Le 23 septembre , je reçus cet ordre du maréchal de Turenne par écrit.

Monsieur de Bussy ordonnera à toute la cavalerie de faire deux fascines par cavalier , lesquelles ils porteront une heure devant la nuit au régiment-colonel.

Fait ce 23 septembre 1656.

TURENNE.

On ne pouvoit presque lire l'écriture du maréchal , mais pour son seing (1) , il falloit le deviner : on n'y pouvoit

(1) Sa signature.

pas reconnoître une lettre, et tous les mots s'y pouvoient aussitôt trouver que Turenne.

Le 28 septembre, nous vinmes camper à Buronfosse.

Le 29, l'armée se mit en bataille au-dessus de l'Équielle où le roi la vit, et de là il vint loger avec elle à la Vaqueresse.

Le 30, nous marchâmes avec un grand convoi de farines à Landrecy.

Le 1^{er} octobre nous allâmes au Quesnoy.

Le 2, nous marchâmes toujours en bataille à Saint-Guillain, où après avoir laissé le convoi, nous vinmes camper au château de Roisin que nous prîmes à discrétion; le roi marchant toujours avec l'armée.

Du camp de Roisin, le roi partit et se rendit à Compiègne et de là à Vincennes.

Pour nous, nous vinmes camper à Busigny, le 10 octobre, où nous fîmes quelque séjour, pendant lequel ayant reçu des nouvelles de quelques affaires de conséquence qui m'étoient survenues en Bourgogne, j'écrivis au cardinal que je le suppliois de trouver bon que je m'y en allasse, puisqu'il n'y avoit plus rien à faire à l'armée. Je reçus de lui cette réponse.

Monsieur,

Quoique la campagne soit fort avancée et qu'il reste peu de temps pour en voir la fin, néanmoins puisque vos affaires vous appellent en Bourgogne vous ne devez point faire de scrupule de demander votre congé à M. de Turenne; et je m'assure qu'en lui montrant ce billet il ne fera aucune difficulté de vous l'accorder. Quand je pourrai faire quelque chose de plus essentiel pour votre satisfaction je m'y employerai avec plaisir, étant véritablement, monsieur, votre très-affectionné serviteur,

Le cardinal MAZARIN.

A Vincennes, ce 10 octobre 1656.

Je partis donc le lendemain de la Toussaint de l'armée, et passant par Paris je m'en vins en Bourgogne (1).

Pendant le séjour que j'y fis, d'Ancienneville, marquis d'Epoisses, mourut; et comme il avoit le gouvernement de Châtillon-sur-Seine, je le demandai au cardinal, lequel me fit cette réponse.

Monsieur,

Quand vous m'avez écrit pour le gouvernement de Châtillon-sur-Seine, le roi en avoit disposé en faveur du neveu de celui qui le possédoit, ce qui m'a mis dans l'impuissance de vous y servir comme je l'aurois fait avec plaisir; étant, aussi cordialement que vous le pouvez désirer, monsieur, votre très-affectionné serviteur,

Le cardinal MAZARINY.

A Paris, ce 31 novembre 1656.

Après avoir séjourné un mois en Bourgogne, et mis tout l'ordre que je pus aux affaires qui m'y avoient fait aller, je retournai à la cour.

Dans ce temps-là, Esclainvilliers, perdu de débauches de vin et de femmes, mourut entre les mains du Large (2), un des plus habiles chirurgiens de France, et le cardinal fit avoir à la Cardonnière sa charge de commissaire général de la cavalerie.

(1) Voy. pour cette campagne et les précédentes les Mémoires de Turenne, dont le récit s'accorde parfaitement bien avec celui de Bussy, et entre autres pour l'incident rapporté t. I, p. 440.

(2) Le Large. Il en est question dans les Mémoires de Rou, t. II, Appendice, p. 10 (affaire du marquis de Langeais).

1657.

Bussy à la cour. — Bussy à l'armée de Flandre. — Levée du siège de Cambrai par Turenne. — Bonheur de Bussy au jeu. — Ses démêlés avec Gassion. — Sa lettre à madame de Sévigné. — Siège de Saint-Venant. — Siron et Turenne. — Prise des bagages de l'armée. — Conférence de Lenet et de Bussy. — Siège d'Ardres par les Espagnols. — Prise de Saint-Venant. — Voyage de Bussy à Ardres, à Calais et à Boulogne. — Siège et prise de la Motte-au-Bois. — Anecdote sur Huraut, marquis de Vibras. — Sa querelle avec Bussy. — Dîner de Bussy chez Turenne. — Siège et prise de Mardick. — Réconciliation de Bussy et de Créquy. — Fouquet. — Ses rapports avec Bussy et avec madame de Sévigné.

L'hiver de 1657 se passoit comme les autres, le matin règlement (1) ma cour chez le roi, de là à l'appartement du cardinal, mais seulement pour acte de mes diligences, car il étoit presque invisible; ensuite quelquefois chez M. le Tellier et quelquefois chez le maréchal de Turenne. Mes amis particuliers, mes affaires, le jeu et les dames occupoient le reste du jour.

Cependant je faisais toujours la fonction de colonel de la cavalerie : et la manière dont le maréchal de Turenne avoit continué d'en user avec moi toute la campagne ne m'obligeoit pas de lui en faire la moindre civilité.

Le 16 mars, je donnai mon attache à la commission du marquis de Fleury de Ranes, capitaine au régiment Cardinal. Elle étoit du 13 du même mois, audit an.

Le 27 mars, je donnai une commission de maréchal des logis de la cavalerie dans l'armée d'Italie, commandée par le prince de Conti, à Jury, capitaine dans le régiment de ce prince.

(1) Régulièrement.

Le 6 avril, je donnai mon attache à la commission du comte de Brenne, capitaine au régiment de Manciny. Elle étoit du 26 mars 1657.

Le 16 avril, je donnai mon attache à la commission de Maupertuis, capitaine au régiment du Cardinal. Elle étoit du 12 avril 1657.

Le 17 avril, je donnai mon attache à la commission de Buzenval, capitaine au régiment Cardinal. Elle étoit du 14 avril 1657.

Cependant, le maréchal de Turenne ayant assemblé, au mois de mai, auprès d'Amiens l'armée qu'il devoit commander, et faisant mine de vouloir attaquer une place maritime de ce côté-là, aussitôt la descente des six mille Anglois que Cromwell nous devoit envoyer, s'avança jusqu'auprès d'Aire, à un village appelé Calonne, d'où il détacha, le 28 mai, Castelnau la Mauvissière avec trente escadrons pour aller investir Cambrai, par delà l'Escaut; et lui, avec quarante, marcha en si grande diligence que le lendemain, 29, il arriva deçà l'Escaut devant la même ville, autour de laquelle il posta sa cavalerie attendant son infanterie qui suivoit assez vite. Cependant, le prince de Condé qui marchoit vers la rivière du Lys et vers la mer, apprenant par le grand bruit du canon de Cambrai que nous étions devant, résolut de s'y avancer.

Le maréchal avoit posté d'abord l'aile droite de sa cavalerie sur une grande avenue, mais deux heures après ayant fait réflexion que le prince, qui savoit que le moindre capitaine du monde seroit assez fin pour se poster en pareille rencontre sur un petit sentier plutôt que sur un grand chemin, auroit assez bonne opinion de lui pour croire qu'il feroit autre chose, changea de poste et vint prendre celui d'une petite avenue. Il est vrai que pour son malheur le prince jugea qu'il auroit fait la même réflexion, et venant avec près de trois mille chevaux par le

grand chemin où il n'y avoit que des escadrons clair-semés, entra dans Cambrai (1).

La grande estime que le prince avoit du maréchal lui attira cette disgrâce; et il eût mieux valu qu'il l'eût un peu moins estimé en cette occasion.

Le prince faillit à être pris par un officier de Clerambaut : ce régiment fit fort bien son devoir : celui de Mazarin ne fit pas de même.

Si le prince fût tombé sur le poste de notre aile droite, il eût été extrêmement heureux s'il se fût sauvé de la mort ou de la prison, et c'est en quoi on ne sauroit assez estimer son entreprise. Pour moi qui suis moins flatteur qu'homme du monde, j'avoue que je suis charmé de cette action, et je erois que si un lieutenant général d'armée l'avoit faite il mériteroit les plus grands honneurs de la guerre. Quels éloges ne mérite donc pas un grand prince, qui ne fait pas cela pour sauver sa vie, mais seulement pour acquérir de la gloire !

Cette action n'augmenta pas l'estime des Espagnols pour le prince, car elle ne pouvoit aller plus loin; mais elle leur donna pour lui une confiance égale à leur estime.

Le maréchal leva le siège le 1^{er} juin, et vint camper à Vauchelles avec le chagrin qu'on se peut imaginer. Il falloit qu'il se retirât de devant une place qu'il avoit surprise sans hommes et sans munitions de guerre, et la gloire que le prince venoit d'acquérir à ses dépens le mettoit au désespoir.

Le 2 juin, il vint camper à Fonsommes (2) où le roi étant venu voir l'armée, le 3 juin, il fit lui-même la revue

(1) Cf. sur cet échec les Mémoires de Turenne, année 1657, collection Michaud, p. 483.

(2) Dans le département de l'Aisne.

de la cavalerie, dont j'écrivois l'état et le nombre sur mes tablettes auprès de Sa Majesté.

Le 5 juin, nous allâmes camper à Vandancourt.

Le 7, je fis expédier le brevet de major du régiment Cardinal au sieur de la Cour, capitaine dans ce régiment.

Le même jour, je donnai mon attache à Monfort, capitaine au régiment de Torigny. Sa commission étoit du 18 mars 1657.

Le 8 juin, nous allâmes camper à Tupigny, où les six mille Anglois commandés par le chevalier Reinolds nous vinrent joindre.

Dès les premiers jours de juillet, le maréchal de Turenne ayant eu avis que les ennemis marchaient avec toute leur cavalerie du côté de Montmédy, que le maréchal de la Ferté venoit d'investir, marcha aussi avec toute la sienne jusqu'à une lieue de Sedan.

Je tombai malade dans cette marche, et je me retirai à Vervins et delà à Guise. Peguilin se trouva mal en même temps et vint avec moi après avoir pris quelques remèdes huit jours durant. Nous rejoignîmes l'armée à Malsy, le 10 juillet.

De Malsy nous vînmes à Lusoir, près la Capelle, et suivant les avis que nous avions des ennemis nous changeons de postes : cependant nous étions dans la plus grande oisiveté du monde, et cela nous réduisit à jouer depuis le matin jusqu'au soir. Pour moi j'étois dans une fortune surprenante ; quand je perdois une fois j'en gagnais dix : tous mes amis me pressoient de les mettre de moitié, de tiers ou de quart avec moi, et je croyois donner mon argent à ceux à qui j'accordois leurs demandes. Cette fortune fit tant de bruit que le cardinal en fut averti, et comme je lui envoyai un gentilhomme pour le supplier de me faire payer des mille écus dont le roi avoit accoutumé de gratifier les lieutenants généraux pour servir la campagne, il répondit à mon envoyé qu'il se réjouissoit

que j'eusse gagné tant d'argent et que Talon en alloit apporter à l'armée. Talon vint en effet, mais il en donna à tous hormis à moi, me disant que le cardinal m'assuroit qu'il avoit pris part au gain que j'avois fait. Je dis à Talon que c'étoit ce que je ne voulois pas qu'il fit; que quand j'avois pris congé de son Éminence elle m'avoit promis positivement de me faire donner ces mille écus aussitôt que je serois arrivé à l'armée, et que nous n'étions pas convenus que je jouerois de moitié avec lui cette campagne, que véritablement je ne demandois pas tant cet argent pour le besoin que j'en eusse que pour le chagrin que j'aurois de la préférence des autres. Talon m'assura qu'il le presseroit fort, et en effet il fit si bien que je touchai mes mille écus.

Ma bonne fortune au jeu adoucissoit un peu les dégoûts que me donnoit le maréchal de Turenne, qui augmentoient pourtant tous les jours; [et il sembloit que le dépit de me voir heureux rallumât sa haine].

Gassion, mestre de camp de cavalerie sur le pied étranger, ayant fait quelque injustice à l'un des capitaines de son régiment, celui-ci s'étoit venu plaindre à moi; j'avois envoyé quérir Gassion qui m'avoit paru si déraisonnable que j'avois donné un jugement contre lui. Le mestre de camp en ayant parlé avec chagrin au maréchal de Turenne, le maréchal étoit entré dans son ressentiment, de sorte que cela rendant Gassion plus fier, je lui fis dire que je l'interdirois s'il n'obéissoit à mon ordonnance. Le maréchal l'ayant appris voulut soutenir la révolte qu'il avoit conseillée et me dit que je ne pouvois pas interdire un mestre de camp dans le corps d'armée. Je lui répondis que si je le pouvois faire à un cornette (comme il étoit sans difficulté) je le pouvois à un mestre de camp, qui étoit également sous ma charge, et que quand je l'aurois fait le roi en seroit le juge, et je sortis de sa chambre. Deux heures après Saint-Martin, maréchal des logis, me

vint dire que Gassion feroit ce que je voudrois. Sur cela j'adoucis mon jugement autant que je pus, et depuis le mestre de camp a toujours été de mes bons amis.

Pour le maréchal qui avoit porté les choses à la douceur, de crainte que Gassion ne se plaignit qu'il l'avoit embarqué dans une méchante affaire, je ne doute pas qu'il ne me sût fort mauvais gré d'avoir eu raison avec lui [et que son orgueil ne lui fit trouver que j'étois bien insolent de n'avoir pas eu plus d'égards pour la protection qu'il avoit voulu donner contre moi.]

De Lusoir nous vinmes camper à Blecy, près de Rocroy, pour être toujours entre Montmédy et l'armée des ennemis.

Le courrier de l'armée devant partir la nuit, j'écrivis cette lettre à madame de Sévigné.

Au camp de Blecy, ce 4 août 1657.

Votre lettre est fort agréable, ma belle cousine; elle m'a fort réjoui. Qu'on est heureux d'avoir une bonne amie qui ait autant d'esprit que vous. Je ne vois rien de si juste que ce que vous écrivez, et l'on ne peut pas vous dire : ce mot-là seroit plus à propos que celui que vous avez mis. Quelque complaisance que je vous doive, madame, vous savez bien que je vous parle assez franchement pour ne vous pas dire ceci si je ne le croyois, et vous ne doutez pas que je ne m'y connoisse un peu, puisque j'ose bien juger des ouvrages de Chapelain et que je censure quelquefois assez justement ses pensées et ses paroles.

Je vous envoie la copie de la lettre que j'ai écrite à la marquise d'Uxelles. Elle me mande que si j'aime les grands yeux et les dents blanches, elle aime de son côté les gens tendres et les amoureux transis, et que ne me trouvant pas comme cela je me tienne pour éconduit : elle revient après, et sur ce que je lui mande, comme vous verrez, que je la quitterai si elle me rebute, et qu'à moins que de se déguiser en maréchale pour me surprendre elle ne m'y rattrapera plus, elle

me répond que je ne me désespère point et me promet de se donner à moi quand elle sera parvenue à la dignité pour laquelle, à ce qu'elle dit, on la mange jusqu'aux os; que mon poulet ne pouvoit lui être rendu plus à propos, et que, n'ayant pas un denier, elle étoit dans la plus méchante humeur du monde.

J'écris à Corbinelli de vous dire ce qui s'est passé entre M. de Turenne et moi depuis que je suis à l'armée, et qu'enfin nous avons fait une réconciliation qui me paroît sincère; je ne sais si cette paix durera.

J'ai gagné huit cents louis d'or depuis quatre ou cinq jours: si je n'en gagne pas davantage, c'est que l'on appréhende ma fortune; je ne trouve plus de gens qui veulent jouer contre moi.

Voulez-vous savoir la vie que nous faisons, madame? Je m'en vais vous la dire. Quand l'armée marche, nous travaillons comme des chiens; quand elle séjourne, il n'y a pas de fainéantise égale à la nôtre; nous poussons toujours les affaires aux extrémités: on ne ferme pas l'œil trois ou quatre jours durant, ou bien on est trois ou quatre jours sans sortir du lit; on fait fort bonne chère ou l'on meurt de faim.

Les ennemis sont campés entre Béthune et la Bassée, attendant tranquillement la prise de Montmédy, qu'ils n'ont pas jugé d'assez grande conséquence pour hasarder un combat en voulant le secourir. Adieu, ma belle cousine.

De Blecy nous vîmes le 6 août camper à Oye.

Le 11 de ce mois, le maréchal ayant appris la prise de Montmédy, résolut de marcher dès le lendemain du côté de la rivière du Lys. Il partit donc d'Oye le 12, et ayant envoyé tous les bagages de l'armée escortés par trois escadrons lorrains passer par Saint-Quentin, il vint passer l'Oise à Étreux-au-Pont et camper à Étreux-en-Cauchie sur le ruisseau du Bief.

Le 13, il passa près d'Avesnes et il alla camper à Barlemont sur la Sambre et à Aymeries, qu'il reprit en passant.

Ce jour-là, je donnai mon attache à la commission de Grave, capitaine au régiment de Gassion. Elle étoit du 20 juin 1657.

Le 14, nous passâmes près du Quesnoy et nous allâmes camper à Neuville sur l'Escaut, entre Valenciennes et Bouchain ; on fit des ponts la nuit.

Ce jour-là, le maréchal avoit envoyé Siron, lieutenant général, avec trois escadrons à Landrecy pour y prendre le régiment d'Alsace et deux compagnies suisses, et delà à Guise en tirer trois de gardes-françoises, et avec tout cela joindre les bagages de l'armée et les amener à Arras, où il sauroit ce qu'il auroit à faire.

Le 15 août, nous passâmes près de Douai et nous allâmes camper à Vitry sur la Scarpe.

Le 16, nous passâmes à Lens et à Béthune et nous vîmes camper à Robecque devant Saint-Venant.

La nuit du 15 au 16, le maréchal détacha Castelnau avec ses troupes, qui allèrent passer à la Bassée et de là la rivière de la Lys, à la Gorgue, et camper delà l'eau devant Saint-Venant.

Le 17, l'infanterie qui étoit demeurée le 16 à Béthune, arriva au camp ; le maréchal donna les quartiers et fit faire des ponts sur la Lys, au-dessous et au-dessus de Saint-Venant, pour la communication avec Castelnau, lequel fit travailler incessamment à ses lignes.

Le 18, le maréchal fit venir des farines de la Bassée et du canon, et donna aux Anglois la tête de leur quartier à retrancher, qui étoit du côté d'Aire. Ce jour-là, nous eûmes des nouvelles que les ennemis arrivoient à Lille, et le 19, on apprit qu'ils étoient à la Gorgue.

Le 20, ils vinrent camper à Calonne, qui est sur le même ruisseau de Robecque : nous gardâmes ce ruisseau jusqu'au 21 la nuit, que le maréchal jugea à propos de l'abandonner depuis Calonne jusqu'à trois cents pas du fort de Robecque, et delà, il fit tirer une ligne jusqu'à

Saint-Floris où étoient les ponts au-dessous de Saint-Venant pour aller au quartier de Castelnau.

Le 20, le maréchal ayant eu avis que nos bagages étoient à Arras, manda à Siron qu'il marchât à nous en diligence, parce que Bouteville, depuis duc de Luxembourg (1), étoit aux portes d'Aires avec quinze cents chevaux détachés du corps des troupes du prince de Condé. Cet ordre ne fit pas hâter Siron davantage et ne l'empêcha pas de camper une heure devant soleil couché à une grande lieue par delà Lillers : cependant le maréchal étoit dans des peines extrêmes de ne voir point arriver nos bagages.

Le lendemain 21 au matin, me promenant du long de la ligne pour la faire raccommoder aux endroits où elle n'étoit pas en bon état, je trouvai Siron qui arrivoit au camp. Je lui dis l'inquiétude où nous étions tous de lui : et pendant que je le conduisois chez Humières où le maréchal déjeunoit, il me conta avec quelle conduite et même avec quelles ruses de guerre il avoit amené nos bagages qui alloient, me dit-il, entrer dans les lignes. Sitôt que le maréchal le vit et qu'il sut ce qu'il venoit de me dire, il lui fit mille caresses, et en même temps il fit écrire par du Ham, son secrétaire, au cardinal, la satisfaction qu'il avoit de la bonne conduite de Siron. Pendant qu'il dictoit cette lettre dans un coin de la chambre, on me vint avertir qu'un officier de cavalerie étoit à la porte, qui avoit quelque chose de fort pressé à me dire. Je sors et j'apprends de lui que les ennemis pilloient nos bagages après avoir battu l'escorte qui en faisoient l'arrière-garde. J'amenai au maréchal cet officier qui lui dit que Siron ayant quitté le bagage à demi-lieue par delà Lillers, et s'étant avancé avec les

(1) F.-H. de Montmorency, duc de Luxembourg, né en 1628, maréchal en 1675, mort en 1695.

trois compagnies du régiment des gardes, les deux de Suisses, et les trois escadrons françois, les ennemis commandés par Bouteville étoient tombés sur le régiment d'Alsace, et les trois escadrons lorrains les avoient défaits avant qu'ils eussent pu passer le défilé, et qu'il les avoit laissés pillant les équipages. Siron voulut répliquer, mais le maréchal le fit taire, et me commanda de faire monter en diligence tout ce que je pouvois de cavalerie pour aller aux ennemis. Je galopai par le camp, faisant l'office de trompette, et en un moment je me trouvai à la tête de quarante escadrons avec lesquels je cours à toute bride à Lillers. Je suis assuré que je ne mis pas une demi-heure à faire ces deux lieues-là. Je trouvai le feu dans nos bagages, dont les ennemis avoient pris cinq cents chevaux; et j'appris que les valets et marauds de broudres (1) avoient plus pillé que les ennemis. Je fis pousser dix escadrons sur les hauteurs de Lillers, à Aire, qui m'amènèrent quatorze ou quinze prisonniers qui s'étoient amusés au pillage plus longtemps que les autres; mais Bouteville étoit déjà près d'Aire. Je renvoyai trente escadrons au camp, et je demurai presque tout le jour avec les dix qui me restoient, à faire conduire dans les lignes le débris des équipages : heureusement pour moi j'avois donné ordre en partant d'Oye que mes chevaux de bât suivissent l'armée chargés de ma vaisselle d'argent; de sorte que hors mes chevaux de chariot et ceux de mon fourgon, je ne perdis pas grand'chose (2).

Quelques jours après, le cardinal ayant mandé qu'il vouloit qu'on mît Siron au conseil de guerre, le maréchal nous assembla pour cet effet; mais nous ayant dit d'abord que Siron n'étoit pas responsable de ce qui étoit arrivé en

(1) J'ignore ce que veut dire ce mot.

(2) Mémoires de Turenne, p. 485.

son absence, nous jugeâmes qu'il vouloit faire sa cour au cardinal; ainsi personne ne le voulut dédire et se brouiller avec le premier ministre, et cela fut plaisant que Siron fût justifié par la raison qui auroit dû le perdre.

Le 22 août, le maréchal ayant envoyé les caissons charger à Béthune, les ennemis qui ne l'apprirent qu'après qu'ils furent passés, se tinrent prêts pour le retour, et poussèrent les régiments de Gesvres, la Vilette et Chamboy, jusqu'auprès de la barrière de Robecque; ces trois régiments y firent fort bien leur devoir et ils y perdirent quelques officiers. Les commandants de Gesvres et de la Vilette furent pris; le marquis de Renty, capitaine dans Vilette, pris et blessé dont il mourut; le marquis d'Echauffourt, capitaine dans Chamboy, tué : cependant le convoi entra dans le camp.

Ce même jour 22, l'armée d'Espagne s'avança et vint camper au Mont-Bernançon (1), à la portée du canon de nos lignes sur le chemin de Saint-Venant à Béthune.

Le 23 matin, il vint au camp un trompette du prince de Condé, sous prétexte de répéter des prisonniers, mais effectivement pour tâcher à engager entre Lenet et moi quelque conférence. Lenet me fit donc faire compliment par ce trompette, et me convia de me trouver à la tête de notre garde où il seroit ravi de m'embrasser. Après que j'eus demandé au maréchal s'il le trouveroit bon et su de lui ce qu'il vouloit que je dise touchant l'ouverture de notre tranchée, je m'en allai au rendez-vous où Lenet étant arrivé un moment après moi, nous nous fîmes mille amitiés et nous parlâmes près de deux heures. Il me dit entre autres choses que nous étions trop bien retranchés pour qu'ils nous attaquassent, mais qu'au moins nous ne prendrions pas Saint-Venant devant eux. Je lui répondis

(1) Montbernenchon.

que par la raison de nos bons retranchements, nous allions ouvrir la tranchée la nuit d'après, tout comme s'ils étoient à cent lieues de nous : cela le surprit, et après avoir fait quelque mine d'en douter, il me quitta assez vite.

Ce qui avoit obligé le maréchal à faire savoir aux ennemis qu'il alloit ouvrir la tranchée, étoit l'envie qu'il avoit de les éloigner de lui et de se délivrer par là de l'inquiétude que leur voisinage lui donnoit, et croyant qu'il auroit pris Saint-Venant avant qu'ils eussent pu réussir à quelque entreprise.

La nuit du 23 au 24, nous ouvrîmes la tranchée, et on l'avança fort sans perdre de gens; le chevalier de Maupeou, capitaine au régiment des gardes, y fut blessé au poignet. Le lendemain 24, le marquis d'Hocquincourt releva la garde avec les Suisses.

Ce même jour, les ennemis partirent de Mont-Bernançon à neuf heures du soir, et tirant du côté de Lillers, campèrent entre l'abbaye de Han et Fons (1).

Le 25, Poillac, commandant les gardes à la tranchée de Turenne y fut blessé d'un grand coup de mousquet à l'épaule; cette nuit-là on avança le travail jusqu'auprès de la contrescarpe.

Le 26, Humières entra en garde avec le régiment de Turenne et fit un fort beau logement qui coûta cher à ce régiment, soit en soldats, soit en officiers.

Ce jour-là, sur le midi, on eut avis que les ennemis avoient passé dans Aire le matin et qu'ils marchaient du côté d'Ardres. L'on détacha aussitôt Romecourt, capitaine dans Villequier, avec un escadron de ce régiment pour s'y aller jeter, et le lendemain, à la pointe du jour, la Feuillée fut commandé de s'y jeter à quelque prix que ce fût,

(1) Fontes.

avec son régiment et celui de Pont Saint-Pierre; mais tout cela ne put entrer, et le maréchal qui s'en étoit défié avoit d'abord envoyé la Haye, capitaine de son régiment de cavalerie, brave soldat, pour dire à Rouville, gouverneur d'Ardres, qu'il alloit le secourir, et le lendemain Coulanges, de la maison de Chatelux, mestre de camp de cavalerie, eut la même commission. Ils y entrèrent tous deux : véritablement le premier n'eut pas peu de peine; car lorsqu'il fut à demi-lieue du camp des ennemis, il trouva la nuit un de leurs partis de cavalerie qui alloit à la guerre et qui le voyant vêtu en paysan le prit pour guide. Il n'osa leur dire qu'il ne savoit pas le chemin, de peur d'être reconnu à son langage. Il marcha donc avec eux jusque dans un bois où il se sauva et retourna à leur camp, d'où il entra dans Ardres.

Ce n'est pas une petite obligation qu'a un général à un officier particulier qui se travestit et qui quitte son épée pour entrer dans une place : car s'il est pris il a beau dire ce qu'il est effectivement, il n'y a point de quartier pour lui non plus que pour un simple espion.

Le 27 août, Brulart-Genlis, brigadier de cavalerie, arriva au camp avec huit escadrons de l'armée de la Ferté; on les campa au village de Robecque.

Ce même jour, 27 au soir, le gouverneur de Saint-Venant ayant demandé à capituler, le maréchal nous détacha à l'heure même Humières et moi avec deux mille chevaux pour nous avancer du côté d'Aire. Comme il savoit qu'Ardres étoit extrêmement pressé et qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, son dessein étoit de faire en sorte que le gouverneur d'Aire donnât avis à l'armée d'Espagne que la nôtre marchoit, ce qui réussit : car nous montrant devant Aire on en tira du canon sur nous, à quoi celui de Saint-Omer répondit. Peut-être encore y eut-il quelques gens envoyés pour porter la nouvelle de notre marche, mais enfin les ennemis qui, pour ne point perdre de temps,

ne s'étoient pas retranchés devant Ardres, se retirèrent en diligence du côté de Gravelines.

Le dessein des Espagnols, qui savoient qu'Ardres étoit en fort méchant état, sans dehors, sans contrescarpe et presque sans garnison, étoit de l'insulter : et, en effet, le prince de Condé avoit été lui-même en arrivant attacher le mineur au corps de la place, et lorsque les ennemis se retirèrent il y avoit onze fourneaux prêts à jouer ; de sorte que quoique Rouville qui en étoit gouverneur fût un homme de courage, il ne tint non plus à lui qu'aux ennemis que la place ne fût prise : ce fut la seule marche de notre armée qui la sauva.

Le maréchal de Turenne apprit la levée du siège d'Ardres aux environs de Saint-Omer ; et comme il voulut rafraîchir l'armée par un séjour de quelques temps au village d'Ellette, pendant ce séjour Eugène de Savoie, comte de Soissons (1), colonel des Suisses, qui avoit épousé la nièce du cardinal Mazarin, et Armand de Gramont, comte de Guiche, mestre de camp du régiment des gardes françaises, me proposèrent d'aller voir ce qui s'étoit passé à Ardres, et delà à Calais et à Boulogne qu'ils n'avoient point vus. J'y consentis : le comte du Plessis-Praslin et Péguilin s'étant mis de la partie, je pris avec la permission du maréchal deux cents chevaux pour notre escorte et nous fîmes ce petit voyage.

Il ne faut pas demander si nous le fîmes gaiement ; le plus sérieux de la troupe aimoit fort à rire. Rouville nous reçut le mieux qu'il put ; Béthune, comte de Charost, gouverneur de Calais, nous y fit très-bonne chère ; mais le maréchal d'Aumont, gouverneur de Boulogne, nous y traita avec une magnificence digne d'un roi : nous y fîmes

(1) Eugène Maurice, père du célèbre prince Eugène. — Il étoit le quatrième fils du prince Thomas, et, en 1657, avoit épousé Olympe Mancini.

même une grande débauche, où le comte de Guiche, qui étoit ivre, nous effaça tous par les emportements.

De Boulogne, nous vîmes passer au Mont-Hulin et delà au camp, d'où nous repartîmes avec l'armée le 8 septembre et nous allâmes camper à Éterre. Ce jour-là même je donnai mon attache à la commission de Saint-Loup, mestre de camp du régiment de Chamboy. Cette commission étoit du 28 août 1657.

D'Éterre nous allâmes camper à Merville, où l'on se prépara à faire le siège de la Motte-au-Bois.

[Dans ce temps-là Huraut, marquis de Vibrais, jeune garçon de vingt-deux ans, capitaine dans le régiment du roi cavalerie, s'ennuyant à l'armée, où il étoit pourtant arrivé fort tard pour cette campagne, qui étoit la première de sa vie, fit demander son congé par Humières, qui ayant refusé, il s'imagina qu'étant sous ma charge il feroit mieux de s'adresser à moi pour lui faire obtenir cette grâce. Il m'écrivit donc qu'il étoit incommodé et qu'il me prioit de lui faire avoir son congé promptement, parce qu'on alloit faire un siège. Je fus aussitôt chez le maréchal pour rendre service à ce gentilhomme qui m'avoit été recommandé. Le maréchal me répondant que Vibrais n'étoit pas incommodé, je lui montrai son billet : véritablement il trouva si plaisant qu'il voulût partir promptement parce qu'on alloit faire un siège, qu'il me dit qu'il n'avoit pas la cruauté de refuser le congé à un homme qui le demandoit aussi sincèrement que celui-là, et là-dessus il me le fit expédier. Le comte de Soissons, le comte de Guiche et d'autres gens aussi charitables qui étoient présents ne laissèrent pas tomber cette raison de demander congé. L'hiver d'après, le roi réformant deux compagnies de cavalerie dans chaque régiment et le prenant par la queue, fut embarrassé quand il fallut réformer la dernière de ce régiment, qui étoit à Guerches dont tout le monde lui disoit du bien. Dans ce temps-là, quelqu'un se souvint

malheureusement pour Vibrais du billet qu'il m'avoit écrit, et l'ayant dit au roi et que Sa Majesté feroit un fort grand plaisir à Vibrais de le casser, le roi lui accorda cette grâce. Servien, surintendant des finances, qui avoit épousé la mère de Vibrais en ayant eu avis, se plaignit de n'être pas assez considéré pour empêcher que l'on ne cassât hors de son rang la compagnie de son beau-fils. Le cardinal lui dit que c'étoit un billet qu'il m'avoit écrit, dont on avoit parlé au roi, qui lui avoit attiré cette disgrâce. Deux jours après, étant allé dîner avec Servien et le priant, au sortir de table, de me faire payer de mes appointements, il me répondit qu'après ce que j'avois dit au roi de son beau-fils, il ne se croyoit pas trop obligé de me faire plaisir. Je lui répliquai que je ne savois pas ce qu'il vouloit dire, et qu'il y avoit cinq jours que je n'avois été au Louvre à cause d'un grand rhume que j'avois eu. Il me dit que ce ne pouvoit être autre que moi qui eût parlé au roi de Vibrais, puisque c'étoit à moi qu'il avoit écrit. Je lui répondis que ce pouvoit être le maréchal de Turenne, le comte de Soissons ou le comte de Guiche qui avoient vu le billet et qui en avoient peut-être gâté le sens. Il m'en demanda la teneur. Je la lui dis, ajoutant que l'intention de Vibrais avoit été de vouloir avoir son congé promptement, de peur que le siège de Lamotte-au-Bois étant commencé, il ne le pût demander après de bonne grâce. Ensuite de cela, je le priai de s'éclaircir de celui qui avoit rendu un si méchant office à son beau-fils. Il me le promit, et trois jours après étant retourné dîner chez lui, il me dit qu'il avoit su que c'étoit le comte de Soissons qui avoit parlé au roi et qu'il étoit fort aise de n'avoir pas sujet de se plaindre de moi. Il me signa mes ordonnances. Huit ou dix jours après, Vibrais m'envoya un gentilhomme me dire qu'il vouloit tirer avec moi. Je lui mandai qu'il me trouveroit seul dans mon carrosse sur le chemin du Louvre et que je passerois par telle et telle

rué. Comme ce gentilhomme sortoit de mon logis, un garde des maréchaux de France y entra de leur part pour se tenir auprès de moi, et le lendemain ils nous firent embrasser, en lui ordonnant de me venir rendre visite].

[Le marquis de Vassé, son parent et qui étoit un des principaux à l'accommodement, me l'amena et après les premières civilités m'ayant tiré à part, il se voulut justifier à moi du rendez-vous que le gentilhomme de Vibrais et le garde des maréchaux s'étoient donné chez moi, me disant que ce procédé avoit été concerté dans une assemblée de famille, pour sauver en quelque façon l'honneur du pupille. Je lui dis que je tenois sa réputation égale devant et après le procédé, et il en convint avec moi.]

[La lettre de Vibrais ne paroît qu'une bagatelle, mais par la suite c'est un événement de conséquence. Ce sont de ces débuts dans le monde dont un jeune homme ne se relève jamais à moins que de faire des actions extraordinaires, et Vibrais n'en fit point depuis.]

Mais pour en revenir au siège de Lamotte-au-Bois, ce fut Castelnau qui le fit avec des troupes détachées de l'armée; on rasa cette place aussitôt qu'elle fut prise, et le 14 septembre le maréchal ayant nouvelle que les ennemis étoient campés à Vourmont et à Éclesberg (1), partit de Merville et marcha en diligence à eux. Voici l'ordre de la marche du 14 septembre, partant de Merville pour aller aux ennemis.

Deux gardes ordinaires de cent chevaux.

Deux cents mousquetaires commandés avec une charrette d'outils.

Quatre escadrons de grande garde, dont le dernier sera Vaubrun.

Cinq cents mousquetaires, savoir : trois cents de la pre-

(1) Wormhout.—Ekelsbeke.

mière ligne et deux cents Anglois de la seconde commandés par un mestre de camp.

Les dragons du maréchal de la Ferté à la tête de la première ligne de cavalerie de l'aile gauche, dont le dernier escadron sera un Lorrain.

Six pièces de canon et leurs munitions, ensuite les gardes françoises suivies des gendarmes.

Après cela, la seconde ligne de l'aile gauche de cavalerie, dont le premier escadron est du régiment Cardinal et le dernier est un Lorrain.

Le reste de l'infanterie de la première ligne.

Le gros canon et les munitions.

Toute l'infanterie angloise.

Le corps de réserve commandé par le comte de Lisbonne, dont le dernier escadron sera Nanteuil.

L'infanterie de la seconde ligne, à la réserve d'un bataillon qui restera à la queue du dernier régiment de la seconde ligne, qui est Hocquincourt.

La première et la seconde ligne de l'aile droite.

Un bataillon qui sera à la queue d'Hocquincourt.

Tous les chevaux de trousse marcheront derrière deux escadrons, qui seront Rochepaire et Melin.

Ensuite marcheront toutes les troupes du maréchal de la Ferté, et puis tous les chariots et charrettes qui seront escortés par trois bataillons des troupes de la Ferté et sept escadrons de Turenne commandés par Podevils, et sur le tout Pardaillan, un des lieutenants généraux de l'armée de la Ferté.

J'ai voulu mettre ici cet ordre de marche allant aux ennemis, pour montrer comment cela se faisoit dans un pays couvert et dans des chemins bordés d'ouatergans (1) à droite et à gauche.

(1) Watergans, fossés pleins d'eau.

Nous marchâmes dans cet ordre le 14 septembre. Véritablement sur l'avis qu'ils en eurent, les ennemis avoient repassé la Colme et s'étoient retranchés derrière. Nous arrivâmes la nuit à Lobergue (1), et le lendemain, 15, le maréchal, accompagné de Castelnau, de Créquy, d'Humières, du comte de Guiche et de moi, alla reconnoître les ennemis; et après s'être fait tirer trente ou quarante volées de canon (d'une desquelles l'écuyer de Castelnau eut la cuisse emportée et en mourut le jour même) il nous ramena tous dîner chez lui où il nous demanda nos sentiments sur l'attaque des ennemis en manière de conversation, car il ne tenoit jamais de conseil de guerre. Il n'y en eut pas un qui ne lui dît qu'après la marche que nous venions de faire et le bruit qui couroit dans l'armée que nous étions venus combattre les ennemis, il nous sembloit qu'on étoit engagé de le faire, et que quoiqu'il les trouvât autre part qu'il n'avoit cru et mieux postés la chose n'étoit guère plus difficile : qu'il pouvoit faire deux ou trois attaques et cependant leur dérober le passage de la rivière plus haut ou plus bas qu'eux.

Dans ce moment-là le comte de Ligneville, général des troupes lorraines qui étoient dans notre armée, entra dans la chambre, et le maréchal lui ayant dit le sujet de la conversation, Ligneville lui répondit qu'il ne pensoit pas qu'il y eût d'autre parti à prendre que celui de combattre. Tout cela n'ébranla point le maréchal, parce qu'il avoit la confiance qu'il devoit avoir en sa propre capacité; et loin de lui faire changer de dessein, il me commanda sur l'heure de retirer la garde de cavalerie et de faire remarquer du côté d'où nous étions venus. L'on verra par la suite qu'il eut raison, et ceci me donne occasion de parler des raisons qui pouvaient nous obliger tous à donner l'avis que nous donnâmes.

(1) Looberghe.

Nous pouvions le faire par vanité et pour avoir lieu de faire quelque action d'éclat qui pût avancer notre fortune. Nous pouvions encore craindre que le maréchal ne fût d'avis qu'on n'attaquât les ennemis; et, en ce cas-là, il nous eût été honteux à nous autres jeunes gens (1) d'avoir été plus prudents que notre général; et ce qui est peut-être véritable, c'est que quelques-uns de nous pouvoient fort bien prendre le parti que prit le maréchal, s'ils eussent été comme lui chargés de la grande affaire.

Nous allâmes donc ce jour-là camper à..... et le lendemain, 17 septembre, à Ouatte (2). En arrivant, nous prîmes le fort Rouge sur la rivière d'Aa, et nous le rasâmes.

Le 18, le maréchal envoya Schomberg (3) se saisir de Bourbourg que les ennemis avoient abandonné, et lui ordonna d'en rétablir les fortifications du mieux qu'il pourroit.

Pendant que Schomberg faisoit travailler à cette place, nous accommodions les chemins pour passer le canon et les bagages du côté de la mer, et nous faisons amas de farines et de poudres à Bourbourg pour un grand dessein, et qui ne doit avoir son effet que la campagne prochaine.

Le 28 septembre, nous partîmes d'Ouatte, et nous allâmes camper à Cappelbroug, et le 29, nous investîmes Mardick. En arrivant, on travailla à la circonvallation, et le 30 elle fut en état.

Le soir du 30, nous ouvrimus la tranchée à la place, et le 1^{er} octobre nous battîmes le fort de Bois : le 2, il se rendit : cependant la tranchée s'avançoit toujours, et Mardick

(1) Bussy est trop modeste. Il avait alors trente-neuf ans et demi et seulement sept ans de moins que le maréchal de Turenne.

(2) Watten.

(3) Frédéric-Armand Schomberg, maréchal en 1675. Il étoit calviniste et se retira en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. Il fut tué à la bataille de la Boyne en 1690.

capitula le 3 au soir, à condition que la garnison sortiroit le 4 matin (1).

Ce n'étoit plus ce Mardick de l'année 1646 (2), qu'une armée ennemie campée près de Dunkerque défendoit en relevant les gardes par le canal. Il n'y avoit plus alors que le corps de la place qui étoit de quatre petits bastions revêtus de brique, toute la grande enveloppe avoit été ruinée et l'armée navale des Anglois bouchoit le canal.

Ce fut là où le comte de Guiche, qui avoit fait cette campagne amitié avec le marquis de Créquy, me vint demander la mienne de sa part, je lui répondis, que quand Créquy feroit un pas pour cela, j'en ferois quatre; et je lui fis tous les autres compliments que méritent de pareilles avances : ensuite le comte de Guiche nous donna à dîner, et nous nous fîmes nous-mêmes les protestations d'amitié que nous nous étions fait faire.

Après avoir laissé le corps des Anglois dans Mardick, nous allâmes camper à Ruminghen où nous fîmes un fort grand séjour pour accommoder les chemins et les petits forts que nous tenions qui faisoient la communication d'Ardres à Bourbourg et à Mardick : nous garnîmes ces places de munitions de guerre et de bouche, et nous nous retirâmes ensuite dans les quartiers de rafraîchissement, attendant les quartiers d'hiver. Pour moi, j'en partis le 3 novembre, et je m'en revins à la cour qui étoit à Paris.

Dans ce temps-là, M. le Tellier m'envoya le contrôle du logement de la cavalerie en quartier d'hiver.

Cependant les années se passoient sans que je reçusse aucune grâce de la cour. Je voyois récompenser les créatures du cardinal qui ne lui avoient pas la plupart témoigné tant d'attachement que moi, ni servi le roi si utile-

(1) Cf. les *Mémoires de Turenne*, p. 486.

(2) Voy. *Mémoires*, t. I, p. 125 et suiv.

ment. Je croyois que le maréchal de Turenne me rendoit de mauvais offices , mais je m'étonnois que le cardinal me connoissant comme il le faisoit , ces mauvais offices fissent quelque impression sur son esprit : aussi n'étoit-ce pas cela seulement qui me nuisoit. La conduite de Nicolas Fouquet, surintendant des finances , avoit donné des ombres au cardinal , et ce premier ministre qui avoit su la liaison que l'abbé Fouquet avoit faite entre son frère et moi , ne me vouloit pas faire du bien , parce qu'il me croyoit dans d'autres intérêts que les siens.

Mais pour dire ceci avec ordre, il faut premièrement savoir qui étoit M. Fouquet.

Son père, de bonne famille de Bretagne, avoit été maître des requêtes du règne de Louis XIII ; employé par le cardinal de Richelieu comme un homme qui vouloit faire fortune *in ogni modo*, mais qui mourut trop jeune pour recueillir le fruit de son dévouement. Nicolas Fouquet, son fils, avec peu de bien avoit épousé N... de Castille qui en avoit beaucoup, avec lequel il avoit acheté une charge de maître des requêtes, et puis celle de procureur général au parlement de Paris, pendant la guerre civile de 1650. Dans cet emploi il s'étoit rendu considérable au cardinal Mazarin, et cela secondé de l'abbé, son frère, l'avoit fait surintendant des finances à la mort du marquis de la Viéville. Ce progrès si prompt de sa fortune lui faisoit dire qu'il ne falloit que vouloir fortement les choses et s'y appliquer pour les faire réussir : il avoit l'esprit fin et délicat, plein d'ambition et de vanité, songeant à de grandes choses, par le beau jeu et les amorces que lui avoit faits la fortune ; [mais né pour les bagatelles. Il avoit mauvaise mine et l'air bas]. Il avoit l'inclination si forte aux bâtimens, qu'il avoit travaillé à sa maison de Vaux dans le temps qu'il avoit peine à vivre. Véritablement lorsqu'il fut surintendant des finances, il passa en dépenses à cette maison, à sa table et à toutes choses, non-seulement ses

prédécesseurs surintendants, mais encore la magnificence des rois qui avoient régné jusqu'alors. On étoit son pensionnaire, [son espion], sitôt qu'on vouloit l'être; et la honte de ce métier n'avoit pas rebuté la plupart des grands seigneurs de la cour d'être à ses gages : les gens qui achetoient de grandes charges, dispoient de sa bourse, pourvu qu'ils voulussent prendre des liaisons avec lui : ainsi il ne se faut pas étonner si le cardinal qui voyoit tout cela n'étoit pas satisfait de sa conduite.

Lorsque j'achetai la charge de mestre de camp général de la cavalerie, M. Fouquet prit une promesse de vingt mille livres que j'avois du prince de Condé, et de vieilles ordonnances de mes appointements de lieutenant de roi qui se montoient à dix mille livres, et m'envoya dix mille écus. Pour ce plaisir-là qu'il me fit et des marques de son amitié qu'il me fit espérer, il exigea de moi une promesse écrite et signée de ma main de lui vendre ma charge dans trois ans, sous le bon plaisir du roi, pour les quatre-vingt-dix mille écus qu'elle coûtoit, et il me promit respectivement par le même billet de m'aider de son crédit et de son argent pour entrer dans une grande charge de la maison du roi ou dans un gouvernement de province, en sortant de ma charge de mestre de camp général. Son dessein étoit de faire tomber cette charge entre les mains de celui qui épouserait sa fille. Ensuite de cette promesse, il me fit mille protestations d'amitié; et non-seulement il m'assura qu'il me ferait bien payer de mes appointements, mais encore que je recevrais de lui toutes les grâces qu'on peut espérer d'un surintendant dont on est ami. Cependant M. Fouquet ne me trouvant ni espion, ni flatteur, ni valet, et lui semblant que je lui manquois de respect de ne vouloir être que son ami, il ne me faisait pas payer du quart de mes appointements. Il arriva encore pour achever de me mettre mal avec lui, qu'il devint amoureux de madame de Sévigné, ma cousine et ma bonne amie, et que celle-ci n'é-

tant pas favorable à ses vœux , il s'en prit à moi , me crut bien avec elle et ne put pas s'imaginer qu'une jeune dame pût résister aux grâces qui accompagnent les surintendants , si elle n'étoit prévenue d'une grande passion. Quelque temps après , elle le désabusa sans qu'il lui en coûtât la moindre faveur : il changea son amour en estime pour une vertu qui lui avoit été jusque-là inconnue , mais il ne changea pas sa dureté pour moi , et quand elle lui parloit quelquefois de mes intérêts , il lui répondoit qu'on ne me voyoit point. Elle lui répliquoit que s'il avoit besoin de ses amis , je me rendrois plus assurément auprès lui que tous ses courtisans si assidus. Il lui répondoit que ces jours de bataille où l'on avoit besoin des gens n'arrivoient jamais ou tout au plus n'arrivoient qu'une fois en la vie.

Voilà l'état où j'étois à la fin de 1657 avec le surintendant Fouquet , que le cardinal haïssoit fort ; et dans la haine duquel il m'enveloppoit ; de sorte que sans qu'il y eût de ma faute , j'étois abîmé des deux côtés.

Je sentois toutes ces injustices avec toute l'impatience qu'on peut s'imaginer dans un homme qui n'en voudroit faire pour quoi que ce fût , mais j'espérois que le cardinal , qui (à ce que je pensois) ne me laissoit sans récompense , que parce que je ne l'accablois pas d'importunités comme les autres , seroit enfin touché de ma manière honnête d'agir avec lui , ou du moins que le roi , qui par tout ce qu'on lui voyoit faire et dire alors , promettoit d'être un jour le plus juste prince de la terre , seroit bientôt ma ressource , et reconnoîtroit les services que j'avois rendus à l'État pendant vingt-quatre ans. Outre la douceur de ces espérances , j'avois encore celle de l'amour de madame de Montglas qui faisoit une grande diversion à mes déplaisirs : son cœur dont j'étois assuré me consolait de ma mauvaise fortune.

1658.

Brouille de Bussy avec madame de Sévigné. — Bussy à l'armée de Flandre.—Siège de Dunkerque.—Mort du maréchal d'Hocquincourt. — Dispositions de Turenne pour la bataille. — Bataille des Dunes, où Bussy se signale. — Duel de Créquy et de Gadagne.—Lettre de Mazarin à Bussy. — Observations sur les historiens et les gazetiers. —Prise de Dunkerque.—Siège de Bergues.—Bravoure de Louis XIV. — Maladie du roi.—Inquiétudes de Mazarin et intrigues à la cour. — Lettre de Bussy à Mazarin. — Lettres de Mazarin, du comte de Soissons. — Bussy tombe malade et se rend à Dunkerque, puis à Calais. — Détails sur la maladie du roi. — Madame de Fiennes est chassée et le comte de Guiche exilé. — Mort de Castelnau. — Siège de Gravelines. — Conversation de Bussy avec Mazarin. — Exil de diverses personnes. — Crimes et supplice d'un courrier de Bussy à Mazarin.—Lettre de Mazarin. — Affaires de Bussy avec Fouquet et son frère.—Madame de Sévigné.

Le maréchal de Turenne étant parti de Paris dès les premiers jours de mai 1658, pour aller assembler l'armée aux environs d'Amiens, je l'aurois suivi si j'eusse eu l'argent qu'il me falloit pour ma campagne; mais ne touchant presque rien de mes appointements et ne trouvant plus personne qui me voulût prêter (1), [je ne savois que faire, lorsque Jacques Neucheze, évêque de Châlon, oncle de ma première femme, vint à mourir. Il lui avoit donné par contrat de mariage dix mille écus payables après sa mort, et autant à ma cousine de Sévigné, qui étoit aussi sa nièce, et qui m'avoit proposé quelques jours auparavant de traiter de cette succession avec elle, parce que, me dit-elle, elle seroit bien aise d'avoir une terre de l'évêque qui joignoit les siennes. Je me ressouvins de ma conversation et je

(1) Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de l'alinéa, n'avait jamais été imprimé.

crus que madame de Sévigné seroit ma ressource infaillible en cette rencontre. J'envoyai un gentilhomme à moi, lui proposer de me faire trouver 10,00 francs sur cette succession ; elle reçut fort bien cette proposition et témoigna beaucoup de joie d'être en état de me faire plaisir. Cependant lorsqu'elle en eut parlé à l'abbé de Coulanges, son oncle, qui avoit bien soin de ses affaires, celui-ci qui ne m'aimoit pas autant que je faisais sa nièce, lui dit qu'il falloit envoyer en Bourgogne pour avoir de certains éclaircissements qu'il disoit absolument nécessaires. Elle me fit savoir cette réponse ; je lui mandai que pendant que les nouvelles de Bourgogne arriveroient, ce que je ne pouvois attendre, parce que notre armée venoit d'investir Dunkerque, je lui donnerois, si elle vouloit, des ordonnances de mes appointements jusqu'à la somme de 10,000 écus avec un billet au surintendant, son bon ami, par lequel je le priois de la faire payer sur cela de ce qu'elle m'auroit prêté, en cas que je mourusse à l'armée. Elle refusa ce parti, disant qu'elle ne vouloit pas demander de l'argent au surintendant et qu'elle n'en pouvoit pas trouver ailleurs ; et là-dessus m'étant adressée à madame de Montglas, celle-ci me donna ses diamants sur lesquels ayant trouvé deux mille écus, je partis au désespoir que ma cousine et ma bonne amie qui devoit prendre plus d'intérêt que personne à mon élévation, ne m'eût pas fait trouver ces mille pistoles, comme elle pouvoit aisément et avec sûreté. Cette affaire me toucha vivement ; j'avois tellement compté sur madame de Sévigné en toutes rencontres, que trouvant qu'elle me manquoit en celle-ci, qui étoit une des plus considérables de ma vie, il me parut qu'elle m'avoit trompé en me promettant son amitié, et sur cela, je crus être bien fondé de lui ôter la mienne] .

Pour revenir à la guerre de cette campagne, il faut reprendre la chose de plus haut et savoir qu'en l'année 1656 les Espagnols avoient concerté avec Cromwell, protecteur

d'Angleterre , un traité par lequel entre autres conditions l'attaque de Calais par armes communes étoit stipulée ; que cette place devoit demeurer aux Anglois , et qu'en attendant la prise , Dunkerque leur devoit être remis entre les mains comme par forme de nantissement. Il faut encore savoir que quelque différend ayant arrêté la conclusion de ce traité , le cardinal Mazarin avoit habilement pris cette conjoncture pour faire un traité avec Cromwell sur le modèle de celui des Espagnols , par lequel il nous devoit aider à prendre Dunkerque , et nous le devions rendre après l'avoir pris.

Cette entreprise étoit aussi difficile qu'on en fit jamais. Attaquer Dunkerque avant que d'avoir pris Bergues , Furnes et Nieuport , c'étoit être assiégé en faisant un siège : car toutes ces places faisoient une circonvallation autour de Dunkerque. Les attaquer aussi les unes ou les autres , c'étoit avertir les ennemis de se précautionner sur Dunkerque et ainsi rendre cette place imprenable , ou du moins en retarder fort la prise. L'attaquer à la fin de mai , il n'y avoit point encore de fourrages du côté de la mer : attendre plus tard , c'étoit donner loisir aux ennemis de défendre leurs canaux en corps d'armée , c'est-à-dire hasarder une bataille en lieu désavantageux. Cependant le cardinal ayant fait humainement tout ce qui se pouvoit faire pour surmonter ces obstacles et se confiant en sa fortune , avoit chargé le maréchal de Turenne d'assiéger Dunkerque. Celui-ci partit donc d'Amiens le 14 mai , et marcha avec l'armée qu'il commandoit du côté du vieux Hesdin et Auchy-les-Moines , d'où il étoit en passe de continuer , comme il fit , sa route vers Dunkerque par Merville et ne laissoit pas de donner jalousie en plusieurs endroits aux ennemis , qui pour devoir tirer diverses conséquences de sa marche n'en formèrent pourtant qu'un jugement , savoir , que le roi (justement irrité contre deux rebelles de son royaume , qui par une infidélité sans

exemple s'étoient saisis de Hesdin après la mort de Belle-Brune qui en étoit gouverneur) avoit résolu de le reprendre de force et de donner chaleur par l'approche de son armée à une négociation qu'il avoit toujours entretenue avec eux dès qu'ils avoient donné les premiers signes de leur rébellion. Ces rebelles étoient : la Rivière, lieutenant de roi et Fargues, major (1); le premier, un fort brave gentilhomme, mais de petit sens; l'autre, sans naissance, avec beaucoup d'esprit et de fermeté.

Véritablement, ce n'étoit pas sans raison que les ennemis étoient persuadés de notre dessein sur cette place : ils trouvoient ce crime si noir et d'une conséquence si dangereuse, que bien que notre armée passât outre ils ne pouvoient encore se désabuser.

Cependant, le maréchal de Turenne arrivant près de Béthune chargea le marquis de Créquy, qui en étoit gouverneur, d'envoyer des partis de sa garnison au delà de la rivière du Lys pour apprendre des nouvelles, et sur ce que l'un d'eux lui rapporta, qu'il y avoit un corps de troupes au Mont-Cassel, il s'imagina que ce pourroient être des gens qui, sur l'opinion du siège de Hesdin, auroient eu ordre de marcher de ce côté-là. Sur cela, il détacha le marquis de Créquy avec un corps de troupes pour enlever celles qui étoient au Mont-Cassel, le suivit avec quelques régiments et laissa venir l'armée après lui, avec ordre à la cavalerie de laisser à Montreuil la plus grande partie de leurs bagages. Il prit en arrivant à Cassel ce qu'il y trouva d'ennemis, et y séjourna pour y attendre les équipages et l'artillerie qui ne l'avoient pu joindre à cause des pluies

(1) Fargues fut arrêté et pendu en 1665. Le récit que Saint-Simon a fait de son procès et de sa condamnation a été complètement réfuté, d'abord dans les *Pièces intéressantes pour servir à l'histoire*, publiées par Laplace et dans les notes du tome V (p. 435) de l'édition des *Mémoires*, donnée par M. Chéruel.— Cf. Montglas, année 1558.

continuelles qui avoient rompu les chemins. L'après-dinée du 22, il fit marcher la seconde ligne droit à Bergues, et le 23, il la suivit avec les autres troupes et il arriva sur le midi devant cette place, d'où il reconnut le pays d'entre Dunkerque et Bergues si fort inondé par les écluses, que les ennemis avoient lâchées, qu'il sembloit impossible d'assiéger l'une ou l'autre de ces places, d'autant que les eaux empêchoient la communication de l'armée avec Mardick qui étoit absolument nécessaire.

Cependant ces difficultés ne le rebutant point, il prit une redoute sur la Colme que les ennemis appeloient la redoute de Bentismuler et découvrit ensuite un chemin vers Mardick, lequel véritablement étoit tout rompu.

Le 24 mai, il fit prendre à chaque cavalier une fascine pour réparer le chemin, et ayant avec cela pris quelque infanterie il marcha vers le canal de Bergues à Dunkerque, sur lequel il prit un grand fort que les ennemis n'avoient pas encore bien achevé, mais sans lequel n'ayant pas Bergues il ne pouvoit assiéger Dunkerque.

Le 25, il fit prendre à l'armée ses postes autour de Dunkerque et prit son quartier dans les Dunes, du côté de Nieupoort.

La flotte angloise, composée de dix-huit à vingt voiles, tenoit la mer.

Le 26, on commença à faire des ponts sur les canaux pour la communication des quartiers, et en même temps on commença les lignes.

On fit une estacade sur l'étran (1), du côté de Nieupoort, qui entroit dans la mer à marée basse.

Le pain de munition, l'avoine, le foin et toutes les munitions de guerre nous venoient de Calais dans les barques angloises, et lorsqu'on en eut suffisamment pourvu le camp, on ouvrit la tranchée la nuit du 4 au 5 juin.

(1) Étrain ou estran. On nomme ainsi une côte plate et sablonneuse.

Le 7, sur les quatre heures du soir, les ennemis firent une grande sortie, du côté de l'étran, de cinq ou six cents chevaux et de mille hommes de pied sur la tranchée. Le comte de Soissons, le marquis de Créquy et le comte de Guiche y coururent et firent bien leur devoir : les deux premiers y eurent leurs chevaux tués sous eux, et le dernier la main percée d'un coup de mousquet.

Deux jours après, j'arrivai au camp.

Le 12 juin, le maréchal d'Hocquincourt que sa mauvaise étoile avoit jeté parmi les ennemis, vint reconnoître nos lignes et pousser nos gardes avec cent cinquante officiers ou volontaires. Humières, lieutenant général de jour, et le comte de Soissons, de qui le régiment de cavalerie étoit de garde en deux escadrons, y coururent et faillirent à y être pris : car ils attendirent trop tard à faire retirer la garde et firent une fois ferme au delà d'un petit fossé au lieu de le mettre devant eux : et cela ne manque jamais d'arriver à tous les jeunes officiers qui sont braves ; quand il faut qu'ils se retirent devant les ennemis, ils ne trouvent point de différence entre la retraite et la fuite ou du moins, ne la sachant pas, ils payent de courage.

Du Bourg, page de Humières, fut pris derrière lui, Molondin, bon officier, mestre de camp du régiment des gardes suisses, qui étoit campé du long de la ligne en cet endroit, proposa au comte de Soissons, son colonel général, de faire sortir vingt Suisses et de les mettre derrière une dune qui flanquoit le chemin par où venoient les ennemis. Le comte y consentit, et un moment après ces Suisses ayant fait une décharge, le maréchal d'Hocquincourt reçut un coup de mousquet dans le ventre, dont il alla mourir une heure après dans une petite chapelle où ses gens le portèrent.

Le même jour, le maréchal de Turenne ayant remarqué deux dunes assez proches du quartier du roi, dont si les

ennemis se saisissoient ils nous pourroient incommoder, résolut de les occuper ; et pour cet effet il y fit travailler incessamment l'infanterie , à laquelle il vouloit commettre ce poste.

Le lendemain , 13 , l'armée des ennemis se vint camper dans les dunes à trois quarts de lieue de nous. L'après-dinée le maréchal de Turenne étant monté à cheval , et moi avec lui , nous allâmes sur le chemin de Furnes où nous primes le régiment de la Vilette qui avoit la garde de ce côté-là , et avec lui nous avançâmes le plus que nous pûmes. Le maréchal ayant entre autres choses remarqué que les ennemis avoient fait un pont sur le canal de Furnes, ne douta point qu'ils ne voulussent bientôt attaquer nos lignes ; et sur cela il revint tout court au camp , résolu de leur donner bataille le lendemain.

Pour cet effet , il ordonna quatorze compagnies des gardes françoises pour la garde des tranchées et six escadrons à la queue , et Pradel , capitaine aux gardes et lieutenant général , pour commander cela . .

Il ordonna deux régiments d'infanterie et quatre escadrons , sous Marins , lieutenant général , pour la garde du camp.

Il fit l'ordre de bataille ainsi :

Treize escadrons à la première ligne de l'aile droite , savoir : deux du régiment Royal , deux de Gramont et de Guiche , un de Gassion , deux de Turenne , un de Poduils , un de Bouillon , deux de la Vilette , un du Coudray-Montpensier et un d'Espence.

Treize escadrons à la première ligne de l'aile gauche , savoir : un de l'Altesse , deux du Grand Maître , un de Villequier , un de Rouvray , un de Saint-Lieu , un de Castelnaud , un de Broglia et cinq de Lorrains.

Entre ces deux ailes il y avoit onze bataillons , savoir : un des gardes françoises , deux des gardes suisses , un de Picardie , un de Bout-du-Bois , deux de Turenne et quatre

d'Anglois. Ceux-ci voulurent avoir la gauche de l'infanterie, et quoiqu'elle appartint de droit au régiment de Picardie le maréchal fit entendre raison à ce régiment, et ne voulut pas en cette rencontre mécontenter un corps aussi considérable que celui des Anglois.

A la seconde ligne de l'aile droite, il mit dix escadrons, savoir : deux de la Reine, un de Cœuvres, un d'Équancourt, un de Mancini, un de Rohan, un de Roye, un de Melin, un de Marcillac et un de Rochepaire.

A la seconde ligne de l'aile gauche il mit neuf escadrons, savoir : un de Saint-Simon, un de Genlis, un de Torigny, un de Belin, un de Coaslin et quatre de Lorrains.

Entre ces deux ailes étoient sept bataillons : un de Piémont, un de Rambures, un de la Marine, un d'Espagny et trois d'Anglois.

Le corps des gendarmes étoit entre les deux lignes d'infanterie ; il étoit composé de sept escadrons : un des gendarmes du Roi, un des cheveu-légers de la garde, un des gendarmes Écossois, un des gendarmes et cheveu-légers de la Reine, un des gendarmes et cheveu-légers du duc d'Orléans, un des gendarmes du Cardinal et un de ses cheveu-légers.

Le corps de réserve étoit composé de quatre escadrons, savoir : un de Richelieu, un de Soissons, un de Nogent et un de Lorrains.

Toutes les troupes destinées pour la bataille pouvoient faire six mille chevaux et neuf mille hommes de pied.

Le jour d'une bataille, le premier officier général choisit, et ainsi des autres suivant leur ancienneté ; c'est-là l'ancien ordre de la guerre. Cependant, Créquy, Humières, Varennes, Gadagne et Bellefons, dont les provisions étoient du même jour et qui devoient tirer au sort (comme cela se pratiquoit auparavant par un méchant usage) eurent leurs postes prescrits par le maréchal qui avoit accoutumé

de donner les emplois aux gens suivant le talent qu'il leur connoissoit. Et, en effet, il me paroît fort juste qu'un général, chargé des événements, choisisse pour l'exécution des personnes suivant la capacité qu'il sait qu'elles ont, et qu'il ne s'attache pas à un rang que le hasard ou la faveur leur a peut-être fait avoir.

Le maréchal donna donc à Créquy et à Humières la première ligne de l'aile droite à commander ; à Varennes la première ligne de l'aile gauche, sous Castelnau ; à Gadagne la première ligne de l'infanterie, et il envoya Bellefons dans le fort de Bergues, qu'il remit pourtant après à la tête de la seconde ligne de l'infanterie.

Equancourt fut commandé pour être à la tête de la seconde ligne de l'aile droite, et Schomberg à celle de l'aile gauche.

La Salle, sous-lieutenant des gendarmes du roi, fut destiné pour être à la tête de la gendarmerie, et Richelieu à la tête du corps de réserve.

Ces ordres étant donnés, le maréchal me commanda de faire venir au quartier du roi toute la cavalerie qui étoit du long de la ligne delà les canaux, et fit le même commandement pour l'infanterie aux majors de brigades.

Ensuite il donna charge à Física d'aller trouver Locar (1), général des Anglois, de lui dire de sa part de se préparer pour le lendemain à la bataille, et ensuite les raisons qu'il en avoit. Locar lui dit qu'il s'en fioit bien au maréchal, et qu'au retour du combat il s'informerait de ces raisons.

Comme le maréchal se disposoit à se reposer sur la dune, Talon, intendant, lui montra une lettre qu'il venoit de recevoir de la part du cardinal, par laquelle ce ministre lui mandoit que le maréchal en savoit plus que lui, mais que s'il osoit dire son avis en cette rencontre, il lui sembloit qu'il falloit donner bataille. Le maréchal fut

(1) L o ckhart, neveu de Cromwell. Il étoit ambassadeur d'Angleterre

bien aise que la résolution qu'il avoit prise fût autorisée par le sentiment du cardinal.

Talon s'étant retiré d'auprès du maréchal me vint montrer cette lettre : car il étoit fort de mes amis.

Le maréchal n'ayant plus rien à faire, s'enveloppa de son manteau et se coucha sur le sable, et moi auprès de lui. Une heure après, on le vint éveiller, en lui amenant le page de Humières qui avoit été pris derrière son maître le jour d'auparavant, et qui venoit de se sauver du camp des ennemis. Ce petit garçon qui avoit bon sens, dit au maréchal que les ennemis ne se défiant point de lui l'avoient laissé promener par tout leur camp ; qu'ils n'avoient point encore de canon, ni toute leur infanterie, mais que le bruit étoit parmi eux que cela arriveroit dans deux ou trois jours et qu'aussitôt après ils attaqueroient nos lignes : qu'ils s'étoient toujours avancés pour donner courage aux assiégés et ralentir nos attaques par leur présence. Le maréchal se fit répéter la nouvelle du canon, nous disant que s'il eût encore été à se résoudre à la bataille, cela l'y auroit déterminé, et après il se recoucha pour se reposer seulement : car j'ai trop bonne opinion de lui, pour croire qu'ayant une bataille à donner six heures après, où sa vie étoit la moindre chose dont il s'agit, il pût dormir aussi tranquillement, que si le lendemain il n'eût eu rien à faire : et quand on vient nous conter que le jour de la bataille d'Arbelles, on eut peine à éveiller Alexandre, je crois que si cela fut, il faisoit semblant de dormir par vanité, ou qu'il étoit ivre (1). Pour moi qui suis naturel, je ne dormis qu'une heure. Après qu'on m'eût éveillé, je ne pus

(1) Il est assez curieux de comparer cette opinion avec un passage du *Mémorial de Sainte-Hélène* sur le même sujet. Je dois dire que Napoléon qui, comme on sait, s'étoit endormi profondément avant la bataille d'Austerlitz, est d'un avis tout contraire à celui de notre auteur. Voy. *Mémorial*, 21 mars 1816.

me rendormir, et ne sachant que faire je m'en allai à ma hutte me faire raser. Quand cela fut fait, le jour approchant, je montai sur un cheval que le comte de Soissons me prêta; (car j'étois arrivé en poste au camp, et j'avois laissé mon équipage à Montrenil avec la plupart de ceux de l'armée). Je trouvai le régiment Royal à cinq cents pas de ma hutte qui ne faisoit que d'arriver de son camp. Je me mis à sa tête; et comme j'étois près de sortir de la ligne, le maréchal de Turenne arriva accompagné de Créquy, d'Humières et de beaucoup de volontaires. « Où se mettra monsieur de Bussy aujourd'hui? me dit-il. — A la tête du régiment Royal, monsieur, lui répondis-je, je n'ai point d'autre poste à prendre que celui-là, si vous le trouvez bon. — Volontiers; ajouta-t-il; mais c'est que M. de Créquy doit commander l'aile droite. — Nous nous accorderons bien tous deux, monsieur, » lui répliquai-je; et sur cela, le maréchal passa outre.

[Je m'attendois que Créquy, qui m'avoit fait demander mon amitié la campagne dernière par le comte de Guiche, se trouvant fort honoré de me commander, n'en abuseroit pas et m'en feroit un petit compliment qu'il ne devoit pas seulement à son ami plus ancien lieutenant général que lui de quatre ans, mais même à un qui eût été fait après lui; cependant soit que la grandeur de son emploi occupât tout son esprit, soit que d'autres soins plus pressants l'empêchassent alors de savoir vivre, il ne me dit pas un mot.]

Nous avons fait sept lignes de nos treize escadrons, parce que les dunes nous pressant sur la gauche et les petits ouatergans sur la droite, nous n'avons de place que pour deux escadrons de front. A dix pas devant moi marchoient en deux petits corps cent hommes d'infanterie du régiment de Montgomery, commandés par deux braves capitaines, l'Estan et Bénac.

Nous avons cinq pièces de campagne entre cette infan-

terie, et le régiment de Bretagne infanterie étoit à la queue de nos escadrons pour nous en servir aux occurrences. En cet ordre, nous marchâmes au petit pas, et le bataillon des gardes françoises se réglant sur nous, le reste de la ligne chacun sur sa droite, on eût tiré au cordeau notre avant-garde, quoique les dunes dans lesquelles elle étoit empêchassent de se voir.

Un moment après, faisant réflexion sur la manière dont nous allions attaquer les ennemis, il me parut que si nous faisons passer le régiment de Bretagne sur notre droite au delà des petits fossés, il pourroit faire sa décharge en flanc sur la cavalerie du prince de Condé, qui avoit l'aile gauche de l'armée d'Espagne, et qu'ensuite j'en aurois meilleur marché. Je proposai la chose à Créquy, lequel en demeura d'accord et envoya dire à l'Escouet, lieutenant colonel de ce régiment, brave gentilhomme, de s'avancer avec son régiment. [Après cela, s'étant ressouvenu que les grands capitaines haranguoient leurs soldats avant le combat, il se retourna et commença par nous dire avec un visage aimable : « Je ne doute pas, messieurs, que vous ne fassiez aujourd'hui votre devoir. — Eh ! vous vous moquez, lui dis-je, de vouloir prôner ces gens-ci. Il n'y en pas un qui ne soit aussi vieux soldat que vous. » La réflexion qu'il fit aussitôt sur le tour ridicule que je pouvois donner à sa harangue, la lui fit supprimer, et retournant brusquement son cheval, il prit sur la gauche dans les dunes et je ne le revis plus depuis dans le combat.]

Dans ce temps-là, il passa devant moi un homme à cheval assez bien fait venant de la gauche, qui dit tout haut que Castelnau avoit déjà battu les ennemis à son aile. Moi qui ne savois pas la disposition de l'armée d'Espagne, je crus que le maréchal de Turenne avoit envoyé ce cavalier à la droite pour donner de l'émulation aux troupes par ce discours, et un autre à la gauche pour dire que nous avions battu le prince de Condé à la droite ; cependant je

relevai la nouvelle devant les officiers qui étoient auprès de moi comme si je l'eusse crue.

J'ai déjà dit que l'opinion que les ennemis avoient eue que leurs approches de nos lignes animeroient les assiégés et nous les feroient attaquer plus mollement, les avoit obligés de s'avancer avant que leur artillerie fût arrivée et une partie de leur infanterie, dans la confiance que nous ferions comme à Valenciennes, où nous les avons vus devant nous dix jours durant sans aller à eux ; de sorte que lorsqu'ils nous virent sortir de nos lignes ce matin-là, ils furent extrêmement surpris, et il n'y eut pas un soldat de notre aile qui ne jugeât à leur contenance embarrassée et qui ne dît que c'étoient des gens battus : notre canon éclaircissoit fort les rangs de leur cavalerie, et le prince de Condé avoit fait mettre ventre à terre à ses enfants perdus.

Quand le régiment de Bretagne se vint mettre à notre droite, le prince fit faire un même mouvement à un régiment d'infanterie que nous vîmes descendre de la dune qui étoit à sa droite.

Pour l'aile droite qu'avoient les Espagnols, elle étoit sur des hautes dunes qui formoient un croissant, dont la pointe droite avançoit bien plus que la gauche ; et ce fut la raison pour laquelle Castelnau les rencontra un peu avant que nous en vinssions aux mains avec le prince de Condé.

Comme je fus à deux cents pas des ennemis, je trouvai un fossé qui, bien qu'il fût petit, ne laissa pas de désordonner mes escadrons en le passant. Je crus que les troupes du prince ne perdroient pas un si beau temps de me charger : cependant, bien loin de le faire, leurs enfants perdus se levèrent, firent une méchante décharge par manière d'acquit, dont ils ne blessèrent personne, et, jetant les armes bas, s'enfuirent au travers de leur cavalerie : leurs deux premiers escadrons firent la même chose, mais sans tirer un coup de pistolet ; de sorte que nos gens, re-

doublant de chaleur par la fuite des ennemis comme il arrive d'ordinaire, lâchèrent la bride après eux. Pour moi qui me doutai bien que la chose n'en demeureroit pas là, et particulièrement avec le prince, qui avoit en pareilles rencontres des ressources que les autres n'ont pas, j'empêchai que l'escadron de main droite, à la tête duquel j'étois, ne se débandât; mais celui de main gauche et celui qui le suivoit le firent avant que j'y pusse mettre ordre. Véritablement le prince, accompagné de Coligny, de Bouteville et de Meille, personnes de qualité et de mérite, qu'il avoit auprès de lui, revint à la tête de deux escadrons qui, trouvant les nôtres en désordre, les ramenèrent battant deux cents pas. Voyant que l'orage venoit fondre sur moi et m'étant aperçu dans ce temps-là que je n'avois plus que trois escadrons, je me jetai sur la droite où le terrain s'élargissoit un peu et faisoit comme un coude du côté des ennemis. Je fis faire un demi-caracol à mes escadrons pour faire tête au chemin et pour le laisser libre aux fuyards et je marchai au prince, que j'allois charger en flanc, lorsque le bataillon des gardes françoises, qui étoit sur la dune joignant le chemin et qui faisoit comme une espèce d'amphithéâtre, fit sa décharge sur le prince, dont je pense qu'il n'y eut pas un coup qui ne portât. Le cheval du prince fut tué, ses officiers généraux pris et la plupart blessés; ce qui put se sauver le fit; mais comme les gardes françoises me virent marcher la tête de leur côté, ils prirent mes escadrons pour des ennemis et détachèrent une manche de mousquetaires qui, venant à moi, m'alloient faire essuyer une rude salve si je ne m'eusse fait connoître. Ce fut là où nous nous rencontrâmes, Gagne et moi, et où, après nous être embrassés, chacun de nous s'en retourna achever ce qui lui restoit à faire.

Mes cinq escadrons étoient fort diminués; on m'avoit tué et blessé quelques gens, et beaucoup s'étoient retirés avec les prisonniers qu'ils avoient faits. Dans ce temps-là,

m'apercevant qu'un régiment d'infanterie des ennemis tâchoit à regagner le pont qu'ils avoient sur le canal de Furnes. je coupai droit à ce pont, où je fus plus tôt que lui, et je pris ce régiment tout entier : c'étoit celui que le prince de Condé avoit fait descendre de la dune pour l'opposer au régiment de Bretagne.

Mais pour revenir aux huit escadrons qui manquoient à l'aile droite, il faut savoir que Créquy les avoit pris avant le combat et qu'il les avoit postés dans les dunes pour prendre son parti avec eux, [ou pour l'expliquer en sa faveur autant qu'il se peut, pour en faire comme le duc de Guise à la bataille de Dreux, en cas que j'eusse été battu. Cependant j'en courois grand risque, sans les gardes françoises, et je doute fort que ce grand restaurateur de combats se fût alors fort empressé pour me tirer d'affaire. Il ne fut pas à cette peine ; mais dès qu'il vit le désordre des ennemis, il passa dans les dunes entre nos bataillons et fut un des premiers à la poursuite].

Du côté de l'aile gauche, voici comment la chose se passa :

Les Anglois, à la tête desquels étoit milord Locar, grimpèrent à la dune sur laquelle étoit le régiment espagnol de don Gaspard Boniface, et, s'animant par des cris, le second rang soutenoit le premier avec la crosse du mousquet, et ainsi des autres ; cependant, avec toute leur hardiesse, ils eussent été battus si notre cavalerie de l'aile gauche, qui étoit sur l'estran, n'eût passé par derrière la dune et pris les Espagnols à revers, dont il en fut tué cinq cents en cet endroit.

Don Juan d'Autriche fit une grande faute de ne point mettre de cavalerie sur l'estran, et sa raison, à ce qu'on me dit, fut que lorsqu'il avoit mis son armée en bataille la marée étoit haute et que le canon de l'armée navale des Anglois donnoit dans les dunes et pouvoit incommoder ses escadrons ; mais il falloit faire, ce qu'on appelle, la

guerre à l'œil et , les choses changeant, changer les ordres : et c'est à quoi n'eût pas manqué le prince de Condé en pareille rencontre.

On ne peut pas mieux sortir d'une méchante affaire qu'il fit de celle-ci. Lorsqu'il revint à la charge en personne, il savoit que les Espagnols étoient battus à la droite ; cependant , sans les gardes françoises , je ne fais point de doute qu'il ne fût entré dans Dunkerque avec toute sa cavalerie, ce qui eût été une des plus extraordinaires actions qui se fût jamais faite, qui est de secourir la place après avoir perdu la bataille.

Castelnau fit fort bien son devoir et Varennes sous lui ; le comte de Soissons, la pique à la main, à la tête des gardes suisses, rompit l'infanterie qu'il chargea. Pour le maréchal de Turenne, il fut toujours derrière la première ligne de notre infanterie, d'où il pouvoit voir tout ce qui se passoit dans les dunes et y remédier en cas de besoin ; car pour les deux ailes de cette ligne il falloit qu'il s'en reposât sur la conduite de ceux qui les commandoient : il lui étoit impossible de les voir.

Si nous eussions perdu cette bataille, il n'y a jamais eu une défaite si générale qu'eût été la nôtre ; nous étions au milieu des places des ennemis, enfermés de la mer et des canaux (1).

Sur le midi nous rentrâmes dans les lignes et j'allai dîner chez le maréchal : je le trouvai avec la joie que méritoit un si heureux succès.

[Créquy se trouva à ce dîner, et je ne pouvois assez admirer l'effronterie avec laquelle il disoit au maréchal devant moi, tantôt que nous avions été ensemble à la charge, tantôt que nous avions failli à prendre le prince de Condé, m'intéressant toujours dans l'honneur qu'il se faisoit, afin

(1) Voy. Sur cette bataille les *Mémoires* de Turenne, p. 496 et suiv. et de Montglas, dont le récit est conforme à celui de Bussy.

de s'attirer mes louanges ; il s'approcha une fois du maréchal pour lui dire, comme s'il n'eût pas voulu que je l'eusse entendu, que j'avois fait merveilles. Tout cela ne me put toucher le cœur, et, me contentant du témoignage de ma conscience qui ne me faisoit pas tant d'honneur que Créquy, j'aimai mieux hasarder de l'obliger à se dédire que de lui rendre des louanges que je ne croyois pas qu'il méritât.]

Chacun à cette table contoit ce qu'il avoit fait de beau et même ce qu'il n'avoit pas fait, et je disois sur cela au maréchal qu'il savoit bien que les consuls romains, après une bataille gagnée, donnoient vingt-quatre heures aux moindres soldats pour conter leurs prouesses, et que c'étoit là leur première récompense.

[Le même jour, Gadagne entendant Créquy se louer à tout propos et ne pouvant plus souffrir sa vanité, lui dit qu'il ne le croyoit pas si brave qu'il disoit. Créquy ne se souciant pas de le désabuser, la chose n'eût pas été plus loin, si Gadagne eût voulu se contenter de l'avoir offensé ; mais il le pressa si fort que, quoiqu'il fût nuit, ils allèrent se battre à coups de pistolet dans les dunes, au clair de la lune. Créquy tira son coup de fort loin, sans effet, et, comme Gadagne lui portoit le pistolet à la tête, un garde de Créquy arriva.]

Le lendemain 15 juin, le cardinal envoya un de ses gentilshommes à l'armée faire compliment aux officiers généraux qui étoient à la première ligne. Je reçus le mien comme les autres, et le 16 je reçus cette lettre de Son Éminence, écrite de sa main :

Monsieur,

J'ai reçu vos deux lettres ; et quoique je souhaite fort m'employer aux choses qui peuvent être de votre satisfaction, il m'est impossible de le faire en ce qui est de la proposition du régiment de la Villette, ou de retirer dans cette armée le

mestre de camp qui est déjà marché en Catalogne, suivant l'ordre qu'il en a reçu il y a déjà six semaines. Je me souviendrai bien à la fin de la campagne de lui faire donner un quartier qui, l'approchant de la Flandre, donnera aussi le moyen de le faire venir servir en cette armée. Pour la gratification, le roi vous accorde trois mille livres : vous nous ferez plaisir de la recevoir à Paris; mais si vous en avez besoin ici, M. le Tellier les fera payer à celui qui lui portera un billet de votre part. Je vous prie d'être assuré de mon amitié et de me croire, monsieur, votre très-affectionné serviteur.

Le cardinal MAZARINY.

Je vous confirme ici le compliment que j'ai donné à un de mes gentilshommes de vous faire pour le bien que vous avez servi le jour de la bataille.

A Calais, ce 16 juin 1658.

Pour entendre ce qu'il me mandoit du régiment de la Villette, il faut savoir que, fatigué de voir le régiment de mestre de camp mauvais, j'avois proposé au cardinal de trouver bon que je vendisse les compagnies que j'y avois à quelqu'un, à qui l'on en feroit un régiment, et que de ce que j'en tirerois j'acheterois le régiment de la Villette pour en faire le mestre de camp, comme il l'avoit été du temps du maréchal de Gassion.

Le 19, Castelnau regardant avec peu de précaution un travail que les ennemis avoient fait nouvellement, fut blessé d'un coup de mousquet au ventre pour lequel on le porta à Calais.

[Cependant, nous apprîmes que les gazettes imprimées et manuscrites ne parloient que de Créquy sur le gain de la bataille. C'étoit lui qui avoit tout fait, c'étoit lui qui avoit poussé le prince de Condé jusque dans les portes de Furnes et mille autres merveilles, et nous apprîmes en même temps que dans la confiance qu'il avoit en toutes

ses belles actions , il demandoit à commander les réserves de Castelnau, en cas qu'il mourût de ses blessures.]

[J'avoue que la patience que j'avois eue jusque-là m'échappa alors. Je dis tout haut, partout, ce que je savois de Créquy le jour de la bataille ; je dis même au maréchal, un jour qu'il me faisoit quelque amitié, que s'il m'avoit voulu bien traiter il m'auroit laissé le soin de l'aile droite, le jour du combat, que les choses n'en fussent pas plus mal allées, et qu'aussi bien j'y avois été seul. Il ne me répondit pas un mot.]

Mais avant que de passer outre, je ne puis m'empêcher de parler de ceux qui écrivent des batailles ; ce sont d'ordinaire des gens qui n'ont jamais été à la guerre, car il est rare de trouver des Xénophon, des César ou des Montluc. Ces gens-là écrivent sur les relations de ceux qui distribuent la gloire à leurs amis ou à eux-mêmes, souvent sans raison, et qui déshonorent ceux qu'ils n'aiment pas, ou du moins qui n'en disent rien, quoique peut-être ils méritent des louanges. Ces messieurs les historiens ne doutent pas qu'un homme qui s'est trouvé dans un combat ne sache assurément tout ce qui s'y est passé : cependant ils doivent savoir que peut-être cet homme étoit à l'arrière-garde où il n'a pas seulement vu les ennemis, et que quand il auroit été à l'avant-garde il n'a peut-être vu que devant lui, et encore a-t-il fallu qu'il ait conservé un grand sang-froid pour voir nettement ce qu'il a vu et en faire un rapport fidèle. Et pour ce qui s'est fait ailleurs, il n'en sauroit parler que sur le rapport d'autrui qui peut être faux.

Je ne condamne pas tant les gazetiers que les historiens : il-faut de nécessité que ceux-là remplissent leur papier, et dans la presse où ils sont de le faire ils n'ont pas le loisir de chercher la vérité comme les autres.

Ces réflexions m'ont rendu incrédule sur les détails des batailles ou des rencontres que je lis ou que j'entends dire,

ou du moins m'en font douter, et je ne crois plus en ces matières que ce que j'ai bien vu ou ce que j'ai appris de personnes dignes de créance.

Le 23 juin que nous étions logés à la fausse braie de la pointe de la corne, Dunkerque se rendit après dix-huit jours de tranchée ouverte, et les ennemis en sortirent le 25 après midi. Le marquis de Leide, gouverneur, avoit été blessé à un logement où les Italiens de sa place lâchèrent le pied, et il mourut le 23 au soir, plein d'honneur et de gloire, pour avoir déjà, en 1646, fort bien défendu Dunkerque contre le prince de Condé, alors général de l'armée de France.

Le roi qui étoit venu le 24 de Calais, vit sortir le lendemain les ennemis de la place, laquelle on remit entre les mains des Anglois, suivant le traité fait avec eux.

Le 25, Sa Majesté m'ayant commandé de lui donner la liste des officiers de la cavalerie blessés à la bataille et au siège, je la lui donnai.

Le 27, je partis devant le jour avec deux mille chevaux pour aller investir Bergues, et l'armée m'ayant suivi on ouvrit la tranchée le soir même.

Le 28, après midi, les ennemis ayant fait une sortie sur la tranchée que je voyois de mon logis, je montai à cheval aux premiers coups de mousquet et j'y courus à toute bride suivi d'un page seulement. Je trouvai la garde de cavalerie qui étoit du régiment du Roi revenant à son épaulement après avoir repoussé les ennemis jusque dans leur contrescarpe. Je demurai un quart d'heure avec elle; et comme je m'en retournois chez le maréchal de Turenne lui dire ce qui s'étoit passé à la tranchée, je rencontrai le roi que je méconnus d'abord parce qu'il étoit seul. Il est vrai que Noailles, capitaine des gardes du corps en quartier, suivoit à cinquante pas avec le maréchal du Plessis, et plus loin venoit en file le reste de la cour et les gardes du corps. Sa Majesté me demanda si le grand feu qui

s'étoit fait à la tranchée étoit une sortie ou un logement. Je lui dis ce que c'étoit, et pendant qu'il me faisoit d'autres questions il avançoit toujours du côté de la ville et les balles de mousquet des décharges des ennemis qui n'étoient pas encore finies le passoient de beaucoup : cependant ce prince me parloit avec le sang-froid d'un brave soldat de fortune, lorsque le maréchal du Plessis poussant à toute bride me vint demander en colère où je menois le roi. Je lui répondis que le roi étoit le maître et que c'étoit lui qui menoit les autres. Le maréchal me répliqua que je voyois bien que le roi s'avançoit trop. J'en demeurai d'accord, mais j'ajoutai que j'avois eu peur, si je le disois à Sa Majesté, qu'elle ne trouvât mauvaise ma remontrance : *Ne vous fâchez pas, M. le maréchal*, lui dit le roi en riant et il tourna bride.

Le 29 juin, j'allai à la guerre avec un parti de sept cents chevaux, composé de cinquante maîtres choisis de chaque régiment, quatorze capitaines, autant de lieutenants, de cornettes et de maréchaux des logis et un brigadier qui étoit Genlis. J'avois eu avis que quatre cents chevaux des ennemis étoient logés à une lieue d'Armentières, mais je les trouvai logés sur la contrescarpe; de sorte qu'après une légère escarmouche, je m'en revins camper à Merville le 30 et le 1^{er} juillet au camp.

Ce jour-là, le roi qui étoit campé à Mardick tomba malade. Le cardinal fut blâmé d'avoir tenu quelque temps Sa Majesté dans un lieu où les Anglois avoient passé l'hiver les uns sur les autres, et où les blessés et les malades de l'armée avoient été pendant le siège de Dunkerque.

Le 2 juillet, on emporta le roi à Calais couché dans son carrosse.

Le même jour, Bergues se rendit à discrétion et l'on en donna le gouvernement à Schomberg, homme de poids et de mérite, et dont le maréchal de Turenne faisoit cas.

Le 3, je reçus une lettre de service que j'avois de-

mandée, sur ce que j'avois appris que Castelnau ne pouvoit pas réchapper de sa blessure.

Le 4 juillet, j'écrivis au cardinal que je le suppliois très-humblement, en cas que Castelnau vint à mourir, de me faire avoir le commandement de ses troupes ; que j'étois le plus ancien lieutenant général de l'armée et que je m'en rapportois à la voix publique si personne avoit mieux fait partout son devoir, et que personne n'étoit plus son serviteur que moi.

Ce jour-là, nous marchâmes à Dixmude ; j'étois de jour, et la place se rendit à moi en arrivant : ce n'est pas qu'il n'y eût quatre cents hommes dedans, mais il n'y avoit pas une palissade, point de rempart, le fossé ne valoit rien ; quelques demi-lunes assez mal tenues : il n'y avoit que la contrescarpe de passable.

Le 6, du Bec-Crespin, comte de Moret, vint trouver le maréchal de Turenne de la part du cardinal pour lui dire que le roi étoit à l'extrémité et qu'il ne croyoit pas qu'il dût s'avancer davantage avec l'armée. Il me dit que le cardinal l'avoit chargé de m'assurer qu'il étoit mon ami et mon serviteur ; qu'il s'attendoit à moi quand il auroit besoin de ses amis et qu'il me prioit de voir ceux qu'il avoit dans la cavalerie et de les lui faire savoir : qu'il n'avoit pas fait réponse à la lettre que je lui avois écrite à cause de l'embarras où le mettoit la maladie du roi. Voici ce que je lui écrivis là-dessus.

Monseigneur,

J'ai dit à M. le comte de Moret que Votre Éminence pouvoit compter sur moi et sur mes amis quand tous ses serviteurs lui seroient infidèles. Je vous l'écris encore et je vous supplie très-humblement de garder cette lettre pour montrer à tout le monde que je suis un homme sans honneur si je manque jamais à vous servir envers et contre tous, et d'être

toute ma vie, monseigneur, de Votre Éminence, le très-humble, très-obéissant et très-passionné serviteur,

BUSSY-RABUTIN.

Du camp de Dixmude, ce 6 juillet 1658.

En donnant cette lettre à Moret, je lui dis que tous les régiments de cavalerie des gens de la cour seroient dans les intérêts du cardinal, si les mestres de camp y étoient, et que pour les autres, je saurois ceux dont Son Éminence se pouvoit assurer et je les lui manderois.

J'eus encore une grande conversation avec le comte de Soissons qui s'en alloit à Calais avec deux compagnies de Suisses auprès du cardinal, dont il avoit épousé la nièce.

Trois jours après, je reçus cette lettre du cardinal qui étoit la réponse à la première que je lui avois écrite le 4 de ce mois.

Monsieur,

Le mauvais état de la santé du roi m'empêche de répondre aussi particulièrement que je voudrois à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire; mais tout ce que je vous dirai en deux mots, c'est que vous auriez grand tort de douter que je ne vous donne des marques de l'amitié que j'ai pour vous dans les choses qui pourront dépendre de moi. Je vous prie d'en être persuadé et de croire que je suis, monsieur, votre très-affectionné serviteur,

Le cardinal MAZARIN.

A Calais, ce 7 juillet 1658.

Outre l'inquiétude que me donnoit la maladie du roi pour l'intérêt qu'y avoit le cardinal, sur la fortune et sur l'amitié duquel étoient fondées toutes mes espérances, j'avois encore en mon particulier du regret de perdre un maître aimable, qui me paroissoit, par tout ce qu'il disoit, devoir faire cas un jour des honnêtes gens.

Cependant nous étions aux écoutes et dans le silence où met d'ordinaire l'attente d'un grand événement. Enfin le 11 juillet nous apprîmes que le roi étoit hors de péril, et par le même courrier je reçus cette lettre du cardinal :

Monsieur,

Je ne puis pas m'empêcher de vous dire, en réponse de la lettre que M. le comte de Moret m'a rendue de votre part, que j'estime au point que je le dois les protestations qu'il vous a plu de me faire de votre amitié, et que je n'oublierai rien pour vous donner des marques de la mienne et de mon estime, étant de tout mon cœur, monsieur, votre très-affectionné serviteur,

Le cardinal MAZARIN.

A Calais, ce 9 de juillet 1658.

Avec cette lettre, je reçus celle-ci du comte de Soissons :

Monsieur,

J'ai dit ce que vous m'aviez dit de dire à M. le cardinal, lequel m'a montré la lettre que vous lui avez écrite, de laquelle il est tellement satisfait que rien plus, et il dit que vous lui avez écrit comme un homme qui est résolu de faire ce qu'il dit, et là dessus il n'y a rien qu'il n'ait dit de vous. J'ai été fort aise, comme vous pouvez penser, de le voir dans ces sentiments-là, et je vous assure que je ne laisserai passer aucune occasion de l'y fortifier que je ne le fasse, comme aussi de vous assurer que je suis, monsieur, votre très-affectionné serviteur,

EUGÈNE DE SAVOIE.

Je vous prie de faire mes baise-mains à Ilumières et de l'assurer que je suis son serviteur.

Avec toutes ces belles assurances de l'amitié du cardinal je n'eus point ce que j'avois demandé, et Créquy eut

le commandement du corps de réserve. Le chagrin que j'en eus, joint aux chaleurs extraordinaires qu'il faisoit et aux fatigues que je m'étois données, me fit tomber malade. Je m'opiniâtrai quelque temps à ne point quitter l'armée, mais enfin ma fièvre augmentant, je fus contraint de partir dans le carrosse du maréchal de Turenne. Je pris le régiment de Gramont pour mon escorte. A une lieue du camp, je rencontrai un parti d'infanterie de quatre-vingts hommes des ennemis : mon escorte les chargea sans les reconnoître, et se jetant après eux dans les ouatergens, en prit vingt-cinq avec le commandant. Pour moi qui étois couché sur un matelas dans le carrosse, j'étois monté à cheval aux premiers coups de mousquet, mais je trouvai l'affaire faite quand je fus à la tête. Je laissai mes prisonniers à Furnes, que les ennemis nous avoient abandonné, et après avoir fait repaître ma cavalerie, j'en repartis l'après-dînée pour aller coucher à Dunkerque. Je rencontrai encore un autre parti de trente maîtres à pied qui étoient des volontaires de Saint-Omer et d'Aire : nous les primes tous trente, et sur cela, il faut que je rende ce témoignage à la vérité, qu'un des plus braves régiments de cavalerie que j'aie jamais vus, étoit celui de Gramont ; car enfin il n'a jamais été dans une occasion où il ne se soit signalé.

Le milord Locar me fit fort bien loger à Dunkerque et me vint voir deux heures après que je fus arrivé : il me fit mille honnêtetés et il me pria de bien assurer le cardinal qu'il étoit son serviteur.

Le lendemain du jour que je fus arrivé à Calais, le roi me fit l'honneur de m'envoyer faire compliment sur ma maladie par Nogent le père, et le cardinal y vint lui-même. Dieu sait après cela si je reçus des visites des courtisans : je n'y pouvois fournir. Outre ces honneurs qu'ils voyoient que je recevois du roi et de Son Éminence, ils avoient su que deux ou trois jours auparavant, Roquelaure revenant

de Paris et dînant chez le cardinal avec les principaux de la cour, débitoit une nouvelle de l'armée qu'il avoit lue dans une lettre que j'écrivois à la comtesse de Fiesque le plus plaisamment du monde, à ce qu'il disoit, et que le cardinal avoit répondu : « Je ne sais si M. de Bussy écrit plaisamment, mais je sais que personne ne parle plus nettement quand il offre son service à ses amis. » Ce fut assez dire : il n'y eut personne à la table qui ne fit sa cour de dire du bien de moi et qui ne me crût sur le point de recueillir le fruit de mes services.

[Pendant que j'étois à Calais dans les remèdes , j'appris ce qui s'étoit passé dans le temps qu'on avoit désespéré de la vie du roi , mais avant que de le dire , il faut parler de l'état où étoit alors la cour.]

[Philippe de France, duc d'Anjou (1), avoit en ce temps-là une fort grande amitié pour le comte de Guiche, qui étoit à Calais à cause du coup de mousquet qu'il avoit eu à la main à la sortie de Dunkerque. La princesse palatine, Anne de Gonzague et madame de Fiennes (2), toutes deux femmes d'esprit, étoient encore dans une étroite confiance avec ce prince, et on disoit même que madame de Fiennes avoit ménagé pour la palatine les premières amours du duc d'Anjou. Quoi qu'il en soit, le cardinal, voyant le roi à l'extrémité, songea à se maintenir auprès de son successeur. La haine qu'il savoit que la palatine et madame de Fiennes avoient pour lui, l'empêcha de vouloir prendre des mesures avec elles. Il tourna donc ses vues du côté du comte de Guiche, et le regardant comme favori du duc d'Anjou, il lui alla rendre visite sous prétexte de sa blessure. Le comte, dont la vanité naturelle étoit encore augmentée par le besoin qu'il croyoit que le

(1) Frère du roi. Il étoit né en 1640.

(2) Elle et madame de Fiesque se retrouveront souvent dans la *Correspondance de Bussy*.

cardinal avoit de lui, le reçut avec hauteur, et cela joint aux avis que Péguilin donna à ce ministre, qu'une heure après la mort du roi on le feroit arrêter, lui donna de grandes alarmes. Il alla chez la reine où le duc d'Anjou étant arrivé un moment après : « Le roi, votre frère, se meurt, mon fils, lui dit-elle ; » et là-dessus, le voyant fondre en larmes : « Ah ! mon fils, ajouta-t-elle, que dans l'affliction où je suis, j'ai de consolation de vous voir de si bon naturel. Cela tirera à conséquence pour moi, et M. le cardinal même peut espérer par là que vous aurez autant de bonté pour lui qu'en a eu jusqu'ici le roi votre frère. » La douleur empêchant le duc d'Anjou de répondre : « Je ne pense pas, monsieur, lui dit le cardinal, que si nous sommes assez malheureux pour perdre le roi, personne vous dispute la couronne. Cependant, j'ai appris que l'on vous est allé faire des offres de service. Si j'avois cru que cela eût été nécessaire, je n'aurois pas été des derniers à vous aller offrir le mien. » Le prince lui répondit que cela n'étoit pas vrai et qu'il ne croyoit pas en avoir besoin, si ce malheur arrivoit, surtout s'il vouloit avoir pour lui la même amitié qu'il avoit toujours témoignée au roi son frère. Cette conversation rassura fort le cardinal, et ce qui acheva de le mettre en repos, ce fut le vin émétique que Valot, premier médecin, fit prendre au roi et qui le tira d'affaire (1).]

[Trois jours après, on chassa madame de Fiennes, et peu s'en fallut la palatine ; mais la reine qui l'aimoit la sauva. L'amitié que le cardinal avoit pour le maréchal de Gramont, qui étoit alors ambassadeur de France pour la paix générale à l'assemblée de Francfort, fit qu'on ména-

(1) L'édition des Mémoires de Bussy donnée à Amsterdam en 1768, sous le titre de *Mémoires secrets*, ajoute (t. I, p. 392) quelques détails qui ne se trouvent ni dans les premières éditions, ni dans le manuscrit, et qui me paraissent peu authentiques.

gea un peu le comte de Guiche , et qu'au lieu de l'exiler par une lettre de cachet , comme on auroit fait sans son père, on se contenta de lui faire donner avis que les eaux d'Encausse (1) étoient bonnes pour sa blessure.]

Quelques jours après Castelnau mourut de la sienne. On le fit maréchal de France en mourant , et ce ne fut que sur la parole des médecins qu'il ne pourroit encore vivre vingt-quatre heures qu'on lui fit cet honneur ; cependant il eût bien mérité de le recevoir plus tôt , mais c'étoit la manière du cardinal de faire acheter les grâces.

Aussitôt que le roi fut un peu fortifié, il partit de Calais et la reine le suivit. Le cardinal demeura pour régler ce que l'on feroit le reste de la campagne ; et pour cet effet , il s'en alla à Bergues où je le suivis , me trouvant hors de fièvre.

Le 26 juillet, il en partit avec le maréchal de Turenne, et il alla au Mont-Cassel, où le maréchal de la Ferté s'étant trouvé pour voir tous ensemble quelle place on attaqueroit , ils résolurent le siège de Gravelines par l'armée de la Ferté seule, à laquelle on feroit douze mille hommes de pied , ou de l'armée de Turenne, ou de la sienne, ou des Anglois , ou de quelque infanterie qui venoit de France. Après ce conseil, le cardinal et le maréchal de Turenne revinrent le soir à Bergues.

Le 27, Bellefonds alla avec huit cents chevaux investir Gravelines.

Le 28, le cardinal gardant le lit pour quelque ressentiment de goutte, j'eus une grande conversation avec lui. Je lui dis qu'il y avoit vingt ans que j'étois mestre de camp d'infanterie ; que j'avois passé depuis par tous les emplois généraux ; que j'avois partout fait mon devoir ; qu'il savoit les services que j'avois rendus en 1622 pendant la guerre civile ; que depuis ce temps-là (où la presse n'étoit

(1) Dans le département de la Haute-Garonne.

pas si grande qu'à présent de se déclarer son serviteur), je l'avois fait jusqu'ici le plus hautement du monde ; et que cependant j'avois la douleur de voir qu'on venoit de donner à Créquy le corps de réserve à commander : que j'étois dans l'emploi lorsqu'il étoit encore au collège ; [que mes prédécesseurs n'avoient jamais changé leur nom comme les siens pour en prendre un qu'ils croyoient meilleur] (1) ; que j'étois lieutenant général quatre ans avant lui ; et qu'il avoit déjà une récompense par le gouvernement de Béthune, [et que je n'avois pas le moindre établissement ; qu'il avoit eu de méchantes affaires en sa vie, dont il étoit mal sorti, qu'on disoit qu'il avoit fait des merveilles à la dernière bataille, ce qui étoit faux ; que Gadagne et moi, qui étions à la même aile, étions témoins du contraire, et que tout ce qu'on pourroit dire en sa faveur, c'étoit qu'il n'avoit pas eu d'intelligence avec les ennemis, et qu'après que nous les avions rompus, il les avoit poursuivis avec vigueur].

Après qu'il m'eut laissé dire tout ce que je voulois, il me répondit qu'il lui étoit tombé entre les mains une relation du combat faite par le prince de Condé, toute pareille à mon récit, me donna mille louanges sur ce que j'avois fait. Je lui répliquai que je ne savois pas si le maréchal de Turenne, que je croyois qui ne m'aimoit point, ne me rendoit pas de mauvais services. Il me dit que le maréchal lui avoit dit du bien de moi, et que j'étois un brave homme, mais que j'aimois un peu mes plaisirs. « Voilà, monsieur, lui dis-je, comme parlent ceux qui veulent nuire à quelqu'un avec une bonté apparente : ils lui donnent une bonne qualité qui n'est point en conteste,

(1) En 1619, les terres de Lesdiguières et de Champsaur avoient été érigées en duché-pairie en faveur du connétable Lesdiguières et de Charles de Blanchefort, sire de Créqui, son gendre, et des enfants mâles de celui-ci.

afin de pouvoir être crus quand ils en ajoutent ensuite une mauvaise qui peut détruire le mérite de l'autre (1). M. de Turenne, ajoutai-je, me loue sur mon courage; il ne sauroit en parler autrement : mais j'aime, dit-il, mes plaisirs. J'en conviens, monsieur, je les aime comme font les honnêtes gens; mais je serois blâmable si mes plaisirs m'avoient jamais fait manquer à mon devoir. Je ne songe à me réjouir que quand je n'ai plus rien à faire. Si M. de Turenne, continuai-je, ne me haïssoit pas, il m'enverroit plus souvent à la guerre, qui est proprement la fonction de la charge de mestre de camp général. » Le cardinal me répondit qu'il nous vouloit accommoder l'hiver d'après et finit cette conversation par me promettre positivement de me faire avoir un gouvernement après Moret et Cossé, ses créatures.

Le même jour, étant avec le maréchal de Turenne, je lui dis que je lui avois obligation du bien qu'il avoit dit de moi au cardinal. Le maréchal me parut embarrassé, et ne me répondant pas un mot, il s'approcha de Moret à qui, je crois, il fit des plaintes du cardinal qui l'avoit commis avec moi en me redisant ce qu'il lui en avoit dit.

Le 30 au matin, l'armée de la Ferté arriva devant Gravelines; celle de Turenne, composée de sept mille chevaux et de trois mille hommes de pied, partit du camp de Dixmude le même jour et s'approcha de Nieuport.

Le 31 juillet, un valet de pied du roi arriva à Bergues, portant nouvelles au cardinal que Sa Majesté étoit arrivée à Compiègne, le 28, en fort bonne santé.

Le 2 août, le cardinal repartit de Bergues pour Calais, et moi ne faisant que languir et ne pouvant me remettre

(1) C'étoit la tactique que Bussy suivait lui-même à l'égard de ses ennemis, ainsi qu'il en a fait l'aveu à la fin de sa vie. Voy. la Notice sur un manuscrit autographe de Bussy, *Correspondance littéraire*, 1856, p. 40.

à l'armée je le suivis et je n'en vins prendre les eaux de Sainte-Reine, à Bussy, par ordre de Guénaut, premier médecin de la reine mère.

Le 6 août, on envoya des lettres de cachet à Huraut de l'Hôpital, dame de Choisy, de Caen, pour aller en Normandie; au duc de Brissac, pour aller à Bourges; à Gerzé, pour aller chez lui; au président Perraut, pour aller à Auxerre : tout cela à cause des cabales qu'ils avoient faites pendant la maladie du roi.

J'étois encore à Paris, quand la nouvelle arriva que Moret avoit été tué d'un coup de canon à Gravelines. J'envoyai aussitôt un courrier au cardinal, par lequel je lui écrivis que s'il lui plaisoit de me faire avoir le gouvernement de cette place, je donnerois cinquante mille écus à Cossé (que ce ministre vouloit établir après Moret, parce qu'il étoit lieutenant de sa compagnie de cheveu-légers), et cependant j'entrai en traité avec Jeannin de Castille, trésorier de l'Épargne, de ma terre de Chaseu, dont il m'offroit quarante-cinq mille écus et j'en voulois cinquante.

Le cardinal garda auprès de lui mon courrier pendant le reste du siège de Gravelines, et même longtemps après son retour à la cour, lui faisant espérer de temps en temps une réponse. Pour moi, après m'être reposé huit jours à Paris, je m'en vins prendre les eaux de Sainte-Reine, à Bussy.

Mais avant que de passer à d'autres événements, il faut que je raconte une aventure assez bizarre par où il parut encore que la fortune me vouloit tendre un piège.

Le courrier que j'avois envoyé au cardinal nommé Grandchamp étoit un soldat de fortune; brave, mais adonné à tous les vices et à qui le vol et l'assassinat étoient aussi familiers que le boire et le manger. Il m'avoit servi d'écuyer depuis 1646 jusqu'en 1649, que son ivrognerie m'obligea à m'en défaire; mais comme j'avois tou-

jours reconnu en lui beaucoup d'amitié pour moi, je le fis entrer dans la compagnie des cheveu-légers de la garde, où ayant été jusqu'au commencement de 1658, le duc de Navailles, son capitaine, averti de sa mauvaise vie, donna ordre, en partant pour aller commander en Italie, de le casser. Il me vint trouver sur cela, me disant que ses ennemis lui avoient rendu de méchants offices auprès de Navailles. Je lui dis qu'il demeurât chez moi jusqu'à ce que je trouvasse occasion de le placer dans la cavalerie. Depuis ce temps-là, je le tins toujours à la cour pour mes affaires, parce qu'il y avoit plus d'habitude que le reste de mes gens. Véritablement la cour étant à Fontainebleau, et lui à la suite, attendant la réponse que le cardinal me devoit faire, il ouït dire qu'on venoit de rouer à Nemours un nommé Forestier pour mille crimes, et entre autres pour un vol qu'ils avoient fait ensemble il n'y avoit pas longtemps. Sur cela il prend la poste et il me vient trouver à Bussy. Je lui demande la réponse du cardinal : il me répond qu'il n'en a point. « Pourquoi? lui dis-je. Vous a-t-il dit qu'il ne vous en donneroit pas? — Non, Monsieur, me répondit-il assez embarrassé, au contraire il m'a commandé de l'attendre. — Retournez-vous-en donc promptement, » lui répliquai-je. Il n'osa s'en excuser, parce qu'il n'osa me dire le sujet de son retour auprès de moi. Il trouva la cour à Paris, et croyant être bien en sûreté dans le Louvre, où il couchoit avec un garde du cardinal, il fut pris, mené à Nemours et roué comme Forestier, après avoir confessé beaucoup de crimes. On me manda la fin tragique de mon ambassadeur; et que sur ce qu'on lui avoit trouvé deux poignards dans ses poches en l'arrêtant, on avoit essayé de me faire une affaire auprès du cardinal, dont il s'étoit moqué, et qu'il avoit traité l'avis de ridicule. Dans ce temps-là il me fit cette réponse :

Monsieur,

Votre mérite et vos services étant connus de tout le monde, je ne doute point que ce que le roi fera pour votre avantage ne soit reçu avec approbation, et vous me ferez justice si vous êtes persuadé que j'y contribuerai toujours avec joie, ce qui dépendra de moi. Mais je ne puis vous servir en ce que vous me proposez, parce que, dès le temps de la prise de Gravelines, Sa Majesté en destina le gouvernement et n'a différé à s'en déclarer que jusqu'à ce que M. le maréchal de Grancé se fût déterminé sur le choix qu'elle lui a laissé de l'y rétablir ou de demeurer à Thionville. J'attendrai donc qu'il se présente une autre occasion où je vous puisse mieux témoigner que je suis, monsieur, votre très-affectionné serviteur,

Le cardinal MAZARIN.

A Paris, ce 27 octobre 1658.

Voilà comment le cardinal me traita après tant de services de ma part et de si belles promesses de la sienne.

Quelque temps après, ce ministre leurrant Christine de France, duchesse de Savoie, du mariage du roi avec la princesse Marguerite sa fille, l'avoit engagée à venir à Lyon avec le duc son fils pour une entrevue. Le roi vint donc passer en Bourgogne, et étant alors à Bussy, je suivis Sa Majesté à Dijon avec le comte de Soissons, Vivonne, Mancini, depuis duc de Nevers, et Vaillac, qui étoient venus coucher chez moi. Pendant les quinze jours que le roi fit séjour à Dijon, j'eus une conversation avec le cardinal dont je ne fus pas content, parce qu'il me donna de moindres espérances qu'à Bergues, qui pourtant avoient été sans effet; de sorte qu'au lieu de suivre la cour quand elle partit de Bourgogne, je m'en revins chez moi à Chasseu. Je n'y fus pas plus tôt arrivé que Codure, qui avoit été capitaine dans le régiment de la Marine et qui s'étoit de-

puis peu attaché auprès du surintendant Fouquet, m'apporta une lettre de son maître, par laquelle il me demandoit l'exécution de la promesse que je lui avois faite de lui vendre ma charge dans trois ans pour les quatre-vingt-dix mille écus qu'elle me coûtoit, et cela, me mandoit-il, pour un établissement de conséquence à sa famille. Je lui fis une réponse en général que je serois bientôt à Paris et que je ne lui donnerois jamais lieu de se plaindre de moi.

Lorsque Codure fut prêt à partir, j'eus une grande conversation avec lui, dans laquelle je me plaignis un peu de la précipitation que le surintendant témoignoit à me demander la démission de ma charge, ajoutant qu'il me paroissoit de l'aigreur dans ce procédé. Il s'échappa de me dire qu'il croyoit que la manière dont j'avois parlé de Créquy avoit fâché Fouquet, et après beaucoup d'autres discours sur cette matière, il s'en alla retrouver son maître. Je fis réflexion sur le discours de Codure et j'y trouvai beaucoup d'apparence; car la veuve du Plessis-Bellière, belle-mère de Créquy, gouvernoit absolument Fouquet. Je ne sais s'il y avoit eu autrefois quelque galanterie entre eux, mais on disoit alors qu'elle lui cherchoit des plaisirs, et on l'appeloit la surintendante des amours du surintendant. Pour moi, je fus encore trois semaines en province pour voir de quelle manière je serois payé de dix mille écus que l'évêque de Châlons m'avoit laissés en mourant : car, grâce à Fouquet qui ne me payoit pas, j'étois réduit à me servir de mes fonds pour vivre. Lorsque j'eus mis à cette affaire tout l'ordre qu'il me fut possible, je m'en retournai à Paris. Le lendemain que j'y fus arrivé, j'allai trouver le surintendant. Après lui avoir dit que je venois savoir ce qu'il souhaitoit de moi, il me répondit les mêmes choses qu'il m'avoit écrites touchant ma charge. Je lui dis qu'il étoit le maître, non-seulement de ma charge, mais encore de tout ce que j'avois au monde; que quoique je pusse dire que le temps porté par ma pro-

messe pour me donner ma démission , n'étant que de trois ans , et y en ayant cinq , les choses n'étoient pas aux mêmes termes , je ne voulois pas me servir avec lui de cette raison ; mais que je croyois qu'il voudroit bien aussi tenir les promesses qu'il m'avoit faites , de me faire avoir une grande charge de la maison du roi ou un gouvernement de province. Il me répondit que la raison que j'alléguois , dont je me pouvois défendre de donner ma démission , n'étoit pas bonne , et qu'au contraire il prétendoit par là être en plus forts termes ; que voyant qu'au bout de trois ans que ma charge ne m'avoit encore produit aucune récompense , il avoit attendu jusqu'alors ; que l'intérêt de sa famille ne lui permettoit plus d'attendre ; qu'au reste il étoit bien juste que j'entrasse dans une autre grande charge en sortant de la mienne ; que le comte de Saint-Aignan se vouloit défaire de la sienne de premier gentilhomme de la chambre du roi et que j'en pouvois traiter avec lui. Je lui dis que je n'avois point d'argent pour acheter cette charge , qui coûteroit une fois plus que la mienne. Il me répondit qu'il m'en prêteroit. Je lui répliquai que cela achèveroit de me ruiner , parce que je ne lui pourrois payer l'intérêt de ce qu'il m'auroit prêté , dans une charge où je serois obligé de faire une grande dépense ; que quoique les appointements en fussent assez grands , je ne les toucherois pas mieux que ceux de la mienne , dont il m'étoit dû vingt mille écus. Il me dit qu'il me les feroit tous payer en faisant affaire , mais qu'il voyoit bien que je n'en avois pas d'envie. Je lui répondis que j'avois envie de lui plaire aux dépens même de mes intérêts ; que je ne doutois pas qu'on ne l'eût aigri contre moi : qu'après avoir soigneusement examiné ma conduite , je n'avois rien trouvé qui lui dût donner sujet de s'en plaindre ; qu'on m'avoit dit qu'il n'étoit pas content que je me fusse brouillé avec Créquy , que cela m'avoit surpris : car ayant l'honneur d'être son ami de plus longue main que lui , je croyois qu'il devoit

prendre mon parti, du moins être neutre ou nous accommoder. Il me dit froidement qu'il n'entroit pas là-dedans, et cela me persuada plus que toute autre chose, que c'étoit une des principales raisons de son chagrin contre moi. Après mille redites, cette conversation n'aboutit à rien et je le quittai sans avoir rien réglé avec lui. Comme je fus chez moi, je fis de grandes réflexions sur cette affaire, et après l'avoir prise de tous les biais imaginables, je me déterminai à faire le généreux avec Fouquet, qui m'avoit paru faire cas de ces manières. Je m'en allai donc chez un notaire faire une démission pure et simple de ma charge entre les mains du surintendant, et la lui portant le lendemain : « Êtes-vous content de moi, monsieur, lui dis-je; trouvez-vous ma confiance assez grande? — Ah, pour ce procédé-là, me répondit-il, il est le plus net du monde, et voilà comme l'on ouvre la bourse de ses amis. » Je lui dis que si j'avois pu imaginer quelque chose de plus honnête, je l'aurois fait, et après avoir reçu de grandes protestations de sa reconnaissance, je sortis d'auprès de lui bien plus satisfait que la première fois.

Je croyois avoir fait merveilles; je m'applaudissois de ma générosité, et j'attendois chaque jour un convoi de la part du surintendant de trente ou quarante mille francs au moins, sur les vingt mille écus qui m'étoient dus. L'évêque d'Agde (1) qui savoit comment j'en avois usé avec son frère, me demandoit de temps en temps si je ne lui demanderois point d'argent; mais je lui répondois que je ne voulois pas gâter par la moindre impatience l'action que j'avois faite.

Cependant l'abbé Fouquet revint alors à Paris. Il étoit brouillé avec le surintendant; il le voyoit pourtant encore, mais il ne le ménageoit pas davantage; il n'y a rien qu'il

(1) François Fouquet, qui occupa le siège d'Agde de 1643 à 1656.

n'eût dit à Lyon au cardinal pour le perdre. Sa haine venoit de ce qu'ayant fait son frère surintendant des finances et prétendant par là en devoir être le maître, l'autre n'avoit pas voulu souffrir un joug que l'abbé rendoit un peu tyrannique, et sur cela, leurs flatteurs les animant tous les jours de plus en plus l'un contre l'autre, la haine qui d'ordinaire est plus grande entre les proches qu'entre les étrangers, ne gardoit plus de bornes entre les deux frères. L'abbé, ayant appris de moi l'état où j'étois avec le surintendant, fut fort aise d'avoir trouvé un second qui l'aidât à s'en venger, mais il fut fort fâché que je lui eusse donné ma démission et me dit toujours qu'il me tromperoit.

Dans ce temps-là, la cour retourna à Paris, et moi commençant à connoître combien je m'étois mal adressé de faire le généreux avec le surintendant et que je perdrais mon temps de m'attendre davantage à sa reconnoissance, je priai l'évêque d'Agde de lui demander quelque chose sur ce qui m'étoit dû. Cela ne produisant rien, j'allai trouver ce ministre et je lui dis que ce n'étoit plus comme à M. le surintendant que je demandois mes appointements, mais comme à un ami que je priois de me prêter de l'argent. Il me répondit qu'il en empruntoit pour sa dépense. « Il ne seroit pas juste, monsieur, lui dis-je, que vous en empruntassiez pour moi, » et le quittant outré de rage contre lui, j'allai dire à l'évêque d'Agde que je voyois bien que son frère le surintendant me vouloit lasser par ses injustices et me prendre par famine; mais que quoique mes affaires domestiques fussent en désordre, il y avoit encore bien loin jusqu'à mon dernier quart d'écu; que cependant je me plaindrois au cardinal; que quand je lui dirois les mesures qu'il avoit prises avec moi pour ma charge, et celles qu'il prenoit avec tout le monde pour faire des créatures considérables, si cela ne le détruisoit absolument, au moins ébranleroit-il sa fortune. L'évêque

eut peur, et me pria d'avoir patience jusqu'à ce qu'il eût encore parlé à son frère, ce que je lui promis.

Cependant l'abbé Fouquet me pressoit toujours de parler au cardinal contre le surintendant, me disant que si je différais il me préviendrait et qu'il me tromperoit assurément. Je lui répondois qu'il me sembloit que c'étoit assez d'abord de lui montrer les verges, et que j'aurois toujours assez de temps pour frapper. Ce fut alors qu'il me découvrit que l'intention de son frère, en me demandant ma charge, étoit de la faire avoir à Marsillac, fils du duc de La Rochefoucault, entre lequel et le surintendant, Gourville avoit fait une grande liaison depuis peu, et là-dessus nous convînmes, l'abbé et moi, que pour rompre tout ce beau projet il retireroit ma démission des mains de son frère; ce qu'il fit dès le lendemain, avec une assignation pour moi de mille écus comptant.

On peut juger par là si Fouquet eut de grandes alarmes de passer si promptement d'une extrémité à l'autre.

Je sais que pendant qu'on lui faisoit son procès à la Bastille il a dit dans ses défenses qu'il n'avoit jamais eu d'autre commerce avec moi touchant ma charge que de me prêter dix mille écus quand je l'achetai. Mais je lui ai laissé dire ce qu'il a voulu pour s'aider à sortir d'une méchante affaire; il ne m'étoit de nulle conséquence et il m'eût paru même un peu inhumain de le contrarier en l'état où il étoit.

Mais une réflexion que je fais sur les injustices qu'il m'avoit faites depuis qu'il étoit surintendant, c'est qu'une des raisons entre autres de sa haine, étoit qu'il m'avoit regardé comme son rival tant que j'avois été l'ami de madame de Sévigné, et que quand je m'étois brouillé avec elle il l'avoit voulu venger, et cela sans aucun concert; car je sais à n'en pouvoir douter qu'elle a toujours eu le cœur assez bien fait pour ne pas vouloir m'attirer tous les ennemis que son mérite me pouvoit faire.

1659.

Règlement pour la cavalerie. — Aventures de Bussy à Roissy. — Ses conséquences. — Entretien de Bussy avec la Reine. — Fête à Berny. — Marie Mancini. — Exil de Vivonne et de Bussy. — Lettre de Mazarin et de le Tellier. — Bussy revient à Paris. — Lettre de Mademoiselle. — Vivonne et la comtesse de Fiesque.

Jusqu'ici je n'ai eu qu'un malheur ordinaire; mais je vais entrer, en commençant 1659, dans le temps de mes grandes persécutions.

Le 25 mars, j'assemblai le conseil de la cavalerie, dans lequel, sur les plaintes qui m'avoient été faites par les mestres de camp et capitaines commandant les corps de cavalerie, j'ordonnai qu'aucun officier ne pourroit quitter pour un temps le corps dans lequel il seroit, sans le congé exprès et par écrit du mestre de camp ou du commandant dudit corps et de celui qui commanderoit en chef la cavalerie dans le corps d'armée où seroit cet officier, et encore de l'officier particulier supérieur de celui qui obtiendrait le congé.

Il m'arriva dans ce temps - là une aventure qui fit bien du bruit. Je l'écrivis à Catherine de Bonne, comtesse de la Baume d'Hostun, pour lors de mes amies. Elle en fit une histoire à sa mode, qu'elle fit courir dans le monde quand nous nous brouillâmes; mais la voici telle que je lui avois mandée :

Vivonne, premier gentilhomme de la chambre du roi, voulant aller passer les fêtes de Pâques à Roissy, terre à quatre lieues de Paris, qui lui venoit du côté de sa femme, proposa à Mancini (1), neveu du cardinal Mazarin, et à l'abbé

(1) Philippe Julien Mancini-Mazarini, duc de Nevers et de Donzy, né en 1641, mort en 1707.

le Camus (1), aumônier du roi, d'être de la partie, lesquels ne s'en firent pas presser. Deux jours après qu'ils y furent, le comte de Guiche et Manicamp l'ayant appris, les allèrent trouver et menèrent avec eux le jeune Cavois, lieutenant au régiment des gardes. Aussitôt qu'ils y furent arrivés, Manicamp et l'abbé s'enfermèrent dans leurs chambres, se défiant des emportements du comte de Guiche et de Manicamp ; et le lendemain, jour du vendredi saint, ils en partirent de grand matin et revinrent à Paris. Quand Vivonne et les autres l'eurent appris, ils proposèrent de m'envoyer prier de les aller voir. Vivonne m'en écrivit un billet, et moi, n'ayant alors rien à faire à Paris, je montai à cheval et je les allai trouver. Je les rencontrai qu'ils venoient d'entendre le service. Un moment après, nous envoyâmes à Paris quérir quatre des petits violons du roi et nous nous mîmes à table. Après dîner, nous allâmes courre un lièvre avec les chiens du Tilloy. Pour moi, qui n'aime point la chasse, je m'en revins bientôt au logis, où ayant trouvé les violons je me divertis à les entendre. Je n'eus pas pris ce plaisir une heure durant, que je vois entrer dans la cour le comte de Guiche au galop, qui menoit un homme par la bride de son cheval comme un prisonnier de guerre, et Manicamp derrière avec un fouet de postillon pour le presser. Je courus pour savoir ce que c'étoit. Je trouvai un homme vêtu de noir assez âgé, qui avoit la mine d'un honnête homme : il me fit pitié, et, ayant témoigné au comte de Guiche que je condamnois son procédé, le bonhomme prit la parole et me dit qu'il entendoit raillerie. Je le menai dans la salle, où il me conta que, s'en retournant à Paris de sa maison de campagne, il avoit rencontré ces messieurs ; que le comte de

(1) Depuis cardinal et évêque de Grenoble. Voy. sur lui Saint-Simon, t. VI, p. 121.

Guiche, qui l'avoit abordé le premier, lui ayant demandé qui il étoit, il lui avoit répondu qu'il étoit le procureur de M. le cardinal, nommé Chantereau ; que le comte de Guiche lui avoit dit : « Ah ! monsieur Chantereau, je suis fort aise de vous avoir rencontré ; il y a longtemps que je vous cherchois. J'ai ouï faire bon récit de votre capacité et pour moi j'ai toujours fort aimé la chicane ; » que sur cela il avoit bien vu que c'étoit de la jeunesse qui vouloit rire et qu'il avoit pris son parti de ne se point fâcher. Il me fit cette relation avec la même exactitude qu'il auroit fait une information. Je lui dis qu'il avoit fait en galant homme et je lui fis apporter du vin pendant qu'on faisoit manger de l'avoine à son cheval. Après cela il nous quitta, fort content de la compagnie et particulièrement de moi. Les violons recommencèrent à jouer jusqu'au souper, que nous passâmes gaiement, mais sans débauche. Au sortir de table, nous les menâmes au parc, où nous fûmes jusqu'à minuit. Le samedi, nous nous levâmes fort tard et nous passâmes le reste de la journée à nous promener dans des calèches. Comme nous avions impatience de manger de la viande, nous voulûmes faire *medianoche*. Ce repas-là ne fut pas si sobre que les autres : nous bûmes fort et sur les trois heures après minuit nous nous allâmes coucher. Nous étant levés à onze heures du matin le jour de Pâques, nous ouïmes la messe dans la chapelle du château ; nous dinâmes et nous nous en retournâmes à Paris, où, à l'entrée de la ville, chacun s'en alla de son côté (1).

Nos ennemis, et ceux qui sans haïr ne laissent pas de couper la gorge, se souvinrent de nous à la cour. Ils savoyent qu'un des plus grands plaisirs qu'ils pouvoient faire

(1) Voy. le complément de ce récit dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, à l'Appendice.

au cardinal étoit de lui fournir des prétextes de ne pas faire de bien à ceux à qui il en devoit et de se venger de ses ennemis. Ils lui dirent donc la partie de Roissy et qu'on y avoit fait mille choses contre le respect qu'on doit à Dieu et au roi.

[Le cardinal craignoit Vivonne auprès de Sa Majesté, vu qu'elle avoit toujours eu de l'inclination pour lui. Il haïssoit le comte de Guiche à cause de l'affaire de Calais (1); il se défioit de l'abbé le Camus parce que le roi, se plaignant un jour devant lui qu'il avoit été mal élevé et paroissant condamner par là le peu de soin du cardinal, l'abbé ne lui en avoit pas rendu compte, comme avoit fait l'évêque de Rhodéz, depuis archevêque de Paris] (2). Pour moi, il eût été bien aise de me faire une querelle pour me faire perdre ou du moins pour différer les récompenses qu'il me devoit. Tout cela fit résoudre le cardinal de se servir de cet avis aux occasions; et, pour cacher le mal qu'il nous préparoit sous des apparences d'une justice fort exacte, il commença par exiler à Brissac Mancini, son neveu, et l'abbé le Camus à Meaux, et fit courre le bruit qu'il s'étoit fait à Roissy mille impiétés dont les dévots, disoit-il, avoient fait des plaintes à la reine.

Le peuple, qui grossit tout et qui fait bien plus de cas du merveilleux que du véritable, décida bientôt de ce qui s'étoit fait à Roissy. Il dit d'abord qu'on y avoit baptisé des grenouilles et puis il revint à un cochon de lait; d'autres, qui vouloient raffiner sur l'invention, disoient qu'on y avoit tué un homme et mangé de sa cuisse; enfin il n'y eut guère d'extravagance qui ne fût dite. Cependant, ayant eu avis que la reine elle-même en avoit parlé comme d'une affaire odieuse et pleine de scandale, je résolus de

(1) Voy. plus haut, p. 76, 77.

(2) Hardoin de Péréfixe.

lui en parler. Je lui dis donc que j'avois appris qu'on disoit mille sottises de notre voyage de Roissy et que même on en avoit entretenu Sa Majesté; que je la suppliois très-humblement, par l'intérêt que je savois qu'elle prenoit aux choses qui regardoient la religion, de vouloir bien éclaircir la vérité et de faire ordonner un maître des requêtes pour aller informer sur les lieux; que le métier que j'avois fait depuis vingt-cinq ans ne m'avoit pas rendu fort délicat sur la dévotion, mais que personne n'étoit moins impie que moi; que, quoique ma fortune fût très-médiocre après les services que j'avois rendus, je ne laissois pas d'avoir des envieux qui, ne me pouvant attaquer sur la fidélité au roi et sur le courage, parce qu'il eût été trop difficile de désabuser le public là-dessus, m'attaquoient sur le libertinage, contre la réputation duquel un homme de guerre ne s'est pas d'ordinaire si fort précautionné; que cependant je me soumettois à perdre la vie si l'on me pouvoit convaincre d'avoir jamais fait la moindre action scandaleuse.

La reine me dit qu'elle n'en doutoit pas; qu'elle savoit que j'avois toujours bien servi, et particulièrement dans la guerre civile; qu'il étoit vrai qu'on m'avoit accusé d'être un peu libertin (1) et même d'avoir écrit quelque chose de ce caractère-là, ce qu'elle n'avoit pas voulu croire.

« Parce, lui dis-je, madame, qu'on croit que j'ai un peu d'esprit, mes ennemis me donnent tout ce qui se fait où il y en a, et surtout quand ce sont des choses qui me peuvent nuire. — Oh! pour de l'esprit, Bussy, reprit la reine, vous en avez beaucoup. — J'en ai, madame, lui dis-je, je l'avoue, mais je n'en ai pas tant qu'on dit. » Cette conversation finit par mille bontés que la reine me témoigna, et

(1) C'est-à-dire incrédule.

elle me dit entre autres choses qu'elle étoit absolument désabusée qu'il se fût rien passé à Roissy de mal à propos, depuis que j'y étois arrivé.

Cependant le bruit de cette affaire diminuoit au Louvre tous les jours et augmentoit à la ville.

Le cardinal, qui se sentoit affoiblir, vouloit faire la paix avant sa mort; et pour cet effet il y avoit une négociation secrète entre lui et don Louis de Haro, premier ministre d'Espagne, conduite par Pimentel, qui étoit pour lors à la cour *incognito*. Le cardinal, qui le vouloit régaler, lui fit donner une grande fête à Berny, chez Lyonne (1), un des ministres (depuis secrétaire d'État pour les affaires étrangères) lequel ne prêta que son nom et sa maison. J'y fus et je connus bien là l'erreur de ceux qui croient qu'on ne se peut souler de plaisirs. La quantité des spectacles différents, tous fort beaux chacun en son espèce, ennuya tout le monde. Les prédicateurs auroient un beau champ à tirer de là des conséquences qu'il faut quelque chose de divin pour contenter l'esprit de l'homme. Pour moi, sans moraliser, je dirai que je fus las des divertissements avant qu'on en fût à la moitié.

Il arriva là une chose qu'on ne peut voir ailleurs qu'en France : la collation de la table du roi fut pillée par des gens de la cour, de sorte que les plats n'étoient pleins qu'à demi quand ils furent servis.

La trêve s'étant faite dans ce temps-là, le cardinal n'attendoit plus que les passe-ports d'Espagne pour s'en aller sur la frontière de Bayonne travailler lui-même à la paix avec don Louis de Haro. Ces passe-ports étant arrivés au mois de juin, le cardinal partit le 25 de la cour, lorsqu'elle étoit à Vincennes.

(1) Hugues de Lionne, l'un des plus habiles diplomates du xvii^e siècle, né à Grenoble en 1611, mort en 1671.

[La passion que le roi avoit pour Marie Mancini, nièce du cardinal, avoit obligé ce ministre de l'emmener en partant de la cour, et de l'envoyer ensuite avec ses sœurs à Brouage. S. M., dont cette petite traverse avoit augmenté l'amour, lui écrivoit tous les jours de Chantilly, où il étoit alors, à Paris où je ne pensois qu'à me préparer au voyage que le roi alloit faire sur la frontière d'Espagne. Heureusement pour ce dessein, j'avois gagné au jeu sept cents pistoles. Le comte de Soissons me dit un jour chez l'abbé Fouquet, où il me trouva, que Vivonne devenoit un grand politique; qu'il lui avoit proposé d'essayer à servir le roi dans ses amours pour mademoiselle Mancini, ajoutant que le cardinal n'en auroit point d'ombrage quand il le suivroit dans cette intrigue, lui qui avoit épousé sa nièce, mais qu'il s'en étoit moqué et qu'il l'avoit traité de ridicule de vouloir faire l'homme à grandes vues.]

[Huit ou dix jours après, Vivonne étant revenu de Fontainebleau, où étoit la cour, me vint trouver pour se réjouir avec moi de la manière dont le roi le traitoit, et repartit à l'heure même, me disant que S. M. ne lui avoit voulu permettre de venir à Paris qu'à condition d'être le lendemain auprès de lui.]

[Je compris alors que le comte de Soissons n'ayant pas voulu entrer avec Vivonne dans la confiance du roi, il étoit seul chargé de l'affaire.]

[Je fus ravi d'apprendre ces nouvelles. Vivonne étoit mon ami intime, et je ne pouvois manquer de me prévaloir de sa faveur. Véritablement deux jours après, je reçus un billet de lui par lequel il me prioit de l'aller trouver en diligence à l'hôtel d'Avaux pour affaire de conséquence. J'y courus. Je le trouvai au lit, qui me conta qu'à son retour à Fontainebleau le roi ne l'avoit pas regardé; que l'abbé le Camus lui avoit dit qu'on faisoit revivre l'affaire de Roissy, et que sur cela on nous alloit chasser tous deux.]

« Je ne sais pas l'état de vos affaires de la cour, lui dis-je, mais pour moi je ne peux pas être en ces termes-là. Le cardinal ne m'aime pas assez pour me faire le bien qu'il me devoit, mais il n'est pas assez ingrat pour me faire du mal. — L'abbé le Camus, me répondit-il, m'a assuré qu'il a lu chez M. le Tellier la lettre de cachet que le roi nous écrit. — Pour cela, je ne le crois pas, lui-répliquai-je; mais si l'on me chassoit, je serois votre maître. — Que me conseillez-vous? — Le cardinal, que vos empressements auprès du roi ont alarmé, fait assurément courir le bruit qu'on vous va chasser, afin que vous vous retiriez de vous-même? Vous savez, ajoutai-je, qu'il ne demande pas la mort du pécheur, il sera bien aise que vous lui épargniez une violence qu'il ne fera jamais qu'à l'extrémité et que lorsqu'il n'aura plus d'autre moyen pour assurer sa fortune. »]

[Vivonne demeura d'accord de tout ce que je lui dis, et me promit de ne point retourner à la cour. Cependant le coup étoit déjà lâché, et les donneurs d'avis ayant fait grand'peur au cardinal, il avoit résolu de nous faire chasser tout d'un coup, et parce qu'il falloit détacher le roi de l'amitié de Vivonne sans lui témoigner de jalousie, on dit à S. M. que c'étoit un athée, et qu'il avoit fait des choses abominables à Roissy; et pour mieux cacher qu'on n'en vouloit qu'à lui, on me comprit aussi dans l'accusation. Le roi, persuadé, proposa le premier l'exil de Vivonne et le mien. Il fut envoyé à Roissy, et moi] je reçus à Paris, le 14 de juillet, cette lettre de Sa Majesté :

Monsieur le comte de Bussy-Rabutin,

Étant mal satisfait de votre conduite, je vous fais cette lettre pour vous dire qu'aussitôt que vous l'aurez reçue vous ayez à partir de ma bonne ville de Paris et à vous acheminer incessamment en votre maison en Bourgogne et à n'en point partir que vous n'en ayez permission expresse de moi. A quoi

m'assurant que vous satisferez , je ne vous ferai la présente plus longue ni plus expresse ; priant Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Bussy-Rabutin, en sa sainte garde.

Écrit à Fontainebleau, le 10 juillet 1659.

Signé : LOUIS.

Et plus bas , LE TELLIER.

Cet ordre me surprit extrêmement. Je n'y obéis pas sur l'heure, parce que j'avois quelques affaires à Paris ; et cependant j'envoyai un courrier au cardinal, par lequel je lui écrivis cette lettre avec la rage dans le cœur :

Monseigneur,

Je viens de recevoir une lettre du roi pour me retirer en Bourgogne jusqu'à nouvel ordre. Je vous avoue que ce commandement-là m'a surpris, et, qu'après avoir bien servi pendant vingt-cinq ans sans avoir eu aucune récompense, après avoir même contribué considérablement au gain de la bataille de Dunkerque, ainsi que Votre Éminence m'a fait l'honneur de me dire qu'elle en étoit persuadée ; après m'être déclaré votre serviteur depuis longtemps, et plus hautement dans le temps de vos traverses que dans celui de vos prospérités, je ne m'attendois pas d'être exilé. En effet, monseigneur, il faut de grandes fautes pour détruire le mérite de toutes ces actions-là ; cependant tout le respect que j'ai pour les vôtres ne sauroit arracher l'aveu d'avoir mérité le moindre châtiement. Ce qui me console un peu, monseigneur, c'est que je crois que mon exil peut servir de quelque chose à Votre Éminence et que vous ayant offert souvent mon bien et ma vie, je puis bien vous sacrifier ma liberté. Je le fais donc de tout mon cœur, monseigneur, en vous suppliant toutefois de ne me pas oublier et de me donner moyen d'aller bientôt vous assurer moi-même que rien ne me peut empêcher d'être toute ma vie, monseigneur, de Votre Éminence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

BUSSY-RABUTIN.

A Paris, ce 14 juillet 1659.

Pendant le voyage de mon courrier, je demeurai à Paris, caché, ne voyant que mes amis très-particuliers. Au bout de dix jours, il me rapporta cette réponse du cardinal :

Monsieur,

Vous n'ignorez pas qu'on avoit dit au roi et à la reine l'hiver dernier des choses contre vous dont Leurs Majestés doutoient : il faut que depuis mon départ elles aient été éclaircies pour avoir été obligées à vous envoyer chez vous. Je l'ai appris avec bien du déplaisir, et je vous promets qu'aussitôt que je serai auprès d'elles je m'emploierai volontiers à vous rendre office et à vous témoigner que je suis assurément, monsieur, votre très-affectionné serviteur,

Le cardinal MAZARIN.

A Dan, ce 29 juillet 1659.

[Je ne sais pas qui étoient tous ceux qui avoient donné avis au cardinal de la conduite de Vivonne, mais assurément le comte de Soissons et le Tellier étoient du nombre, et l'on peut juger par une réponse du cardinal au Tellier, qui m'étoit tombée entre les mains, et dont voici l'article qui me regarde, que celui-ci avoit écrit contre moi] :

25 juillet 1659.

[Pour M. de Bussy, il est vrai qu'il m'a écrit l'ordre qu'il avoit reçu de se rendre chez lui. A quoi je lui ai répondu que j'étois bien fâché qu'il eût donné sujet au roi d'en user ainsi à son égard. et que, lorsque je serois auprès de Sa Majesté, si je reconnoissois de ne pas lui déplaire en lui parlant en sa faveur, je le ferois très-volontiers; mais ni ce qu'il m'a écrit ni ce que je lui ai répondu ne doit pas empêcher qu'il n'exécute la volonté de Sa Majesté avec le respect et la soumission qu'il doit, et je crois qu'il l'aura fait ainsi].

[Il est aisé de juger par cette réponse que le Tellier avoit mandé au cardinal que je n'étois point parti de Paris,

quoique j'en eusse reçu l'ordre du roi. On peut même croire qu'il avoit ajouté que je disois que j'avois écrit à S. E., et que la confiance que j'avois m'empêchoit d'obéir, et il semble que quand le cardinal répond de mon obéissance, il rassure le Tellier qui avoit voulu décrier ma conduite.]

La cour partit de Fontainebleau pour le voyage de Bayonne le 28 juillet, et moi de Paris pour m'en venir en Bourgogne le 3 août, et je laissai ma femme à Paris pour sauver dans le monde les apparences d'un long exil.

Aussitôt que je fus à Bussy, j'envoyai à la suite de la cour un gentilhomme, afin qu'il pût faire agir mes amis auprès du cardinal lorsqu'ils le jugeroient à propos. Cependant je fis venir des peintres et de toutes sortes d'ouvriers, et je m'occupai à faire travailler à ma maison. Avec cela, je lisois, j'écrivois à mes amis; j'étois peu visité, dont j'étois ravi; car ce qu'il y avoit de noblesse dans mon voisinage qui savoit le monde étoit à l'armée, et les autres m'eussent fort ennuyé. Je passai de la sorte près de quatre mois en province. Le mois de novembre étant venu, et jugeant par mes nouvelles de la cour que je n'avois plus guère à attendre l'ordre d'être rappelé, au moins à Paris je m'y en vins l'attendre, caché comme j'étois la première fois. Trois semaines après que j'y fus arrivé, je reçus une lettre de l'abbé Fouquet, par laquelle il me mandoit que le cardinal lui avoit dit que je pouvois retourner à Paris.

Madame de Montglas, qui avoit suivi la cour auprès de Mademoiselle, Anne-Marie-Louise d'Orléans, ayant appris de l'abbé Fouquet cette permission, m'en fit un compliment, et je reçus en même temps dans sa lettre ce billet de Mademoiselle :

Je souhaite que vous ayez permission de venir à la cour comme à Paris. Je crois qu'en un lieu comme en l'autre vous

y trouverez bien des gens qui seront bien aises de vous voir ; mais personne n'en aura plus de joie que moi. Je recommande Armide à l'honneur de vos bonnes grâces.

Mademoiselle étoit une princesse très-honnête à tout le monde et très-bonne à ceux qu'elle honoroit de son amitié : elle me mettoit de ce nombre, comme on peut voir, et j'avois toujours quelques secrets de bagatelles avec elle : quoique celui d'Armide en soit un de cette nature, le respect que j'ai pour la princesse ne me permet pas de dire ce que c'est sans sa permission.

Je me montrai en public à Paris, quatre jours après la lettre de l'abbé Fouquet, et j'y passai l'hiver. Je fus fort aise d'y retrouver Vivonne, et lui fort aise que j'y fusse revenu. L'oisiveté le fit amoureux de Gillonne de Harcourt, comtesse de Fiesque, et l'absence de ma maîtresse me fit confident de mon ami. Je voulais m'occuper ; et comme j'étois fidèle jusqu'à la superstition, je ne voulois pas me donner lieu de dire la moindre douceur que de la part d'un autre.

La conquête de la comtesse étoit de toutes les affaires de galanterie la plus aisée à terminer. Vivonne étoit jeune et beau, il avoit de la qualité, de l'esprit et un grand établissement à la cour. La dame à la vérité avoit le cœur fort peu tendre, mais en récompense elle avoit l'esprit fort galant. Elle n'étoit pas à beaucoup près si jeune que Vivonne, mais elle étoit en bon point, saine et fraîche, enfin toute propre à donner bien du plaisir. Ils étoient tous deux mes bons amis ; et comme j'ai déjà dit, rien ne me paroissoit plus devoir avoir un heureux succès que cette amourette. Cependant rien ne s'est jamais moins fait, et cela me fit juger que l'embarquement de Vivonne venoit de sa raison et non pas de son cœur. Il détruisoit tous mes bons offices ; il se faisoit plus de mal que tous ses rivaux ; il ne répondoit en aucune manière à l'amour que je disois qu'il avoit.

J'avois beau dire que c'étoit l'excès de sa passion qui faisoit qu'il n'en parloit pas ; sa maltresse, qui ne se vouloit rendre que dans les formes, étoit au désespoir que son amant ne la pressât point. Au sortir de mes mains il entroit chez elle, résolu de parler hardiment de son amour. Il commençoit, et la dame faisant un peu la difficile, pour l'honneur seulement, il ne savoit plus où il en étoit. Un moment après, il oublioit qu'il avoit dit qu'il étoit amoureux, et il se mettoit sur le chapitre de la raillerie, qui étoit un personnage qu'il jouoit bien plus naturellement. Il ne s'épargnoit pas lui-même, et comme s'il ne se fût pas assez détruit par ses manières, il disoit pis que pendre de lui ; et quoiqu'il poussât la médisance au delà de la vérité, il la touchoit en passant, et faisoit remarquer tantôt la grosseur de sa taille, tantôt le travers de son amour, et d'autres petits défauts qui n'étoient déjà que trop visibles. Cela faisoit rire sa maltresse, mais cela ne lui touchoit point le cœur, et ce fut ce qui m'obligea d'envoyer un jour ce madrigal à Vivonne, et dont je fis depuis une maxime d'amour :

Aml, quand tu viens voir Caliste,
 Tu lui parois toujours content ;
 Cependant il est très-constant,
 Que qui dit amoureux, dit triste.
 Prends donc un air plus sérieux,
 Fais voir ton amour dans tes yeux ;
 Car tant que l'on te verra rire,
 On ne croira jamais que tu désire.

De tout cela, il faut conclure qu'un sot passionné fait merveilles en amour et qu'un habile homme sans amour y fait mille sottises.

Cependant la comtesse, qui avoit vu que toutes les formalités dont elle se prétendoit faire valoir, ne servoient qu'à lui faire perdre une bonne fortune, s'humanisoit un

peu et commençoit de dire à Vivonne qu'elle voyoit bien enfin qu'il l'aimoit, lorsque Guitaut, ancien patron de la case, arriva, et fit tant par ses remontrances qu'elle donna congé à son rival.

Mais pour revenir aux choses sérieuses, les quartiers de 1659 étant arrivés de la cour, on m'envoya de chez M. le Tellier ceux de la cavalerie. Il y avoit alors sept cents cornettes en France.

Le 29 décembre, le prince de Condé partit de Bruxelles avec sa famille pour revenir à Paris. Jamais un prince qui n'est pas souverain ne sortit d'une aussi méchante affaire que la sienne avec tant de bonheur et tant de gloire que lui.

1660.

Mort du duc d'Orléans. — Retour du prince de Condé. — Lettre de le Tellier. — Maladie de madame Montglas, et de Bussy. — Bussy retourne à la cour. — Visite de Bussy au cardinal.

Le 2 février 1660, Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, mourut à Blois, âgé de cinquante-deux ans.

C'étoit un beau prince, né pour les plaisirs, qui avoit l'esprit agréable, qui savoit mille belles choses et qui parloit le mieux du monde en public. L'ambition de ses favoris plus que sa propre inclination l'avoit engagé dans les brouilleries avec le roi son frère et le roi son neveu. Enfin lassé de ces tracas, il se retira à Blois en 1653, où il finit sa vie plus régulièrement qu'il ne l'avoit commencée.

Le 19 février, on publia la paix entre la France et l'Espagne. Ce fut là le comble de mes disgrâces; car pendant la guerre, mes services me soutenoient contre mes ennemis, au lieu que la paix me mettoit à leur discrétion.

Le 22 février, nous allâmes, Vivonne et moi, saluer le prince de Condé à Saint-Maur. Il me fit mille caresses, et

comme il me demandoit si j'avois permission de retourner à la cour, je lui dis en riant que non et que j'avois envie de le supplier de me comprendre dans son amnistie. Il me répondit qu'il le vouloit bien, et trouva plaisant qu'un homme qui avoit toujours servi le roi fût en état de lui parler ainsi, à lui qui venoit de porter les armes contre son maître.

Dix jours après je reçus cette lettre de M. le Tellier :

Monsieur,

Je vous envoie les ordonnances que vous m'avez demandées pour vos appointements ordinaires et extraordinaires de l'année dernière en qualité de mestre de camp général de la cavalerie, vous suppliant très-humblement de croire que vous me trouverez toujours disposé à vous rendre les services que vous pourrez désirer de moi comme étant parfaitement, monsieur, votre, etc.

Dans ce temps-là, ayant appris que madame de Monglas avoit la petite vérole à la cour et qu'elle étoit en danger de sa vie, j'en tombai malade de déplaisir; et quoiqu'elle revint en bonne santé bientôt après, je n'étois pas encore remis au 20 juin, que la nouvelle de sa rechûte à Lyon m'obligea de l'aller trouver en poste. Véritablement je faillis pour le coup à mourir de chagrin et des extrêmes chaleurs qu'il faisoit. La joie de me voir l'aida fort à se rétablir, et sa bonne santé me rendit la mienne. Je demeurai quinze jours avec elle, et ce fut alors qu'elle me fit ami malgré moi de madame de la Baume contre laquelle j'étois fort prévenu. Nous passâmes ces quinze jours-là assez agréablement. M. de Saint-Romain, abbé de Corbigny, M. de Manicamp, et M. de Briord étoient à Lyon, tous trois amoureux de madame de la Baume. Manicamp sortoit de la petite vérole; Briord étoit fort joli et fort honnête garçon, mais trop respectueux pour la dame à qui il

avoit à faire; ainsi quoiqu'ils ne fussent point chassés tous deux, il n'y avoit que Saint-Romain qui eût le solide, tout âgé et tout laid qu'il étoit, mais la nature l'avoit récompensé d'ailleurs, et de plus il payoit en beaux louis les faveurs de la belle.

La crainte que j'eus qu'un plus long séjour à Lyon ne fit trop de bruit, m'obligea de revenir à Bussy, où j'aimai mieux passer un mois qu'à Paris sans y voir ma maîtresse. Pendant ce séjour, je m'amusai à écrire les amours de mesdames d'Olonne et de Châtillon, par complaisance pour madame de Monglas, qui m'avoit témoigné que cela la divertiroit, et mon intention alors n'étoit point que personne les vît qu'elle, mais je fus trompé comme on verra par la suite.

Je repartis de Bussy pour Paris le 12 août, et le 26, le roi et la reine Marie-Thérèse d'Autriche firent leur entrée par la porte Saint-Antoine. Je n'en écrirai point le détail, car il y a des gens payés pour cela qui en ont pris le soin : je dirai seulement que l'ordre et la grandeur de tous les rois du monde ne sauroient aller plus loin, et que les princes peuvent encore moins approcher de la bonne mine qu'avoit le roi, que de sa magnificence.

Nous vîmes cette entrée, Vivonne et moi; avec des dames sur un balcon de la rue Saint-Antoine. Cependant nous n'eûmes si tôt la liberté de voir le roi; il fallut encore essayer les mystères du cardinal. Enfin l'abbé Fouquet me vint dire de sa part au bout de six semaines, que je pouvois aller au Louvre quand je voudrois.

L'impertinente coutume qui duroit encore alors de porter les premières nouvelles et de rendre les premiers honneurs ou les premiers devoirs au premier ministre, m'empêcha d'aller d'abord au roi. Cela étoit tellement établi depuis le ministère du cardinal de Richelieu, que les favoris ne nous savoient aucun gré de le faire; et si nous y eussions manqué, ils nous eussent regardé comme des

gens qui n'eussent pas voulu dépendre d'eux, et dès là notre fortune étoit échouée. Sa Majesté y a mis bon ordre depuis, et en nous délivrant de ces seconds maîtres, nous a fait la grâce et l'honneur de ne nous en point donner d'autres que lui.

J'allai donc d'abord trouver le cardinal à son logis, qui avoit la goutte. Si tôt qu'il me vit : « Ah, vous voilà, me dit-il, pauvre exilé : — Oui, monsieur, lui répondis-je : me voici, avec autant de zèle pour Votre Éminence, que si je venois de recevoir de grandes grâces. — Oh ! bien, reprit-il, il faut désormais prendre garde à votre conduite, car les dévots sont alertes. » Je ne pus m'empêcher de sourire, voyant qu'il prétendoit encore me faire croire que l'on m'avoit chassé sur les plaintes des dévots contre moi. « Quand je serai bien avec Votre Éminence, lui dis-je, monsieur, les dévots ne me feront point de mal. »

Il vit bien qu'il ne m'avoit pas persuadé et m'ayant dit que nous nous verrions une autre fois plus longtemps, je sortis de sa chambre et je m'en allai au Louvre saluer le roi, qui me reçut assez froidement.

1661.

Incendie de la galerie du Louvre. — Mort de Mazarin.—Son portrait. — Le duc de Nevers. — Bussy et Turenne. — Pradel. — Bussy à Fontainebleau. — Avènement de Charles II. — C. A. de la Porte, héritier de Mazarin.—Arrestation de Fouquet.—Entretien de Bussy avec le Tellier.— Bussy défend madame de Sévigné. — Démarches de Bussy pour être chevalier de l'Ordre. — Lettres de Rose, de Turenne, de le Tellier, de la Mesnardière.—Visite de Turenne à Bussy. — Entretien de Bussy avec le roi. — Beau trait de Fabert. — Lettre de Saint-Aignan. — Madame de Montglas.

Le 6 février 1661, le feu prit à la galerie des peintures du Louvre, la brûla entièrement et alla jusqu'à la grande; mais on l'arrêta en la coupant. Cela obligea le cardinal qui

en étoit le plus voisin de se faire transporter à son logis.

Les flatteurs disoient que le feu étoit un bon signe , et que cela présageoit la guérison de Son Éminence ; les autres demeuroient d'accord du bon augure du feu , mais ils disoient que la preuve de cela seroit la mort du cardinal.

Quelques jours après , il se fit porter à Vincennes où la cour le suivit , et le 9 mars 1661 , sur les deux heures et demie du matin , il mourut en sa cinquante-neuvième année , d'une maladie que les médecins appellent *ab exhausto*. c'est-à-dire d'épuisement (1).

Jamais homme n'eut une si heureuse naissance que celui-là : il étoit né gentilhomme romain : il avoit étudié dans l'université de Salamanque , où s'étant un jour fait faire son horoscope , on l'avoit assuré qu'il seroit pape. Il avoit la plus belle physionomie du monde , les yeux beaux et la bouche , le front grand , le nez bien fait , le visage ouvert. Il avoit beaucoup d'esprit ; personne ne faisoit un conte plus agréablement que lui ; il étoit insinuant ; il avoit des charmes inévitables pour être aimé de ceux qu'il lui plaisoit ; il jouoit fort bien tous les jeux d'esprit et les jeux d'adresse. Il avoit d'abord été attaché à la maison des Colonne , puis au cardinal Sachetti ; après il fut capitaine de cavalerie ; ensuite le cardinal Antoine Barberini l'eut auprès de lui et lui fit prendre la soutane. Depuis s'étant fait connoître homme habile en négociations , il fut employé à la paix de Casal qu'il fit à l'avantage de la France. Le cardinal de Richelieu lui en fit avoir le chapeau de cardinal ; et , à sa mort , il le laissa dans les affaires. Louis XIII s'en servit et en fit tant de cas qu'il ordonna en mourant qu'il seroit un des directeurs de l'État pendant la minorité. La reine, Anne d'Autriche, ayant eu la régence, le choisit

(1) Voy. sur ses derniers moments les Mémoires de Cosnac , t. I , p. 286-289 et t. II , p. 37-41.

pour premier ministre. Il le fut dix-huit ans, pendant lesquels il eut de grandes traverses, mais il sembloit que la fortune ne les lui envoyoit que pour lui attirer des honneurs par l'éclat avec lequel elle l'en tiroit. Il avoit aussi, pour cette raison, pris pour devise un rocher battu des vagues, avec ces mots : *Quam frustra et murmure quanto.*
AVEC QUEL BRUIT ET COMBIEN VAINEMENT.

Il n'avoit ni haine ni amitié, et il ne témoignoit ni l'un ni l'autre qu'autant que son intérêt l'obligeoit à le faire. Si ceux qui l'avoient servi lui étoient encore utiles et importants, il les récompensoit fort bien, sinon il ne faisoit pas grand cas de la reconnoissance. On l'outrageoit quand on le comparoit au cardinal de Richelieu : cependant celui-ci avoit été son maître et le surpassoit en grandes qualités. Le cardinal Mazarin avoit une plus grande étendue d'esprit que le cardinal de Richelieu ; celui-ci avoit plus d'honneur et l'âme plus belle que l'autre.

La quantité d'affaires dont il s'étoit chargé avoit usé son tempérament qui, étant admirable, l'eût fait vivre sans cela quarante ans plus qu'il ne vécut.

Il choisit quatre ou cinq jours avant sa mort, Armand de la Porte, grand maître de l'artillerie, fils du maréchal de la Meilleraie, pour son principal héritier, à condition d'épouser Hortense Mancini, l'une de ses nièces, et de prendre le nom de Mazarin. Ce choix fut généralement désapprouvé. Il y avoit cinquante hommes à la cour qui eussent soutenu cette fortune bien plus dignement.

On parla diversement des raisons qui l'obligèrent à faire ce choix, et on ne lui voulut jamais faire l'honneur de croire que ce fût par reconnoissance de sa fortune au cardinal de Richelieu, oncle d'Armand.

Il n'est pas possible de traiter plus qu'il fit la mort de bagatelle : il mourut paroissant ne songer à l'autre monde que par manière d'acquit et voulant encore gouverner celui-ci par les mémoires qu'il donna, et par les gens qu'il

laissa dans les affaires. Le roi se servit des gens parce qu'ils étoient bien éloignés d'oser entreprendre sur son autorité ; [mais encore parce que, attendu leur petit génie, ils ne pouvoient partager avec Sa Majesté l'honneur des heureux événements] et pour les mémoires, ils ne furent pas suivis, car au lieu des négociations, des micmacs, et l'on peut même dire, des foiblesses que nous avons vues, nous ne vîmes plus que des hauteurs et des manières d'agir d'un grand prince.

Le roi ne laissa pas de regretter fort le cardinal, et il dit en présence de quatre ou cinq personnes, qu'il lui avoit tant d'obligation des soins qu'il avoit pris de son enfance (1), de son éducation, et d'avoir apaisé les troubles de son royaume, que quoiqu'il sût bien que l'abandonnement de son autorité entre les mains d'un autre lui pût faire tort à l'âge où il étoit, il la lui auroit laissée encore cinq ou six ans s'il les avoit vécus. Et, en effet, ce prince fit voir bientôt après, que ce n'étoit que par reconnoissance qu'il laissoit le cardinal gouverner : car il montra tant de prudence, tant de fermeté, tant de présence d'esprit et tant de lumières dans la conduite des affaires, que quelques grandes choses qu'on en attendit, il surprit encore tout le monde.

Outre le grand héritier que le cardinal Mazarin institua, auquel on [dit qu'il laissa douze cent mille livres de rente et des millions en beaux meubles, il laissa encore de grands biens et de grands établissemens à Mancini, son neveu, duc de Nevers.

[Cependant celui-ci, qui étoit né pour être peu de chose, fut si embarrassé de ses grandeurs, qu'il se refit simple particulier, malgré la fortune ; et là-dessus, quand on fait

(1) Il y avoit pourtant fort à dire. Voy. plutôt les Mémoires de La porte et plus haut, p. 92.

réflexion entre l'oncle et le neveu, quand on songe même à la vie qu'ont faite la plupart de ses nièces, il semble qu'il n'y ait qu'une certaine quantité de mérite que Dieu a donnée par chaque race et que quand il lui plaît d'en gratifier de beaucoup un particulier de cette famille, c'est autant de rabattu sur les autres. Il faut que le reste en pâtisse].

Dans les portraits de toute la cour que le cardinal avoit laissés au roi en mourant, je n'étois pas flatté : mes ennemis m'avoient rendu de mauvais offices auprès de lui pendant les dernières années de sa vie. On lui avoit dit que j'étois dans une étroite liaison avec le surintendant Fouquet, dont il avoit résolu la ruine ; et l'injustice qu'il m'avoit faite de laisser si longtemps mes services sans récompense, lui avoit facilement persuadé que je ne l'aimois pas. Je connus bientôt, par les traitements que je reçus, que le roi contre moi avoit été prévenu : toute mon application fut donc de désabuser Sa Majesté par une sage conduite (car je ne savois pas précisément sur quoi l'on m'avoit noirci), je fis assidûment ma cour et je ne donnai pas la moindre prise à mes ennemis.

Le maréchal de Turenne, ne sachant apparemment comment iroient les affaires ni ce qu'il avoit à craindre ou à espérer, devint plus caressant qu'à son ordinaire et fit plus d'amitiés à tout le monde. Je m'en ressentis moi-même : et, un jour que je me promenois seul avec lui dans son jardin, il m'offrit son crédit à la cour pour me faire avoir quelque récompense de mes services ; que la paix étant faite, il n'y avoit plus lieu d'espérer des gouvernements ni de grands honneurs ; que tout ce que j'avois alors à prétendre étoit d'être chevalier de l'Ordre à la première promotion ; que cela m'étoit dû par toutes sortes de raisons, mais que comme bon droit avoit bon besoin d'aide, il feroit son devoir pour moi dans les rencontres. Ces honnêtetés me regagnèrent le cœur, et, s'il en eût fait le

cas que j'ose dire qu'il méritoit, il l'eût gardé toute sa vie.

[Le 18 mars, Colbert prit séance au conseil en qualité d'intendant des finances. Il avoit été un des commis du Tellier, auquel le cardinal ayant demandé quelqu'un pour lui servir d'intendant, le Tellier lui avoit donné celui-ci comme un homme appliqué et fidèle ; et, en effet, le cardinal le trouva si bien pendant les dernières années de sa vie, qu'il le laissa dans les affaires et dans le chemin d'être bientôt ministre d'État.]

Le 21 mars, on envoya Pradel, capitaine aux gardes, commander à Nancy comme lieutenant général, et le chevalier de Clairville avec lui pour raser les fortifications de cette ville, suivant le traité fait avec le duc Charles de Lorraine.

Pradel étoit un soldat de fortune, honnête homme, qui, par tous les degrés, étoit monté à la charge de lieutenant général ; et, quand on le verra désormais plus employé que les autres, ce n'étoit pas qu'il en sut plus qu'eux, mais c'étoit qu'on ne vouloit pas alors donner moyen à un homme de qualité de rendre des services qu'on eût été obligé de récompenser plus chèrement qu'à celui-ci, auquel l'emploi seul tenoit lieu de récompense.

Au commencement d'avril, le roi fit une grande réforme dans la cavalerie ; il réduisit tous les régiments à une compagnie, hormis le Colonel et le Royal ; et je fus confirmé en cette rencontre que j'étois mal à la cour, car le régiment de Mestre de camp Général devoit avoir les mêmes exceptions et les mêmes privilèges que le Colonel : je n'en dis rien pourtant et je reçus encore ce dégoût sans me plaindre.

Le 22 avril, la cour alla à Fontainebleau ; je la suivis et je logeai à l'hôtel d'Angoulême.

Le visage que me faisoit le roi me donnoit de grands chagrins, mais il ne me rebutoit pas, et plus je voyois en

cela l'ouvrage de mes ennemis, plus je m'efforçois de le détruire en faisant mon devoir et ma cour dans la dernière régularité. Ce qui me consolait beaucoup, c'étoit que le comte de Saint-Aignan, qui étoit en année de premier gentilhomme de la chambre et fort bien auprès du roi, étoit mon bon ami. Je ne cessois pas de lui témoigner le zèle que j'avois, non-seulement pour le service, mais encore pour la personne de notre maître, et de lui dire que les froideurs que je voyois en lui pour moi ne m'empêchoient pas de l'aimer mille fois plus que ma vie. Il me disoit assez souvent qu'il en entretenoit le roi et me donnoit de bonnes espérances sur la justice de Sa Majesté et sur quelque mérite dont il me flattoit.

[Dans ce temps-là, le roi devint amoureux de Jeanne le Blanc de la Vallière, fille d'honneur de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. C'étoit alors une fille de dix-huit ans. Elle avoit les yeux bleus, les cheveux blonds, les traits du visage délicats, la taille fine, l'humeur douce, l'esprit bien fait, et ce qui, entre autres choses, la fit connoître, c'est qu'elle aima éperdument la personne du roi, et l'on vit bien qu'elle l'eût autant aimé si elle eût été une grande reine ou qu'il eût été un simple gentilhomme.]

Au mois de mai, Charles Stuart remonta sur le trône et fut couronné roi d'Angleterre par l'autorité de Monck, auquel le parlement d'Angleterre avoit donné le commandement des armées après la mort de Cromwell, et Charles, pour récompense, le fit connétable.

Le 26 juillet, le roi supprima la charge de colonel général de l'infanterie, vacante par la mort de Bernard de Nogaret, duc d'Épernon, et fit ensuite tous les mestres de camp d'infanterie colonels de leurs régiments.

[Le 5 août, lettres patentes du roi furent vérifiées au parlement, par lesquelles Sa Majesté permettoit à Charles-Armand de la Porte de changer son nom en celui de Mazarin, pour le porter, lui et les siens de l'un et l'autre sexe,

avec les armes de cette maison. On a vu un cadet de la maison de France (1) prendre le nom et les armes de Courtenai pour 17,000 livres de rente que lui apporta en mariage une fille de cette maison, et l'on donne des millions à Armand de la Porte avec le plus grand honneur du royaume pour prendre un nom bien meilleur et bien plus honorable que le sien.]

Le 17 août, le surintendant Fouquet donna dans sa maison de Vaux-le-Vicomte une fête au roi très-galante et très-magnifique; cependant elle n'attendrit point le cœur de Sa Majesté, qui avoit résolu de châtier le luxe des gens d'affaires et de commencer à faire un exemple par celui-ci; et parce qu'il étoit de conséquence qu'il n'en eût aucun pressentiment, on lui témoigna plus d'amitié qu'à l'ordinaire. On lui conseilla de donner cette fête comme un grand plaisir au roi, et même on le flatta de tant d'espérances d'agrandissement, qu'il se laissa persuader de vendre sa charge de procureur général comme étant au-dessous des honneurs qu'on lui destinoit, mais véritablement afin qu'il fit moins de résistance dans l'attaque qu'on méditoit de lui faire.

Le 29 août, le roi partit de Fontainebleau en poste pour son voyage de Bretagne, et le 5 septembre Artagnan, sous-lieutenant de la compagnie des mousquetaires du roi, dont Mancini, duc de Nevers, étoit capitaine, arrêta par ordre de Sa Majesté le surintendant Fouquet au château d'Angers, où il fut détenu quelque temps, puis mené à Amboise, puis à Vincennes, puis à Moret, puis à la Bastille et enfin à Pignerol. Il n'a jamais tant fait de voyages que depuis qu'il a été arrêté.

Comme le roi avoit nommé ceux qui le devoient accom-

(1) Le cinquième fils de Louis VI, Pierre, qui épousa Isabelle, fille et héritière de Renaud, seigneur de Courtenai.

pagner en Bretagne et que j'étois bien éloigné de recevoir la grâce d'être nommé, je résolus de le suivre de mon chef. Il est vrai que je ne fus pas à Blois que j'appris que Sa Majesté retournoit ; de sorte que je vins passer à Cheverny, où je fus quatre jours, et de là je m'en revins à Paris.

Le lendemain du jour que j'y fus arrivé, je reçus de la cour une lettre d'un de mes amis, par laquelle il me mandoit que le bruit étoit que dans une des cassettes du surintendant on avoit trouvé la démission de ma charge, que le roi en vouloit disposer et que je me hâtasse d'y aller pour y mettre ordre.

Quoique je susse bien que ce n'étoit pas une démission, je ne savois pas si on ne me le voudroit point faire croire, si bien que j'y courus : et étant allé descendre chez M. le Tellier, je sus de lui qu'il étoit vrai qu'on avoit trouvé parmi les papiers du surintendant le billet dont j'ai ci-devant parlé (1), et que cela avoit fait croire au roi que j'avois eu de grandes liaisons avec lui ; mais que Sa Majesté avoit appris que les choses avoient bien changé et que j'étois brouillé avec lui il y avoit longtemps. « Vous souvenez-vous, me dit-il, d'une conversation que nous eûmes ensemble un peu avant le voyage de Bretagne, dans lequel, vous plaignant à moi de l'état de votre fortune, vous me dites qu'il vous étoit dû 20,000 écus de vos appointements ? Et comme je vous interrompis là-dessus pour vous dire que j'avois peine à croire que M. Fouquet, étant votre ami, vous ne fussiez pas payé ; vous me répondîtes que vous ne doutiez pas de son amitié ; que cependant il y avoit des gens qui ne cherchoient qu'à faire tous les jours des amis nouveaux et qui ne les ménageoient plus dès qu'ils les avoient acquis et surtout quand ils ne les croyoient plus

(1) Voy. plus haut, p. 49.

nécessaires ; j'entendis bien ce que vous vouliez dire, ajouta-t-il, et j'en ai fait rapport au roi. »

Je le remerciai et je lui demandai s'il me conseilloit d'en parler à Sa Majesté. Il me dit que non , et qu'elle avoit sur cela les sentiments que je pouvois souhaiter qu'elle eût.

Nous étant mis ensuite sur d'autres chapitres que sur le mien, je le suppliai de me dire si dans les lettres d'amour qui s'étoient trouvées dans les cassettes du surintendant, il y en avoit quelqu'une de madame de Sévigné , comme on le disoit. Il me dit que les lettres qu'on avoit trouvées d'elle étoient les plus honnêtes du monde et d'un caractère de plaisanterie.

[J'en fus fort aise ; et, quoique nous fussions brouillés alors elle et moi , je pris son parti hautement partout, jusque-là que mon beau-frère de Rouville, la mettant un jour au rang des maîtresses de Fouquet, et moi la justifiant, il me dit que cela étoit plaisant de me la voir défendre après en avoir parlé comme j'avois fait ; je lui répondis que dans toute ma colère je n'avois jamais touché à sa réputation, et sur ce qu'il rebattoit encore qu'après avoir fait tant de bruit contre elle, ce n'étoit pas à moi à la défendre, je lui dis que je n'aimois pas le bruit, si je ne le faisois.]

La conversation du Tellier me consola fort ; cependant je vis depuis ce temps-là dans le visage du roi quelque froideur extraordinaire pour moi. On fit alors un état nouveau des pensions , sur lequel non-seulement je ne fus point couché pour ma personne, comme furent beaucoup d'officiers de cavalerie sous ma charge, mais encore on ne me paya plus de ma pension de mestre de camp général. J'avalois toutes ces coulevres sans me plaindre, dans l'espérance de quelque guerre et dans l'attente du cordon bleu à la première promotion , et cependant je ne ralentissois ni mes devoirs ni mes assiduités auprès du roi. Je

composois même mon visage, en sorte qu'il n'y remarquât aucun chagrin, et je le faisois assurer de temps en temps par le comte de Saint-Aignan de ma résignation à ses volontés.

Une vie si désagréable et pleine de tant de mortifications me fit enfin tomber malade d'une fièvre tierce, qui me quitta le 29 septembre, après cinq accès; et, croyant me rétablir plus promptement en changeant d'air, je retournai à Paris, mais la fièvre me reprit en double tierce huit jours après, et j'en eus quinze accès.

Le 1^{er} novembre 1661, la reine accoucha d'un fils, à midi sept minutes, à Fontainebleau.

Dans ce temps-là, j'appris qu'on parloit de faire des chevaliers de l'Ordre au jour de l'an prochain; j'en écrivis au roi et à Rose (1), secrétaire du cabinet, pour présenter une lettre à Sa Majesté. J'écrivis au maréchal de Turenne pour m'y servir, comme il me l'avoit offert. J'écrivis à M. le Tellier et à la Mesnardière, lecteur du roi. Voici les réponses que je reçus, et premièrement celle de Rose :

Monsieur,

Une heure après avoir reçu votre lettre des mains de M. le marquis d'Arcy, j'ai été assez heureux pour trouver la conjoncture favorable de la remettre en celles du roi. Je vous puis assurer, monsieur, de lui en avoir vu lire le commencement; mais, pour le reste, Sa Majesté m'ayant commandé quelque chose qui m'a obligé de sortir et de la laisser seule, je ne vous en puis rien dire, si ce n'est qu'il y a grande apparence qu'il aura achevé. J'aurois voulu, pour cette affaire seulement et sans conséquence, avoir assez de privauté pour lui demander ce qui en est; mais vous savez bien, monsieur,

(1) Il était aussi président à la Chambre des comptes et mourut en 1701, âgé de 86 ans environ. Voy. sur lui les Mémoires de Saint-Simon, t. III, p. 58 et suiv.

que je ne suis pas de cette classe-là. Il y a M. le Tellier, qui est et puissant et obligeant, à qui j'estime que ce ne seroit pas mal fait d'en écrire un mot. Si vous jugez que je sois propre à quelque chose, vous n'avez qu'à commander. Je m'intéresse fort à vos avantages, et, si j'y pouvois contribuer, il n'y a rien que je fisse avec plus de joie, vous honorant parfaitement et étant, avec beaucoup de passion et de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

ROSE.

A Fontainebleau, ce 4 novembre 1661.

Rose étoit un fort honnête homme et qui avoit bien de l'esprit.

Trois jours après, je reçus cette lettre du maréchal de Turenne :

A Fontainebleau, ce 7 novembre 1661.

J'ai reçu la lettre qu'il vous a plu de m'écrire : il seroit bon que votre santé vous pût permettre de venir solliciter ici, car on parle d'exclusion pour beaucoup de gens. Vous avez de très-bonnes raisons et je les ferai valoir en tout ce que je pourrai. La présence est très-nécessaire.

TURENNE.

Le lendemain du jour que je reçus cette lettre, je reçus celle-ci de M. le Tellier :

Monsieur,

Comme le roi distribue les grâces de son seul mouvement et par la connoissance qu'il a du mérite d'un chacun sans l'entremise de qui que ce soit, la voie que vous avez prise de vous adresser directement à Sa Majesté est l'unique qu'il y avoit à tenir pour faire réussir le dessein que vous avez d'être du nombre de ceux qui seront honorés de la dignité de chevaliers des ordres à la première promotion. Je souhaite de

tout mon cœur que votre demande soit exaucée, et que ma bonne fortune me fournisse des occasions de vous témoigner que je suis, monsieur, votre, etc.

A Fontainebleau, ce 8 novembre 1661.

Quatre jours après que j'eus reçu cette lettre, je reçus celle-ci de la Mesnardière :

A Fontainebleau, ce 12 novembre 1661.

J'aurois répondu plus tôt, monsieur, à la belle lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, sans que j'ai été persuadé que c'étoit principalement par des effets qu'il falloit s'açquitter de ce devoir. J'ai tâché de vous le rendre, monsieur, le plus utilement qu'il m'a été possible, en prenant les biais que nous savons qu'il faut prendre ici pour faire réussir les choses de cette nature. Comme votre lettre est très-belle, je l'ai donnée en cette qualité à M. de Saint-Aignan pour la lire en particulier ; mais nous étions convenus qu'il en feroit adroitement son rapport devant notre maître. La chose s'est faite ; ainsi l'on a parlé de vous, monsieur, comme de l'une des personnes du royaume qui écrivoient le mieux ; on a dit la plupart des endroits de votre lettre. Enfin elle ne pouvoit produire un meilleur effet, étant même lue tout entière : elle auroit néanmoins pu l'être et nous aurions appuyé un peu davantage là-dessus sans que nous connoissons l'extrême délicatesse du patron ; et que nous étions assurés qu'en lisant peut-être lui-même cet endroit où vous parlez des mauvais offices qui vous ont été rendus auprès de lui, il auroit cru que ce que nous lui aurions exposé de la sorte auroit été un dessein formel d'apologie, qui sans doute l'auroit empêché d'acquiescer, comme il a fait avec bonté, à tout ce qui a été dit à votre avantage.

Voilà, monsieur, le succès duquel j'ai différé à vous rendre compte jusqu'à ce que j'aie été en état de vous l'apprendre avec autant de vérité que de plaisir. Faites-moi, s'il vous plaît, l'honneur de croire que ce petit service n'est point le seul que je vous rendrois avec joie, et que votre extrême mé-

rite ne peut toucher qui que ce soit d'une estime plus respectueuse ni plus fidèle que celle avec laquelle je suis pour toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LA MESNARDIÈRE.

Celui-ci étoit un *virtuose*, qui a fort bien écrit de toutes manières et qui a laissé des ouvrages de lui sérieux et galants, dignes de beaucoup d'estime (1).

Mais pour revenir à mes affaires, il me parut, par la suite, que mes amis les moins puissants furent les mieux intentionnés.

[Dans ce temps-là, le roi d'Espagne donna ordre à Watteville, son ambassadeur en Angleterre, de se retirer pour la satisfaction du roi, qui se trouvoit offensé de ce que ledit Watteville avoit maltraité l'Estrades, son ambassadeur, au sujet de la préséance (2).]

Pour moi, je résolus sur les lettres de mes amis d'aller à Fontainebleau. Je mis fis donc porter en brancard, et le lendemain que j'y fus arrivé, je l'envoyai dire au maréchal de Turenne et que j'eusse eu l'honneur de l'aller trouver si j'avois été en état de faire des visites. Il me vint voir aussitôt et me dit nettement qu'il ne pouvoit pas parler pour moi, parce qu'il s'employoit pour le maréchal d'Albret, son bon ami de longue main, qui étoit menacé de n'être point chevalier de l'Ordre non plus que le maréchal de Clérambaut et qu'il les venoit de quitter tous deux quasi désespérés. Il faut remarquer qu'il me disoit cela comme pour me consoler d'une exclusion. Je lui dis que ces mes-

(1) Hippolyte-Jules Pillet de la Mesnardière, poète, membre de l'Académie française, né à Loudun en 1610, mort en 1663.

(2) Voy. sur ce fait les Mémoires de Choisy, de Montglas, de madame de Motteville, les *Mémoires historiques* de Louis XIV, t. I, p. 118 et le curieux récit de Lingard.

sieurs étoient maréchaux de France et que sans leur faire tort j'avois pour le moins aussi bien et aussi longtemps servi qu'eux , moi qui n'avois rien qu'une charge que j'avois achetée et où j'avois dépensé cent mille écus de mon bien depuis huit ans ; qu'ils se plaignoient de n'être pas assez gras , mais que je me plaignois d'être trop maigre.

Après bien des discours de part et d'autre il me conseilla de faire un effort pour aller moi-même parler au roi, me disant que l'état où il me verroit, joint à beaucoup de bonnes raisons que j'avois, l'obligeroit de me rendre justice.

Quoique je ne fusse pas satisfait du maréchal sur ce qu'il ne me servoit pas , après me l'avoir fait espérer, j'estimai sa sincérité et je suivis son conseil. Je me levai donc, et ayant prié mon ami Saint-Aignan de me mettre en un endroit où je pusse parler au roi commodément et un peu à loisir, il le fit.

Je dis à Sa Majesté que je la venois très-humblement supplier de se souvenir de moi dans la promotion qu'elle alloit faire ; que je pouvois lui dire véritablement que j'avois quatre choses pour mériter cet honneur-là , que personne en France n'avoit que moi toutes ensemble.

Qu'il n'y avoit pas en France un gentilhomme de plus ancienne maison que la mienne ;

Que j'avois vingt-sept années de services à la guerre et dans des charges considérables où j'avois été assez heureux pour servir utilement ;

Qu'il y avoit huit ans que j'étois mestre de camp général de la cavalerie légère qui étoit une charge unique, et qui avoit toujours fait obtenir l'Ordre à ceux qui l'avoient possédée dans le temps même qu'il y avoit des colonels catholiques , à plus forte raison dans celui-ci où la religion du maréchal de Turenne lui en donnoit l'exclusion ;

Et que pour quatrième raison, je n'avois jamais reçu aucune récompense de la cour ;

Que je n'alléguois pas ces choses-là à Sa Majesté comme prétendant qu'elles me donnassent aucun droit ; que je savois bien que c'étoit une pure grâce qu'elle faisoit à qui il lui plaisoit, mais que je croyois que les choses que je venois de lui dire me rendroient plus digne de la recevoir, et en achevant je lui présentai un placet qui disoit les mêmes raisons. Il le prit et me dit assez gracieusement qu'il y songeroit.

Je me retirai n'en pouvant plus de foiblesse et je m'allai mettre au lit assez satisfait de ma petite harangue que le roi avoit écoutée fort paisiblement : outre cela j'avois de la confiance en la justice de mes prétentions, et je n'avois aucun sujet de crainte que du côté de ma mauvaise fortune. Il est vrai qu'il y avoit assez longtemps qu'elle me persécutoit pour m'empêcher de me trop flatter ; aussi avois-je mis mon esprit dans une assiette où il faut que soient ceux qui attendent quelque bien entre l'espérance et la crainte, pour n'être point abattus en cas qu'on ne soit point heureux.

Le 19 novembre, le roi créa un chambre de justice pour la recherche des financiers.

Le 3 décembre, Sa Majesté nomma les chevaliers du Saint-Esprit qu'il vouloit faire au premier jour de l'année suivante.

Je n'ai garde d'oublier en cette rencontre l'action de Fabert, maréchal de France.

C'étoit le fils d'un libraire de Metz. Il s'étoit d'abord attaché au cardinal de la Valette qui, lui trouvant de l'esprit et du courage, l'avoit employé dans sa maison et puis l'avoit fait major du régiment de Rambures. Le cardinal de Richelieu connoissant son mérite lui avoit fait avoir une compagnie au régiment des gardes de Louis XIII. Ensuite, Frédéric de la Tour, duc de Bouillon, ayant été arrêté, on lui avoit donné le gouvernement de Sedan. Lorsque le cardinal Mazarin étoit sorti de France pendant

la guerre civile, il lui avoit confié ses nièces, son argent et ses pierreries. A son retour, il lui avoit fait donner une armée à commander, dont il avoit pris Stenay en 1654, et le cardinal avoit fait récompenser ses services du bâton de maréchal de France.

Quand le roi nomma les chevaliers, Sa Majesté écrivit au maréchal de Fabert, qui étoit à Sedan, qu'il se disposât à venir recevoir cet honneur au premier jour de l'an 1662, et que cependant il fit faire ses preuves et les autres choses nécessaires pour cette cérémonie. Le maréchal manda à Sa Majesté qu'il avoit toute la reconnoissance qu'il devoit pour une aussi grande grâce que celle qu'il lui vouloit faire, mais qu'il ne la pouvoit accepter parce qu'il falloit jurer que les preuves que l'on donnoit de sa noblesse étoient véritables et que pour rien du monde il ne voudroit faire un faux serment.

Cette action me parut belle, et je l'admirai comme venant d'un homme qui se trouvoit assez paré de sa vertu, sans vouloir acheter d'autres ornements, de la moindre tâche à son honneur. Cependant la plupart des courtisans dirent, les uns qu'elle venoit de vanité, et les autres de bassesse; mais la vérité fut qu'ils la blâmèrent, parce qu'ils ne se sentoient pas le cœur assez bien fait pour l'imiter (1).

Lorsque j'appris que je n'avois pas été nommé, je n'en fus guère surpris, quoique j'en fusse un peu fâché, et l'on peut voir combien j'eus de sang-froid alors par ce billet que j'écrivis sur l'heure au comte de Saint-Aignan.

A Fontainebleau, ce 3 décembre 1661.

Ma naissance, ma charge et mes services m'avoient fait croire que je pouvois espérer d'être chevalier de l'Ordre.

(1) Pareils refus furent renouvelés deux fois encore sous Louis XIV, de la part d'un archevêque de Sens, Fortin de la Hoguette, et du maréchal Catinat.

Mais le roi, qui sait bien mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes, ne l'ayant pas jugé à propos, j'ai reçu avec un profond respect et une entière résignation à ses volontés l'exclusion que m'a donnée Sa Majesté. Je vous supplie très-humblement, monsieur, de lui faire connoître mes sentiments en cette rencontre et de l'assurer que ceux à qui il fait le plus de grâce en les faisant chevaliers n'ont pas plus de zèle pour son service ni pour sa personne que moi.

Le comte de Saint-Aignan me vint dire le lendemain qu'il avoit lu mon billet au roi, et que Sa Majesté avoit témoigné en être satisfaite. Nous eûmes ensuite une longue conversation ensemble sur l'acharnement de mon malheur.

Il trouvoit assez étrange, me dit-il, qu'ayant tout ce qu'il falloit pour m'avancer dans les grandes dignités de l'État, la Fortune me chicanât sur des honneurs qu'on prodiguoit [d'ordinaire, et qu'on venoit de mettre à tous les jours dans cette dernière promotion]. Je le remerciai des bonnes qualités qu'il m'attribuoit, et je lui dis qu'il en oublioit une que j'avois, dont je faisois plus de cas que de toutes les autres ensemble, qui étoit un zèle ardent pour la personne du roi. Sur cela, les larmes m'étant venues aux yeux, il me dit qu'il diroit à Sa Majesté avant la fin du jour l'état où il m'avoit vu en parlant d'elle. « Si je suis comme cela, lui dis-je, après le traitement que je viens de recevoir, jugez des sentiments que j'aurois, si le roi me faisoit des grâces; mais enfin, ajoutai-je, qu'il en use comme il lui plaira, je l'aimerai de tout mon cœur toute ma vie: et ne pouvant présentement lui témoigner mon zèle en le servant à la guerre, je suis résolu de faire son histoire, qui, sans vanité, lui fera bien autant d'honneur que de lui gagner une bataille. Je vous prie, monsieur, de savoir de Sa Majesté, si elle le trouveroit bon. » Il me le promit, et deux jours après, il me vint dire que le roi lui avoit dit qu'il m'étoit obligé du dessein que j'avois, qu'il n'avoit pas encore fait d'assez belles choses pour mériter qu'on

écrivit sa vie; mais qu'il espéroit un jour me donner de la matière, et il m'a bien tenu parole.

Cependant je me consolais avec mes amis et avec moi-même du tort qu'on venoit de me faire.

Ces coups-là sont rudes et difficiles à supporter, quand nous les recevons pour quelque raison honteuse pour nous, mais lorsqu'un malheur comme celui-là ne vient que parce qu'on a des ennemis et des envieux, et que bien loin que la conscience reproche quelque chose, on se sent du mérite et de la vertu, on en est fâché, mais on prend bientôt son parti. Voilà, sans vanité, comme j'en usai, et d'autant plus, que j'étois persuadé que toute la cour savoit que je méritois cet honneur autant que personne.

Une chose encore qui m'aida fort à me consoler, ce fut la passion que j'avois alors pour madame de Monglas dont je croyois être éperdument aimé. Cependant il me parut en cette conjoncture quelque froideur de sa part, comme si elle se fût prise à moi de ce que j'étois malheureux, jusque-là que je me sentis obligé de lui dire un jour que j'étois plus fâché pour l'amour d'elle de n'être pas chevalier de l'Ordre que pour l'amour de moi, et que j'avois peur qu'elle ne crût qu'il lui fût honteux d'aimer un homme que l'on avoit si maltraité. Elle me dit que je l'offensois et prit les choses d'un ton à me faire croire que j'avois grand tort d'avoir pu soupçonner une aussi belle âme que la sienne.

sûr, et que d'ordinaire à la cour les disgrâces comme les faveurs tenoient le même chemin qu'elles avoient accoutumé de tenir ; que quand on avoit commencé à faire du bien à quelqu'un on en refaisoit un second pour ne pas perdre le premier, et que lorsqu'on lui avoit fait du mal on continuoit.

[Le 24 mars, le marquis de la Fuente, ambassadeur d'Espagne, vint faire la satisfaction au roi au nom de son maître, en présence de tous les autres ambassadeurs et ministres de princes étrangers jusqu'à celui du prince d'Orange, de ce qui s'étoit passé à Londres en octobre dernier entre l'Estrades, ambassadeur du roi, et Watteville, ambassadeur d'Espagne, pour la préséance ; et entre autres choses, le marquis de la Fuente dit au roi que son maître lui avoit ordonné d'assurer Sa Majesté qu'il avoit envoyé son ordre à tous les ambassadeurs et ministres, tant en Angleterre que dans toutes les cours et lieux où résident et résideront lesdits ministres et où se pourroient présenter de pareilles difficultés pour raison de compétence, afin qu'ils s'abstiennent et ne concourent point avec les ambassadeurs et ministres de Sa Majesté en toutes les fonctions et cérémonies publiques auxquelles les ambassadeurs et ministres de Sa Majesté assisteront. Ce fut là une grande marque de la foiblesse de l'Espagne, car il n'y a rien de plus humiliant que cette déclaration, et le roi se prévalut de cette conjoncture.]

Le 27 mars, le roi fit un traité avec Charles, duc de Lorraine, par lequel ce duc faisoit don à Sa Majesté de ses États, s'en réservant la jouissance sa vie durant sous différentes conditions ; et entre autres, que lui et toute sa maison tiendroient à l'avenir le rang de prince du sang en France : cependant dans la suite ce traité n'eut point lieu.

Le 17 avril, Charles de Blanchefort, duc de Créquy, partit pour son ambassade extraordinaire de Rome, et cela me fait admirer combien les gens se font à la cour, car quand

celui-ci y arriva, il passoit pour si grossier, qu'on l'appeloit *moustafique*, comme qui eût dit un butor, et l'on peut connoître par le petit échantillon que voici, s'il méritoit alors sa réputation :

[Achille d'Étampes, cardinal de Valençay (1), étant revenu en France en 1646, le cardinal Mazarin qui ne l'aimoit pas et qui craignoit sa liberté de parler, lui fit envoyer le duc de Créquy, premier gentilhomme de la chambre en année, pour lui dire de la part du roi qu'il eût à sortir de Fontainebleau, où il étoit, dans vingt-quatre heures, et du royaume dans huit jours. Créquy, embarrassé d'un aussi grand discours, lui dit de la part de Sa Majesté de sortir de Fontainebleau dans huit jours, et du royaume dans vingt-quatre heures. Le cardinal de Valençay n'oublia pas cet ordre, et ses amis qui l'étoient venus voir, le pressant de partir de peur de déplaire au roi qui vouloit qu'il partit promptement, il leur répondit qu'il n'en doutoit pas, puisque le roi lui avoit envoyé un cheval; et là-dessus, il leur redit la harangue de Créquy, qui ne tomba pas à terre.]

[Cependant ce fut le même qu'on choisit pour l'ambassade de Rome, qui est la plus délicate de toutes. Il est vrai qu'il étoit devenu un des plus habiles courtisans du royaume.]

Le 29 avril, le comte de Guiche partit de la cour pour aller à Nancy commander conjointement dans la Lorraine avec Pradel. [Le sujet de cet emploi fut assez extraordinaire et mérite un petit chapitre à part.]

[Le comte de Guiche, beau, bien fait et plein d'esprit, mais gascon jusque dans l'excès, s'étoit imaginé follement que Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, se-

(1) Né à Tours le 25 juillet 1593, cardinal en 1643, mort en 1646. Voy. son historiette dans Tallemant des Réaux, édit. in-18, t. III, p. 196.

roit trop heureuse d'être aimée de lui, et, pour cet effet, il résolut de lui témoigner de l'amour. Il est vrai que comme il étoit agréablement dans l'esprit du roi, Sa Majesté adoucit la peine, et au lieu d'exiler tout crûment le comte de Guiche, on le fit lieutenant général et on l'envoya en Lorraine. Il n'y eut que le peuple de trompé en cette rencontre; encore ne le fut-il que peu de temps. Pour la cour, elle sut d'abord que cet emploi étoit un exil.]

Le 5 juin, le roi fit un carrousel composé de cinq quadrilles; celle de Sa Majesté, celle du duc d'Orléans, son frère, celle du prince de Condé, celle du duc d'Enghien, son fils, et celle du duc de Guise. Le comte de Sault, fils du duc d'EsdiGUIÈRES, emporta le prix qui étoit un diamant qu'avoit donné la reine-mère (1).

Je pris le temps de cette fête (de laquelle on ne m'avoit pas mis) pour venir mettre ordre à mes affaires en Bourgogne et pour n'avoir pas le chagrin de n'être que spectateur du carrousel.

Au commencement de juillet, je m'en retournai à la cour qui étoit à Saint-Germain-en-Laye dès le 15 juin. Je n'y fus pas arrivé que j'appris que Charlotte de Rabutin, ma tante, prieure de Saint-Julien-sur-Deune, fille de vertu, venoit de mourir. Je demandai ce bénéfice au roi pour la seconde de mes filles du premier lit, qui avoit été nourrie dès le berceau auprès de sa grande tante. Le conseil de conscience la trouva trop jeune, et le roi me l'ayant dit, je lui demandai ce prieuré pour Agnès de Rouville, ma belle-sœur, religieuse à l'abbaye d'Origny, en Picardie, fille d'esprit et de mérite, et je l'obtins. Je remerciai Sa Majesté avec des témoignages de reconnoissance, qui lui

(1) Voyez sur ce carrousel les Mémoires de madame de Motteville et diverses relations indiquées dans le t. II du Catalogue des imprimés de la Bibliothèque impériale (p. 225). L'une d'elles est de Charles Perrault; une autre en latin (*Circus regius*) est de Fléchier.

pouvoient bien faire croire que je n'eusse pas été ingrat pour un plus grand bienfait si je l'eusse reçu. Je m'approchois de lui, je faisais des tentatives pour entrer dans ses conversations, mais je trouvois une glace qui me faisoit tenir bride en main, et qui me glaçoit à mon tour : j'en avois le chagrin que peut avoir un courtisan, qui se voit en état de ne pouvoir rien faire auprès de son maître, et encore d'un maître honnête homme, de qui j'eusse souhaité l'amitié quand il n'eût été que mon égal. Je cachois ma douleur, et bien loin de me plaindre, je ne laissois passer aucune occasion de louer le roi que je ne le fisse. Quoique je l'admirasse, parce que j'étois persuadé qu'il le méritoit, je n'eusse pas été fâché que cela lui fût revenu, mais ou je ne trouvois pas des gens assez de mes amis, ou je n'en trouvois point d'assez familiers avec lui, et ceux qui le pouvoient faire lui étoient suspects.

Sur la fin de juillet, quelques paysans du Boulonois s'étant soulevés et ayant fait beaucoup de désordres, le roi y envoya dix compagnies des gardes françoises, cinq de Suisses et vingt-trois de cavalerie sous la charge de Monpesat. Aussitôt qu'il parut dans le pays, ces coquins se séparèrent, mais on en attrapa des principaux qui furent pendus.

Le 20 août, sur quelque démêlé qu'un François eut à Rome avec un Corse (qui est une espèce de soldatesque que le pape entretient pour appuyer les exécutions de justice que font les sbires et pour leur servir de recors), toute la compagnie prit les armes, et les officiers à la tête attaquèrent tout ce qu'ils trouvèrent de François et furent investir le palais du duc de Créquy, ambassadeur. On tira sur lui, on tira sur le carrosse de l'ambassadrice qui revenoit de la ville à son logis et on tua de leurs domestiques.

Le roi ayant appris cet attentat, donna ordre à l'ambassadeur de sortir de Rome et de se retirer dans les États du

grand-duc, et en même temps fit commander au nonce de sortir incessamment du royaume et le fit conduire par trente cavaliers, commandés par le petit Casau, jusqu'au pont de Beauvoisin. Sa Majesté ensuite demanda réparation au pape (1), qui étoit de la maison de Chigi, de l'outrage qu'on lui lui avoit fait en la personne de son ambassadeur. Sa Sainteté lui manda qu'elle en feroit faire un châtiement exemplaire, lequel pourtant n'aboutit qu'à licencier les Corses.

Le roi insistoit pour qu'on en fit pendre et qu'on exilât le cardinal Imperiali, gouverneur de Rome, qui présidoit dans les conseils du pape, et qui avoit porté les choses dans l'aigreur : cependant au lieu de satisfaire Sa Majesté, le pape récompensa le cardinal d'une dignité nouvelle.

On parloit alors diversement du sujet de l'insulte faite à l'ambassadeur, et l'on disoit entre autres choses, qu'elle venoit de ce qu'il avoit été trop longtemps à Rome avant que de rendre visite aux Chigi (2).

Pendant que l'accommodement de cette affaire se traitoit à Rome avec les longueurs ordinaires de cette cour, celle de France étant retournée à Paris à la fin de l'automne, on résolut d'envoyer trois mille chevaux sous la conduite de Bellefonds, lieutenant général, hiverner dans l'État de Parme et dans celui de Modène, nos alliés, pour leur aider à recouvrer quelques places que le pape refusoit de leur rendre, comme il y étoit obligé par la dernière paix de 1660.

(1) Alexandre VII.

(2) Voy. sur toute cette affaire, outre les Histoires de Louis XIV, par La Hode (liv. xxv), par Limiers (liv. v), par Larrey (t. III), les Mémoires de Montglas, les *Annali d'Italia*, de Muratori (t. XV), l'Histoire des démêlés de la cour de France avec la cour de Rome, par l'abbé Régnier des Marais, 1707, in-4°, et diverses pièces indiquées dans la Bibliothèque historique de P. Lelong, t. II, p. 572, et dans le t. II du Catalogue des imprimés de la Bibl. imp., p. 225-226.

Le roi étoit bien aise de faire avancer des troupes en Italie, pour donner chaleur à la négociation et faire les conditions meilleures, ou si les choses ne s'accommodoient pas, pour être plus tôt en état de se faire faire raison.

Dans ce même temps-là, le duc de Lorraine manquant à quelques articles du traité qu'il avoit fait avec le roi (1), Sa Majesté résolut d'envoyer en Lorraine cinq mille hommes de pied et trois mille chevaux. Je lui demandai où il lui plaisoit que j'allasse faire ma charge, en Italie ou en Lorraine. « Je vous conseille, me dit-il, d'aller en Lorraine; il y a trois mille chevaux, et il n'y en a que douze cents en Italie, le plus grand corps est le plus honorable. — Je le sais bien, sire, lui répondis-je; mais je ne regarde pas ce qui m'est le plus honorable, je ne considère que ce qui peut plaire davantage à Votre Majesté. » Le roi m'ayant dit que cela lui étoit égal, je lui répondis que j'irois donc en Lorraine.

Cependant Bellefonds partit en poste au mois d'octobre; la Feuillade et Péguilin, maréchaux de camp sous lui, le suivirent de près, et tous trois joignirent les troupes commandées pour l'Italie sur la frontière.

Pour la guerre de Lorraine, on essaya de la terminer par un accommodement.

Le 15 octobre, Mademoiselle fut exilée à Saint-Fargeau (2), sur ce que le roi voulant qu'elle épousât le roi de Portugal, elle s'en étoit non-seulement excusée, mais elle en avoit écrit une lettre au roi d'Espagne, pour s'en faire de fête auprès de lui, laquelle on avoit interceptée. Je lui fis un petit compliment en cette rencontre et je reçus cette réponse d'elle :

(1) Voy. plus haut, p. 126.

(2) Cf. à ce sujet ses *Mémoires* année 1662. Voy. sur le château de Saint-Fargeau, le beau livre de M. Chaillou des Barres : *Les châteaux d'Ancy-le-Franc, de Saint-Fargeau, etc.*, 1845, in-4° avec planches.

A Eu, ce 2 août 1662.

Monsieur de Bussy,

Vous dites si bien et en si peu de mots, que la crainte de dire mal en beaucoup fait que je me contente de vous assurer que je suis fort reconnoissante et parfaitement, monsieur de Bussy, votre très-affectionnée amie.

ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS.

Comme j'appris qu'elle étoit arrivée à Saint-Fargeau, je lui écrivis que si elle le trouvoit bon je lui manderois des nouvelles pendant le séjour qu'elle y feroit. Elle me fit cette réponse :

A Saint-Fargeau, ce 9 novembre 1662.

Je trouve non-seulement très-bon que vous m'écriviez, mais j'en serai fort aise, car je crois que le séjour que je ferai ici sera plus long que vous ne souhaitez. Si je n'avois peur de passer pour trop indifférente, je vous dirois que je ne m'en soucie guère : peut-être dirois-je vrai ; mais toutes vérités ne sont pas bonnes à dire. J'aimerois bien autant avoir ce que vous ferez que ce que vous saurez. Breauté m'a apporté quelque chose, mais il m'a dit que cela n'étoit pas achevé ; envoyez-le moi en son entier : ce sont de ces choses (quand on ouvreroit les lettres à la poste) où l'on ne pourroit trouver à redire et qui ne feroient pas souvenir que vous avez été exilé et que je suis exilée ; car autrement les gens comme moi se conduisent à Saint-Fargeau comme au milieu de la cour : je crois que vous en faites de même.

A la fin de novembre, le roi ayant acheté Dunkerque du roi d'Angleterre cinq millions (1), voulut aller voir

(1) Le 17 octobre. La ville fut livrée le 27 novembre.— Voy. le texte du traité dans Lingard et la relation intitulée : *Discours de Dunquerque*, Villefranche, 1668, in-12.

sa nouvelle acquisition et y établir lui-même sa garnison.

Sur le bruit qui courut qu'on donneroit ce gouvernement à l'Estrades, et qu'ainsi celui de Gravelines qu'il avoit seroit vacant, je suppliai très-humblement le roi de se souvenir de mes services quand il voudroit disposer de Gravelines. Il me dit, comme à tout le monde, qu'il verroit, et je ne fus pas mieux traité en cette rencontre que dans les autres. Ce gouvernement fut donné à Monpesat, quoiqu'il eût déjà des bienfaits de la cour, comme le régiment Royal, qu'il vendit depuis quarante mille écus, et le gouvernement de Sommières en Languedoc, qui valoit quinze mille livres de rente.

J'avalai encore ce calice comme j'avois fait tous les autres et je ne laissai pas de suivre le roi à son voyage de Dunkerque, non-seulement comme un courtisan, mais encore comme mestre de camp général, y ayant quinze compagnies de cavalerie commandées.

Le 3 décembre, le roi séjournant à Dunkerque, Sa Majesté m'appela au sortir de la messe pour me commander d'envoyer la moitié de la cavalerie en relais à Gravelines pour son escorte de là à Calais le lendemain. Il me parut si gracieux en me parlant, que cela m'obligea de lui demander permission de faire faire une casaque bleue, ce qu'il m'accorda.

C'étoit peu de chose, mais je voulois essayer par de petites grâces d'accoutumer insensiblement le roi à m'en faire de plus grandes.

Mais, pour entendre ce que c'étoit que celle-ci, il faut savoir que Sa Majesté avoit fait choix au commencement de cette année de soixante personnes qui le pourroient suivre à tous ses petits voyages de plaisirs sans lui en demander permission, et leur avoit ordonné de faire faire chacun une casaque de moire bleue en broderie d'or et d'argent pareille à la sienne. Pour moi, ayant été traité

comme je l'avois été à la promotion des chevaliers, je ne fus pas surpris de n'avoir point de casaque bleue : qui ne pouvoit avoir justice étoit bien éloigné d'avoir des grâces. Il est vrai que je ne demandai pas celle-ci d'abord, mais il est vrai aussi que si je l'avois demandée alors je ne l'aurois pas obtenue.

Le voyage de Dunkerque n'ayant duré que huit jours, la cour passa à Paris le reste de l'hiver à l'ordinaire dans les bals, les ballets et les comédies. Pour moi, après ma cour faite, je cherchois avec ma maîtresse et avec mes amis à faire diversion à mes chagrins.

Avant le voyage de Dunkerque, j'avois écrit à Mademoiselle que je lui allois envoyer une petite histoire qu'une madame de [Selles, de la maison d'Étampes,] (1) avoit faite de ses amours. Son Altesse Royale me fit cette réponse, que je reçus à mon retour :

A Saint-Fargeau, ce 3 décembre 1662.

Je ne croyois pas que je pusse avoir impatience du retour du roi, n'étant pas en un lieu où je pusse avoir plus tôt l'honneur de le voir; mais comme le vôtre en dépend, c'est ce qui m'en donne beaucoup. Si j'en demeurois là et qu'il n'y eût point de date à ma lettre, cela auroit un bon air, mais avec cela ma lettre n'a de l'air que de ces choses que l'on pourroit ouvrir à la poste sans craindre ni pour soi ni pour autrui; mais le vrai sujet de mon impatience, c'est l'histoire de madame de Selles. Je l'admire si elle s'est donnée cette peine, mais je croirois volontiers que quelque charitable ami auroit pu la lui épargner et la prendre. Je verrai bien au style si je me trompe, si ce n'est que je sois si abrutie d'avoir lu tant de méchantes lettres et d'avoir fait tant de sottises réponses,

(1) Marie d'Étampes, comtesse de Selles. — Cette histoire racontée sous des noms allégoriques et dans le style galant de l'époque, est conservée dans le fonds Saint-Germain franç., ms. 1246. — Voy. aussi *le Conservateur*, année 1760, p. 152 et 159.

que je ne connois plus à discerner le bien d'avec le mal ; car entre la manière d'écrire de la dame et de son ami j'y trouve une pareille différence. L'ordre voudroit que je finisse par quelque compliment, mais je n'en sais point faire ; je pense mieux que je ne dis de vous.

Quelques jours après , j'envoyai cette histoire à Mademoiselle et j'en reçus cette réponse :

A Saint-Fargeau, ce 24 décembre 1662.

L'histoire que vous m'avez envoyée est admirable. Est-il possible que l'on puisse parler de soi de cette manière ? Pour moi je crois encore que l'on s'est voulu réjouir et que les endroits qui ne sont pas tournés comme il faudroit qu'ils fussent, c'est que l'on a voulu mieux imiter cette héroïne, présumant ainsi de son éloquence et de sa belle manière de s'exprimer. Mademoiselle de [Vandi] trouve fort mauvais qu'elle croie que son frère ait été amoureux d'elle : elle maintient qu'il n'en est rien ; mais elle avoueroit plutôt que pour se réjouir il auroit fait semblant de l'être. Elle n'approuve pas que l'on le traite de vieux barbon ; car elle le trouve assez jeune et assez joli pour une telle Aminte.

Mais c'est trop en dire pour la veille de Noël, je crains que la charité ne soit un peu blessée.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir de me mander en détail le voyage de Dunkerque, car j'aime les relations exactes, et surtout quand elles sont faites par des gens qui écrivent aussi bien que vous faites. J'espère que le carnaval vous va fournir matière de m'en faire.

Dans ce temps-là madame de Monglas, ne se contentant pas du plaisir que je lui avois donné en lui lisant les amours de mesdames d'Olonne et de Châtillon, m'obligea encore de les montrer au maréchal du Plessis-Praslin et à la comtesse du Plessis, sa belle-fille. Je leur lus ce manuscrit à tous trois ensemble. Une autre fois, je le montrai à la comtesse de Fiesque, et une autre fois, le voulant

lire à madame de la Baume à la grille du couvent de la Miséricorde, où elle étoit alors, elle me pria de le lui laisser pour vingt-quatre heures seulement, me dit qu'elle le verroit mieux en son particulier et qu'ainsi il ne lui feroit pas perdre le plaisir de ma conversation. Comme je la croyois une de mes meilleures amies, je ne me fis pas presser; cependant elle garda mon manuscrit deux jours pour le faire copier et prêta cette copie.

1663.

Lettres de Mademoiselle. — Suite de l'affaire de Créquy. — Bussy à Saint-Fargeau. — Lettre de le Tellier. — Lettre de Mademoiselle. — Faveur que Bussy obtient du roi. — Il se rend à l'armée de Lorraine. — Sa lettre à le Tellier. — Son placet au roi. — Lettres de Mademoiselle. — Création de quatorze ducs.

Au commencement de l'année 1663, je reçus cette lettre de Mademoiselle :

A Saint-Fargeau, ce 14 janvier 1663.

Je suis bien aise de n'avoir point été à Paris à la mort de Madame (1); car, quoique ce ne fût qu'une enfant, je crains tellement la mort, qu'elle me fait une grande peine à voir, et la proximité m'auroit attendrie assurément. Je ne suis point étonnée des marques que le roi a données de sa tendresse; car, quoique l'on dise de notre race, je vous assure que nous sommes de très-bon naturel.

Par ce que je puis juger du ballet par le livre, je le trouve fort joli. Je crois qu'il a fort diverté, car il étoit bien court. Je ne regrette point pourtant la quantité de récits; car je n'aime pas, comme vous savez, la musique: c'est à ma honte

(1) Anne-Élisabeth de France, née le 18 novembre 1662, morte le 30 décembre suivant.

que je fais cet aveu. Je vous suis bien obligé des soins que vous avez de m'écrire; j'en ai bien de la reconnoissance, je vous assure.

Sur la fin de janvier, je reçus encore cette lettre de Mademoiselle :

A Saint-Fargeau, ce 25 janvier 1663.

Je vous remercie du livre du ballet : je l'ai lu avec plus de plaisir la seconde fois, après avoir vu les observations que vous avez faites sur les vers. Il ne m'appartient pas de faire des jugements sur des choses, après avoir vu les vôtres; il ne faut que les approuver. Je vous remercie aussi du sonnet; il me paroît bon : c'est un ouvrage plus sérieux.

Votre lettre mérite un bien grand remerciement, car elle est pleine de choses bien divertissantes; mais j'en ai un plus sérieux à vous faire, de ce que madame d'Anneuil me mande que, dans l'extrémité de son fils aîné, vous lui aviez fait espérer de bien traiter son frère de Mazy à ma considération. Je vous en suis fort obligée, car ce sont des personnes que je considère, et Mazy est un fort honnête garçon.

Le fils aîné de madame d'Anneuil étoit mon lieutenant, et sa charge, qui valoit vingt mille écus, m'appartenoit en cas de mort.

Si j'avois gardé les copies de mes lettres à Mademoiselle, cela serviroit fort à l'intelligence des siennes. Je reçus celle-ci alors :

A Saint-Fargeau, ce 11 février 1663.

Quand le prince de Danemark auroit toute l'éloquence de Cicéron, tant qu'il ne parlera point de se marier avec ma sœur(1), je le trouverai très-malhabile homme, car j'aime ma

(1) Mademoiselle avoit alors deux sœurs de père qui n'étoient pas encore mariées : 1^o Elisabeth, née en 1646, qui épousa en 1667 Louis

sœur, et je suis persuadée que ce lui seroit beaucoup d'honneur que de l'avoir.

Je crois que le bal étoit beau ; j'en ai tant vu qu'il m'est aisé de me le représenter.

Rien n'est si beau que toutes les libéralités du roi. Je me réjouis de le voir de bonne humeur ; j'espère que vous y aurez votre part quelque jour.

Mademoiselle de *** me fait pitié, car rien ne me paroît plus terrible que de marier les gens par force.

Mon souper est venu ; c'est pourquoi il faut que je finisse ma lettre.

Après quatre mois d'instances pour la réparation de l'outrage commis en la personne de l'ambassadeur de France à Rome, le pape fit enfin pendre un Corse et un sbire, et exila le Cardinal Imperiali.

Mais les choses s'étant fort aigries depuis le commencement de cette brouillerie, le roi fit revenir le duc de Créquy et se disposa à se faire faire par les armes une plus grande satisfaction de l'offense qu'il avoit reçue. Le pape, de son côté, leva des troupes.

Le 14 février 1663, le cardinal d'Est, protecteur de France, arriva à la cour pour aviser aux moyens de mettre le pape à la raison.

Dans ce temps-là, le roi donna ordre aux cardinaux Maldachini et Mancini, de la faction de France, et à Bourlemont, auditeur de rote, de sortir incessamment de Rome et de l'État ecclésiastique.

Le cardinal Imperiali s'étoit retiré à Gênes, sa patrie ; mais le roi ayant témoigné à l'ambassadeur de cette république qu'il ne trouvoit pas bon qu'elle retirât un homme qui lui avoit manqué de respect, l'ambassadeur

Joseph, duc de Guise; 2^e Françoise Madeleine, née en 1648, mariée en 1663 à Charles III de Savoie.

l'écrivit au Sénat et le cardinal fut aussitôt chassé de Gênes.

Le roi étoit alors non-seulement absolu dans ses États, mais il donnoit encore la loi à tous ses voisins, et il n'y en avoit point qui n'appréhendât de lui déplaire.

Il y eut au pont de Beauvoisin une conférence entre le duc de Créquy et l'abbé Rasponi; mais elle fut rompue sans pouvoir rien conclure.

Six jours après l'arrivée du cardinal d'Est à la cour, je reçus cette lettre de Mademoiselle :

A Saint-Fargeau, ce 18 février 1663.

Toutes les relations que l'on m'a faites de l'assemblée en masque m'ont tellement plu, et cela m'a paru si divertissant et particulièrement ce que vous m'en avez écrit, que je crois que s'il avoit fait un beau temps aussi bien qu'il en fait un fort vilain, je serois allée à celle dont vous me parlez qui sera à la mi-carême; mais comme je n'aime pas les plaisirs accompagnés de peines, attendu les neiges, je ne bougerai d'ici et garderai le désir de voir des masques jusqu'à l'année qui vient : car je pense que mon exil sera fini pour lors. Si je vous disois que j'ai vu ici des masques tous les trois jours, de différents et en grand nombre, tantôt de beaux et tantôt de ridicules, peut-être ne me croiriez-vous pas? Cela est pourtant. Sur cette vérité, je finis.

Quelque temps après, je reçus encore cette lettre de Mademoiselle :

A Saint-Fargeau, ce 12 mars 1663.

[Je pense que le cardinal d'Est a été bien content du traitement que l'on lui a fait, car il me paroît très-bon. Il a raison de ne point prôner la guerre, cela ne conviendrait guère à un homme de sa profession.

Quant au second article de votre lettre du 28 février, je

n'ai rien à y répondre, sinon que je crois que les traîneaux étoient fort jolis.

J'espère que la première lettre que vous m'écrirez vous me manderez des nouvelles plus sûres de l'affaire du comte de Lude, que je n'ai sue jusqu'à présent.

L'histoire de madame d'Olonne ne me surprend pas, car elle est si malheureuse qu'il lui en arrive souvent. Elle a affaire à un bonhomme que Vilandry. Il lui revaudra. Je n'en dis rien, car je serois suspecte sur ce qui le regarde. Je ne veux jamais songer à lui que pour prier Dieu qu'il le convertisse.]

[Trois semaines après, je reçus encore cette lettre de Mademoiselle :]

A Saint-Fargeau, ce 3 avril 1668.

J'aurois été bien fâchée que vous fussiez mort : j'aurois perdu un bon ami ; mais Dieu y a eu égard, et je crois aussi à ce que vous n'êtes pas encore assez sage pour mourir.

Je ne prends nulle part au voyage de Saint-Germain, mais bien à celui que vous ferez en Bourgogne.

[Je trouve madame de Châtillon dans un beau poste ; si l'histoire que vous me mandez est véritable, il y a bien de quoi rompre un mariage. La manière dont vous me l'écrivez me paroît plus vraisemblable que toutes les autres dont on me l'a écrite.]

[L'accident du gentilhomme du comte de Lude est effroyable ; jamais il n'y eut tant d'histoires qu'en ce temps-ci : celle de La Menneville n'est pas mauvaise. J'avois fort plaint Renty. Il est de mes amis.]

Il est vrai que le monde est bien de mauvais goût de faire des combats à qui aura mademoiselle de Lausun. et que l'on n'en ait point fait pour Menneville ; d'un autre côté, il y a de quoi moraliser : mais comme je ne veux fâcher personne, je dirois de d'Aluyes et de Nogent que chacun est à plaindre en sa façon.

C'est que Nogent et Alluye se battirent pour mademoi-

selle de Lausun, sœur de Péguilin, sur le pavé de Paris. Les laquais de Nogent lui aidèrent à tuer Alluye, et après cela il épousa la demoiselle.

Le désordre de mes affaires domestiques et les dégoûts que je recevois à la cour m'obligèrent dans ce temps-là de faire un petit voyage en Bourgogne : et, comme je voulois avoir l'honneur de voir Mademoiselle en passant, j'en demandai la permission au roi. Il me répondit froidement qu'il ne le défendoit à personne, et là-dessus je fis mon voyage.

Mademoiselle me reçut le mieux du monde à Saint-Fargeau et, me parlant un jour du sujet de sa disgrâce, elle me témoigna son chagrin contre le maréchal de Turenne, qui étoit celui, disoit-elle, qui portoit le roi à la presser d'épouser le roi de Portugal. Elle me dit que l'intérêt de l'État étoit de lui faire vendre son bien en faisant ce mariage ; qu'on en tireroit quinze millions, avec lesquels le roi de Portugal feroit la guerre à l'Espagne ; mais que ce n'étoit pas là son compte, vu que si ce roi venoit à ne se pas maintenir dans le trône, il faudroit qu'elle revînt en France comme une misérable princesse sans royaume et sans bien ; qu'outre cela, ce roi étoit une espèce de fou, fort mal fait de sa personne : elle me demanda ensuite en riant s'il étoit honnête à elle de refuser un mari à cause qu'il étoit estropié (1). Je lui répondis qu'il n'y avoit rien de si honnête, et que, si elle n'eût pas voulu se contenter de son seul mari, elle ne se fût pas souciée comment il eût été fait.

Après avoir demeuré cinq jours à Saint-Fargeau, je m'en vins à Bussy, où ayant appris la mort de Saint-Pouange, beau-frère du Tellier, je lui en fis compliment. J'en reçus cette réponse :

(1) Marie d'Aumale, femme d'Alphonse VI, fit rompre, en 1667, son mariage avec ce prince qu'elle accusait d'impuissance.

Monsieur,

Vous avez trop de bonté de prendre part à la douleur que la mort de M. de Saint-Pouange m'a donnée, parce que je n'ai jamais été assez heureux pour vous obliger par mes très-humbles services à vous intéresser en ce qui me touche; mais si j'ai jamais occasion de vous en rendre aucun, je vous supplie très-humblement de croire que je vous témoignerai que je suis avec beaucoup de passion, monsieur, votre très-humble et très-affectionné serviteur,

LE TELLIER.

A Paris, ce 22 mai 1663.

Je partis trois jours après pour m'en retourner à la cour. En arrivant à Paris, j'appris que le manuscrit que j'avois prêté à madame de la Baume étoit assez public. Je l'allai trouver et je lui dis ce qu'on m'avoit appris; qu'elle y prit garde, à ce qu'on m'avoit dit, parce que si cela étoit je ne pourrois soupçonner qu'elle, ne l'ayant jamais laissé à d'autres. Elle me répondit avec tant d'assurance et même avec tant de reproches du tort que je lui faisois, que je lui demandai pardon d'avoir osé douter un moment de sa fidélité.

Trois semaines après, je reçus encore cette lettre de Mademoiselle :

Vernon, ce 14 juillet 1663.

Il est vrai que vous êtes bien mal averti de n'avoir pas su mon départ de Saint-Fargeau. Je croyois que madame de Sévigné vous auroit mandé, comme elle m'avoit vue en passant à Beaumont. Vous seriez bien heureux si on ne vous avoit pas mandé les nouvelles de Portugal. Je crois qu'elles vous auront bien déplu, aussi bien qu'à moi. Ce n'est pas que je sois fâchée des avantages des Portugais, mais de la joie qu'en aura M. de Turenne. Il ne mérite pas d'en avoir, puisqu'il

tourmente tant les autres. J'espère que vous aurez songé à moi et que je recevrai quelque consolation de votre part.

L'affaire de Lorraine ne s'étant pu accommoder, le roi résolut d'aller lui-même assiéger Marsal. Le maréchal de la Ferté Senecterre fut nommé général de cette armée, que le comte de Guiche et Pradel eurent ordre d'assembler. Je me préparai donc pour aller faire ma charge à cette expédition : et, comme je n'avois point d'argent, je suppliai très-humblement le roi, en prenant congé de Sa Majesté, de me faire avancer mes appointements pour quatre mois seulement qui restoient pour le temps qu'on avoit accoutumé de les payer. « Eh bien ! Bussy, me répondit-il, il faudra voir. » Cette manière extraordinaire à mon égard de répondre avec un visage gai me persuada que mon affaire étoit faite, et d'autant plus que les officiers généraux recevant d'ordinaire en ces rencontres une gratification de la cour, je me contentois d'une avance de quatre mois de mes appointements. Je partis toujours avec quatre mille francs que je trouvai dans la bourse de ma cousine de Sévigné, et je laissai un de mes gens pour toucher mes appointements, que je croyois infailibles ; cependant je me trompai. Et cela, avec les autres dégoûts qu'on me donnoit tous les jours, fait bien voir qu'on me vouloit réduire par la nécessité à me défaire de ma charge.

J'arrivai, le 26 août, au camp de Marsal dans mon carrosse avec Briord et Hauterive. J'y fus quinze jours à faire un bivouac fort exact par le plus mauvais temps du monde ; et le roi étant arrivé à Metz et de là à Nomeny, le duc de Lorraine lui donna contentement : on lui rendit son pays et il rendit Marsal au roi. Après cela, Sa Majesté vit sa cavalerie en bataille au-dessus de Nomeny : elle étoit de quinze escadrons, faisant deux mille chevaux effectifs.

Il est bon de remarquer dans cette rencontre que l'on n'avoit laissé dans mon régiment que la compagnie seule de mestre de camp général , et cette compagnie étoit réduite à trente maîtres dans le temps que la plupart étoient à cinquante.

[Si jecroyois que toutes ces injustices m'eussent été faites par la haine du roi contre moi , je ne ferois aucune difficulté de le dire à la postérité , ne prétendant pas que ces mémoires soient vus pendant ma vie ; mais Sa Majesté , ne me connoissant que sur le rapport de mes ennemis , auxquels il avoit accoutumé de donner toute créance , il ne pouvoit s'empêcher de me traiter mal.]

Lorsque j'eus ramené la cavalerie dans ses garnisons aux environs de Marsal , j'écrivis au roi que je le suppliois très-humblement de se souvenir de moi lorsqu'il voudroit disposer du gouvernement de Marsal , et j'écrivis en même temps au Tellier que je le priois de m'adresser les ordres des garnisons de la cavalerie , à quoi il me fit cette réponse :

Monsieur,

J'aurois bien voulu vous pouvoir procurer la satisfaction que vous avez désirée , de recevoir les ordres pour le département de la cavalerie ; mais vous savez que , suivant l'usage , je n'ai pu m'empêcher de les adresser à M. le maréchal de la Ferté-Senecterre , qui commandoit l'armée en chef , et que c'est à lui à les distribuer ainsi qu'il jugera à propos. Vous devez croire que dans les choses qui dépendront de moi vous me trouverez entièrement disposé à contribuer à vos avantages , ayant beaucoup de passion de vous témoigner que je suis véritablement , monsieur , votre , etc.

A Paris , ce 19 septembre 1663.

Marsal fut donné à Favry , lieutenant des gardes du corps , qu'il n'y avoit qu'un an qui avoit acheté cette charge

du maréchal d'Aumont, et cela me parut une recommandation du Tellier.

Le maréchal de la Ferté Senecterre, ayant reçu les ordres des garnisons de l'armée, me mit entre les mains ceux de la cavalerie, sachant bien, me dit-il, qu'ils se devoient adresser à moi, et que l'usage au contraire étoit un méchant usage. Je lui en sus le gré que je devois et je distribuai ces ordres à chacun, ce qui me donna de la considération dans la cavalerie, qui étoit presque la seule chose qui me restât à espérer pour sauver les apparences.

Après cela, je m'en vins passer en Bourgogne et delà à la cour.

Pendant mon voyage, ayant fait réflexion sur tous les maux qu'on me faisoit tous les jours, dont je ne voyois pas encore le bout, je fis résolution de parler au roi plus nettement que je n'avois encore fait; et comme il étoit difficile que j'eusse une conversation avec Sa Majesté assez longue pour lui dire tout ce que je voulois qu'il sût, je lui fis ce placet que je lui demandai en grâce de lire, en le lui présentant :

AU ROI.

Sire,

Après les malheurs qui me sont arrivés, et entre autres de n'avoir point été chevalier de l'Ordre, le désespoir m'auroit fait retirer de la cour si j'avois voulu croire des gens qui me disoient que lorsque Votre Majesté avoit pris de mauvaises impressions de quelqu'un, elle n'en revenoit jamais; et si, au contraire, je n'avois pas toujours été fortement persuadé qu'ayant le cœur plein de gloire et de justice elle auroit la bonté d'examiner un jour si je méritois les traitements que j'avois reçus, et de vouloir connoître par elle-même si les choses que mes ennemis lui avoient dites de moi étoient véritables. C'est donc sur ce fondement-là, Sire, que je viens très-humblement supplier Votre Majesté de lire ce placet et

de juger par les vérités que je lui vais dire si je n'ai point eu une grande confiance en la bonté et en la justice de Votre Majesté pour avoir reçu avec le respect et la résignation que j'ai eus tout ce qui m'est venu de sa part.

Il y a vingt-cinq ans, Sire, que j'étois mestre de camp d'un régiment d'infanterie, à la tête duquel je servois sous M. le cardinal de la Valette, général de l'armée, et sous M. le maréchal de Gramont, pour lors un des maréchaux de camp. Depuis ce temps-là, Sire, je me suis trouvé dans toutes les occasions les plus considérables jusqu'à la guerre civile, que me trouvant lieutenant de Votre Majesté dans la province de Nivernois, dont le marquis de Saint-André Monbrun, gouverneur, étoit absent, je puis dire (et M. le maréchal de Clérambault l'a bien dit aussi) que je lui aidai fort à la prise de Montrond. La reine votre mère, Sire, peut encore témoigner à Votre Majesté les services que je rendis en ces temps-là, soit en fournissant des armes à l'infanterie de l'armée lorsqu'elle vint à Gien, soit en lui envoyant du pain de munition à point nommé dans le temps que toutes les provinces voisines ne donnoient rien que par la force. A la fin de cette guerre, Sire, Votre Majesté eut la bonté, pour reconnoître les services que j'y avois rendus, de trouver bon que je récompensasse la charge de maréchal de camp général de la cavalerie légère à M. le maréchal de Clérambault. Il y a neuf ans passés que j'en suis pourvu ; et si pendant ce temps-là j'avois été assez heureux pour qu'on m'eût rendu justice en faisant connoître à Votre Majesté comme je servois, je suis assuré qu'elle m'auroit traité plus favorablement qu'elle n'a fait. Je ne me suis pas rebuté, Sire, comme j'ai dit à Votre Majesté, car je sais que vous êtes bon et juste, que vous voulez tout savoir, et que, s'il est possible qu'on vous surprenne, cela ne peut pas durer longtemps. Je sais, Sire, que tout au plus Votre Majesté ne feroit point de grâce à des gens de mérite, qu'elle auroit d'ailleurs quelque sujet de haïr, mais qu'elle leur rendroit justice : à plus forte raison, Sire, à un fidèle sujet qui, depuis sa plus grande jeunesse jusqu'à quarante ans, vous a servi dans des charges considérables et dans des occasions d'importance, et qui se trouve aujourd'hui abîmé

de dettes qu'il a faites en vous servant. Je ne demande pas à Votre Majesté, Sire, de l'argent de ses coffres, quoiqu'il me soit dû plus de quatre-vingt mille livres de mes appointements. J'attendrai de Votre Majesté quelque grâce qu'elle me pourra faire lorsqu'elle en trouvera l'occasion; mais je la supplie très-humblement de considérer que j'avois six mille livres d'appointements ordinaires, ma pension de six mille livres et sept mille deux cents livres d'extraordinaire pendant la guerre. La paix se faisant, Sire, je me suis bien attendu que ces appointements extraordinaires seroient supprimés; mais pour la pension dont tous les mestres de camp généraux ont joui et qui m'avoit été confirmée en considération de cette charge, je ne pensois pas être assez malheureux pour la perdre dans le temps que Votre Majesté, Sire, en a donné aux moindres officiers de ses armées. C'est ce qui m'oblige aujourd'hui à la supplier très-humblement de me la faire rétablir; car en vérité, Sire, je n'ai plus moyen de vivre.

BUSSY-RABUTIN.

A Paris, ce 20 octobre 1663.

Le roi ne fit point de réponse à ce placet.

Dans ce temps-là, je reçus cette lettre de Mademoiselle :

A Eu, ce 28 novembre 1663.

Voici l'unique réponse à vos lettres. Je prétends que vous m'en écriviez quatre contre moi une, et je crois que je vous ferai plaisir; car que peut-on mander d'un désert comme celui-ci, où l'on ne verra personne de tout l'hiver, les chemins étant impraticables pour les gens de lointaine contrée, comme vous pourriez dire vers Paris, et les vents étant tels dans les plaines par où il faut que les voisins viennent, qu'il n'y en a pas un qui ne redoute le nord-ouest, qui est fréquent en ce pays, comme une bête farouche? Ainsi j'aurai le temps de lire les lettres qu'on m'écrira, et peu d'esprit, encore moins de matière, pour y répondre.

[Bellefonds est bien heureux. Je ne le connoissois pas assez

pour prendre beaucoup de part à sa bonne fortune : j'en suis cependant bien aise, car je souhaite du bien à tout le monde, hors à ceux qui m'ont mis mal avec le roi.]

[Si la brouillerie de d'Effiat et de sa femme tombe sur mademoiselle Ribère, elle me fait pitié, car peut-être n'en peut-elle mais.]

On me mandé que le roi vous a consulté autant que le maréchal de Turenne sur ces nouvelles levées de cavalerie. Mandez - moi s'il est vrai, car vous savez combien je m'intéresse à tout ce qui vous est avantageux.

Onze jours après, je reçus encore cette lettre de Mademoiselle :

A Eu, ce 9 décembre 1663.

Je ne puis m'empêcher de me réjouir avec vous de votre succession, quoiqu'elle ne soit pas grande : quand la bonne fortune commence à en dire aux gens, elle continue ; j'espère qu'elle fera son devoir puisqu'elle commence et que le roi vous traite bien ; véritablement j'en ai bien de la joie.

[Madame de Nemours est bien incorrigible. Cela mérite de la pitié, et ceux qui font de telles choses m'en font beaucoup.]

[Le roi ne m'avoit point consulté sur les nouvelles de cavalerie, et Sa Majesté ne me traitoit pas mieux qu'à l'ordinaire ; c'étoient de bien méchantes nouvelles qu'avoit eues Mademoiselle.]

Le 15 décembre, le roi fit quatorze ducs. Il se souvenoit du temps de sa minorité que le parlement de Paris voulut gouverner l'État ; et, pour empêcher que pareil désordre n'arrivât pas une autre fois, il vouloit mettre dans ce corps-là des gens qui fussent dans les intérêts de la cour et qui retiendroient les malintentionnés dans leur devoir.

1664.

Lettres de Mademoiselle. — Fête à Versailles. — Secours envoyé par le roi à l'empereur contre les Turcs. — Coligny et le prince de Condé. — Trahison de madame de la Baume à l'égard de Bussy au sujet de l'*Histoire amoureuse*. — Bussy à Fontainebleau. — Son placet au roi. — Plaintes du roi contre Bussy. — Entretiens de celui-ci avec le Tellier, avec Madame. — Saint-Aignan, Bussy et le roi. — Bussy chez Monsieur. — Maximes d'amour. — Entretien de Bussy avec le roi. — Madame de Montglas. — Traduction d'une élegie d'Ovide. — Expédition de Gigery. — Disgrâce des Navailles. — Victoire de Saint-Gothard. — Lettre à Coligny et réponse. — Lettre à Saint-Aignan. — Condamnation de Fouquet.

Le 12 janvier 1664, arriva à la cour le comte Strozzi, de la part de Léopold d'Autriche, empereur, lequel vint demander au roi du secours contre le Turc : ce que Sa Majesté lui accorda.

Sur ce que j'avois encore fait compliment à Mademoiselle sur la mort d'une de Mesdemoiselles ses sœurs qui n'étoit pas morte, elle m'écrivit cette lettre :

A Eu, ce 25 janvier 1664. •

Je ne crois pas que de votre vie il vous prenne envie de m'écrire sur aucune mort après ces deux-ci, si ce n'est pour leur porter bonheur ; car on vous peut dire sans vous déplaire en cette occasion :

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Pour moi, je suis fort tranquille maintenant. La guérison de ma sœur m'a remise du trouble et du déplaisir que son mal m'avoit causé en toute manière, car je crains que l'on ne pense ce que je ne pense pas. Je ne pense qu'à me porter bien et à tâcher de reconnoître les bontés que tous mes amis me témoignent : vous savez la part que vous y avez.

Les affaires de Rome ne s'accorodant pas , le roi résolut d'envoyer une armée en Italie , commandée par le maréchal du Plessis-Praslin. Je priai Sa Majesté de trouver bon que j'allasse faire ma charge dans cette armée : il me témoigna qu'il en seroit bien aise, et moi je fus ravi d'aller servir sous un général de mes amis, qui me donneroit des occasions de mériter et qui ne cacheroit pas mes services. Ce qui redoubloit encore ma joie, c'étoit que j'en voyois dans le maréchal de ce qu'il m'avoit auprès de lui. Je le priai de prendre son chemin par Bussy et je partis de Paris le 3 février pour l'y aller attendre. Il y fut deux jours , et de là il s'avança jusqu'à Lyon, où il avoit ordre d'attendre des nouvelles de la cour.

Cependant je travaillois à mon équipage et à chercher de l'argent pour ma campagne, et pour cet effet à faire faire des avances par mes fermiers (car des secours de la cour je n'avois pas songé un moment à en demander), lorsque j'appris que l'accorodement s'étoit fait à Pise le 12 février et que le maréchal s'en retournoit à la cour, où je ne mis pas longtemps à le suivre.

Les gazettes ont tant dit les articles de ce traité et l'histoire en parlera tant , que je n'en dirai rien davantage.

Le roi ayant résolu d'aller passer l'été à Fontainebleau, je priai Mademoiselle qu'elle nous donnât à Monglas et à moi l'hôtel de Montpensier pour y loger; elle me fit cette réponse :

A Eu, ce 27 avril 1664.

Vous devez croire , et M. de Monglas et vous, que vous avez quelque crédit auprès de moi et que je vous donnerois volontiers tout mon logis si je ne l'avois promis à Beloy, qui m'a demandé, il y a plus de deux mois, d'y loger. Comme je souhaite qu'il y ait plus d'un logement, car je n'ose en assurer, je le manderai à mon concierge. Je voudrois présentement être fée pour y pouvoir en un moment faire faire une belle

maison ; peut-être que je m'en servirois aussi à autre chose, mais toujours ma principale intention seroit de servir mes amis et d'être en état de cela, car je ne souhaite de bonne fortune en ce monde que pour la partager avec eux.

Au commencement de mai (1), le roi fit une fête à Versailles de la manière dont il fait toutes choses, c'est-à-dire la plus galante et la plus magnifique qu'on puisse imaginer. Je la vis et je l'admirai et, quoique les mauvais traitements qu'on reçoit de la part d'un maître empêchent d'ordinaire d'approuver ce qu'il fait, j'étois rempli d'une si grande estime pour le roi et je le trouvois si parfait en toutes choses, que je l'excusois sur les injustices qu'on me faisoit à la cour et je les attribuois à tout autre qu'à lui.

Dans ce temps-là, ma femme entreprit de faire résigner l'abbaye de Rougemont à sa sœur de Rouville, prieure de Saint-Julien, par Lucrèce de Rochefort, titulaire de cette abbaye, et de faire unir les deux bénéfices. Lorsqu'elle me proposa son dessein, je le trouvai assez difficile; cependant elle fit si bien que l'abbesse de Rougemont résigna à condition d'une pension de huit cents livres et de l'union des deux bénéfices. Quand je vis les choses en cet état-là, je m'employai pour les mettre en leur perfection. Je parlai au P. Annat, jésuite, confesseur du roi, qui nous fit obtenir le brevet de Sa Majesté pour l'union.

Pendant ce même mois de mai, le roi, voulant tenir à l'empereur la parole qu'il lui avoit donnée de contribuer au secours de la chrétienté contre le Turc, fit marcher six mille hommes en Allemagne, savoir : quatre mille hommes de pied et deux mille chevaux.

(1) Le 7 mai. Voy. les *Plaisirs de l'Isle enchantée* et la *Relation des divertissements que le roi a donnés aux reines*, par Marigny, 1664, 8.

Le roi fut assez longtemps à se déclarer pour le généralat de ces troupes et enfin nomma le comte de Coligny.

Il n'y avoit pas dans le royaume un homme de plus grande qualité ni plus brave que lui ; mais il avoit servi contre le roi le prince de Condé tant qu'il avoit été en Flandre, et il n'avoit pas eu l'occasion depuis ce temps-là d'effacer cette tache. Il est vrai que le cardinal Mazarin, rempli d'une grande estime pour Coligny, l'avoit voulu débaucher du service du prince pendant la guerre, et en avoit donné si bonne opinion au roi que, depuis la paix, Sa Majesté l'avoit toujours regardé avec distinction. [Le prince, mal satisfait de ce que Coligny l'avoit quitté, lui avoit retenu douze mille écus qu'il avoit reçus d'Espagne pour le dédommager de la confiscation de ses biens pendant la guerre]. Coligny avoit présenté un placet au roi, que je vis, par lequel il dit à Sa Majesté que le prince lui retenoit cet argent pour le donner à quelqu'un de ceux qui le suivroient lorsqu'il voudroit retourner en Espagne.

[Recevoir ce placet publiquement, c'étoit donner une grande mortification au prince. Il en recevoit encore d'autres tous les jours ; mais le comble des dégoûts pour lui fut le choix que le roi fit de Coligny]. La Feuillade et Potvitz, gentilhomme allemand, furent les maréchaux de camp de cette armée, et Gassion y commanda la cavalerie.

Dans ce temps-là, madame de la Baume s'étant brouillée avec sa bonne amie madame de Sourdis, celle-ci crut lui mettre un ennemi considérable sur les bras en me découvrant la trahison qu'elle m'avoit faite. Elle me dit donc que madame de la Baume avoit fait copier le manuscrit que je lui avois prêté et qu'elle lui avoit montré cette copie, dont elle me dit tant et de si grandes particularités qu'avec ce que j'en avois déjà oui dire la première fois je n'en doutois nullement. J'écrivis aussitôt un billet

à madame de la Baume , par lequel je la priois de se trouver le lendemain matin chez madame de Monglas, où nous étant enfermés tous trois dans une chambre, je lui dis que j'avois été bien aise de lui parler devant une de ses amies ; qu'elle se pouvoit souvenir qu'il y avoit un an que, sur ce qu'on m'avoit donné avis que le manuscrit que je lui avois prêté étoit dans le monde, je lui avois dit d'y prendre garde ; qu'elle m'avoit assuré si hardiment que cela ne pouvoit point être que je ne lui en avois pas parlé depuis ; que présentement je savois, à n'en pouvoir douter, qu'elle l'avoit fait copier ; que ce n'étoit pas pour lui demander quelque éclaircissement là-dessus que j'avois voulu avoir une conférence avec elle, parce que je la tenois convaincue ; que je lui voulois seulement faire une prière pour la dernière fois de ma vie, qui étoit de brûler ce manuscrit et de retirer les copies qu'elle en avoit données, et qu'en ce cas-là je me contenterois de n'avoir plus de commerce avec elle , sans faire aucun bruit ; mais que, si j'apprenois qu'il courût par le monde, je me porterois contre elle à toutes les extrémités que peut inspirer la rage d'avoir été trahi pour avoir eu trop de confiance. Quelque effrontée que fût la dame , ses remords et le ton dont je l'avois pris la déconcertèrent d'abord ; cependant , s'étant rassurée, elle me répondit qu'elle n'avoit point fait copier mon manuscrit et me reprocha qu'après l'avoir prêté à mille gens je la choisissois pour la soupçonner ; que, puisque je le voulois croire absolument, je le crusse , et que si elle avoit cette histoire et qu'elle trouvât le moindre plaisir à la montrer, mes menaces ne l'en empêcheroient pas. Je lui dis qu'elle avoit beau faire la fière, que je ne doutois pas qu'elle n'allât bride en main là-dessus après ce que je lui venois de dire. La conversation se fût échauffée davantage si l'on ne fût venu dire qu'une dame montoit l'escalier. Madame de la Baume sortit donc par un degré dérobé, interdite, embarrassée, enfin abîmée de crainte et de con-

fusion : et la dame, s'en étant allée après une visite assez longue, nous commencions madame de Monglas et moi à parler de l'infidélité de son amie, lorsque le comte du Lude entra. Il lui dit que, s'en allant à Saint-Germain, il étoit venu lui donner le bonjour en passant et que, comme il avoit fait la même chose chez madame de la Baume, il l'avoit trouvée fort aigrie contre moi ; qu'après l'avoir priée de lui en dire le sujet, elle lui avoit conté que je l'accusois d'avoir donné au public une histoire que j'avois moi-même prêtée à plus de cinquante personnes. Je lui répondis que je ne l'avois lue qu'à la comtesse du Plessis, au maréchal du Plessis, son beau-père, à la comtesse de Fiesque et à madame de Monglas, auxquelles je ne l'avois pas seulement donnée un moment à tenir, et que je ne l'avois jamais laissée qu'à madame de la Baume pour vingt-quatre heures, qui me l'avoit retenue encore autant contre la parole donnée ; que s'il y eût eu une autre personne qui eût pu partager mes soupçons, j'avois assez aimé madame de la Baume pour la justifier préférablement à qui que ç'eût été, mais qu'elle seule l'avoit eu en sa disposition et qu'ainsi je ne m'en pouvois prendre qu'à elle. Le comte du Lude, qui n'étoit pas tant venu pour l'excuser, car il la savoit coupable, que pour me radoucir, me dit qu'il falloit voir ce qu'il y avoit à faire en cette rencontre ; qu'il lui sembloit que le moindre bruit que nous ferions seroit le meilleur. J'en demeurai d'accord, pourvu qu'on supprimât le manuscrit. Il me promit de faire son devoir sur cela pour l'un et pour l'autre et retourna trouver madame de la Baume. Deux heures après, il me revint dire qu'il me répondoit que je n'entendrois jamais parler du manuscrit et me fit comprendre qu'il l'avoit fait brûler devant lui. Là-dessus je lui donnai ma parole que je ne parlerois de madame de la Baume ni en bien ni en mal.

Le 23 mai, la cour étant allée à Fontainebleau, et le roi prenant lui-même le soin de donner des chambres aux

grands seigneurs et aux gens qu'il vouloit gratifier, j'en demandai une à Sa Majesté, qui me logea au chenil (1), avec beaucoup d'officiers de la couronne; et je me trouvai si bien traité en cette rencontre que je crus que ma mauvaise fortune alloit changer. Il me sembla que la conjoncture étoit propre pour reparler de ma pension de mestre de camp général. Je consultai M. le Tellier là-dessus, qui me dit qu'il n'y avoit aucune difficulté. Je donnai donc au roi un placet sur cette affaire et (ce qui ne s'étoit point encore pratiqué) je le lus à Sa Majesté en le lui présentant, de peur que l'ayant donné avec les autres il ne se perdit.

Le roi prit mon placet et me dit qu'il le verroit. Deux jours après, en étant allé savoir la réponse de M. le Tellier, il me dit que, lorsqu'il l'avoit rapporté, Sa Majesté lui avoit demandé si cela étoit juste, qu'il lui avoit dit que oui; que tous mes prédécesseurs dans ma charge avoient joui de cette pension et moi-même jusqu'à la mort du cardinal; que sur cela le roi lui avoit dit qu'il me l'auroit fait rétablir s'il avoit été content de moi, mais qu'il ne l'étoit pas, et que j'avois fait des plaisanteries de quelques personnes qu'il aimoit; qu'ensuite Sa Majesté lui avoit dit de me dire cela et de lui rapporter ma réponse. Je lui répondis que je voyois bien qu'il n'y avoit rien à faire pour moi à la cour; qu'après avoir reçu toutes les mortifications imaginables depuis cinq ans lorsque je demandois la chose du monde la plus juste, on avoit à point nommé une plainte à faire de moi pour avoir un prétexte de me refuser; que, s'il falloit quitter toutes mes espérances, me défaire de ma charge et me retirer, j'en serois fâché mais que je n'en serois point abattu. M. le Tellier me dit qu'il y avoit remède à tout, hormis à la mort, et qu'il ne falloit pas jeter le manche après la cognée; qu'une marque que les cho-

(1) Le bâtiment où logeaient les officiers de la vénerie.

ses n'étoient pas désespérées, c'étoit que le roi me faisoit dire ce qu'il avoit sur le cœur contre moi et qu'il vouloit savoir ma réponse, et que les affaires s'accommodoient toujours dès qu'on entroit en éclaircissement. « Mais, ajouta-t-il, ne sentez-vous rien sur votre conscience? N'avez-vous rien dit de Madame? — Comment, de Madame, lui répliquai-je? c'est la meilleure de mes amies, s'il est permis de parler ainsi d'une femme de son rang. C'est si peu de Madame, ajoutai-je, que je m'en vais d'ici lui conter mon affaire et la prier d'en parler au roi. Mais vous me faites songer qu'il y a cinq ou six jours que madame d'Humières me dit que la comtesse de Soissons se plaignoit de moi, et ceci me pourroit bien venir de là. Cependant, monsieur, je vous supplie de dire au roi que je ne lui demande point de grâce s'il se trouve que j'aie jamais rien dit contre la moindre personne qu'il ait considérée. Si Sa Majesté m'en faisoit dire plus de particularités, je lui répondrois plus précisément. M. le Tellier me dit qu'il me serviroit de tout son cœur; qu'il avoit été fort surpris quand le roi lui avoit parlé comme il avoit fait; que je pouvois me souvenir que, lorsque je l'avois consulté sur mon placet, il m'avoit répondu qu'il tenoit cette affaire infailible; que ce qui la lui faisoit croire telle, c'étoit que, outre la justice de ma demande, il lui paroissoit que j'étois mieux à la cour que je n'avois encore été; que trois jours après mon retour du voyage interrompu d'Italie, sur ce qu'on parloit devant le roi d'une chanson qu'on avoit faite contre Sa Majesté, quelqu'un de la compagnie ayant dit que c'étoit moi qui l'avois faite, le roi avoit répondu : « Cela ne peut point être; Saint-Aignan m'a tant donné d'assurances qu'il n'étoit pas capable de cela, que je n'en doute point; » que depuis il avoit vu que Sa Majesté m'avoit logé au chenil (1) avec la plupart des officiers de la couronne; mais

(1) Voy. à la page précédente.

qu'enfin il falloit me donner patience et qu'assurément cela s'accommoderoit.

Au sortir de là, je m'en allai trouver Vardes, qui avoit beaucoup de crédit auprès de la comtesse de Soissons. Je lui dis ce que m'avoit dit madame d'Humières, et je le priai de savoir de la comtesse s'il étoit vrai qu'elle se plaignit de moi; qu'elle n'en avoit aucun sujet; qu'étant nièce du cardinal Mazarin, à qui j'avois été tout à fait attaché, et femme du comte de Soissons, de qui j'étois ami et serviteur, elle pouvoit bien juger que je n'avois jamais manqué et que je ne manquerois jamais de respect pour elle. Vardes se chargea de cette commission, et le jour même me vint dire que la comtesse de Soissons n'avoit jamais fait de plaintes de moi et qu'elle avoit bien reçu mon compliment, et ensuite je lui allai rendre visite, sans entrer en aucun éclaircissement avec elle.

Pendant que Vardes étoit allé de ma part trouver la comtesse de Soissons, j'étois allé conter mon aventure au duc de Saint-Aignan, lequel se chargea de tâcher à découvrir ce que le roi vouloit dire, et me promit de faire son devoir.

Ce soir-là même, étant allé chez Madame pour lui en parler, et l'ayant trouvée seule, je lui contai ce que m'avoit dit M. le Tellier. Comme je m'aperçus qu'elle sourioit pendant que je lui parlois : « Traitez-vous cela de bagatelles, lui dis-je, madame, que vous en riez? — Non, Bussy, me répondit-elle; au contraire, je suis fort fâchée de l'embarras où vous êtes; mais c'est que cela me fait ressouvenir de quelque autre chose plaisante; et pour celle qui vous regarde, le roi me l'a dite et m'a défendu d'en parler; mais ce qui me surprend c'est qu'il s'en prend à vous seul, et que cependant il y a d'autres gens mêlés dans cette affaire. — C'est donc une conspiration, lui dis-je, madame. — Non, me répondit-elle, c'est une plaisanterie de laquelle on dit que d'autres gens sont avec vous. »

Là-dessus m'étant plaint de mon malheur à Madame , qu'aussitôt qu'il y avoit une raillerie malicieuse dans le monde on me l'attribuoit , et que le roi le croyoit , sans me donner lieu de me justifier , je la suppliai très-humblement de prier le roi de m'écouter. Elle me le promit ; et le lendemain à la messe du roi , elle lui dit le désespoir où j'étois et supplia Sa Majesté de me donner un moment d'audience. « Que me dira-t-il , lui répondit le roi , qu'il est innocent ? et le croirai-je pour cela ? — Vous verrez , lui dit Madame , ce qu'il vous dira. Que voulez-vous , Monsieur , ajouta-t-elle , qu'il fasse pour se justifier , il faut bien qu'il vous parle. — C'est de l'argent , reprit le roi , qu'il me veut demander. — Non , Monsieur , répliqua Madame , Bussy ne vous demande plus d'argent : il ne veut rien autre chose de vous , sinon que vous ne refusiez pas de connoître son innocence , et après que vous en serez persuadé , vous lui ferez payer sa pension si vous voulez. — Je sais bien que cette pension est due à sa charge , reprit le roi , et que les autres mestres de camp généraux en ont joui ; mais ces mestres de camp généraux ne faisoient pas des plaisanteries de tout le monde comme lui. — Je ne sais pas , reprit Madame , ce que les autres faisoient ; je connois fort Bussy ; il vient souvent me voir , jamais je ne lui ai entendu mal parler de personne , et j'ai oui dire d'ailleurs que c'étoit un brave homme. — Oh , je ne parle pas sur cela , dit le roi , ce n'est que sur sa méchanceté , et vous serez bien heureuse vous-même si vous vous en sauvez. » La messe ayant fini en cet endroit , la conversation finit aussi. Madame me la conta de mot à mot l'après-dinée , et me dit qu'elle la recommenceroit le lendemain , que je ne me misse point en peine et que je devois être persuadé que mon affaire s'accommoderoit.

Le lendemain , Madame me dit que le roi ne lui avoit dit ni oui ni non , mais qu'il falloit prendre cela en bonne part , et qu'elle me conseilloit de prendre l'audience de

moi-même de concert avec Saint-Aignan , auquel elle me chargea de dire que le roi la lui avoit accordée. Je le fis , et Saint-Aignan m'ayant fait entrer dans la chambre du conseil un peu avant le roi , Sa Majesté parut surprise quand elle m'y trouva et me tourna tout à fait le côté pour ne me donner aucune occasion de l'aborder. Un moment après il ressortit, et étant entré dans sa garde-robe, il dit à Saint-Aignan qu'il ne vouloit trouver personne avant lui dans la chambre du conseil. Saint-Aignan lui répondit qu'il seroit obéi , qu'il voyoit bien que c'étoit à cause de moi que Sa Majesté lui donnoit cet ordre, et que je lui avois dit qu'il avoit accordé à Madame cette audience pour moi. Le roi lui dit que cela étoit vrai, mais qu'il m'appelleroit quand il voudroit que je lui parlasse , et qu'il ne vouloit pas que je prisse cette audience de moi-même. L'huissier du cabinet me vint dire de la part de Saint-Aignan de sortir, et que le roi ne vouloit personne dans la chambre du conseil que les ministres. Je sortis, et une demi-heure après, Saint-Aignan me dit ce qui s'étoit passé dans la garde-robe entre le roi et lui.

Quatre ou cinq jours après , Saint-Aignan me dit que Sa Majesté lui avoit témoigné qu'elle étoit désabusée de tout ce qu'on lui avoit dit contre moi. J'en fus fort aise, comme on peut croire ; mais je lui répondis que je ne laissois pas de vouloir parler au roi, afin de le préparer contre les mauvais offices à venir. Il approuva mon dessein et me conseilla de me présenter devant Sa Majesté toutes les fois qu'elle entreroit au conseil, pour lui donner lieu de m'appeler.

Mais avant que de dire le succès du conseil de mon ami , il m'arriva une chose digne d'être contée.

Monsieur me dit dans temps-là que le roi lui avoit témoigné avoir grande envie de voir des Maximes d'amour, que la passion que j'avois pour madame de Monglas m'avoit fait faire pendant l'oisiveté de la paix, et qu'il lui avoit

dit de me les demander ; qu'ayant répondu à Sa Majesté, pour me donner lieu de faire ma cour, qu'elle y auroit plus de plaisir si je les lisois moi-même, le roi lui avoit dit qu'il aimoit mieux les lire seul ; mais, ajouta-t-il, c'est assurément pour les lire à mademoiselle de la Vallière. Je rendis de très-humbles grâces à ce prince du bon office qu'il avoit voulu me rendre, et je lui promis de les lui apporter le lendemain : ce qu'ayant fait, il eut l'honnêteté de me demander si je voulois bien que mesdames de Montausier et Louise de Rochechouart, marquise de Montespan, pour laquelle il avoit alors un peu de tendresse, les entendissent lire ; je lui répondis qu'il étoit le maître, et nous étant enfermés dans sa chambre, je lui lus ces Maximes.

Je lisois d'abord la question, et avant que de passer outre, Monsieur et puis ces dames la résolvoient suivant leurs sentiments ; après cela, je lisois la maxime. Mais je remarquai que madame de Montespan, toute jeune qu'elle étoit (1), avoit déjà un bon sens sur l'amour, et bien droit, qui lui faisoit toujours décider la question comme je l'avois décidée, moi qui y avois longtemps pensé.

Maximes d'amour, questions, sentiments et préceptes.

PREMIÈRE PARTIE.

De l'Amour qui espère.

Savoir ce que c'est que l'amour.

Vous qui vivez comme des bêtes,
 Quand vous soupirez nuit et jour,
 Et ne savez ce que vous faites,
 Amants, quand vous faites l'amour,

(1) Madame de Montespan étoit née en 1641 et avoit alors vingt-trois ans.

Votre ignorance est extrême.
 Mais sachez, pour en sortir,
 Que l'amour est un désir
 D'être aimé de ce qu'on aime.

Savoir de quelle manière il faut que les dames se conduisent pour ne se pas perdre de réputation en aimant.

Beau sexe où tant de grâce abonde,
 Qui charmez la moitié du monde,
 Aimez, mais d'un amour couvert,
 Qui ne soit jamais sans mystère :
 Ce n'est pas l'amour qui vous perd,
 C'est la manière de le faire.

Savoir s'il y a des secrets pour être aimé.

Si vous voulez rendre sensible,
 L'objet dont vous êtes charmé,
 (Pourvu que dans le cœur il n'ait rien d'imprimé)
 La recette en est infallible :
 Aimez et vous serez aimé.

Savoir si l'on peut espérer à la fin de se faire aimer d'une coquette.

Si vous aimez une coquette
 Qui soit insensible à vos maux,
 Qui vous flatte, puis vous maltraite,
 Et vous accable de rivaux,
 Ne vous rebutez point, (quelque sot s'iroit pendre) ;
 Ne vous rebutez pas, vous la verrez changer.
 Attendez l'heure du berger.
 Tout vient à temps qui peut attendre.

Savoir quel est l'effet des larmes en amour.

Pleurez, amants, aux pieds de vos maîtresses,
 Si vous voulez attirer leurs tendresses.
 Qui pleure quand il faut des pleurs,
 En amour est maître des cœurs.

Sur le même sujet.

Amants qui n'avez point de charmes,
Ni de grâces à vous exprimer,
Si vous voulez vous faire aimer,
Apprenez à verser des larmes.
Les sots qui pleurent à propos
Sont souvent préférés aux diseurs de bons mots.

Savoir si l'on peut discerner le vrai amant d'avec le faux.

Lorsque l'on veut examiner
(Sans prendre intérêt dans l'affaire)
Le faux amant et le sincère,
Il est aisé de deviner.

Il n'en est pas de même,
Belle Iris quand on aime :
Et voulez-vous savoir comment
En ce cas-là l'aveuglement
D'ordinaire est extrême,
Et qu'un trompeur, à point nommé,
Persuade quand il soupire?
C'est qu'on désire d'être aimé,
Et qu'on croit tout ce qu'on désire.

Savoir si les grands plaisirs de l'amour sont dans la tête ou dans les sens.

Je ne borne pas aux désirs
La passion la plus honnête,
Mais en amour les grands plaisirs
Sont dans la tête.

Savoir quelles sont les véritables marques d'une grande passion.

Vous demandez chaque jour
Quelles sont d'un grand amour
Les preuves indubitables.
Les soins, les empressements,
Sont les marques véritables
Des véritables amants.

Savoir s'il se faut voir longtemps pour s'aimer.

**C'est dans les premiers jours qu'on se sent enflammer,
Quand on attend plus tard, il n'en va pas de même ;
Si l'on voit quelque temps les gens sans les aimer,
Rarement on les aime.**

Sur le même sujet.

**Vous nous dites d'un ton de maître,
Que pour aimer il faut connoître ;
Voulez-vous savoir justement
Ce qu'enseigne l'expérience :
L'amour vient de l'aveuglement,
L'amitié de la connoissance.**

**Savoir si l'on a toujours l'idée présente de son amant
ou de sa maîtresse en leur absence.**

**Lorsque l'on aime extrêmement,
Et qu'on languit dans une absence,
Iris, on songe incessamment
A la cause de sa souffrance ;
Mais si par fois on s'en dispense,
(Si l'on peut citer des dictons)
On en revient bientôt à ses moutons.**

**Savoir lequel est le plus difficile de passer de l'amitié à
l'amour ou de retourner de l'amour à l'amitié.**

**Je tiens qu'il est fort difficile,
Quand on a tendrement soupiré plus d'un jour,
De faire à l'amitié retour.
Mais on n'en voit pas un de mille,
D'une longue amitié passer jusqu'à l'amour.**

**Savoir quelle différence il y a de l'amour des hommes à
celui des femmes.**

**L'amour de la maîtresse a de la violence,
Je le sais par expérience,
Je le pourrois justifier.**

Iris, s'il a de la constance,
 Je ne dis pas ce que j'en pense ;
 Mais vous ne me sauriez nier,
 Que l'amant n'aime le dernier.

Savoir s'il est vrai que l'amour rend les gens fous.

Vous qui prônez incessamment
 Qu'on est fou quand on est amant,
 Apprenez, en une parole,
 Ce que l'amour est en effet :
 Il est fou dans une âme folle,
 Et sage dans un cœur bien fait.

Sur le même sujet.

Je suis contre ce sentiment
 Qu'on est fou quand on est amant :
 On peut fort bien lorsque l'on aime,
 Avoir encor de la raison ;
 Mais alors qu'en tous lieux et qu'en toute saison,
 La prudence est extrême,
 L'amour n'est pas de même.

Savoir si une grande amitié est compatible avec un
 grand amour pour deux personnes différentes.

Lorsque l'amour nous remplit bien,
 Hors cela nous ne sentons rien :
 Quand on a pour Tircis une extrême tendresse,
 On n'aime Phyllis qu'à demi.
 Enfin sur ce chapitre, on ôte à sa maîtresse
 Tout ce qu'on donne à son ami.

Savoir si l'on peut apprendre à aimer par règles, comme
 l'on apprend les autres choses.

Quand à m'aimer je vous convie,
 Vous m'en demandez des leçons :
 Il n'y faut pas tant de façons,
 Ayez-en seulement envie,
 L'amour saura bien vous former :
 Aimez et vous saurez aimer.

Savoir en quel endroit on aime mieux : à la cour, à la ville ou à la campagne.

D'ordinaire à la cour les cœurs sont tourmentés
De l'amour et de la fortune ;
A la ville souvent on voit trop de beautés ,
Pour être fort constant pour une.
Mais rien ne fait diversion ,
Aux champs , à notre passion.

Savoir pourquoi l'on voit si souvent des femmes de mérite aimer de malhonnêtes gens et d'honnêtes gens aimer des femmes sans mérite.

Lorsque l'on commence d'aimer,
On cache le désagréable ,
On montre ce qu'on a d'aimable ;
On veut plaire , on veut enflammer ;
La plus aigre est douce et traitable.
Mais après que l'un l'autre on a pu se charmer,
On ne se contraint plus , pas même aux bienséances ,
Ensuite chacun se déplaît :
Mais de peur en rompant de perdre ses avances ,
On en demeure où l'on en est.

Savoir quelle est la plus aimable maîtresse de la prude ou de la coquette.

Sylvandre dans l'incertitude ,
Quelle il aimeroit mieux , la coquette ou la prude ,
Et ne pouvant enfin se résoudre à choisir,
Me demanda quelle victoire
Seroit plus selon mon désir.
Voulez-vous , lui dis-je , me croire ?
La prude donne plus de gloire ,
La coquette plus de plaisir.

Savoir s'il faut prendre au pied de la lettre tout ce que disent les amants.

L'hyperbole plaît aux amants ,
Tout est siècle pour eux , ou bien tout est moments ,

Et jamais au milieu leur calcul ne demeure.
 Ils vont tous dans l'extrémité ;
 Ils disent que leur bien ne dure qu'un quart d'heure
 Et leur mal une éternité.

Savoir si un grand amour peut compatir avec une grande gaieté.

Tircis, quand tu viens voir Caliste,
 Tu lui parois toujours content :
 Cependant il est très-constant
 Que qui dit amoureux, dit triste.
 Prends donc un air plus sérieux,
 Fais voir ton amour dans tes yeux :
 Car tant que l'on te verra rire,
 On ne croira jamais que tu désire (1).

Sur le même sujet.

Je ne veux pas, Iris, que sans cesse on soupire ;
 Mais lorsqu'un grand amour a bien surpris un cœur,
 Quoiqu'on soit plus content, on aime moins à rire,
 Et le véritable air est celui de langueur.

Savoir quels sont les tempéraments les plus propres à l'amour.

Tous les tempéraments sont propres à l'amour,
 Mais véritablement les uns plus que les autres.
 Amants pleins de langueur, ne changez pas les vôtres,
 Avec les gens de feu vous perdrez au retour.
 De ceux-ci la chaleur a plus de violence,
 Mais d'ordinaire ils ont moins de persévérance,
 Et quand ils aimeroient aussi fidèlement,
 Toujours font-ils l'amour moins agréablement.
 Je leur conseillerois en changeant leur nature,
 De prendre, afin de plaire, en de certains moments,
 De la langueur au moins le ton et la figure ;

(1) Voy. plus haut, p. 101.

Car en se contraignant dans les commencements,
Enfin ils pourroient fort bien prendre
Et l'air et la manière tendre.

Savoir s'il est vrai qu'un amant ne soit jamais content,

Lorsque l'on commence d'aimer,
Pour l'objet aimé l'on soupire,
Sitôt qu'on a pu l'enflammer ;
La crainte de le perdre est un cruel martyr ;
De sorte qu'il est vrai de dire,
Qu'on n'est jamais content quand on est amoureux :
Mais que qui n'aime pas est encor moins heureux.

Savoir si le désir de plaire n'est pas une suite du dessein d'aimer.

Vous voulez qu'on vous trouve belle,
Pendant vous êtes cruelle,
Et vous nous assurez qu'on ne peut vous charmer.
Je ne vous crois pas trop sincère,
Car enfin lorsque l'on veut plaire,
C'est signe que l'on veut aimer.

Savoir lequel est le plus sûr à une dame, pour se faire fort aimer, d'être facile ou difficile à se rendre.

Si vous voulez nos cœurs jusqu'à l'éternité,
Et ne trouver jamais la fin de nos tendresses,
Faites-vous bien valoir par la difficulté ;
Car ce qui fait durer nos feux pour nos maîtresses,
(Outre leur complaisance et leur fidélité)
C'est la peine et le temps qu'elles nous ont coûté.

Savoir ce qu'on doit croire du dépit d'un amant.

Lorsqu'à nos vœux la belle Iris contraire
Se rit des maux que l'on souffre en l'aimant,
On fait dessein, au fort de sa colère,
De la quitter, et l'on en fait serment.
Mais des serments que le dépit fait faire,
Contre un objet qu'on aime chèrement,
Autant en emporte le vent.

Savoir si le plus de mérite est préférable au plus d'amour.

Vous souhaitez que je vous die ,
 Qui je choisirois pour amant ,
 D'un homme d'un petit génie
 Qui m'aimeroit infiniment ,
 Ou d'un homme à mérite rare
 Qui m'aimeroit par manière d'acquit.
 Puisqu'il faut que je me déclare ,
 Je baiserois les mains au bel esprit.
 En voici la raison , Carite ,
 Raison plus claire que le jour :
 Il est bon en amour d'avoir bien du mérite ,
 Mais nécessairement il y faut de l'amour.

Savoir si l'on peut aimer sans espérance.

Lorsque vous trouvez un amant
 Qui vous dit que sous votre empire ,
 Son cœur incessamment soupire
 Sans espoir de soulagement ;
 Sous une modeste apparence ,
 Il vous veut surprendre en effet.
 Car pour aimer sans espérance ,
 Personne ne l'a jamais fait.

Savoir comment une femme en doit user lorsqu'un homme qu'elle ne veut pas aimer lui écrit.

Quand quelque galant vous écrit
 Dont vous méprisez la conquête ,
 Vous croyez être fort honnête
 De lui mander que ce qu'il dit
 Ne fait que vous rompre la tête.
 Apprenez que c'est une erreur ,
 Et qu'en de telles conjonctures ,
 Iris , c'est faire une faveur
 Que de répondre des injures.

Savoir s'il convient à un homme d'être un peu bizarre avant que d'être aimé.

Je tiens qu'on a peu de raison
 D'être tyran étant patron :
 Le bon succès en est fort rare ;
 Mais il faut qu'on soit insensé ,
 Pour vouloir faire le bizarre ,
 Avant qu'on soit récompensé.

Savoir si c'est une nécessité qu'il faille aimer une fois
 en sa vie.

Il faut avoir un jour,
 Belle Iris, de l'amour,
 Ou comme un bien fort désirable,
 Ou comme un mal inévitable.

Savoir si l'on peut avoir une forte passion pour deux
 personnes en même temps.

Tout ce que nous a voulu dire,
 L'auteur de la Philis de Scire (1),
 N'est rien qu'un jeu de son esprit :
 Car je tiens qu'il est impossible
 D'être pour deux objets en même temps sensible ;
 Qui partage l'amour aussitôt le détruit (2).

Savoir quel est l'équipage nécessaire à un amant.

Vous, qui sous l'amoureux empire
 Voulez vous donner tout entier,
 Ayez et soie (3) et plume et cire,
 De bonne encre et de bon papier.
 Car un amant dont l'écritoire
 N'est pas toujours en bon état,
 C'est un homme cherchant la gloire,
 Qui va sans armes au combat.

(1) Bonarelli, auteur de *Filli di Sciro*, favola pastorale, 1607, 4°.

(2) Cette maxime semble une réponse à un petit livre, qui avoit paru en 1653 sous le titre de : *L'amour divisé où est prouvé qu'on peut aimer plusieurs personnes en même temps également et parfaitement.*

(3) Les lacs de soie étoient encore employés au xvii^e siècle pour fermer les lettres.

DEUXIÈME PARTIE.

De l'Amour qui jouit.

Savoir quelle est la force de la sympathie.

Iris, quand du destin la volonté suprême
A fait de notre amour l'insaisissable complot,
Sitôt que l'on se voit, le cœur dit que l'on s'aime,
Et l'on le croit au premier mot.

Savoir ce qui témoigne le plus d'amour : de l'extrême
jalousie ou de l'extrême confiance.

Quoi, serez-vous toujours contente ?
Ne vous plaindrez-vous point de moi ?
Ah ! votre flamme, Iris, n'est pas fort violente,
Car un grand amour nous tourmente
Et souvent sans raison nous donne de l'effroi.
Enfin l'extrême confiance
Tient beaucoup de l'indifférence.

. Sur le même sujet.

Je craindrois fort une maîtresse
Dont la fausse délicatesse
Et le cœur trop rempli d'amour
Me tourmenteroient nuit et jour.
C'est un grand bourreau de la vie
Que l'excès de la jalousie ;
Mais je tiens qu'on seroit encor plus tourmenté
De l'extrême tranquillité.

Savoir comment il faut que les honnêtes gens soient ja-
loux et quand il faut qu'ils rompent.

Je veux qu'à sa maîtresse un amant se confie
Et que, pour toute jalousie,
Il soit quelquefois alarmé
De n'être pas assez aimé.

Mais si la dame est inquiète,
 Que l'amant la trouve coquette :
 Cela sans en pouvoir douter,
 Je le condamne à la quitter.

Savoir si c'est un grand mal à un amant que le mari de
 sa maîtresse soit un peu jaloux.

Bien loin de me mettre en courroux
 Contre votre mari jaloux,
 Je l'aime, Iris, plus que ma vie.
 C'est l'intendant de mes plaisirs :
 Il donne par sa jalousie
 De la chaleur à mes désirs.

Sur le même sujet.

Quand pour rompre notre commerce,
 Votre esprit jaloux nous traverse,
 Tircis, vous réveillez nos soins
 Qui s'endormoient dans le ménage.
 Si nous nous voyons un peu moins,
 Nous nous aimons bien davantage.

Sur le même sujet.

Ce que j'ai de plaisir avecque ma Sylvie,
 Je le dois à la jalousie
 D'un mari, qui par là réchauffe mon amour.
 Le pouvoir que j'avois de la voir chaque jour,
 Me rendoit Langés (1) auprès d'elle;
 Mais sitôt qu'il m'eût dit de ne plus voir la belle,
 Je la vis en secret et je devins Saucour (2).

(1) Depuis le procès que le marquis de Langeais avoit soutenu et perdu contre sa femme (voy. t. 1, p. 360, note 4), son nom étoit devenu synonyme d'impuissant.

(2) Charles-Maximilien de Bellefouillère, marquis de Soyecourt ou Saucourt, avoit précisément une réputation toute contraire à celle de Langeais, et qui a été fort célébrée dans les chansons du temps.

Savoir s'il faut donner des jalousies.

C'est un méchant moyen, Sylvie,
 Que d'employer la jalousie
 Pour retenir le cœur de son amant.
 Aimez-le bien, point d'autre stratagème :
 Car pour donner du plaisir en aimant,
 Il faut qu'un cœur se garde de lui-même.

Savoir quelle est la raison, entre autres, pourquoi les passions finissent, et le bon moyen de s'aimer toujours.

Je tiens que la possession,
 Fréquente, commode et tranquille,
 Est la mort à la cour, aux champs et dans la ville
 De la plus grande passion.
 Amants donc qui mourez d'envie
 De vous aimer toujours; un peu de jalousie,
 D'absence et de difficultés,
 Vous feront passer entêtés
 Tout le reste de votre vie.

Savoir sur quoi il faut rompre avec sa maîtresse.

On pardonne l'étourderie,
 On peut même oublier mainte coquetterie,
 (Quolque ce soient d'amour les vrais péchés mortels :)
 Mais l'infidélité jamais on ne l'oublie ;
 Et comme on est ami jusqu'aux autels,
 On est amant jusqu'à la perfidie.

Savoir ce qu'on doit faire quand on s'aperçoit qu'on est moins aimé.

Vous dites qu'il se faut attendre
 D'être moins aimé chaque jour,
 Et que pour voir affoiblir un amour,
 On n'en doit pas être moins tendre.
 Pour moi je tiens que c'est abus,
 Et conseille alors l'inconstance,
 Ne trouvant point de différence
 Entre aimer moins ou n'aimer plus.

Savoir s'il ne se faut rien pardonner en amour.

On seroit fort brutal de ne pardonner rien ,
 Aux gens qu'on aime bien.
 Au contraire il est vraisemblable
 Qu'après avoir été coupable ,
 On sera désormais de faillir moins capable.
 Mais, Iris, quand on voit qu'on retombe toujours ,
 On doit compter alors sur de foibles amours ;
 Et sur de telles conjectures
 On peut prendre d'autres mesures.

Savoir pour quelles raisons et de quelle manière on cesse d'aimer.

Je veux dire comment l'on peut quitter un jour,
 Afin que les sots n'en abusent.
 L'infidélité rompt l'amour,
 Et les petites fautes l'usent.

Savoir de quelle manière il faut qu'une maîtresse rompe avec son amant qui l'aime encore.

Si vous voulez rompre vos chaînes ,
 D'accord avecque votre amant,
 Vous le pouvez faire aisément
 Sans donner ni souffrir de peines.
 Mais si vous avez projeté
 De faire une infidélité ,
 Ou de quitter par lassitude
 Un amant encore entêté ,
 Iris, il y faut de l'étude.
 Faites naître quelque embarras ;
 Changez-vous, de peur d'un fracas ,
 En diseuse de patenôtres.
 Mais ne faites point de faux pas ,
 Et surtout qu'il ne pense pas
 Que vous l'abandonnez pour d'autres.

Savoir de quelle manière on en doit user sur les présents qu'on s'est fait , après avoir rompu avec aigreur.

Lorsque le commerce amoureux
 Finit enfin avec rudesse,
 Si l'amant, du temps de ses feux,
 A fait des dons à sa maîtresse,
 Il ne doit rien redemander,
 Ni la maîtresse rien garder.

Savoir comment on en doit user avec une maîtresse dé-
 crieée, quoique sage au fond.

Je ne dis pas, Iris, qu'un amant délicat
 Rompe avec sa maîtresse, et même avec éclat,
 Lorsque pour un rival l'infidèle soupire,
 Cela s'en va sans dire.
 Mais si tout le monde en médit,
 Encore que son amant connoisse
 L'injustice au fond de ce bruit,
 Qui ne vient que de l'air dont elle se conduit,
 Il faut que sa délicatesse
 Le force à quitter sa maîtresse.

Savoir si une dame doit redemander ses lettres après
 qu'on a rompu avec elle.

Demander vos poulets quand vous avez rompu,
 N'est pas d'une personne habile.
 Cette demande est inutile,
 Car on n'a jamais tout rendu.
 • Il vaut bien mieux, Iris, obliger au silence
 Par une entière confiance.

Savoir si l'on peut avec raison refuser d'écrire à un
 amant à qui on a accordé les dernières faveurs.

Quand une dame en se donnant soi-même,
 Par une défiance extrême,
 Refuse à son amant des lettres de sa main,
 Elle fait voir, tant elle est bête,
 Qu'elle s'apprête
 A le quitter du jour au lendemain,
 Et mérite, en suivant cette fausse maxime,

De rencontrer un amant qui la prime
Et qui, découvrant son secret,
Se fasse prendre sur le fait.

Savoir de quelle conséquence sont les lettres en amour.

Amants aimés, qui n'avez d'autre envie
Que de passer en aimant votre vie,
Écrivez et matin et soir :
Écrivez quand vous allez voir ;
Et quoique vous alliez dire : *Ah ! que je vous aime !*
Écrivez-le, et donnez votre lettre vous-même.
Écrivez la nuit et le jour,
Les lettres font vivre l'amour.

Savoir si une dame doit demander à son amant qu'il brûle ses lettres ou qu'il les lui renvoie.

A votre amant ne demandez jamais
Qu'il vous renvoie ou brûle vos poulets.
On doit estimer quand on aime,
Et l'on a tort de s'engager
Quand la défiance est extrême,
Ou seulement qu'on peut songer,
Iris, qu'un amant peut changer.

Savoir comment un amant en doit user sur les lettres qu'il reçoit de sa maîtresse.

Gardez, amant plein de tendresse,
Les lettres de votre maîtresse,
Non pour en abuser un jour,
Mais comme gage de l'amour.
Et là-dessus prenez bien garde
Que la belle ne vous regarde
Comme un impérieux vainqueur,
Qui dans une injuste contrainte,
La voudroit tenir par la crainte
Plutôt que par son propre cœur.
Et pour lui mieux lever toutes les défiances ;

Laissez entre ses mains dans vos moindres absences,
 Ses faveurs, ses lettres d'amour,
 Le tout jusqu'à votre retour.

Savoir si la maîtresse doit garder les lettres de son amant
 ou les brûler.

Vous que l'amour rend si sensible,
 Iris, conservez chèrement,
 A moins qu'il vous soit impossible,
 Tous les poulets de votre amant.
 Quoi! bons dieux, brûler une lettre
 De l'objet qui tient notre foi:
 Je la coudrois plutôt sur moi
 Si je ne savois où la mettre.

Savoir si une maîtresse doit écrire des lettres emportées
 à son amant quand il lui en demande.

Iris, on ne refuse rien
 A l'amant que l'on aime bien:
 Au contraire on lui donne avecque complaisance
 Les choses où d'abord on avoit répugnance.
 Que si depuis le temps qu'on a pu s'engager,
 On a connu qu'il est indiscret, ou léger,
 On a de le quitter une plus juste cause;
 Bien que ce soit un grand malheur,
 Que de refuser quelque chose,
 A qui l'on a donné son cœur.

Savoir s'il est vrai, comme quelques-uns disent, que
 l'amour s'use dans un cœur sans qu'on en sache la
 raison.

Quand un amant vous dit que l'amour malgré soi
 S'est usé dans son cœur, et qu'il ne sait pourquoi,
 Il vous dit une menterie.
 Mais la raison qu'a cet amant
 De finir sa galanterie
 Vaut si peu, qu'il n'a pas assez d'effronterie
 Pour vous la dire librement.
 Il craindroit de vous faire une trop grande offense,

S'il vous disoit que l'inconstance
 Vient de sa propre volonté;
 Si bien qu'il croit vous moins déplaire,
 En vous parlant de cette affaire,
 Comme d'une nécessité.
 Mais cependant la vérité,
 Iris, est que comme en soi-même
 On sait toujours pourquoi l'on aime,
 Pour peu qu'on l'ait examiné;
 Aussi jamais on ne se quitte
 Sans raison ou grande ou petite.

Savoir si, dans un grand sujet de plaintes, un amant
 peut s'emporter avec excès en parlant à sa maîtresse.

Lorsqu'une maîtresse coquette
 Vous forcera de vous aigrir,
 Il ne faut pas vous retenir.
 Mais dedans quelque état que le dépit vous mette,
 Fuyez les termes insolents :
 Qu'avec respect votre colère éclate.
 Je ne défends pas qu'on la batte,
 Car c'est à faire aux paysans,
 Et je parle aux honnêtes gens (1).

Savoir de quelle manière il se faut conduire avec la
 personne qu'on aime quand on lui a donné sujet de se
 plaindre.

Lorsque l'on a fâché la personne qu'on aime,
 Il faut avec un soin extrême
 Tâcher de se raccommoder,
 Si la chose peut succéder (2).
 Il faut redoubler de caresses,
 D'empressements et de tendresses,
 Et considérer un amant

(1) Voilà des préceptes que Bussy n'a guère suivis lorsqu'il s'est
 brouillé avec madame de Montglas. Voy. sa Correspondance *passim*.

(2) Réussir.

Comme un pauvre convalescent,
De qui la santé délicate
Mérite bien que l'on le flatte.

Savoir de quelle manière il faut que les amants aimés
en usent avec les maîtresses qui n'ont pas assez de soin de
chasser leurs rivaux.

Auprès de la belle Climène,
Dont vous aurez gagné le cœur,
Si quelque rival vous fait peine,
Pour vous en délivrer employez la douceur.
Priez-la de vous en défaire,
Tircis, c'est là qu'il faut pleurer,
Ou plutôt que de lui déplaire,
Offrez-lui de vous retirer.
Je suis fort trompé si la belle,
Pour n'aimer que vous seul, ne chasse l'autre amant.
Mais quand cette beauté voudroit être infidèle,
Vous travailleriez vainement
A la garder en dépit d'elle.

Savoir pourquoi les amants se plaignent toujours.

Ce qui fait que dans nos amours
Nous nous plaignons quasi toujours,
C'est ma faute, Iris, ou la vôtre.
Examinons un peu nos feux,
Et nous verrons que l'un des deux
A toujours plus d'amour que l'autre.

Savoir pourquoi on aime mieux après les réconci-
liations.

Après les raccommodements,
On voit croître toujours la flamme des amants
Et se surpasser elle-même.
Nous l'avons cent fois éprouvé;
C'est qu'on avoit perdu quelque temps ce qu'on aime,
Et qu'on est trop heureux de l'avoir retrouvé.

Savoir si, quand on se raccommode en amour, on doit
garder quelque chose sur le cœur.

Au moment qu'on se raccommode ,
 Sur quelque différend d'amour,
 Iris, il est vrai, c'est la mode
 D'oublier tout jusqu'à ce jour ;
 Et je la trouve assez commode.
 Mais lorsque de faillir on a recommencé,
 On rappelle tout le passé.

Savoir comment les choses se passent d'ordinaire dans
 les brouilleries.

Vous prétendez être offensé
 Et voulez qu'on vous satisfasse,
 Tircis, c'est à vous mal pensé ;
 Il faut plutôt demander grâce.
 J'ai vu du moins jusqu'à ce jour,
 Qu'en pareil cas on la demande,
 Et je sais que c'est en amour
 Que les battus payent l'amende.

Savoir si les amants qui se plaignent avec emportement
 n'aiment plus.

Pauvres amants, qui criez nuit et jour
 Et qui vous plaignez d'une ingrante,
 Je ne crois pas votre cœur sans amour,
 Quoique votre fureur éclate.
 On voit toujours l'amour dans le dépit
 Et jamais dans l'indifférence ;
 Et lorsque l'on fait tant de bruit,
 On aime encore plus qu'on ne pense.

Savoir si la régularité de l'amour contraint les amants.

Iris, la régularité,
 Que donne une amoureuse flamme,
 Ne détruit pas la liberté.
 Par exemple, quand une dame
 Donne un rendez-vous quelque jour,
 Elle y va pleine de tendresse,
 Non pas pour tenir sa promesse,
 Mais pour contenter son amour.

Savoir s'il est bon à une maîtresse d'obliger son amant à faire servir une autre de prétexte.

Quand pour cacher ses amourettes,
La dame ordonne à son amant
De conter ailleurs des fleurettes,
Elle raisonne faussement ;
Car si celle à qui on s'adresse
Egale en beauté la maîtresse,
Celle-ci beaucoup risquera.
Si la maîtresse est la plus belle,
Jamais personne ne croira
Que son amant soit infidèle.

Savoir à quoi principalement une dame peut connoître si son amant est toujours amoureux.

Lorsqu'un amant aimé vous deviendra suspect,
Que, pour quelque raisons, vous douterez qu'il aime,
Examinez s'il a toujours un grand respect,
Et croyez en ce cas que sa flamme est extrême.

Savoir à quoi l'on peut connoître si l'on est aimé.

Si, pendant une longue absence,
L'objet qui cause tous vos feux
Ne perd jamais une occurrence
De vous confirmer ses vœux ;
S'il est aise de vous revoir,
Mais de cette aise naturelle
Qu'on ne peut montrer sans l'avoir,
Assurez-vous qu'il est fidèle.

Savoir ce qui prouve bien qu'un amant aimé aime.

Lorsqu'un amant près de sa dame,
Qui brûle aussi des mêmes feux,
Lui parle toujours de sa flamme,
Il faut qu'il soit fort amoureux.

Savoir lequel de l'amant ou de la maîtresse se donne de plus grandes marques d'amour.

Quand, blessés des mêmes coups,
 Nos ardeurs sont mutuelles,
 Les dames font plus pour nous
 Que nous ne faisons pour elles.
 Nous ne pouvons pour ces belles
 Rien faire équivalant un de leurs billets doux.

Savoir s'il suffit entre les amants de se faire les plaisirs qu'ils se sont promis.

A son amant aimé donner ce qu'il demande,
 La faveur n'est pas grande ;
 Mais, Iris, pour lui faire un extrême plaisir,
 Il le faut prévenir.
 Car enfin je soutiens devant toute la terre
 Qu'on se fait peu valoir,
 En amour ainsi qu'à la guerre,
 Quand on ne fait que son devoir.

Savoir si, quand on aime quelqu'un, on peut dire tout de bon à un autre : *Que ne puis-je être à deux, sans me rendre infidèle, ou que ne suis-je à moi pour me donner à vous !*

Ou l'on se moque d'une belle
 A qui l'on tient ces propos doux :
 Que ne puis-je être à deux, sans me rendre infidèle,
 Ou que ne suis-je à moi, pour me donner à vous !
 Ou si l'on parle sans feintise,
 On veut reprendre sa franchise
 Et faire quelque méchant tour.
 Car enfin sitôt qu'on souhaite
 De partager ou quitter son amour,
 Je tiens l'affaire déjà faite.

Savoir laquelle on devrait le mieux aimer, d'une maîtresse médiocrement tendre mais égale, ou d'une inégale qui auroit quelquefois plus de tendresse.

J'aimerois mieux un peu moins de caresses
 Avec beaucoup d'égalité,

Que d'être un jour accablé de tendresses ,
Et l'autre de sévérité.

Savoir pourquoi, des deux amants qui s'aiment bien, il y
en a toujours un qui aime plus que l'autre.

Vous demandez d'où vient qu'il est comme impossible
Qu'on se puisse jamais aimer également :
C'est que l'un plus que l'autre à l'amour est sensible ;
Et cela, belle Iris, vient du tempérament.

Savoir s'il y pourroit avoir une galanterie qui durât tou-
jours.

Vous demandez, belle Sylvie ,
Si l'on ne peut s'aimer tout le temps de sa vie.
Quoiqu'il soit rarement d'éternelles amours ,
Si deux esprits bien faits faisoient galanterie ,
Ils s'aimeroient toujours.

Savoir si une dame peut être gaie en l'absence de son
amant.

Il est ridicule de voir
Un chagrin public, en l'absence ,
Ne parler que de désespoir ;
Mais aussi, belle Iris, je pense
Qu'il est contre l'honnêteté
De pencher à la gaieté.

Savoir si l'absence fait vivre ou mourir l'amour.

On parle fort diversement
Des effets que produit l'absence :
L'un dit qu'elle est contraire à la persévérance ,
Et l'autre qu'elle fait aimer plus longuement.
Pour moi voici ce que j'en pense :
L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent ;
Il éteint le petit, il allume le grand.

Savoir ce que fait l'absence en amour.

La longue absence en amour ne vaut rien ;
Mais, si l'on veut que son feu s'éternise ,

Il faut se voir et quitter par reprise.
Un peu d'absence fait grand bien.

Sur la même question.

Lorsqu'un amant , au bout de quelque temps ,
Revoit l'objet qui rend ses vœux contents ,
Je vous apprends, Iris (qu'il ne vous en déplaise) ,
Qu'il n'a pas dans le cœur de plus fortes amours ,
Mais qu'il est mille fois plus aise
Que s'il le voyoit tous les jours.

Sur la même question.

En amour, comme en mariage ,
Iris , quand on s'est rapproché ,
Après quelque petit voyage ,
Le cœur n'en est pas plus touché ,
Mais les sens le sont davantage.

Savoir comme il en faut user dans les absences quand
il arrive quelque sujet de se plaindre les uns des autres.

S'il arrive dans vos absences
Des sujets d'éclaircissement ,
Amants , faites vos diligences
Pour vous éclaircir promptement ;
Mais si vous n'osez pas librement vous écrire ,
Jusqu'à votre retour il faut là tout laisser ,
Plutôt que de ne pas tout dire
Et par là vous embarrasser.

Savoir si les amants se doivent laisser aller à leur dou-
leur quand ils se disent adieu, ou s'ils ne se le doivent point
dire pour s'épargner des chagrins.

L'amour ne perd rien de ses droits ;
On lui doit , aux adieux , des soupirs et des larmes ;
Et quand deux amants quelquefois
Se sont , en se quittant , déguisé leurs alarmes ,
Ils tirent , en redoublant leurs mortels déplaisirs ,
Un tribut plus amer de pleurs et de soupirs.

Savoir si l'amant n'est pas obligé comme la maîtresse de lui garder son corps aussi bien que son cœur.

Je sais fort bien que la débauche
 Tantôt à droit, tantôt à gauche,
 Déshonore infailliblement
 La maîtresse plus que l'amant.
 Cependant je tiens pour maxime
 Qu'à tous deux, en amour, c'est un aussi grand crime,
 Et que le commerce des sens,
 Où l'on n'a point d'engagements,
 N'est pas moins contre la tendresse,
 De l'amant que de la maîtresse.

Sur la même question.

Vous vous trompez fort lourdement
 Quand vous prônez comme Évangile,
 Qu'à vous seul, trop injuste amant,
 Il est permis d'être fragile.
 Philis auroit raison de vous répondre ainsi:
 Et moi je suis fragile aussi.

Savoir si c'est par la faute d'une dame qu'un amant s'opiniâtre à l'aimer ou s'il dépend d'elle de s'en défaire.

La dame, Iris, la plus légère
 Ne sauroit jamais si bien faire
 Que, lorsqu'il plaît à quelque amant,
 On ne lui parle tendrement;
 Mais quand cet amant persévère,
 Elle y donne consentement.

Savoir si l'on se peut donner des leçons en amour.

Encor que l'amour seul apprenne à bien aimer,
 Il n'est pourtant pas mal que les amants s'instruisent.
 Ils feront donc fort bien, si parfois ils se disent
 Ce qu'ils croiront utile à se bien enflammer.

Savoir si dans les éclaircissements d'amour il faut entrer dans quelque détail.

Quand, après quelque fâcherie,
 On vient à l'éclaircissement,
 Il faut parler profondément
 Du sujet de la brouillerie :
 Car d'en parler en général,
 Cela ne guérit point le mal.

Savoir combien la sincérité est nécessaire en amour.

De la sincérité j'entends qu'on fasse vœu
 En honnête galanterie :
 J'excuse volontiers et bien plus tôt j'oublie
 Un crime dont on fait l'aveu,
 Qu'une bagatelle qu'on nie.

Savoir si on peut bien aimer et n'être pas sincère.

Une honnête maîtresse et qui tâche de plaire
 Est sur toutes choses sincère ;
 Elle craint plus, lorsqu'elle ment,
 D'être elle-même sa partie,
 Que de déplaire à son amant,
 S'il la trouvoit en menterie.

Sur la même question.

Une honnête maîtresse aime la vérité
 Et prend toujours plaisir à la sincérité.
 Mais si, pour s'excuser auprès de ce qu'elle aime,
 Elle parle une fois moins librement,
 Elle craint plus en ce moment
 Ce qu'elle se dit à soi-même
 Que ce que lui dit son amant.

**Savoir si une maîtresse peut avoir quelque raison de
 cacher à son amant qu'on lui a parlé ou écrit d'amour.**

C'est m'offenser, Iris, que de ne me pas dire
 Lorsque pour vous quelqu'un soupire.
 Si c'est une faute en amour
 De n'être pas toujours sincère
 Avec des gens pour qui l'on doit aimer le jour,

Encor que le secret ne leur importe guère,
 Vous jugez bien quel crime c'est
 De ne m'en pas dire un où j'ai tant d'intérêt.

Savoir lequel est le plus opposé à l'amour de la haine
 ou de l'indifférence.

Hair après avoir aimé donne espérance
 Que l'on pourra d'aimer recommencer un jour.
 Je trouve bien plus de distance
 De l'amour à l'indifférence
 Que de la haine à l'amour.

Savoir s'il y a des fautes en amour qu'on puisse traiter
 de bagatelles.

Tout ce qui détruit la constance,
 Tout ce qui peut l'amour nourrir,
 Tout ce qui le peut amoindrir,
 Tout ce qui le peut agrandir,
 Tout est d'extrême conséquence.
 Enfin pour vous le faire court,
 Rien n'est bagatelle en amour.

Savoir si l'on se doit tutoyer en amour, ou non.

Au commencement d'une affaire
 On n'a jamais manqué de se traiter de vous,
 Puis après il dépend de nous
 De le faire toujours, ou faire le contraire.
 L'un et l'autre est indifférent,
 Je n'en voudrois aucun prescrire ni défendre;
 Le vous me paroît plus galant,
 Mais je trouve le toi plus tendre.

Savoir s'il y a des rencontres où un homme doive hasar-
 der sa réputation pour sa maîtresse.

Si quelque fantasque maîtresse,
 Par caprice ou par vanité,
 Vous vouloit obliger de faire une bassesse
 Qui choquât votre honneur et votre probité,
 Donnez-vous garde de la croire;

Rompez plutôt, il en est temps;
 Et sachez que l'amour ne va qu'après la gloire
 Dans le cœur des honnêtes gens.
 Si pourtant l'aimable Sylvie
 Avoit besoin de votre vie,
 Pour la tirer d'un mal ou lui faire un grand bien.
 Alors ne ménagez plus rien.

Savoir s'il y a des rencontres où une dame doive hasarder sa réputation pour son amant.

S'il falloit hasarder sa réputation,
 Pour ôter quelque impression,
 Qui d'un amant jaloux pourroit troubler la tête,
 Il seroit mal d'avoir un moment hésité,
 Et ce seroit alors qu'il seroit fort honnête
 De n'avoir point d'honnêteté.

Savoir si l'on peut vouloir mourir pour sauver la personne qu'on aime.

Iris, lorsque vous n'aimez pas,
 Ne croyez point à ces paroles :
Pour vous je courrois au trépas ;
 Ma foi ce sont des hyperboles.
 Mais, lorsque votre cœur ressent les mêmes coups,
 Je comprends bien par moi que l'on mourroit pour vous.

Savoir ce qu'on préféreroit ou la mort ou l'infidélité de son amant.

Vous demandez avec instance,
 Ce que je choisirois plutôt en mon amant,
 De la mort ou de l'inconstance.
 Croyez-vous qu'en cela je balance un moment ?
 J'aimerois mieux mourir, Sylvie,
 Que s'il avoit perdu le jour ;
 Mais je l'aimerois mieux sans vie
 Que sans amour.

Savoir s'il faut que les amants cherchent à se voir le plus qu'ils peuvent et le plus commodément.

Vous qui ne croyez pas , imbéciles amants ,
 Voir jamais assez vos maîtresses ,
 Vous pourriez bien par vos empressements
 Trouver la fin de vos tendresses.
 Laissez donc des difficultés ,
 Ne levez point tous les obstacles ;
 Autrement sans de grands miracles ,
 Vous serez bientôt dégoûtés.

Savoir si les amants qui se voient commodément en particulier doivent chercher encore à se voir souvent en public.

Il faut voir souvent sa maîtresse
 Loin des témoins , hors de la presse ,
 Mais en public fort rarement ,
 Et voici mon raisonnement :
 Si sa flamme a trop de lumière ,
 Le mari la voit , ou la mère ;
 Et ce malheur peut être grand.
 Si son air est indifférent ,
 L'amant peut croire qu'en la belle
 L'indifférence est naturelle.

Savoir s'il faut épouser sa maîtresse publiquement, clandestinement ou ne la point épouser du tout.

Qui veut épouser sa maîtresse ,
 Veut la pouvoir haïr un jour ;
 Le péché fait vivre l'amour
 Et l'hymen mourir la tendresse ;
 Mais si l'on craint fort le péché ,
 Il faut que l'hymen soit caché.

Savoir s'il est possible que les amants qui se marient s'aiment encore longtemps après.

L'amour n'est fait que de mystère ,
 De respects , de difficultés ;
 L'hymen est plein d'autorités ,
 Peut tout et ne daigne rien faire.
 Assembler l'hymen et l'amour ,
 C'est mêler la nuit et le jour.

Sur la même question.

Croyez-moi , belle Iris , je m'y connois un peu :
 L'amour dans l'hymen perd son feu ;
 Et quand vous m'alléguez que Céladon soupire
 Et fait encore le serviteur,
 C'est par honte de s'en dédire ;
 Il n'aime plus que par honneur.

Sur la même question.

Votre extrême ardeur sans cesse
 De vous épouser me presse ;
 Ne blâmez point mon refus.
 Iris , en voici la cause :
 Épouser et n'aimer plus ,
 En amour c'est même chose.

Sur la même question.

Si vous avez bien envie
 D'aimer toujours votre Sylvie ,
 Laissez là le sacrement.
 Vouloir épouser la belle ,
 C'est vouloir rompre avec elle
 Un peu plus honnêtement
 Que par votre changement.

**Savoir si la mauvaise fortune ou la perte de la beauté
 peuvent rendre excusable le changement des amants.**

Lorsque deux vrais amants se sont trouvés aimables ,
 Rien de leur passion ne les peut affranchir.
 Devenir laids , Iris , devenir misérables ,
 Tout cela ne fait que blanchir.

**Savoir comment une maîtresse en doit user quand
 son amant est malheureux et que leur amour a fait du
 bruit.**

Quand votre amour, Iris , a fait un peu de bruit ,
 Et que votre galant tombe en quelque disgrâce ,

Un désespoir seroit de fort mauvaise grâce ,
 Et seroit mal à vous de pleurer jour et nuit ;
 Mais , Iris , votre indifférence
 Choqueroit plus la bienséance.

Savoir ce que les malheurs peuvent faire sur l'esprit d'un
 amant fort amoureux et fort aimé.

Tant qu'un amant fort amoureux
 Est sûr du cœur de sa maîtresse ,
 La fortune la plus traîtresse ,
 Ne le peut rendre malheureux.
 Sa prison ne sauroit ébranler sa constance ,
 Il la sent aussi peu que s'il étoit brutal :
 Et même son exil ne lui paroît un mal
 Que parce qu'il est une absence.

Savoir si l'on peut avoir toujours de l'amour pour une
 dame sans en recevoir les dernières faveurs.

Belle Iris , lorsque je vous presse
 De m'accorder les grands plaisirs ,
 Vous me dites qu'aux seuls désirs
 Je devrois borner ma tendresse ,
 Que mille gens n'aiment pas autrement.
 Chacun , Iris , aime comme il l'entend ;
 Mais quant à moi , j'ai moins de continence ,
 Et quand l'amour dure sans jouissance ,
 Je crois que c'est la faute de l'amant.

Savoir si l'amour peut durer lorsqu'il n'y a point de
 jouissance ou lorsque la brutalité est extrême.

Chacun aime à sa guise ,
 Adorable Belise ,
 L'un veut aimer , mais chastement ;
 L'autre sans s'attacher veut de l'emportement
 Tous ces gens-là prennent l'amour à gauche
 Et lui donnent un méchant tour.
 On se lasse à la fin d'espérer nuit et jour ;
 On se lasse encor plus de la seule débauche ,
 Mais il nous faut mêler la débauche à l'amour.

Savoir si l'amour se détruit par la jouissance.

Je comprends fort bien qu'un amant,
 Qui trouve des défauts après la jouissance,
 Se guérit assez promptement.
 Mais quand un corps bien fait, quand de la complaisance
 Se trouve avec un cœur rempli de passion,
 En ce cas la reconnaissance
 Se joint à l'inclination,
 Et l'on tire de la constance
 D'une longue possession.

Savoir lequel est le plus honnête à une dame de se retenir ou de se laisser aller à sa passion.

Quand vous aimez passablement,
 On vous accuse de folie :
 Quand vous aimez infiniment,
 Iris, on en parle autrement :
 Le seul excès vous justifie.

Sur la même question.

Pour être une maîtresse aimable,
 Il faut que votre flamme augmente nuit et jour,
 Et l'excès ailleurs condamnable,
 Est la mesure raisonnable
 Que l'on doit donner à l'amour.

Sur la même question.

Vous me dites que votre feu
 Est assez grand, belle Climène.
 Vous ignorez donc, inhumaine,
 Qu'en amour assez est trop peu.
 Cependant la chose est certaine ;
 Et si, sur ce chapitre, on croit les mieux sensés,
 Quand on n'aime pas trop, on n'aime pas assez.

Savoir s'il faut dire tout ce qu'on sait à la personne qu'on aime ou avoir quelque chose de réservé pour elle.

Une maitresse à son amant,
 Encor que quelques-uns en parlent autrement,
 Doit de tous ses secrets un entier sacrifice,
 Et lorsqu'un de ses amis sait
 Qu'elle a découvert son secret,
 Il faut qu'il se fasse justice.
 Quand on se donne, il doit juger
 Qu'on n'a plus rien à ménager.

Savoir l'usage qu'une femme doit faire de la pudeur et de l'emportement.

Il faut qu'une maitresse honnête,
 Ait, pour être selon mon cœur,
 De l'emportement tête à tête,
 Partout ailleurs de la pudeur ;
 Que les apparences soient belles,
 Car on ne juge que par elles.

Savoir de quelle manière il faut que les amants qui s'aiment se parlent entre eux.

Amants, quand vous vous parlerez,
 Dans tout ce que vous vous direz,
 Jamais un seul mot de rudesse.
 Dans la voix même point d'aigreur :
 Car l'amour naît par la tendresse
 Et s'entretient par la douceur.

Savoir ce qu'il faut faire pour empêcher sa passion de finir.

Si vous voulez, Iris, que votre affaire dure,
 Ne vous relâchez point dans sa prospérité ;
 Et pour amuser la nature,
 Qui se plaît à la nouveauté,
 Recommencez vos soins, jusques aux bagatelles.
 En amour, c'est la vérité,
 Les recommencements valent choses nouvelles.

Savoir d'où vient que les amours ne durent pas longtemps.

Ce qui fait que les amants
 N'aiment jamais fort longtemps,
 C'est que les premiers jours qu'une affaire commence,
 On a de la complaisance,
 De la tendresse et du soin;
 Et qu'ensuite on s'en dispense
 Dans la longue jouissance,
 Qu'on en a bien plus besoin.

Savoir de quelle manière il faut que les dames qui ont un
 amant en usent avec les gens qui leur ont témoigné de
 l'amour et qu'elles ne veulent pas aimer.

Iris, les honnêtes maîtresses
 Traitent d'un plus grand sérieux
 Ceux qui leur ont offert des vœux,
 Que ceux qui n'ont point eu pour elles de tendresses;
 Car des civilités, pour les indifférents,
 Sont des faveurs pour les amants.

Savoir si l'amour change les tempéraments.

Je ne crois pas qu'un amant
 Change son tempérament,
 Pour se rendre tout semblable
 A ce qu'il trouve d'aimable.
 L'amour du matin au soir
 Ne va pas du blanc au noir;
 Mais si l'humeur sérieuse
 Ne prend l'autre extrémité,
 Du moins cette impérieuse
 A moins de sévérité.

Savoir si, lorsqu'on est éperdument amoureux, on
 trouve quelque chose de plus beau que sa maîtresse.

Il est vrai, je vous le confesse,
 Vous l'emportez sur ma maîtresse,
 Vous avez de plus beaux cheveux,
 Rien n'est comparable à vos yeux.
 Mais quoiqu'enfin vous soyez bien plus belle,
 Vous ne me plaisez pas tant qu'elle.

Savoir s'il est bon d'avoir un confident en amour.

Un confident, Tircis, n'est pas fort nécessaire :
Si l'on s'en peut passer, on ne fait pas trop mal.
Mais si vous en prenez, qu'il vous soit inégal (1) ;
Car autrement, pour l'ordinaire,
Un confident devient rival.

Savoir laquelle est la plus grande de la première ou de la seconde passion.

Le premier amour est extrême,
Mais les feux ne sont pas constants ;
Et la seconde fois qu'on aime,
On aime moins, mais plus longtemps.

Savoir si l'on peut être en repos quand on doute de l'état auquel on est avec la personne qu'on aime.

L'incertitude est le plus grand des maux :
Quand vous aurez sur votre affaire
Un éclaircissement à faire,
Jusqu'à ce qu'il soit fait n'ayez point de repos.

Savoir si l'on ne voit pas bien, quand on commence d'aimer, que l'amour ne durera pas toujours.

Encor qu'il soit fort peu d'éternelles amours,
Il n'est point d'honnête maitresse
Qui croie, en s'embarquant, voir finir sa tendresse ;
On se flatte et l'on croit qu'on aimera toujours.

Savoir auquel on s'en doit prendre de son rival ou de sa maitresse de l'infidélité de celle-ci.

Quand un rival nous presse
Et nous fait trop de mal,
C'est contre une maitresse
Qu'il faut être brutal,
Et non contre un rival.

(1) C'est-à-dire : d'une condition inférieure à la vôtre.

Savoir si l'on peut aimer longtemps une maîtresse coquette.

Je veux au cœur de ma maîtresse
 La dernière délicatesse.
 Je suis sur ce sujet de l'avis de César ;
 Et ce n'est pas assez, Iris, à mon égard,
 Qu'elle soit au fond innocente,
 Je veux que du soupçon elle soit même exempte.

Savoir de quelle manière il faut que les amants aimés se conduisent avec les maris de leurs maîtresses.

Il se voit des maris qu'on peut apprivoiser,
 Il en est d'autres peu dociles.
 Vous, amants, qui serez habiles,
 Verrez comme il en faut user.
 Mais enfin de quelque manière
 Que les pauvres cocus soient faits,
 Ou d'humeur douce ou d'humeur fière,
 Avec eux, en public, ne vous couplez jamais.

Savoir si une femme peut être bonne fortune deux fois en sa vie.

Prude, insensible à l'amoureuse ardeur,
 Grâce à ton extrême froideur,
 Cesse de nous vanter ta vertu non commune.
 Je n'estime pas moins l'autre tempérament,
 Pourvu qu'il aime honnêtement.
 On est toujours bonne fortune,
 Quand on aime bien son amant.

Savoir si, quand on s'aime, la maîtresse peut prétendre que son amant fasse des choses pour elle qu'elle ne feroit pas pour lui.

Tant que sans être aimés nous ne sommes qu'amants,
 C'est à nous seuls, Iris, à souffrir les tourments ;
 Mais après que notre maîtresse,
 A pris pour nous de la tendresse,
 Tous les soins doivent être égaux ;
 De même que les biens, on partage les maux.

Savoir s'il est vrai que l'amour frappe un cœur comme un coup de foudre qu'on ne peut éviter.

Pour excuser votre foiblesse,
 Vous dites que l'amour vous blesse,
 Que tous ses coups sont imprévus.
 Climène, c'est un pur abus.
 Je crois qu'une aimable présence
 Peut, nous trouvant sans résistance,
 Insensiblement nous charmer.
 Mais je tiens pour chose certaine
 Que nous n'aimons jamais, Climène,
 Que nous ne voulions bien aimer.

Savoir si l'on peut aimer sans estimer.

Quand on méprise ce qu'on aime,
 La passion est dans les sens,
 Et sa chaleur fût-elle extrême,
 On ne sauroit aimer longtemps.

Savoir de quelle manière les amants en doivent user ensemble sur l'intérêt.

Celle qui me vendra la dernière faveur
 N'aura jamais mon cœur.
 Mais, après avoir eu des faveurs de Carite,
 Par la force de mon mérite,
 Si cette belle avoit besoin
 Ou de mon bien ou de ma vie,
 Je n'aurois pas de plus grands soins
 Que de contenter son envie.
 Les amants sur le bien sont comme les Chartreux :
 Tout doit être commun entre eux.

Savoir si la délicatesse des amants et des maîtresses sur leur conduite doit être égale.

Vous devez à votre conduite
 Des soins qui ne sont superflus.
 Quand on dit que j'aime Carite,
 Iris, je vous contente en ne la voyant plus.
 Mais, lorsque le bruit court que vous aimez Orante,

**Vous me montrez en vain que vous êtes innocente.
Si le public n'en voit autant,
Je ne puis pas être content.**

Sur le même sujet.

**Apprenez de moi, s'il vous plaît,
De nos devoirs la différence :
Je ne puis vous blesser, Iris, que par l'effet ;
Vous pouvez m'offenser par la seule apparence.**

Savoir si les dames peuvent être excusables de faire les avances.

**Je mépriserois une dame
De qui le cœur rempli de flamme
Paroitroit le premier charmé.
L'avance en vous est condamnable ;
Et, si quelque raison la peut rendre excusable,
C'est quand vos cœurs, Iris, n'ont jamais rien aimé.**

Savoir s'il est vrai que l'amour égale les conditions.

**L'amour égale sous sa loi,
La bergère avec le roi,
Sitôt qu'il en fait sa maîtresse,
Sitôt qu'elle a pu l'engager,
La bergère devient princesse,
Ou le prince devient berger.**

**Savoir qui a le plus de plaisir dans une affaire réglée :
ou celui qui aime le plus ou celui qui aime le moins.**

**Lorsque deux cœurs unis brûlent des mêmes feux,
Vous croyez peut-être, Sylvie,
Que des deux le moins amoureux
Goûte en paix la plus douce vie.
Ce n'est pas là mon sentiment,
Et je crois plutôt que l'amant,
Dont l'âme d'amour toute pleine
A de plus violents désirs,
Ressent quelquefois plus de peine,
Mais bien souvent plus de plaisir.**

Savoir si le plus amoureux est toujours le plus content.

Belle Iris, le plus amoureux
N'est pas toujours le plus heureux.
La moindre négligence blesse
Son extrême délicatesse.

Quoi qu'on fasse pour lui de bien,
Quoiqu'à lui plaire on se dispose,
Si l'on manque à la moindre chose,
Il ne compte cela pour rien.

Cependant quand il voit qu'assurément on l'aime,
Son plaisir est extrême,
Et pour avoir, Iris, beaucoup moins de tourment,
Il ne voudroit jamais aimer moins tendrement.

Savoir s'il faut tenir sa maîtresse par autre chose que par elle-même.

Je ne comprends pas qu'un amant,
Par une jalousie extrême,
Veuille empêcher celle qu'il aime
De voir le monde librement.

Je tiens que c'est une foiblesse,
Et je croirois que ma maîtresse
Me garderoit alors sa foi,

Par la nécessité de ne rien voir que moi.

Savoir si une dame qui fait fort valoir les faveurs qu'elle fait à son amant lui persuade qu'elle l'aime beaucoup.

Afin d'augmenter sa chaleur,
Vous faites valoir la faveur
Que vous donnez à Téagène ;
Mais d'un autre côté c'est trahir votre feu.
Car en lui témoignant, Climène,
Que vous la donnez avec peine,
Vous montrez que vous aimez peu.

Savoir quel est le plus sûr moyen de s'aimer longtemps et agréablement.

Pour qu'une affaire dure et toujours dans les ris,
 Il faut que la maîtresse, Iris,
 Avec ces gens, qui vont prônant partout leurs flammes,
 Ait un peu de rusticité,
 Et qu'aussi le galant avec toutes les dames
 N'ait que de la civilité.

Savoir si l'on peut avoir deux grandes passions en sa vie.

Je demeure d'accord, adorable Sylvie,
 Que l'on rencontre rarement
 Quelqu'un aimant deux fois fortement en sa vie,
 Parce qu'on voit malaisément
 Quelqu'un aimer bien tendrement.
 Mais à ceux de qui le cœur tendre
 Ne sauroit vivre sans amour,
 Il est aisé de se reprendre,
 Et plus fort que le premier jour.

Savoir ce que cela fait sur le cœur d'un amant aimé que sa maîtresse soit accablée des caresses de son mari.

Que jour et nuit votre époux
 Fasse l'amant auprès de vous,
 Cela n'est point à la mode.
 Pour moi j'en souffre nuit et jour;
 Car enfin, Iris, son amour
 Vous plaît, ou vous incommode.

Savoir comment un mari doit faire pour se faire aimer d'une jolie femme qu'il a épousée sans l'avoir connue auparavant.

Damon, tu te plains que ta femme
 Ne répond pas bien à ta flamme;
 Te moques-tu des gens d'espérer ces douceurs?
 Elle commence à te connoître
 Sous le titre de son maître;
 Ce n'est pas sous ce nom que l'on gagne les cœurs.
 Prends l'air d'amant, sers-toi de cette amorce;
 Cela te fera des appas.

On peut prendre le corps par force,
Mais le cœur ne s'insulte pas.

Savoir s'il suffit à un amant d'avoir souvent donné des marques de son amour à la personne qu'il aime sans se soucier de recommencer tous les jours.

Belle Iris, lorsque je vous presse
De me donner à tout moment
Des marques de votre tendresse,
Vous me répondez brusquement :
« N'êtes-vous pas encor content
De tout ce que j'ai pu vous dire,
De ce que j'ai pu vous écrire
A tous les quarts d'heure du jour,
Sur le sujet de mon amour ?
— Non, belle Iris, je parle avec franchise
Le passé chez l'amour ne se compte pour rien.
Il veut qu'à toute heure on lui dise
Ce qu'il sait déjà fort bien. »

Savoir si les amants doivent être en alarme de voir leurs maîtresses extrêmement caressées par leurs maris.

L'autre jour, près de Climène,
Je voyois son mari sans cesse sur ses bras.
Cette belle vit ma peine
Et me dit ceci tout bas :
« Remets le calme en ton âme,
Et sache que l'empressement
D'un mari que hait sa femme,
Fait plus aimer son amant. »

Savoir lequel il vaudroit mieux pour une fille qui se marieroit sans amour que son mari en eût beaucoup pour elle ou point du tout.

Dieu vous veuille garder la belle,
D'un grand amour de votre époux !
Il seroit mal qu'il vous fût infidèle ;
Mais il seroit plus mal qu'il fût jaloux de vous,
Et l'amour le rendroit jaloux.

Savoir si un mari fort laid a raison de souhaiter que sa femme le regarde.

Tu te plains incessamment
De ne point attirer les regards d'Énemonde ;
Laisse-la , pauvre innocent ,
Plutôt que toi regarder tout le monde.
Qu'elle envisage son devoir :
Par là tu te pourras sauver du cocuage ;
Mais si c'est toi qu'elle envisage ,
Cela n'est pas en son pouvoir.

Savoir ce qui est préférable en une belle maîtresse ou le cœur ou le corps.

Un brutal pour ton cœur ne feroit nuls efforts,
Il aimeroit mieux la personne ;
Mais pour moi je n'aime ton corps . . .
Qu'autant que ton cœur me le donne.

Savoir si une femme peut aimer son mari, quoiqu'il vive bien avec elle, quand elle aime son amant.

Phillis disoit un jour à l'aimable Climène :
« N'aimez-vous pas bien votre époux :
Il est complaisant , il est doux.
—Non , dit-elle.—Et d'où vient , dit Phillis , votre haine ?
Vous avez un si bon cœur,
Tant de justice et de douceur,
Vous avez tant de pente à la reconnoissance.
— Il est vrai , dit Climène , il seroit mon ami
S'il n'étoit pas mon mari ;
Mais je n'ai rien pour lui que de la complaisance.
Avecque lui je vis honnêtement ,
Je ne l'aime qu'en apparence ,
Et dans le fond du cœur je le hais fortement
Comme un rival de mon amant.

Savoir ce que fait la présence et l'absence de ce qu'on aime.

Absent d'Iris, mon chagrin est extrême,
 La voir est mon plus grand bien :
 Il n'est rien tel que d'être avecque ce qu'on aime,
 Tout le reste n'est rien.

Après que j'eus achevé cette lecture, « Il y a bien de l'esprit là-dedans, dit madame de Montausier.— Il y a bien de l'amour, dit madame de Montespan. — Il n'est pas possible, dit Monsieur, que Bussy ait écrit cela sans avoir une grande passion. — Aussi avois-je, Monsieur, répondis-je.» Après quelques autres discours sur cette matière, Monsieur me fit un petit remerciement et se leva pour aller porter au roi le manuscrit de ces Maximes.

Je ne doute pas qu'il n'y ait des gens qui ne disent, en voyant ces bagatelles, que c'étoit un amusement indigne d'un homme de guerre et d'un homme au poste où j'étois. A cela, je répons qu'on auroit raison si j'avois employé à ces choses le temps que j'aurois dû donner à mes devoirs; mais je n'y songeois que quand je n'avois rien à faire. La paix étoit faite, et j'étois encore assez jeune pour imiter le roi, le plus galant prince de la terre, dont l'exemple incitoit ses courtisans à faire l'amour.

Les gens qui me condamneront en cette rencontre ne diront pas ce qu'ils pensent; ce sera la seule envie qui les fera parler : c'est la manière des gens du monde de blâmer les bonnes qualités qu'ils n'ont pas. Quand ils voient qu'ils ne peuvent avoir de l'esprit, ils témoignent que c'est par leur propre choix qu'ils n'en ont point, et qu'il est ridicule à un gentilhomme et surtout à un homme de guerre d'en avoir tant.

Ce n'est pas que j'approuve qu'un homme de guerre paroisse savant dans ses conversations; il suffit qu'il parle bien de son métier, mais sans affectation. Si, avec beaucoup de valeur, il étoit encore fort galant, il en seroit plus estimable,

La galanterie pourtant a ses bornes. Il y a un âge où elle est ridicule, et quand il reste assez de chaleur dans cet âge avancé, pour ne se pouvoir passer de femmes, il faut les tenir en chambre, plutôt que de filer le parfait amour publiquement.

Mais pour revenir au conseil que le duc de Saint-Aignan m'avoit donné de me présenter devant le roi toutes les fois qu'il entreroit au conseil, afin de lui donner occasion de m'appeler, je le fis : et voyant passer huit jours sans que Sa Majesté me dit rien, remarquant même qu'elle me traitoit aussi froidement qu'elle faisoit avant qu'elle eût dit à Saint-Aignan qu'elle ne croyoit plus rien de ce qu'on lui avoit dit contre moi, la peur me prit qu'on ne lui eût redonné quelque méchante impression ; de sorte que je résolus sans attendre plus longtemps de lui parler, comme il sortiroit de chez la reine-mère et qu'il viendrait à son appartement, et de le remercier de la justice qu'il m'avoit faite, ne croyant pas qu'on pût déplaire à son maître en lui faisant connoître qu'on étoit content de lui.

Après avoir prié le marquis de Gesvres, qui étoit en quartier de capitaine des gardes, de ne laisser approcher du roi personne pendant que je lui parlerois, je l'abordai comme il entroit dans la galerie qui va depuis la chapelle de Freminet à son appartement. « Sire, lui dis-je, je viens rendre de très-humbles grâces à Votre Majesté, de la bonté qu'elle a eue de témoigner à M. de Saint-Aignan qu'elle étoit désabusée de tout ce qu'on lui avoit dit contre moi. — Oui, Bussy, me dit le roi avec une mine riante, je le suis, et je n'en crois plus rien du tout. — Je suis transporté de joie, Sire, répliquai-je, de la manière encore dont Votre Majesté le dit. Il y a trois semaines que je ne fais que languir. Votre Majesté ne daignoit me regarder ; j'aime autant qu'elle me fasse mourir, Sire, si elle ne me regarde pas : » et en disant ceci, les larmes me vinrent aux yeux par un dépit mêlé de tendresse. Le roi se tournant à moi

et me voyant ainsi, me dit : « Oh ! je vous regarderai maintenant ; mais promettez-moi, ajouta-t-il, que vous ne ferez jamais rien qui me puisse déplaire. — Moi, vous déplaire, Sire, lui dis-je : je suis bien malheureux qu'il semble que le serment que Votre Majesté exige de moi sur cela, soit une marque qu'elle croit que j'ai de la peine à m'empêcher de lui déplaire. Ah ! Sire, j'aimerois mieux mourir mille fois. — Mais vous me le promettez, me dit-il. — Oui, Sire, lui répondis-je, je le promets de tout mon cœur à Votre Majesté ; mais je lui demande une grâce en même temps. Comme je ne doute pas que mes ennemis ne refassent des tentatives une autre fois pour tâcher à me nuire auprès de Votre Majesté, je la supplie très-humblement en ce cas-là, de dire à M. de Saint-Aignan ou à moi ce qu'on lui dira, afin de me donner moyen de me justifier, si je suis innocent, ou d'être convaincu, si je suis coupable. — Oui, Bussy, me dit-il tout haut, je le ferai, je vous le promets. » Je me jetai à ses pieds, et je lui embrassai les genoux : et, lui étant, entré au conseil, je me retirai plus content que je n'avois été il y avoit fort longtemps ; et il est vrai aussi que par toutes les apparences je le devois être. Je voyois mes ennemis confondus, et la calomnie sans effet à l'avenir (ayant la parole du roi qu'il ne me condamneroit plus sans m'entendre.) Je voyois ma pension rétablie, puisque la raison qui me l'avoit fait refuser ne subsistoit plus. Je me trouvois un homme de qualité, de quelque réputation, de longs services, avec une belle charge de guerre que je possédois depuis longtemps. De dire maintenant ce que c'étoit qu'on avoit dit au roi contre moi, je n'en ai jamais rien su de positif, sinon que M. le Tellier me dit qu'il croyoit que c'étoit quelques vieux péchés renouvelés ; et sur cela, je m'imaginai que ce pouvoit être le voyage de Roissy, dont on avoit dit au roi quelques particularités qu'il n'avoit pas sues la première fois ; et ce qui me confirma encore dans cette pensée, c'é-

toit ce que m'avoit dit Madame, qu'elle s'étonnoit que le roi s'en prit à moi seul, vu qu'il y avoit d'autres gens mêlés dans cette affaire (1).

Je ne sais si ce que Madame dit à Sa Majesté en ma faveur, me servit de quelque chose, mais je lui en sus aussi bon gré que si elle m'eût sauvé la vie ; et quoique je fusse persuadé qu'elle fût naturellement portée à faire du bien à tout le monde, l'honneur qu'elle me faisoit et la manière dont elle me traitoit quand je lui faisois ma cour me firent croire qu'elle s'étoit employée pour moi avec plus de chaleur qu'elle ne faisoit d'ordinaire pour les autres. Il faut dire aussi la vérité, elle voyoit en moi un grand attachement pour elle et une grande admiration de ses bonnes qualités : car c'étoit pour l'esprit et pour la personne, la plus aimable princesse qui fut jamais.

J'en dirois bien davantage si je ne craignois que l'obligation que je lui ai me fît soupçonner de flatterie, et c'est pourquoi, quelque glorieuse que m'ait été son amitié, je voudrois qu'on n'eût pas su que j'en eusse été honoré, afin d'avoir le plaisir de m'abandonner à ses louanges et d'être plutôt cru sur le bien que j'en voudrois dire.

Le soir de l'après-dînée que je parlai au roi, il y eut comédie. Je ne pouvois me lasser de regarder Sa Majesté avec un visage qui lui témoignoit bien que j'étois content d'elle ; et ce qui augmenta fort ma joie, ce fut que je trouvai que le roi affectoit de me montrer qu'il me tenoit la parole qu'il m'avoit donnée de me regarder désormais, et que tant que la comédie dura il eut toujours les yeux sur moi (2).

(1) Voy. plus haut, p. 89 et suiv.

(2) Ici finit le tome II du manuscrit appartenant à M. le marquis de Laguiche. Il y en avait un troisième dont M. Monmerqué a eu communication lorsqu'il donna, en 1818, une édition de la correspondance de madame de Sévigné. — Mais depuis cette époque ce manuscrit a été égaré.

Comme j'ai déjà dit, il y avoit longtems que je ne m'étois trouvé si content que je l'étois alors : ma fortune me sembloit en bon chemin et j'étois fort aimé de ma maîtresse. L'état de mes affaires de la cour me donnoit pourtant plus de joie que celui de ma passion , et je crois que cela venoit de ce que ma fortune me coûtoit plus de peines que mon amour. J'avois affaire à un mari si facile, qu'il me paroissoit que j'étois moi-même le mari de sa femme ; et dans cette pensée , je m'amusai à traduire cette élégie d'Ovide (1) :

*Si tibi non opus est servatâ, stulte, puellâ,
At mihi fac serves, quo magis ipse velim.*

Si tu n'es pas jaloux pour ton propre intérêt,
Sois-le au moins , s'il te plaît,
Pour augmenter dans mon âme
L'amour que j'ai pour ta femme :
Je tiens qu'il faut être brutal
Pour pouvoir aimer sans rival.
A nous autres amants il faut de l'espérance,
Mais sans la crainte on n'a point de plaisirs ;
On languit dans trop d'assurance ,
Et les difficultés irritent les désirs.
Climène qui n'étoit pas bête ,
Savoit sur cela mon humeur :
Combien de fois, feignant d'avoir mal à la tête ,
A-t-elle eu l'aimable rigueur
De remettre à demain la fête,
Et par là d'échauffer mon cœur ?
Combien de fois a-t-elle fait semblant
De croire que j'étois coupable ;
Afin qu'ayant paru quelque temps implacable ,
Et revenant après à moi bien tendrement ,
Je l'aimasse plus que devant.
Quelles douceurs, quelles caresses ,
Quels baisers recevois-je, et combien de tendresse !

(1) *Ovid. Amor., lib. II, Eleg. XIX.* — Inutile de dire que la pièce de Bussy est plutôt une imitation qu'une traduction.

Vous aussi , belle Iris , que j'aime depuis peu ,
 Donnez-moi souvent des alarmes ,
 C'est avecque mes larmes
 Qu'on entretient mon feu :
 C'est la façon de la nature humaine ,
 (On n'en sauroit disconvenir)
 Elle se lasse du plaisir ,
 S'il ne lui coûte de la peine .
 Qui veut régner longtemps dans le cœur d'un amant
 Doit quelquefois le traiter rudement .
 Pour moi je n'aime point le bien s'il ne me coûte .
 En arrive ce qui pourra ,
 La facilité me dégoûte
 Et toujours me dégoûtera .
 Toi de qui la femme est fort belle
 Et qui t'assures trop en elle ,
 Commence dès qu'il sera nuit
 A fermer ta maison : et sur le moindre bruit
 Qui frappera ton oreille ,
 Crois-moi , sois alerte et veille ;
 Regarde comme on le doit
 Les billets qu'on écrit et ceux que l'on reçoit ;
 Informe-toi pourquoi ta femme
 Quitte si souvent ton lit ,
 Que ce soin t'occupe l'âme
 Et t'exerce un peu l'esprit ;
 Car enfin si tu continue ,
 En me laissant près d'elle tant d'accès ,
 De me faciliter sa vue ,
 Je la quitterai pour jamais .
 Le bel amour que j'ai ! Je n'ai pas lieu d'écrire
 De me plaindre de mon martyre ,
 Je ne crains ni ne soupire .
 Depuis que de Phillis je suis le favori ,
 Tu ne m'as jamais fait dire :
 La peste étouffe le mari .
 Depuis assez longtemps je souffre ta foiblesse ,
 J'avois toujours compté sur ta délicatesse ,
 Et c'est ce qui jusqu'à ce jour
 Avoit fait durer mon amour .
 Mais le moyen qu'il dure davantage ,
 Il est fait comme un mariage .
 Viens-ça , dis-moi , mari , des maris les plus doux ,

**M'as-tu jamais réduit à perdre un rendez-vous ?
 Lorsque je commençai de brûler pour ta femme ,
 Je pouvois tromper aisément
 Le mari le plus clairvoyant.
 Mais depuis ta souffrance infâme ,
 Je n'ai plus l'esprit éveillé
 Et je me suis tout enrouillé.**

**Au sortir de tes mains , si j'ai d'autres affaires ,
 Je serai bientôt surpris ;
 Car il n'est point de maris ,
 A la cour comme à Paris ,
 Qui soient autant débonnaires.
 Cherche donc ailleurs un brutal ,
 Un amant dont l'indifférence
 Puisse s'accommoder de cette patience.
 C'est , selon mon humeur , un tourment sans égal.
 Mais non , n'en cherche point ; il est encore à naître.
 Si tu sens du plaisir de m'avoir pour rival ,
 Tâche de m'empêcher de l'être.**

Dès le commencement de cette campagne , le roi voulant faire connoître aux autres parties du monde le respect et la considération qu'on avoit pour lui dans l'Europe , avoit envoyé six mille hommes sous le commandement du duc de Beaufort , amiral de France , et de Gadagne , lieutenant général sous lui , pour faire une descente vers les côtes d'Alger et se saisir de quelque port. Ils mirent pied à terre à Gigeri , s'y fortifièrent et en furent chassés au bout de quelque temps , avec perte de soixante-dix pièces de canon , de toutes les munitions de guerre et de bouche , et de tous les blessés et les malades. Je laisserai à l'histoire générale le détail de cette expédition , et je me contenterai de dire que si Gadagne eût été cru , elle eût été aussi utile et aussi glorieuse au roi qu'elle lui fut préjudiciable (1).

(1) Le duc de Beaufort s'empara le 22 juillet de Gigeri , que Gadagne fut forcé d'évacuer dans la nuit du 29 au 30 octobre. — Au retour , un vaisseau , *la Lune* , qui portait dix compagnies du régiment

Quinze jours après que j'eus parlé au roi, M. le Tellier m'offrit de reparler de ma pension. Je le remerciai, et je lui dis que comme il étoit honnête à moi de ne pas témoigner d'empressement pour cela, de peur qu'il ne semblât au roi que je n'eusse eu impatience de me justifier que pour avoir de l'argent (comme il l'avoit témoigné à Madame), Sa Majesté qui lui avoit dit qu'elle me donneroit ma pension, si elle étoit contente de moi, me la donneroit assurément sans que je la demandasse.

Dans ce temps-là, l'électeur de Mayence (1), notre allié, ayant quelques places rebelles dans son État, demanda au roi des troupes. Sa Majesté lui envoya trois mille hommes de pied et huit cents chevaux. Je le suppliai très-humblement de m'honorer de cet emploi : il me dit qu'il verroit, et le donna à Pradel, capitaine au régiment des gardes.

Ce fut alors (en juin) que le duc de Navailles eut ordre de se défaire de ses charges, de celle de lieutenant des cheveu-légers de la garde, entre les mains du duc de Chaulnes, pour cinq cent mille livres, et du gouvernement du Havre, pour trois cent mille livres, en faveur du duc de Saint-Aignan. La duchesse de Navailles eut commandement aussi de se défaire de sa charge de dame d'honneur de la reine régnante, entre les mains de madame de Montausier, pour cent cinquante mille livres (2).

de Picardie et le maréchal de camp La Guillotière, sombra en vue des côtes de France. — Voy. Montglas, année 1664, *in fine*; l'*Apolo-gie pour M. de Gadaigne*, Paris, 1666, in-4, et deux Relations de l'expédition, l'une imprimée à Aix, 1664, in-4, l'autre insérée dans le *Recueil de diverses pièces historiques*, Cologne, 1666, in-12.

(1) Jean-Philippe de Schoenborn.

(2) La disgrâce du duc de Navailles et de sa femme, dame d'honneur de la reine, eut une cause honorable, suivant Saint-Simon. La duchesse avait sous sa surveillance les filles d'honneur et s'étant aperçue que le roi s'introduisait la nuit par une porte secrète dans la

La cour partit de Fontainebleau au mois de septembre et vint à Vincennes. On y reçut bientôt après la nouvelle que les Turcs ayant voulu passer la rivière de Raab au pont de Kerment à la vue de l'armée chrétienne, les François s'y étoient opposés si vigoureusement qu'ils avoient empêché ce passage; que deux jours après les Turcs avoient forcé le quartier des troupes de Bade au passage de la rivière à Saint-Godart, et que les François les avoient fait repasser avec perte de plus de douze cents hommes (1).

Les louanges que donna le roi à la Feuillade, jointes au malheur que Coligny avoit eu de se brouiller avec un intendant d'armée que M. le Tellier lui avoit fort recommandé, firent que non-seulement on ne lui donna point l'honneur de cette action, comme cela se pratique d'ordinaire, mais que même on le condamna un peu de ne s'y être pas trouvé (2). Un de ses bons amis lui manda qu'il avoit eu tort aussi de n'avoir pas envoyé au roi une relation du combat, et de l'avoir laissée faire à la Feuillade (3), qui n'avoit presque point parlé de lui. Pour moi, je ne laissai pas de faire compliment à Coligny sur cette rencontre. Je me réjouis aussi avec la Feuillade de sa bonne fortune, et je témoignai à Bissy, l'un des brigadiers de cette cavalerie,

chambre de ces filles, elle la fit murer. Le roi ayant su qui lui avait joué ce tour, s'en vengea immédiatement. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 381 et suiv. (édit. Chéruel). En mourant Anne d'Autriche obtint la grâce du duc et de la duchesse.

(1) Le combat de Saint-Gothard où Koprolî fut vaincu, se livra le 1^{er} août 1664. Voy. les *Mémoires de Montglas* et les *Mémoires de Coligny* (1844, in-8), p. 84 et suiv. Cf. *Biblioth. hist. de la France*, t. II, n^{os} 23893-94.

(2) Coligny y prit pourtant une part active. Voy. ses *Mémoires*, p. 97-98.

(3) Cette relation étoit, suivant Fontette, conservée en manuscrit dans la bibliothèque du chancelier d'Aguesseau.

mon voisin et mon parent, qui avoit eu une grande part à cette action, celle que je prenois à sa gloire.

Coligny me fit cette réponse :

A Presbourg , ce 11 octobre 1664.

Vous êtes trop bon de vouloir un petit moment songer à moi. J'ai été si occupé toute cette campagne que je n'ai pu vous rendre compte de tout ce qui se passoit en Hongrie.

Le roi m'a envoyé un courrier exprès en toute diligence pour m'ordonner de partir avec le corps que je commande le 15 octobre pour retourner en France. Mais comme il y a bien des choses à ajuster pour nos routes, j'appréhende de ne pouvoir pas exécuter ponctuellement les commandements de Sa Majesté.

Nous allons bien pâtir dans une si longue marche et dans la plus rigoureuse saison, tandis que vous serez en ruelle auprès d'un bon feu à tirer une prime ou à faire quelque autre chose. Je ne vous porte point d'envie et je souffre mes peines de bon cœur : je voudrois même qu'elles eussent été plus longues. Nous avons été si sots que nous avons fait la paix de Hongrie. Il en est pour nous de cela comme M. de Bassompierre jugeoit quand la Rochelle seroit prise (1). J'ai pourtant affaire à un homme bien reconnoissant et qui me traite de la plus agréable manière du monde ; il m'avoit donné la disposition de toutes les charges de mon armée généralement, ce qui n'a jamais été fait à aucun général ; de sorte qu'au peu de temps que j'ai été ici j'ai donné deux compagnies de cheveu-légers. J'ai été bien tenté d'en prendre une pour moi, en imitant celui qui se fit pape (2) ; car peut-être que je n'aurai rien de si bon. Outre que j'ai été dix-huit ans capitaine de cavalerie, j'aurois été bien aise d'avoir cela pour m'amuser ; mais enfin je ne l'ai pas fait.

(1) Bassompierre avoit dit : « Nous serons assez sots pour prendre la Rochelle. »

(2) Sixte V.

Vous croyez peut-être que je n'ai rien à faire parce que je vous fais une longue lettre, mais voici la quarantième lettre que j'écris de suite, parce que je dépêche demain le courrier du roi, et je serai bien aise qu'il vous porte des nouvelles fraîches de votre très-humble et obéissant serviteur,

COLIGNY.

Nous apprîmes alors que l'empereur, qui étoit sorti d'une méchante affaire qu'il avoit avec les Turcs, par la seule valeur des François, venoit de faire sa paix à l'insu de la France, ce qui parut malhonnête au dernier point (1).

Deux mois s'étant passés depuis mon éclaircissement avec le roi sans entendre parler de ma pension, j'en parlai à Sa Majesté comme elle entroît au conseil et lui en donnai un placet.

Deux jours après M. le Tellier, auquel j'étois allé demander la réponse du roi à mon placet, me dit qu'il n'en avoit point fait. Je me donnai patience quinze jours, au bout desquels je redonnai un autre placet à Sa Majesté, auquel elle ne fit non plus de réponse que la première fois.

Ce fut alors que je ne doutai plus que mes ennemis, enragés de me voir si glorieusement échappé de leurs pièges à Fontainebleau, ne m'eussent fait quelque nouvelle affaire auprès de Sa Majesté. J'en eus un chagrin extraordinaire et d'autant plus grand que je ne savois comment excuser mon maître, sur ce qu'il m'avoit promis de ne me jamais condamner sans m'entendre; et c'étoit bien le faire que de ne pas rétablir ma pension. Je cachai ma douleur, et voulant faire un petit voyage en Bourgogne pour m'éloigner du lieu où je recevois tant de déplaisirs, plutôt que pour autre chose, je pris congé du roi sans lui

(1) Le 10 août, à Temeswar, une trêve de vingt ans fut signée entre l'empereur et le sultan.

parler de ma pension. Pendant mon voyage, j'appris que mon neveu de la Châtre venoit d'être tué à Gigery et que par sa mort le gouvernement de Bapaume étoit vacant. J'en écrivis à Sa Majesté, et j'adressai ma lettre au duc de Saint-Aignan auquel j'écrivis celle-ci :

A Bussy, ce 10 octobre 1664.

Je suis si rempli des bontés que le roi me témoigna à Fontainebleau et à Vincennes lorsque je pris congé de Sa Majesté l'autre jour, que je ne puis m'empêcher de vous en faire voir ma joie. Je sais combien vous aimez qu'on l'aime, et c'est ce qui m'oblige à vous faire voir le fond de mon cœur. Je vous dirai donc, monsieur, que jamais on n'a tant estimé un maître comme j'estime le nôtre : je l'admire en tout ce qu'il fait et en tout ce qu'il dit. Vous savez qu'à force de voir les gens on s'y accoutume d'ordinaire, en sorte qu'ils ne surprennent plus, quelque mérite qu'ils aient. Je vois le roi tous les jours, je l'observe et cependant je ne m'accoutume point à lui. Je ne comprends pas comment on peut avoir si naturellement tant de justesse dans l'esprit qu'il en a ; être si exact et si aisé tout ensemble. Je vous avoue (car je suis naturel) qu'il y a eu des moments où, voyant que l'admiration que j'avois pour lui étoit si mal reconnue, j'aurois été ravi de lui trouver des défauts, pour me pouvoir par là justifier à moi-même de n'avoir pas fait fortune après avoir si longtemps servi ; mais toute ma recherche ne servoit qu'à me faire découvrir en lui des qualités admirables ; de sorte que je reprenois mon premier zèle pour lui en m'assurant qu'il ne pouvoit être si parfait qu'il étoit et ne pas connoître enfin que je valois quelque chose. Voilà l'état où j'en suis, monsieur. Et, en effet, quelque malheureux que j'aie été jusqu'ici, je suis persuadé qu'un homme qui a de la naissance, une grande charge de guerre, de longs services, et qui n'est ni sot ni poltron, ne peut pas manquer de s'avancer tôt ou tard auprès d'un maître qui a autant de lumières, de justice et de gloire que le nôtre. Je vous supplie, monsieur, de présenter au roi la lettre que j'écris à Sa Majesté.

Cependant le roi donna le gouvernement de Bapaume à Pradel. Comme je fus de retour à Paris où la cour étoit revenue , je dis un jour à Sa Majesté que je la suppliois très-humblement d'être persuadée que j'attendrois sans impatience les grâces qu'elle me voudroit faire. Sa Majesté me parut recevoir froidement mon compliment. Je dissimulai pourtant mon chagrin et je fis en sorte qu'elle n'en connût rien à mon visage ; mais on a beau faire quand on est né malheureux : toute la prudence ne sert qu'à reculer de quelques jours les disgrâces , et on ne sauroit cacher à son maître les déplaisirs qu'il nous a donnés.

Le 20 décembre, le surintendant Fouquet fut banni à perpétuité par arrêt de la chambre de justice et ses biens acquis et confisqués au roi ; mais Sa Majesté, changeant cette peine de son autorité, le fit mener dans la citadelle de Pignerol.

1665.

Bussy est nommé membre de l'Académie française. — Son discours de réception. — *Histoire amoureuse des Gaules*. — Madame de la Baume. — Le Tellier. — Voyage du roi à Chartres. — Bussy remet au roi le manuscrit de l'*Histoire amoureuse*. — Entretien de Bussy et de Saint-Aignan. — Sa déclaration au sujet des écrits qu'on lui attribue sur le roi. — Menaces contre lui. — Il est arrêté chez lui. — Visite de ses papiers. — Il est mené à la Bastille. — Il est interrogé par le lieutenant criminel Tardieu. — Assassinat de celui-ci. — Lettre de Saint-Aignan à madame de Bussy. — Bussy tombe malade. — Il veut se défaire de sa charge. — Le P. Nouet. — Lauzun à la Bastille. — Requête en vers adressée au roi par Bussy. — Mort de Clérambault. — Lettres à Saint-Aignan et réponses. — Bussy fait l'apologie de sa conduite. — Lettre à Saint-Aignan. — Le P. Nouet et le P. Annat. — Souffrances des prisonniers. — Exil de la comtesse de Soissons. — Lettres de Bussy à Saint-Aignan, au P. Annat. — Instruction pour madame de Motteville. — Lettre à Saint-Aignan. — Lettre de madame de Motteville. — Chagrins et réflexions de Bussy. — Sa femme obtient la permission de le visiter. — Plaintes contre ses ennemis. — Visite de Louvois. — Sa haine contre Bussy. — Bussy se démet de sa charge. — Lettre de la reine mère au roi. → Lettre de la marquise de Clérambault. — Lettres de Bussy à Saint-Aignan et réponses. — Infidélité de madame de Montglas. — Lettre à Mademoiselle. — Maladie de Bussy. — Ses lectures.

Au commencement de mars 1665, le chancelier Séguier, le duc de Saint-Aignan et mes autres amis de l'Académie française, me convièrent de prendre la place du célèbre Perrot d'Ablancourt qui venoit de mourir. J'y consentis; et m'étant préparé à parler dans cette assemblée le jour que j'y serois reçu, comme c'est la coutume, je le fis en ces termes :

Messieurs,

Si j'étois à la tête de la cavalerie et que je fusse obligé de lui parler pour la mener au combat, la croyance où je serois

qu'elle auroit quelque respect pour moi et que de tous ceux qui m'écouteront il n'y en auroit peut-être guère de plus habile, me le feroit faire sans être fort embarrassé. Mais ayant à parler devant la plus célèbre assemblée de l'Europe et la plus éclairée, je vous avoue, messieurs, que je me trouve un peu étonné, et que, si quelque chose me rassure, c'est que je crois que vous êtes trop justes pour ne pas excuser les fautes d'un homme qui a fait toute sa vie un métier qui véritablement donne de la réputation, mais qui d'ordinaire aussi ne donne guère de politesse. C'est donc dans cette confiance, messieurs, que je viens vous rendre mille grâces de l'honneur que vous m'avez fait de me recevoir dans une compagnie qui a un protecteur aussi illustre et d'un mérite aussi extraordinaire que celui de M. le chancelier, et de me donner moyen, par les connoissances que je pourrai acquérir avec vous, de me rendre plus digne de bien servir le plus grand roi du monde. Je sais bien, messieurs, qu'il aime préféralement à toutes choses les actions où il y a du courage; mais je sais aussi qu'il estime fort les choses où il y a de l'esprit; qu'il s'y connoît mieux qu'un homme de son royaume et qu'il fait cas enfin des habiles gens aussi bien que des braves. Pour moi, messieurs, après avoir fait jusqu'ici tout ce que j'ai pu pour mériter par la guerre l'estime de Sa Majesté, en attendant l'occasion de recommencer, j'essayerai avec vous de me rendre capable d'autres emplois qui, pour être moins brillants, ne laissent pas d'être aussi utiles à notre maître. Cette espérance, Messieurs, me flatte si fort, que personne ne recevra jamais avec plus de reconnaissance que moi l'honneur que je reçois aujourd'hui, et qu'on ne peut être plus que je suis, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

C'étoit le cardinal de Richelieu qui avoit composé l'Académie françoise des plus beaux esprits de son temps et qui en avoit pris la qualité de protecteur, à laquelle, après sa mort, le chancelier Seguier avoit succédé. Le nombre devoit être de quarante. Il y avoit toujours quelques personnes de naissance dans ce corps-là; il y en aura encore

bien davantage à l'avenir. Jusqu'ici la plupart des sots de qualité, qui ont été en grand nombre, auroient bien voulu persuader, s'ils avoient pu, que c'étoit déroger à noblesse que d'avoir de l'esprit; mais la mode de l'ignorance à la cour s'en va tantôt passer et le cas que fait le roi des habiles gens achèvera de polir toute la noblesse de son royaume.

Le lendemain de cette harangue, M. le Tellier me rencontrant à la porte du Louvre me régala sur l'applaudissement qu'elle m'avoit attiré et ajouta que de l'argent valoit pourtant mieux. J'en demeurai d'accord, mais je lui dis que l'on n'en donnoit pas si aisément que des louanges : et ensuite il me demanda si je ne songeois plus à ma pension. Je lui dis que j'y songeois tous les jours, mais que je n'en voulois plus rien dire au roi; qu'assurément il reconnoitroit ma discrétion et que si j'étois à la place de Sa Majesté je ferois plus volontiers du bien aux gens qui ne me parleroient que par leurs assiduités qu'aux importuns. « Tout le monde, me répondit-il, n'a pas tant de délicatesse que M. de Bussy. »

Lorsque je m'efforçois de ne pas éclater contre madame de la Baume (1), il arriva une chose qui me donna quelque prétexte de ne me plus tant contraindre. J'appris que l'histoire que je lui avois prêtée couroit par le monde et qu'elle faisoit grand bruit. Je commençai là-dessus à me plaindre d'elle et à me plaindre un peu rudement sur l'infidélité qu'elle m'avoit faite d'avoir copié mon manuscrit.

Deux jours après, le roi alla à Chartres pour un vœu qu'il avoit fait dans l'extrémité où avoit été la reine à ses dernières couches. Une partie de la cour le suivit, de laquelle je fus, et y arrivant j'appris de Biscaras que le

(1) Voy. plus haut, p. 152.

matin du même jour, avant que de partir de Paris, il avoit été demander à madame de Lyonne, de la part du roi, une histoire de madame de *** (1) qu'on disoit que j'avois faite; que l'ayant lue, avant que de rejoindre Sa Majesté, il l'avoit trouvée très-jolie et qu'il ne doutoit pas qu'elle ne réjouît fort le roi.

Le roi séjourna un jour à Chartres, en repartit le lendemain et fut un jour à Paris. Pour moi je n'y arrivai que le jour d'après. En descendant de carrosse, j'allai prendre dans mon cabinet mon original et je le portai au Louvre; mais Sa Majesté ne faisant que d'entrer au Louvre et moi trouvant dans l'antichambre le duc de Saint-Aignan, que je crus qu'il auroit plus de loisir de parler au roi, je le priai de présenter mon manuscrit à Sa Majesté en lui disant qu'elle y verroit encore l'histoire de madame de *** (2) qu'elle n'avoit pas vue. Le roi le garda quatre jours, après quoi il le rendit au duc de Saint-Aignan, et j'eus ensuite sur cela une conversation avec le roi dont je sortis fort satisfait.

Le lendemain de cette conversation, madame de (Soissons?) avertie que j'avois parlé contre elle, écrivit à Sa Majesté, et le jour même le duc de Saint-Aignan m'ayant tiré à part : « Vous êtes mon ami, me dit-il, avouez la vérité : n'avez-vous jamais écrit contre le roi? — Moi, contre le roi, lui répondis-je brusquement, et me croyez-vous fou? — Écoutez, reprit-il, je ne vous dirai point d'où je le sais; mais je sais qu'on a dit au roi que vous aviez écrit contre lui et contre la reine mère, et que le manuscrit que vous lui aviez fait donner avoit bien d'autres suites. — A cela, lui répliquais-je, j'ai à vous dire que je crois qu'il suffiroit de donner un démenti à quiconque m'accuse sans preuves,

(1) L'histoire de madame d'Olonne ou bien celle de madame de Châtillon. Voy. à l'Appendice l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

(2) De Châtillon ou d'Olonne.

si je n'étois trop délicat sur une accusation de cette conséquence, pour ne pas témoigner au roi par la franchise de mon procédé la netteté de ma conscience. Allons, je vous prie, dans votre chambre, ajoutai-je, et vous verrez ce que je ferai. » Comme nous y fûmes, je pris du papier et de l'encre et j'écrivis ce billet :

S'il se trouve que j'aie jamais fait ou dit la moindre chose contre le respect que je dois au roi, aux reines, à Monsieur, à Madame, ni à pas un de la famille royale, je me soumetts à toutes les plus rigoureuses punitions qu'il plaira au roi de m'ordonner. Mais si mes ennemis m'accusent de choses dont ils ne puissent me convaincre, je supplie très-humblement Sa Majesté de les châtier des mêmes peines que je mériterois si j'étois convaincu.

BUSSY-RABUTIN.

A Paris, ce 12 avril 1665.

« Tenez, monsieur, dis-je au duc de Saint-Aignan, voilà ce que je vous prie de porter au roi. » Saint-Aignan l'ayant lu : « Cela est net, me dit-il, et je vous promets que Sa Majesté aura ce billet avant qu'il soit deux heures. — Je vous prie encore de lui dire, repris-je, que s'il lui plaît je m'irai mettre à la Bastille et que j'y demeurerai jusqu'à ce qu'il soit éclairci de la vérité. — Je n'y manquerai pas, me répondit-il. »

[La Feuillade, chagrin de n'être pas dans ce manuscrit comme il eût souhaité, m'aborda dans la chambre du roi comme je parlois au comte du Lude, et me dit qu'en d'autres occasions on savoit comme quoi se venger. Je lui répondis que, quand on étoit bien fâché, on trouvoit en tous temps les moyens de se satisfaire. « Si je savois faire des histoires, me dit-il, j'en ferois des autres comme ils en font de moi. — Je ne sais pas, lui répliquai-je, si vous savez faire des histoires, mais pour des romans, personne n'en fait mieux que vous. On n'en peut pas douter après

celui de Hongrie (1), que nous avons vu de votre façon. » La même raison qui l'avoit obligé de ne vouloir point de querelle avec moi sur le manuscrit, l'engagea apparemment encore à se servir de sa modération en cette rencontre, et je ne sais si le respect qu'il eut pour la chambre du roi ou quelque autre considération ne me sauva pas une méchante affaire, mais enfin il me quitta sans dire mot (2).]

Cependant j'apprenois de mes amis que madame de la Baume ne s'étoit pas contentée d'avoir gâté tout ce que j'avois dit de plus beau de M. le prince; mais qu'il n'y avoit pas un homme de qualité dans ce manuscrit, à qui elle ne m'eût fait donner quelque coup de patte, de sorte que tout le monde s'élevoit contre moi : on me donnoit même avis de beaucoup d'endroits qu'on me vouloit assassiner. Ce que je fis sur cela, ce fut de porter le jour un mousqueton dans mon carrosse et deux pistolets, et d'avoir quatre hommes à cheval à ma suite quand je marchois la nuit. Du reste, je disois hautement partout, que si le roi étoit content de moi, je ne craignois personne, et que s'il ne l'étoit pas, je ne craignois que lui. Mais comme je voulois mettre la raison de mon côté autant qu'il me seroit possible, je jugeai à propos de faire compliment à tous ceux qu'on m'avoit dit qui étoient maltraités dans cette histoire.

Deux jours après, j'appris que madame de Soissons avoit voulu parler au roi chez Madame, mais que Sa Majesté en avoit évité l'occasion. Je priai là-dessus Saint-Aignan de témoigner au roi de ma part l'obligation que je

(1) Voy. plus haut, p. 210.

(2) Ce passage, omis dans les anciennes éditions, nous est fourni par M. Montmerqué (édit. des Mémoires de Coligny, 1844, *Notice*, p. xxviii, *note*), qui l'a tiré du troisième volume manuscrit des *Mémoires* de Bussy, volume égaré aujourd'hui et dont nous avons parlé plus haut, p. 205, note 2,

lui avois de n'avoir pas voulu écouter mes ennemis. Cependant je sus que le lendemain elle avoit parlé à Sa Majesté ; mais qu'il avoit paru à la mine du roi pendant la conversation , qu'il ne faisoit pas grand cas de ce qu'elle lui disoit.

Tout cela me faisoit espérer que j'allois sortir glorieusement de cette affaire, quand on vint m'arrêter le vendredi matin, 17 avril, dans mon logis, comme je m'en allois au lever du roi. Je ne fus pas trop surpris : car bien que j'eusse quelquefois des rayons d'espérance , ma mauvaise fortune qui me faisoit toujours craindre, me faisoit toujours prendre tout au pis , ainsi j'eus le cœur et la contenance fermes en cette rencontre. Ce fut un exempt des gardes du corps qui m'arrêta d'abord , et un moment après arriva le chevalier du guet, Testu , homme de mérite, qui me dit qu'il avoit ordre du roi de me fouiller, mais qu'il porteroit à Sa Majesté ce que je lui donnerois. Je lui répondis que je lui donnerois tout, hormis des lettres de ma maîtresse , si j'en avois ; et sur cela, je vidai mes poches en sa présence. Il s'y trouva la copie d'un mémoire que j'avois donné au roi contre madame de la Baume et une épître à Sa Majesté faite par Boileau, qu'il prit. Ensuite il lut quelques lettres d'affaires qui étoient sur ma table, et comme je vis qu'il perdoit du temps à cela , je lui dis qu'il vint dans mon cabinet où je lui montrerois mes livres et mes manuscrits. Quand nous y fûmes : « Tenez , lui dis-je, en lui donnant le manuscrit que le roi m'avoit rendu, voilà la pierre de scandale, voilà pourquoi vous m'arrêtez : le roi l'a eu quatre jours, reportez-le encore à Sa Majesté si vous voulez. Il le prit, après quoi il me mena dans son carrosse à la Bastille.

Quand on fera réflexion sur cet événement, on trouvera qu'il est inouï qu'on ait jamais arrêté un homme de qualité, qui a bien servi et longtemps à la guerre et qui est pourvu d'une grande charge, pour avoir écrit (par manière

de divertissement et sans dessein que cela devint public) les amours de deux dames que tout le monde savoit, et sur la simple accusation, sans preuves, d'avoir écrit contre le roi et contre la reine mère. Cependant, si j'eusse été convaincu d'intelligence avec les ennemis de l'État et qu'on eût appréhendé l'effet de la conspiration, on ne fût pas allé plus vite et je n'eusse pas été traité plus durement. On me donna un Allemand pour me servir et, deux heures après, on m'apporta un assez bon dîner en apparence, dont l'état où j'étois ne me permit pas de goûter.

Le dimanche matin, 19 avril, Baisemaux (1); gouverneur de la Bastille, entra dans ma chambre et me dit que le lieutenant criminel alloit monter pour m'interroger de la part du roi.

Quoique ce fût là à un homme innocent le chemin de sortir bientôt d'affaires, il me parut de l'aigreur dans ce procédé et je me défiai que, si on ne me trouvoit pas coupable après ces démarches là, on ne les voulût justifier en me laissant en prison. Je ne laissai pas de témoigner à Baisemaux que c'étoit une grâce que le roi me faisoit, et un moment après, je vis entrer Tardieu, lieutenant criminel, accompagné de son greffier et de l'un des commis de M. le Tellier, appelé Vrevins. Le lieutenant criminel commença par me dire qu'il étoit bien fâché de me voir là, mais qu'il falloit que je prisse cette touche comme venant de la main de Dieu et que tout le monde disoit que ma manière de vie l'avoit bien mérité. Je trouvai ce discours impertinent en tout temps et particulièrement alors, où je recevois assez de mal sans recevoir encore des reproches. « Je ne suis point dévot, lui dis-je, mais je ne suis pas impie, et il y a plus de vingt ans que je porte cela, en lui montrant un chapelet. Je ne suis pas plus méchant que

(1) Ou Bezemaux.

les autres , ajoutai - je , en rougissant de colère , mais je suis plus malheureux ; et si tous ceux qui valent moins que moi étoient à la Bastille, il y auroit peu de gens de reste pour les interroger. — J'en conviens , me répondit-il , en rougissant à son tour ; mais le monde est médisant ; et il faut dire la vérité , monsieur, on vous traite comme vous avez traité les autres ; on ne vous épargne point. — On le peut bien faire de moi en mon absence , lui répliquai - je , puisqu'on le fait des plus grands princes ; il me suffit qu'on ne l'ait jamais osé faire devant moi. Mais monsieur, ajoutai - je , est-ce sur cette matière que vous avez ordre de me parler ? — Non monsieur, me répondit-il , j'ai d'autres choses à vous dire : » et sur cela nous étant assis tous quatre autour de la table , car Baisemaux étoit sorti d'abord , « je viens ici par ordre du roi , continua le lieutenant criminel , et afin que vous n'en doutiez pas , monsieur, voilà ma mission. » En disant cela il me présenta une lettre de cachet. « Je n'ai que faire de la voir, lui répondis-je : car bien que vous ne soyez pas mon juge , j'ai tant de respect pour les volontés du roi que , s'il m'avoit envoyé un valet de pied pour m'interroger, je répondrais devant lui comme devant un chancelier : à plus forte raison , monsieur, devant un magistrat de votre importance. »

Après cette petite escarmouche , il commença de procéder à l'interrogatoire. Il me demanda mon nom , mon âge , le lieu de ma naissance ; et puis en prenant de Vrevins mon manuscrit original qu'il avoit sous son manteau, il me demanda si je connoissois bien cela. Je lui répondis que je pouvois bien le connoître puisque je l'avois fait , écrit de ma main et fait donner au roi par le duc de Saint-Aignan , qui me l'avoit rendu quatre jours après. Il me dit que ce même manuscrit couroit par le monde et que M. le prince y étoit fort maltraité. Je lui répondis que ce n'étoit donc pas le même et que dans celui-là qu'il me montroit , M. le prince y étoit traité avec le respect que je

lui devois , et même avec les éloges qu'il méritoit. « Mais , monsieur , ajoutai - je , j'ai ouï dire qu'on faisoit lever la main à ceux que l'on vouloit interroger , et vous ne m'avez pas fait observer cette formalité. » Cela l'embarrassa un peu ; mais comme il avoit de l'esprit il se remit aussitôt , et me dit qu'ayant affaire à un gentilhomme de qui l'honneur étoit attaché à dire toujours la vérité , il n'avoit pas cru nécessaire de m'en faire faire serment ; que néanmoins si je le voulois faire il le recevrait : ce que je fis , et reprenant ma réponse où je l'avois laissée , je lui dis où , quand , et dans quelle pensée j'avois écrit cette histoire , les gens à qui je l'avois lue , l'infidélité de madame de la Baume à qui seule je l'avois prêtée , et que sur l'emportement que j'avois eu contre elle , elle y avoit ajouté assurément les choses qui étoient contre M. le prince afin de m'attirer sa haine.

Il me demanda si je n'avois rien écrit contre le roi : je lui dis qu'il m'offensoit de me faire cette question. Il me répliqua qu'il avoit ordre de me le demander ; et sur cela je lui répondis que non , et que sur la même demande que le duc de Saint-Aignan m'avoit faite il y avoit huit jours , je lui avois donné un billet dont je lui dis la teneur , et je l'avois prié de le porter au roi , qu'il n'y avoit pas trop d'apparence qu'ayant servi trente et une années sans avoir reçu aucune grâce , étant depuis douze ans mestre de camp général de la cavalerie légère et attendant tous les jours des récompenses de Sa Majesté , je voulusse lui manquer de respect ; que pour détruire ce vraisemblable-là , il falloit de mon écriture ou des témoins irréprochables.

Après m'avoir fait lire mes réponses par le greffier et m'avoir demandé si je n'y voulois rien ajouter ou diminuer , le lieutenant criminel me les fit signer et chaque feuillet de mon manuscrit , en me disant qu'il alloit porter tout cela à Sa Majesté et qu'il n'y auroit qu'elle qui le verroit. Je le priai de lui dire que j'avois le plus grand dé-

plaisir du monde d'avoir été assez malheureux pour lui déplaire ; il me le promit et j'appris qu'il m'avoit tenu parole. Cependant huit jours après, lui et sa femme furent assassinés en plein midi dans leur maison par deux gentilshommes frères (1) qui leur étoient allés demander de l'argent par pure nécessité, et qui les tuèrent sur ce qu'en leur en refusant ils avoient crié au voleur.

Les secrets de la Providence sont tellement impénétrables, qu'il y a de la témérité de juger de la conscience des hommes par les biens ou par les maux qui leur arrivent. Comme il est certain que les adversités sont quelquefois la punition divine de la mauvaise vie, elles sont quelquefois des épreuves de la vertu et des occasions de mériter, et nous voyons encore tous les jours des gens de bien misérables et des scélérats heureux ; mais à quoi l'on ne se trompe point c'est au jugement des actions. Le lieutenant criminel avoit si publiquement trafiqué de la justice toute sa vie, surtout en sauvant le coupable, que la manière de sa mort pouvoit servir d'exemple et être prise pour un châtiment de Dieu ; et même l'infâme avarice de sa femme et de lui, qui ne leur permettoit pas, avec de grands biens qu'ils avoient, d'avoir seulement un valet fut cause de leur mort. On disoit pourtant à sa justification qu'il n'avoit jamais fait périr l'innocent.

Mais pour revenir à moi, il falloit sur mes réponses me mettre en liberté ou faire informer plus amplement ; on ne fit ni l'un ni l'autre. Mes ennemis qui savoient bien que je n'étois pas coupable avoient par ces belles appa-

(1) Bussy se trompe sur la date. Ils furent assassinés non pas au mois d'avril, mais le 24 août, à dix heures du matin, par deux frères angevins, René et François Touchet, qui n'ayant pu sortir de la maison parce que la serrure étoit à secret, furent pris, et trois jours après rompus vifs devant le cheval de bronze. Voy. *Revue Rétrospective*, t. XIV. p. 461.— Cf. la Satire X de Boileau et ses commentateurs.

rences de justice surpris celle du roi en lui proposant de me faire interroger, ne doutant point que ce pas-là n'engageât Sa Majesté à me retenir prisonnier pour justifier celui qu'elle avoit fait de me faire arrêter.

Ma femme eut la douleur qu'elle devoit avoir de ma prison, et le duc de Saint-Aignan l'étant venu visiter le même jour que je fus arrêté il lui dit que, parlant au roi de moi, Sa Majesté lui avoit témoigné que c'étoit pour mon bien qu'il m'avoit fait mettre à la Bastille et que je m'étois fait tant d'ennemis que je courois risque sans cela d'être assassiné. Trois jours après, ma femme lui écrivit pour savoir s'il n'avoit rien ouï dire au roi ensuite de l'interrogatoire du lieutenant criminel, et Saint-Aignan lui fit cette réponse :

A Saint-Germain-en-Laye, ce 25 avril 1665.

Je n'aurois pas manqué, madame, de vous faire réponse très-ponctuellement et de vous témoigner par ce soin combien j'ai de respect pour vous et à quel point j'honore M. votre mari, si j'avois assez appris de nouvelles pour vous soulager de vos inquiétudes; mais comme il n'est pas facile de faire expliquer le roi sur son sujet, au moins je crois vous pouvoir dire que si ses affaires ne vont pas beaucoup mieux qu'au départ de Paris pour venir ici, du moins je ne les vois pas empirées et que je ne vois pas que le bruit ridicule que de méchants railleurs ou de peu habiles ennemis veulent faire courre, que dans le lieu même où il est il a fait des chansons contre son juge et ses gardiens, vous doive donner la moindre peine. Vous avez affaire à un roi très-juste et très-éclairé, et vous devez croire qu'aucune des augustes personnes qui composent cette famille royale dont nous parlons ne le condamnera légèrement. M. le prince m'a toujours fait l'honneur de m'en parler le plus honnêtement et le plus raisonnablement du monde et s'en tourmente moins que les autres d'une volée ordinaire. Ne vous inquiétez donc pas, s'il vous plaît, madame, et attendez du temps ce que voudroit voir dès aujourd'hui, s'il étoit en son pouvoir, à son avan-

tage et au vôtre, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur (1).

On peut voir par cette lettre les sottises de mes ennemis dans les bruits qu'ils faisoient courre.

Cependant je commençois à être fort chagrin. On fait un grand plaisir à un prisonnier innocent quand on lui fait son procès le croyant coupable; mais quand on ne le punit que de la prison on lui fait bien de la peine : car cela lui fait voir qu'il a des ennemis puissants, qui lui pardonnent bien moins l'offense qu'ils lui font que s'il avoit fait un grand crime. J'avois ce chagrin-là, et j'eusse quasi mieux aimé être coupable d'autres choses que d'être injustement soupçonné de celles-ci.

Lorsque nos maîtres nous font du mal, nous sommes ravis de trouver qu'ils ont raison et que nous l'avons mérité; mais si nous croyons qu'ils ont tort nous sommes au désespoir, car nous appréhendons leur haine beaucoup plus que leur justice.

Au reste, j'étois tenu de fort court; je ne sortois point de ma chambre et je n'avois de commerce avec personne : si l'on eût voulu faire mon procès je n'eusse pas trouvé cette contrainte fort étrange.

Tous mes amis venoient fort souvent sur le fossé de la Bastille me demander comment je me portois : je parlois là un quart d'heure avec eux, malgré le gouverneur et les sentinelles à qui il donnoit charge de faire semblant de tirer sur les carrosses s'ils ne se retiroient; mais je leur criois de ne pas bouger et que ce n'étoit que des menaces. On me donnoit mille autres dégoûts que je souffrois impatiemment.

Au bout de six semaines le chagrin de ma prison me fit malade, et puis le chagrin d'être malade avec celui d'être

(1) Cette lettre semble démentir ce que l'on raconte de la colère de Condé contre Bussy.—Voy. Walckenaer, t. II, p. 353 et 511.

prisonnier et le refus qu'on fit à ma femme de la permission de me voir augmentèrent ma maladie.

Il n'est pas concevable combien je m'ennuyois. Si les jours en prison durent des mois aux gens qui se portent bien, ils durent des années aux malades. Encore eussé-je pris patience si j'eusse su le temps que j'y devois demeurer : quand on en voit le bout, chaque jour passé est une diminution à notre peine ; mais quand on en est incertain, chaque jour n'est qu'autant de rabattu sur notre vie.

Je n'avois point de fièvre, mais j'avois des étouffements continuels, et le médecin de la Bastille, qui à la dureté naturelle de sa profession avoit encore joint l'inhumanité qu'on acquiert dans le commerce des prisonniers, se moquoit de mon mal. Quoiqu'il fût habile homme, je le trouvois fort ignorant en cette rencontre, car j'eusse beaucoup mieux aimé avoir une fièvre continue alors qu'une maladie de langueur, parce que dans la première on a la tête si remplie de vapeurs que l'esprit ne souffre point ; mais dans l'autre, l'esprit a toute la liberté qu'il lui faut pour faire enrager son homme.

Avec tout le peu de cas que mon médecin faisoit de ma maladie, je fus pourtant saigné trois fois et purgé deux, après quoi je me portai mieux et même je fus plus tranquille. Cela me fit juger qu'il falloit en prison, comme en religion, s'abattre le corps et l'esprit par des veilles, de l'abstinence et des remèdes ; et que quand on étoit trop vigoureux et trop éveillé on sentoit bien plus son mal.

Pendant ma maladie, la prison, la lassitude et le chagrin (à moi qui aime naturellement la liberté, la joie et la compagnie), d'ailleurs la vue fort éloignée de la guerre, les traitements que j'avois reçus après avoir servi fort longtemps, le peu d'apparence d'être mieux traité à l'avenir, mes affaires domestiques en grand désordre, tout cela me fit venir la pensée de me défaire de ma charge. Et voici de quelle manière je m'y conduisis :

Je priai Baisemaux de dire au roi que je suppliois très-humblement Sa Majesté de me pardonner et de me rendre ma liberté en considération de mes longs services : que si sa justice n'étoit pas encore entièrement satisfaite, je lui offrois de me démettre de ma charge comme un châtiment que je m'imposois à moi-même, pour sortir plus tôt de sa disgrâce et de ma prison. Je fus assez longtemps à me déterminer à cela; j'appréhendois le blâme de mes amis, mais enfin je crus qu'ils se payeroient de ces raisons lorsque je les leur dirois.

Après les traitements qu'on venoit de me faire, j'aurois eu tort d'espérer des grâces de la cour quand même on m'auroit remis en liberté; cependant en gardant ma charge, après ma prison, ce m'étoit une occasion d'achever de me ruiner; j'avois donc par là un honnête prétexte de m'en défaire.

Une grande charge, qui ne nous donne pas les honneurs et les établissemens qu'elle nous doit procurer, nous fait bien plus de honte que d'honneur, car le monde ne fait pas toujours la justice aux malheureux de croire qu'on leur fait injustice.

Je savois bien qu'il étoit fort rude de perdre le fruit de trente et une années de services, en me défaisant d'une grande charge que j'avois exercée treize ans durant, et de quitter par là mes prétentions des avantages qu'elle me devoit procurer; mais il étoit encore plus rude de languir en prison, d'où la colère du roi, qu'on avoit prévenu contre moi, et l'acharnement de beaucoup d'ennemis puissans ne me laissoient pas lieu d'espérer de sortir si-tôt. Enfin il n'y a que ceux qui n'ont point été en prison qui trouvent étrange qu'on fasse toutes choses pour en sortir. Ce furent-là les raisons que je crus qui persuaderoient mes amis, un jour, que j'avois eu sujet de me défaire de ma charge.

Baisemaux donc ayant dit mon dessein à ma femme,

ainsi que nous en étions convenus lui et moi, me rapporta qu'elle n'en étoit pas d'avis et qu'elle craignoit que le roi ne me taxât ma charge. Sur cela, nous résolûmes qu'il en parleroit de ma part au duc de Saint-Aignan pour savoir son sentiment, qui fut que cela ne pouvoit faire un méchant effet; qu'il se chargeoit d'en parler au roi et que Sa Majesté étoit trop bonne pour mettre un prix à ma charge, après la manière dont je lui faisois offrir de m'en défaire.

Dans ce temps-là, la reine mère, qui à ce que j'ai su depuis, avoit le plus pressé le roi de me faire arrêter, ayant peut-être découvert la surprise qu'on lui avoit faite en l'animant contre moi, ou peut-être voulant redoubler ses actions de charité sur la fin de ses jours qu'elle comptoit assez proche, entreprit de me procurer des grâces du côté du roi. Après avoir essayé vainement d'avoir pour ma femme la permission de me voir, elle obtint celle de me faire voir par le père Nouet (1), jésuite, toutes les fois que je le demanderois. Cela me fit grand plaisir : car, outre que ce bon père étoit honnête homme, il m'apportoit de l'encre et du papier, ce qui me fut une grande ressource contre le chagrin, et même j'écrivois par lui à ma femme et je recevois de ses lettres.

Comme elle avoit encore pris d'autres alarmes sur les offres que j'avois fait faire au roi, lesquelles alarmes étoient que Sa Majesté en me permettant de me défaire de ma charge, ne me fit pas sortir de prison, je lui écrivis les sujets de la confiance que j'avois en la bonté du roi.

Cela rassura un peu ma femme; mais la réponse du duc de Saint-Aignan la mit tout à fait en repos. Il lui dit que le roi laissoit à mon choix de vendre ma charge ou de la garder : et pour moi, voyant que mon compliment n'avoit

(1) Jacques Nouet, écrivain ascétique, né au Mans en 1605, mort en 1689.

pas l'effet que j'en attendois, je ne fis plus rien dire et je crus que tout le mal qu'on me vouloit faire n'iroit qu'à la prison.

Dans ces sentiments-là, il me prit envie de commencer l'histoire du roi, dont tous les maux que j'avois soufferts depuis trois mois n'avoient pu me détacher. Je le trouvois trop honnête homme pour me prendre à lui des traitements que j'avois reçus.

[Cependant Caumont, marquis de Péguilin (1) fut amené prisonnier à la Bastille, et la raison en fut que le roi le vouloit envoyer aux garnisons du régiment de dragons de Sa Majesté, dont il étoit colonel, pour voir s'il étoit en bon état; il fut quelque temps sans partir, parce qu'il étoit amoureux de Catherine-Charlotte de Gramont, princesse de Monaco, sa cousine. Comme Sa Majesté l'en pressoit un jour avec chaleur, lui, au désespoir de quitter sa maîtresse, et d'ailleurs un peu jaloux du roi, lui répondit qu'il quitteroit plutôt la charge que de partir, que sa démission étoit toute prête et qu'il ne porteroit jamais l'épée pour son service; et tout cela d'un ton le plus insolent du monde.]

[Il fut d'abord traité plus rudement que moi, car il n'eut point de valet pour le servir, et quoique je ne lui voulusse alors pas de mal, j'avoue que j'eus une secrète joie de son malheur. Je trouvai du soulagement à penser que sa faute étoit grande et nouvelle, effaceroit la mienne qui n'étoit qu'une bagatelle et déjà vieille, que cela feroit au moins diversion à la colère du roi et que la justice de Sa Majesté, qui s'occupoit après moi, ne s'attacheroit plus qu'à lui (2).]

(1) Lauzun, appelé à la cour Péguilin, corruption de Puyguilhem.

(2) Ce passage est tiré du *Supplément aux Mémoires de Bussy*, t. I, p. 59-60. — Pour toute cette histoire de Lauzun, Voy. les *Mémoires de Mademoiselle*, de l'abbé de Choisy et surtout ceux de Saint-Simon, année 1723, t. XXXVIII (édit. in-18), p. 207-238.

Dans la gaieté que me donna cette pensée, je fis une requête au roi en vers de la part de Vardes, de Pégulin et de moi, sous le nom de trois amants prisonniers : et cela, sur le modèle de quelques requêtes badines qu'on avoit faites à Sa Majesté quelque temps auparavant. Je pensai que mes affaires s'adoucissant, le duc de Saint-Aignan la feroit voir au roi et que cela le pourroit divertir un moment.

Grand roi, le plus galant et le mieux fait du monde,
 (Car nous laissons à part ces autres qualités
 Qui vous font respecter sur la terre et sur l'onde,
 Et nous n'avons besoin dans les adversités
 Qui nous obligent à nous plaindre,
 Que des endroits par où vous savez tout charmer,
 Que de ceux qui vous font aimer,
 Et non de ceux qui vous font craindre.)

Grand roi donc, que l'amour avec des traits charmants
 Forma pour attendrir les plus cruelles âmes,
 Écoutez les soupirs de trois pauvres amants;
 Non pas de ces soupirs qu'ils pousoient pour leurs dames :
 Ce doux tourment leur est ôté.
 Mais ils ont bien depuis autre peine soufferte,
 Ils soupirent après la perte
 De leur dernière liberté.

Ils sont au désespoir d'avoir pu vous déplaire,
 L'amour les aveugloit, il les a fait broncher :
 En faveur de ce Dieu, calmez votre colère,
 Grand prince; il pourra bien un jour s'en revancher.
 Ayez pitié de ces coupables,
 Votre indignation les rend trop malheureux ;
 Quand ils ne seront qu'amoureux,
 Ils seront assez misérables.

Comme il vous est aisé de vous rendre plus doux,
 Et que les maux d'amour sont des maux incurables,
 Délivrez ces amants de votre âpre courroux;
 Ces tourments assemblés leur sont insupportables.
 Personne ne sauroit nier

Que la prison ne soit une cruelle gêne ;
 Mais rien n'est égal à la peine
 D'être amoureux et prisonnier.

Puisqu'à surmonter l'un on ne doit pas prétendre,
 Jugez comment des deux un cœur se peut trouver :
 Il les faut ressentir pour les pouvoir comprendre,
 L'imagination n'y peut seule arriver.

Votre sort diffère du nôtre,
 Grand prince; cependant ceci nous est commun :
 Vous pouvez vous sauver de l'un,
 Je ne vous répons pas de l'autre.

Vous qui vivez si bien avecque vos allés,
 Vous donnez à l'amour un sujet de se plaindre ;
 Vous prenez des amants qu'il tient déjà liés :
 Cependant quoiqu'un Dieu n'ait jamais rien à craindre,
 Il vous a toujours respecté :
 Et jamais de ces gens que votre ordre emprisonne,
 (Lui qui ne ménage personne)
 N'entreprit sur la liberté.

Vous déplaît-il, grand roi, qu'il occupe nos âmes ?
 Auriez-vous là-dessus des sentiments jaloux ?
 Vous ne le devez pas, nous ne servons les dames
 Que quand nous ne pouvons nous employer pour vous.
 Le serment que l'on fait aux belles
 N'est pas incompatible avec d'autres serments,
 Et les plus fidèles amants
 Sont les sujets les plus fidèles.

D'ordinaire, grand roi, nous vous donnons l'été
 Et de l'hiver encor la plus grande partie,
 Et nous voyons Cloris quand votre Majesté
 S'enferme pour régler et l'Europe et l'Asie.
 Mais fût-on encor plus charmé,
 Sitôt que de partir votre service presse,
 On prend congé de sa maîtresse
 A la veille d'en être aimé.

Vous qui n'ignorez rien, vous savez quel supplice
 C'est à des malheureux de quitter des plaisirs :
 Vous connaissez, grand roi, combien ce sacrifice
 Coûte aux pauvres amants de pleurs et de soupirs.

Mais ce qui plus les embarrasse,
C'est qu'ils trouvent souvent au lieu de s'avancer,
Ou que c'est à recommencer,
Ou qu'un rival a pris la place.

Nous sommes à couvert de semblables malheurs ;
Pas un de nous ne craint des peines si cruelles.
Les sujets de nos feux sont constants , et leurs cœurs
Sont généreux , grand prince , autant qu'ils sont fidèles.

Nous savons même à nos dépens
Qu'il n'est pas trop aisé d'en faire les conquêtes :
Nos maîtresses sont fort honnêtes ;
Mais nous sommes longtemps absents.

Ne mettez pas leurs cœurs à la dernière épreuve,
Grand prince , que sait-on ce qui peut arriver ?
Tout passe avec le temps , et la foi la plus neuve ,
S'use , et les plus adroits ne s'en peuvent sauver.

Laissez-nous bien espérer d'elles ,
En amour quelquefois il est bon d'ignorer ,
Et souvent vouloir pénétrer
Apprend de méchantes nouvelles.

Pardonnez donc , grand prince , à ces pauvres amants ,
Ne vous opposez plus au cours de leurs tendresses ,
Bien que toujours remplis de tendres sentiments ,
Ils vous ont plus aimé que toutes leurs maîtresses.

Quoiqu'amoureux et quasi fous ,
Ils n'ont jamais voulu mourir pour leurs Sylvies ,
Et plus de cent fois en leurs vies
Ils ont voulu mourir pour vous.

Le 24 juillet, Philippe de Clérambaut, maréchal de France, mourut de maladie à Paris : ce fut un fort grand dommage pour la cour, dont il étoit un des plus agréables ornements, mais c'en fut encore un plus grand pour sa maison, à cause du gouvernement qu'il alloit avoir de Monseigneur le dauphin (1).

(1) Voy. sur lui et sa femme, les Mémoires de Saint-Simon (édit. in-18), t. VI, p. 110 et suiv., t. XXXVIII, p. 112 et suiv.

Pour moi , je commençois à m'accoutumer à la prison. Quand je recevois une nouvelle qui avoit la moindre apparence d'être bonne, j'étois si fatigué du chagrin que m'avoient donné les méchantes que je l'exagérois et que j'en tirois des conséquences infaillibles de ma prochaine liberté. L'amitié que j'avois pour le roi me le représentoit naturellement humain et sévère seulement par politique ; d'ailleurs mon encre et mon papier m'étoient d'un grand secours contre l'ennui. Je me donnois de l'emploi toute la journée, mon impatience me servoit d'occupation ; je m'amusois à être impatient, quand je ne pouvois faire autre chose ; je faisais souvent frapper par mon valet à la porte de ma chambre pour appeler celui qui en avoit la clef, auquel j'avois toujours quelque chose de nécessaire à demander. Une autre fois , je m'allois enfermer une heure dans un cabinet où je n'avois de jour que par une lucarne, et puis je me faisais une liberté artificielle quand je retournois à ma chambre.

Dans ce temps-là, ma femme m'ayant écrit que le duc de Saint-Aignan lui avoit demandé si elle ne savoit point que j'eusse rien écrit contre le roi, cela me redonna du chagrin, voyant que la calomnie recommençoit et faisoit impression. Je fis réponse à ma femme, et je lui envoyai cette lettre en même temps :

*Copie d'une lettre envoyée par ma femme au duc
de Saint-Aignan, le 26 août 1665.*

Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, monsieur, j'ai fort songé à la question que vous m'aviez faite, et je me suis souvenu que, deux ou trois jours avant que M. de Bussy fut arrêté, il me dit que, sur la même chose que vous lui aviez demandée, il vous avoit donné un billet écrit et signé de sa main, par lequel il se soumettoit aux plus rudés châtimens qu'il plairoit au roi d'ordonner, si on pouvoit le convaincre d'avoir jamais manqué de respect en écrit ou en paroles à

Sa Majesté, aux reines, à Monsieur, à Madame ni à toute la maison royale; mais qu'il supplioit aussi très-humblement le roi de traiter ses ennemis de même s'ils ne pouvoient vérifier les choses qu'ils disoient contre lui.

Depuis qu'il est arrêté, je n'ai pas su ce qu'il disoit; mais comme vous m'avez donné sujet de le savoir j'ai prié le P. Nouet, depuis quatre jours, de lui demander ce qu'il disoit là-dessus.

Il me vient de faire dire qu'il est encore tout prêt de signer de son sang un même billet que celui qu'il vous a prié de donner au roi de sa part;

Qu'il supplie très-humblement Sa Majesté de considérer qu'il a beaucoup d'ennemis et qu'il lui seroit infiniment obligé s'il vouloit examiner les gens qui ont parlé contre lui. Que tel qui paraissoit parler sans intérêt en avoit, ou par lui-même ou par liaison avec quelqu'un de ses ennemis.

Que le roi savoit bien que l'année passée on avoit dit des choses à Sa Majesté contre lui dont enfin elle eut la bonté de lui dire qu'elle étoit désabusée.

Qu'il y avoit présentement d'aussi méchantes gens à la cour qu'en ce temps-là.

Qu'il vous prioit de l'abandonner, vous qui étiez son meilleur ami, si l'on pouvoit prouver, par son écriture ou par des témoins irréprochables, qu'il eût jamais manqué de respect au roi; mais qu'il vous prioit aussi d'éclaircir la chose, afin que, la trouvant fausse, vous pussiez prendre hautement son parti et supplier Sa Majesté de le traiter comme elle fit l'année passée à Fontainebleau, quand elle fut éclaircie.

C'est de quoi il m'a mandé de vous conjurer, monsieur, disant qu'il lui est bien rude d'être toujours exposé à la calomnie du premier qui lui voudra nuire.

Le roi est trop bon et trop juste pour n'écouter qu'une partie; l'un dit oui, l'autre dit non; il faut en venir aux preuves, cela git en fait.

Mais pour vous dire mon sentiment là-dessus, monsieur, il me semble qu'il n'y a pas grande apparence qu'un homme qui a servi toute sa vie comme a fait M. de Bussy sans avoir eu de récompense, qui a une belle charge qu'il espère enfin

qui lui en procurera, et qui attend tout de la bonté de son maître, lui voulût manquer de respect. Je n'excuse pas la conduite de M. de Bussy en de certaines choses, et lui-même se condamne le premier, mais il n'est pas fou à lier, comme il seroit s'il avoit fait ce qu'on lui suppose.

D'ailleurs, monsieur, vous savez combien de fois il vous a parlé du roi, les larmes aux yeux de tendresse. Il m'a dit qu'il vous avoit l'obligation de l'avoir témoigné à Sa Majesté. Le roi voudroit-il plutôt croire ses ennemis, qui lui disent des choses où il n'y a point d'apparence, que vous, monsieur, quand vous lui en dites de si vraisemblables? M. de Bussy seroit bien malheureux si cela étoit.

Ma femme ayant appris, le 26 août, que le duc de Saint-Aignan étoit arrivé de Saint-Germain à Paris, lui manda qu'elle iroit savoir le lendemain de lui s'il avoit parlé au roi de mes affaires, et sur cela, il lui écrivit ce billet :

A Paris, ce 27 août 1665.

J'espère, madame, avoir l'honneur de parler samedi au roi, et je ne partirai d'ici que ce jour-là. Ne vous donnez point, s'il vous plaît, la peine de me venir chercher et croyez, madame, que je suis dans les sentiments où je dois être de vous témoigner que je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le duc DE SAINT-AIGNAN.

Le P. Nouet m'ayant apporté ce billet avec une lettre de ma femme, je lui fis réponse et je lui envoyai celle-ci pour le duc de Saint-Aignan :

Copie d'une lettre envoyée par ma femme au duc de Saint-Aignan, le 31 août 1665.

J'ai ouï dire à M. de Bussy, monsieur, qu'il ne vous avoit guère de fois parlé sans vous témoigner beaucoup de tendresse pour le roi et même jusqu'à en avoir souvent les larmes aux

yeux; et qu'un jour lui ayant dit que vous en aviez parlé à Sa Majesté et qu'elle avoit bien reçu cela, il l'en alla très-humblement remercier aussitôt et lui confirmer toutes les choses que vous lui aviez dites.

Qu'est ce qui peut détruire cela dans l'esprit du roi, monsieur? Car vous avez autant de créance auprès de Sa Majesté qu'un autre; elle sait bien que, pour quelque intérêt que ce fût, vous ne la voudriez pas tromper. D'ailleurs, quand vous lui dites qu'on l'aime, monsieur, c'est une chose où il y a tant d'apparence, que vous devez être plutôt cru qu'un autre qui lui dit le contraire, à moins qu'il ne lui en fasse voir des preuves convaincantes. Éclaircissez-vous donc de la vérité, afin que, si M. de Bussy se trouve coupable, vous l'abandonnez comme un homme qui vous a trompé le premier; mais aussi que, s'il se trouve innocent, vous puissiez avec plus de confiance supplier très-humblement le roi de lui rendre sa liberté.

Le duc de Saint-Aignan lui fit aussitôt cette réponse :

A Paris, ce 1^{er} septembre 1665.

Je crois, madame, ne pouvoir mieux vous témoigner ce que j'ai eu l'honneur de vous dire qu'en faisant voir demain matin au roi la lettre qu'il vous a plu de m'écrire. Je le ferai si je ne reçois point d'autre ordre de vous et vous témoignerai que, croyant M. de Bussy fort innocent à l'égard du roi et de toute la maison royale, comme son mérite le rend d'ailleurs digne d'être servi, vous connoîtrez tous deux que je suis, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Deux jours après, ma femme étant allée savoir ce que le roi lui avoit répondu, apprit qu'on avoit encore donné à Sa Majesté une histoire d'elle et une de la reine mère, qu'on disoit que j'avois faites. Cette nouvelle augmenta mes chagrins, voyant que toutes les calomnies de mes ennemis étoient bien reçues et qu'on les croyoit sans les

éclaircir. En faisant réponse à ma femme, je lui envoyai cette lettre pour le duc de Saint-Aignan :

A Paris, ce 8 septembre 1665.

J'ai songé à ce que vous me dites l'autre jour, monsieur, qu'on avoit donné au roi une histoire de Sa Majesté et une de la reine mère, qu'on attribuoit à M. de Bussy.

Si le roi en veut savoir la vérité, il ne lui sera pas difficile ; il n'a qu'à remonter à la source : chacun nommera son auteur, et celui qui dira l'avoir eue des mains de M. de Bussy, il le lui faudra confronter ; car enfin voilà les moyens d'éclaircir ces choses sans faire tort à personne. Le roi est trop juste, comme je vous ai déjà mandé, monsieur, pour écouter les accusateurs et ne point faire ouïr les accusés. Si Sa Majesté ne veut pas que cette affaire-là vienne à la connoissance des gens de la robe, qu'elle ait la bonté d'envoyer à M. de Bussy quelque homme de la cour à qui elle se fie, chargé de mémoires sur lesquels il le puisse interroger ; et si M. de Bussy ne se justifie pas, alors le roi vous pourra faire voir le tort que vous avez de vous employer pour un homme qui sera convaincu de lui avoir manqué de respect, et moi-même j'attendrai de la pure grâce de Sa Majesté le pardon de mon mari, sans l'en importuner davantage.

M. de Bussy seroit bien malheureux si la porte étoit ouverte à tous les calomniateurs contre lui, pendant qu'il est en prison, sans avoir les moyens de se défendre.

Si le roi vouloit avoir la bonté de faire réflexion un moment sur la quantité d'ennemis que la manière d'esprit de M. de Bussy et ce malheureux écrit lui ont attirés, Sa Majesté seroit en garde contre les rapports qu'on lui fait contre lui.

Je ne prétends pas par là justifier M. de Bussy ; mais vous m'avouerez, monsieur, que cela mérite qu'on ne croie pas ses accusateurs sans examiner ce qu'ils avancent.

Je vous mandai déjà l'autre jour, monsieur, sur ce sujet qu'il y avoit deux moyens pour découvrir la vérité de ces rapports : les preuves ou les conjectures. Pour les preuves,

il faudroit de l'écriture de M. de Bussy ou de bons témoins. Pour les conjectures, n'y a-t-il pas plus d'apparence, monsieur, que les ennemis de M. de Bussy, ne pouvant se venger de lui par eux-mêmes, voudront intéresser le roi, que de dire que M. de Bussy, qui a servi toute sa vie sans avoir eu aucune récompense, qui a une grande charge depuis longtemps, dont le désordre de ses affaires domestiques l'obligeroit de se défaire s'il n'espéroit des grâces de Sa Majesté, voulût manquer en la moindre chose du monde au respect qu'il lui doit ?

Si le roi reçoit toutes les histoires qu'on lui voudra donner, sans faire éclaircir la vérité avec les accusés, on en verra tous les jours de bien étranges, que ceux qui les auront faites n'auront qu'à mettre sous le nom de leurs ennemis. Mais, monsieur, je viens de m'aviser de vous dire que si l'on produit une histoire nouvelle aujourd'hui, car j'en doute encore à moins que vous ne l'ayez vue, pourquoi ne l'a-t-on pas produite aussitôt que M. de Bussy a été arrêté ? N'y a-t-il pas plus d'apparence qu'on a mis cinq mois à la faire, que cinq mois à la trouver ?

Il y avoit quelques jours que le père Nouet me faisoit un point de conscience de faire une espèce de manifeste pour la satisfaction des gens qu'on m'avoit fait offenser par l'écrit qui couroit sous mon nom : et comme j'étois demeuré d'accord avec lui que je le ferois, nous avons résolu que je l'adresserois au duc de Saint-Aignan en forme de lettre, auquel le P. Annat (1), confesseur du roi, le donneroit pour le faire voir à Sa Majesté. Je le mis donc entre les mains du P. Nouet, le 12 septembre, tel qu'il s'ensuit :

De la Bastille, ce 12 septembre 1665.

Le témoignage que les gens de bien doivent à la vérité, à leurs amis et à leur réputation, m'oblige aujourd'hui, monsieur, de vous éclaircir de ma conduite et du sujet de ma

(1) Né à Rhodéz en 1607, mort en 1670.

disgrâce : ne vous attendez pas à une justification ; je suis trop sincère pour m'excuser quand j'ai tort.

Pour entrer donc en matière je vous dirai, monsieur, qu'il y a cinq ans que, ne sachant à quoi me divertir à la campagne où j'étois, je justifiai bien le proverbe que l'oisiveté est mère de tout vice, car je me mis à écrire une histoire ou plutôt un roman satirique ; véritablement sans dessein d'en faire aucun mauvais usage contre les gens dont je parlois, mais seulement pour m'occuper alors, et tout au plus pour le montrer à quelques-uns de mes bons amis, leur en donner du plaisir et m'attirer de leur part quelque louange de bien écrire.

Cependant, avec l'innocence de mes intentions, je ne laisse pas de couper la gorge à des gens qui ne m'avoient jamais fait de mal, ainsi que vous allez voir par la suite.

Comme les véritables événements ne sont jamais assez extraordinaires pour divertir beaucoup, j'eus recours à l'invention que je crus qui plairoit davantage et sans avoir le moindre scrupule de l'offense que je faisois aux intéressés, parce que je ne faisois cela quasi que pour moi, j'écrivis mille choses que je n'avois jamais ouï dire : je fis des gens heureux qui n'étoient pas seulement écoutés, et d'autres même qui n'avoient jamais songé de l'être, et parce qu'il eût été ridicule de choisir deux femmes sans naissance et sans mérite pour les principales héroïnes de mon roman, j'en pris deux auxquelles nulles bonnes qualités ne manquoient, et qui même en avoient tant, que l'envie pouvoit aider à rendre croyable tout le mal que j'en pouvois inventer.

Étant de retour à Paris, je lus cette histoire à cinq de mes amies : l'une desquelles m'ayant pressé de la lui laisser pour deux fois vingt-quatre heures, je ne m'en pus jamais défendre. Il est vrai que, quelques jours après, on me dit qu'on l'avoit vue dans le monde ; j'en fus au désespoir, et je suis assuré que celle à qui je l'avois prêté et qui l'avoit fait copier l'avoit fait par une simple curiosité, sans intention de me nuire ; mais elle avoit eu pour quelque autre la même fragilité que j'avois eue pour elle.

Je l'allai trouver aussitôt et je lui en fis mes plaintes. Au

lieu de m'avouer ingénument son imprudence et de concerter avec moi des moyens d'y remédier, elle me nia effrontément qu'elle eût jamais tiré des copies de cette histoire, me soutenant qu'elle n'étoit pas publique, et que si elle l'étoit il falloit que je l'eusse prêtée à d'autres qu'à elle. L'assurance avec laquelle elle me parla et le désir que j'ai d'ordinaire de n'avoir point sujet de me plaindre de mes amis m'ôtèrent mes soupçons. Cependant, je ne sais comment elle fit, mais enfin le bruit de cette histoire cessa pour quelque temps, après lequel une de ses amies, s'étant brouillée avec elle, me montra une copie de ce manuscrit, qu'elle avoit faite sur la sienne. Ce fut alors que le dépit d'avoir été si souvent trompé par une de mes amies, qui me faisoit outrager deux femmes de qualité, me fit emporter contre elle : et comme on ne se fait jamais assez de justice pour souffrir sans vengeance le ressentiment des gens qu'on a offensés, elle ajouta dans cette histoire ce qu'elle crut qui me pouvoit attirer la haine de la plupart de ceux dont je parlois et retrancha le bien que je disois d'eux : et cela est si vrai, que les premières copies qui furent vues n'étoient pas falsifiées ; mais sitôt que les autres parurent (comme on court à la satire la plus forte) on trouva les véritables fades et on les supprima comme fausses.

Je ne prétends pas m'excuser par là ; car, quoique effectivement je n'aie dit que du bien de beaucoup de gens que cette honnête amie a maltraités, je suis pourtant cause du mal qu'elle en a dit.

Non contente d'avoir empoisonné cette histoire en beaucoup d'endroits, elle en a composé ensuite d'autres tout entières, depuis que je suis arrêté, sur mille particularités qu'elle avoit apprises de moi dans le temps que nous étions amis, lesquelles elle a assaisonnées de tout le venin dont elle a pu s'aviser.

Cependant lorsque je sus qu'il courroit une histoire sous mon nom et que même mes ennemis l'avoient donnée au roi, quoique je n'eusse qu'à nier pour me tirer d'affaire, j'aimai mieux faire voir l'original à Sa Majesté et me charger de ma véritable faute que de me laisser soupçonner d'une que je n'avois pas commise.

Vous savez, monsieur, qu'au retour du voyage de Chartres, pendant lequel le roi avoit lu cette histoire, je vous priai de donner à Sa Majesté mon original écrit de ma main et relié : il prit la peine de le lire. Mais quoiqu'il trouvât cet original et la copie tout différens, il ne laissa pas de juger que l'offense que je faisois à deux femmes de qualité et celle que j'étois cause qu'on avoit faite à d'autres méritoient châtement. Il me fit donc arrêter, et, donnant ce grand exemple au public, il satisfit en même temps au ressentiment des gens intéressés et à sa propre justice.

Mes ennemis me voyant à la Bastille crurent que, n'étant pas en état de me défendre, ils pouvoient impunément m'accuser. Ils dirent donc au roi que j'avois écrit contre lui; mais Sa Majesté, qui ne condamne jamais personne sans l'entendre, les surprit fort en m'envoyant interroger par le lieutenant criminel. Je me disposai sans balancer un moment et sans vouloir faire la moindre protestation à répondre devant lui, ne croyant pas en être moins gentilhomme et croyant par là rendre plus de respect au roi.

Après qu'il m'eut fait reconnoître l'original, écrit de ma main, de l'histoire dont je vous viens de parler, il me demanda si je n'avois rien écrit contre le roi. Je lui répondis qu'il me surprenoit fort de faire une question comme celle-là à un homme comme moi. Il me dit qu'il en avoit ordre. Je répondis donc que non, et qu'il n'y avoit pas trop d'apparence qu'ayant servi trente et une années sans avoir reçu aucune grâce, étant depuis treize ans mestre de camp général de la cavalerie légère et attendant quelque récompense de Sa Majesté, je voulusse lui manquer de respect; que, pour détruire ce vraisemblable-là, il falloit ou de mon écriture ou des témoins irréprochables; que si l'on me produisoit l'un ou l'autre en la moindre chose qui choquât le respect que je devois au roi et à toute la famille royale, je me soumettois à perdre la vie; mais que je suppliois aussi Sa Majesté d'ordonner le même châtement contre ceux qui m'accuseroient sans pouvoir me convaincre. (Vous savez, monsieur, que je vous priai de donner au roi de ma part un billêt contenant ces mêmes choses, trois ou quatre jours avant que je fusse arrêté.) Je signai mes

réponses , et, après beaucoup d'autres discours trop longs et inutiles à vous redire, le lieutenant criminel me dit qu'il les alloit porter au roi. Je le priaï de dire à Sa Majesté que je lui demandois très-humblement pardon d'avoir été assez malheureux de lui déplaire.

Depuis ce temps-là , n'ayant vu ni le lieutenant criminel ni aucun autre juge , j'ai bien cru qu'une si noire et si ridicule calomnie n'avoit fait aucune impression dans un esprit aussi clairvoyant et aussi difficile à surprendre que celui du roi.

Mais, monsieur, personne ne connoît si bien que vous la fausseté de cette accusation ; car, outre que vous voyez comme tout le monde le peu d'apparence qu'il y a, c'est que vous avez été plusieurs fois témoin de la tendresse, si je l'ose dire ainsi, du profond respect, de l'estime extraordinaire et même de l'admiration que j'ai pour le roi. Je vous ai souvent dit que je le voyois tous les jours, que je l'étudiois et que tous les jours il me surprenoit par des qualités merveilleuses que je découvrois en lui. Vous pouvez vous souvenir, monsieur, qu'un jour, transporté de mon zèle, je vous dis que puisque la paix ne me permettoit plus de hasarder ma vie pour son service, je le voulois servir d'une autre manière, et que, comme un des capitaines d'Alexandre avoit écrit l'histoire de son maître, il me sembloit qu'il étoit juste qu'un des principaux officiers des armées du roi écrivît une aussi belle vie que la sienne ; je vous priaï de le dire à Sa Majesté, et, quelque temps après, vous me dites la réponse qu'elle vous avoit faite, dans laquelle sa modestie me parut admirable.

Après cela, monsieur, peut-on m'attaquer sur le chapitre du manque de respect à mon maître, et ne croyez-vous pas que si mes ennemis avoient su tous les témoignages particuliers que je vous ai si souvent donnés de mon zèle extraordinaire pour la personne de Sa Majesté et que vous avez eu la bonté de lui faire connoître, ne croyez-vous pas, dis-je, qu'ils auroient cherché à trouver d'autres prises sur moi que celle-là ? Je n'en doute point, monsieur ; mais Dieu a confondu leur malice, et vous verrez qu'ils n'auront fait autre chose que de m'avoir donné un honnête prétexte en vous écrivant

ceci de faire souvenir le roi de tous les sentiments où vous m'avez vu pour Sa Majesté. Cependant j'attends avec une extrême résignation à ses volontés la grâce de ma liberté, et j'ai d'ailleurs un si grand déplaisir d'avoir offensé des personnes qui ne m'en avoient jamais donné de sujet, que si ma prison ne leur paroît pas une assez rude pénitence, je serai toujours prêt de faire tout ce qu'elles souhaiteront de moi pour leur entière satisfaction, leur étant infiniment obligé quand elles me pardonneront, et ne leur sachant pas mauvais gré quand elles ne le feront pas.

Je sais bien qu'il y a dans mon procédé plus d'imprudence que de malice; mais l'innocence de mes intentions ne console pas les gens que j'assassine, puisqu'ils sont aussi bien assassinés que si j'en avois eu le dessein.

Ce que l'on peut dire en deux mots de tout ceci, c'est que le public, en me condamnant, doit me plaindre, mais que les offensés peuvent me haïr avec raison.

Voilà, monsieur, ce que j'ai cru vous devoir apprendre de mes affaires pour vous montrer, par le libre aveu que je fais de ma faute et par le grand repentir que j'en ai, combien je suis éloigné d'en commettre jamais de pareilles ni de fâcher qui que ce soit mal à propos; mais vous allez encore mieux voir par le raisonnement que je vais faire combien je suis persuadé qu'il ne faut jamais rien écrire contre personne : car si l'on n'écrit que pour soi, c'est comme si l'on le pensoit et ceci est bien le plus sûr; si c'est pour le montrer à quelqu'un, il est infaillible qu'on le saura tôt ou tard; si la chose est mal écrite, elle fera de la honte; s'il y a de l'esprit, elle fera des ennemis : cela est tout au moins inutile s'il est secret, et dangereux s'il est public. Mais, ce que je devois dire avant tout cela, c'est qu'en s'attirant la colère de Dieu et celle du roi on s'expose aux querelles, aux prisons et à d'autres disgrâces.

Si je ne vous connoissois pas bien, monsieur, j'appréhenderois qu'en vous paroissant aussi coupable que je le suis, cela ne me fît perdre votre estime et votre amitié, mais je n'en suis point en peine, parce que vous connoissez le fond de mon cœur, que vous savez qu'il y a des gens plus longtemps jeunes que d'autres et que, si j'ai été de ceux-là, les

mauvais succès de cette conduite et les châtimens que j'ai reçus vous doivent empêcher de douter que je ne sois fort changé (1).

J'envoyai en même temps à ma femme cette lettre pour le duc de Saint-Aignan, comme si elle l'eût écrite elle-même :

A Paris, ce 12 septembre 1665.

Je vous conjure, monsieur, de vouloir donner à M. de Bussy en cette rencontre des marques de l'amitié que vous lui avez fait si souvent l'honneur de lui promettre; de demander très-humblement au roi pardon pour lui de ce qu'il a été assez malheureux pour lui déplaire; de représenter à Sa Majesté tous ses services et la bonté qu'elle eut, l'année passée à Fontainebleau, de lui promettre qu'on ne lui diroit rien qu'elle ne l'éclaircît, et que le manuscrit qu'il lui a mis entre les mains est fait il y a près de cinq ans.

Que cependant il y a cinq mois qu'il est dans une prison fort étroite.

Que si cela ne suffit pas pour satisfaire à la justice de Sa Majesté, suppliez-la très-humblement, monsieur, d'envoyer M. de Bussy chez lui achever le temps qu'elle l'auroit laissé à la Bastille : cela sera d'un aussi grand exemple que la prison et châtiéra autant M. de Bussy.

Trois jours après, le P. Nouet me vint dire que le P. Annat étoit fort satisfait de mon manifeste; qu'il ne doutoit pas qu'il ne fit un bon effet dans le monde et qu'il ne touchât le cœur du roi : cela me mit l'esprit un peu en repos, mais je n'y demeurai guère.

Quand nous trouvons quelque consolation en prison,

(1) Cette apologie fort habile se trouve ordinairement placée en tête de l'*Histoire amoureuse*. Nous avons rétabli ici quelques passages supprimés dans les éditions des Mémoires.

elle nous fait passer quelques heures plus doucement ; mais le lendemain, il nous en faut une nouvelle, l'autre est inutile : il n'y a rien qui s'use tant que les consolations dans l'adversité. Ce n'est pas que je m'aide fort contre le chagrin ; mais ce même esprit, qui me donne des moyens d'y résister, invente à tous moments des sujets d'être triste, de sorte que c'est toujours à recommencer : on se fait sans cesse des monstres pour les combattre, et bien souvent le monstre est le plus fort. En vérité les hauts et bas des prisonniers sont incompréhensibles : quand ils espèrent, ils ne comprennent plus comment ils avoient pu craindre, et quand ils craignent, ils ne conçoivent pas comment ils avoient pu espérer ; les mêmes choses qui, en de certains temps, servoient à les consoler les désespèrent en d'autres.

Le P. Nouet m'apporta à cette visite une lettre de ma femme, par laquelle entre autres choses, elle me mandoit que madame de Soissons (1) venoit d'être exilée. Je lui envoyai sur cela cette lettre pour le duc de Saint-Aignan :

A Paris, ce 15 septembre 1665.

Eh bien ! monsieur, voilà madame de Soissons chassée ; le roi ne voit-il pas maintenant ce que c'est, et cela ne justifie-t-il pas fort M. de Bussy dans l'esprit de Sa Majesté ? car elle est la seule, je crois, la seule qui ait assuré le roi que M. de Bussy lui avoit manqué de respect ; et sûrement c'est elle qui lui a attiré des ennemis en cette rencontre, ou par ses sollicitations ou par son exemple. Le roi, qui a l'esprit si pénétrant, ne voit-il pas bien que cette dame qu'il connoît, qui ne manque pas d'esprit, a bien cru qu'étant ennemie déclarée de M. de Bussy elle ne seroit pas croyable sur les choses qu'elle diroit contre lui et qu'il falloit les faire dire par d'autres ? Mais si Sa Majesté vouloit un peu examiner, comme je vous

(1) Voy. les Mémoires de madame de Motteville, c. 58.

ai déjà écrit une fois , elle trouveroit des parents , des amis ou des amants de cette femme-là, ou des ennemis qu'elle a faits à M. de Bussy, en changeant son manuscrit; et cela, joint au peu d'apparence qu'il y a d'ailleurs et à ce qu'il n'y a aucune preuve, devoit justifier M. de Bussy.

Le duc de Saint-Aignan, disant et mandant à ma femme quinze jours durant qu'il prendroit son temps pour faire voir au roi la lettre que je lui avois écrite, l'impatience en prit au P. Nouet, et il me conseilla d'écrire au P. Annat une lettre qu'il pût faire voir à Sa Majesté. Et voici ce que je lui écrivis :

De la Bastille, ce 29 septembre 1665.

Mon révérend père,

Lorsque je fus arrêté, la faute que j'avois faite d'avoir écrit quelque chose contre deux femmes de qualité m'obligea de me faire justice à moi-même : et quoique mon intention n'eût pas été de les offenser, ne voulant point que cela fût jamais public, néanmoins les choses étant arrivées autrement, il étoit juste que je satisfisse par ma prison au ressentiment de ces deux dames. Mais lorsque le lieutenant criminel me vint demander si je n'avois rien écrit contre le roi, je vous avoue, mon révérend père, que ma constance faillit à m'abandonner, voyant que mon maître, que j'ai bien servi toute ma vie, de qui j'attendois des récompenses, que j'aime, que j'estime et que j'admire si fort, comme je l'ai témoigné tant de fois à M. le duc de Saint-Aignan, pouvoit me soupçonner en quelque façon d'une si extraordinaire folie : car vous voyez bien, mon révérend père, que cela ne se pourroit nommer autrement, s'il étoit arrivé à un simple particulier sans charges, sans services et sans espérances, à plus forte raison à un homme qui a tout cela. Il est certain que si Dieu ne m'eût soutenu en cette rencontre, les forces humaines ne me pouvoient pas faire résister au chagrin que j'eus de voir que mes ennemis mettoient le roi contre moi, le seul protecteur que j'eusse au monde. Une des plus grandes marques

que j'aie reçue de l'assistance divine, ce sont les consolations que m'ont apportées les visites du P. Nouet. Il m'a remis l'esprit en repos en me faisant espérer que Dieu ne permettroit pas que mon innocence fût longtemps inconnue, et ce qu'il m'a dit là-dessus (avec la certitude que j'ai des lumières, de l'esprit du roi et de la justice du cœur de Sa Majesté) m'a beaucoup consolé. Je m'adresse encore à vous, mon révérend père, pour vous supplier très-humblement de me vouloir assister auprès du roi. Demandez-lui pardon pour moi, s'il vous plaît; mais assurez-le en même temps, mon révérend père, que bien loin de lui avoir jamais manqué de respect ni à toute la famille royale, Sa Majesté n'a pas un sujet, sans en excepter un seul, qui ait toujours eu plus de tendresse, plus d'estime, de zèle et d'admiration que moi pour sa personne.

Le 3 octobre, le P. Nouet me revint voir, et me dit que le P. Annat m'assuroit qu'il essayeroit de faire voir au roi la lettre que je lui avois écrite.

Cinq jours après, le P. Nouet m'étant venu revoir, j'envoyai par lui à ma femme un mémoire pour madame de Motteville, qui devoit parler à la reine mère pour moi, et une lettre pour le duc de Saint-Aignan.

Instruction à madame de Motteville, du 8 octobre 1665 (1).

La reine mère a déjà eu la bonté de s'employer pour M. de Bussy auprès du roi; elle lui a fait avoir la permission depuis trois mois de voir le P. Nouet, jésuite, quand il le demande.

Il y a six semaines qu'elle demanda au roi sa liberté, et il lui répondit qu'il falloit encore attendre. Cette réponse fait croire que pour peu que Sa Majesté fasse de nouvelles instances au roi là-dessus, elle obtiendra cette liberté.

(1) Le nom de Bussy n'est pas, à ce que nous croyons, prononcé une seule fois dans les Mémoires de madame de Motteville.

Si la reine vouloit achever une aussi bonne œuvre que la délivrance d'un prisonnier de qualité qui a bien servi le roi toute sa vie et qui a expié l'offense qu'il a faite à deux dames par une prison de six mois sans sortir d'une chambre, Sa Majesté s'attireroit les bénédictions du ciel, qu'elle mérite déjà par tant d'autres bonnes actions qu'elle fait tous les jours.

Que si la reine y trouvoit encore quelque résistance, Sa Majesté pourroit proposer au roi d'envoyer M. de Bussy chez lui achever le temps qu'il l'auroit laissé à la Bastille, et cela feroit un aussi grand exemple que la prison.

Lettre écrite au nom de madame de Bussy pour le duc de Saint-Aignan.

A Paris, ce 8 octobre 1665.

Je voudrois pour beaucoup, monsieur, que le roi eût vu ce que je vis hier ; il connoîtroit M. de Bussy d'une autre manière qu'il ne lui a été dépeint par ses ennemis.

En cherchant quelques papiers pour nos affaires domestiques dans une cassette de M. de Bussy, je trouvai une liasse de lettres de feu M. le cardinal à lui. La curiosité me prit de les lire ; je les trouvai la plupart écrites pendant la guerre civile et sur le sujet du siège de Montrond et de la conservation de la ville de la Charité. Véritablement, tout ce qu'on peut donner de témoignages d'estime et d'amitié, tout ce qu'on peut donner de louanges et d'assurances de rendre de bons offices auprès du roi, tout est dans ces lettres-là. Je vous les veux donner à lire, monsieur, quand vous en aurez le loisir ; vous serez peut-être bien aise de voir combien M. le cardinal estimoit un homme que vous aimez ; et ce que vous verrez dans ces lettres autorisera encore ce que vous direz au roi en faveur de M. de Bussy, au moins vous pourrez aider à Son Éminence à faire, après sa mort, pour M. de Bussy ce qu'il auroit fait assurément s'il avoit vécu davantage.

Quand je songe que le roi est le plus juste prince du monde

et le plus reconnoissant , je trouve M. de Bussy bien malheureux d'être en l'état où il est avec tous les services qu'il a rendus. Je vous supplie, monsieur, de lui aider à les faire connoître à Sa Majesté; vous ne sauriez prendre un meilleur témoin que M. le cardinal , et ses lettres en rendront de bons témoignages. Vous trouverez bien quelques heures de reste pour les voir et quelques moments pour en parler au roi. Ce sont de ces actions honnêtes que vous aimez tant à faire, monsieur, et qui, en servant votre ami , travaillent si fort à la gloire d'un maître pour qui vous avez tant de zèle.

Je ne m'étonne pas que les choses que le duc de Saint-Aignan a pu dire au roi en ma faveur pendant ma prison n'aient pas fait grand effet : car Sa Majesté étoit prévenue par cent mille méchantes impressions que mes ennemis lui donnoient tous les jours de moi , qui me voyant arrêté, le croyoient faire impunément : mais je ne saurois comprendre que le duc de Saint-Aignan ait dit à Sa Majesté de ma part tout ce que je l'ai prié de lui dire depuis la mort du cardinal jusqu'à ma prison , et que cela ne m'ait pas au moins sauvé les mauvais traitements que j'ai reçus. Je ne puis croire que mon ami ait fait sur cela tout ce que je lui demandois; ce n'est pas que son intention n'ait été fort bonne : car il étoit tout plein d'honneur, de bonté et d'amitié pour moi ; mais peut-être que trouvant alors le roi déjà prévenu contre moi , il n'a pas , après quelques tentatives, osé se commettre davantage à fâcher Sa Majesté en lui reparlant d'une chose qui lui étoit désagréable.

Le 13 octobre, le P. Nouet me vint dire que le roi avoit refusé de lire la lettre que j'avois écrite au P. Annat, en lui disant qu'il savoit de bonne part que le P. Nouet semoit de mes billets par la ville : que cela avoit fait peur au P. Annat et qu'il avoit été sur le point de l'empêcher de revenir me voir ; mais qu'au moins lui avoit-il conseillé de ne se plus charger des lettres de ma femme et de moi ; qu'il me prioit de ne le pas trouver mauvais , et qu'il me

croyoit trop raisonnable pour vouloir qu'il s'exposât sans grande nécessité à s'attirer une méchante affaire de la part de la cour, et en me disant cela il me donna un paquet de ma femme qu'il me dit qui seroit le dernier qu'il m'apporteroit. J'y trouvai cette réponse de madame de Motteville à ma femme :

A Paris, ce 12 octobre 1665.

J'ai reçu le mémoire que vous m'avez envoyé, madame, et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ferai ce que je pourrai pour servir M. votre mari ; mais, madame, je ne puis encore vous rien promettre sur le temps, car la reine est présentement dans un état de souffrance qui ne nous peut pas permettre de l'importuner des affaires des particuliers. C'est pourquoi il faut que vous me donniez le moyen d'attendre l'occasion de faire ce que je désire, qui est de vous servir utilement si je puis. Je suis, etc.

Je sentis l'interruption du commerce avec ma femme comme une nouvelle prison : car bien que le P. Nouet me dit de sa part l'état de mes affaires, il y avoit une grande différence de cela aux détails qu'on apprend dans de longues lettres ; et d'ailleurs ce père ne m'apportant plus ni encre ni papier, je prévoyois que je retomberois bientôt dans cette oisiveté si épouvantable dans la prison. Cinq ou six jours après, le P. Nouet me vint dire que le P. Annat avoit fait une seconde tentative auprès du roi pour ma liberté ; mais qu'il n'y avoit encore trouvé aucune disposition, et qu'il m'assuroit seulement qu'il n'y avoit point du tout d'aigreur contre moi dans l'esprit de Sa Majesté.

Je connus bien que le P. Nouet ajoutoit ceci pour me consoler : car depuis le commencement de ma prison jusqu'alors, il n'y avoit rien de plus aigre que les traitements que j'avois reçus.

Cependant on est bien embarrassé quelle contenance on

doit tenir en prison : si vous témoignez de la constance , vous irritez vos ennemis qui veulent vous mortifier et vous abattre ; si vous témoignez de la douleur, ils ont peur de votre ressentiment ; de sorte que voyant que je ne pouvois choisir une manière de vie qui pût adoucir mes affaires, je me laissois aller à mon chagrin ; et il faut avouer aussi qu'il est bien difficile d'y résister et que rien n'est plus insupportable que les peines d'une solitude forcée. On ne se réveille pas un matin qu'on ne soit triste jusqu'à la mort ; et la raison de cela est que si on a mal dormi on a été au désespoir toute la nuit, et si on a bien reposé on est enragé en s'éveillant de trouver que le bien n'est qu'en songe et le mal en effet. Comme un sommeil tranquille en prison ressemble fort à un sommeil de liberté, quand on se trouve en prison, après avoir bien dormi il semble que l'on y vienne d'entrer.

Si vos amis vous servent avec chaleur et que cela ne vous fasse point sortir, vous êtes au désespoir de voir que votre malheur ne se puisse changer et vous tirez de là des conséquences de la grande colère du maître. Si vos amis vous servent mal, vous êtes au désespoir de vous voir abandonné ; ainsi vous êtes toujours au désespoir en prison.

Lorsque vous apprenez que vos amis sont tristes, quoique bien souvent cela ne vous regarde pas, vous croyez que tout est perdu pour vous ; quand vous apprenez qu'ils sont gais, vous croyez qu'ils ne songent point à vos intérêts.

Toutes les affaires du monde ont deux faces, l'une agréable et l'autre fâcheuse ; dans la prison on ne s'attache qu'à celle-ci.

Le souvenir du bien qu'on n'a plus, le sentiment du mal que l'on a et la crainte de celui qui peut arriver donnent sans cesse à l'esprit de grandes peines.

Quand le P. Nouet me trouvoit dans mes chagrins, il me demandoit pour me plaire où étoit donc ce courage qui m'avoit tant de fois fait affronter la mort sans la craindre,

et je lui répondois que j'étois assez affermi contre les morts promptes et violentes , mais que je ne m'étois jamais préparé contre les morts de langueur.

Que je savois bien qu'il y avoit des gens qui étoient des années entières en prison qui ne se plaignoient pas tant que moi , mais que cela venoit de ce que rien ne se ressembloit au monde ; que les fortunes , les fautes , les esprits ou les tempéraments étoient différents , et que tel étoit plus châtié de six mois de prison et souffroit davantage que tel de six ans.

Qu'en bonne justice on devoit proportionner les peines non-seulement aux fautes , mais encore aux forces des coupables. Qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'un homme comme moi , accoutumé de jeunesse au grand air des campagnes , pût résister longtemps à ne sortir pas d'une chambre.

Que si le roi savoit par expérience quel supplice c'étoit qu'une longue et étroite prison , j'étois assuré qu'il étoit trop humain pour s'en servir légèrement , et que je gagerois que Louis XII (1) pendant son règne, et François I^{er} depuis son retour de Madrid , n'avoient fait mettre personne à la Bastille que pour quinze jours au plus , ou bien que c'étoient des gens qui méritoient la mort.

Tous ces discours fermoient la bouche au P. Nouet , qui pâtissoit fort de me voir souffrir. Ma femme , avertie par lui du redoublement de mon chagrin , ne bougeoit de chez les ministres , mais ils la fuyoient d'ordinaire. La plupart de ces messieurs ne veulent pas qu'on leur dise ce que l'on souffre , parce qu'ils se défient encore de leur humanité.

Le 25 octobre , ma femme supplia le roi de me permettre de prendre l'air sur la terrasse de la Bastille , qui étoit le

(1) Louis XII , fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin , le 27 juillet 1488 , ne fut rendu à la liberté qu'au mois de mai 1491.

seul remède aux étouffements qui me prenoient souvent, capables de me faire mourir. Elle lui en donna même un placet dont elle n'eut point de réponse.

Baisemaux, qui dit en ce temps-là l'état où j'étois à M. de Louvois, me vint redire de sa part qu'il alloit demander au roi permission que j'envoyasse un placet à Sa Majesté, et le 30 octobre il me renvoya dire qu'elle ne lui avoit rien répondu.

Toutes ces nouvelles ne guérissent pas mes étouffements, comme on peut croire : au contraire, le P. Nouet m'étant venu voir le samedi 31, veille de la Toussaint, pour me confesser, il n'en put venir à bout. Je le voyois, je l'entendois, mais je ne lui pouvois parler. Mon mal lui fit tant de pitié qu'il ressortit tout aussitôt pour me faire venir un chirurgien qui m'ouvrit la veine, et pour aller dire au P. Annat qu'il étoit obligé, en conscience, de représenter au roi l'état où j'étois. Cela fit effet ; car le lundi, 2 novembre, sur les deux heures après midi, Barrail, lieutenant de la Bastille, me vint dire que l'ordre venoit d'arriver pour me faire aller sur la terrasse. On me voulut persuader que cette grâce m'étoit venue par les prières de la reine mère, et peut-être que le roi lui dit que c'étoit à elle à qui il l'accordoit : cependant je crois que le P. Annat avoit donné les plus grands coups. Je mandai à ma femme de remercier Leurs Majestés, le P. Annat et M. de Louvois, et je passai ce mois-là assez doucement.

Le samedi, 28, sur les trois heures après midi, je vis entrer ma femme dans ma chambre. J'en eus toute la joie que peut donner une grâce qu'on n'attend pas. Le lendemain, 29, elle en alla remercier le roi, et sur les cinq heures du soir étant revenue à la Bastille pour me voir, on lui dit que l'ordre n'étoit que pour une fois ; elle recourut à la reine mère. Cependant ayant appris cette nouvelle manière de faire enrager les gens, j'en eus le chagrin qu'on

se peut imaginer. Enfin, le mercredi, 2 décembre, ma femme eut permission de me revoir, et elle m'apporta en même temps ordre de me défaire de ma charge. Cela me surprit alors : car la manière dont Sa Majesté avoit reçu la proposition que je lui avois fait faire par le duc de Saint-Aignan, il y avoit quatre mois, m'avoit fait croire que ce n'étoit pas là le mal qu'on me vouloit faire : cependant la rage de mes ennemis, qui n'étoit pas pleinement assouvie, les obligea de faire tous leurs efforts pour me dépouiller, se trouvant même par là plus à couvert de mon ressentiment que si je ressortois avec une grande charge.

[Je ne doutai donc pas qu'ils ne fissent entendre au roi, que portant, comme je faisais, fort impatiemment le mal qu'on m'avoit fait, on ne pouvoit plus avoir de confiance en moi, et qu'il n'y avoit pas de sûreté à me laisser à la tête de la cavalerie. Ainsi, par cette belle maxime que *chi offende non perdona*, on acheva de me pousser à bout, c'est-à-dire qu'on me tua parce qu'on m'avoit blessé.]

[Je sais même que comme l'on considéroit fort à la cour, pour remplir les charges, ceux qui avoient beaucoup de bien, on dit à Sa Majesté que j'étois ruiné; et qu'on me compta pour un crime l'injustice qu'on m'avoit faite d'avoir laissé mes services sans récompense (1).]

Comme dans l'ordre verbal que m'apporta ma femme, on ne me faisoit rien dire de ma liberté, je songeai s'il n'y avoit pas moyen d'y faire entrer cette condition; mais enfin il me parut que vouloir capituler avec son maître, et un maître aussi fier que le mien, aigriroit mes affaires, et que s'il y avoit quelque chose qui les pût adoucir, c'étoit d'obéir de bonne grâce.

Je renvoyai donc ma femme le lendemain dire au roi que

(1) Cet alinéa et le précédent sont tirés du *Supplément aux Mémoires*, t. I, p. 61-62.

Sa Majesté pouvoit non-seulement disposer de ma charge, mais encore de mon bien et de ma vie, et en même temps elle lui donna le commencement de son Histoire que j'avois faite il y avoit trois mois, en lui disant que je la suppliois très-humblement de voir ce manuscrit; que je n'y avois point d'intérêt et qu'il ne regardoit que Sa Majesté. « Bien, madame, lui dit-il en le prenant, je le verrai », et au lieu de le donner à M. de Louvois ou au capitaine des gardes, comme il faisoit de tous les papiers qu'on lui présentait, il le mit dans l'une des poches de son justaucorps.

[Si j'avois commencé à prendre la pensée d'écrire ce beau sujet d'histoire dans la prison, les grâces que j'avois à y espérer du roi, m'en auroient dû ôter le mérite, mais ayant fait dire mon dessein à Sa Majesté par le duc de Saint-Aignan, longtemps avant que je fusse arrêté, cet éloge devoit adoucir son esprit, et s'il n'étoit pas capable de faire changer la résolution de me destituer, au moins valoit-il la peine de me faire sortir de la Bastille en me destituant. Cependant

Je t'ai comblé de maux, je t'en veux accabler (1).

Le roi, croyant que je m'attendois à l'obliger de se rétracter par cette espèce de panégyrique, se hâta de me faire voir qu'il étoit incapable de se dédire et] (2) m'envoya M. de Louvois, le samedi 5 décembre, sur les onze heures du matin, me demander ma démission. Ce ministre me dit que l'intention de Sa Majesté étoit que le duc de Coaslin eût ma charge pour le prix de deux cent cinquante-deux mille livres qu'on lui avoit dit qu'elle me coûtoit. Je lui répondis qu'elle m'en coûtoit deux cent soixante-

(1) Parodie d'un vers bien connu de *Cinna*.

(2) Les 13 lignes qui précèdent sont tirées du *Supplément*, t. I, p. 63.

dix, et que la maréchale de Clérambaut l'en pourroit assurer. Il me dit que si je le faisais voir au roi, je recevrais cette somme. Je lui répliquai que cela me seroit bien facile; qu'au reste, je prétendois faire une démission entre les mains de Sa Majesté, et que ma femme la lui portât. Il me parut un peu surpris : cependant il me répondit que cela seroit fort bien; et changeant de discours, il me dit les obligations que j'avois à la reine mère; qu'il avoit été témoin qu'elle avoit pressé le roi en ma faveur au delà même de la raison; [et sur ce que je lui dis que tout ce que je pouvois faire, pour n'être pas ingrat, c'étoit de prier Dieu tous les jours pour sa santé, il me répliqua avec un souris moqueur que jusqu'ici on n'avoit pas trop compté à la cour sur le crédit de mes prières. Je lui répondis brusquement qu'il y avoit des hommes plus heureux que moi qui n'étoient pas si gens de bien; il me dit qu'il n'en doutoit pas, et un moment après il me quitta.]

[Je n'ai jamais bien su d'où venoit la haine de Louvois contre moi; il faut que n'ayant pas été trop empressé à lui faire ma cour, quand le Tellier, son père, commença à lui faire faire la charge de secrétaire d'État, il ait cru que je le méprisois, et comme les gens de cette naissance et de ce mérite-là se font d'ordinaire une secrète justice dans le cœur, Louvois ne douta point que je n'eusse de pareils sentiments pour lui, de sorte que quand je commençai à lui rendre plus de soins, il crut que ce n'étoit que grimaces et me les compta pour rien; peut-être encore qu'ayant témoigné à quelques envieux qu'il ne m'aimoit pas, ceux-ci flattèrent sa haine.]

[D'ailleurs, je me brouillai avec madame de la Baume qui, étant une des maîtresses de Louvois et depuis confidente, n'eut pas de peine à lui persuader contre moi tout ce qu'elle voulut. Cependant, je prie Dieu qu'il me rende plus malheureux que je ne suis, si je lui ai jamais donné un véritable sujet de me haïr, et pour son père, je lui ai

fait plaisir comme j'ai déjà dit, et il ne m'en a jamais fait.]

[J'ai des ennemis que j'estime, et la sincérité dont je fais profession ne me permet pas de me taire sur leur mérite quand je parle d'eux. Pour Louvois, je le méprise fort. J'ai ouï dire qu'il étoit bon ami; c'est une bonne qualité, mais il en a tant de mauvaises que celle-ci n'excuse point la Fortune de lui avoir donné le crédit qu'il a auprès du plus grand roi du monde. Il faudra voir : peut-être se justifiera-t-elle un jour par sa décadence (1).]

Dans ce temps-là, le roi envoya deux mille chevaux et quatre mille hommes de pied au secours des Hollandois contre l'évêque de Munster, sous le commandement de Pradel, capitaine au régiment des gardes, Epance et Saint-Lieu, maréchaux de camp sous lui.

Le 1^{er} décembre, le roi avoit fait ducs et pairs de France les maréchaux du Plessis et de la Ferté-Seneterre, et le marquis de Montausier.

Le samedi au soir 5, je fis ma démission entre les mains du roi par-devant Leyet, notaire, et le dimanche 6, ma femme la donna à Sa Majesté avec un placet, par lequel je lui disois que si elle avoit besoin de mon bien et de ma vie, je les lui donnerois d'aussi bon cœur que la démission de ma charge.

Ce même jour, j'écrivis cette lettre à la reine mère :

De la Bastille, ce 6 décembre 1665.

Madame,

Les obligations que j'ai à Votre Majesté sont si grandes, que je ne puis plus longtemps m'empêcher de lui en rendre de très-humbles grâces. Je n'ai eu de soulagement dans mes malheurs que celui que Votre Majesté a eu la bonté de me

(1) Ces trois alinéas sont tirés du *Supplément*, t. I, p. 64-65.

procurer. Je la supplie très-humblement, madame, d'achever de me donner quelque repos.

Il y a trente et un ans que je sers le roi, madame, et je n'ai pas toujours été si malheureux que mes services ne soient venus à la connoissance de Votre Majesté; j'ai même eu des assurances de sa propre bouche de la satisfaction qu'elle en avoit reçue. Cependant, madame, il y a huit mois que je suis dans une fort étroite prison, au bout desquels je reçois ordre de me défaire de ma charge, qui étoit la seule ressource que j'avois pour me faire espérer un jour quelque récompense de mes services. J'ai failli, madame, je l'avoue; mais ce que j'ai fait est puni dans toute la rigueur de la plus sévère justice. Je reçois ces châtimens avec une entière résignation aux volontés du roi; je puis même assurer Votre Majesté que mon zèle pour son service et sa personne ne diminuera jamais. Si j'avois autant aimé Dieu que lui, madame, je ne serois pas traité comme je le suis; il auroit au moins adouci les peines que je méritois. J'espère, pour l'intérêt que je prends à la gloire de Sa Majesté, plus que je ne le souhaite pour ma propre ambition, qu'il me connoitra un jour et qu'il récompensera mes services à proportion qu'il a châtié mes fautes. Dieu est trop juste pour que cela ne m'arrive pas, et il prend trop de soin du roi pour qu'il ne lui inspire pas les sentiments de faire du bien à ceux qui l'aiment et qui l'ont bien servi. Il s'est déjà servi de vous, madame, pour adoucir le roi sur mon sujet. Parmi les grâces que Votre Majesté m'a fait recevoir, celle des visites du P. Nouet est la plus grande; sans les consolations qu'il m'a données, je me fusse assurément désespéré dans la sensible affliction où j'étois d'avoir déplu à un maître à qui j'avois tant essayé de plaire. Il n'est pas possible qu'avec toutes les autres bonnes œuvres que Votre Majesté fait incessamment, celle-là ne contribue fort à vous attirer les bénédictions du ciel; car enfin, madame, c'est à vous à qui je dois la constance que j'ai dans mon adversité et les bons sentiments où je suis aujourd'hui: achevez, s'il vous plaît, madame, de me procurer la seule grâce qui me reste à espérer, qui est la liberté. Votre Majesté fait tous les jours dans des hôpitaux mille charités à des misérables qui ne sont

pas si fort à plaindre que moi, car ils n'ont pas si bien servi le roi que j'ai fait et ils ne sont pas tombés de si haut. Depuis que je suis ici, madame, je ne fais que prier Dieu pour la santé de Votre Majesté : il entend les prières des affligés et les exauce quelquefois. Je ne les discontinuerai pas quand vous m'aurez fait sortir ; au contraire, la reconnoissance me les fera redoubler toute ma vie comme étant, madame, votre, etc.

J'écrivis aussi cette lettre au roi :

Sire,

Quoique j'eusse la plus grande envie du monde de servir toute ma vie Votre Majesté dans ma charge de mestre de camp général, aussitôt qu'elle m'a témoigné vouloir ma démission, je la lui ai envoyée avec une entière résignation à ses volontés et avec une espèce de joie d'avoir une occasion de lui faire voir la manière avec laquelle je lui obéissois dans les choses mêmes les plus fâcheuses. Toute la grâce que je demande aujourd'hui à Votre Majesté, Sire, c'est qu'elle soit persuadée que mes malheurs ne diminueront jamais l'estime, le respect, le zèle et l'admiration que j'ai toujours eus pour votre incomparable personne ; que quand je ne servirai pas Votre Majesté de mestre de camp général de sa cavalerie dans ses armées je la servirai de simple soldat plutôt que de ne la plus servir ; que les gens qu'elle comble de grâces ne mourroient pas encore de meilleur cœur que moi pour son service et que je suis avec tous les respects imaginables, Sire, de Votre Majesté, le très-humble, etc.

A la Bastille, ce 9 décembre 1665.

Deux jours après, ma femme ayant écrit à la maréchale de Clérambaut, qu'elle la prioit de lui mander si elle ne savoit pas combien le feu maréchal, son mari, m'avoit vendu sa charge, et que le roi le vouloit savoir pour me faire rendre mon argent par le duc de Coaslin, elle lui fit cette réponse :

A Paris , ce 12 décembre 1665.

Pour répondre à ce que vous me demandez, madame, je vous dirai que la charge de mestre de camp général de la cavalerie a été vendue par M. le maréchal de Clérambault à M. de Bussy avant notre mariage. Je sais seulement qu'elle fut vendue quatre-vingt-dix mille écus pour l'avoir ouï dire à défunt M. le maréchal. Voilà tout l'éclaircissement que vous peut donner sur cela, madame, votre très-humble, etc.

Le 13 décembre, j'envoyai la Neuville, mon écuyer, porter à M. de Louvois le billet de la maréchale : il me le renvoya, en me mandant que je ne laissasse pas de recevoir l'argent que le duc de Coaslin me vouloit donner ; et qu'après avoir témoigné par-là au roi l'impatience que j'avois d'obéir à ses ordres, je serois toujours reçu à demander les dix-huit mille livres de surplus. Je reçus donc deux cent cinquante-deux mille livres et dix mille livres pour un présent à ma femme, et j'envoyai ma quittance au duc de Coaslin.

Mais je ne saurois m'empêcher, avant que de passer outre, de faire réflexion et de la faire faire à ceux qui liront ces Mémoires, sur les traitements que je reçus en 1665.

Après trente années de service, on m'arrêta pour des bagatelles. Au bout de huit mois d'une étroite prison, on m'obligea à me défaire d'une grande charge de guerre à moindre prix qu'elle ne m'avoit coûté, après l'avoir exercée douze ans, et cependant ce ne fut pas la fin de mes peines.

Huit jours après que j'eus reçu l'argent de ma charge, j'écrivis au duc de Saint-Aignan cette lettre :

De la Bastille, ce 21 décembre 1665.

Enfin, monsieur, me voilà dépouillé ; je n'ai plus de charge et je suis encore à la Bastille. Je vous supplie de témoigner

au roi que tous les maux que me fait Sa Majesté ne m'empêchent pas de l'aimer, parce que je crois qu'il ne me les a faits que pour ma prétendue mauvaise conduite, dont il est persuadé ; cependant demandez-lui, s'il vous plaît, ma liberté, et je vous assure que, quoi qu'il fasse, je l'aimerai toute ma vie.

Six jours après que j'eus écrit cette lettre, je reçus cette réponse :

A Paris, ce 27 décembre 1665.

Je suis persuadé, monsieur, que vous n'avez jamais douté de mon affection à votre service, et si mes lettres vous l'avoient pu mieux prouver que mes réparties à ceux qui ont voulu parler en ma présence, vous n'auriez fait autre chose que d'en recevoir depuis que vous en avez permission ; mais j'ai fait le devoir d'ami à l'égard des gens qui ne parloient que parce que vous étiez arrêté et qui ne savoient pas combien vos intérêts me sont chers ; je l'ai fait même à l'égard du roi. Cependant, monsieur, pour ne vous rien dire du passé, je vous assurerai que Sa Majesté, ayant entendu lire la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, bien loin de me laisser remarquer à aucun signe qu'elle lui fût désagréable, m'a laissé voir que ce zèle ardent que vous y témoignez pour sa personne lui plaisoit. Et moi qui ai toujours gardé, même dans notre amitié, tout ce que je dois à la maison royale et qui aurois été le plus grand de vos ennemis si j'avois connu évidemment que vous eussiez manqué en la moindre partie à la soumission et au respect que nous lui devons, je ne saurois m'empêcher de me flatter de l'espérance que vous sortirez bientôt de la Bastille. C'est le souhait de votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le duc DE SAINT-AIGNAN.

Je lui fis aussitôt cette réponse :

De la Bastille , ce 27 décembre 1665.

Il est vrai, monsieur, que je suis si fort persuadé que vous êtes un bon et généreux ami , que si j'avois été derrière vous toutes les fois que vous avez essayé de radoucir le roi sur mon sujet et que vous avez fait taire les gens qui ne parloient de moi que parce qu'ils me savoient entre quatre murailles, je ne le croirois pas plus que je le fais. Croyez aussi, monsieur, que cela fait l'effet qu'il doit faire dans le cœur le plus reconnoissant du monde.

Deux heures après que j'eus écrit cette lettre, il me prit un saisissement de cœur si grand qu'il fallut faire ouvrir la Bastille, la nuit, pour m'aller quérir un chirurgien qui me saigna.

Quoique je sentisse vivement les mauvais traitements que je recevois de mon maître, ceux que je recevois de ma maîtresse ne me tourmentoient pas moins. La fortune et l'amour m'accabloient d'inquiétude; mais ce qui augmentoit celle de l'amour, c'est que je m'étois toujours défié de la fortune, et jamais de ma maîtresse. Tout ce que je puis dire en faveur de celle-ci, c'est que je crois qu'elle ne m'eût point quitté, si l'autre (la fortune) ne lui en eût montré le chemin. Je fus quasi au désespoir de son inconstance; je faillis à en mourir, mais le temps m'en consola, et je suis venu à la fin à ce bienheureux état d'indifférence qu'elle méritoit il y avoit longtemps.

Lorsque j'ai parlé dans ces Mémoires du commencement de cette passion, elle me tenoit encore assez au cœur, pour me faire croire que j'en pourrois parler plus ample-ment dans la rupture, et j'avois remis à ce temps-là à entrer dans le détail : cependant je trouve aujourd'hui que je ne saurois finir trop vite une si désagréable matière, et cela me persuade que je suis absolument guéri (1).

(1) La guérison fut longue. Voy. sa *Correspondance*, passim.

1666.

Lettre à Mademoiselle. — Mort de la reine mère. — Lettre à madame de Bussy. — Lettre de Bussy à la Rivière. — Ses placets au roi. — Ses lettres au duc de Noailles, à madame de Montausier, à Hardouin de Péréfixe, à le Tellier. — Placet au roi. — Libelles attribués à Bussy. — Le commissaire Picard. — Le libraire Maugé. — Aventure de Bussy avec une religieuse inconnue; lettres et réponses. — Lettre de cachet pour la sortie de la Bastille de Bussy, qui obtient la permission d'être soigné chez Dalancé. — Visites qu'il y reçoit. — Mauvaise conduite de Lenet à son égard. — Maladie de madame de Bussy. — Lettre de Bussy au roi. — Il obtient la permission de se retirer en Bourgogne. — Lettres de le Tellier et de Leroy. — Plaintes sur Colbert.

Dans ce temps-là, ma belle-sœur de Rouville obtint ses bulles pour l'abbaye de Rougemont, et pour l'union du prieuré de Saint-Julien à cette abbaye, à condition que l'évêque d'Autun, dans le diocèse duquel étoit ce prieuré, y consentiroit, parce que l'abbaye étoit dans le diocèse de Langres.

Me revenant de tous côtés que mademoiselle d'Orléans témoignoit en toutes rencontres me faire toujours l'honneur de m'aimer, et qu'elle avoit même demandé au roi permission qu'une de mes bonnes amies me vît, sans la pouvoir obtenir, je lui écrivis cette lettre :

De la Bastille, ce 5 janvier 1666.

Dans tous les temps, Votre Altesse royale, Mademoiselle, m'a témoigné tant de bontés, que je n'ai pas été surpris quand mes amis m'ont mandé que vous ne m'aviez pas oublié dans ma disgrâce : et quoique ce soient des effets ordinaires de la générosité qui vous est si naturelle, je ne laisse pas, pour vous être encore plus obligé, de me flatter de la croyance que vous avez un peu plus compâti à mes malheurs que vous ne faites ordinairement à ceux des autres. J'ai tant

de confiance en la bonté du roi, que je ne saurois croire qu'ils durent encore longtemps, et je me console même dans la pensée que, comme il m'a châtié avec beaucoup de justice des fautes qu'il a cru que j'ai faites, il ne laissera pas quelque jour sans récompense les longs services que je lui ai rendus. Cependant, Mademoiselle, je supplie très-humblement Votre Altesse royale de me conserver en ses bonnes grâces la part qu'elle m'a fait l'honneur de m'y promettre, et de croire que, de tous les admirateurs de son mérite et de sa vertu, il n'y en a point qui soit avec plus de respect, de zèle et de reconnaissance que moi, son très-humble et très-obéissant serviteur.

Comme je tombai fort malade alors, ma femme prit résolution d'envoyer des copies de la lettre que j'avois écrite au duc de Saint-Aignan en septembre dernier, croyant que cela détruiroit toutes les sottises que mes ennemis semoient sourdement contre moi, apprendroit tout juste au public ce qu'il falloit qu'il crût de mes affaires et intéresseroit tout le monde dans mon parti. Pour cet effet, elle distribua une douzaine de copies de cette lettre à ses connaissances.

L'état où j'étois fit avoir permission à ma femme de coucher à la Bastille, et quatre ou cinq jours après, je commençai de me porter mieux et de m'ennuyer davantage : car la maladie est un amusement.

Je m'étois rebuté de la lecture dans les premiers mois. Quand on lit en prison, on ne s'attache qu'aux matières qui peuvent faire craindre : quand on trouve dans les histoires de longues prisons, on ne manque jamais de prendre cela pour soi ; toutes les grandes disgrâces font trembler. De vingt volumes que j'avois lus, il ne m'étoit demeuré dans la mémoire que la prison de Marie Stuart de dix-huit années, celle de Charles d'Orléans (1), de vingt-cinq, et celle de

(1) Charles d'Orléans, fils aîné de Louis, duc d'Orléans, et de Va-

Jean, comte d'Angoulême (1), son frère, de trente : je n'avois retenu que cela ; les sujets mêmes et les aventures agréables m'avoient fait souffrir en les lisant, parce que j'avois du regret de n'être pas en état d'en avoir de semblables.

Le 20 janvier 1666, sur le midi, je reçus ce billet d'une de mes amies (probablement madame de Fiesque) :

La reine mère est morte à cinq heures du matin (2). Le roi est parti et toute la cour pour Versailles. Je m'en vais tout à l'heure chez Mademoiselle : c'est ce qui m'empêche de vous écrire davantage ; mais je le ferai au premier moment que j'aurai et je vous rendrai compte de tout.

La maladie dont la reine mourut étoit un cancer au sein dont elle avoit caché la dureté six ans durant. Enfin s'étant confiée à une de ses femmes de chambre, celle-ci l'obligea à dire son mal aux médecins. Ils la mirent dans les remèdes, et cela fit ouvrir son cancer : elle languit un an, au bout duquel elle mourut comme Philippe II, son grand-père. Elle avoit soixante-cinq ans.

La veille de cette mort, ma femme ayant parlé au roi, Sa Majesté lui répondit en passant quelque chose qu'elle ne put pas entendre. Elle pria une de ses amies qu'elle trouva au Louvre de s'informer de quelqu'un s'il n'auroit

lentine de Milan, fut fait prisonnier à Azincourt (1415) et conduit en Angleterre où il demeura 25 ans. Il mourut à Amboise en 1465, laissant un fils qui fut Louis XII.

(1) Jean, comte d'Angoulême, second fils de Louis duc d'Orléans, mort en 1467. — Il fut le grand-père de François I^{er}. — Il avait été donné en otage aux Anglais pour son frère aîné le duc d'Orléans, en 1412, et ne recouvra sa liberté qu'en 1445.

(2) Le récit de sa mort se trouve dans les Mémoires de madame de Motteville et de mademoiselle de Montpensier. — Voy. aussi une pièce assez curieuse dans l'*Athenæum français*, 1856, p. 341.

pas oui cette réponse. Celle ci lui écrivit ce billet trois jours après.

A Paris , ce 22 janvier 1666.

Si j'avois su quelque chose je vous l'aurois mandé ; mais je n'ai point encore été à Saint-Germain et je suis tous les jours à garder le corps : c'est une triste occupation. Je n'ai vu personne qui m'ait pu apprendre ce que le roi vous a dit ; je sais seulement que la reine , en mourant , a prié le roi de pardonner à ceux qui étoient exilés pour l'amour d'elle. On prétend que M. de Bussy y est compris , mais on n'en sait rien. J'irai à Saint-Germain et je vous manderai ce que j'aurai appris. Je suis bien fâchée que je n'aie rien à vous dire de bon ; je crois pourtant que le roi terminera cela avant son départ. Bonjour, ma chère cousine ; à mon retour de Saint-Germain j'écrirai à M. de Bussy.

Je crus que dans cette conjoncture il seroit bon de faire présenter un placet au roi. Je fis donc celui-ci :

AU ROI.

Sire ,

Votre Majesté vient de perdre la meilleure mère du monde et moi une protectrice à la mémoire de laquelle je ne saurois donner trop de regrets ; ainsi , j'ai bien des raisons de prendre part à cette perte. Ayez donc pitié de moi, Sire, et songez, s'il vous plaît, que vous ferez chose agréable à Dieu si vous soulagez les misérables. Il veut que vous jugiez de leurs afflictions par celle qu'il vous envoie.

BUSSY-RABUTIN.

Mon placet n'eut point de réponse.

Dans ce temps-là , ma femme demandoit à l'abbé de la Rivière, évêque de Langres (1), son consentement pour

(1) Louis Barbier de la Rivière, né en 1695 , à Montfort-l'Amaury,

l'union faite en cour de Rome du prieuré de Saint-Julien à l'abbaye de Rougemont; chose qui lui étoit avantageuse, parce qu'on agrandissoit par là un bénéfice de son diocèse : cependant il faisoit traîner cette affaire. Moi, fatigué de ses longueurs, et après avoir été son ami, croyant qu'il avoit moins d'égards pour moi depuis que j'étois à la Bastille, je lui écrivis ce billet :

De la Bastille, ce 26 janvier 1666.

Je ne pensois pas, monsieur, que l'état où je suis vous dût rendre plus lent à me faire plaisir. Pour moi, je me fusse toujours hâté de vous obliger dans tous les temps; mais je me fusse encore pressé davantage dans les temps où vous n'avez pas été heureux.

L'évêque de Langres, qui avoit beaucoup d'esprit, entendit toute la force de mon petit reproche et donna aussitôt le consentement qu'on lui demandoit.

Mes incommodités continuant avec des douleurs insupportables, je fis ce placet au roi :

AU ROI.

Sire,

Songeant à mourir maintenant plus qu'à sortir de la Bastille, et me trouvant en cet état plus obligé que je n'ai jamais été à dire la vérité, je jure à Votre Majesté, Sire, que je n'ai jamais en ma vie rien fait ou dit qui choquât le respect que je lui dois ni à toute la famille royale. J'en ai déjà donné des assurances par écrit à Votre Majesté, Sire, et je les confirme aujourd'hui par ce placet, me soumettant encore à tous les supplices les plus rigoureux si j'en suis coupable. Votre

mort en 1670. Il avait été le premier aumônier et le favori de Gaston d'Orléans, fils de Louis XIII, qui le chassa pour s'être attaché au prince de Condé.

Majesté étant la justice même, j'espère qu'elle me fera la grâce que je lui demande très-humblement, qui est d'ordonner qu'on en vienne aux preuves pendant qu'il me reste assez de vie pour l'éclaircir de la vérité. Comme elle a intérêt, Sire, de connoître ceux qui font des fautes, elle en a aussi de connoître les calomniateurs, et je lui réponds qu'elle trouvera que ce sont mes ennemis déclarés qui m'ont accusé ou gens qui ont liaison avec eux. Je supplie donc très-humblement Votre Majesté, Sire, de me faire cette grâce en considération de mes services. Que si, pour des raisons à moi inconnues, Votre Majesté ne trouve pas à propos d'en user ainsi, et que néanmoins je sois assez malheureux pour qu'elle en soit persuadée, je me jette à ses pieds pour lui demander grâce.

Ma femme présenta ce placet au roi le 9 février 1666 ; il eut le même succès que l'autre.

Le 10 mars 1666, j'écrivis à M. Colbert pour le prier de faire arrêter des libraires qui vendoient des libelles sous mon nom.

Le 23 de ce mois, il me prit encore envie de faire un placet au roi. Je crus que comme Dieu vouloit être fatigué de nos prières, les rois qui étoient ses images pouvoient bien avoir les mêmes sentiments. Je fis donc celui-ci, et je l'envoyai au duc de Noailles pour le présenter :

AU ROI.

Sire,

Au nom de Dieu, ayez pitié de moi. Je demande miséricorde à Votre Majesté ; pardonnez-moi, Sire, si je vous importune : à qui aurai-je recours qu'à mon maître, pour qui j'ai voulu mourir tant de fois et à qui je demande encore la grâce de me donner moyen de perdre la vie pour son service ailleurs que dans une prison ? Oui, Sire, il n'est rien de plus véritable que je meurs de chagrin d'avoir déplu à Votre Majesté. L'extrême respect que j'ai pour elle m'a empêché dans les commencements d'aller droit à Votre Majesté porter mes

très-humbles respects; mais enfin, Sire, je vois bien que toutes les grâces viennent de vous, et c'est aussi à vos pieds que je me jette pour vous demander des marques de votre bonté et de votre radoucissement pour moi. Ne me les refusez pas, Sire, s'il vous plaît; je les demande de tout mon cœur à Votre Majesté, que j'ai bien aimée, que j'ai bien servie, que j'aimerai et que je servirai encore bien tout le reste de ma vie.

Pour le duc de Noailles :

De la Bastille, ce 23 mars 1666.

L'état où je suis, monsieur, m'oblige d'importuner le roi; je n'ai pas un quart d'heure dans les vingt-quatre heures du jour où je ne souhaite la mort pour avoir déplu à Sa Majesté. Le chagrin me tue, monsieur. Je voudrois bien que mon maître fût satisfait de toutes les peines que j'ai eues depuis un an; qu'il voulût que ma mort servit de quelque chose à sa gloire et que je la reçusse par la main de ses ennemis. Vous savez bien, monsieur, qu'il n'a pas tenu à moi depuis trente ans, et que je n'ai pas toujours été un serviteur inutile; je vous conjure de m'aider à le faire connoître au roi et de me faire la grâce de présenter ce placet à Sa Majesté. Je m'adresse à vous en cette rencontre comme à mon ami, comme à un témoin de la plupart de mes services, et comme à un homme qui a de l'honneur et de l'humanité; aussi vous assurerai-je d'une reconnoissance éternelle.

Deux jours après, j'écrivis cette lettre à la duchesse de Montausier :

A la Bastille, ce 25 mars 1666.

Quelque besoin que j'aie eu jusqu'ici de l'assistance de mes amis, la discrétion m'a empêché de les fatiguer de mes prières; quelques-uns n'ont pas laissé de se demander à eux-mêmes ce que je ne leur demandois pas, et de chercher les moyens de me servir sans que je les en pressasse, et je sais,

madame, que M. le duc de Montausier et vous êtes de ceux-là : cela ne m'a point du tout surpris ; j'ai l'honneur de vous connoître tous deux pour les plus honnêtes et les plus généreux amis du monde. Je vous supplie aussi très-humblement de croire que vous n'en aurez jamais un plus reconnoissant ni un plus fidèle.

Le lendemain , j'écrivis cette lettre à Hardouin de Péréfixe , archevêque de Paris :

A la Bastille , ce 26 mars 1666.

Je vous demande pardon, monsieur, de ne vous avoir pas importuné jusqu'ici. Ne croyez pas, s'il vous plait, que je n'aie toujours compté sur vous comme sur un homme solide, généreux et que l'adversité de son ami réchaufferoit plutôt que de le rebuter ; mais la discrétion m'a empêché de vous employer dans les commencements. Aujourd'hui que le temps et les châtimens que j'ai reçus ont vraisemblablement satisfait à la justice du roi , je ne pense pas vous commettre que de vous supplier très-humblement de parler à Sa Majesté pour moi ainsi que vous le jugerez à propos. Ma femme vous dira le détail de mes affaires.

Deux jours après , j'écrivis cette lettre à M. le Tellier :

A la Bastille , ce 28 mars 1666.

Monsieur,

L'assistance que j'ai reçue de vous auprès du roi depuis que je suis en prison a redoublé dans mon cœur les sentimens d'amitié, de respect et de reconnoissance pour vous au point que je ne vous les puis bien exprimer. Je vous assure, monsieur, que si vous aviez besoin de ma vie je vous la donnerois de tout mon cœur ; je n'ai plus que cela à vous offrir en l'état où m'a mis la mauvaise fortune : ne m'abandonnez pas, monsieur. Vous êtes aujourd'hui le seul en France qui puisse rendre au roi un témoignage de mes services qui

porte coup. Ne me le refusez pas, s'il vous plaît. Il y a près d'un an que je souffre ; j'ai des tourments pires que ceux des damnés. Imaginez-vous un gentilhomme qui a servi le roi dès son enfance, qui s'étoit mis en passe de faire quelque chose, qui touchoit aux grands honneurs de la guerre et qui, pour une bagatelle empoisonnée par ses ennemis, a perdu sa liberté, son bien, sa charge, et, ce qui achève son désespoir, qui se trouve dans la disgrâce d'un maître à qui son principal dessein étoit de plaire. Vous m'avouerez, monsieur, vous qui savez si bien juger de toutes choses, que je suis extrêmement à plaindre. Je ne doute pas que vous n'y ayez fait réflexion ; les bontés que vous m'avez témoignées me le persuadent et c'est ce qui me donne une entière confiance en vous. Achevez donc, s'il vous plaît, de me procurer le seul bien qui me reste à espérer, qui est la liberté, et croyez que personne n'est plus assurément que moi, etc.

Cinq jours après que j'eus écrit cette lettre, j'écrivis celle-ci au duc de Noailles :

A la Bastille, ce 2 avril 1666.

Il y a deux mois, monsieur, que vous dites à l'un de mes gens qu'on parloit fort d'un nouvel imprimé qu'on alloit voir sous mon nom, et que c'étoit une fâcheuse conjoncture pour demander des grâces pour moi ; cependant on n'a rien vu. Il y a deux jours que vous m'avez mandé la même chose, et assurément l'on ne verra pas davantage ; mais quand il en paroîtroit serois-je convaincu ? N'y a-t-il qu'à faire imprimer des satires dans les pays étrangers sous le nom de qui on voudra pour le rendre coupable ? Vous m'avouerez, monsieur, que le roi est trop juste pour souffrir sans éclaircis-

(1) Suivant le *Manuel du libraire*, la première édition de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, serait celle de 1665, Liège, in-12. Les réimpressions se succédèrent rapidement, et on y joignit plus tard, sous le même titre et toujours sous le nom de Bussy, une foule de libelles sur les galanteries et les désordres de la cour.

sement un abus de si grande conséquence; et si vous voulez savoir ce que je pense du bruit que vous venez de me mander qui couroit, je vous dirai que je ne crois pas qu'il soit véritable, car il est aisé de remarquer la différence des styles et dès-là dangereux qu'on ne remontât jusqu'à la source. Ce n'est pas comme le manuscrit que j'ai donné au roi, dont les copies ont été altérées par de petites additions d'un côté et d'autre; ainsi l'empoisonneur s'est pu cacher : au moins quand je l'ai découvert, n'a-ce pas été à son style.

Cependant, monsieur, il y a un mois que deux syndics des libraires me vinrent trouver pour me dire qu'ils avoient reçu avis de Liège qu'un libraire de Bruxelles, nommé Foppens, alloit imprimer un livre sous mon nom. Je les envoyai tous deux à M. Colbert lui dire la chose et lui rendre une lettre de ma part, par laquelle je le suppliois d'interposer l'autorité du roi en cette rencontre et d'en écrire à Bruxelles; qu'il voyoit aussi bien que moi les dangereuses conséquences d'un pareil abus, et que si on n'alloit promptement à la racine de ces désordres, on n'en demeureroit pas seulement à la satire contre les particuliers.

Dans ce temps-là, mon mal et mes douleurs augmentant tous les jours, ma femme résolut de faire présenter ce placet au roi :

AU ROI.

Sire,

Je supplie très-humblement Votre Majesté de me pardonner si je l'importune si souvent : le dangereux état où est mon mari ne me permet pas de différer plus longtemps. Au nom de Dieu, Sire, ayez la bonté de le faire voir par des gens en qui Votre Majesté ait confiance, afin qu'étant assuré de l'état où il est, elle donne ordre de le mettre en lieu où les chirurgiens puissent entreprendre l'opération de son mal, ne l'ayant osé faire à la Bastille.

La comtesse DE BUSSY.

Sur ce placet, le roi m'envoya voir, le 25 avril, par Valot, son premier médecin, et par Felis (1), son premier chirurgien. Après qu'ils m'eurent visité, ils me dirent qu'ils alloient rapporter à Sa Majesté que le succès de mon mal étoit douteux hors de la Bastille, mais qu'en prison il étoit mortel : cependant on ne me fit pas sortir sur leur rapport.

Ne recevant point de réponse à la lettre que j'avois écrite à M. Colbert, ni aucune justice sur ce que je lui avois demandé, j'envoyai quérir un certain commissaire, nommé Picard, homme fort éveillé, auquel je donnai dix louis d'or pour faire prendre de ces libraires qui vendoient des histoires sous mon nom, et pour tâcher de découvrir ceux qui en envoioient à Bruxelles ou en Hollande. Il en fit mettre deux à la Bastille quelques jours après. Un jour que ce commissaire d'noit avec moi, il me dit qu'il y avoit plus de deux ans que j'étois marqué sur le papier rouge (ce furent ces mots); qu'un libraire du palais, nommé Maugé, lui ayant dit en 1663 que je lui avois troqué deux testaments du cardinal Mazarin, imprimés à Amsterdam, on avoit été sur le point de m'arrêter lorsque la cour alloit à Vincennes en 1664. Et comme je lui témoignai douter de cela, ne pouvant pas m'imaginer qu'un libraire, qui bien loin d'avoir sujet de se plaindre de moi, m'étoit obligé de sa fortune, parce que je lui avois fait vendre à mes amis ou à moi pour plus de mille écus de livres; qu'un homme comme cela, dis-je, eût l'âme assez méchante et fût même assez hardi pour m'accuser sans aucun fondement, il s'offrit de me faire voir la déposition de Maugé : et en effet il m'apporta le lendemain la minute du procès-verbal dans lequel Maugé avoit déclaré avoir eu

(1) Félix. Voy. sur lui Saint-Simon (édit. Chéruel), année 1703, t. IV, p. 121.

de moi deux exemplaires du testament de M. le cardinal Mazarin.

Le lendemain vendredi , 30 avril , j'envoyai dire à Maugé de m'apporter quelques livres. Je lui dis qu'on m'avoit voulu persuader qu'il avoit vendu des histoires qui couroient sous mon nom. Il me fit mille serments que cela n'étoit pas ; et , en effet , je n'en avois rien ouï dire , mais c'étoit pour entrer en matière que j'avois inventé cela. Je lui dis ensuite que je n'en avois aussi rien cru , parce qu'on m'avoit dit en même temps des choses si fausses et si ridicules que je m'étois imaginé qu'on lui prêtoit ces charités pour me le faire haïr , et là-dessus je lui contai ce que m'avoit dit le commissaire Picard. Il me dit que cela étoit faux et que , si je voulois , il le soutiendrait au commissaire Picard. Je lui dis que cela n'étoit pas nécessaire et que je ne voulois qu'un certificat de lui de tout cela. Il me dit qu'il m'en donneroit cent et me donna aussitôt celui-ci écrit et signé de sa main :

Je certifie que je n'ai jamais vendu le livre intitulé *l'Histoire amoureuse des Gaules*, et que M. le comte de Bussy Rabutin ne m'a jamais troqué autres livres que des livres italiens reliés en maroquin du Levant et point du tout le *Testament* de M. le cardinal Mazarin, comme l'on m'a voulu accuser de l'avoir dit et de l'avoir signé en justice.

Fait à Paris , ce 30 avril 1666.

FRANÇOIS MAUGÉ.

Aussitôt qu'il étoit entré dans ma chambre , j'avois dit tout bas à l'un de mes gens d'aller chez le commissaire Picard le prier de venir me trouver , ce qu'il avoit fait et s'étoit caché dans la ruelle de mon lit , d'où il entendit une demi-heure durant tous les serments imaginables , que j'obligeai Maugé de refaire de n'avoir jamais dit au commissaire Picard que je lui avois vendu ni troqué le testament du cardinal Mazarin ; que le commissaire étoit

un méchant homme s'il le disoit, mais qu'il n'oseroit le lui soutenir en face. Dans le plus fort de ses invectives contre le commissaire, celui-ci tire le rideau et se montrant : « Je n'oserois vous le soutenir en face, monsieur le coquin, lui dit-il : par ma foi vous serez pendu » et là-dessus lui ayant fait voir la minute de sa déposition, Maugé soutint toujours qu'il n'avoit jamais dit que je lui eusse troqué le testament du cardinal parce que je ne l'avois jamais fait, et dit qu'il avoit signé ce procès-verbal sans savoir ce qu'il signoit et que le commissaire y avoit pu mettre ce qu'il avoit voulu. « Il faut donc que l'un de nous deux soit pendu, » lui répondit le commissaire ; et cependant il le fit mettre dans un cul de basse-fosse, d'où deux jours après il le fit sortir, sur ce, me dit-il, qu'on n'avoit pas ajouté foi à la déposition qu'il avoit faite contre moi.

Ce procédé me parut suspect, car il falloit châtier le calomniateur quand même la calomnie n'eût point porté coup. Quoiqu'on ne m'eût pas arrêté alors, cela avoit causé le refus de ma pension en 1664.

Dans ce temps-là, il m'arriva une si extraordinaire et si plaisante aventure que je la trouve digne d'être racontée.

Une de mes bonnes amies m'écrivoit fort souvent. Le laquais qui m'apportoit d'ordinaire ses lettres me rendit, le 1^{er} mai, un paquet dans lequel je trouvai un billet à moi et une lettre au roi. Voici mon billet :

Monsieur,

L'estime que j'ai pour votre mérite singulier et l'envie de vous servir m'a fait écrire cette lettre pour le roi. J'ai mis simplement mes pensées, espérant que vous les arrangerez mieux : corrigez et augmentez-la si vous trouvez qu'elle en vaille la peine ; et si vous jugez qu'on ne la doive pas présenter, je vous conjure de me le mander ingénument. Dans trois jours, le porteur ira recevoir vos ordres de la part du mieux intentionné de vos serviteurs.

Lettre au roi.

Sire,

Quoique je n'aie aucun intérêt à l'affaire de M. de Bussy, je n'ai pu voir un homme de mérite en état de ne se pouvoir défendre contre tant d'ennemis sans prendre la liberté d'en dire un mot à Votre Majesté. Elle a toujours fait paroître tant de penchant à la clémence, que j'espère qu'elle aura la bonté de m'entendre.

Ceux qui blâment ou qui approuvent la conduite d'un homme, selon le succès qu'elle a, condamneront assurément Bussy, puisque ce qu'il a écrit contre quelques femmes de qualité l'a fait mettre à la Bastille. Mais, Sire, je supplie très-humblement Votre Majesté de considérer qu'il n'eût point offensé leur vertu sans la trahison qui lui a été faite par une de ses amies : et à cela il y a bien de l'apparence, Sire ; car s'il avoit eu dessein de les déchirer, il auroit rendu les événements plus vraisemblables, il auroit fait moins de gens heureux : mais, n'en exceptant pas un, l'on voit clairement qu'il n'a songé qu'à divertir et non pas à persuader ; et comment l'homme du monde qui a le plus de respect pour le sexe auroit-il voulu outrager celles qui en font le plus bel ornement sans qu'elles lui en eussent donné le sujet ?

Ceux qui sont assez équitables pour se mettre à la place des autres comprendront bien qu'ayant ce grand talent d'écrire qu'a Bussy, et pouvant donner ce tour si fin, si délicat et si malicieux (qui est l'essentiel et le ragoût de la satire), il lui étoit bien difficile de ne pas succomber à la tentation, et, d'autant plus qu'il ne s'imaginait pas l'accident qui lui en devoit arriver.

Les ennemis de Bussy disent qu'il le devoit prévoir et que, plus il y avoit d'esprit dans ce qu'il a écrit, plus devoit-il croire qu'il seroit malaisé de le tenir secret ; mais un honnête homme ne croit rien risquer quand il ne se fie qu'à ses amis. Si tous ceux qui s'abandonnent à la confiance trouvoient autant d'infidélité qu'en a trouvé Bussy, il se découvreroit mille fautes tous les jours qui effaceroient bien la sienne ; il

n'est pas si coupable que bien des gens, mais il est plus malheureux.

On l'accuse d'être méchant, sans connoître la différence qu'il y a d'une malice fine et délicate qui vient de la vivacité de l'esprit et qui n'a pour but que de divertir, d'avec celle qui part d'un méchant naturel capable de fourbe et de faire du mal seulement pour faire du mal : cette sorte de méchancheté est incompatible avec la grandeur d'âme que Bussy a si souvent fait paroître.

Cependant, Sire, Votre Majesté ne le pouvoit traiter en cette rencontre plus favorablement qu'elle a fait, puisque l'offense étoit aussi grande à l'égard des intéressés que si elle leur eût été faite à dessein. Mais, Sire, Bussy ne s'est pas contenté de la satisfaction que Votre Majesté leur a donnée; il l'a trouvé trop douce pour sa faute. Dans la lettre qu'il a écrite à M. de Saint-Aignan, il confesse ingénument qu'il a failli; il en témoigne une douleur extrême, et il tâche de désabuser le public de tout ce qu'il a pu écrire au désavantage de ces dames; cependant il est encore prêt, dit-il, de faire tout ce qu'elles souhaiteront de lui. N'est-ce pas une grande marque de son déplaisir? Ah! Sire, il est bien difficile d'avoir aussi grand regret qu'il en témoigne d'une action qu'on a faite d'un propos délibéré.

Je ne suis ni parent ni ami de Bussy, Sire, et je ne le connois même que de réputation : c'est son seul mérite qui m'a obligé d'écrire en sa faveur à Votre Majesté. Je la puis encore assurer que je ne suis pas la seule personne qui prend part à ses disgrâces. Beaucoup d'honnêtes gens en sont touchés, et Votre Majesté feroit plaisir à bien du monde si elle vouloit pardonner à cet illustre malheureux, qui me paroît bien moins fâché de la perte de sa fortune que de la disgrâce de Votre Majesté, dont l'admiration l'avoit rendu esclave aussi bien que sujet. Je ne m'en étonne pas, Sire; car il est un des hommes de la cour le plus capable d'apercevoir, à travers ce caractère de grandeur qui éblouit tous ceux qui vous approchent, des qualités qui n'auroient pas besoin d'être couronnées pour attirer le respect et la vénération de tous les hommes. Je n'ose aller plus avant, Sire, et n'ayant jamais

loué personne je n'ai pas la hardiesse de commencer par Votre Majesté; mais je la supplie très-humblement de trouver bon que je lui dise encore que Bussy ne peut passer les heures où il avoit accoutumé de lui rendre ses respects sans sentir ses chagrins redoubler avec le désir de rentrer en sa grâce. C'est ce que demande très-respectueusement à Votre Majesté, Sire, son très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur et sujet.

Après avoir lu ces lettres, je m'informai du laquais qui les lui avoit données. Il me dit qu'étant devant la porte du logis de sa maîtresse, une femme en cape, accompagnée d'une espèce de valet de chambre, lui avoit donné ce paquet pour me le rendre, lui disant qu'il étoit pour des affaires de conséquence, et que, dans trois jours à même heure, elle passeroit au même endroit pour reprendre ma réponse.

Cela me surprit fort: il me passa mille choses dans l'esprit. Je trouvai si étrange qu'on me voulût servir sans se découvrir à moi, que j'eus peur qu'on ne me voulût nuire et que ce ne fût quelque piège qu'on me tendit: cependant je ne voyois point quel mal on me pouvoit faire par là. Je ne laissai pas de faire cette réponse n'y trouvant aucun inconvénient, et même espérant de m'éclaircir dans une suite de commerce:

De la Bastille, ce 2 mai 1666.

Je n'ai de ma vie rien vu de mieux écrit que la lettre que vous m'avez envoyée pour le roi, et je vous suis extrêmement obligé de la part que vous prenez en mes affaires; j'en ai beaucoup de reconnoissance et il ne s'y pourroit rien ajouter si vous m'appreniez à qui j'ai tant d'obligations.

Le lendemain, 3 mai, le laquais rendit mon billet à la femme en cape, et le 4 il me rapporta cette lettre qu'elle venoit de lui donner:

Ce 4 mai 1666.

Comme vous n'avez point corrigé la lettre que je vous ai envoyée et que vous ne me dites pas positivement si je la ferai voir au roi, je n'ose le faire sans savoir plus clairement votre intention, car vous savez mieux que moi l'état présent de vos affaires et la disposition du roi pour vous. Mandez-moi ce que vous voulez que je fasse. Je vous jure, monsieur, que je vous aurois plus tôt témoigné le désir que j'avois de vous servir si je n'eusse cru que, dans une pareille conjoncture, il vaut mieux ne se pas tant presser pour donner le temps aux esprits de s'adoucir, et, si je ne vous apprends pas mon nom, c'est parce qu'il vous seroit fort inutile de le savoir.

Cette opiniâtreté à se cacher de moi en me voulant servir me fit soupçonner quelque mauvais dessein, c'est pourquoi j'écrivis à l'inconnu avec chagrin que je le remerciois du service qu'il vouloit me rendre.

Il me fit le lendemain, par la même voie, la réponse qui suit :

Je vois bien que vous commencez à croire que je n'agis pas de bonne foi ; votre défiance me fait résoudre à vous déclarer ce que votre reconnoissance ne m'auroit jamais fait dire. Sachez donc que mon sexe m'avoit empêchée de vous apprendre qui je suis. Vous croirez aisément que la lettre que je vous ai envoyée est faite par une femme, quand vous considérez que je n'ai osé la faire voir sans que vous l'eussiez approuvée et corrigée, ma jeunesse et mon ignorance ne me permettant pas de m'en fier à moi-même. Pour le seing dont vous me parlez, je prétendois mettre le nom de quelque homme de province qui ne fût pas connu, car pour vous je ne m'attendois pas que vous me presseriez si fort là-dessus. J'ai été fâchée de voir qu'au lieu de vous servir je n'ai fait qu'augmenter vos chagrins par les soupçons que je vous ai donnés : c'est ce qui m'a fait résoudre de vous éclaircir. Cependant je commence à craindre de vous être encore plus

suspecte puisque c'est par une femme que vous avez déjà été trompé ; mais si vous vous étiez adressé à moi pour me confier votre secret , vous n'en seriez pas où vous en êtes assurément. Enfin , monsieur, la seule estime que j'ai pour vous me fait entreprendre ce que vous avez vu, et je ne puis penser que l'homme de la cour qui a le plus de mérite, selon mon sens, soit le plus malheureux sans être touché de sa disgrâce. Je ne vous parlerois pas comme je fais si je n'étois persuadée que vous ne me connoîtrez jamais : dans cette pensée, je vous avoue que votre manière d'écrire me plaît tant et je m'intéresse si fort dans votre malheur, que vous me ferez plaisir de m'apprendre de vos nouvelles de temps en temps.

Cette lettre m'apprenant déjà quelque chose que je ne savois pas , me fit espérer que je saurois enfin tout le reste , le nom aussi bien que le sexe , et sur cela je lui fis cette réponse.

De la Bastille , ce 7 mai 1666.

Non, madame , je n'ai jamais cru que vous n'agissiez pas de bonne foi ; mais je vous avoue que je n'ai pas compris qu'on eût assez d'estime et d'amitié pour un malheureux pour le servir, sans se faire connoître à lui. Quoique je ne doute pas que vous ne me vouliez servir sans intérêt, madame, je m'étonne que vous l'ayez voulu faire sans me dire votre nom ; vous m'avouerez que cela est un peu extraordinaire. Est-il si honteux d'être de mes amis, madame, que vous vous en deviez cacher ? Vous me feriez peur par là de l'état de mes affaires, si je ne savois d'ailleurs qu'il n'est pas si mauvais. Mais enfin, madame, l'estime que vous me témoignez me touche si sensiblement que si vous me mandez qui vous êtes je vous serai infiniment obligé. Ma manière d'écrire vous plaît, me dites-vous, et je vous assure que la vôtre me charme. Si je l'admirois quand je vous croyois un homme qui pouvoit avoir de l'acquit, jugez, madame, ce que je fais quand je vois que c'est la seule beauté de votre naturel qui produit de si belles choses. Encore une fois, j'en suis enchanté et je ne

saurois plus me plaindre de mon malheur quand je considère qu'il m'a attiré votre estime et la part que vous prenez en ma disgrâce ; mais j'en reviens toujours à vous prier de m'apprendre qui est une si honnête et si généreuse personne. Je vous promets en récompense de vous apprendre le détail de mes affaires et de vous réjouir là-dessus de quelques bonnes espérances.

Le 10 mai, trois de mes amies étant venu voir la Basinière, prisonnier à la Bastille, sur les dix heures du matin, firent deux ou trois tours sur la terrasse avec lui, et prirent le temps que le garde ne les voyoit pas pour descendre par un escalier et pour venir dîner avec moi. Comme nous sortions de table, ce même laquais m'apporta une lettre que lui venoit de donner la femme en cape. Je surpris fort mon amie quand je lui appris à quoi me servoit son laquais depuis dix jours ; et après lui avoir raconté et aux autres dames tout ce qui s'étoit passé jusque-là, j'ouvris ma lettre devant elles :

Ce 10 mai 1666.

Je vous conjure, monsieur, de ne jamais dire que c'est une femme qui a fait la lettre au roi ; car si elle ne passe pas pour venir d'un homme, quand elle paroitra dans le monde cela m'empêchera de me faire connoître à vous. Mais si vous me gardez le secret, vous m'avouerez peut-être un jour que j'ai eu sujet d'en user ainsi : ce n'est pas que je ne sois persuadée qu'il est glorieux de passer pour une de vos amies et même j'ai meilleure opinion de moi depuis que vous me mettez du nombre. Je pense, monsieur, qu'à cause que je vous ai fait voir que je fais cas de tout ce que vous écrivez, vous avez pris plaisir à donner un tour encore plus galant à votre lettre. Il faut pourtant que ces manières-là vous soient bien naturelles, puisque vous les avez conservées malgré tous vos chagrins. Adieu, monsieur, je suis ravie que vos affaires aillent mieux.

Comme ces dames et moi nous raisonnions sur cette aventure , je pris garde que l'enveloppe de ce paquet étoit une lettre et en la lisant je trouvai qu'on y nommoit un couvent. Je ne l'eus pas dit à mon amie qu'elle m'assura qu'avant qu'il fût vingt-quatre heures elle déterreroit tout cela ; qu'elle y avoit demeuré trois mois , et qu'elle y avoit encore une amie qui lui découvreroit infailliblement cette intrigue.

Deux jours après , le laquais m'apporta cette lettre de la part de mon amie inconnue :

Ce 12 mai 1666.

Les perquisitions que vous avez fait faire, monsieur, m'ont réduite dans une extrémité qui me force de vous dire qui je suis. J'avois bien raison de vous le céler, puisque ce n'est guère le fait d'une religieuse de se mêler d'affaires pareilles ; mais comme ma profession ne m'empêche pas d'être touchée du mérite et que je connois le vôtre très-particulièrement (quoique je ne vous aie jamais vu), je n'ai pu vous savoir malheureux sans avoir envie de vous servir. J'ai été assez simple pour croire, quand je vous écrivis ma première lettre, que vous m'y répondriez positivement, sans vous enquérir de qui elle étoit et que notre commerce finiroit là. Cela est bien d'une personne qui n'a pas vingt ans, et vous saurez que le laquais de madame de *** est venu de la part de sa maîtresse faire un grand bruit à la grille pour savoir quelle étoit la religieuse qui faisoit tenir des lettres à un homme. Je ne sais où j'en serois s'il ne s'étoit adressé à une de mes amies, et qui l'est aussi de la vôtre, qui lui écrivit aussitôt un mot, qui ne lui à pourtant pas fait savoir l'affaire. Je vous conjure, monsieur, d'empêcher que cela n'éclate, en priant votre amie de n'en point parler, sans lui dire qui c'est. Il n'y a que vous au monde qui le savez, car les gens dont je me suis servie ont cru que c'étoit une de mes amies. Défendez au laquais d'en jamais parler et retirez de lui une lettre qu'il avoit et qu'il ne voulut pas donner. Je vous crois si honnête homme que je remets mes intérêts entre vos mains ; je serois la plus mal-

heureuse du monde si cela étoit su dans le couvent, et les plaisanteries qu'on en feroit dans le monde ne finiroient point; mais j'attends de votre générosité que vous me garderez un secret inviolable. Après avoir reçu cette lettre, vous n'entendez plus parler de moi, et je vous prie aussi de ne me plus faire l'honneur de m'écrire, puisque vous me connoissez et que je vous suis inutile. Si vous voulez pourtant faire réponse à celle-ci pour m'ôter d'inquiétude, n'envoyez point la lettre par les gens de madame de ***, mais par quelqu'un qui demandera madame de *** de la part de son frère, et qu'il ne montre point la lettre qu'il ne me voie seule : ne mettez point de dessus (1). Je vous conjure encore de ne point montrer de mon écriture, car quoique je n'aie jamais écrit à pas un homme, quelque femme du monde pourroit la reconnoître si elle sortoit d'entre vos mains. Je ne serai point demain dans ce couvent-ci ; je serai dans une autre maison que nous avons à la campagne, mais je serai ici vendredi.

Deux jours après, je lui fis cette réponse :

De la Bastille, ce 14 mai 1666.

Je suis très-fâché, madame, du bruit qu'a fait madame de ***, qui a pensé vous nuire; mais quand je songe que je dois votre connoissance à sa curiosité, je ne saurois m'empêcher d'en être bien aise : car, quelque estime que j'eusse pour vous, votre nom l'a fort augmentée et m'a fait même résoudre de vous donner mon cœur, que je n'eusse pas été assez fou pour laisser aller à une inconnue. Ne trouvez pas étrange, madame, que je vous parle ainsi dans les chagrins d'une prison. Comme votre profession de religieuse ne vous exempte pas, à ce que vous me mandez, d'être touchée du mérite, mon état de prisonnier ne m'empêche pas aussi d'être sensible au mérite et à la reconnoissance. Vous me témoignez plus de bonté que je n'en ai reçu de mes meilleurs amis ; vous n'a-

(1) D'adresse.

vez pas vingt ans et vous avez de l'esprit comme un ange. En bonne foi, madame, est-il surprenant que je vous aime ? Non, assurément ; aussi suis-je résolu de vous aimer toute ma vie avec toute la discrétion imaginable. Puisque vous me connoissez de réputation, vous aurez ouï dire que j'ai de l'honneur et que je ne suis pas étourdi : ainsi, quand vous serez entre mes mains, madame, plus que vous n'y êtes, vous ne serez point exposée et personne ne verra jamais vos lettres que moi. Ne me les épargnez donc pas, madame ; consolez un malheureux à qui vous avez daigné témoigner de la bonté ; et, s'il est permis de dire quelquefois de soi des vérités avantageuses, soyez persuadée qu'il n'est pas tout à fait indigne de l'estime que vous avez pour lui.

Je ne me servirai plus des gens de mon amie et je n'enverrai les lettres que je vous écrirai qu'à vous seule, en les portant de la part de M. votre frère, et sans dessus.

Le lendemain, 15 mai, mon valet de chambre étant allé demander à parler à madame de *** de la part de son frère, lui donna ma lettre, et elle lui dit de venir quérir la réponse dans trois jours. Cependant il m'arriva des choses qui me donnèrent bien d'autres pensées, et depuis je n'ai plus ouï parler de ma visionnaire, pour qui j'aurai toute ma vie toute la reconnoissance imaginable de l'estime qu'elle a eue pour moi et de la part qu'elle a prise à mes disgrâces. Ce n'est pas qu'on se puisse empêcher d'avouer que son dessein étoit ridicule, mais le principe d'où il sortoit étoit bon, et du reste, on ne peut attendre plus de connoissance des affaires du monde, d'une religieuse qui n'avoit pas vingt ans.

Le 16 mai 1666, à deux heures après midi, un de mes gens que ma femme avoit laissé à Saint-Germain pour solliciter une lettre de cachet pour ma liberté qu'on lui avoit fait espérer, m'apporta celle-ci :

Monsieur de Baisemaux ,

Désirant donner moyen au sieur comte de Bussy-Rabutin de se faire commodément traiter de ses incommodités, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous le fassiez sortir de mon château de la Bastille, où il est présentement détenu, et le mettiez au pouvoir du nommé Dalancé, maître chirurgien de ma bonne ville de Paris, pour être par lui traité dans la maison dudit Dalancé, en remettant par lui en vos mains un écrit par lequel il s'engagera en son propre et privé nom de le conduire en mondit château et vous le délivrer après sa guérison. Et la présente n'étant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur de Baisemaux, en sa sainte garde.

Écrit en mon château de Versailles, le 16 mai 1666.

Signé : LOUIS.

Et plus bas, LE TELLIER.

Je mets cette lettre du roi pour ma liberté, parce qu'elle est assez particulière et que la condition de retourner à la Bastille dès que je serois guéri ne s'est peut-être, avant cette fois-là, jamais mise dans une lettre de cachet.

Mais connoissant que le roi aimoit la justice et haïssoit la cruauté, cette lettre ne me fit aucune peine.

Avant que d'expédier l'ordre, M. le Tellier m'envoya demander chez quel chirurgien je voulois me mettre, et je choisis Dalancé, qui le plus honnêtement du monde, s'obligea au roi par-devant notaire, de me représenter quand je me porterois bien, pour être reconduit à la Bastille.

Ce n'est pas à cause que Dalancé m'a fait plaisir que je dis que c'étoit un des plus honnêtes hommes et des meilleurs amis qu'on pût trouver; s'il en avoit usé pour un autre comme il en usa pour moi, je louerois son action, et je dirois de lui la même chose.

Je sortis donc de la Bastille le 17 mai 1666, à sept

heures du matin , et l'on m'emmena chez Dalancé, couché dans mon carrosse sur un matelas.

Il n'est pas imaginable combien je recevois de visites tous les jours : avec toutes celles de mes amis et de mes connoissances de la cour, mille gens me venoient voir par curiosité. On étoit bien aise de connoître un homme de qualité, des plus anciens officiers généraux des armées du roi, qui avoit perdu sa fortune pour avoir écrit en se divertissant, et sans dessein qu'il fût public, le détail des galanteries de deux dames que tout le monde savoit déjà.

Tous mes amis firent bien leur devoir ; il n'y en eut qu'un qui me manqua , que je mettois pourtant à la tête de tous les autres.

[Lenet, conseiller au parlement de Bourgogne, puis procureur général et ensuite conseiller d'État, homme d'esprit, étoit lié d'une étroite amitié avec moi dès l'année 1643, comme on peut voir dans ces Mémoires (1). Guy de Rabutin, grand-prieur de l'ordre du Val-des-Choux, mon oncle, étant mort en 1651, et les religieux ayant élu aussitôt pour général Coquet, je leur mandai qu'ils me feroient plaisir d'élire plutôt le frère de Lenet, qui étoit prieur de Bourbon ; ce qu'ils firent en cassant leur première élection sur quelques prétendues nullités. Cela, comme on peut croire, ne me brouilla pas avec Lenet, et notre amitié dura encore, malgré les partis différents où nous fûmes depuis 1652 jusqu'en 1661.]

[Lorsque je fus arrêté, Lenet ayant appris que j'étois brouillé avec la Rochefoucauld, s'offrit à lui contre moi ; ce n'est pas qu'il ne fût mon ami bien avant qu'il connût

(1) Voy. t. I, p. 109. Bussy dans sa correspondance avec madame de Sévigné (lettre du 9 août 1691), parle de Lenet comme d'un homme sans probité ; et les Mémoires de Gourville montrent que par la manière dont il gérait les affaires du prince de Condé, Lenet méritait ce grave reproche.

l'autre, mais ayant oui nommer la Rochefoucault parmi les gouverneurs qu'on donnoit dans le monde au dauphin, il crut qu'en lui sacrifiant son honneur, ce prétendu gouverneur se souviendrait de lui dans son royaume. Cependant comme cela eût achevé de le décrier dans le public, si on eût su la raison pour laquelle il ne me voyoit pas, il me fit dire que le prince de Condé lui avoit défendu de me voir; ce qui étoit faux, puisque les domestiques (1) mêmes de ce prince, qui étoient de mes amis, me rendoient visite sans se brouiller avec leur maître, et je ne doute pas qu'il ne fit valoir au prince l'abandonnement qu'il faisoit de son ami. Quand il vit que le roi avoit satisfait au désir des honnêtes gens de la cour par le choix que Sa Majesté fit du duc de Montausier pour gouverneur du dauphin, il eût bien voulu être à recommencer, mais la pierre en étoit jetée. C'est pourquoi je fus ravi d'un si bon choix, non-seulement pour l'intérêt de la gloire du roi, mais encore parce que Lenet avoit fait une lâcheté qui ne lui servoit de rien] (2).

Dans ce temps-là, ma femme fatiguée de toutes les peines du corps et de l'esprit que ma prison lui avoit données depuis quinze mois, et d'ailleurs alarmée des bruits qui couroient qu'inafailliblement je rentrerois dans la Bastille aussitôt que je serois guéri; et la maréchale d'Estrées, sa cousine, lui ayant même dit en particulier qu'elle le savoit à n'en pouvoir douter : tout cela, dis-je, la fit tomber malade d'une fièvre continue, dont elle fût morte sans son bon tempérament qui la sauva.

Pour moi, me trouvant alors assez remis pour prendre l'air de la campagne, j'écrivis au roi cette lettre, doutant si

(1) C'est-à-dire les personnes attachées à la maison du prince.

(2) Ces deux paragraphes relatifs à Lenet sont tirés du *Supplément aux Mémoires*, t. I, p. 67-68.

peu d'un heureux succès, que je mandai en même temps à Bussy qu'on m'amènât mes chevaux :

Sire,

Votre Majesté a pu savoir l'extrémité où j'étois quand elle me fit la grâce de me permettre de sortir de la Bastille pour me venir mettre entre les mains de Dalancé. Cette bonté, Sire, a plus contribué au rétablissement de ma santé que tous les remèdes, et m'a si sensiblement touché le cœur en me sauvant la vie, que je ne serai jamais content que je ne la hasarde encore pour Votre Majesté autant de fois que je l'ai hasardée, et qu'enfin que je ne la perde pour son service. Rien ne m'en sauroit ôter le désir, Sire, parce que quand un châtement est fait avec autant de justice que celui que j'ai reçu et est suivi d'une grâce aussi grande que celle que je viens de recevoir, on admire et on adore son maître : on est au désespoir de lui avoir déplu et on meurt d'envie de mourir pour l'augmentation de sa gloire. Voilà comme je suis, Sire. Je supplie très-humblement Votre Majesté d'en être persuadée et de me permettre d'aller recouvrer entièrement chez moi une santé que je ne veux user qu'au service de Votre Majesté, de laquelle je suis de tout mon cœur et avec tous les respects du monde, Sire, le très-humble, etc.

J'envoyai cette lettre au duc de Noailles en lui écrivant celle-ci :

A Paris, ce 7 août 1666.

Enfin, monsieur, après avoir passé depuis quatre mois par les plus grandes douleurs du monde, je me trouve aujourd'hui en meilleur état. Je dois la vie au roi, car si Sa Majesté ne m'eût fait la grâce de me sortir de la Bastille dans le temps qu'elle le fit, je serois mort huit jours après. Vous jugez bien, monsieur, ce que fait dans un cœur plein de reconnaissance une grâce aussi grande que celle-là. Si j'avois mille vies je les donnerois pour son service ; vous verrez la

manière dont j'en écris à Sa Majesté dans la lettre que je vous envoie. Je vous supplie, monsieur, de la lui présenter, en l'assurant encore que je meurs d'envie de lui témoigner, par quelque action hasardeuse et remarquable pour son service, que je ne suis pas tout à fait indigne de ses bienfaits.

Le lendemain du jour que j'eus écrit ces lettres, je reçus celle-ci du duc de Noailles :

A Fontainebleau, ce 8 août 1666.

Le roi m'a fait l'honneur de me dire qu'il vous permettoit d'aller chez vous rétablir votre santé. Je vous prie d'être persuadé que personne ne vous la souhaite plus parfaite que, etc.

Avant que d'avoir reçu cette lettre, j'écrivis celle-ci à M. le Tellier :

A Paris, ce 8 août 1666.

Après avoir souffert de très-grandes douleurs, les chirurgiens m'ont fait une petite opération qui m'a soulagé; ils n'ont osé en hasarder une plus grande à l'endroit où est la source de mon mal, parce qu'ils en ont jugé l'événement trop hasardeux. Ce qui a bien encore retardé ma guérison, monsieur, c'est l'extrémité où a été ma femme depuis quinze jours. Vous pouvez juger combien j'ai pâti dans la crainte de sa mort, quand je songeois que c'étoit moi qui en eusse été la cause. Je vous conte tous-mes maux, monsieur, parce que je sais que vous êtes humain et que vous m'avez témoigné y prendre part. J'ai supplié très-humblement le roi d'en être touché et de me permettre d'aller chez moi prendre l'air de la campagne pour achever de me remettre. Je vous conjure d'appuyer mes prières et de me croire, etc.

Deux jours après, je reçus un paquet de M. le Tellier,

dans lequel étoient ces lettres et premièrement celle du roi :

Monsieur le comte de Bussy-Rabutin ,

Ayant su que, pour recouvrer entièrement votre santé, il seroit nécessaire que vous pussiez aller prendre l'air chez vous en Bourgogne, et étant bien aise de contribuer à votre guérison, je vous écris cette lettre pour vous dire que je trouve bon que vous partiez du lieu où vous êtes quand vous l'estimerez à propos pour aller en votre maison de Bourgogne, priant Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Bussy-Rabutin, en sa sainte garde.

Écrit à Fontainebleau, ce 10 août 1666.

Signé : LOUIS.

Et plus bas, LE TELLIER.

Lettre de M. le Tellier :

Monsieur,

Le roi ayant trouvé bon de vous permettre d'aller chez vous en Bourgogne sur ce que Sa Majesté a appris que cela étoit nécessaire pour le recouvrement de votre santé, j'en ai fait l'expédition avec bien de la joie, et je l'accompagne de celle-ci pour vous témoigner la part que je prends à tout ce qui vous touche, monsieur, et le déplaisir que j'ai de la maladie de madame de Bussy et de l'état auquel vous êtes. J'espère que la liberté dont vous allez jouir ne vous sera pas un remède inutile. Je voudrois y pouvoir contribuer, étant autant qu'on le peut être, etc.

Dans le même paquet étoit encore cette lettre de du Fresnoy, premier commis de M. le Tellier, qui étoit fort de mes amis :

A Fontainebleau , ce 10 août 1666.

Monsieur,

Il y a longtemps que je n'ai fait d'expédition avec plus de joie que celle de votre liberté, et si votre santé étoit comme je la souhaite il ne s'y pourroit rien ajouter. Je crois, monsieur, que vous me faites bien l'honneur d'être persuadé de cette vérité, et que personne n'est avec plus de respect et de passion que je suis, etc.

De par le roi : Sa Majesté ayant trouvé bon de permettre au sieur comte de Bussy-Rabutin, qui est présentement en la maison de maître Martin Dalancé, chirurgien de Paris, d'aller en Bourgogne, Sa Majesté a déchargé et décharge ledit Dalancé de la personne dudit sieur comte de Bussy.

Fait à Fontainebleau, le 10 août 1666.

Signé : LOUIS.

Et plus bas, LE TELLIER.

[Le Tellier et ses commis m'écrivirent la joie qu'ils avoient; mais Louvois ni Colbert ne me firent point de réponse : encore le premier m'a-t-il écrit quelquefois, mais pour Colbert il ne m'a pas jugé digne d'une de ses lettres. Depuis que la fortune tombe entre les mains d'un homme de basse naissance, c'est d'ordinaire une épée entre les mains d'un furieux. Il s'en sert à tort et à travers, et il n'en fait que par hasard un bon usage; comme il ne connoît ni les gens de mérite ni les gens de qualité, il ne rend l'honneur qu'à ceux que la fortune favorise. Colbert, qui ne m'avoit pas trouvé au nombre des élus, n'avoit daigné s'informer qui j'étois, et il avoit réglé son estime pour moi par l'état où il avoit trouvé que j'étois à la cour; cependant, quand j'y aurois été encore plus mal, il auroit fait

réponse à mes lettres s'il avoit su vivre. Le Tellier, qui ne m'aimoit pas, n'y a jamais manqué] (1).

Au reste, quand tout le monde avoit cru que je rentrerois à la Bastille après que je serois guéri, moi seul je n'avois pas douté que le roi ne fût trop juste pour m'y renvoyer : mais en tout cas si les mauvais offices de mes ennemis eussent pu surprendre sa justice, je ne disois pas à Sa Majesté que je fusse entièrement guéri, afin de faire des tentatives pour mon entière liberté, sans me commettre : tant qu'on m'eût refusé ce que j'eusse demandé, j'aurois toujours été malade, et j'aurois bien mieux aimé passer ma vie chez Dalancé que de rentrer en prison. Cependant quand j'avois attendu de la bonté du roi la permission de me venir rétablir à la campagne, j'avois cru seulement que M. le Tellier me manderait que Sa Majesté m'accorderoit la très-humble prière que je lui avois faite; mais je n'avois pas espéré la grâce qu'elle me fit de me l'écrire elle-même si honnêtement. En effet, je ne pense pas que cela se soit jamais fait que cette seule fois, que le roi ait fait réponse à un homme en disgrâce quand ce n'a pas été pour l'en retirer tout à fait.

Trois jours après, je remerciai le roi par cette lettre :

Sire,

La dernière bonté que Votre Majesté vient d'avoir pour moi me donne une joie infinie. Le seul chagrin qui me reste, Sire, c'est de ne pouvoir que par des paroles faire voir à Votre Majesté ma reconnoissance. Mais si elle vouloit connoître assurément le fond de mon cœur, elle me remettrait quelque jour en état de mourir pour son service et verroit par là, sans en pouvoir douter, que je suis avec toute la passion et

(1) Tiré du *Supplément*, t. I, p. 72.

tous les respects imaginables, Sire, de Votre Majesté, le très-humble, etc.

A Paris , ce 15 août 1666.

Cinq jours après que j'eus écrit cette lettre au roi, j'écrivis celle-ci au duc de Saint-Aignan :

A Paris , ce 20 août 1666.

Enfin , monsieur, le roi vient de finir mes maux : il m'a sauvé la vie quand il m'a sorti de la Bastille pour me faire traiter plus commodément; et, après que ce radoucissement a facilité ma guérison, Sa Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire que je pouvois aller chez moi, sur la très-humble prière que je lui avois faite de me le permettre. Vous ne doutez pas, monsieur, de l'effet que ces grâces ont fait dans mon cœur. Je vous assure qu'il est tel que je n'ai rien de plus fort dans l'esprit que de hasarder pour son service la vie qu'il vient de me conserver; et, comme je suis persuadé que ces bontés me viennent par les bons offices que vous m'avez rendus, vous jugez bien quelle reconnoissance en peut avoir un homme qui n'est pas naturellement ingrat et qui a eu toute sa vie une très-grande estime et une très-forte amitié pour vous.

Dans ce temps-là , le duc de Noailles me vint voir, et me conta que le roi se voulant en quelque façon justifier à lui des maux qu'il m'avoit faits, lui avoit dit un jour tout ce qu'on avoit dit à Sa Majesté contre moi; qu'il lui avoit répondu que je pouvois avoir tort sur des bagatelles, mais qu'au fond j'étois un brave qui avoit toujours bien servi, et depuis fort longtemps, et que si le maréchal de Turenne, qui ne m'aimoit pas, n'eût caché mes services, ma fortune seroit bien en un autre état qu'elle n'étoit. Si M. de Turenne lui a rendu de mauvais offices, répliqua le roi, Bussy s'en est bien vengé.

On peut voir par cette réponse que je ne m'étois pas trompé quand j'avois soupçonné le maréchal de Turenne de me nuire.

Enfin je partis le 6 septembre de Paris, et j'arrivai le 10 à Bussy, plus rétabli par l'air que j'avois pris, qu'abattu de la fatigue du voyage. Je commençai alors à sentir véritablement la douceur de ma liberté, et je fis venir sept ou huit sortes d'artisans pour l'embellissement de ma maison. C'étoient les seuls plaisirs que je pusse avoir à la campagne : car il n'y a rien que je n'aimasse mieux faire que d'aller à la chasse.

Ici s'arrêtent les Mémoires de Bussy. — Sa *Correspondance* avec sa famille et ses amis, que nous publierons immédiatement après ces deux volumes, nous permettra de le suivre année par année et presque jour par jour, depuis le commencement de son exil jusqu'à sa mort arrivée le 9 avril 1693. — Toutefois, nous croyons devoir donner ici le résumé suivant qu'il a fait des dernières années de sa vie, dans le *Discours à ses enfants*, écrit au plus tôt en 1690 (1) :

(1) *Les Illustres Malheureux, par le comte de Bussy-Rabutin, avec un Discours à ses enfants sur le bon usage des adversités et les divers événements de sa vie*; Cologne (à la Sphère), chez Reinier Leers, 1694, 202 p. in-12. — Le texte que nous donnons a été revu sur un manuscrit appartenant à la Bibliothèque Mazarine. (Voy. la *Correspondance littéraire*, 5 décembre 1856, p. 40). On lit encore dans le *Discours* ce passage qui complète ceux que nous donnons :

« Après m'être assez bien rétabli pendant un mois, je demandai au roi permission de changer d'air pour achever de me remettre; Sa Majesté me le permit et j'ai été dix-sept ans exilé. Pendant les douze dernières années de mon exil, je fus obligé de tenir madame de Bussy à Paris, et vous, ma fille de Montataire, auprès d'elle pour solliciter

Pendant les dix-sept années de mon exil, il ne s'est passé aucune campagne où je n'aie offert au roi de le servir depuis la qualité de lieutenant général jusqu'à celle de volontaire. Il a toujours reçu mes lettres, grâce que les rois ne font jamais aux exilés ni aux prisonniers, qui ne parlent à leurs maîtres que par placets, et cette distinction m'a fort aidé à prendre patience : la moindre bonté de Sa Majesté m'en faisant oublier toutes les rudesses.

Je n'aurois pas résisté à l'ennui d'une si longue oisiveté, après avoir passé toute ma vie dans l'action ; si je ne m'étois donné de l'emploi en écrivant mes Mémoires et mettant en ordre les mémoires que j'avois faits de ce qui m'est arrivé à la cour et à la guerre, et de ce qui s'est passé depuis ma disgrâce.

Vous serez peut-être étonnés, mes enfants, de trouver dans ces mémoires tant d'éloges de celui qui, pour faire justice, m'a fait tant de peine. Mais quand vous ferez réflexion à la droiture de mon cœur, qui ne m'a jamais permis de taire le mérite où je l'ai trouvé, vous cesserez d'être surpris ; et d'autant plus que ce prince, dont je dis tant de bien, est le maître que Dieu m'a donné ; qu'il a un mérite qui force même ses ennemis à lui donner des louanges ; qu'il est aimable et que la justice que je me suis toujours faite me l'a laissé toujours aimer. J'ajoute à ces considérations ce que je lui ai une fois écrit, que j'espérois qu'il seroit cause de mon salut : et en effet, par le peu d'apparence qu'il y avoit que je pusse me sauver dans les embarras du monde, je me suis senti plus obligé au roi de

les affaires de ma maison, et je vous mis alors, mes fils, l'un à l'Académie, l'autre au collège. Pour vous, ma fille de Coligny, qui ne m'avez point quitté tant qu'a duré mon exil et qui m'avez toujours tendrement assisté de vos soins et même de votre bourse dans mes besoins, vous avez été toute ma consolation, et je prie Dieu qu'il soit de tout cela votre récompense. »

m'avoir mis dans le chemin d'être saint que de m'avoir fait maréchal de France.

La mort de madame Henriette d'Angleterre fut un nouveau malheur pour moi. Elle m'avoit rendu plusieurs bons offices auprès de Sa Majesté, et j'en espérois d'autres d'elle ; car outre qu'elle avoit, joint à beaucoup d'esprit, des manières qui la faisoient aimer et respecter de tout le monde, elle étoit née généreuse et bienfaisante. Du reste, cette mort me valut bien des sermons. Une jeune princesse, belle et heureuse, qui meurt à vingt-six ans avec toute la fermeté et tout le christianisme des gens détrompés du monde, est un exemple dont Dieu me fit la grâce d'être sensiblement touché.

Mes réflexions, aidées des lumières du ciel, me mirent alors l'esprit un peu en repos sur ce qui regardoit ma fortune ; et quand je faisais des pas pour la rétablir, c'est que je devois cela à ma famille et à mon honneur ; mais je le faisais sans impatience.

Je m'occupois à considérer la folie des hommes si hardis et si empressés pour des établissemens qui durent si peu. Je m'amusois à embellir mes maisons ; j'entretenois un commerce régulier avec mes amis, et les jours se passoient, sinon avec d'aussi grands plaisirs que j'en avois eus à la cour, au moins avec mille fois plus de calme. J'adoucissois mes maux par l'espérance, à quoi, grâces à Dieu, je suis fort sujet. Je me disois fort souvent que tout finit, les disgrâces aussi bien que les prospérités, et que, si je me trompois, j'aurois la consolation en mourant de finir une vie qui auroit toujours été malheureuse.

Je me trouvai les années suivantes dans une tranquillité qui me surprenoit. Quand je songeois à mes services et aux injustices de la fortune, vif comme je suis, je ne me connoissois pas. Ma fermeté et ma patience ne pouvoient pas être l'ouvrage du raisonnement humain : c'est à Dieu seul aussi que j'en dois toute la gloire.

On m'envoya en ce temps-là un traité contre les bals, qu'on disoit être du prince de Conti, Armand de Bourbon (1). Il me parut beau, et je serai bien aise de vous dire mon sentiment sur cette matière :

J'ai toujours cru les bals dangereux : ce n'a pas été seulement ma raison qui me l'a fait croire, ç'a encore été mon expérience; et, quoique le témoignage des Pères de l'Église soit bien fort, je tiens que sur ce chapitre celui d'un courtisan doit être de plus grand poids. Je sais bien qu'il y a des gens qui courent moins de hasard en ces lieux-là que d'autres; cependant les tempéraments les plus froids s'y réchauffent. Ce ne sont d'ordinaire que de jeunes gens qui composent ces sortes d'assemblées, lesquels ont assez de peine à résister aux tentations dans la solitude, à plus forte raison dans ces lieux-là, où les beaux objets, les flambeaux, les violons et l'agitation de la danse échaufferoient des anachorètes. Les vieilles gens qui pourroient aller au bal, sans intéresser leur conscience, seroient ridicules d'y aller, et les jeunes gens, à qui la bienséance le permettoit, ne le pourroient pas sans s'exposer à de trop grands périls. Ainsi, je tiens qu'il ne faut point aller au bal quand on est chrétien, et je crois que les directeurs feroient leur devoir s'ils exigeoient de ceux dont ils gouvernent la conscience qu'ils n'y allassent jamais.

En 1672, le roi me permit d'aller à Paris pour quelque temps travailler moi-même à mes affaires. En 1676, Sa Majesté me fit la même grâce, et en 1681 il me permit le

(1) Le prince de Conti, après la conversion de sa sœur, la duchesse de Longueville, se jeta dans la haute dévotion et employa les dernières années de sa vie à composer des livres de théologie et de morale. — Le livre dont parle Bussy est probablement le *Traité de la Comédie et des spectacles, selon la tradition de l'Église*, Paris, 1667, in-12. — L'auteur, dit Voltaire, aurait mieux fait d'écrire contre la guerre civile.

séjour de Paris pour toujours. Dans ce temps-là, il m'arriva une affaire désagréable que le roi eut la bonté d'adoucir par mon rappel à la cour, qui fut le 12 avril 1682.

Depuis le jour que je fus arrêté jusqu'à celui où je revis le roi, le duc de Saint-Aignan ne perdit pas une occasion de parler à Sa Majesté de mes intérêts et fit taire de certaines gens qui ne paroissent de mes ennemis que parce que j'étois à la Bastille. Ce fut encore par lui que le roi me fit dire, le 8 avril 1682, que je me trouvasse à son lever le 12, et que je n'en parlasse à personne, parce qu'il vouloit surprendre tout le monde sur mon retour.

Je me jetai donc aux pieds du roi, qui me reçut si bien ce jour-là que ma tendresse pour lui me serra le cœur au point de ne parler et de n'exprimer ma joie et ma reconnaissance que par mes larmes.

Je fus huit jours fort content de ma cour, après lesquels je m'aperçus que le roi évitoit de me regarder; lorsque j'eus fait encore deux mois durant de pareilles observations, je voulus éprouver si je ne m'éclaircerois pas davantage en parlant à Sa Majesté. Il est vrai qu'il me répondit si séchement, que je ne doutai pas de quelque nouvelle disgrâce.

Vous pouvez juger, mes enfants, quelle fut ma douleur en cette rencontre : elle fut telle que je m'absentai cinq ans de la cour, ne pouvant supporter les froideurs d'un maître, dont le bon accueil avoit encore augmenté ma tendresse; et à ce sujet j'admire la conduite de la Providence sur moi, me souvenant que le jour que je vis le roi, après dix-sept ans d'exil, je priois Dieu en allant à Saint-Germain de ne me pas laisser longtemps à la cour, pays dangereux aux gens qui veulent marcher dans les voies du Seigneur, s'il prévoyoit que je n'y fisse pas mon salut.

Le chagrin ranima tellement la fistule qui m'avoit tant tourmenté à la Bastille, qu'on fut obligé de me faire l'opé-

ration en août 1683. Je fus soixante-cinq jours au lit, après lesquels je me fis porter à Bussy.

Pendant ma maladie, je ne cessois point de faire des réflexions sur mon rappel à la cour, dont les belles apparences avoient duré si peu. Je me consolais assez de n'y pas demeurer; car je ne pouvois douter que Dieu, prévoyant ma fragilité en ce pays-là, n'eût exaucé ma demande, mais comme je ne lui avois pas demandé qu'il employât, pour m'en dégoûter, les rudesses que le roi m'avoit faites, elles m'étoient insupportables.

Ce fut en ce temps-là, mes enfants, que le roi exécuta le grand dessein qu'il méditoit depuis plusieurs années d'abolir dans son royaume la religion prétendue réformée, ou du moins de n'y souffrir que la véritable. Il commença par la révocation de l'édit de Nantes, et après il mit tout en œuvre pour faire que ses sujets huguenots ouvrirent les yeux à la vérité. Le zèle que j'ai toujours eu pour la religion catholique, dans laquelle Dieu m'a fait la grâce de naître, se redoubla alors en moi, si je l'ose dire, mes enfants, et je ne pus m'empêcher dans les rencontres de parler de controverses à ma manière. Je le fis surtout au regard du comte d'Olon, votre parent, et je lui écrivis une lettre que je suis bien aise de vous laisser (1).

Après avoir souffert cinq ans dans mon exil volontaire plus que je n'avois fait en dix-sept dans mon exil forcé, je pris la pensée de retourner à la cour en 1687 pour vos intérêts, mes enfants. A mon arrivée, le roi vous donna une abbaye, mon fils; et, quand je l'en remerciai, il eut la bonté de me dire que c'étoit bien peu de chose. Je fus trois mois à Versailles, pendant lesquels je représentai quelquefois au roi le misérable état de mes affaires, et qu'il

(1) Cette lettre, écrite le 8 décembre 1685, se trouvera à sa date dans la *Correspondance de Bussy*.

m'étoit dû quatre-vingt-mille francs de mes appointements de mestre de camp général ; mais Sa Majesté ne m'en parut pas alors touchée.

Le temps que je fus à Paris ce voyage-là, je le passai chez vous, ma fille de Montataire ; et je me souviendrai toujours de la manière obligeante et de la bonne réception que vous et votre mari me fîtes et du soin que vous eûtes de moi.

Je repartis de la cour en 1688 et j'allai chez vous à Coligny, ma fille, d'où, après la prise de Philisbourg par Monseigneur, voyant que la guerre alloit recommencer, j'écrivis au roi et je lui offris mes services, toujours en quelque qualité qu'il lui plairoit. Il me parut enfin que mes offres avoient touché Sa Majesté ; car peu de temps après il vous donna deux mille livres de pension, mon fils, et une compagnie dans un bon régiment de cavalerie, et le lendemain à votre frère un prieuré meilleur que son abbaye.

Je le remerciai humblement de ses grâces, mais en même temps je lui mandai que, ne vous donnant rien à tous deux, parce que je ne pouvois rien vous donner, ces bienfaits m'obligeoient sensiblement, mais qu'ils ne me soula geoient point.

Au commencement de 1689, le roi fit une promotion de chevaliers du Saint-Esprit ; je fis souvenir de moi Sa Majesté en cette rencontre : cela fut inutile et je pris patience.

Au mois de septembre de la même année, j'écrivis au roi de chez vous, ma fille de Coligny, pour lui offrir mes services après la perte de Mayence, et au mois de janvier 1690 nous eûmes tous sujet de nous réjouir, mes enfants, de la bonne fortune de votre sœur de Coligny, qui recueillit en ce temps-là pour son fils la succession du comte de Dalets, son beau-père, qui laissoit de grands biens à son petit-fils de Coligny, votre neveu ; et ce fut alors que

sa mère et lui furent obligés de prendre le nom de Dalets au lieu de celui de Coligny, parce que les aînés de la maison de Langhac ont toujours porté le nom de Dalets, depuis trois cents ans que cette terre est dans leur maison.

Au mois d'avril de la même année, je retournai à la cour offrir moi-même au roi les services que je lui avois offerts par tant de lettres; il me reçut fort agréablement, et pendant les deux mois que je fus à Versailles, Sa Majesté me traita toujours si bien, que si j'avois eu de quoi y demeurer plus longtemps, je l'aurois fait.

Jusqu'ici, mes enfants, je vous ai parlé de ma conduite à la cour et à la guerre, mais je ne vous ai rien dit de mes mœurs; cependant c'est un chapitre sur lequel j'ai à vous entretenir. Celui de la guerre et de la cour ne regarde que la fortune; celui des mœurs regarde la fortune et le salut.

Il n'est pas, mes enfants, que vous n'avez su l'attachement que j'ai eu pour les femmes et la réputation d'avoir été médisant; et vous avez vu ma pente à la colère.

Pour l'amour, il est vrai que je n'y ai été que trop sujet, et quoiqu'il ne m'ait jamais fait perdre aucun temps à la guerre, il m'en a fait perdre à la cour où je ne devois songer qu'à me faire des amis et ne point donner lieu aux gens qui ne m'aimoient pas de dire, comme je sais qu'ils ont fait, que j'aimois trop mes plaisirs.

Les excessives dépenses sont encore inséparables de l'amour, et je ne trouve rien de plus vrai que cette parole du sage : *La maison du voluptueux ne prospérera point.*

Mais ce qui doit le faire craindre, c'est l'offense de Dieu et tous les autres crimes à quoi celui-ci peut engager et à quoi il engage ordinairement.

Je ne veux pas par mes conseils, mes fils, vous rendre des brutaux avec les dames; au contraire, je vous convie d'être toujours avec elles honnêtes et polis, mais seulement d'éviter le trop grand commerce avec elles.

Pour la réputation d'avoir été médisant, je ne la méritois pas dans toute l'étendue qu'on me l'a donnée. On a dit que j'étois un misanthrope, un homme qui faisoit profession de déchirer tout le monde : rien n'est plus faux que cela ni plus injuste.

J'avoue que quand on me fait du mal ou qu'on en a dit de moi, non-seulement je le rends, mais encore que quand j'ai pu, je l'ai rendu avec usure dans les rencontres. Cependant mon ressentiment ne m'a jamais rien fait inventer contre personne; et ma justice naturelle m'a même fait dire du bien, quand j'en ai trouvé à dire, de ceux de qui j'avois dit le mal que j'en savois. Il faut dire la vérité, mes enfants, peut-être, sous cette apparente justice, y avoit-il un mauvais dessein caché dans mon cœur, d'être plus croyable sur le mal que je disois, quand j'avois dit du bien.

Lorsque le maréchal de Turenne, par des dégoûts qu'un général peut donner à des officiers généraux qu'il n'aime pas, ne m'a pas obligé de l'aimer, j'ai essayé de lui trouver des ridicules, ne pouvant le décrier sur la guerre; car sur cela, ses meilleurs amis ne feront jamais plus d'honneur à sa vertu et à son héroïsme que j'en ai toujours fait.

Après tout, mes enfants, j'ai eu tort avec le maréchal : je devois dissimuler les chagrins qu'il me donnoit et ne pas tirer au bâton avec un homme de ce crédit-là, mon général, qui pouvoit ou faire valoir ou taire mes services.

Je me suis quelquefois moqué des présomptueux qui avoient quelque endroit ridicule, mais jamais des sottcs gens qui se faisoient justice.

Pour ma colère, vous en avez souvent été témoins, mes enfants; et quoiqu'elle ait toujours été fort courte, un mot qu'elle m'a quelquefois fait dire m'a pu faire un ennemi qui ne me le pardonnera jamais.

Tout cela, mes enfants, ne vaut rien devant Dieu ni de-

vant les hommes. Ce sont ces vices qui ruinent toujours la fortune des gens, car les hommes ne pardonnent point; et qui ruineroient aussi toujours leur salut, si Dieu ne pardonnoit quand on l'en prie; et c'est ce qui me fait espérer d'être un jour sauvé après avoir vécu pécheur et misérable.

Je ne prétends pas parler à vous, mes enfants, qui vous êtes consacrés à Dieu, c'est à vous à me prêcher. Mais vous, mes enfants, qui êtes dans le monde, c'est à vous à qui je voudrois bien faire craindre les malheurs que causent l'amour, la médisance et la colère. Pour moi, mes enfants, je doute pas que tous ces vices ne m'eussent attiré de plus grands malheurs que les miens, et qu'enfin Dieu ne m'eût abandonné, si je n'avois toujours eu un fonds de religion et une dévotion particulière à la sainte Vierge. Ce sont ces sentiments-là qui m'ont fait survivre non-seulement à tous mes contemporains, mais encore à un nombre infini de gens plus jeunes que moi. Dieu a voulu récompenser d'une longue vie un bon cœur que je ne tiens que de lui, et par là me donner moyen de faire pénitence. Cependant comme la Providence ne s'en fie pas tout à fait à moi, elle m'envoie de temps en temps de petites peines qui me font plus mériter en les souffrant avec patience, que si elles étoient de mon choix.

Vous voyez bien, mes enfants, que ma disgrâce m'a servi à l'égard de Dieu. Il me manquoit encore une chose qui étoit de goûter les lectures saintes : c'est à vous, ma fille de Dalets, à qui j'ai l'obligation de m'en avoir donné le goût, et Dieu vous en bénira.

Vous ne sauriez vous imaginer, mes enfants, quelle consolation j'ai trouvée en lisant la sainte Écriture et les Pères, saint Paul, saint Augustin, saint Jérôme, saint Bernard et saint François de Sales; et cela, joint aux bons exemples de madame de Bussy, m'a mis dans le chemin de la vertu, où je sens plus de douceurs et plus de paix,

même dans la misère où je suis, que je n'en ai jamais senti dans les plaisirs et dans les honneurs du monde. .

Il y a longtemps que je dis à mes bons amis que je vois bien par les grands et les continuels malheurs de ma vie que Dieu me veut avoir, mais qu'il m'aura. Quand je dis à mes bons amis, j'entends à fort peu de gens; car, outre qu'il est ridicule de fatiguer le monde du récit de ses malheurs, c'est qu'on se les redit et qu'on se chagrine soi-même en les disant aux autres. Voici donc comme je veux qu'on soit :

Être satisfait de son sort ,
Quel qu'il soit ne s'en jamais plaindre,
Et regarder venir la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

APPENDICE.



HISTOIRE

AMOUREUSE

DES GAULES.



Sous le règne de Louis XIV, la guerre qui duroit depuis vingt ans n'empêchoit point qu'on ne fit quelquefois l'amour; mais comme la cour n'étoit remplie que de vieux cavaliers insensibles ou de jeunes gens nés dans le bruit des armes et que ce métier avoit rendu brutaux, cela avoit fait la plupart des dames un peu moins modestes qu'autrefois, et voyant qu'elles eussent languï dans l'oisiveté si elles n'eussent fait des avances ou du moins si elles eussent été cruelles, il y en avoit beaucoup de pitoyables et quelques-unes d'effrontées.

Madame d'Olonne (1) étoit de ces dernières. Elle avoit le visage rond, le nez bien fait, la bouche petite, les yeux brillants et fins et les traits délicats; le rire qui embellit tout le monde faisoit en elle un effet tout contraire; elle

(1) Catherine - Henriette d'Angennes, fille aînée du baron de la Loupe, morte en 1707. Elle avoit épousé, en 1652, Louis de la Trémouille, comte d'Olonne, qui mourut en 1686.

avoit les cheveux d'un châtain clair, le teint admirable, la gorge, les mains et les bras bien faits; elle avoit la taille grossière et sans son visage on ne lui auroit pas pardonné son air. Cela fit dire à ses flatteurs, quand elle commença à paroître, qu'elle avoit assurément le corps bien fait, qui est ce que disent ordinairement ceux qui veulent excuser les femmes qui ont trop d'embonpoint. Cependant celle-ci fut trop sincère en ce rencontre pour laisser les gens dans l'erreur, éclaircit du contraire qui voulut, et il ne tint pas à elle qu'elle ne désabusât tout le monde.

Madame d'Olonne avoit l'esprit vif et plaisant quand elle étoit libre; elle étoit peu sincère, inégale, étourdie, peu méchante; elle aimoit les plaisirs jusqu'à la débauche et il y avoit de l'emportement dans ses moindres divertissements. Sa beauté, autant que son bien quoiqu'il ne fût pas médiocre, obligea d'Olonne à la rechercher en mariage. Cela ne dura pas longtemps : d'Olonne qui étoit homme de qualité et de grands biens fut reçu agréablement de madame de la Louppe, et il n'eut pas le loisir de soupirer pour des charmes qui avoient fait deux ans durant tous les souhaits de toute la cour. Ce mariage étant achevé, les amants qui avoient voulu être mariés se retirèrent, et il en revint d'autres qui ne vouloient être qu'aimés. L'un des premiers qui se présenta fut Beuvron (1), à qui le voisinage de madame d'Olonne donnoit plus de commodité de la voir. Cette raison fut cause qu'il l'aima assez longtemps sans qu'on s'en aperçût; et je crois que cet amour eût toujours été caché si Beuvron n'eût jamais eu des rivaux; mais le duc de Candale étant devenu amoureux de madame d'Olonne découvrit bientôt ce qui demeuroit caché, faute de gens intéressés. Ce n'est pas que d'Olonne n'aimât

(1) François d'Harcourt, marquis de Beuvron.

fort sa femme , mais les maris s'appriivoient et jamais les amants ; et la jalousie de ceux-ci est mille fois plus pénétrante que celle des autres. Cela fit donc que le duc de Candale vit des choses que d'Olonne ne voyoit pas et qu'il n'a jamais vues : car il est encore à savoir que Beuvron ait aimé sa femme.

Beuvron avoit les yeux noirs , le nez bien fait , la bouche petite , le visage long , les cheveux fort noirs , longs et épais , la taille belle ; il avoit assez d'esprit ; ce n'étoit pas de ces gens qui brillent dans les conversations , mais il étoit homme de bon sens et d'honneur , quoique naturellement il eût aversion pour la guerre. Étant donc devenu amoureux de madame d'Olonne , il chercha les moyens de lui découvrir son amour ; leur voisinage à Paris lui en donnoit assez d'occasions , mais la légèreté qu'elle témoignoit en toutes choses lui faisoit appréhender de s'embarquer avec elle. Enfin s'étant trouvé un jour tête-à-tête : « Si je ne voulois , lui dit-il , madame , que vous faire savoir que je vous aime , je n'aurois que faire de vous parler ; mes soins et mes regards vous ont assez dit ce que je sens pour vous : mais comme il faut , madame , que vous répondiez un jour à ma passion , il est nécessaire que je la découvre et que je vous assure en même temps que , soit que vous m'aimiez ou que vous ne m'aimiez pas , je suis résolu de vous aimer toute ma vie. »

Beuvron ayant cessé de parler : « Je vous avoue , monsieur , lui répondit madame d'Olonne , que ce n'est pas d'aujourd'hui que je reconnois que vous m'aimez , et quoique vous ne m'en ayez pas parlé , je n'ai pas laissé de vous tenir compte de tout ce que vous avez fait pour moi dès le premier moment que vous m'avez vue , et cela me doit servir d'excuse quand je vous avouerai que je vous aime. Ne m'en estimez donc pas moins , puisqu'il y a assez longtemps que je vous entends soupirer , et quand même on pourroit trouver quelque chose à redire à mon peu de ré-

sistance , ce seroit une marque de la force de voire mérite plutôt que de ma facilité. » Après cet aveu , l'on peut bien juger que la dame ne fut pas longtemps sans donner au cavalier les dernières faveurs. Cela dura quatre ou cinq mois sans fracas de part ni d'autre : mais enfin la beauté de madame d'Olonne faisoit trop de bruit et cette conquête promettoit trop de gloire en apparence à celui qui la feroit, pour que l'on laissât Beuvron en repos. Le duc de Candale, qui étoit l'homme de la cour le mieux fait, crut qu'il ne manquoit rien à sa réputation que d'être aimé de la plus belle femme du royaume; il résolut donc à l'armée, trois mois après la campagne, d'être amoureux d'elle sitôt qu'il la verroit, et fit voir par une grande passion qu'il eut ensuite pour elle qu'elles ne sont pas toujours des coups du ciel et de la fortune.

Le duc de Candale avoit les yeux bleus, le nez bien fait, les traits irréguliers, la bouche grande et désagréable mais de fort belles dents, les cheveux blonds dorés en la plus grande quantité du monde. Sa taille étoit admirable et s'habilloit bien, et les plus propres tâchoient de l'imiter. Il avoit l'air d'un homme de grande qualité, il tenoit un des premiers rangs en France, il étoit duc et pair, gouverneur de Bourgogne conjointement avec son père et seul gouverneur de l'Auvergne, et colonel général de l'infanterie françoise. Le génie en étoit médiocre, mais dans ses premières amours il étoit tombé entre les mains d'une dame qui avoit infiniment de l'esprit, et comme ils s'étoient tous deux fort aimés, elle avoit pris tant de soin de le dresser, et lui de plaire à cette belle, que l'art avoit passé la nature, et qu'il étoit bien plus honnête homme que mille gens qui avoient bien plus d'esprit que lui.

Étant donc de retour de Catalogne, où il avoit commandé l'armée sous l'autorité du prince de Conti (1), il com-

(1) En 1654. Voy. *Mémoires*, t. I, p. 379 et suiv.

mença de témoigner à madame d'Olonne, par mille empressements, l'amour qu'il avoit pour elle, dans la pensée qu'il eut qu'elle n'eût jamais rien aimé. Voyant qu'elle ne répondoit point à sa passion, il se résolut de la lui apprendre de manière qu'elle ne pût faire semblant de l'ignorer; mais comme il avoit pour toutes les femmes un respect qui tenoit un peu de la honte, il aima mieux écrire à madame d'Olonne que de lui parler :

Je suis au désespoir, madame, que toutes les déclarations d'amour se ressemblent et qu'il y ait quelquefois tant de différence dans les sentiments. Je sens bien que je vous aime plus que tout le monde n'a accoutumé d'aimer, et je ne saurois vous le dire que comme tout le monde vous le dit. Ne prenez donc pas garde à mes paroles, qui sont foibles et qui peuvent être trompeuses; mais faites réflexion, s'il vous plaît, à la conduite que je vais avoir pour vous, et si elle vous témoigne que, pour la continuer longtemps de même force, il faut être vivement touché, rendez-vous à ces témoignages et croyez que puisque je vous aime si fort, n'étant point aimé de vous, je vous adorerai quand vous m'aurez obligé à avoir de la reconnoissance.

Madame d'Olonne ayant lu ce billet y fit cette réponse :

S'il y a quelque chose qui vous empêche d'être cru quand vous parlez de votre amour, ce n'est pas qu'il importune, c'est que vous en parlez trop bien. D'ordinaire les grandes passions sont plus confuses, et il me semble que vous écrivez comme un homme qui a bien de l'esprit, qui n'est point amoureux et qui veut le faire croire, et puisqu'il me le semble à moi-même, qui meurs d'envie que vous disiez vrai, jugez ce qu'il sembleroit à des gens à qui votre passion seroit indifférente; ils n'hésiteroient pas à croire que vous voulez rire. Pour moi, qui ne veux jamais faire de jugement téméraire, j'accepte le parti que vous m'offrez et je veux bien

juger par votre conduite des sentiments que vous avez pour moi.

Cette lettre que les connoisseurs eussent trouvée fort douce , ne la parut pas trop au duc de Candale. Comme il avoit beaucoup de vanité , il avoit attendu des douceurs moins enveloppées : cela l'obligea à ne point tant presser madame d'Olonne qu'elle l'eût bien désiré. Il en faisoit sa bonne fortune en dépit d'elle-même , et la chose eût duré longtemps si cette belle n'eût gagné sur sa modestie de lui faire tant d'avances qu'il crut pouvoir tout entreprendre auprès d'elle , sans trop s'exposer. Son affaire étant conclue , il s'aperçut bientôt du commerce de Beuvron. Un prétendant ne regarde d'ordinaire que devant soi , mais un amant bien traité regarde à droite et à gauche et n'est pas longtemps sans découvrir son rival. Sur cela , le duc se plaint , sa maîtresse le traite de bizarre et de tyran , et le prend sur un ton si haut qu'il lui demande pardon de ses soupçons et se croit trop heureux de l'avoir radoucie. Ce calme ne dura pas longtemps : Beuvron de son côté fait des reproches aussi inutiles que celles du duc , et voyant qu'il ne peut détruire son rival par lui-même il fait sous main donner avis à d'Olonne que le duc de Candale est si bien avec sa femme. D'Olonne lui défend de le voir , c'est-à-dire redouble l'amour de ces deux amants , qui ayant plus d'envie de se voir depuis les défenses en trouvèrent mille moyens plus commodes que ceux qu'ils avoient auparavant. Cependant Beuvron étant demeuré le maître du champ de bataille , le duc de Candale recommence ses plaintes contre lui , il fait de nouveaux efforts pour le chasser , mais inutilement. Madame d'Olonne lui dit qu'elle voyoit bien qu'il ne considéroit que ses intérêts et qu'il ne se soucioit pas de la perdre , puisque , si elle défendoit à Beuvron de la voir , son mari et tout le monde ne douteroient pas du sacrifice. Madame d'Olonne qui n'aime pas tant

Beuvron que le duc, ne le veut pourtant pas perdre, tant pour ce qu'un et un sont deux, que parce que les coquettes croient retenir mieux leurs amants par une petite jalousie que par une grande tranquillité.

Dans cette entrefaite, Paget, homme assez âgé, de basse naissance, mais fort riche, devint amoureux de madame d'Olonne, et ayant découvert qu'elle aimoit le jeu, il crut que son argent lui tiendrait lieu de mérite et fonda ses plus grandes espérances sur la somme qu'il résolut de lui offrir. Il avoit assez d'accès chez elle pour lui parler lui-même s'il eût osé; mais il n'avoit pas la hardiesse de faire un discours qui tireroit après lui de fâcheuses suites s'il n'eût pas été bien reçu; il fit donc dessein de lui écrire et lui écrivit cette lettre :

J'ai bien aimé des fois en ma vie, madame, mais je n'ai jamais rien aimé tant que vous; ce qui me le fait croire, c'est que je n'ai jamais donné à chacune de mes maîtresses plus de cent pistoles pour avoir leurs bonnes grâces, et pour les vôtres j'irai jusqu'à deux mille. Faites vos réflexions là-dessus, je vous prie, et songez que l'argent est plus rare que jamais il n'a été.

Quentine, femme de chambre et confidente de madame d'Olonne, lui rendit cette lettre de la part de Paget; incontinent après, cette belle lui fit la réponse qui s'ensuit :

Je m'étois déjà bien aperçue que vous aviez de l'esprit par les conversations que j'ai eues avec vous; mais je ne savois pas encore que vous écrivissiez si bien que vous faites. Je n'ai rien vu de si joli que votre lettre; je serai ravie d'en avoir souvent de semblables, et cependant je serai bien aise de vous entretenir ce soir à six heures.

Paget ne manqua pas au rendez-vous et s'y trouva en habit décent, c'est-à-dire avec son sac et ses quilles.

Quentine l'ayant introduit dans le cabinet de sa maîtresse, les laissa seuls. « Voilà lui dit-il, madame, lui montrant ce qu'il portoit, ce qui ne se trouve pas tous les jours : voulez-vous le recevoir? — Je le veux bien, dit madame d'Olonne, mais cela nous amusera. » Ayant donc compté les deux mille pistoles dont ils étoient convenus, elle les enferma dans une cassette et se mettant auprès de lui sur un petit lit de repos qui ne lui en servit pas longtemps : « Personne, lui dit-elle, monsieur, n'écrit en France comme vous ; ce que je vous vais dire n'est pas pour faire le bel esprit, mais il est certain que je trouve peu de gens qui en aient tant que vous. La plupart ne vous disent que des sottises, et quand ils vous veulent écrire des lettres tendres, ils pensent avoir bien rencontré de nous dire qu'ils nous adorent, qu'ils vont mourir si vous ne les aimez ; et que si vous leur faites cette grâce ils vous serviront toute leur vie. On a bien affaire de leurs services. — Je suis ravi, dit Paget, que mes lettres vous plaisent, je ne dirois pas ceci ailleurs, mais à vous, madame, je ne vous en ferai pas la petite bouche, ni de façon : mes lettres ne me coûtent rien. — Voilà, répondit-elle, ce qui est difficile à croire, il faut donc que vous ayez un fort grand fonds. » Après quelques autres discours que l'amour interrompit deux ou trois fois, ils convinrent d'une autre entrevue, et à celle-là d'une autre : de sorte que ces deux mille pistoles valurent à Paget trois rendez-vous.

Mais madame d'Olonne, se voulant prévaloir de l'amour de ce bourgeois et de son bien, le pria à la quatrième visite de recommencer à lui récrire de ces billets galants, comme celui qu'elle avoit reçu de lui. Mais voyant que cela tiroit à conséquence, il lui fit des reproches qui ne lui servirent de rien, et tout ce qu'il put obtenir fut qu'il ne seroit point chassé de chez elle et qu'il pourroit venir jouer lorsqu'elle le manderoit.

Madame d'Olonne crut qu'en se laissant voir à Pagot

elle entretiendrait ses désirs , et que peut-être seroit-il encore assez fou pour les vouloir satisfaire à quelque prix que ce fût. Cependant il étoit assez amoureux pour ne se pouvoir empêcher de la voir, mais il ne l'étoit pas assez pour acheter tous les jours ses faveurs. Les choses étant en ces termes , soit que le dépit eût fait parler Paget , soit que ses visites fréquentes et l'argent que jouoit madame d'Olonne eussent fait faire des réflexions au duc de Candale, il pria sa maîtresse lorsqu'il partit pour Catalogne de ne plus voir Paget de qui le commerce nuisoit à sa réputation. Elle le promit et n'en fit rien , de sorte que le duc apprenant par ceux qui lui mandoient des nouvelles de Paris , qu'il alloit plus souvent chez madame d'Olonne qu'il n'avoit jamais fait, lui écrivit cette lettre :

En vous disant adieu, je vous priaï, madame, de ne plus voir ce coquin de Paget; cependant il ne bouge de chez vous. N'avez-vous point de honte de me mettre en état d'appréhender auprès de vous un misérable bourgeois, qui ne peut jamais être craint que par l'audace que vous lui donnez? Si vous n'en rougissez, madame, j'en rougis pour vous et pour moi : et de peur de mériter cette honte dont vous voulez m'accabler, je vais faire un effort sur mon amour pour ne vous plus regarder que comme une infâme.

Madame d'Olonne fut fort surprise de recevoir une lettre si rude , mais comme sa conscience lui faisoit encore des reproches plus aigres que son amant , elle ne chercha point de raisons pour se défendre et se contenta de répondre en ces termes :

Ma conduite passée est si ridicule, mon cher, que je désespérerois d'être jamais aimée de vous, si je ne me pouvois sauver sur l'avenir par les assurances que je vous donne d'un procédé plus honnête ; mais je vous jure par vous-même, qui est ce que j'ai de plus cher au monde, que Paget n'entrera

jamais chez moi et que Beuvron, que mon mari me force de voir, me verra si rarement, que vous connoîtrez bien que vous seul me tenez lieu de toutes choses.

Le duc de Candale fut tout à fait assuré par cette lettre. Il fit ensuite des résolutions de ne plus condamner sa maîtresse sur des apparences, qu'il jugea toutes trompeuses, pour avoir été, à ce qu'il lui sembloit, sans raison soupçonneux. Il se jeta dans l'autre extrémité de la confiance et prit en bonne part tout ce que madame d'Olonne lui fit six mois durant de coquetteries et d'infidélités, car elle continua de voir Paget et de donner des faveurs à Beuvron; et quoiqu'on en écrivit de plusieurs endroits au duc de Candale, il crut que cela venoit de son père ou de ses amis qui le vouloient détacher de l'amour de madame d'Olonne, croyant que cette passion l'empêcheroit de songer au mariage.

Il revint donc de l'armée plus amoureux qu'il n'avoit encore été; madame d'Olonne aussi, auprès de qui une si longue absence faisoit passer le duc de Candale pour un nouvel amant, redoubla ses empresses pour lui, à la vue même de toute la cour. Cet amant prenoit les imprudences qu'elle faisoit pour le voir pour les marques d'une passion dont elle n'étoit plus la maîtresse, quoique ce ne fussent que des témoignages du dérèglement naturel de sa raison; quand elle avoit quelque emportement pour lui qui éclatoit, il la croyoit vivement touchée et cependant elle n'étoit que folle. Il étoit tellement persuadé de la passion qu'elle avoit pour lui, que quand il mouroit d'amour pour elle il appréhendoit encore d'être ingrat.

On peut bien juger que la conduite de ces amants fit grand bruit; ils avoient tous deux des ennemis, mais la fortune de l'un et la beauté de l'autre leur avoient fait beaucoup d'envieux. Quand tout le monde les auroit voulu servir, ils auroient tout détruit par leur imprudence et tout

le monde leur vouloit nuire : ils se donnoient rendez-vous partout , sans avoir pris aucune mesure avec personne. Ils se voyoient quelquefois dans une maison que le duc de Candale tenoit sous le nom d'une dame de la campagne , que madame d'Olonne faisoit semblant d'aller voir, et le plus souvent la nuit chez elle-même. Tous ces rendez-vous n'usoient pas tout le temps de cette perfide ; lorsque le duc sortoit d'auprès d'elle, elle alloit à la conquête de quelque nouvel amant ou du moins rassurer Beuvron par mille douceurs des craintes que le duc lui avoit données.

L'hiver se passa ainsi sans que le duc de Candale soupçonnât quoi que ce soit de méchant de tout ce qu'elle lui faisoit et la quitta pour retourner à l'armée aussi satisfait d'elle qu'il l'avoit jamais été. Il n'y fut pas deux mois qu'il apprit des nouvelles qui troublèrent sa joie : ses amis particuliers qui prenoient garde de près à la conduite de sa mattresse ne lui avoient osé rien dire , tant ils le trouvoient préoccupé de cette infidèle , mais s'étant passé depuis son absence quelque chose de fort extraordinaire , et ne craignant pas qu'elle détruisit par sa vue les impressions qu'ils lui vouloient donner, ils hasardèrent tous ensemble , sans qu'ils fissent paroître leur concert, de lui apprendre sa conduite : ils lui mandèrent donc , chacun séparément, que Jeannin (1) avoit un grand attachement pour madame d'Olonne, que ses assiduités faisoient croire non-seulement un dessein, mais un heureux succès, et qu'enfin quand elle ne seroit pas coupable, il devoit n'être pas content d'elle de voir qu'elle fût soupçonnée de tout le monde.

Mais pendant que ces nouvelles vont porter la rage dans l'âme du duc de Candale, il est à propos de parler de la naissance, du progrès et de la fin de la passion de Jeannin.

(1) Trésorier de l'épargne, petit fils du président Jeannin.

Jeannin de Castille avoit la taille belle , le visage agréable , bien de la propreté , fort peu d'esprit ; de même naissance et même profession que Paget , et beaucoup de bien comme lui. Il étoit assez bien fait pour faire croire que s'il eût porté l'épée il eût eu des bonnes fortunes par son mérite seulement , mais sa profession et ses richesses faisoient soupçonner que toutes les femmes qu'il avoit aimées étoient intéressées , de sorte que , lorsque l'on le vit amoureux de madame d'Olonne , on ne douta point qu'il ne fût aimé pour son argent.

Le roi , après avoir passé les étés sur les frontières , revenoit d'ordinaire à Paris les hivers , et tous les divertissemens occupoient tour à tour son esprit. Le billard , la paume , la chasse , la comédie et la danse , avoient chacun leur temps avec lui ; c'étoit alors les loteries dont il étoit question , et cela les avoit tellement mises à la mode , que chacun en faisoit , les uns d'argent , les autres de bijoux et de meubles. Madame d'Olonne en voulut faire une de cette sorte , mais au lieu que dans la plupart on y employoit tout l'argent qu'on avoit eu et que le sort faisoit le partage , dans celle-ci , qui étoit de dix mille écus , il n'y en eut pas cinq d'employés , et ces cinq-là encore furent distribués selon le choix de madame d'Olonne. Lorsqu'elle fit les premières propositions de la loterie , Jeannin s'y trouva , et comme elle demandoit une somme à chacun selon sa force , et qu'elle lui eût dit qu'il falloit qu'il donnât mille francs , il lui répondit qu'il le vouloit bien , et qu'il lui promettoit de plus de lui faire parmi ses amis jusqu'à neuf mille livres. Quelque temps après , tout le monde étant sorti , à la réserve de Jeannin : « Je ne sais , madame , lui dit-il , si ma passion ne vous est pas encore connue , car il y a longtemps que je vous aime , et je suis déjà en de grandes avances de soins , mais après m'être entièrement donné à vous , il faut que je vous demande la confirmation de mon bail. Octroyez-la-moi , madame , je vous en sup-

plie, et remarquez qu'avec les mille francs, à quoi vous m'avez taxé, je vous en donne encore neuf pour être bien avec vous, car ce que je vous ai dit de mes amis n'a été que pour tromper ceux qui étoient ici, quand je vous ai parlé de cette affaire. — Je vous avoue, monsieur, lui répondit madame d'Olonne, que je ne vous ai point cru amoureux qu'aujourd'hui; ce n'est pas que je n'aie remarqué de certaines mines en vous qui me faisoient soupçonner quelque chose, mais je suis tellement rebutée de ces façons, et les soupirs et les langueurs sont à mon gré une si pauvre galanterie et de si foibles marques d'amour, que si vous n'eussiez pris avec moi une conduite plus honnête, vous eussiez perdu vos peines toute votre vie. Pour ce qui est maintenant de reconnoissance, vous pouvez croire qu'on n'est pas loin d'aimer, quand on est bien persuadée d'être aimée.» Il n'en fallut pas davantage à Jeannin pour lui faire croire qu'il étoit à l'heure du berger. Il se jeta aux pieds de madame d'Olonne, et comme il se vouloit servir de cette action d'humilité, pour un prétexte à de plus hautes entreprises : « Non, non, dit-elle, monsieur, cela ne va pas comme vous pensez; en quel pays avez-vous ouï dire que les femmes fassent des avances? Quand vous m'aurez donné de véritables marques d'une grande passion, je n'en serai pas ingrate.» Jeannin, qui vit bien que chez elle l'argent se délivroit avant la marchandise, lui dit qu'il avoit deux cents pistoles, et qu'il les lui donneroit si elle vouloit; elle y consentit, et les ayant reçues : « Si vous trouvez bon, lui dit-il, madame, de m'accorder quelque faveur sur le tant moins de ces deniers, je vous serai fort obligé; ou si vous voulez attendre d'avoir toute la somme, faites-moi votre billet de ce que je viens de vous donner pour valeur reçue.» Elle aima mieux le baiser que d'écrire, et un moment après Jeannin sortit, en l'assurant qu'il lui apporterait le reste le lendemain. Il n'y manqua pas, aussi l'argent ne fut pas plutôt compté, qu'elle

lui tint parole avec tout l'honneur qu'on peut avoir dans un tel traité.

Quoique Jeannin fût entré par la même porte que Paget, elle en usa bien mieux avec lui. Soit qu'à la longue elle espérât d'en tirer de grands avantages, soit qu'il eût quelque mérite caché qui lui tint lieu de libéralité, elle ne lui demanda pas de nouvelles preuves d'amour pour lui donner de nouvelles faveurs. Les dix mille livres le firent aimer trois mois durant, c'est-à-dire traiter comme si on l'eût aimé.

Cependant le duc de Candale, ayant reçu des lettres des nouvelles affaires de sa maîtresse, lui écrivit ceci :

Quand vous pourriez vous justifier à moi de toutes les choses dont on vous accuse. je ne saurois plus vous aimer quand vous ne seriez que malheureuse ; vous y avez trop contribué pour ne pas me déshonorer en vous aimant. Tous les amants sont d'ordinaire ravis d'entendre nommer leurs maîtresses : pour moi, je tremble aussitôt que j'entends ou que je lis votre nom ; il me semble toujours en ces rencontres que je vais apprendre une histoire de vous, pire, s'il se peut, que les premières. Cependant je n'ai que faire, pour vous mépriser au dernier point, d'en savoir davantage ; vous ne pouvez rien ajouter à votre infamie : attendez-vous aussi à tout le ressentiment que mérite une femme sans honneur d'un honnête homme qui l'a fort aimée. Je n'entre dans aucun détail avec vous, parce que je ne cherche pas votre justification et que non-seulement vous êtes convaincue à mon égard mais que je ne puis jamais revenir pour vous.

Le duc de Candale écrivit cette lettre dans le temps qu'il alloit partir pour retourner à la cour ; il venoit de perdre un combat, et cela n'avoit pas peu contribué à l'aigreur de sa lettre. Il ne pouvoit souffrir d'être battu partout, et ce lui eût été quelque consolation aux malheurs de la guerre s'il eût été plus heureux en amour. Il commença donc son

voyage avec un chagrin épouvantable. En d'autres temps, il seroit venu en poste, mais comme s'il eût eu quelque pressentiment de sa mauvaise fortune, il venoit le plus lentement du monde. Il commença par les chemins de sentir quelque incommodité; à Vienne, il se trouva fort mal, mais comme il n'étoit plus qu'à une journée de Lyon, il y voulut aller, sachant bien qu'il seroit mieux secouru. Cependant les fatigues de la campagne l'ayant fort abattu, ses déplaisirs l'achevèrent, et sa jeunesse avec l'assistance des meilleurs médecins ne lui put sauver la vie. Mais comme ses plus grands maux ne lui pouvoient ôter le souvenir de l'infidélité de madame d'Olonne, il lui écrivit cette lettre la veille de sa mort (1) :

Si je pouvois conserver pour vous de l'estime en mourant, il me fâcheroit fort de mourir; mais, ne pouvant plus vous estimer, je ne saurois avoir de regret à la vie. Je ne l'aimois que pour la passer doucement avec vous. Puisqu'un peu de mérite que j'avois et la plus grande passion du monde ne m'en ont pu faire venir à bout, je n'y ai plus d'attachement, et je vois bien que la mort me va délivrer de beaucoup de peines. Si vous êtes capable de quelque tendresse, vous ne me pourriez voir en l'état où je suis sans étouffer de douleur; mais, Dieu merci, la nature y a mis bon ordre, et puisque vous pouvez mettre tous les jours au désespoir l'homme du monde qui vous aimoit le plus, vous pouvez bien le voir mourir sans en être touchée. Adieu.

La première lettre que le duc de Candale avoit écrite à madame d'Olonne sur le sujet de Jeannin, lui avoit fait tant de peur de son retour, qu'elle l'appréhendoit comme la mort, et je pense qu'elle souhaitoit de ne le revoir jamais. Cependant le bruit de l'extrémité où il étoit la mit au

(1) Il mourut à Lyon le 28 janvier 1658.

désespoir, et la nouvelle de sa mort que lui donna son amie, la comtesse de Fiesque (1), faillit à la faire mourir elle-même. Elle fut quelque temps sans connoissance, et ne revint qu'au nom de Merille, qu'on lui dit qui lui vouloit parler.

Merille étoit le principal confident du duc, qui apportoit à madame d'Olonne de la part de son maître la lettre qu'il lui avoit écrite en mourant, et la cassette où il enfermoit ses lettres et toutes les autres faveurs qu'il avoit reçues d'elle. Après avoir lu cette dernière lettre, elle se mit à pleurer plus fort qu'auparavant; la comtesse qui ne la quittoit point en un état si déplorable, lui proposa, pour amuser sa douleur, d'ouvrir cette cassette. La comtesse trouva d'abord un mouchoir marqué de sang en quelques endroits. « Ah! mon Dieu, s'écria madame d'Olonne, quoi ce pauvre garçon, qui avoit tant d'autres choses de plus grande conséquence, avoit gardé jusqu'à ce mouchoir. Y a-t-il rien au monde de si tendre? » et là-dessus, elle raconta à la comtesse que s'étant, quelques années auparavant, coupé en travaillant auprès de lui, il lui avoit demandé ce mouchoir dont elle avoit essuyé sa main et l'avoit toujours gardé depuis. Après cela, elles trouvèrent des bracelets, des bourses, des cheveux et des portraits de madame d'Olonne; et comme elles furent tombées sur les lettres, la comtesse pria son amie, qu'elle en pût lire quelques-unes, madame d'Olonne y ayant consenti, la comtesse ouvrit celle-ci la première :

On dit ici que vous avez été battu : ce peut être un faux bruit de vos envieux, mais ce peut être aussi une vérité. Ah! mon Dieu, dans cette incertitude, je vous demande la vie de mon amant et je vous abandonne l'armée; oui, mon Dieu, et

(1) Gillonne d'Harcourt, surnommée la *reine Gillette*, mariée en secondes noces à Charles-Léon de Fiesque. Nous la retrouverons dans la correspondance de Bussy.

non-seulement l'armée, mais l'État et tout le monde ensemble. Depuis que l'on m'a dit cette triste nouvelle sans rien particulariser de vous, j'ai fait vingt visites par jours, j'ai jeté des propos de guerre pour voir si je n'apprendrai rien qui me puisse soulager. On me dit partout que vous avez été battu : mais on ne parle point de vous en particulier. Je n'oserois demander ce que vous êtes devenu, non que je craigne de faire voir par là que je vous aime, je suis en de trop grandes alarmes pour avoir rien à ménager, mais je crains d'apprendre plus que je ne voudrois savoir. Voilà l'état où je suis et où je serai jusqu'au premier ordinaire, si j'ai la force de l'attendre. Ce qui redouble mes inquiétudes, c'est que vous m'avez si souvent promis de m'envoyer exprès des courriers à toutes les affaires extraordinaires, que je prends en mauvaise part de n'en avoir point eu à celle-ci.

Pendant que la comtesse lisoit cette lettre avec peine, car elle en étoit touchée, madame d'Olonne fondoit en larmes; après l'avoir lue, elles furent toutes deux quelque temps sans parler : « Je n'en lirai plus d'aujourd'hui, lui dit la comtesse, car puisque cela me donne de la peine, il vous en doit bien donner davantage. — Non, non, reprit madame d'Olonne, continuez je vous prie, ma chère, cela me fait pleurer, mais cela me fait souvenir de lui. » La comtesse ayant ouvert une autre lettre, elle y trouva ceci :

Eh quoi ! ne me laisserez-vous jamais en repos ! Serai-je toujours dans des craintes de vous perdre, ou par votre mort ou par votre changement ? Tant que la campagne dure, je suis dans de perpétuelles alarmes ; les ennemis ne tirent pas un coup que je ne m'imagine que ce ne soit à vous. J'apprends ensuite que vous perdez un combat, sans savoir ce que vous êtes devenu ; et quand, après mille mortelles craintes, je sais enfin que ma bonne fortune vous a sauvé, car vous avez bien su que vous n'avez nulle obligation à la vôtre, on dit que vous êtes en Avignon, entre les bras de madame de Castel-

lane (1), où vous vous consolez de vos malheurs. Si cela est, je suis bien malheureuse que vous n'ayez pas perdu la vie avec la bataille ; oui, mon cher, j'aimerois mieux vous voir mort qu'inconstant, car j'aurois le plaisir de croire que si vous aviez vécu davantage vous m'auriez toujours aimée, au lieu que je n'ai plus que la rage dans le cœur de me voir abandonnée pour une autre qui ne vous aime pas tant que moi.

« Qu'apprends-je là, dit la comtesse, M. de Candale aimoit madame de Castellane, Merille? — Non, non, madame, lui dit-il; il fut deux jours en Avignon à son retour de l'armée, pour se rafraîchir, et là, il vit deux fois madame de Castellane, jugez si cela se peut appeler amour. Mais madame, ajouta-t-il, s'adressant à madame d'Olonne, qui vous a si bien instruite de tout ce que faisoit mon maître? — Hélas! répondit-elle, je ne sais là-dessus que le bruit public, mais il est si commun de cette passion même qu'elle est en partie cause de sa mort, que personne ici ne l'ignore; » et se remettant à pleurer plus fort qu'auparavant, la comtesse qui ne cherchoit qu'à faire diversion à sa douleur, lui demanda si elle ne connoissoit pas de qui étoit l'écriture d'un dessus de lettre qu'elle lui montra : « Oui, répondit madame d'Olonne, c'est une lettre de mon maître-d'hôtel. — Ceci doit être curieux, dit la comtesse, il faut voir ce qu'il écrit; » et là-dessus, ouvrit cette lettre :

Quoi que madame vous mande, sa maison ne se désemplit point des Normands : ces diables seroient bien mieux en leur pays qu'ici. J'enrage, monseigneur, de voir ce que je vois, dont je ne vous mande pas les particularités, parce que j'espère que vous serez bientôt ici, où vous mettrez ordre à tout vous-même.

(1) La marquise de Ganges, si célèbre par sa fin tragique.

Par ces Normands, le maître-d'hôtel entendoit parler de Beuvron et de ses deux frères, Jarry (1), chevalier de Saint - Evremond et l'abbé de Villarceaux (2), qui étoient fort assidus chez madame d'Olonne. La naïveté avec laquelle ce pauvre homme mandoit ces nouvelles au duc de Candale toucha si fort cette folle, qu'après avoir regardé quelle mine feroit la comtesse, elle se mit à rire à gorge déployée. La comtesse qui n'avoit pas tant de sujet de s'affliger qu'elle, la voyant rire ainsi, se mit à rire aussi : il n'y eut que le pauvre Merille, qui ne pouvant souffrir une joie si hors de propos, redoubla ses larmes et sortit brusquement de ce cabinet. Deux ou trois jours après, madame d'Olonne étant toute consolée, la comtesse et ses autres amies lui conseillèrent de pleurer pour son honneur, lui disant que son affaire avec le duc de Candale avoit été trop publique pour en faire finesse. Elle se contraignit donc encore trois ou quatre jours, après quoi elle revint à son naturel : et ce qui hâta ce retour fut le carnaval, qui en lui donnant lieu de satisfaire à son inclination, lui aida encore à contenter son mari, lequel avoit de grands soupçons de son intelligence avec le duc de Candale et se trouvoit fort heureux d'en être délivré. Pour lui faire donc croire qu'elle n'avoit plus rien dans le cœur, elle se masqua quatre ou cinq fois avec lui, et voulant entièrement regagner sa confiance par une grande sincérité, elle lui avoua non-seulement son amour pour le duc, non-seulement qu'elle lui avoit accordé les dernières faveurs, mais les particularités de ses jouissances ; et comme elle spécifioit le nombre : « Il ne vous aimoit guère, madame, « voulant insulter à la mémoire du pauvre défunt, » puisqu'il faisoit si peu de chose pour une si belle femme que vous. »

(1) *Var.* : Ivry.

(2) René de Mornay de Villarceaux, abbé de Saint-Quentin-lez-Beauvais, mort en 1691.

Il n'y avoit encore que huit jours qu'elle avoit quitté le lit qu'elle gardoit depuis quatre mois pour une fort grande incommodité à la jambe, lorsqu'elle résolut de se masquer, et cette envie avança plus sa guérison que tous les remèdes qu'elle faisoit il y avoit longtemps. Elle se masqua donc par quatre ou cinq fois avec son mari, mais comme ce n'étoit que de petites mascarades obscures, elle en voulut faire une grande et fameuse dont il fût parlé; et pour cet effet, elle se déguisa, elle quatrième, en capucin, et fit déguiser deux autres de ses amis en sœurs collettes. Les capucins étoient elle, son mari, Jarry et l'abbé de Villarceaux; les religieuses étoient Craf, Anglois, et le marquis de Sillery (1). Cette troupe courut toute la nuit du mardi gras en toutes les assemblées. Le roi et la reine, sa mère, ayant appris cette mascarade, s'emportèrent fort contre madame d'Olonne et dirent publiquement qu'ils vengeroient le tort et le mépris qu'on avoit fait de la religion en ce rencontre. On adoucit quelque temps après les esprits de Leurs Majestés, et toutes ces menaces aboutirent à n'avoir plus d'estime pour madame d'Olonne (2).

Pendant que toutes ces choses se passoient, Jeannin jouissoit paisiblement de sa maîtresse. Lorsqu'elle fit tirer sa loterie, j'ai déjà dit que des dix mille écus qu'elle avoit reçus, elle n'en avoit tout au plus employé que la moitié, et la plus grande partie de cette moitié fut distribuée aux capucins, aux sœurs collettes et autres de la cabale. Le prince de Marsillac, qui alloit jouer le premier rôle sur ce théâtre, y eut le plus gros lot, qui étoit un brasier d'argent. Jeannin, avec toutes les faveurs qu'il recevoit, n'eut qu'un bijou de fort peu de valeur. Le grand bruit qui

(1) L. Roger Brulard de Sillery, né en 1617, mort en 1691. Il avait épousé la sœur du duc de la Rochefoucauld, père de Marsillac.

(2) Voyez sur cette mascarade qui fit grand bruit les *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier, année 1658.

couroit de l'infidélité de cette loterie lui donna du chagrin de voir qu'il n'étoit pas mieux traité que les plus indifférents. Il s'en plaignit à madame d'Olonne. Elle, qui ne vouloit pas lui faire confidence de sa friponnerie, reçut ses plaintes le plus aigrement du monde, de sorte qu'avant de se quitter, ils en vinrent de part et d'autre aux reproches, l'un de son argent et l'autre de ses faveurs. Pour conclusion, madame d'Olonne lui défendit son logis, et Jeannin lui dit qu'il ne lui avoit jamais obéi de si bon cœur qu'il feroit en ce rencontre et que ce commandement lui alloit sauver des peines et de la dépense.

Cependant le commerce de Beuvron avec elle duroit toujours; soit que le cavalier ne fût guère amoureux, soit qu'il se sentît trop heureux d'avoir de ses faveurs à quelque prix que ce fût, il la tourmentoit peu sur sa conduite; elle le traitoit aussi de son pis-aller et l'aimoit toujours mieux que rien.

Quelque temps après la rupture de Jeannin, Marsillac qui avoit des amis plus éveillés que lui, fut conseillé par eux de s'attacher à madame d'Olonne. Ils lui dirent qu'il étoit en âge de faire parler de lui, que les femmes donnoient de l'estime aussi bien que les armes, que madame d'Olonne étant une des plus belles femmes de la cour, outre de grands plaisirs, pouvoit encore bien faire de l'honneur à qui en seroit aimé, et qu'en tout cela la place du duc de Candale étoit quelque chose de fort honorable à remplir. Avec toutes ces raisons, ils poussèrent Marsillac à rendre des assiduités à madame d'Olonne, mais parce que naturellement il se défioit fort de lui-même, sa cabale, qui s'en défioit fort aussi, jugea qu'il ne falloit pas le laisser sur sa bonne foi auprès d'elle, et il fut arrêté qu'on lui donneroit Sillery pour le conduire et assister dans les rencontres. Marsillac lui avoit rendu de fort grandes assiduités deux mois durant sans lui avoir parlé d'amour qu'en termes généraux. Il avoit pourtant dit à Sillery, il y avoit

plus de six semaines, qu'il lui avoit fait sa déclaration et lui avoit même inventé une réponse un peu rude, afin qu'il ne trouvât point étrange qu'il fût si longtemps à recevoir des faveurs, quand ce gouverneur, pour servir son pupille, parla ainsi à madame d'Olonne : « Je sais bien, madame, qu'il n'y a rien de si libre que l'amour et que, si le cœur n'est touché par inclination, on ne persuade guère l'esprit par les paroles, mais je ne laisserai pas de vous dire que, quand on est jeune et qu'on est à marier, je ne comprends pas pourquoi on refuse un beau jeune gentilhomme amoureux, qui a de quoi, ou je suis fort trompé, autant que personne de la cour : c'est du pauvre Marsillac dont je vous parle, madame, puisqu'il vous aime éperdument. Pourquoi êtes vous ingrate, ou si vous sentez que vous ne pouvez l'aimer, pourquoi l'amusez-vous ? Aimez-le ou vous en défaites. — Je ne sais pas depuis quand, répondit madame d'Olonne, les hommes prétendent que nous les aimions sans qu'ils nous l'aient demandé, car j'ai ouï dire autrefois que c'étoient eux qui faisoient les avances. Je savois bien qu'ils traitoient dans ces derniers temps la galanterie d'une étrange manière, mais je ne savois pas qu'ils l'eussent réduite au point de vouloir que les femmes les priassent. — Quoi, répondit Sillery, Marsillac n'a pas dit qu'il vous aimoit ? — Non, monsieur, lui dit-elle, c'est vous qui me l'avez appris. Ce n'est pas que les soins qu'il m'a rendus ne m'aient fait soupçonner qu'il y avoit quelque dessein ; mais jusqu'à ce que l'on ait parlé nous n'entendons point le reste. — Ah ! madame, répliqua Sillery, vous n'avez pas tant de tort que je pensois : la jeunesse de Marsillac le rend timide ; c'est ce qui l'a fait faillir, mais cette jeunesse aussi fait bien excuser des choses avec les femmes : on n'a guère de tort à l'âge qu'il a, et pour ces gens de vingt ans il y a bien du retour à la miséricorde. — J'en demeure d'accord, reprit madame d'Olonne, la honte d'un jeune homme donne de la pitié et

jamais de la colère, mais je veux aussi qu'il ait du respect. — Appelez-vous, madame, respect, lui dit Sillery, de n'oser dire que l'on aime, c'est sottise toute pure, je dis à l'égard d'une femme qui ne voudroit pas aimer : car en ce cas-là on ne perdrait pas son temps et l'on sauroit bientôt à quoi s'en tenir ; mais ce respect que vous demandez, madame, ne vous est bon qu'avec ceux pour qui vous n'avez nulle inclination ; car si celui que vous voudriez aimer en avoit un peu trop, vous seriez bien embarrassée. » Comme il achevoit de parler il entra des gens, et quelque temps après étant sorti, il s'en alla trouver Marsillac, à qui ayant fait mille reproches de sa timidité, il lui fit promettre qu'avant la fin du jour il feroit une déclaration à sa maîtresse : il lui dit même une partie des choses qu'il falloit qu'il dit, dont Marsillac ne se souvint pas un moment après ; et l'ayant encouragé autant qu'il put, il le vit partir pour cette grande expédition.

Cependant Marsillac étoit en d'étranges inquiétudes ; tantôt il trouvoit que son carrosse alloit trop vite, tantôt il souhaitoit de ne pas trouver madame d'Olonne à son logis, ou de trouver quelqu'un avec elle ; enfin il craignoit les mêmes choses qu'un honnête homme eût désiré de tout son cœur. Cependant il fut assez malheureux pour rencontrer sa maîtresse et pour la trouver seule. Il l'aborda avec un visage si embarrassé, que si elle n'eût déjà su son amour par Sillery elle l'eût découvert à le voir cette seule fois-là. Cet embarras lui servit à persuader plus que tout ce qu'il eût pu dire, ni que l'éloquence de son ami ; et voilà pourquoi en amour les sots sont plus heureux que les habiles.

La première chose que fit Marsillac après s'être assis, ce fut de se couvrir tant il étoit hors de lui-même ; un instant après, s'étant aperçu de sa sottise, il ôta son chapeau et ses gants, puis en remit un, et tout cela sans dire mot : « Qu'y a-t-il, monsieur, lui dit madame d'Olonne ? Vous

paraissez avoir quelque chose dans l'esprit. — Ne le devinez-vous pas, madame, dit Marsillac? — Non, dit-elle, je n'y comprends rien. Comment entendrois-je ce que vous ne me dites pas, moi qui ai bien de la peine à concevoir ce que l'on me dit? — C'est, je m'en vais vous le dire, répliqua Marsillac, en se radoucissant niaisement, c'est que je vous aime. — Voilà bien des façons, dit-elle, pour peu de chose; je ne vois pas qu'il y ait tant de difficulté qu'on aime; il m'en paroît bien plus à bien aimer. — Oh! madame, j'ai bien plus de peine à le dire qu'à le faire; je n'en ai point du tout à vous aimer et j'en aurois tellement à ne vous aimer pas que je n'en viendrois jamais à bout, quand vous me l'ordonneriez mille fois. — Moi, monsieur, repartit madame d'Olonne en rougissant, je n'ai rien à vous commander. » Tout autre que Marsillac eût entendu la manière fine dont madame d'Olonne se servoit pour lui permettre de l'aimer, mais il avoit l'esprit tout bouché; c'étoit de la délicatesse perdue que d'en avoir avec lui. « Quoi, madame, lui dit-il, vous ne m'estimez pas assez pour m'honorer de vos commandements! — Eh bien, lui dit-elle, serez-vous bien aise que je vous ordonne de ne me plus aimer? — Non, madame, reprit-il brusquement. — Que voulez-vous donc, reprit madame d'Olonne? — Vous aimer toute ma vie. — Eh bien! aimez tant qu'il vous plaira et espérez. » C'étoit assez à un amant plus pressant que Marsillac pour venir bientôt aux dernières faveurs; cependant, quoique madame d'Olonne pût faire, il la fit encore durer deux mois : enfin quand elle se rendit, elle fit toutes les avances. L'établissement de ce nouveau commerce ne lui fit pas rompre celui qu'elle avoit avec Beuvron, le dernier amant étoit toujours le mieux aimé; mais il ne l'étoit pas assez pour chasser Beuvron, qui étoit un second mari pour elle.

Un peu devant la rupture de Jeannin avec madame d'Olonne, le chevalier de Gramont en étoit devenu amoureux,

et comme c'est une personne fort extraordinaire , il est à propos d'en faire la description.

Le chevalier avoit les yeux rians , le nez bien fait, la bouche belle , une fossette au menton , qui faisoit un agréable effet dans son visage , je ne sais quoi de fin dans la physionomie , la taille assez belle , s'il ne se fût point voûté , l'esprit galant et délicat. Cependant sa mine et son accent faisoient bien souvent valoir ce qu'il disoit , qui devenoit rien dans la bouche d'un autre. Une marque de cela c'est qu'il écrivoit le plus mal du monde et il écrivoit comme il parloit. Quoiqu'il soit superflu de dire qu'un rival soit incommode , le chevalier l'étoit au point qu'il eût mieux valu pour une pauvre femme en avoir quatre autres sur les bras que lui seul. Il étoit alerte jusqu'à ne pas dormir ; il étoit libéral jusqu'à la profusion , et par là sa maîtresse et ses rivaux ne pouvoient avoir de valets ni de secrets qui ne fussent sus ; d'ailleurs le meilleur garçon du monde. Il y avoit douze ans qu'il aimoit la comtesse de Fiesque , femme aussi extraordinaire que lui , c'est-à-dire aussi singulière en mérites que lui en méchantes qualités. Mais comme de ces douze ans il y en avoit cinq qu'elle étoit exilée auprès de mademoiselle d'Orléans , fille de Gaston de France , (princesse que la fortune persécutoit (1) parce qu'elle avoit de la vertu et qu'elle ne pouvoit réduire son grand courage aux bassesses que la cour demande) , pendant leur absence , le chevalier ne s'étoit pas adonné à une constance fort régulière et , quoique la comtesse fût fort aimable , il méritoit quelque excuse de sa légèreté , puisqu'il n'en avoit jamais reçu de faveur. Il y avoit pourtant des gens à qui il avoit donné de la jalousie : Rouville en étoit un et

(1) Mademoiselle , qui avoit pris une part si active à la Fronde , ne revint à la cour qu'en 1657. — Elle fut exilée de nouveau en 1662. Voy. plus haut, t. II, p. 131.

comme un jour celui-ci reprochoit à la comtesse qu'elle aimoit le chevalier, cette belle lui dit qu'il étoit fou de croire qu'elle pût aimer le plus grand fripon du monde. « Voilà une plaisante raison, madame, lui dit-il, que vous m'alléguez pour vous justifier : je sais que vous êtes encore plus friponne que lui et je ne laisse pas de vous aimer. »

Quoique le chevalier aimât partout, il avoit pourtant un si grand foible pour la comtesse que, quelque engagement qu'il eût ailleurs, sitôt qu'il savoit que quelqu'un la voyoit un peu plus qu'à l'ordinaire, il quittoit tout pour revenir à elle. Il avoit raison aussi, car la comtesse étoit une femme aimable ; elle avoit les yeux bleus et brillants, le nez bien fait, la bouche agréable et de belle couleur, le teint blanc et uni, la forme du visage longue, et il n'y a qu'elle seule, au monde, qui soit embellie d'un menton pointu. Elle avoit les cheveux cendrés et étoit toujours galamment habillée, mais sa parure venoit plus de son art que de la magnificence de ses habits. Son esprit étoit libre et naturel, son humeur ne se peut décrire, car elle étoit, avec la modestie de son sexe, de l'humeur de tout le monde. A force de penser à ce que l'on doit faire, chacun pense d'ordinaire mieux sur la fin que sur le commencement ; il arrivoit d'ordinaire le contraire à la comtesse : ses réflexions gâtoient ses premiers mouvements. Je ne sais pas si la confiance qu'elle avoit en son mérite lui ôtoit le soin de chercher des amants, mais elle ne se donnoit aucune peine pour en avoir. Véritablement quand il lui en venoit quelqu'un de lui-même, elle n'affectoit ni rigueur pour s'en défaire, ni douceur pour le retenir ; il s'en retournoit s'il vouloit, s'il vouloit il demeurait ; et quoiqu'il fit, il ne subsistoit point à ses dépens. Il y avoit donc cinq années, comme j'ai dit, que le chevalier ne la voyoit plus, et durant cette absence, pour ne point perdre temps, il avoit fait mille maîtresses, entre autres Victoire Mancini,

duchesse de Mercœur (1) et, trois jours après sa mort, madame de Villars (2); et ce fut là-dessus que Benserade, qui étoit amoureux de celle-ci, fit ce sonnet au chevalier.

Quoi, vous vous consolez après ce coup de foudre,
Tombé sur un objet qui vous parut si beau !
Un véritable amant, bien loin de s'y résoudre,
Se seroit enfermé dans le même tombeau.

Quoi, ce cœur si touché brûle d'un feu nouveau !
Quelle infidélité ! Qui peut vous en absoudre ?
Venir tout fraîchement de pleurer comme un veau,
Puis faire le galant et mettre de la poudre !

O l'indigne foiblesse et qu'il vous en cuira !
Vous manquez à l'amour, l'amour vous manquera,
Et déjà vous donnez où tout le monde échoue.

Je connois la beauté pour qui vous soupirez.
Je l'aime, et puis qu'il faut enfin que je l'avoue,
C'est qu'en vous consolant vous me désespérez.

Quelque temps après cette affaire ébauchée, la comtesse étant revenue à Paris, le chevalier qui n'étoit retenu auprès de madame de Villars par aucune faveur, la quitta pour retourner à la comtesse; mais comme il n'étoit pas longtemps en même état et qu'il s'ennuyoit d'être avec celle-ci, il s'attacha à madame d'Olonne dans le temps que Marsillac s'embarqua auprès d'elle, et quoiqu'il fût moins honteux que lui avec les dames, il n'étoit pourtant pas plus pressant; au contraire, pourvu qu'il pût badiner, faire dire dans le monde qu'il étoit amoureux, trouver quelques gens de facile créance pour flatter sa vanité, donner de la peine à un rival, être mieux reçu que lui, il ne se mettoit

(1) Laure Victoire, nièce de Mazarin, épousa (1649) Louis de Vendôme, duc de Mercœur. Elle mourut presque subitement en 1657.

(2) Marie Gigault de Bellefonds, marquise de Villars.

guère en peine de la conclusion. Une chose qui faisoit qu'il lui étoit plus difficile de persuader qu'à un autre, c'étoit qu'il ne parloit jamais sérieusement, de sorte qu'il falloit qu'une femme se flattât fort pour croire qu'il fût bien amoureux d'elle.

J'ai déjà dit que jamais amant qui n'étoit pas aimé n'a été plus incommode que lui. Il avoit toujours deux ou trois laquais sans livrée, qu'il appeloit ses grisons (1), par qui il faisoit suivre ses rivaux et ses maîtresses. Un jour, madame d'Olonne en peine comme quoi aller à un rendez-vous qu'elle avoit pris avec Marsillac, sans que le chevalier le découvrit, se résolut pour son plaisir de sortir en cape avec une femme de chambre et d'aller passer la Seine dans un bateau, après avoir donné ordre à ses gens de l'aller attendre au faubourg Saint-Germain. Le premier homme qui lui donna la main, pour lui aider à monter dans le bateau, fut un des grisons du chevalier, devant qui, sans le connoître, s'étant réjouie avec sa femme de chambre d'avoir trompé le chevalier et ayant parlé de ce qu'elle alloit faire ce jour-là, ce grison alla aussitôt en avertir son maître, lequel dès le lendemain surprit étrangement madame d'Olonne, quand il lui dit le détail de son rendez-vous de la veille.

Un honnête homme qui convainc sa maîtresse d'en aimer un autre que lui, se retire promptement et sans bruit, particulièrement si elle ne lui a rien promis : mais le chevalier n'en étoit pas de même ; quand il ne se pouvoit faire aimer il aimoit mieux se faire tuer que de laisser en repos son rival et sa maîtresse. Madame d'Olonne avoit donc compté pour rien les assiduités que le chevalier lui avoit rendues trois mois durant et tourné en raillerie tout ce qu'il lui avoit dit de sa passion, et d'autant plus qu'elle

(1) Voy. les Mémoires du comte de Gramont, *passim*.

étoit persuadée qu'il en avoit une aussi grande pour la comtesse (1) qu'il en pouvoit avoir pour elle. Elle le haïssoit encore comme le diable, lorsque cet amant crut qu'une lettre feroit mieux ses affaires que tout ce qu'il avoit fait et dit jusque-là; dans cette pensée il lui écrivit celle-ci :

Est-il possible, ma déesse, que vous n'ayez pas connoissance de l'amour que vos beaux yeux, mes soleils, ont allumé dans mon cœur, quoiqu'il soit inutile d'avoir recours avec vous à ces déclarations comme avec des beautés mortelles, et que les oraisons mentales vous dussent suffire? Je vous ai dit mille fois que je vous aimois; cependant vous riez et ne me répondez rien: est-ce bon ou mauvais signe, ma reine? Je vous conjure de vous expliquer là-dessus, afin que le plus passionné des humains continue de vous adorer et qu'il cesse de vous déplaire.

Madame d'Olonne, ayant reçu cette lettre, l'alla porter aussitôt à la comtesse, avec qui elle croyoit qu'elle eût été concertée, mais elle ne lui témoigna rien de ce qu'elle en croyoit d'abord. Comme elles vivoient bien ensemble, elle lui fit valoir en riant le refus qu'elle faisoit de son amant, et l'avis qu'elle lui donnoit de l'infidélité qu'il lui vouloit faire. Quoique la comtesse n'aimât point le chevalier, cela ne laissa pas de la fâcher; la plupart des femmes ne voulant non plus perdre leurs amants qu'elles ne veulent point aimer que ceux qu'elles favorisent, et particulièrement quand on les quitte pour se donner à d'autres; et leur chagrin ne vient pas tant de la perte qu'elles font que de la préférence de leurs rivales: voilà comme fit la comtesse en ce rencontre. Cependant elle remercia madame d'Olonne de l'intention qu'elle avoit de l'obliger, mais elle l'assura qu'elle ne prenoit aucune part au chevalier, qu'au

(1) De Fiesque.

contraire on l'obligeroit de l'en défaire. Madame d'Olonne ne se contenta pas d'avoir montré cette lettre à la comtesse, elle s'en fit encore honneur à l'égard de Marsillac; et soit qu'elle ou la comtesse en parlât encore à d'autres, deux jours après tout le monde sut que le pauvre chevalier avoit été sacrifié, et il lui revint bientôt à lui-même les plaisanteries qu'on faisoit de sa lettre. Le mépris offense tous les amants, mais quand on y mêle la raillerie on les pousse au désespoir. Le chevalier se voyant éconduit et moqué ne garda plus de mesure; il n'y a rien qu'il ne dît contre madame d'Olonne et l'on vit bien en ce rencontre que cette folle avoit trouvé le secret de perdre sa réputation en conservant son honneur, d'être humaine et décriée.

De tous ses rivaux le chevalier n'en haïssoit pas un si fort que Marsillac, tant pour ce qu'il le croyoit le mieux traité que parce qu'il lui sembloit qu'il le méritoit le moins. Il appeloit les amants de madame d'Olonne les Philistins et disoit que Marsillac, à cause qu'il avoit peu d'esprit, les avoit tous défaits avec une mâchoire d'âne (1).

Dans ce même temps le comte de Guiche, fils du maréchal de Gramont, jeune, beau comme un ange et plein d'amour, crut que la conquête de la comtesse lui seroit aisée et honorable, de sorte qu'il résolut de s'y embarquer par les motifs de la gloire. Il en parla à Manicamp, son bon ami, qui approuva son dessein et s'offrit de l'y servir. Le comte de Guiche et Manicamp ont trop de part dans cette histoire pour ne parler d'eux qu'en passant, il les faut faire connoître à fond, et pour cet effet il faut commencer par la description du premier :

Le comte de Guiche avoit de grands yeux noirs, le nez

(1) Les chansons du temps parlent de la « formidable mâchoire du gros Marsillac. » Voy. le dernier couplet du *cantique* attribué à Bussy, dans l'édition de M. Boiteau, p. 298.

beau, bien fait, la bouche un peu grande, la forme du visage ronde et plate, le teint admirable, le front grand et la taille belle; il avoit de l'esprit, il savoit beaucoup, il étoit moqueur, léger, présomptueux, brave, étourdi et sans amitié. Il étoit mestre de camp du régiment des gardes françoises, conjointement avec le maréchal de Gramont, son père.

Manicamp avoit les yeux bleus et doux, le nez aquilin, la bouche grande, les lèvres fort rouges et relevées, le teint un peu jaune, le visage plat, les cheveux blonds et la tête belle, la taille bien faite, si elle ne se fût un peu trop négligée. Pour l'esprit, il l'avoit assez de la manière du comte de Guiche; il n'avoit pas tant d'acquis, mais il avoit pour le moins le génie aussi beau. La fortune de celui-là, qui n'étoit à beaucoup près si établie que celle de l'autre, lui faisoit avoir un peu plus d'égard, mais naturellement ils avoient tous deux les mêmes inclinations à la dureté et à la raillerie; aussi s'aimoient-ils fortement, comme s'ils eussent été de différents sexes (1).

Dans le même temps que madame d'Olonne montrait à tout le monde la lettre du chevalier de Gramont, celui-ci découvrit l'amour du comte de Guiche pour la comtesse de Fiesque; cela ne lui servit pas peu à le faire emporter contre madame d'Olonne, croyant sa réconciliation plus aisée avec la comtesse, moins il garderoit de mesures avec l'autre. Mais ce pendant qu'il essaye à se raccommoder, voyons ce que fit le comte de Guiche pour se rendre aimable.

Il faut savoir premièrement que le comte avoit une fort grande passion pour mademoiselle de Beauvais (2),

(1) Bussy fait allusion aux mœurs infâmes de Guiche et de Manicamp, que les pamphlets du temps n'ont pas épargnés. Voyez encore plus loin, le récit de la partie de Roissy.

(2) Fille de la première femme de chambre d'Anne d'Autriche, de cette madame de Beauvais « vieille, chassieuse, borgnesse » qui eut

fille de peu de naissance et de beaucoup d'esprit ; il faut savoir encore qu'il avoit été tellement tracassé par ses parents dans cet amour, qui craignoient qu'elle ne lui fit faire la même sottise que sa sœur avoit fait faire au marquis de Richelieu (1), que cette considération, autant que les rigueurs de la belle, l'avoit fort rebuté et l'avoit fort engagé au dessein d'aimer la comtesse; mais il n'avoit pas pour celle-ci toute l'inclination qu'elle méritoit, et c'étoit moins une seconde passion qu'un remède à la première. Il ne faisoit pas beaucoup de chemin; tout ce qu'il pouvoit faire étoit d'émouvoir la comtesse et de mettre au désespoir le chevalier; et pour cela il s'en tenoit aux regards et aux assiduités, sans se soucier d'aller plus vite. La comtesse qui, à ce qu'on croit, n'avoit jamais eu le cœur touché que du mérite de Guitaut (2), favori du prince de Condé, qu'il y avoit quatre ou cinq ans qu'elle ne pouvoit plus voir et avec qui elle entretenoit un commerce de lettres, sentit sa constance ébranlée par les pas que fit le comte de Guiche pour elle; et quoi que Gerzé (3), ami de Guitaut, lui dît, pour l'obliger à chasser le comte, elle n'y donna pas d'abord les mains. En faisant semblant de traiter cet amour de ridicule, elle éluda longtemps les conseils de tous ses amis. Enfin, voyant elle-même que le comte ne s'aidoit pas, elle se résolut de se faire honneur de la nécessité où elle se croyoit de le perdre, et afin que cela ne parût pas un sacrifice au chevalier qui s'étoit vanté

l'honneur « d'avoir dénié le roi à son profit. » Voy. les Mémoires de Saint-Simon et la *Correspondance* de Madame.

(1) Le marquis de Richelieu avoit épousé en 1652, malgré sa famille, Jeanne Baptiste de Beauvais.

(2) Voy. sur lui *Mémoires*, t. I, p. 159 et suiv.

(3) Jarzé ou Jarzay, René du Plessis de la Roche-Pichemer, tué en 1672. Il joua un rôle pendant la Fronde. Voy. les Mémoires de madame de Motteville, de Montglas et Tallemant (Hist. de mesdames de Rohan).

de faire chasser son neveu, elle les chassa tous deux, déférant pour lors aux avis de Gerzé, à ce qu'elle lui dit. Et là-dessus il se fit une plaisanterie que la comtesse alloit sceller les congés de ses amants; mais le chevalier la fit tant presser par ses meilleurs amis qu'il obtint permission de la revoir au bout de quinze jours, et ce fut sur cela qu'il fit ce couplet de sarabande :

Lorsque Gerzé, par un amour extrême
Qu'il a toujours pour son ami Flamand,
Sût obliger la personne que j'aime
Au dur scellé qui cause mon tourment,
Lors je pensois, comme il pensoit lui-même,
Ne revoir ma Phillis qu'au jour du jugement.
Mais ce n'étoit qu'un pur bannissement.

Cinq ou six mois s'étant passés pendant lesquels le chevalier, trop heureux de n'avoir plus son neveu sur les bras, avoit goûté auprès de la comtesse le plaisir d'aimer seul, quelques amis du comte de Guiche lui représentèrent qu'étant le plus beau garçon de la cour, il lui étoit honteux de trouver une dame cruelle et que le mauvais succès qu'il avoit eu auprès de la comtesse lui avoit fait tort dans le monde. Ces raisons lui firent résoudre de se rembarquer. Il revint blessé de la campagne à la main droite (1); mais il y avoit déjà quelque temps que sa blessure quoique grande ne l'empêchoit pas de se promener, lorsqu'il rencontra la comtesse dans les Tuileries. Il étoit avec l'abbé Fouquet, ami particulier de cette dame, qui croyant leur faire plaisir les engagea dans une conversation tête à tête et les laissa seuls assez longtemps. Le comte ne parla point d'amour, mais il fit des mines et jeta des regards qui ne parlèrent que trop à la comtesse, qui en entendoit encore plus qu'il n'en vouloit dire; cette

(1) En 1658. Voy. plus haut, p. 56 et 78.

conversation finit par une foiblesse qui prit au comte de Guiche , d'où le secours de la comtesse et de l'abbé le firent revenir.

Leurs opinions furent partagées sur la cause de cette foiblesse : l'abbé l'attribua à la blessure du comte , et la comtesse à sa passion. Il n'y a rien qu'une femme croie plus volontiers que d'être aimée , parce que l'amour lui fait croire qu'on la doit aimer ; et parce qu'on ne se persuade pas malaisément ce que l'on désire , ces raisons là firent que la comtesse ne douta point de l'amour du comte de Guiche. Dans ce temps-là , madame d'Olonne qui ne vouloit pas qu'un jeune homme si bien fait lui échappât , pria Vineuil de lui amener le comte de Guiche , ce qu'il fit ; mais l'heure de ce cavalier n'étant pas encore venue , il en sortit aussi libre qu'il y étoit entré. Il continua son dessein pour la comtesse ; ses assiduités ayant renouvelé la jalousie du chevalier , celui-ci voulut s'éclaircir de l'état auquel étoit son neveu auprès de sa maîtresse et , pour le mieux ressembler , il écrivit de la main gauche à cette belle le billet qui ensuit :

On est bien embarrassé quand on n'a qu'une pauvre main gauche ; je vous supplie , madame , que je vous puisse parler aujourd'hui à quelque heure du jour ; mais que mon cher oncle n'en sache rien , car je courrois fortune de la vie , et peut-être vous-même ne seriez-vous pas quitte à meilleur marché.

La comtesse ayant lu ce billet donna charge à son portier de faire savoir à celui qui viendrait quérir la réponse , qu'il dit à son maître qu'il lui envoyât Manicamp à trois heures après midi. Lorsque le chevalier eût reçu cette réponse , il crut avoir de quoi convaincre la comtesse de la dernière intelligence avec son neveu , et dans cette pensée il s'en alla chez elle. La rage qu'il avoit dans le cœur lui avoit tellement changé le visage que , pour peu que la

comtesse se fût défiée de lui, elle eût tout découvert à son abord ; mais ne songeant à rien, elle ne prit pas garde comme il étoit fait : « Y a-t-il longtemps, madame, lui dit-il, que vous n'avez vu le comte de Guiche ? — Il y a, répondit-elle, cinq ou six jours. — Mais il n'y a pas si longtemps, répliqua le chevalier, que vous en avez reçu des lettres ? — Moi, des lettres du comte de Guiche ! Pourquoi m'écriroit-il ? Est-il en état d'écrire à quelqu'un ? — Prenez garde à ce que vous dites, madame, répartit le chevalier, car cela tire à conséquence. — La vérité est, dit la comtesse, que Manicamp me vient d'envoyer demander si le comte de Guiche m'en pourroit voir aujourd'hui, et je lui ai mandé qu'il vint sans son ami. — Il est vrai, reprit brusquement le chevalier, que vous venez de mander à Manicamp qu'il vint sans le comte de Guiche ; mais c'est sur une lettre de celui-ci que vous lui avez mandé cela, et je ne le sais, madame, que parce que c'est moi qui l'ai écrite et à qui on a rendu votre réponse. N'est-ce pas assez de ne pas reconnoître l'amour que j'ai pour vous depuis douze ans, sans me préférer encore un petit garçon qui ne paroît vous aimer que depuis quinze jours et qui ne vous aime point du tout ? » En suite de ce discours, il fit des actions d'un homme enragé un quart d'heure durant. La comtesse, qui se vit convaincue, voulut tourner l'affaire en raillerie. « Mais puisque vous doutez de l'intelligence de votre neveu et de moi, lui dit-elle, que ne me demandez-vous des choses de plus grande importance qu'une heure à me voir ? — Ah ! madame, répliqua-t-il, je n'en sais que trop pour vous croire la plus ingrate femme du monde et moi le plus malheureux de tous les hommes. » Comme il achevoit ces paroles, Manicamp entra et lui sortit, pour cacher le désordre où il étoit. — « Qu'y a-t-il, madame, lui dit Manicamp, je vous trouve toute embarrassée ? » La comtesse lui conta toute la tromperie du chevalier et leur conversation ensuite et, après quelques discours sur ce

sujet Manicamp sortit : et à la même heure, il rapporta ce billet de la part du comte de Guiche :

De peur que les faussaires ne me nuisent au jeu désagréablement et que vous ne vous méprissiez au caractère et au style, je vous ai voulu faire connoître l'un et l'autre : le dernier est plus difficile à imiter, étant dicté par quelque chose qui est au-dessus de leurs sentiments.

La comtesse ayant lu ce billet, « Mon Dieu, lui dit-elle, que votre ami est fou, et j'ai bien peur qu'il ne se fasse et à moi aussi des affaires dont nous n'avons pas besoin, ni l'un ni l'autre : — Pourvu, madame, lui répondit Manicamp, que vous vous entendiez bien tous deux, vous ne sauriez avoir de méchantes affaires. — Mais, lui répondit la comtesse, ne sauroit-il prendre avec moi un autre parti que celui d'amant? — Non, madame, répliqua-t-il, cela lui est impossible, et ce qui vous le doit persuader c'est qu'il revient à la charge après avoir été battu : cette recherche marque en lui une furieuse nécessité de vous aimer. » Comme ils alloient continuer cette conversation, il entra du monde qui l'interrompit : et Manicamp étant sorti, il alla un moment après conter à son ami ce qui venoit de se passer entre la comtesse et lui. Le comte de Guiche ne croyant pas que le billet qu'il avoit écrit à la comtesse fût suffisant pour lui bien persuader son amour, il en écrivit un autre qui plus clairement l'exprima. Il en chargea Manicamp, qui le lendemain le portant à cette belle le perdit par les chemins, de sorte qu'il retourna sur ses pas dire au comte de Guiche l'accident qui lui étoit arrivé ; celui-ci écrivit cette lettre à la comtesse :

Si vous étiez persuadée de mes sentiments, vous comprendriez aisément qu'on est mal satisfait d'un homme aussi peu soigneux que l'est Manicamp : vous allez voir la plus grande querelle du monde si vous n'y mettez la main. Songez ce que

je suis pour vous, puisque je romps avec le meilleur de mes amis sans retour de mon côté : mais comme il lui reste encore d'autres assistances et que vous n'êtes pas si en colère que moi, j'ai peur qu'il ne me force de lui pardonner par votre entremise.

Manicamp alla chercher partout la comtesse, et l'ayant enfin trouvée chez madame de Bonnelle qui jouoit : « Je porte le bonheur, madame, aux gens que j'approche, lui dit-il, » et s'étant mis auprès d'elle il lui fourra finement dans sa poche la lettre de son ami et sortit. Quelque temps après, la comtesse s'étant retirée chez elle, le jeu fini, trouva en prenant son mouchoir la lettre du comte de Guiche, cachetée et sans dessus. Si elle eût songé à ce que ce pouvoit être, elle ne l'eût pas ouverte ; mais, de peur d'être obligée de ne la pas ouvrir, elle n'y voulut pas songer et l'ouvrit brusquement, sans faire la moindre réflexion. Toute la vivacité de la comtesse ne lui put faire imaginer ce que lui vouloit dire le comte de Guiche sur le sujet du mécontentement qu'il témoignoit avoir contre Manicamp, de sorte qu'elle commanda à un de ses gens de lui aller dire le lendemain qu'il la vint voir, résolue de le gronder de la lettre qu'il lui avoit donnée du comte de Guiche et lui défendre de s'en charger à l'avenir. Comme il entra dedans la chambre le lendemain, sa curiosité lui fit oublier sa colère : « Eh bien ! lui dit-elle, apprenez-moi votre brouillerie avec votre ami. — C'est madame, lui dit-il, qu'avant-hier je vous en apportois une lettre et je la perdis ; il est enragé contre moi, je ne sais que lui dire, car j'ai tort. » La comtesse craignant que cette lettre perdue ne fût trouvée par quelqu'un qui fit une histoire d'elle qui réjouit le public : « Allez, lui dit-elle, la chercher partout et ne revenez pas que vous ne me la rapportiez. » Manicamp sortit aussitôt et revint le soir lui dire qu'il n'avoit rien trouvé, que le comte de Guiche ne le vouloit

plus voir et qu'il venoit la supplier de les remettre bien ensemble. « Je le ferai, dit-elle, quoique vous ne le méritiez pas; j'irai demain chez mademoiselle Cornuelle (1), dites à votre ami qu'il s'y trouve. — Je n'ai plus de commerce avec lui, dit Manicamp, et rien ne le peut radoucir pour moi qu'un billet de votre part. — Moi, écrire au comte de Guiche, reprit la comtesse; vous êtes fort plaisant de me proposer cela. — Quoique nous soyons brouillés, madame, répondit Manicamp, je ne saurois m'empêcher de vous dire encore qu'il mérite bien cette grâce. Ne le regardez pas en ce rencontre, donnez ce billet à l'amitié que vous avez pour moi, et je vous promets quand il aura fait son effet que je vous le remettrai entre les mains. » La comtesse lui ayant fait donner sa parole que le lendemain il lui rapporteroit son billet, lui écrivit ainsi :

Je ne vous écris que pour vous demander la grâce de ce pauvre Manicamp. Il faut pourtant vous en dire davantage pour vous obliger de me l'accorder; croyez ce qu'il vous dira de ma part : il est assez de mes amis pour faire que je ne lui refuse rien de tout ce qui lui peut être utile.

Le comte de Guiche, ayant reçu ce billet, le trouva trop doux pour le rendre; il crut qu'il en seroit quitte pour désavouer Manicamp, et cependant il le chargea de cette réponse :

Je souhaiterois infiniment que vous eussiez autant de penchant à m'accorder ce que je désirerois de vous qu'il m'a été facile d'accorder la grâce au criminel. Je vous avoue qu'avec

(1) Madame Cornuel, si célèbre par ses bons mots. Voy. sur elle Tallemant, madame de Sévigné, *passim*, et la longue note que lui a consacrée M. Boiteau, dans sa charmante édition de *l'Histoire amoureuse*.

une telle recommandation il étoit impossible de rien refuser : si j'étois assez heureux pour pouvoir vous en donner des preuves par quelque chose de plus difficile , vous connoîtriez que vous m'avez fait injustice lorsque vous avez douté de la vérité de mes sentiments. Ils sont, je vous assure, aussi tendres qu'une aussi aimable personne que vous les peut inspirer, et seront toujours aussi discrets que vous les pourrez souhaiter, quoique en disent nos gouverneurs. Je vous conjure de déférer beaucoup aux avis du criminel , car quoiqu'il soit homme assez mal soigneux, il mérite qu'on se loue de son zèle pour notre service.

Ces avis étoient de se défier fort du chevalier, qui faisoit tout ce qu'il pouvoit pour traverser son neveu et pour le faire paroître à la comtesse indiscret et infidèle. Après cela, Manicamp lui dit que le comte de Guiche étoit tellement transporté de joie pour le billet qu'elle lui avoit écrit qu'il lui avoit été impossible de le retirer, mais qu'elle ne s'en mît point en peine; qu'il étoit aussi sûrement entre les mains de son ami que dans le feu; qu'au reste il n'avoit jamais vu d'homme si amoureux que le comte et qu'assurément il l'aimeroit toute sa vie. « Mais, interrompit la comtesse, qu'est-ce que veut dire tant de visites de votre ami chez madame d'Olonne? La va-t-il prier de la servir auprès de moi? — Il n'y va point, madame, répondit Manicamp, c'est-à-dire qu'il y a été une fois ou deux, mais je vois déjà l'esprit du chevalier dans ce que vous me venez de dire, et je suis assuré que le comte de Guiche reconnoîtra son oncle à ce trait de fripon. Mais, madame, écoutez mon ami avant que de le condamner. — J'en suis d'accord, lui dit-elle. »

Manicamp en jugeoit fort bien. Le chevalier avoit dit à la comtesse que le comte de Guiche étoit amoureux de madame d'Olonne, qu'elle ne servoit que de prétexte, et mille autres choses de cette nature, qui lui parurent si vraisemblables que quoiqu'elle se défiât du chevalier, sur le cha-

[Extremely faint and illegible text, possibly bleed-through or a very low-quality scan of a document. The text is scattered across the upper two-thirds of the page.]

[A block of text at the bottom of the page, also illegible due to fading. It appears to be a separate section or a list of items.]

comtesse et celles qui ont quelque engagement avec moi. La vanité que leur donne le grand nombre d'amants les peut obliger à vous laisser prendre quelques espérances ; il n'y en a guère qui rebutent d'abord les vœux des soupirants , mais tôt ou tard elles se remettent à la raison et c'est alors que le nouveau venu passe mal son temps , et que le galant dit d'accord avec sa maîtresse : *Serviteur à messieurs de la sérénade*. Vous m'avez promis , comte de Guiche , de ne me plus tourmenter auprès de la comtesse ; vous m'avez manqué de parole et fait une infidélité qui ne vous a servi de rien , car la comtesse m'a donné toutes les lettres que vous lui avez écrites , je vous en montrerai les originaux quand vous voudrez. Cependant voici la copie de la dernière que je vous ai apportée : » et , disant cela , il tira une lettre du comte de Guiche et l'ayant lue : « Eh bien ! mes chers , leur dit-il , vous jouerez-vous une autre fois à moi ? »

Pendant que le chevalier parloit , le comte de Guiche et Manicamp se regardoient avec étonnement , ne pouvant comprendre que la comtesse les eût si méchamment trompés. Enfin Manicamp prenant la parole et s'adressant au comte : « Vous êtes traité , lui dit-il , comme vous méritez ; mais puisque la comtesse n'a pas eu de considération pour nous , ajouta-t-il , se tournant du côté du chevalier , nous ne sommes pas obligés d'en avoir pour elle. Nous voyons bien qu'elle nous a sacrifiés , mais il y a eu des temps , chevalier , où vous l'avez été aussi. Nous avons grand sujet de nous plaindre d'elle , mais vous n'en avez point du tout de vous en louer ; quand nous nous sommes réjouis quelquefois à vos dépens , la comtesse en a été pour le moins de la moitié avec nous. — Il est vrai , reprit le comte de Guiche , que vous n'auriez pas raison d'être satisfait de la préférence de la comtesse en votre faveur si vous saviez l'estime qu'elle fait de vous , et cela me fait tirer des conséquences infaillibles qu'elle est fort entre vos mains , puis-

qu'après les choses qu'elle m'a dit, elle ne me trahit que pour vous satisfaire. Eh bien ! chevalier, jouissez en repos de cette perfide ; si personne ne vous trouble que moi, vous vivrez bien content auprès d'elle. » Là-dessus, s'étant tous trois réconciliés de bonne foi et donné mille assurances d'amitié à l'avenir, ils se séparèrent.

Le comte de Guiche et Manicamp s'enfermèrent pour faire une lettre de reproche à la comtesse au nom de Manicamp, à quoi la pauvre comtesse qui étoit innocente lui répondit que son ami et lui avoient été pris pour dupes et que le chevalier en savoit plus qu'eux, qu'elle ne leur pouvoit mander comment il avoit eu la lettre qu'il leur avoit montrée, mais qu'un jour elle leur feroit voir clairement qu'elle ne les avoit point sacrifiés. Cette lettre ne trouvant plus Manicamp à Paris qui en étoit sorti la veille avec le comte de Guiche, pour suivre le roi en son voyage de Lyon (1), il ne la reçut qu'en arrivant à la cour ; et ils n'en pensèrent ni plus ni moins à l'avantage de la comtesse.

Pendant que tout cela se passoit, l'affaire de Marsillac avec madame d'Olonne alloit son chemin ; cet amant la voyant le plus commodément du monde, la nuit chez elle, le jour chez mademoiselle Cornuelle, fille aimable de sa personne et de beaucoup d'esprit. Madame d'Olonne avoit dans la ruelle de son lit un cabinet, au coin duquel elle avoit fait faire une trappe qui répondoit dans un autre cabinet au-dessous, où Marsillac entroit quand il étoit nuit ; un tapis de pied cachoit la trappe et une table la couvroit. Ainsi Marsillac passant les nuits avec madame d'Olonne, selon le bruit commun, ne perdoit pas son temps ; cela dura jusqu'à ce qu'elle alla aux eaux, auquel temps Marsillac qui lui écrivoit mille lettres qu'on ne rapporte point ici, parce qu'elles n'en valent pas la peine, lui écrivit cette lettre un jour, avant que de lui dire adieu :

(1) En 1658. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 83.

Je n'ai jamais senti une douleur si vive que celle que je sens aujourd'hui, ma chère, parce que je ne vous ai point encore quittée depuis que nous nous aimons. Il n'y a que l'absence, et encore la première absence de ce qu'on aime éperdument, qui puisse réduire au pitoyable état où je suis. Si quelque chose pouvoit adoucir mon chagrin, ma chère, ce seroit la créance que j'aurois que vous souffririez autant que moi. Ne trouvez pas mauvais que je vous souhaite de la peine, puisque c'est une marque de votre amour. Adieu, ma chère ; croyez bien que je vous aime et que je vous aimerai toujours, car si une fois vous en étiez bien persuadée, il n'est pas possible que vous ne m'aimiez toute votre vie.

Réponse : Consolez-vous, mon cher. Si ma douleur vous soulage, elle est au point où vous la pouvez souhaiter : je ne vous la saurois mieux faire voir qu'en disant que je souffre autant que j'aime. En doutez-vous, mon cher ? Venez me trouver ; mais venez de plus bonne heure, afin que je sois longtemps avec vous et que je me récompense en quelque manière de l'absence que je vais souffrir. Adieu, mon cher ; soyez en repos de mon amour : il sera pour le moins aussi grand que le vôtre.

Marsillac ne manque pas d'être au rendez-vous bien plus tôt qu'à son ordinaire ; en abordant sa maîtresse il se jette sur son lit, et fut ainsi fort longtemps à fondre en larmes et à ne pouvoir parler qu'à mots entrecoupés. Madame d'Olonne de son côté ne paroissoit pas moins touchée, mais comme elle eût encore bien souhaité de son amant d'autres marques d'amour que celles de sa douleur : « Hé ! quoi, mon cher, lui dit-elle, vous me mandiez tantôt que mes déplaisirs soulageroient les vôtres, cependant l'affliction où vous me voyez ne vous rend pas moins désespéré. » A ces mots, Marsillac redoubla ses soupirs sans lui répondre, l'abattement de l'âme avoit passé jusqu'au corps, et je crois que cet amant pleuroit alors l'absence de sa vigueur plutôt que celle de sa maîtresse.

Toutefois comme les jeunes gens reviennent de loin et que celui-ci étoit d'un bon tempérament, il commença de se ravoïr et il se rétablit en peu de temps : de manière que madame d'Olonne eut peine à reconnoître qu'il eût été depuis peu si malade. Après qu'il lui eut donné plusieurs témoignages de bonne santé, elle lui recommanda d'en avoir soin sur toutes choses et lui dit qu'elle jugeroit par là de l'amour qu'il avoit pour elle. Là-dessus, ils se firent mille protestations de s'aimer toute leur vie, ils convinrent des moyens d'écrire et se dirent adieu, l'un pour aller à la cour et l'autre aux eaux.

Le lendemain, Marsillac étant allé dire adieu à mademoiselle Cornuelle, sa bonne amie, il la pria de bien persuader à sa maîtresse de prendre plus garde à sa conduite qu'elle n'avoit encore fait. « Reposez-vous-en sur moi, lui dit cette fille; elle sera bien incorrigible si je ne vous la mets sur un pied honnête. » Deux jours après, mademoiselle Cornuelle alla chez madame d'Olonne, et l'ayant priée de faire dire à sa porte qu'elle étoit sortie (1) : « Je suis trop votre amie, madame, lui dit-elle, pour ne vous pas parler franchement de tout ce qui regarde votre conduite et votre réputation. Vous êtes belle, vous êtes jeune, vous avez de la qualité, du bien et de l'esprit, vous êtes fort aimée d'un honnête homme que vous aimez fort, tout cela vous devrait rendre heureuse, cependant vous ne l'êtes pas; car vous savez ce que l'on dit de vous. Nous en avons quelquefois parlé ensemble, et cela étant, vous seriez folle si vous n'étiez contente; je n'entreprends pas de considérer vos fragilités, je suis femme comme vous et je sais par moi-même les besoins de notre sexe. Vos manières sont insupportables; vous aimez les plaisirs, madame, et j'y consens; mais c'est un ragoût pour

(1) Le long discours qui suit manque dans plusieurs éditions.

vous que le bruit, et sur cela, je vous condamne. Vous ne sauriez vous défaire de vos emportements. Est-il possible que vous ne soyez pas au désespoir quand vous entendez dire la réputation où vous êtes et qu'on cache l'amour qu'on a pour vous par la honte plutôt que par la discrétion? — Hé! qu'y a-t-il de nouveau, ma chère, le monde recommence-t-il ses déchainements contre moi? — Non, madame, dit mademoiselle Cornuelle, il ne fait que les continuer, parce que vous continuez toujours à lui donner de nouvelles matières. — Je ne sais donc ce qu'il faut faire, reprit madame d'Olonne; toute la prudence qu'on peut avoir en amour je pensois l'avoir, et ce depuis que je me mêle d'aimer, et je n'ai jamais laissé traîner d'affaires, sachant bien d'ordinaire que le grand bruit ne se fait qu'avant que l'on soit d'accord et quand on n'agit pas de concert ensemble. Je vous prie, ma chère, ajouta-t-elle, de me dire bien exactement ce qu'il faut que je fasse pour bien aimer, et pour avoir une galanterie qui ne me feroit point de tort dans le monde quand elle seroit soupçonnée; car je suis résolue de faire mon devoir à l'avenir dans la dernière régularité. — Il y a tant de choses à dire sur ce chapitre, dit mademoiselle Cornuelle, que je n'aurois jamais fait, si je ne voulois rien oublier; néanmoins, je vous dirai les principales, le plus succinctement qu'il me sera possible :

» Premièrement, il faut que vous sachiez, madame, qu'il y a trois sortes de femmes qui font l'amour : les débauchées, les coquettes et les honnêtes maîtresses. Quoique les premières fassent horreur, elles méritent assurément plus de compassion que de haine, parce qu'elles sont emportées par la force de leur tempérament et qu'il faut une application presque impossible pour réformer la nature. Cependant, s'il y a un rencontre où il faille se vaincre soi-même, c'est en celui-là, dans lequel il ne va pas moins ou de l'honneur ou de la vie.

» Pour les coquettes, comme le nombre en est plus grand, je m'étendrai davantage sur leur chapitre : la différence des débauchées à elles, c'est que dans le mal que font celles-ci, il y a au moins de la sincérité ; dans celui que font les coquettes il y a de la trahison. Les coquettes nous disent pour s'excuser quand elles écoutent les douceurs de tout le monde, que quelque honnête femme qu'on soit, on ne hait pas une personne qui nous dit qu'elle nous aime.

» Mais on leur peut répondre qu'il y a des distinctions à faire où cet amant s'adresse à une femme qui veut être honnête pour elle-même ou pour un amant. J'avoue qu'elle pourra ne pas haïr un homme pour les sentiments qu'il aura pour elle, mais cela n'empêchera pas qu'elle ne doive prendre garde à ne pas avoir tant de complaisance pour lui que pour un autre, qui ne lui auroit jamais rien témoigné, de peur qu'elle n'entretienne par là ses espérances, et qu'enfin cela ne fasse du bruit et ne nuise à la réputation qu'elle veut conserver.

» Si c'est une femme préoccupée à qui un homme témoigne de l'amour, elle aura les mêmes précautions que l'autre pour empêcher que cela ne continue. Mais s'il est opiniâtre, je soutiens qu'elle le haïra autant qu'elle aimera son véritable amant, parce qu'il est naturel de haïr les ennemis de celui qu'on aime, parce que l'amour que l'on ne veut pas reconnoître importune et parce que l'amant bien traité pourroit soupçonner qu'une passion qui dure à son rival est pour le moins soutenue de quelques espérances. Une honnête maîtresse regarde comme son ennemi mortel son rival qui la met au hasard de perdre son amant qu'elle aime plus que sa vie. Cela étant sans difficulté, il faut que vous sachiez encore qu'il y a plusieurs sortes de coquettes : les unes trouvent de la gloire à se voir aimées de beaucoup de gens sans en avoir aimé aucun, et ne voient pas que ce sont les avances qu'elles font qui attirent le monde et qui les retiennent plutôt que le

mérite. D'ailleurs, comme il n'est pas possible qu'elles dispensent leurs faveurs si également qu'il ne paroisse quelqu'un mieux traité que l'autre, et qu'il y en a même qui ne se contentent pas de l'égalité et qui veulent de la préférence, cela donne de la jalousie aux mécontents et enfin du dépit, qui leur fait dire en les quittant tout ce qu'ils savent et ne savent pas.

» Il y a d'autres coquettes qui ménagent plusieurs amants, afin de sauver le véritable dans la multitude, et de faire dire qu'elles n'ont point d'affaire, puisqu'elles traitent également tous ceux qui les voient. Mais on découvre la vérité, qui est le mieux qui leur puisse arriver, ou, plutôt que de croire qu'elles n'aiment personne, tout le monde croit qu'elle les aime tous.

» Il y en a d'autres qui, en ménageant plusieurs amants, veulent persuader que si elles aimoient quelqu'un, elles ne hasarderoient pas de le fâcher; cependant elles le fâchent et le perdent avec cela; car de s'imaginer, si c'est en l'absence de leur véritable amant qu'elles font l'amour, qu'il ne le saura pas connoître, ou que, si c'est devant lui, qu'en usant comme de concert ensemble, il verra bien que ce n'est rien, puisqu'elles le prennent pour témoin de ce qu'elles font, ou qu'en tout cas s'il se fâche, les douceurs qu'elles lui feront et les promesses de n'y plus retourner l'obligeront à se radoucir, tout cela est fort sujet à caution. L'on ne trompe pas longtemps un amant: s'il ne découvre aujourd'hui, il découvrira demain,

Disant: Ion la la,
Il vous quittera là.

» Et quand sa passion seroit si forte qu'il ne s'en pourroit guérir, les reproches et les fracas qu'il fera donneront plus de chagrin à la maîtresse coquette que tous ces ménagements ne lui auront fait de plaisir. Il y a des coquettes qui croient être en si mauvaise réputation dans le

monde, qu'elles n'oseroient avoir de la rigueur pour personne de peur que cela ne passe pour un sacrifice à quelqu'un, et ne songent pas qu'il vaudroit mieux pour leur honneur qu'elles fussent convaincues du sacrifice : voilà, madame, la manière des coquettes. Il faut maintenant que je vous fasse voir celles des honnêtes maîtresses.

» Pour elles, ou elles sont satisfaites de leurs amants, ou elles ne le sont pas. Si elles ne le sont pas, elles tâchent de le ramener à son devoir par une conduite tendre et honnête; si cela ne se peut absolument, elles rompent sans bruit sur un prétexte de dévotion ou de jalousie d'un mari, après avoir retiré, si elles peuvent, leurs lettres et tout ce qui les peut convaincre : et, sur toutes choses, elles font en sorte que leurs amants ne croient pas qu'elles les quittent pour d'autres.

» Si elles sont contentes de leurs amants, elles les aiment de tout leur cœur, elles le leur disent sans cesse et leur écrivent le plus tendrement qu'elles peuvent. Mais comme cela seulement ne leur prouve pas leur amour, parce que les coquettes en disent autant ou plus tous les jours, leurs actions et leur procédé justifient assez le fond de leur cœur, parce qu'il n'y a que cela d'infailible. On peut toujours dire qu'on aime, quoiqu'on n'aime pas; on ne peut avoir longtemps un procédé tendre pour quelqu'un sans l'aimer.

» Une honnête maîtresse craint plus que la mort de donner de la jalousie à son amant, et quand elle le voit alarmé sur quelque soupçon qu'il a pu prendre de l'opiniâtreté de son rival, elle ne se contente pas du témoignage de sa conscience; elle redouble ses soins et ses caresses pour celui-là et ses rigueurs pour celui-ci. Elle ne remet pas la dernière sévérité pour une autre fois, croyant qu'elle se défera toujours d'un importun trop tard. Elle sait qu'autant de moments qu'elle différeroit de chasser ce rival, elle donneroit autant de coups de poignard dans le

cœur de celui qu'elle aime ; elle sait que d'abord que son amant commence à avoir des soupçons, le moindre petit soin qu'elle prendra de les lui ôter lui conservera l'estime et l'amour qu'il a pour elle ; au lieu que , si elle négligeoit de le satisfaire et de le guérir, il reviendrait à avoir si peu de confiance en elle, qu'elle ne le pourroit rétablir en lui offrant même de perdre sa réputation. Elle sait qu'un amant croiroit toujours que ce seroit la crainte qu'elle auroit de lui, qui lui arracheroit les sacrifices qui passeroient dans son esprit, en un autre temps, pour de grandes marques d'amour. Elle sait que des femmes en qui l'on a de la confiance on excuse tout , qu'on ne pardonne rien à celles de qui on se défie. Elle sait enfin qu'on vient quelquefois à être fatigué du tracas qu'on reçoit d'une maîtresse et des reproches qu'on lui a faits après lui avoir pardonné mille fautes considérables, qu'on rompt sur une bagatelle ; c'est que la mesure est pleine et qu'on ne peut plus souffrir tant de chagrins.

» Il y a des femmes qui aiment fort leurs amants , qui ne laissent pas de leur donner de la jalousie par leur mauvaise conduite ; et cela vient de ce qu'elles se flattent trop de l'assurance qu'elles ont de leurs bonnes intentions et de ce qu'elles ne tranchent pas assez nettement les espérances aux gens qui leur parlent d'amour ou qui seulement leur en témoignent par des soins et des assiduités. Elles ne savent pas que les civilités d'une femme qu'on aime sont des faveurs dont tous les amants se flattent , quelquefois parce qu'ils ont du mérite , ou souvent parce qu'ils en croient avoir , tantôt parce qu'ils n'ont pas bonne opinion des gens à qui ils s'adressent et qu'ils pensent que la résistance qu'elles font n'est seulement que pour se faire valoir. De sorte que si une femme qui n'a jamais donné lieu de parler d'elle est toujours fort jalouse de sa réputation, elle doit prendre garde, comme j'ai déjà dit, de n'entretenir en nulle manière les espérances de tout ce qui a de l'air d'a-

mant; que si c'est une femme qui n'aie pas eu jusquelà assez de soin de sa conduite et qu'elle en veuille prendre à l'avenir, comme vous, madame, il faut qu'elle soit plus rude qu'une autre et surtout qu'elle soit égale en sa sévérité, car la moindre bonté à quoi elle se relâche rengage plus un amant que cent refus ne le rebutent.

» Une honnête maîtresse a tant de sincérité pour son amant, que plutôt que de manquer à lui dire les choses de conséquence elle lui dit jusqu'à des bagatelles : sachant bien que s'il alloit savoir par d'autres voies de certaines choses indifférentes, que l'on rend criminelles en les redisant, cela feroit le plus méchant effet du monde. Elle ne garde aucune mesure avec lui sur la confiance, elle lui dit non-seulement ses propres secrets, mais ceux même qu'elle a pu savoir autrefois, ou qu'elle apprend d'ailleurs tous les jours. Elle traite les gens de ridicules qui disent qu'étant maîtresses du secret d'autrui, nous ne le devons pas dire à nos amants : elle répond à cela que, s'ils nous aiment toujours, ils n'en diront jamais rien : et que s'ils nous viennent à quitter, nous aurions bien plus à perdre que le secret de notre ami ; mais elle croit qu'on ne les doit jamais regarder comme n'en devant plus être aimées, et qu'autrement nous serions folles de leur accorder des faveurs.

» Sa maxime est enfin que qui donne son cœur n'a plus rien à ménager ; elle sait qu'il n'y a que deux rencontres où elle se pourroit dispenser de dire tout à son amant, l'un, s'il étoit fort étourdi, et l'autre, s'il avoit eu quelque galanterie auparavant la sienne. Car il seroit imprudent à elle de lui en parler, à moins qu'il la pressât fort, et en ce cas-là ce seroit lui qui attireroit le chagrin qu'il en recevrait.

» Enfin, une honnête maîtresse croit que ce qui justifie son amour même auprès les plus sévères c'est quand elle est vivement touchée, quand elle prend plaisir à le

faire bien voir à son amant, quand elle le surprend par mille petites grâces à quoi il ne s'attend pas, quand elle n'a rien de réservé pour lui, quand elle s'applique à le faire estimer de tout le monde et qu'enfin elle fait de sa passion la plus grande affaire de sa vie. A moins que cela, mademoiselle, elle tient que l'amour est une débauche, et que c'est un commerce brutal et un métier dont les femmes perdues subsistent. »

Mademoiselle Cornuelle ayant cessé de parler : « Bon Dieu, dit madame d'Olonne, les belles choses que vous venez de dire, mais qu'elles sont difficiles à pratiquer, j'y trouve même un peu d'injustice, car enfin puisque nous trompons bien même nos maris, que les lois ont fait nos maîtres, pourquoi nos amants en seront-ils quittes à meilleur marché, eux que rien ne nous oblige d'aimer que le choix que nous en faisons, et que nous prenons pour nous servir et tant et si peu qu'il nous plaira? — Je ne vous ai pas dit, reprit mademoiselle Cornuelle, que nous ne devions quitter nos amants quand ils nous déplaisent, ou par leur faute ou par lassitude, mais je vous ai fait voir la manière délicate dont il vous falloit dégager pour ne leur pas donner sujet de crier dans le monde : car enfin, madame, puisqu'on a mis si tyranniquement l'honneur des dames à n'aimer pas ce qu'elles trouvent aimable, il faut s'accommoder à l'usage et se cacher au moins quand on veut aimer. — Eh bien ! ma chère, lui dit madame d'Olonne, je m'en vais faire merveille, j'y suis tout à fait résolue ; mais avec tout cela je fonde les plus grandes espérances de ma conduite sur la fuite des occasions.

» Que ce soit fuite ou résistance, dit mademoiselle Cornuelle, il n'importe, pourvu que votre amant soit satisfait de vous. » Là-dessus, l'ayant exhortée de demeurer ferme en ses bonnes intentions, elle lui dit adieu.

Pendant l'absence de madame d'Olonne et de Marsillac, ils s'écrivirent fort souvent ; mais, comme il n'y a rien de

remarquable, je ne parlerai point de leurs lettres, qui ne parloient de leur amour et de leur impatience de se voir que fort communément. Madame d'Olonne revint la première à Paris. Le comte de Guiche, pendant le voyage de Lyon, persuada à Monsieur, frère du roi, auprès duquel il étoit fort bien, de faire une galanterie à son retour à Paris avec madame d'Olonne (1) et s'étoit offert de l'y servir et de lui faire avoir bientôt contentement. Le prince avoit promis au comte de Guiche de faire les pas nécessaires pour embarquer la dupe, de sorte que dans les conversations qu'il eut avec madame d'Olonne il ne lui parla que de l'amour que ce prince avoit pour elle; il lui dit qu'il le lui avoit témoigné plus de cent fois pendant le voyage et qu'elle le verroit assurément soupirer aussitôt qu'il seroit revenu. Une femme qui avoit des bourgeois et des gentilshommes, les uns bien et les autres mal faits, pouvoit bien aimer un beau prince. Madame d'Olonne reçut la proposition du comte de Guiche avec une joie qu'on ne peut exprimer, et si grande qu'elle ne fit pas seulement les façons que des coquettes font en de pareilles rencontres. Une autre eût dit qu'elle ne vouloit aimer personne, mais moins un prince que qui que ce soit, parce qu'il n'auroit pas tant d'attachement. Madame d'Olonne, qui étoit la plus naturelle femme du monde et la plus emportée, ne garda pas de bienséance et répondit au comte de Guiche qu'elle s'estimoit plus qu'elle n'avoit encore fait, puisqu'elle plaisoit à un si grand prince et si raisonnable. Lorsque la cour fut revenue à Paris, le duc d'Orléans ne répondit point aux empressements, à quoi le comte avoit préparé madame d'Olonne qui se livra tout entière. Tout cela ne lui produisit rien et ne servit qu'à lui faire connoi-

(1) Voy. à ce sujet les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, année 1659, édit. Michaud-Poujoulat, p. 322.

tre l'indifférence que le prince avoit pour elle. Le comte de Guiche, voyant que le prince ne mordoit point à l'hameçon, changea de dessein et voulut au moins que les services qu'il avoit voulu rendre à madame d'Olonne lui servissent de quelque chose auprès d'elle. Il résolut donc d'en faire l'amoureux, et pour ce que le commerce qu'il avoit eu avec elle sur les amours du duc d'Orléans lui avoit donné de grandes familiarités, il ne balança point de lui écrire cette lettre :

Nous avons travaillé jusqu'ici en vain, madame; la reine vous hait et le duc d'Orléans appréhende de la fâcher. J'en suis au désespoir par intérêt; vous m'en pouvez consoler, madame, si vous voulez, et je vous conjure de le vouloir. Puisque l'aigreur naturelle de la mère et la foiblesse du fils ont ruiné nos desseins, il faut prendre d'autres mesures : aimons-nous, madame; cela est déjà fait de mon côté, et si le duc d'Orléans vous eût aimée, je vois bien que je me serois bientôt brouillé avec lui, parce que je n'aurois pu résister à l'inclination que j'ai pour vous. Je ne doute pas, madame, que la différence ne vous choque d'abord; mais défaites-vous de votre ambition et vous ne vous trouverez pas si misérable que vous pensez. Je suis assuré que quand le dépit vous aura jeté dans mes bras l'amour vous y retiendra.

Quoi qu'on veuille dire contre les femmes, il y a souvent plus d'imprudence que de malice à leur conduite; la plupart ne pense plus quand on leur parle d'amour qu'elles doivent jamais aimer; cependant elles vont plus loin qu'elles ne pensent; elles font des choses quelquefois, croyant qu'elles seront toujours cruelles, dont elles se repentent fort quand elles sont devenues plus humaines. La même chose arriva à madame d'Olonne: elle eut un chagrin insupportable d'avoir manqué le cœur du prince après l'avoir compté parmi ses conquêtes, et cherchant quelqu'un à qui s'en prendre pour amuser sa douleur, elle ne trouva

rien de plus vraisemblable à croire sinon que le comte de Guiche pour son propre intérêt l'avoit empêché de l'aimer. De sorte que, tant pour se venger de lui que pour rassurer Marsillac que toute cette intrigue avoit alarmé, elle lui sacrifia la lettre du comte de Guiche, sans considérer que l'amour peut-être l'obligeroit à la même chose des lettres de Marsillac. Celui-ci, à qui madame d'Olonne donnoit tant de faveurs, en usa comme on fait d'ordinaire quand on est content de sa maîtresse, il lui rendit mille grâces de sa sincérité et se contenta de triompher de son rival, sans en vouloir tirer une gloire indiscrete.

Cependant le comte de Guiche, qui ne savoit pas le destin de sa lettre, alla le lendemain chez madame d'Olonne; mais il y vint bien du monde ce jour-là et il ne lui put parler d'affaires. Il remarqua seulement qu'elle l'avoit fort regardé, et de chez elle il alla dire l'état de ses affaires à Fiesque que depuis son retour de Lyon il avoit fait sa confidente : il les alla dire aussi à Vineuil, et tous deux séparément jugèrent sur la fragilité de la dame et la gentillesse du cavalier que sa poursuite ne seroit ni longue ni infructueuse : et en effet madame d'Olonne avoit trouvé le comte de Guiche si fort à son gré et si bien fait qu'elle s'étoit repentie du sacrifice qu'elle venoit de faire à Marsillac. Le lendemain le comte de Guiche retourna chez elle, et l'ayant trouvée seule il lui parla de son amour. La belle en fut aise et reçut cette déclaration le plus agréablement du monde, mais après être convenus de s'aimer, comme ils étoient dessus de certaines conditions, des gens entrèrent qui obligèrent le comte de Guiche à sortir un moment après.

Madame d'Olonne s'étant aussi débarrassée de sa compagnie le plus tôt qu'elle put, monta en carrosse. Voulant découvrir si la comtesse de Fiesque ne prenoit plus d'intérêt avec le comte de Guiche, elle l'alla trouver; après quelques conversations sur d'autres sujets, elle lui de-

manda son avis sur les desseins qu'elle lui dit qu'avoit le comte de Guiche pour elle. La comtesse lui dit qu'il ne falloit que consulter son cœur en de pareilles rencontres. « Mon cœur ne me dit pas beaucoup de choses en faveur du comte, reprit madame d'Olonne, et ma raison m'en dit mille contre lui : c'est un étourdi que je n'aimerai jamais. » En disant ces mots, elle prit congé de la comtesse sans attendre sa réponse.

D'un autre côté, le comte de Guiche étant retourné à son logis, il rencontra Vineuil qui l'attendoit dans une impatience extrême de savoir l'état de ses affaires. Le comte de Guiche lui dit assez froidement qu'il croyoit que tout étoit rompu, de la manière dont madame d'Olonne le traitoit ; et comme Vineuil vouloit savoir le détail de la conversation, le comte de Guiche qui avoit peur de se découvrir changeoit de propos à tous moments. Cela donna quelques soupçons à Vineuil, qui étoit fin et amoureux de madame d'Olonne et qui ne se méloit des affaires du comte de Guiche que pour se prévaloir auprès de sa maîtresse des choses qu'il auroit apprises. Il sortit voyant qu'il ne découvroit rien, et fut trois jours durant dans des inquiétudes mortelles de ne pouvoir apprendre ce qu'il soupçonnoit et qu'il vouloit savoir. Assurément il alloit chez Fiesque avec un visage de favori disgracié ; depuis qu'il voyoit que le comte de Guiche ne lui donnoit plus de part dans l'honneur de sa confiance, il n'en disoit rien à cette belle pour ne se pas discréditer en montrant son malheur.

Enfin, au bout de trois jours, étant allé chez le comte de Guiche : « Qu'ai-je fait, monsieur, lui dit-il, qui vous a obligé de me traiter ainsi ? Je vois bien que vous vous cachez de moi sur l'affaire de madame d'Olonne, apprenez m'en la raison, ou, si vous n'en avez point, continuez à me dire ce que vous savez comme vous avez coutume. — Je vous demande pardon, mon pauvre Vineuil, lui dit le

comte de Guiche ; mais madame d'Olonne en m'accordant les dernières faveurs avoit exigé de moi que je ne vous en parlasse point, ni à Fiesque encore moins qu'au reste du monde, parce qu'elle disoit que vous étiez méchant et Fiesque jalouse. Quelque indiscret qu'on soit, il n'y a point d'affaire qu'on ne tienne secrète dans le commencement quand on a pu se passer de confident pour en venir à bout : je l'éprouve aujourd'hui, car naturellement j'aime assez à conter une aventure amoureuse. Cependant j'ai été trois jours sans vous conter celle-ci, vous à qui je dis toutes choses ; mais donnez-vous patience, mon cher, je m'en vais vous dire tout ce qui s'est passé entre madame d'Olonne et moi, et par un détail le plus exact du monde réparer en quelque manière l'offense faite à l'amitié que j'ai pour vous.

» Vous saurez donc que la première visite que je lui rendis, après lui avoir écrit la lettre que vous avez vue, il ne parut à sa mine ni rudesse ni douceur ; et la compagnie qui étoit chez elle m'empêcha de m'en éclaircir mieux. Tout ce que je pus remarquer fut qu'elle m'observoit de temps en temps, mais y étant retourné le lendemain, et l'ayant trouvée seule, je lui représentai si bien mon amour, et la pressai si fort d'y répondre qu'elle m'avoua qu'elle m'aimoit et me promit de m'en donner des marques, à la condition que je viens de vous dire. Vous savez bien que je lui voulus promettre tout. Dans ce moment-là nous ouïmes du bruit, de sorte que madame d'Olonne me dit que je revinsse le lendemain un peu devant la nuit, déguisé en fille qui lui apporteroit des dentelles à vendre. M'en étant donc retourné chez moi, je vous y trouvai, et vous pûtes bien voir, par la froideur avec laquelle je vous reçus et que je vous parlai, que tout le monde m'importunoit alors, et particulièrement vous, mon cher, de qui j'étois plus en garde que de personne. Vous vous en aperçûtes aussi et c'est ce qui vous fit soupçonner que je ne

vous disois pas tout. Lorsque vous fûtes sorti, je donnai ordre que l'on dit à ma porte que je n'étois pas au logis, et je me préparai pour ma mascarade du lendemain. Tout ce que l'imagination peut donner de plaisir par avance, je l'eus vingt-quatre heures durant. Les quatre ou cinq heures dernières me durèrent plus que les autres, enfin celle que j'attendois avec tant d'impatience étant arrivée, je me fis porter chez madame d'Olonne. Je la trouvai en cornette sur son lit, avec un déshabillé couleur de rose. Je ne saurois exprimer, mon cher, comme elle étoit belle ce jour-là; tout ce que l'on peut dire est au-dessous des agréments qu'elle avoit : sa gorge étoit à demi découverte, elle avoit plus de cheveux abattus qu'à l'ordinaire et tout annelés; ses yeux étoient plus brillants que les astres; l'amour et la couleur de son visage animoient son teint du plus beau vermillon du monde. « Eh bien ! mon cher, me dit-elle, me saurez-vous bon gré de ce que je vous épargne la peine de soupiner longtemps ? Trouvez-vous que je vous fasse trop acheter les grâces que je vous fais ? Dites, mon cher, ajouta-t-elle ; mais quoi ! vous me paraissez interdit. — Ah ! madame, lui répondis-je, je serois bien insensible si je conservois du sang-froid en l'état où je vous vois. — Mais puis-je m'assurer, me dit-elle, que vous ayez oublié la petite Beauvais et la comtesse de Fiesque ? — Oui, lui dis-je, madame, vous le pouvez ; et comment me souviendrois-je des autres, ajoutai-je, (alors) que vous voyez bien que je me suis presque oublié moi-même. — Je ne crains, répliqua-t-elle, que l'avenir ; car pour le présent, mon cher, je me trompe fort si je vous laisse penser à d'autres qu'à moi. » Et en achevant ces paroles (1), elle se jeta à mon col, et me serrant avec ses bras que vous connoissez, elle me tira sur elle; ainsi tous deux couchés, nous nous baisâmes mille

(1) Une partie des cinq pages suivantes est traduite du *Satyricon* de Pétrone.

fois, n'en voulant demeurer là et cherchant quelque chose de plus solide, mais de ma part inutilement. Il faut se connoître Vineuil et savoir à quoi l'on est propre ; pour moi, je vois bien que je ne suis pas né pour les dames ; il me fut impossible d'en sortir à mon honneur, quelque effort que fit mon imagination et l'idée et la présence du plus bel objet du monde. « Qu'y a-t-il, me dit-elle, monsieur, qui vous met en si pauvre état ? Est-ce ma personne qui vous cause du dégoût, ou si vous ne m'apportez que le reste d'une autre ? » La honte que me fit ce discours, mon cher, acheva de m'ôter les forces qui me restoient. « Je vous prie, madame, lui dis-je, de ne point accabler un misérable de reproches, assurément je suis ensorcelé. » Au lieu de me répondre, elle appela sa femme de chambre. « Dites, Quentine, mais dites-moi la vérité, comme suis-je faite aujourd'hui ? Ne suis-je pas malpropre ? Ne trompez pas votre maîtresse, il y a quelque chose à mon fait qui ne va pas bien. » Quentine n'osant répondre en la colère où elle la vit, madame d'Olonne lui arracha un miroir qu'elle avoit, après avoir fait toutes les mines qu'elle avoit accoutumée de faire quand elle vouloit plaire à quelqu'un, pour juger si mon impuissance venoit de sa faute ou de la mienne. Elle secoua sa jupe qui étoit un peu froissée, et entra brusquement dans son cabinet qu'elle avoit à la ruelle de son lit. Pour moi, qui étois comme un condamné, je me demandois à moi-même si tout ce qui s'étoit passé n'étoit point un songe, avec toutes les réflexions qu'on peut faire en pareil rencontre. Je m'en allai au logis de Manicamp, où lui ayant conté mon aventure : « Je vous ai bien de l'obligation, mon cher, me dit-il ; car assurément c'est pour l'amour de moi que vous avez été insensible auprès d'une si belle femme. — Quoique peut-être vous en soyez cause, lui dis-je, je ne l'ai pas fait pour vous obliger ; je vous aime fort, ajoutai-je, je vous l'avoue ; mais avec tout cela, je vous avois oublié en ce

rencontre. Je ne comprends pas une si extraordinaire foiblesse ; je pense qu'en quittant les habits d'un homme, j'en avois quitté les véritables marques, cette partie est morte en moi par laquelle j'ai été jusqu'ici une espèce de chancelier.» Comme j'achevois de parler, un de mes gens m'apporta une lettre de la part de madame d'Olonne qu'un des siens lui avoit donnée; la voici dans ma poche, je vous la vais lire. En disant cela, le comte lut cette lettre à Vineuil :

Si j'aimois le plaisir de la chair, je me plaindrois d'avoir été trompée ; mais, bien loin de m'en plaindre, j'ai de l'obligation à votre foiblesse : elle est cause que dans l'attente du plaisir que vous ne m'avez pu donner, j'en ai goûté d'autres par imagination qui ont duré plus longtemps que ceux que vous m'eussiez donné, si vous eussiez été fait comme un autre homme. J'envoie maintenant savoir ce que vous faites et si vous avez pu gagner votre logis à pied ; ce n'est pas sans raison que je vous fais cette demande, car je n'ai jamais vu un homme en si méchant état que celui où je vous laissai. Je vous conseille de mettre ordre à vos affaires avec plus de chaleur naturelle que je ne vous ai vue ; vous ne sauriez encore vivre longtemps. En vérité, monsieur, vous me faites pitié, et quelque outrage que j'aie reçu de vous, je ne laisse pas de vous donner un bon avis. Fuyez Manicamp si vous êtes sage : vous pourrez recouvrer votre santé, si vous êtes quelque temps sans le voir ; c'est assurément de lui que vient votre foiblesse, car pour moi, à qui mon miroir et ma représentation ne mentent point, je ne crains pas qu'on me puisse accuser ni me faire reproche.

» A peine eus-je achevé de lire cette lettre, que j'y fis cette réponse :

Je vous avoue, madame, que j'ai bien fait des fautes en ma vie, car je suis homme et encore jeune ; mais je n'en ai jamais fait une plus grande que celle de la nuit passée. Elle n'a

point d'excuse, madame, et vous ne sauriez me condamner à quoi que ce soit que je n'aie bien mérité. J'ai tué, j'ai trahi, j'ai fait des sacrilèges. Pour tous ces crimes-là vous n'avez qu'à chercher des supplices : si vous voulez ma mort, je vous irai porter mon épée ; si vous ne me condamnez qu'au fouet, je vous irai trouver nu en chemise. Souvenez-vous, madame, que j'ai manqué de pouvoir et non de volonté ; j'ai été comme un brave soldat qui se trouve sans armes lorsqu'il faut qu'il aille au combat. De vous dire, madame, d'où cela est venu j'en serois bien empêché ; peut-être m'est-il arrivé comme à ceux de qui l'appétit se passe quand ils attendent trop à manger, peut-être que la force de l'imagination a consommé la force naturelle. Voilà ce que c'est, madame, de donner tant d'amour : une médiocre beauté, qui n'auroit pas troublé l'ordre de la nature, auroit été plus satisfaite. Adieu, madame ; je n'ai rien à vous dire davantage, sinon que peut-être me pardonneriez-vous le passé si vous me donnez lieu de faire mieux à l'avenir : je ne demande pour cela que jusqu'à demain, à la même heure qu'hier.

» Après avoir envoyé par un de mes laquais ces belles promesses à celui de madame d'Olonne qui attendoit la réponse à mon logis, je m'en allai, et ne doutant pas que mes offres ne fussent bien reçues, je voulus prendre un soin particulier de moi. Je me baignai et me fis frotter avec des essences de senteur, je mangeai des œufs frais et des culs d'artichaut et pris un peu de vin ensuite, Je fis cinq ou six tours de chambre et me mis au lit sans Manicamp ; j'avois si fort en tête de réparer ma faute que je fuyois mes amis comme la peste. Le lendemain, m'étant levé gaillard de corps et d'esprit, je dînai de fort bonne heure aussi légèrement que j'avois soupé, et ayant passé l'après-dinée à donner ordre à mon petit équipage d'amour, je m'en allai chez madame d'Olonne, à la même heure que l'autre fois. Je la trouvai sur son même lit, ce qui me donna d'abord quelques appréhensions qu'il ne me portât malheur, mais enfin m'étant assuré le mieux

que je pus, je m'allai jeter à ses genoux. Elle étoit à demi-déshabillée et tenoit un éventail dont elle jouoit. Sitôt qu'elle me vit, elle rougit un peu, dans le souvenir assurément de l'affront qu'elle avoit reçu la veille et, Quentine s'étant retirée, je me mis sur le lit avec elle. La première chose qu'elle fit fut de me mettre son éventail devant les yeux, cela l'ayant rendue aussi hardie que s'il y eût eu une muraille entre nous deux. «Eh bien! me dit-elle, pauvre paralytique, êtes-vous venu aujourd'hui ici tout entier? — Ah! madame, lui répondis-je, ne parlons plus du passé.» Et là-dessus, me jetant à corps perdu entre ses bras, je la baisai mille fois et la priai qu'elle se laissât voir toute nue; après un peu de résistance qu'elle fit pour augmenter mes désirs et pour affecter la modestie qui sied si bien aux femmes, plutôt que par aucune défiance qu'elle eût d'elle-même, elle me laissa voir tout ce que je voulus. Je vis un corps en embonpoint, et le mieux proportionné du monde, et un fort grand éclat de blancheur. Après cela, je recommençai à l'embrasser, nous faisons déjà du bruit avec nos baisers, déjà nos mains entrelacées les unes dans les autres exprimoient les dernières tendresses d'amour, déjà le mélange de nos âmes avoit fait l'union de nos corps, quand elle s'aperçut du pauvre état où j'étois. Ce fut alors que voyant que je continuois à l'outrager, elle ne songea plus qu'à la vengeance. Il n'y a point d'injures qu'elle ne me dît, elle me fit les plus violentes menaces du monde. Pour moi, sans faire ni prières ni plaintes, parce que je savois ce que j'avois mérité, je sortis brusquement de chez elle, et me retirai chez moi, où m'étant mis au lit, je tournai toute ma colère contre la cause de mes malheurs.

D'un juste dépit tout plein,
Je pris un rasoir en main.
Mais mon envie étant vaine,
Puisque l'auteur de ma peine,

Que la peur avoit glacé,
 Tout malotru, tout plissé,
 Comme allant chercher son centre,
 S'étoit sauvé dans mon ventre.

» Ne pouvant donc rien faire, voici à peu près comme la rage me fit parler : « Eh bien ! traître, qu'as-tu à dire, infâme partie de moi-même et véritablement honteuse, car on seroit bien ridicule de te donner un autre nom ? Dis-moi, t'ai-je jamais obligé à me traiter de la sorte et me faire recevoir les plus rudes affronts du monde ? Me faire abuser des grâces qu'on me fait et me donner à vingt-deux ans les infirmités de la vieillesse ! » Pendant que la colère me fit parler ainsi :

L'œil attaché sur le plancher,
 Rien ne le sauroit plus toucher :
 Ainsi lui faire des reproches,
 C'est justement parler aux roches (1).

» Je passai le reste de la nuit en des inquiétudes mortelles ; je ne savois pas si je devois écrire à madame d'Olonne ou la surprendre par une visite imprévue. Enfin, après avoir été longtemps à balancer, je pris ce dernier parti, au hasard de trouver quelque obstacle à nos plaisirs ; mais je fus assez heureux pour la rencontrer seule à l'entrée de la nuit. Elle s'étoit mise au lit, et en entrant dans sa chambre je lui dis : « Madame, je viens mourir à vos genoux, ou vous satisfaire ; ne vous emportez pas, je vous prie, que je sache si je le mérite. » Madame d'Olonne qui craignoit autant que moi un semblable malheur à ceux qui m'étoient arrivés, n'eut garde de m'épouvanter par des reproches ; au contraire, elle me dit tout ce

(1) Voy. le *Satyricon*, ch. 127 à 133.

qu'elle put pour rétablir en moi la confiance de moi-même que j'avois quasi perdue, et, en effet, si j'avois été ensorcelé, comme je lui avois dit deux jours auparavant, je rompis le charme à la troisième fois. Vous jugez bien, ajouta le comte de Guiche, qu'elle ne me dit point d'injures en la quittant, comme elle avoit fait les autres fois. Voilà l'état de mes affaires que je vous prie de faire semblant d'ignorer. » Vineuil le lui ayant promis, ils se séparèrent; le comte de Guiche alla chez madame la comtesse de Fiesque, à qui, entre autres choses, il dit qu'il ne songeoit plus à madame d'Olonne.

Cet amant ne fut pas longtemps avec sa nouvelle maîtresse sans que Marsillac s'en aperçût, quelque soin qu'elle prit de tromper celui-ci et quelque peu d'esprit qu'il eût. Mais la jalousie qui tient lieu de finesse, lui fit découvrir moins d'empressement en elle pour lui qu'elle n'avoit accoutumé, de sorte que lui ayant fait quelques plaintes douces au commencement, et puis après un peu plus aigres, voyant enfin qu'elle n'en faisoit pas moins, il se résolut de se venger tout d'un coup de son rival et de sa maîtresse. Il donna donc à ses amis toutes les lettres de madame d'Olonne et les pria de les montrer partout. Mademoiselle d'Orléans haïssoit fort le comte de Guiche, et il lui donna la lettre qu'il avoit écrite à sa maîtresse, dans laquelle il parloit mal de la reine et du duc d'Orléans. La première chose que fit la princesse fut de montrer au duc d'Orléans la lettre du comte de Guiche, croyant l'animer d'autant plus contre lui qu'elle savoit que ce prince l'aimoit fort. Cependant le prince n'eut pas tout l'emportement que la princesse avoit espéré et se contenta de dire à Pégulin que son cousin étoit un ingrat, qu'il ne lui avoit jamais donné sujet de parler de lui comme il faisoit, et que tout le ressentiment qu'il en auroit, aboutiroit à n'avoir plus pour lui la même estime qu'il avoit eue; mais que, si la reine savoit la manière dont il parloit d'elle, elle

n'auroit pas assurément tant de modération que lui. La princesse, n'étant pas satisfaite de voir tant de bonté au prince pour le comte de Guiche, résolut d'en parler à la reine, et comme elle dit son dessein à quelqu'un, le maréchal de Gramont en fut averti et l'alla supplier de ne pas pousser son fils : elle le promit et n'y manqua pas. Cette princesse étoit fière et ne pardonnoit pas aisément aux gens qui n'avoient pas tout le respect à quoi sa grande naissance et son mérite extraordinaire obligeoient tout le monde ; mais quand une fois elle étoit persuadée qu'on l'aimoit, il n'y avoit rien de si bon qu'elle.

Pendant que le maréchal et ses amis tâchoient d'étouffer le bruit qu'avoit fait Marsillac avec la lettre du comte de Guiche, on apprit que madame d'Olonne monroit celle-ci pour ruiner un mariage qui faisoit la fortune de Marsillac :

Ne songez point, madame, à la contrainte où je suis. Il faut que deux ou trois fois la semaine j'aille rendre visite à mademoiselle de la Rocheguyon, que je lui parle comme si je l'aimois et que je donne un temps à cela que je ne devrois employer qu'à vous voir, à vous écrire et à songer à vous : et en quelque état où je puis être, ce me seroit une grande peine d'être obligé d'entretenir un enfant ; mais maintenant que je ne vis que pour vous, vous devez bien juger que c'est une mort pour moi. Ce qui me fait prendre patience en quelque manière, c'est que j'espère de me venger d'elle en l'épousant sans l'aimer ; et qu'après cela, voyant de plus près la différence qu'il y a de vous à elle, je vous aimerai toute ma vie encore plus, s'il se pouvoit, que je ne fais.

Cela surprit d'abord tout le monde : on n'avoit vu jusque-là que des amants indiscrets et point encore de maîtresses : on ne pouvoit s'imaginer qu'une femme, pour se venger d'un homme qu'elle n'aimoit plus, aidât tellement elle-même à se convaincre. Cette indiscretion ne fit pour-

tant pas l'effet que madame d'Olonne s'étoit promis. M. de Liancourt, grand-père de mademoiselle de la Rocheguyon, sachant que madame d'Olonne le vouloit aigrir contre Marsillac, répondit à ceux qui lui parlèrent de cette lettre, que hors l'offense de Dieu, Marsillac ne pouvoit pas mieux faire; jeune comme il étoit, que s'appliquer à gagner le cœur d'une aussi belle dame qu'étoit madame d'Olonne, que ce n'étoit pas d'aujourd'hui qu'on déchiroit les femmes dans les ruelles des maîtresses : mais que comme la passion qu'on avoit pour elles, étoit bien plus violente que celle qu'on avoit pour les autres, elle ne dureroit pas d'ordinaire si longtemps; comme, par exemple, celle de Marsillac n'étoit plus si ferme pour madame d'Olonne, et il aimoit encore mademoiselle de la Rocheguyon. Madame d'Olonne ne ruina donc point les affaires de Marsillac, comme elle avoit espéré, et confirmant seulement ce qu'il avoit dit d'elle, elle ôta à ses amis le moyen de la défendre.

Les choses étant en ces termes et le comte de Guiche étant demeuré le maître en apparence, madame d'Olonne alla un soir trouver la comtesse de Fiesque, et, après quelques discours généraux, elle la pria de remercier de sa part l'abbé Fouquet de quelque service qu'elle prétendoit avoir reçu de lui et de lui bien exagérer l'obligation qu'elle lui avoit. Mais l'abbé étant un des principaux personnages de cette histoire, il est à propos de faire voir comme il étoit fait.

L'abbé Fouquet, frère du procureur général et surintendant des finances, étoit originairement d'Anjou, de famille de robe, avant la fortune, mais depuis gentilhomme comme le roi. Il avoit les yeux bleus et vifs, le nez bien fait, le front grand, le menton plus avancé, la forme du visage plate, les cheveux d'un châtain clair, la taille médiocre et la mine basse : il avoit un air honteux et embarrassé; il avoit la conduite du monde la plus éloignée de sa

profession ; il étoit agissant, ambitieux et fier avec les gens qu'il n'aimoit pas, mais le plus chaud et le meilleur ami qui fut jamais. Il s'étoit embarqué à aimer plus par gloire que par amour ; mais après, l'amour étoit demeuré le maître. La première qu'il avoit aimée étoit madame de Chevreuse, de la maison de Lorraine, dont il avoit été fort aimé ; l'autre étoit madame de Châtillon qui, dans les faveurs qu'elle lui avoit faites, avoit plus considéré ses intérêts que ses plaisirs : comme c'étoit une des plus belles femmes de France et des plus extraordinaires, il faut faire voir ici la peinture de sa vie.

HISTOIRE DE MADAME DE CHATILLON.

Madame la duchesse de Châtillon, fille de M. de Boutteville, qui eut la tête coupée pour s'être battu en duel contre les édits du roi, père de Louis XIV ; femme de Gaspard, duc de Châtillon, avoit les yeux noirs et vifs, le front petit, le nez bien fait, la bouche rouge, petite et relevée, le teint comme il lui plaisoit ; mais d'ordinaire, elle le vouloit avoir blanc et rouge. Elle avoit un rire charmant et qui alloit réveiller la tendresse jusqu'au fond des cœurs ; elle avoit les cheveux fort noirs ; la taille grande, l'air bon, les mains longues, sèches et noires, les bras de la même couleur et carrés, ce qui tiroit à de méchantes conséquences pour ce que l'on ne voyoit pas. Elle avoit l'esprit doux et accort, flatteur et insinuant ; elle étoit infidèle, intéressée et sans amitié ; cependant quelque épreuve que l'on fit de ses mauvaises qualités, quand elle vouloit plaire, il n'étoit pas possible de se défendre de l'aimer ; elle avoit des manières qui charmoient, elle en avoit d'autres qui attiroient le mépris de tout le monde ; pour de l'argent et des honneurs, elle se seroit déshonorée et auroit sacrifié père, mère et amants.

Gaspard de Coligny, depuis duc de Châtillon après la

mort du maréchal, son père, et de son frère aîné, devint amoureux de mademoiselle de Boutteville; et parce que le prince de Condé en devint amoureux aussi, Coligny le pria de se déporter de son amour, puisqu'il n'avoit pour but que la galanterie, et que lui songeoit au mariage. Le prince, parent et ami de Coligny, ne put honnêtement lui refuser sa demande; et comme sa passion ne faisoit que de naître, il n'eut pas beaucoup de peine à s'en défaire. Il promit à Coligny que non-seulement il n'y songeroit plus, mais qu'il le serviroit en cette affaire contre le maréchal, son père, et ses parents qui s'y opposoient; et, en effet, malgré tous les arrêts du parlement et tous les obstacles que le maréchal, son père, y put apporter, le prince assista si bien Coligny, alors de ce nom, qu'on appela depuis Châtillon par la mort de son frère, qu'il lui fit enlever mademoiselle de Boutteville et lui prêta vingt mille francs pour sa subsistance. Coligny mena sa maîtresse à Château-Thierry, où il consumma le mariage (1). De là, ils passèrent outre et s'en allèrent à Stenay, ville de sûreté, que M. le prince à qui elle étoit, leur avoit donnée pour leur séjour. Soit que Coligny ne trouvât sa maîtresse si bien faite qu'il se l'étoit imaginé, soit que l'amour qui étoit satisfait lui donnât le loisir de faire des réflexions sur le mauvais état de sa fortune, soit qu'il craignît d'avoir donné à sa femme le mal qu'il avoit, il lui prit un chagrin épouvantable le lendemain de son mariage; et pendant qu'il fut à Stenay, le chagrin lui continua de telle sorte, qu'il ne sortoit (pas) plus des bois qu'un sauvage. Deux ou trois jours après, il s'en alla à l'armée, et sa femme dans un couvent de religieuses à deux lieues de Paris. Ce fut là où Roquelaure qui savoit sa nécessité lui envoya mille pistoles, et Vineuil deux mille écus qu'on lui doit

(1) En 1644.

encore, quoique la duchesse soit riche et que cet argent ait été employé à son usage particulier.

Le défaut d'âge de Coligny lorsqu'il épousa sa femme, rendant son mariage invalide, et se trouvant majeur à son retour, on passa un contrat de mariage dans l'hôtel de Condé devant tous les parents de la demoiselle, et ensuite, ils furent épousés dans Notre-Dame par le coadjuteur de Paris. Quelque temps après, madame de Châtillon, se trouvant incommodée alla prendre des eaux, où le duc de Nemours se rencontra et devint amoureux d'elle.

Le duc de Nemours avoit les cheveux fort blonds, le nez bien fait, la bouche petite et de belle couleur et la plus jolie taille du monde; il avoit dans ses moindres actions une grâce qu'on ne pouvoit exprimer, et dans son esprit enjoué et badin un tour admirable. La liberté de se voir à toute heure que l'usage a introduite dans les lieux où l'on prend des eaux, donna mille occasions au duc de Nemours de faire connoître son amour à sa maîtresse; mais sachant qu'on n'a jamais réglé d'affaires amoureuses, au moins avec les dames qu'on estime un peu, qu'en faisant une déclaration de bouche ou par écrit, il se résolut de parler, et un jour qu'il étoit seul chez elle : « Il y a plus de trois semaines, madame, lui dit-il, que je balance à vous dire ce que je sens pour vous, et quand à la fin je me détermine de vous en parler, c'est après avoir vu toutes les difficultés que je puis trouver en ce dessein; je me fais justice, madame, et par cette raison je ne devrois pas espérer. D'ailleurs vous venez d'épouser un amant aimé, c'est une difficile entreprise de l'ôter de votre cœur et de se mettre en sa place; cependant je vous aime, madame, et quand vous devriez, pour n'être pas ingrate, vous servir de cette raison contre moi, je vous avoue que c'est mon étoile et non pas mon choix qui m'oblige à vous aimer. » Madame de Châtillon n'avoit jamais eu tant de joie que ce discours lui en donna. M. de Nemours lui avoit paru si

aimable, que si c'eût été l'usage que les femmes eussent parlé les premières de leur amour, celle-ci n'eût pas attendu si longtemps que fit son amant. Mais la peur de ne paroître pas assez précieuse l'embarrassa si fort, qu'elle fut quelque temps sans savoir que répondre. Enfin, s'efforçant de parler pour cacher le désordre que son silence témoignoit : « Vous avez raison, monsieur, lui dit-elle, avec toutes les façons du monde, de croire qu'on aime fort son mari, mais vous voulez bien qu'on prenne la liberté de vous dire que vous avez tort d'avoir sur votre chapitre tant de modestie que vous avez. Si on étoit en état de reconnoître les bontés que vous avez pour les gens, vous verriez bien qu'ils vous estiment plus que vous ne faites. — Ah! madame, reprit le duc de Nemours, il ne tiendra qu'à vous que je ne passe pour être le plus honnête homme de France. » A peine eut-il achevé ces mots que la comtesse de Maure (1) entra dans sa chambre, devant laquelle il fallut bien changer de conversation, quoique ces deux amants ne changeassent point de pensée. Leur distraction et leur embarras firent juger à la comtesse de Maure que leurs affaires étoient plus avancées qu'elles n'étoient, et cela fut cause qu'elle se préparoit à faire une visite fort courte, lorsque le duc de Nemours la prévint. Le prince amoureux et discret, sachant bien qu'il jouoit un méchant personnage devant une femme clairvoyante comme la comtesse de Maure, sortit et s'en alla chez lui écrire cette lettre à sa maîtresse :

Je sors d'auprès de vous, madame, pour être plus avec vous que je n'étois : la comtesse de Maure m'observoit et je n'osois vous regarder ; je craignois même, comme elle est habile, que cette affectation ne me découvrit : car enfin, madame, on sait si bien qu'il vous faut regarder quand on est

(1) Fille du baron d'Attichy.

auprès de vous, que l'on croit que qui ne vous regarde pas y entend finesse. Si je ne vous vois pas maintenant, madame, au moins ne s'aperçoit-on pas que j'ai de l'amour, et j'ai la liberté que de ne l'apprendre qu'à vous. Mais que je serois heureux si je pouvois vous le persuader au point qu'il est, et que vous seriez injuste en ce cas-là, madame, si vous n'aviez pas quelque bonté pour moi !

Madame de Châtillon se trouva fort embarrassée en recevant cette lettre ; elle ne savoit quel parti prendre : de la douceur ou de la sévérité. Celui-ci lui pouvoit faire perdre le cœur de son amant, l'autre son estime, et tous les deux le rebuter. Enfin elle résolut de suivre le plus difficile, comme le plus honnête ; et quoi que lui dit son cœur, elle aima mieux faire ce que lui conseilloit sa raison. Elle ne fit point de réponse au duc, et comme il entra le lendemain dans sa chambre : « Venez-vous encore ici, monsieur, lui dit-elle, me faire quelque nouvelle offense ? Parce que l'on a l'humeur douce et le visage, croyez-vous qu'il n'y a qu'à entreprendre avec les gens ? S'il ne faut qu'être rude pour avoir votre estime, on en fait assez de cas pour se contraindre quelque temps. Oui, monsieur, on sera fière, et je vois bien qu'il le faut être avec vous. » Ces dernières paroles furent un coup de foudre tombé sur ce pauvre amant ; les larmes lui vinrent aux yeux et ses larmes parlèrent bien mieux pour lui que tout ce qu'il put dire. Après avoir été un moment sans parler : « Je suis au désespoir, madame, lui répondit-il, de vous voir en colère, et je voudrois être mort puisque je vous ai déplu ; vous allez voir, madame, dans la vengeance que j'ai résolu de prendre de l'offense que vous avez reçue, que vos intérêts me sont bien plus chers que les miens propres, je m'en vais si loin de vous, madame, que mon amour ne vous importunera plus.—Ce n'est pas cela que je vous demande, interrompit cette belle ; vous pourriez bien, sans me fâcher, de-

meurer encore ici. Ne sauriez-vous me voir sans me dire que vous m'aimez, ou du moins sans me l'écrire?— Non, non, madame, répliqua-t-il, il m'est absolument impossible. — Eh bien, monsieur, voyez-moi donc, reprit madame de Châtillon; j'y consens, mais remarquez bien tout ce qu'on fait pour vous. — Ah! madame, interrompit le duc, en se jetant à ses pieds, si je vous ai adorée toute cruelle que vous avez été, jugez ce que je ferai quand vous aurez de la douceur. Oui, madame, jugez-en s'il vous plaît, car je ne saurois vous exprimer ce que je sens.» Cette conversation ne finit pas comme elle avoit commencé. Madame de Châtillon se dispensa de garder toute la rigueur qu'elle s'étoit promise, et si le duc de Nemours n'eut pas de grandes faveurs, au moins eut-il raison d'espérer d'être aimé. Dans cette confiance, il ne fut pas chez lui qu'il écrivit cette lettre à sa maîtresse :

Après m'avoir dit, madame, que vous consentiez que je vous visse, puisqu'il m'étoit impossible de vous voir sans vous dire que je vous aime, ou du moins sans vous l'écrire, je devois vous écrire avec confiance que ma lettre ne seroit pas mal reçue. Cependant je tremble, madame, et l'amour qui n'est jamais sans crainte de déplaire me fait imaginer que vous avez pu changer de sentiments depuis trois heures : faites-moi la faveur, madame, de m'en éclaircir par deux lignes. Si vous saviez avec quelle ardeur je le souhaite et avec quels transports de joie je les recevrai, vous ne me jugeriez pas indigne de cette grâce.

Madame de Châtillon n'eut pas reçu cette lettre qu'elle lui fit cette réponse :

Pourquoi seroit-on changée, monsieur? Mais, mon Dieu, que vous êtes pressant : n'êtes-vous pas satisfait de connoître vos forces sans vouloir encore triompher de la foiblesse d'autrui?

Le duc de Nemours reçut cette lettre avec une joie qui le mit quasi hors de lui-même; il la baisa mille fois et ne pouvoit cesser de la lire. Cependant l'amour de ces deux amants augmentoit tous les jours, et madame de Châtillon, qui avoit déjà rendu son cœur, ne défendoit plus le reste que pour le rendre plus considérable par la difficulté. Enfin, le temps de prendre les eaux étant passé, il fallut se séparer; et, quoique l'un et l'autre s'en retournassent à Paris, ils jugèrent bien tous deux qu'ils ne se verroient plus avec tant de commodité qu'ils avoient fait à Bourbon. Dans la vue de ces difficultés, leur adieu fut pitoyable; le duc de Nemours assura plus sa maîtresse par ses larmes qu'il aimeroit toujours que par les choses qu'il lui dit; et la contrainte qui parut que madame de Châtillon faisoit pour ne pas pleurer fit le même effet en son amant; ils se quittèrent fort tristes, mais fort persuadés qu'ils s'aimeroient bien et qu'ils s'aimeroient toujours. Le reste de l'automne, ils se virent fort peu, parce qu'ils étoient observés, mais ils s'écrivirent souvent.

Au commencement de l'hiver (1649), la guerre civile qui commençoit de s'allumer obligea le roi de sortir de Paris assez brusquement et de se retirer à Saint-Germain. Dans ce temps-là, le maréchal (1), père de Coligny, vint à mourir et le prince de Condé, qui étoit alors le bras droit du cardinal Mazarin, obtint le brevet de duc et pair pour son cousin de Coligny. Les troupes arrivant de toutes parts, on bloqua la ville. La cour, cependant, ne paroissoit pas triste et les courtisans et les gens de guerre étoient ravis du mauvais état des affaires. Le cardinal seul, qu'elles pouvoient ruiner, en cachoit une partie à la reine et le tout au jeune roi, à qui on ne parloit de la guerre que pour dire les défaites des rebelles, et le reste du temps

(1) Le maréchal de Châtillon,

on l'amusoit à des jeux proportionnés à son âge. Entre autres personnes avec qui il aimoit à jouer, la duchesse de Châtillon tenoit le premier rang, et ce fut sur cela que Benserade fit ce couplet de chanson sous le nom de son mari :

Châtillon, gardez vos appas
Pour une autre conquête,
Si vous êtes prête,
Le roi ne l'est pas.
Avecque vous il cause,
Mais, en vérité,
Il faut bien autre chose
Pour votre beauté
Qu'une minorité.

Dans tous ces petits jeux, le duc de Nemours ne perdoit pas son temps; il n'y en avoit guère où la duchesse et lui ne se donnassent des témoignages de leur amour, et, à mesure que la passion de ces amants croissoit, leur prudence faisoit le contraire. On remarquoit, à la bohémienne, qu'ils se mettoient toujours vis-à-vis l'un de l'autre et en état de se pouvoir dire le secret à collin-maillard; que quand l'un avoit les yeux bouchés l'autre se venoit livrer à lui, afin que la main, en cherchant à connoître celui qu'elle avoit pris, eût le prétexte de tâter partout; enfin il n'y avoit point de jeu où l'amour ne leur fit trouver moyen de se faire de tendresses.

Le duc de Châtillon, que la connoissance de l'humeur de sa femme obligeoit à l'observer, vit quelque chose de l'intelligence du duc de Nemours et d'elle : la gloire plus que l'amour lui fit recevoir ce déplaisir avec une impatience extrême. Il en parla à un de ses bons amis qui, prenant à son chagrin toute la part qu'il y devoit prendre, en alla parler à la duchesse : « Le service que j'ai voué, dit-il, à la maison de M. votre mari m'oblige à vous venir donner un avis qui vous est de conséquence; belle comme vous êtes, madame, il n'est pas possible que vous ne soyez al-

mée et comme assurément, vos intentions étant bonnes, vous ne prenez pas assez garde à vos actions, la plupart des femmes qui vous envient et des hommes jaloux de la gloire de M. votre mari, donnent un méchant jour à tout ce que vous faites. M. votre mari lui-même s'est aperçu que vous avez une conduite qui, bien qu'elle fût plus imprudente que criminelle, ne laisseroit pas de vous faire tort dans le monde et de lui donner du chagrin. Vous savez comme il est glorieux, madame, et combien il craindroit le ridicule sur cette matière : je vous en donne avis et vous supplie très-humblement d'y prendre garde, car si, vous reposant sur la netteté de votre conscience, vous négligez trop votre réputation, M. votre mari pourroit se porter à des violences contre vous qui ne vous laisseroient pas en état de lui faire voir votre innocence. — Ce que vous dites, monsieur, lui répliqua madame de Châtillon, ne me doit pas surprendre. M. le duc m'a de bonne heure accoutumée à ses caprices ; dès le lendemain qu'il m'eut épousée, il prit une si furieuse jalousie de Roquelaure, qui l'avoit servi en mon enlèvement, qu'il ne la put cacher, et cependant on ne lui en peut pas donner moins de sujet que nous avons fait. Aujourd'hui le voici qui recommence à prendre des soupçons ; je ne saurois encore deviner sur qui ils tombent. Tout ce que je vous puis dire, c'est que je doute qu'il eût là-dessus l'esprit en repos quand je serois à la campagne et que je ne verrois que mes domestiques. — Je n'entre pas, madame, reprit cet ami, dans un plus long détail avec vous ; je ne sais même si M. votre mari regarde quelqu'un quand il me témoigne de n'être pas satisfait de vous ; mais vous pouvez, sur ce que je vous dis, prendre des mesures pour votre conduite. » Et là-dessus, ayant pris congé d'elle, il la laissa dans des inquiétudes épouvantables. D'abord elle en avertit le duc de Nemours, avec qui elle résolut qu'ils se contraindroient plus qu'ils n'avoient fait par le passé.

Cependant M. le prince, qui ne songeoit qu'à réduire le peuple de Paris par la faim à livrer le parlement qui avoit mis la tête du cardinal à prix, crut qu'une des choses qui pouvoit autant avancer ce succès, étoit la prise de Charenton, que Clanleu gardoit avec cinq ou six cents hommes. Il rassembla une partie des quartiers et avec mille hommes, à la tête desquels voulut se mettre Gaston de France, oncle du roi, lieutenant général de la régence, il vint attaquer Charenton par trois endroits. Comme il n'y avoit que des retranchements assez mauvais aux avenues, il ne fut pas difficile aux troupes du roi de les forcer. Mais le duc de Châtillon, qui commandoit les attaques sous M. le prince, poussant vigoureusement les ennemis, fut blessé au bas-ventre d'une mousquetade dans le bourg, dont il mourut la nuit d'après. M. le prince le regretta fort, et sa douleur fut si violente qu'elle ne put pas durer (1). Par ce qui s'est passé, on peut juger que la duchesse ne fut que médiocrement affligée, et on le jugera encore mieux par ce qui arriva ensuite; cependant elle pleura, elle s'arracha les cheveux et fit voir les apparences du plus grand désespoir du monde. Le public fut tellement trompé que l'on fit ce sonnet sur cette mort :

Châtillon est donc mort au moment que la cour
Lui préparoit l'honneur que méritoient ses armes ;
Mars vient de le ravir au milieu des alarmes,
Et malgré la victoire il a perdu le jour.

Quand on vous eût ôté l'espoir de son retour ,
Quels furent vos transports , beauté pleine de charmes ?
Quiconque les a vus et les a vus sans larmes ,
Il faut qu'il ait le cœur insensible à l'amour.

En un pareil état , en pareille surprise

(1) Voy. *Mémoires*, t. I, p. 181-182.

Alcione jamais, ni jamais Artémise
N'eurent tant de raison de se plaindre du sort.

O discorde funeste, en misères féconde !
Que ne feras-tu point, si ton premier effort
A déjà fait pleurer les plus beaux yeux du monde !

Le duc de Nemours, qui étoit mieux averti que le reste du monde, ne s'étonna point de l'affliction de madame de Châtillon : il prit si bien le temps que l'excès de la douleur avoit altéré (la raison) en cette pauvre désespérée, et la pressa si fort de lui accorder des faveurs que la crainte qu'elle avoit eue de son mari l'avoit empêchée de lui faire pendant sa vie, qu'elle lui donna rendez-vous le jour de son enterrement. Bordeaux, l'une de ses demoiselles, qui croyoit que la mort du duc ruineroit la fortune de Ricoux, qui la recherchoit en mariage, étoit en une véritable affliction ; de sorte que, lorsqu'elle vit le duc de Nemours sur le point de recevoir les dernières faveurs de sa maîtresse, un jour que les plus emportées se contraignent, l'horreur de cette action redoubla sa douleur et, sans sortir de la chambre, elle troubla le plaisir de ces amants par des soupirs et par des larmes. Le duc qui vit bien que, s'il n'apaisoit cette femme, il n'auroit pas à l'avenir dans son amour toute la douceur qu'il souhaitoit, prit soin de la consoler en sortant, et lui dit qu'il savoit bien la perte qu'elle faisoit au feu duc, mais qu'il vouloit être son ami et prendre soin de sa fortune ainsi que le défunt ; qu'il avoit autant de bonne volonté que lui et peut-être plus de pouvoir, et qu'en attendant qu'il pût faire quelque chose de considérable pour elle, il la prioit de recevoir quatre mille écus qu'il lui enverroit le lendemain. Ces paroles eurent tant de vertu que Bordeaux essuya ses larmes, promit au duc d'être toute sa vie dans ses intérêts et lui dit que sa maîtresse avoit toutes les raisons du monde de ne rien ménager pour lui donner des marques de son

amour. Le lendemain, Bordeaux eut les quatre mille écus que le duc lui avoit promis; aussi le servit-elle depuis préférablement à tous ceux qui ne lui en donnèrent pas tant.

Au commencement du printemps la paix étant faite, la cour revint à Paris. M. le prince, qui venoit de tirer M. le cardinal d'une méchante affaire, lui vendoit bien chèrement ses services qu'il lui avoit rendus dans cette guerre. Non-seulement le cardinal ne pouvoit fournir aux grâces qu'il lui demandoit tous les jours, mais il ne pouvoit supporter l'insolence avec laquelle il les demandoit : le Pont-de-l'Arche que le prince lui avoit arraché pour son beau-frère, le duc de Longueville, le mariage du duc de Richelieu qu'il avoit fait hautement avec mademoiselle de Pons, contre l'intention de la cour, et l'audace avec laquelle il avoit exigé de la reine qu'elle vit Gerzé après la hardiesse que celui-ci avoit eue d'écrire à Sa Majesté une lettre d'amour, fit enfin résoudre le cardinal de se délivrer de la tyrannie où il étoit, sous prétexte de venger le mépris qu'on faisoit de l'autorité royale. Il communiqua ce dessein à M. le duc d'Orléans, qui se souvenoit du bâton rompu de son exempt par le prince, et qui, pour cela et pour la jalousie de son grand mérite, avoit des raisons de le haïr; et parce que M. le cardinal fit connoître à Monsieur que la Rivière, qui le gouvernoit, étoit pensionnaire du prince, il tira parole de lui qu'il cacheroit cette affaire à son favori. On arrêta au palais, où logeoit pour lors le roi, MM. le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville, leur beau-frère. Cependant M. de Turenne, qui par les liaisons qu'il avoit avec M. le prince, pouvoit craindre d'être pris et qui d'ailleurs étoit enragé contre la cour pour la principauté de Sedan qu'on avoit ôtée à sa maison, se retira à Stenay, où madame de Longueville arriva bientôt après, et les officiers du prince se jetèrent dans Bellegarde. Madame de Châtillon s'attacha

auprès de madame la princesse douairière, et mit dans ses intérêts le duc de Nemours, son amant.

Quelque temps après que les princes furent en prison, madame la princesse douairière eut permission d'aller demeurer chez sa cousine, madame de Châtillon. Un prêtre, nommé Cambiac, qui s'étoit introduit chez madame de Boutteville par le moyen de madame de Brienne, fut envoyé à madame de Châtillon par sa mère. Il n'y fut pas longtemps qu'il se rendit maître de son esprit, en telle sorte qu'il se mit entre elle et le duc de Nemours. Ce commerce lui donnant lieu d'avoir de grandes familiarités avec madame de Châtillon, il en devint amoureux et jusqu'au point de s'en évanouir en disant la messe. Madame la princesse douairière étant tombée malade de la maladie dont elle mourut, Cambiac qui s'étoit acquis beaucoup de crédit sur son esprit, l'employa en faveur de madame de Châtillon; il lui fit donner pour cent mille écus de pierres et la jouissance, sa vie durant, de la seigneurie de Marlou, qui valoit vingt mille livres de rente. Le duc de Nemours, que les soins de Cambiac pour madame de Châtillon avoient un peu alarmé, fut tout à fait jaloux de la nouvelle du testament de la princesse. Il ne crut pas qu'il fût aisé de résister à des services si considérables, et quoiqu'il ne pût blâmer sa maîtresse de les avoir reçus, il étoit enragé qu'elle les tint de la main d'un homme qu'il regardoit comme son rival. Il n'avoit pas tort : ce qu'avoit fait Cambiac avoit coûté des faveurs à cette belle; car quoiqu'elle aimât mieux le duc de Nemours, elle aimoit le bien encore davantage. Cependant, comme elle n'eut plus à faire de Cambiac après la mort de madame la princesse, il ne lui fut pas difficile de guérir l'esprit de son amant en chassant le pauvre prêtre.

Le coadjuteur de Paris et madame de Chevreuse, qui avoient été du complot d'arrêter les princes, trouvant que le cardinal devenoit trop insolent, firent entrer M. le duc

d'Orléans dans cette considération et lui représentèrent que s'il contribuoit à la liberté des princes, non-seulement il se réconcilieroit avec eux, mais il les mettroit tout à fait dans ses intérêts. Outre le dessein d'affoiblir l'autorité du cardinal qui donnoit de l'ombrage au parti qu'on appeloit la Fronde, chacun avoit encore son intérêt particulier. Madame de Chevreuse vouloit que M. le prince de Conti, pour qui la cour avoit demandé à Rome le chapeau de cardinal, épousât sa fille; et le coadjuteur vouloit être subrogé à la nomination du prince. Ce fut sur cette promesse que les princes de Condé et de Conti donnèrent signée de leurs mains à madame de Chevreuse, qu'elle et le coadjuteur travaillèrent à les faire sortir de prison. La chose ayant réussi comme ils l'avoient projeté et le cardinal même ayant été contraint de sortir hors de France, M. le prince n'eut pas de modération dans sa nouvelle prospérité, et cela obligea la cour de faire de nouveaux desseins sur sa personne. Il se retira d'abord dans sa maison de Saint-Maur, et quelque temps après à Montrond, et de là à son gouvernement de Guyenne. Le duc de Nemours le suivit, et madame de Longueville, qui étoit avec son frère, s'étant éprise du mérite du duc, lui fit tant d'avances que ce prince, quoique fort amoureux d'ailleurs, ne lui put résister; mais il se rendit par la fragilité de la chair plutôt que par l'attachement du cœur. Le duc de la Rochefoucault qui étoit, depuis trois ans, amant aimé de madame de Longueville, vit l'infidélité de sa maîtresse avec toute la rage qu'on peut avoir en de pareilles occasions. Elle, qui étoit remplie d'une grande passion pour le duc de Nemours, ne se mit guère en peine de ménager son ancien amant. La première fois qu'elle vit le duc de Nemours en particulier, dans le moment le plus tendre du rendez-vous, elle lui demanda comme il avoit été avec madame de Châtillon. Le duc lui ayant répondu qu'il n'en avoit jamais eu aucune faveur. « Ah! je suis perdue, lui dit-elle,

et vous ne m'aimez guère, puisqu'en l'état où nous sommes à présent, vous avez la force de me cacher la vérité. » Ce commerce ne dura guère, et le duc de Nemours ne pouvoit se contraindre à témoigner de l'amour qu'il ne sentoit pas ; et l'on peut croire que la princesse, qui étoit malpropre et qui sentoit mauvais, ne pouvoit pas cacher ses méchantes qualités à un homme qui aimoit ailleurs éperdument. Ces dégoûts ne retardèrent pas aussi le voyage que le duc de Nemours devoit faire en Flandre, pour amener au parti du prince un secours d'étrangers ; mais la véritable cause de son impatience étoit le désir de revoir madame de Châtillon qu'il aimoit toujours plus que sa vie ; il vint donc passer à Paris, où il la revit, et la mit dans le malheureux état que l'on peut appeler l'écueil des veuves. Lorsqu'elle s'aperçut de son malheur, elle chercha du secours pour s'en délivrer. Des Fougereux, célèbre médecin, entreprit cette cure, et ce fut dans le temps qu'il la traitoit de cette maladie, que M. le prince revint de Guyenne à Paris et amena avec lui la Rochefoucault.

M. le prince avoit les yeux vifs, le nez aquilin et serré, les joues creuses et décharnées, la forme du visage longue, la physionomie d'un aigle, les cheveux frisés, les dents mal rangées et malpropres, l'air négligé et peu de soin de sa personne, et la taille belle ; il avoit du feu dans l'esprit, mais il ne l'avoit pas juste ; il rioit beaucoup et désagréablement ; il avoit le génie admirable pour la guerre et particulièrement pour les batailles. Le jour du combat, il étoit doux aux amis, fier aux ennemis. Il avoit une netteté d'esprit, une force de jugement et une facilité de s'exprimer sans égale ; il étoit né fourbe, mais il avoit de la foi et de la probité aux grandes occasions : il étoit né insolent et sans égards, mais l'adversité lui avoit appris à vivre. Ce prince se trouvant quelque disposition à devenir amoureux de la duchesse, la Rochefoucault l'échauffa encore davantage par le grand désir qu'il avoit de se venger

du duc de Nemours. La Rochefoucault le persuada de lui donner la propriété de Marlou (1), dont elle n'avoit que l'usufruit, lui disant que madame de Châtillon étoit plus jeune que lui, que ce présent ne faisoit tort qu'à sa postérité, et qu'une terre de vingt mille livres de rente de plus ou de moins ne le rendoit ni plus pauvre ni plus riche.

Lorsque le prince devint amoureux de madame de Châtillon, elle étoit entre les mains de des Fougerets, qui se servoit de vomitifs pour la tirer d'affaires. Le prince qui étoit sans cesse auprès de son lit, lui demandoit quelle étoit sa maladie; elle lui dit qu'elle croyoit être empoisonnée. Cet amant, désespéré de voir sa maîtresse en danger de la vie, disoit à l'apothicaire qui la servoit, qu'il le feroit pendre; celui-ci qui n'osoit se justifier, alloit dire à Bordeaux, qui avoit épousé Ricoux, que si on le pressoit trop, il diroit tout. Enfin les remèdes firent l'effet qu'on s'étoit promis, et ce fut peu de temps après cette guérison que le prince ayant fait la donation de Marlou, madame de Châtillon n'en fut pas ingrate; mais elle ne lui donna que l'usufruit dont le duc de Nemours avoit la propriété. Cependant la Rochefoucault se vengea pleinement du duc de Nemours et lui donna des déplaisirs d'autant plus cuisants qu'il n'eut pas la force de se guérir de sa passion, comme la Rochefoucault avoit fait de celle qu'il avoit eue pour madame de Longueville. Outre celui-ci, le prince avoit encore Vineuil pour confident qui, en le servant auprès de sa maîtresse, tâchoit aussi de s'en faire aimer.

Vineuil étoit frère du président Ardier, d'une assez bonne famille de Paris, agréable de visage, assez bien fait de sa personne; il étoit savant en honnête homme, il avoit l'esprit plaisant et satirique quoiqu'il craignit tout, et cela lui

(1) Aujourd'hui Mello, dont le château appartient à M. Seillière.

avoit attiré souvent de méchantes affaires; il étoit entreprenant avec les femmes, et cela l'avoit toujours fait réussir; il avoit été bien avec madame de Montbazon, bien avec madame de Mony (1) et bien avec la princesse de Wittemberg (2). Cette dernière galanterie l'avoit tellement brouillé avec feu Châtillon, que, sans la protection de M. le prince, il eût souffert quelques violences; aussi la haine de Châtillon pour lui avoit assez disposé sa femme à l'aimer. Mais laissons là Vineuil pour quelque temps et revenons au duc de Nemours.

La jalousie le transportoit tellement, qu'un jour, ayant trouvé chez madame de Châtillon M. le prince parlant tout bas avec elle, il s'écorcha toutes les mains sans s'apercevoir de ce qu'il faisoit, et ce fut un de ses gens qui lui fit prendre garde de l'état où il s'étoit mis. Enfin ne pouvant plus souffrir les visites du prince chez sa maîtresse, il la pria de s'en aller pour quelque temps chez elle. Elle, qui l'aimoit fort et qui ne croyoit pas qu'une petite absence ralentît la passion du prince, ne se fit pas presser et lui promit même de chasser Bordeaux qui avoit quitté ses intérêts pour être dans ceux de son rival. Madame de Châtillon ne fut pas longtemps à la campagne et, à son retour, la jalousie reprit de telle sorte au duc de Nemours, qu'il fut vingt fois sur le point de faire tirer l'épée à M. le prince. Il eût succombé à cette tentation, sans le combat qu'il fit avec son beau-frère, dans lequel il perdit la vie (3).

Madame de Châtillon qui, de vingt amants qu'elle a favorisés en sa vie n'en a jamais aimé que le duc de Nemours, fut dans un véritable désespoir de sa mort. Un de ses amis, qui lui en donna la nouvelle, lui dit en même

(1) Son mari étoit premier écuyer de Monsieur.

(2) Fille du maréchal de Châtillon.

(3) Voy. *Mémoires*, t. I, p. 269, note.

temps qu'il falloit qu'elle retirât des mains d'un des valets de chambre de feu M. de Nemours, qu'il lui nomma, une cassette pleine de ses lettres. Elle l'envoya quérir et, sur la promesse qu'elle lui fit de lui donner cinq cents écus, elle retira cette cassette, mais le pauvre garçon n'en a jamais rien pu tirer.

Pour M. le prince, quelque obligation qu'il eût au duc de Nemours, la jalousie les avoit tellement désunis qu'il fut fort aise de sa mort. La gloire aussi bien que l'amour avoit mis tant d'émulation entre eux qu'ils ne se pouvoient plus souffrir l'un l'autre, et cela étoit si vrai, que, si le prince avoit voulu prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher le duc de Nemours de se battre, il ne se seroit point battu. Une chose encore qui fit bien voir qu'il y avoit dans le cœur du prince plus de gloire que d'amour, c'est qu'un moment après la mort de son rival il n'aima presque plus madame de Châtillon et se contenta de garder des mesures de bienséance avec elle, pour s'en servir dans les rencontres qu'il jugeroit à propos.

Et en effet, dans ce temps-là, le cardinal croyant qu'elle gouvernoit le prince lui envoya le grand prévôt de France lui offrir de sa part cent mille écus comptant et la charge de surintendante de la maison de la reine future, au cas qu'elle obligéât le prince d'accorder les articles qu'il souhaitoit et d'abandonner le comte d'Oignon, le duc de la Rochefoucault et le président Viole. Pendant la négociation du grand prévôt, un cheveu-léger, nommé Mouchette, négocioit aussi, de la part de la reine, avec madame de Châtillon; mais celle-ci voyant qu'elle ne pouvoit porter le prince à faire les choses que la cour désiroit, manda à la reine qu'elle lui conseilloit d'accorder au prince tout ce qu'il lui demanderoit et qu'après cela Sa Majesté savoit bien comme il falloit user avec un sujet qui, se prévalant du désordre des affaires de son maître, lui avoit arraché des conditions honteuses et préjudiciables à son autorité.

Dans ce temps-là , l'abbé Fouquet ayant été pris par les ennemis , fut amené dans l'hôtel de Condé : d'abord il eut une conversation un peu fâcheuse avec le prince , mais le lendemain les choses s'adoucirent et quelques jours après on recommença à traiter de la paix avec lui. Comme il étoit prisonnier sur sa parole et qu'il alloit partout où il lui plaisoit , il rendit quelques visites à madame de Châtillon , croyant que rien ne se feroit auprès du prince que par son entremise , et ce fut dans ces visites-là qu'il devint amoureux d'elle.

Vineuil gouvernoit alors assez paisiblement madame de Châtillon. Cambiac s'étoit retiré depuis que M. le prince étoit amoureux et que le duc de Nemours étoit mort, et cela avoit fort diminué la passion du prince ; de sorte que , peu de jours après , ayant été contraint de se retirer en Flandre par l'accommodement de Paris , il fut sur le point de partir sans dire adieu à madame de Châtillon , et lorsqu'enfin il l'alla voir , il ne fut qu'un moment avec elle.

Le roi étant revenu à Paris , l'abbé Fouquet crut que , si madame de Châtillon y demeueroit , il auroit des rivaux sur les bras qui lui pourroient être préférés : de sorte qu'il persuada au cardinal de l'éloigner , disant qu'elle auroit à Paris tous les jours mille intrigues contre les intérêts de la cour qu'elle ne pourroit pas avoir ailleurs , et cela obligea le cardinal à l'envoyer à Marlou. L'abbé Fouquet l'y alloit voir le plus souvent qu'il pouvoit ; mais il y avoit encore dans son voisinage deux hommes qui lui rendoient bien de plus fréquentes visites ; l'un étoit Craff , milord anglois qui avoit loué une maison auprès de Marlou , où il tenoit d'ordinaire son équipage et où il venoit quelquefois loger ; et l'autre étoit Digby , comte de Bristol , gouverneur de Mantes et de l'Ile-Adam. Ces deux cavaliers devinrent amoureux de la duchesse : Craff , homme de paix et de plaisir , et Bristol , fier , brave et plein d'ambition.

Lorsque Cambiac avoit vu M. le prince sortir de France ,

il s'étoit attaché à madame de Châtillon, de sorte qu'il demeuroit avec elle à Marlou, et comme il ne craignoit pas tant l'abbé Fouquet ni Bristol que M. le prince, il disoit avec franchise à madame de Châtillon ses sentiments sur la conduite qu'elle avoit avec tous ses amants. Elle, qui ne vouloit point être contrariée sur les nouveaux desseins et particulièrement par un intéressé, reçut fort mal ses remontrances; de sorte que les choses s'aigrissant de plus en plus tous les jours, Cambiac enfin se retira en grondant et comme un homme que l'on devoit craindre. Quelque temps après, il lui écrivit une lettre sans nom et d'une autre écriture que la sienne, par laquelle il lui donnoit avis de ce qui se disoit contre elle dans le monde. Elle se douta pourtant bien que cette lettre venoit de lui, parce qu'il lui mandoit des choses qu'autres que lui ne pouvoient pas savoir. Enfin madame de Châtillon, apprenant de beaucoup d'endroits que Cambiac se déchaînoit contre elle, pria madame de Pisieux qu'elle connoissoit fort et qui avoit du pouvoir sur lui, de retirer quelques lettres de conséquence qu'il avoit d'elle. Madame de Pisieux lui promit, et en même temps manda à Cambiac de l'aller trouver chez elle, à Marine, près de Pontoise : il faut remarquer que depuis que Cambiac étoit sorti d'auprès de madame de Châtillon, elle avoit fait mille plaintes contre lui au comte Digby. Cet amant, qui ne songeoit qu'à plaire à sa maîtresse et qui se consommoit en dépenses pour elle, ne balançoit pas à lui promettre une vengeance qui ne lui coûteroit rien et dans laquelle il trouveroit son intérêt particulier; il prit le temps que Cambiac, étant à Marine, étoit un jour monté à cheval pour se promener, et l'ayant enlevé avec cinq ou six cavaliers il l'envoya à Marlou. Madame de Châtillon qui savoit qu'on ne devoit jamais offenser à demi les amants bien traités, fut fort embarrassée de la manière dont on venoit de traiter Cambiac, qu'elle voyoit bien qu'on n'en soupçonneroit point d'autre qu'elle;

elle fut très-mal satisfaite de Digby et lui eût bien plutôt pardonné la mort de Cambiac que son enlèvement ; mais enfin ne pouvant faire que ce qui venoit d'être fait ne fût point : « Je suis au désespoir, lui dit-elle, de ce qui vous vient d'arriver ; je vois bien que l'impertinent qui vous a fait cet outrage me veut rendre suspecte auprès de vous, en vous envoyant chez moi ; mais vous verrez bien par le ressentiment que j'en aurai que je n'ai point de part à cette violence ; cependant, monsieur, voulez-vous demeurer ici ? Vous y serez le maître. Voulez-vous retourner à Marine ? Je vous donnerai mon carrosse. Vous n'avez qu'à dire. — Je sais, madame, lui répondit froidement Cambiac, ce que je dois croire de tout ceci ; je vous rends grâces des offres que vous me faites ; je m'en retournerai sur mon cheval, si vous le trouvez bon. Dieu qui veut me garantir des entreprises des méchants aura soin de moi jusqu'au bout. » Et, en achevant ces mots, il sortit brusquement et s'en retourna seul à Marine. Il n'y fut pas plutôt arrivé que madame de Pisieux et lui écrivirent ces deux lettres à un de leurs amis à Paris :

Cambiac à M. de Brienne.

Vous serez bien surpris lorsque vous apprendrez l'aventure qui m'est arrivée ; mais pour la dire telle qu'elle est, il faut reprendre un peu plus loin à vous dire que madame de Châtillon vint ici pour obliger madame de Pisieux à la venir trouver, afin d'obtenir de moi certaines choses qu'elle souhaitoit. Madame de Pisieux, comme vous savez, m'écrivit, et vous savez encore que j'ai fait le voyage. Le même jour que j'arrivai, madame de Châtillon envoya la Fleur pour savoir si j'y étois, et le lendemain un homme inconnu, sous de fausses enseignes, me vint demander et savoir si je m'en retournerois bientôt à Paris. Hier, au matin, je partis d'ici à quatre heures ; comme je fus à cent pas de Pontoise, après avoir passé la rivière, je fus investi par six cavaliers, le pistolet à

la main, à la tête desquels étoit le comte Digby. Il me dit d'abord que, si madame de Châtillon m'avoit fait justice, elle m'auroit fait donner cent coups de poignard, mais que je ne craignisse rien. Je vous dirai, sans faire le Gascon, que j'agis fort fièrement en ce rencontre et que, dans cette affaire, je n'ai pas fait la moindre bassesse. Il me traita fort civilement et, après avoir dîné, il me conduisit lui-même jusqu'au pied de Marlou, et puis m'envoya avec quatre cavaliers pour faire satisfaction à cette digne personne. Elle fit semblant d'être fâchée de cela et le fut effectivement de la hauteur avec laquelle je lui parlai, qui lui a fait comprendre que c'est la plus mauvaise affaire qu'elle se fût jamais attirée. Je m'en retournai à Marine pour dire à madame de Pisieux la trahison que madame de Châtillon lui avoit faite aussi bien qu'à moi; elle en a le ressentiment qu'en doit avoir une personne de sa qualité, de son honneur et de son courage. Voilà une chose assez extraordinaire; je vous conjure de me mander vos sentiments là-dessus et ce que vous croyez que je doive faire. Vous voyez bien, ce me semble, que je n'en dois pas demeurer là. Depuis, cette lâche personne a écrit à madame de Pisieux pour la conjurer de faire en sorte que j'étouffe mon ressentiment, en m'assurant qu'elle n'a rien su de tout cela. La réponse qui lui a été faite est digne de la générosité de madame de Pisieux. J'ai résolu d'être trois ou quatre jours ici pour me donner le loisir de penser à ce que je dois faire et pour m'empêcher de m'emporter à rien dont je puisse me repentir : outre que de s'évaporer en plaintes, c'est se venger foiblement et j'ai dessein d'en user autrement si je puis. J'attendrai de vos nouvelles avec impatience; je suis tout à vous : une lettre ne permet pas de mander un détail fort long; je vous le ferai quand je vous verrai. Adieu. — Le 18 juillet 1655.

Madame de Pisieux à M. de Brienne.

J'ai trop de part à l'aventure de M. de Cambiac pour ne pas joindre un mot de ma main à la relation qu'il vous a faite de la sienne; il n'y a point de circonstance qui ne soit surpre-

nante, et tout le mieux que l'on puisse penser de moi en cette affaire, c'est qu'on ne m'y a guère considérée; car toutes les apparences sont que je dois être complice d'une si digne action. Il est vrai que l'offensé me justifie assez, puisqu'il s'est venu retirer au même lieu où on lui avoit dressé le piège. Toute mon étude est présentement à me conduire de façon que, sans m'emporter dans une juste colère, j'en demeure toute ma vie assez pour faire voir que j'étois utile amie à madame de Châtillon. Vous savez mon nom et mon courage; je vous ai toujours parlé avec assez de sincérité: je vous ajoute de plus que je fais profession d'un christianisme assez austère et que j'ai dessein de servir mon Dieu et mon maître sans art et sans fourbe. Ces fondements posés, tout ce que le ressentiment et la justice me peuvent permettre, je ne manquerai à rien. Obligez-moi de faire part de ceci à M. d'Aubigny et ne passez pas outre: ce régal ne sera pas mauvais à madame la princesse palatine, à qui je vous permets d'en parler. Je ne crois pas que le crime de Cambiac fût assez grand de s'être mis dans la voie de son devoir par le moyen de M. l'évêque d'Amiens, ni le mien de lui avoir conseillé, pour s'être attiré une si méchante affaire. Je retournerai exprès à Paris, afin d'entretenir mes amis du particulier, et vous tout le premier. Il faut que ce petit mot de vengeance m'échappe: madame de Châtillon n'est pas oubliée quand l'occasion se présente de parler d'elle. Je vous donne le bonjour; je suis trop en colère pour en attendre un aujourd'hui.

Peu de temps après ces deux lettres écrites, Cambiac retourna à Paris et ne gardant plus aucune mesure avec madame de Châtillon, il la déchira partout où il se trouva et, pour assouvir pleinement sa vengeance, il montra à la reine toutes les lettres les plus emportées de madame de Châtillon. La modestie de l'histoire ne permet pas qu'on les puisse rapporter, mais par les fragments les plus honnêtes que voici, on jugera du reste:

Elle mardoit en beaucoup d'endroits à Cambiac qu'il en

pouvoit parler comme il lui plairoit, mais qu'il étoit plus généreux à lui d'en dire du bien qu'autrement, que depuis qu'on s'étoit mis entre les mains des gens, comme elle avoit fait entre les siennes, ils pouvoient en abuser, et que le parti qu'une pauvre femme avoit à prendre en ces rencontres-là, c'étoit de souffrir et se taire. Dans un autre endroit, elle lui mandoit qu'il avoit beau faire, qu'elle l'aimeroit toujours, et bien qu'elle se préparât à faire une confession générale à Pâque, il n'y avoit rien qui le regardât.

La reine fut fort surprise de l'emportement de madame de Châtillon dans ses lettres, elle ne fut pourtant pas fâchée du mépris que cela lui attiroit et, lorsqu'elle eut appris l'insulte que l'on avoit faite à Cambiac, elle en fit un fort grand bruit et dit publiquement que, puisque l'on maltraitoit les gens qui rentroient en leur devoir, le roi sauroit bien leur faire justice.

Lorsque le comte Digby vint voir madame de Châtillon, après l'enlèvement de Cambiac, il fut fort étonné de ne recevoir d'elle que des reproches au lieu de remerciements qu'il attendoit. « Quand on vous témoignoit, lui dit-elle, d'avoir du chagrin contre Cambiac, cela ne vouloit pas dire qu'il le fallût enlever. Il est bien aisé de voir que, dans cette belle action, vous vous êtes plus considéré que moi; mais j'aurai soin de mes intérêts à mon tour et j'oublierai les vôtres. » Digby se voulut excuser sur ses intentions qui avoient été bonnes, et comme il vit qu'elle ne s'apaisoit pour quoi que ce soit qu'il lui dit, il se fâcha aussi de son côté et, madame de Châtillon, craignant en le perdant de perdre un protecteur et un amant, le radoucît et le pria de considérer une autre fois qu'il falloit dissimuler des injures avec des gens comme Cambiac, ou qu'il falloit les perdre.

Dans le temps que Digby commença à devenir amoureux de madame de Châtillon, le milord Craf, qui dans le

temps des désordres d'Angleterre avoit suivi Charles (1) en France, avoit loué une maison dans le voisinage de Mar-lou; et l'oïveté, la commodité et la manière insinuante de madame de Châtillon avoient fait naître de l'amour dans le cœur du milord; mais comme il étoit plus doux que le comte, sa passion n'avoit pas fait tant de chemin que celle du comte.

Les choses étoient en ces termes, lorsque l'abbé Fouquet, voyant que ses affaires ne s'avançoient pas auprès de madame de Châtillon, se servit de ce stratagème-ci pour les hâter : il avoit appris que Ricoux, beau-frère d'une des demoiselles de madame de Châtillon, étoit caché dans Paris où il avoit des commerces avec elle pour les intérêts de M. le prince; il mit tant de gens en quête de Ricoux qu'il fut pris et mené à la Bastille. L'abbé Fouquet l'ayant fait interroger, il accusa madame de Châtillon de plusieurs choses et entre autres de lui avoir promis dix mille écus pour tuer le cardinal, et dit qu'elle lui en avoit déjà donné deux mille d'avance. L'abbé Fouquet supprima ces informations et en fit faire d'autres, par lesquelles Ricoux confessoit toujours qu'il étoit à Paris dans le dessein de tuer le cardinal; mais il n'accusoit point la duchesse de tremper dans cette conjuration, et tout ce qu'il disoit contre elle étoit qu'elle avoit intelligence avec le prince et recevoit quatre mille écus de pension des Espagnols. Il montra ces dernières informations au cardinal et les premières à madame de Châtillon, par lesquelles l'ayant épouvantée au point qu'on peut s'imaginer, il lui dit qu'il la sauveroit si, pour lui faire voir sa reconnoissance, elle lui vouloit donner les dernières marques de son amour. Madame de Châtillon, qui craignoit la mort plus que toutes les choses, ne balançoit de contenter l'abbé Fouquet qu'autant de temps

(1) Charles II.

qu'elle crut qu'il en falloit pour lui faire valoir cette dernière faveur. L'abbé Fouquet ne songeoit plus qu'à faire sauver sa maîtresse; pour cet effet, il la fit sortir la nuit de Marlou et la mena en Normandie, où il la faisoit changer tous les huit jours de demeure, déguisée tantôt en cavalier, tantôt en religieuse et tantôt en cordelier. Cela dura six semaines, pendant lesquelles l'abbé Fouquet alloit et venoit de la cour au lieu où étoit madame de Châtillon. Enfin il lui fit prendre une amnistie, lorsque Ricoux eut été roué, et la fit revenir à Marlou, où elle ne fut pas longtemps en repos, car elle jeta les yeux sur le maréchal d'Hocquincourt, tant pour les avantages qu'elle pouvoit tirer de lui par les postes qu'il tenoit sur la Somme que pour la délivrer de la tyrannie de l'abbé Fouquet, qui commençoit à lui devenir insupportable.

Charles, maréchal d'Hocquincourt, avoit les yeux noirs et brillants, le nez bien fait et le front un peu serré, le visage long, les cheveux noirs et crépus et la taille belle. Il avoit fort peu d'esprit, cependant il étoit fin à force de défiance; il étoit brave et toujours amoureux, et sa valeur auprès des dames lui tenoit lieu de gentillesse. Madame de Châtillon qui le connoissoit de réputation crut qu'il étoit tout propre à faire les folies dont elle avoit besoin. De Vignacourt, gentilhomme picard, son voisin, fut celui qu'elle employa auprès de lui. Le maréchal donc convint avec Vignacourt qu'en s'en allant commander l'armée de Catalogne il la verroit en passant à Marlou, comme si c'étoit le hasard qui eût fait cette entrevue. La chose arriva ainsi qu'elle avoit été projetée et madame de Châtillon monta à cheval pour aller conduire le maréchal jusqu'à deux lieues de Marlou. Durant le chemin, elle lui conta le pitoyable état de sa fortune, le pria de vouloir être son protecteur, le flatta du titre de refuge des affligés et ressource des misérables: enfin elle le piqua tellement de générosité qu'il lui promit de la servir envers et contre tous,

et lui donna même ses tablettes sur lesquelles il donnoit ordre aux lieutenants de ses places de la recevoir elle et les siens toutes les fois qu'elle en auroit de besoin.

Cette entrevue fut découverte par l'abbé Fouquet, qui voyant le maréchal d'Hocquincourt sur le point de revenir en cour, jugeant le voisinage de madame de Châtillon et de lui dangereux pour les intérêts de la cour et les siens propres, persuada au cardinal de l'éloigner de la frontière de Picardie et lui fit donner ordre d'aller à son duché. Madame de Châtillon s'étant mise en chemin rencontra le maréchal d'Hocquincourt à Montargis, avec lequel elle renouvela les mesures qu'elle avoit prises six mois auparavant et, après s'être donné réciproquement lui des paroles positives de la protéger contre la cour et elle des espérances de lui accorder un jour des marques de sa passion, ils se séparèrent. Le maréchal alla trouver le roi et elle son duché où elle passa l'hiver, pendant lequel le maréchal d'Hocquincourt lui écrivoit; et l'abbé Fouquet, qui comme patron étoit le plus difficile à contenter, supportoit impatiemment les entrevues qui s'étoient faites entre le maréchal d'Hocquincourt et madame de Châtillon et le commerce qu'elle conservoit avec lui. Pour s'excuser, elle lui disoit que le maréchal s'employoit auprès du cardinal pour faire revenir Bordeaux qu'on lui avoit ôtée et pour lui faire obtenir à elle-même la permission de retourner à la cour; elle ajoutoit qu'elle eût bien souhaité ne devoir ces grâces-là qu'à lui, mais qu'elle vouloit ménager son crédit pour de plus grandes affaires. Ce qui persuada l'abbé Fouquet que l'intrigue du maréchal et d'elle pouvoit ne regarder que la cour, c'est qu'au printemps elle revint par son entremise, premièrement à Marlou et puis quelque temps après à Paris et Bordeaux avec elle.

Pendant la campagne du maréchal en Catalogne, le roi d'Angleterre que les malheurs de sa maison obligeoient

de demeurer en France et qui avoit trouvé la duchesse fort à son gré , la revoyoit à Marlou dans de petits voyages qu'il faisoit chez Craf ; et ce commerce avoit donné tant d'amour pour elle à ce prince qu'il étoit résolu de l'épouser, Craf persuadant à son maître de la contenter à quelque prix que ce fût , sur les promesses que madame de Châtillon avoit faites à ce milord de lui donner les dernières faveurs s'il contribuoit à la faire reine ; et en effet elle l'eût été si Dieu , qui avoit soin de la fortune et de la réputation de ce roi , n'eût amusé madame de Châtillon d'une folle espérance qui lui fit manquer une si belle occasion.

Charles , roi d'Angleterre , avoit de grands yeux noirs, les sourcils fort épais et qui se joignoient, le teint brun, le nez bien fait, la forme du visage longue, les cheveux noirs et frisés. Il étoit grand et avoit la taille belle ; il avoit l'abord froid et cependant il étoit doux et civil dans la bonne plus que dans la mauvaise fortune : il étoit brave, c'est-à-dire qu'il avoit le courage d'un soldat et l'âme de prince ; il avoit de l'esprit, il aimoit ses plaisirs , mais il aimoit encore plus son devoir : enfin il étoit un des plus grands rois du monde ; mais quelque heureuse naissance qu'il eût, l'adversité qui lui avoit servi de gouverneur avoit été la principale cause de son mérite extraordinaire.

M. le prince, en sortant de France , avoit témoigné, comme j'ai dit, peu de considération pour madame de Châtillon ; mais ayant su le cas que les Espagnols en faisoient par la pension qu'ils lui avoient donnée et le crédit qu'elle avoit à la cour de France par le moyen de l'abbé Fouquet , il s'étoit réchauffé pour elle : et cela étoit si violent, qu'il lui écrivoit des lettres les plus passionnées du monde, et entre autres on en intercepta celle-ci écrite en chiffres :

Quand tous vos agréments ne m'obligeroient point à vous

aimer, ma chère cousine, les peines que vous prenez pour moi et les persécutions que vous souffrez pour être dans mes intérêts, et les hasards où cela vous expose m'obligeroient à vous aimer toute ma vie : jugez donc de tout ce que cela peut faire sur un cœur qui n'est ni insensible ni ingrat ; mais jugez aussi des alarmes où je suis sans cesse pour vous. L'exemple de Ricoux me fait trembler : et, quand je songe que ce que j'ai de plus cher au monde est entre les mains de mes ennemis, je suis dans des inquiétudes qui ne me donnent point de repos. Au nom de Dieu, ma pauvre chère, ne vous commettez plus comme vous faites ; j'aime mieux ne retourner jamais en France que d'être cause que vous ayez la moindre appréhension. C'est à moi à m'exposer et à mettre par la guerre mes affaires en état que l'on traite avec moi ; et alors, ma chère cousine, vous pourrez m'aider de votre entremise : et cependant, comme les événements sont douteux à la guerre, j'ai un coup sûr pour passer ma vie avec vous et nous lier d'intérêts encore plus que nous n'avons fait jusqu'ici. Ne croyez pas que madame la princesse soit un obstacle invincible à cela : on en rompt de plus considérables quand on aime autant que je fais. Je ne donne en cet endroit, ma chère cousine, aucune borne à mon imagination ni à vos espérances ; vous les pourrez pousser aussi loin qu'il vous plaira. Adieu.

L'espérance qu'eut madame de Châtillon sur cette lettre de pouvoir épouser M. le prince lui fit balancer à refuser les offres du roi d'Angleterre ; elle consulta là-dessus un de ses amis en présence de Bordeaux. Celle-ci, de qui le mari étoit auprès de M. le prince, disoit à sa maîtresse qu'elle étoit visionnaire de songer un moment à épouser une ombre de roi, un misérable qui n'avoit pas de quoi vivre et qui, en se faisant moquer d'eux, la ruineroit en peu de temps ; que s'il étoit possible, contre toutes les apparences du monde, qu'il remontât un jour sur le trône, elle pouvoit bien croire qu'étant las d'elle il la répudioit sur le prétexte d'inégalité de condition. Son ami lui di-

soit au contraire que sa vision étoit d'épouser M. le prince, qui étoit marié et dont la femme se portoit bien ; que les gens de la condition du roi d'Angleterre pouvoient quelquefois être en mauvaise fortune, mais qu'ils ne pouvoient jamais être dans cette extrême nécessité, si commune aux particuliers ; qu'il étoit beau à une damoiselle de vivre reine, quand même elle vivroit malheureuse, et qu'elle ne devoit jamais refuser un titre si honorable quand elle ne le devoit porter que sur son tombeau. « Pour vous, mademoiselle, se retournant vers Bordeaux, vous avez raison de parler comme vous faites à madame, ne considérant que vos intérêts ; mais moi, qui n'ai égard qu'aux siens, je lui dis ce que je dois dire. » Madame de Châtillon leur rendit grâces de l'amitié qu'ils lui témoignèrent et leur dit qu'elle songeroit encore à leurs raisons avant que de résoudre. Elle ne vouloit pas répondre plus positivement devant son ami sur une affaire, où elle avoit honte de prendre le parti contraire à son avis ; cependant il en vint de plusieurs endroits au roi d'Angleterre de la vie de madame de Châtillon et de sa conduite présente avec l'abbé Fouquet. Il n'y a point d'homme un peu glorieux qui, dans le commencement de son amour, ait assez perdu la raison pour épouser une femme sans honneur.

Le roi d'Angleterre partit du voisinage de Marlou aussitôt qu'il eut appris toutes ces nouvelles, et ne voulut pas hasarder, en voyant madame de Châtillon, un combat qui pouvoit être douteux entre ses sens et sa raison. Madame de Châtillon ne sentit pas alors la perte qu'elle faisoit : le désir et l'espérance qu'elle avoit du mariage de M. le prince lui rendit toutes autres choses indifférentes.

Madame de Châtillon étant revenue de son duché à Marlou au commencement du printemps par l'entremise du maréchal d'Hocquincourt et quelque temps après à Paris, elle n'en fut pas ingrate. Ce petit service et les promesses qu'il lui fit de tuer le cardinal et de mettre ses

places entre les mains de M. le prince touchèrent le cœur de madame de Châtillon au point d'accorder au maréchal les dernières faveurs. L'été se passa en cette sorte, pendant lequel l'abbé Fouquet, qui entrevoyoit ce commerce, passoit souvent de méchantes heures, et il eût fait en ce temps-là ce qu'il fit ensuite si les amants n'aimoient à se tromper eux-mêmes quand il s'agit de quitter ou de condamner leurs maîtresses.

L'hiver d'après (1), le duc de Candale, à son retour de Catalogne, fit mine d'être amoureux de madame de Châtillon; l'abbé Fouquet, alarmé d'un si dangereux rival, le fit prier par Boligneux de cesser de l'être. M. de Candale, qui étoit alors véritablement amoureux de madame d'Olonne, et qui ne s'étoit embarqué auprès de madame de Châtillon que pour la faire servir de prétexte, accorda facilement à l'abbé Fouquet ce qu'il lui faisoit demander. Mais comme avec cette maîtresse les amants étoient comme une hydre dont on ne coupoit point la tête qu'on n'en fit renaitre une autre, la Feuillade reprit la place du duc de Candale. L'abbé Fouquet, qui le connut aussitôt, parla lui-même assez fièrement à la Feuillade, lequel, soit qu'il crut que son rival étant aimé il échoueroit dans son entreprise, soit que son amour naissant lui laissant toute sa prudence, il jugea à propos de ne se point attirer sur les bras un homme si violent, ne s'opiniâtra donc point dans cette passion. Le marquis de Cœuvres n'eut pas tant de complaisance dans la sienne que la Feuillade; il continua de voir madame de Châtillon, malgré l'abbé Fouquet : mais comme il n'avoit ni assez de fortune ni assez de mérite pour lui toucher le cœur, elle ne fit que le conquêter et ne le conserva que pour échauffer l'abbé Fouquet, pour l'obliger à renouveler ses présents et pour lui faire con-

(1) 1655.

notre qu'elle avoit des gens de qualité dans ses intérêts qui ne souffriroient pas qu'on la maltraitât. Il fallut donc que l'abbé Fouquet endurât ce rival, mais il déchargea sa colère sur le pauvre Vineuil : celui ci étoit un des premiers amants de madame de Châtillon, bien traité, homme de bon sens et dont l'esprit étoit à craindre. L'abbé Fouquet fit entendre au cardinal qu'il étoit dangereux de le laisser à Paris, de sorte que le cardinal, qui ne voyoit alors que par les yeux de l'abbé, fit donner une lettre de cachet à Vineuil pour aller à Tours jusqu'à nouvel ordre. Celui-ci, ne pouvant pas dire adieu à madame de Châtillon, lui écrivit cette lettre du dernier octobre 1655.

Quelque désir que vous m'ayez témoigné que je vous rendisse visite, j'ai cru, par le peu de plaisir que vous avez eu de la dernière, que je ferois beaucoup mieux de m'en abstenir, puisque aussi bien votre froideur m'ôte toute la joie que je recevois autrefois en vous voyant; car en vérité je suis persuadé que je ne dois prétendre aucune part en vos bonnes grâces ni en votre confiance. L'engagement où vous êtes est tel qu'il ne souffre pas que vous regardiez rien hors de là, et que vous êtes nécessairement de manquer à ce que vous devez par des obligations essentielles; je crois même que vous me sauriez meilleur gré de vous oublier tout à fait que de m'en souvenir en ce rencontre, et que vous approuverez de bon cœur mon détachement de votre personne et de vos intérêts. Avec tout cela, madame, je ne veux pas que vous me perdiez, parce que je suis bien assuré que vous serez bien aise de me trouver un jour, ce que vous méprisez à cette heure. Je me conserverai tout autant que peut souffrir la connoissance de l'état présent où vous êtes et l'amitié que je vous ai promise, laquelle ne peut dissimuler que tout le genre humain donne de furieuses atteintes à votre conduite et que vous êtes devenue le sujet continuel de toutes les conversations du temps. On dépeint votre embarquement le plus bas et le plus abject où se soit jamais mise une personne de votre qualité, et on dit que votre ami exerce sur vous un empire

tyrannique et sur tout ce que vous approchez; qu'il chasse tout ce qu'il lui plaît et qu'il menace même ceux qu'il a appris d'être ses rivaux, comme il a fait la Feuillade : et je passe sous silence des particularités de ses visites secrètes, qui sont assez connues. Pensez, madame, au préjudice que reçoit votre réputation de votre commerce, et faites réflexion sur ce que vous êtes et sur ce qu'est celui qui vous ôte l'honneur; car le crédit et la considération qu'il vous attire vous sont fort peu honorables, et ce sont des faux jours qui rejaillissent sur vous plutôt pour vous offenser que pour vous éclairer. Ah! madame, si les pauvres défunts avoient tant soit peu de sentiment, ils gratteroient leurs tombeaux pour en sortir et viendroient vous faire des reproches d'une si honteuse dépendance; mais je ne crois pas que vous soyez touchée de souvenir pour eux : craignez les vivants, qui tôt ou tard seront illuminés sur votre conduite et qui en feront sans doute le discernement nécessaire. Je ne vous représente pas toutes ces choses par un motif de jalousie, car je vous assure que je ne suis point frappé d'une passion si affligeante et si inutile que celle-là. Si je vous aimois avec emportement, je me déchaînerois en invectives qui vous feroient des torts irréparables et je me vengerois de ceux que vous me faites avec tant d'ingratitude. Si je ne vous aimois point du tout, je raillerois comme les autres; mais je me conserve à votre égard dans une médiocrité qui me cause une douleur muette de l'aveuglement de votre conduite, lequel enfin vous mènera dans les derniers précipices, si vous ne pensez à vous et que vous ne vous reteniez par votre prudence, sans attendre les événements. Je prends demain la route de Touraine et je vous dis adieu, madame. Si vous recevez bien les avis que je vous donne, je continuerai à vous aimer : si c'est mal, j'essayerai de me défaire d'un principe qui en est la cause; cependant je ne demande point de bons offices pour mes affaires, mais seulement que vous empêchiez que l'on ne m'en rende de mauvais, dont je vous serai obligé.

L'exil de Vineuil ne mit guère l'abbé Fouquet en repos plus qu'il n'étoit auparavant; madame de Châtillon le fai-

soit enrager à tout moment : mais ce qui l'inquiétoit le plus étoit le commerce du maréchal d'Hocquincourt avec elle. Cela l'avoit rendu si fière qu'elle traitoit souvent l'abbé Fouquet comme si elle ne l'eût pas connu, et celui-ci voyoit bien d'où venoit sa fierté.

Dans ces entrefaites , le maréchal d'Hocquincourt, se trouvant pressé par madame de Châtillon de lui tenir les paroles qu'il lui avoit données, et ne le voulant pas faire, fit avertir le cardinal de tout ce qu'il avoit promis à madame de Châtillon par un gentilhomme à lui qui paroissoit le trahir, et en même temps fit donner le même avis à l'abbé Fouquet par madame de Calvoisin, femme du gouverneur de Roye. Cette ruse eut tout l'effet que le maréchal en avoit attendu ; le cardinal en prit l'alarme et, pour rompre une si dangereuse intrigue, fit négocier avec le maréchal d'Hocquincourt. L'abbé Fouquet, de son côté, que la Calvoisin avoit averti, pria le cardinal de trouver bon qu'il fit arrêter madame de Châtillon et la mît en un lieu où elle n'auroit du commerce avec personne jusqu'à ce qu'il jugeât à propos de la remettre en liberté. Le cardinal y ayant consenti, l'abbé Fouquet fit prendre madame de Châtillon à Marlou et conduire avec une damoiselle à Paris, où il la fit entrer la nuit et loger chez un nommé de Vaux, dans la rue de Poitou.

Le lendemain qu'elle fut arrivée, l'abbé Fouquet tira un écrit d'elle par ordre du cardinal au maréchal d'Hocquincourt, par lequel elle le prioit de faire son accommodement avec le roi et de ne plus songer à M. le prince ni à elle, parce que cela la mettoit en danger de sa vie; et comme, quelques jours avant qu'elle fût prise, elle étoit demeurée d'accord avec le maréchal que, s'ils venoient à être arrêtés et qu'on exigeât d'eux des lettres contre les mesures qu'ils avoient prises ensemble, ils n'y ajouteroient point de foi si elles n'étoient écrites d'un double C, elle ne le mit point dans cette lettre mais bien dans une autre

qu'elle écrivit au même temps au maréchal , par laquelle elle lui mandoit de demeurer ferme dans la première résolution qu'il avoit prise de servir M. le prince et de lui donner ses places. Le maréchal , qui n'en avoit point eu d'intention et qui ne l'avoit promis à madame de Châtillon que pour en avoir des faveurs et pour arracher du cardinal des grâces qu'il n'en pouvoit avoir sans se faire craindre , supprima la lettre d'intelligence et envoya à M. le prince celle que l'abbé Fouquet avoit fait écrire à madame de Châtillon, par laquelle connoissant qu'elle étoit en danger de sa vie, il lui manda de faire son traité avec la cour, pourvu qu'il tirât madame de Châtillon de prison.

Le cardinal, qui croyoit le maréchal tellement amoureux de madame de Châtillon qu'il donneroit tout ce qu'on lui demanderoit pour la mettre en liberté, la lui voulut compter pour cent mille livres sur les cent mille écus dont il étoit demeuré d'accord avec lui; mais le maréchal n'en voulut rien faire : et néanmoins, pour ne pas passer auprès d'elle pour un fourbe et garder toujours avec elle des mesures, il ne voulut pas mettre ses places entre les mains du cardinal qu'il ne sût que la duchesse fût en liberté; de sorte que , pour le satisfaire là-dessus , on le trompa et on envoya la duchesse chez les Pères de l'Oratoire se faire voir à un gentilhomme qu'il avoit envoyé exprès pour cela, avec qui elle étoit libre : après quoi elle retourna dans sa prison, où elle fut encore huit jours.

Pendant les trois semaines qu'elle fut prisonnière dans la rue de Poitou, l'abbé n'étoit pas si libre qu'elle; il rengeoit tous les jours de plus en plus : car, comme avec la liberté d'aller et de venir il lui ôtoit encore celle de le tromper, en l'empêchant de voir personne, il la trouvoit mille fois plus aimable qu'auparavant. D'ailleurs la duchesse, qui vouloit se remettre dans son estime pour se mettre en liberté, vivoit d'une manière avec lui capable d'attendrir un barbare. Avec mille complaisances et mille

douceurs qu'elle avoit pour lui, elle lui témoignoit une confiance si entière qu'il ne pouvoit s'empêcher de croire qu'elle ne voulût jamais dépendre que de lui.

Les choses étant en cet état, l'abbé surprit une lettre fort tendre que la duchesse écrivoit au prince de Condé. Cela lui donna une si grande douleur, qu'en lui faisant des reproches il se voulut empoisonner avec du vif argent de derrière une glace de miroir ; mais commençant à se trouver mal, il perdit l'envie de mourir pour une infidèle et prit du thériaque, qu'il portoit d'ordinaire sur lui pour le garantir des ennemis que l'emploi qu'il s'étoit donné auprès du cardinal lui donnoit tous les jours. Hormis d'aller de son mouvement où il lui plaisoit, la duchesse passoit fort agréablement le temps dans la prison ; l'abbé lui faisoit la plus grande chère du monde : il lui donnoit tous les jours des présents considérables en bijoux et en pierreries ; il en sortoit à deux heures après minuit et il y rentrait à huit heures du matin : ainsi, il étoit dix-huit heures de vingt-quatre avec elle.

Il n'est pas possible que le cardinal ne sût où étoit la duchesse ; et cela est plaisant que ce grand homme, qui faisoit le destin de l'Europe, fût de moitié d'un secret amoureux avec l'abbé Fouquet, où il n'avoit pas d'intérêt. Je crois que la raison qu'il avoit d'approuver ce commerce étoit que, connoissant la duchesse intrigante, il aimoit mieux qu'elle fût entre les mains de l'abbé, dont il étoit assuré, que d'un autre ; et d'ailleurs que l'abbé la tenant dans une chambre et la déshonorant absolument par là, il étoit bien aise que le prince de Condé, son cousin et son amant, en reçût une mortification extraordinaire ; mais enfin l'accommodement du maréchal d'Hocquincourt étant fait à condition que la duchesse sortiroit de prison, il fallut la mettre en liberté. On l'envoya à Marlou, où il lui arriva quelque temps après la plus fâcheuse affaire du monde.

L'abbé Fouquet étoit convenu avec elle que, tous les samedis, ils se renverroient réciproquement les lettres qu'ils se seroient écrites pendant la semaine, et que ce seroit lui qui les enverroit quérir par un homme qui se diroit à mademoiselle de Vertus. Un jour que cet homme étoit à Marlou, il y arriva un laquais du maréchal d'Hocquincourt avec une lettre pour la duchesse, laquelle ayant fait ses réponses et les ayant données à une femme de chambre pour les rendre aux porteurs, celle-ci se méprit et donna à l'homme de l'abbé les réponses que sa maîtresse faisoit au maréchal, et au laquais du maréchal le paquet destiné à l'abbé. On peut juger dans quelles alarmes fut la duchesse sitôt qu'elle sut l'équivoque et particulièrement quand on saura que dans la lettre qu'elle écrivoit à l'abbé, outre mille douceurs, il y avoit encore un grand chapitre contre madame de Bregy (1), qu'elle haïssoit, parce qu'elle avoit naturellement les traits du corps et de l'esprit que la duchesse n'avoit que par artifice. Il est certain que celle-ci l'avoit toujours enviée et ne lui avoit jamais pu pardonner son mérite. Dans un autre endroit, elle tailloit en pièces le milord Montaigu (2) et faisoit presque partout des plaisanteries du maréchal les plus piquantes du monde. Quand elle songeoit encore aux lettres de l'abbé qu'elle lui renvoyoit, dans lesquelles il y avoit des tendresses et des emportements d'amour qui pouvoient être bons à une maîtresse mais qui paroissoient d'ordinaire fort ridicules aux indifférents, et que cela étoit entre les mains d'un rival glorieux et moqué, elle étoit au désespoir. L'abbé, d'un autre côté, ne passoit pas mieux son

(1) Charlotte de Chazan, femme de chambre de la reine. Voy. Tallemant, *Historiette de M. et de M^{me} de Brégis*, et *OEuvres de Louis XIV*, t. V, p. 19.

(2) Fils d'Edme de Montaigu, qui avoit été l'un des agents d'Anne d'Autriche et de Buckingham contre Richelieu.

temps. Pour le maréchal, sitôt qu'il eut vu toutes les lettres de l'abbé et celles que lui écrivoit la duchesse, il jugea qu'il pouvoit être obligé un jour de les lui rendre par sa fragilité auprès d'elle ou par la prière de ses amis ; de sorte que, pour se mettre en état de se venger d'elle quand il lui plairoit, il les fit toutes copier et puis alla montrer les originaux au duc de la Rochefoucault et à madame de Pisieux, qu'il savoit être ennemis de la duchesse. Après que l'abbé eut été une nuit à Marlou, il revint à Paris chez le maréchal, auquel il demanda ses lettres. Le maréchal ne se contenta pas de les lui refuser, mais il y ajouta toute la raillerie à sa manière dont il put s'aviser. Pendant que le maréchal se réjouissoit, il tenoit ouverte la lettre de la duchesse à l'abbé : celui-ci, aimant presque autant se faire tuer que laisser sa maîtresse à la discrétion de son rival, comme elle étoit par cette lettre, se jeta dessus ; il en déchira la moitié, qu'il alla faire voir à la duchesse, lui disant que le maréchal avoit brûlé l'autre. Cependant le maréchal, en colère de l'entreprise de l'abbé, lui dit qu'il sortit promptement de chez lui, et que, si quelque considération ne le tenoit, il le feroit jeter par les fenêtres.

Quelque temps après, la duchesse étant revenue à Paris crut que, pour désabuser le public de mille particularités que le maréchal avoit dites d'elle, il falloit qu'elle fît voir à des gens de mérite et de vertu de quelle manière elle le traiteroit. Elle choisit pour cela la maison du marquis de Sourches, grand prévôt de France, auprès de qui et de sa femme elle vouloit particulièrement se justifier. Le rendez-vous étant pris avec le maréchal, celui-ci s'aperçut de son dessein. « Dieu te garde, ma pauvre enfant, lui dit-il en l'abordant ; comme se portent mes petites fesses, sont-elles toujours bien maigres ? » On ne sauroit comprendre l'état où fut la duchesse de ce discours ; ce lui fut un coup de massue sur la tête ; il ne laissa de lui venir

en pensée de traiter le maréchal de fol et d'insolent , mais elle crut qu'ayant débuté comme il avoit fait il entreroit dans un détail le plus honteux du monde pour elle, si elle le fâchoit tant soit peu. Le grand prévôt et sa femme se regardoient l'un l'autre et se tournant à la duchesse lui trouvoient les yeux baissés ; véritablement elle ne changeoit pas de couleur, mais eux qui la connoissoient ne la croyoient pas peu embarrassée. Enfin le grand prévôt prenant la parole : « Vous avez tort, dit-il, monsieur le maréchal ; les braves hommes ne doivent jamais rompre en visière aux dames. On leur doit savoir gré du présent qu'elles font de leur cœur, il ne les faut pas offenser quand elles le refusent. — J'en conviens, dit le maréchal, mais quand leur cœur est une fois donné, si elles changent après cela, il faut qu'elles aient de grands ménagements pour ceux qu'elles ont aimés, et quand elles font des railleries d'eux elles s'exposent à de grands déplaisirs. Vous m'entendez bien, madame, ajouta-t-il, se tournant vers la duchesse. Je suis assuré que vous croyez bien que j'ai raison, mais vous me surprenez par votre embarras : vous devriez être faite à la fatigue depuis le temps que vous faites de méchants tours aux gens qui s'en vengent. Je vous avoue que je n'eusse pas cru que vous eussiez encore tant de honte que vous avez. » Et en achevant ce discours, il sortit et laissa la duchesse plus morte que vive. Le grand prévôt et sa femme essayèrent de la remettre, en disant que ce qu'avoit dit le maréchal n'avoit fait aucune impression sur leur esprit ; cependant depuis ce jour-là, ils n'eurent pas grand commerce avec elle.

Quinze jours après, l'abbé fut obligé d'aller à la cour qui étoit à Compiègne ; la duchesse, qui prévoyoit le retour en France du prince de Condé par la paix générale dont on parloit fort et qui ne vouloit pas qu'il la trouvât dans un attachement si honteux pour elle et qui d'ailleurs lui étoit fort à charge, résolut de le rompre de manière qu'il

n'en restât aucun vestige. Dans ce dessein, elle s'en alla au logis de l'abbé où, ayant trouvé celui de ses gens en qui il avoit plus de confiance, elle lui demanda les clefs du cabinet de son maître, lui disant qu'elle vouloit lui écrire. Ce garçon, sans pénétrer plus avant et ne regardant que la passion de l'abbé pour la duchesse, lui donna tout aussitôt ce qu'elle demandoit. Comme elle se vit seule, elle rompit la serrure de la cassette où elle savoit que l'abbé gardoit ses lettres, et non-seulement les prit toutes mais encore d'autres du prince de Condé qu'elle lui avoit sacrifiées et les alla brûler chez madame de Sourches. L'abbé, ayant trouvé à son retour ce fracas chez lui, s'en alla chez la duchesse et commença par la menacer de lui couper le nez; ensuite il cassa un chandelier de cristal et un grand miroir qu'il lui avoit donné, et sortit après lui avoir dit mille injures. Pendant tout ce vacarme, une femme de chambre de la duchesse qui crut que l'abbé reprendroit tout ce qu'il lui avoit donné, se saisit de la cassette de pierreries de sa maîtresse et l'alla porter chez madame de Sourches, où le soir même la duchesse l'envoya reprendre pour la donner en garde à une dévote, parente de sa mère. L'abbé, qui en fut averti le lendemain, alla chez cette dévote enlever de force la cassette. La duchesse ayant appris la perte qu'elle faisoit fut au désespoir; mais elle ne perdit pas le jugement, elle employa auprès de l'abbé des gens qui avoient tant de crédit auprès de lui qu'il rendit la cassette, et dans cette restitution ils se raccommodèrent aussi bien qu'ils avoient jamais été; et cette réconciliation fut si prompte, que madame de Boutteville étant venue le lendemain consoler la duchesse, sa fille, de l'accident qui lui étoit arrivé, l'abbé étoit déjà avec elle, qui se cacha dans un cabinet pendant cette visite; il entendit toute la comédie.

Quelque temps après, la duchesse ne voulut pas se donner toujours la peine de cacher qu'elle revoyoit l'abbé, et

crut que leur querelle ayant fait du bruit il falloit que leur accommodement fût public. Elle se fit donc presser par tous ses amis, à la sollicitation de l'abbé, de lui vouloir pardonner, et enfin ayant fait une affaire de conscience, la mère supérieure du couvent de la Miséricorde, femme sujette aux visions béatifiques, les fit parler et embrasser ensemble. Cette entremise décrédita un peu la révérende mère auprès de la reine et du cardinal. Ils ne crurent pas qu'elle eût du commerce si particulier avec Dieu, puisqu'elle se laissoit tromper si facilement par les hommes (1).

Cependant cette réconciliation ne dura que six mois ; le retour en France du prince de Condé, qui s'avançoit tous les jours, fit appréhender la duchesse qu'il la trouvât encore sous la domination de l'abbé, et mesdames de Saint-Chaumont et de Feuquières, ses cousines et ses bonnes amies, lui firent tant de honte qu'elle rompit avec lui sous prétexte de dévotion. Il fut fort difficile à l'abbé de consentir au dessein de la duchesse ; dans un autre temps il ne l'auroit pas fait, mais voyant son crédit auprès du cardinal fort diminué et craignant que le prince de Condé, qui le haïssoit d'ailleurs, et Boutteville, qui voudroit venger la honte qu'il avoit faite à sa maison, ne le fissent tuer, s'il donnoit à la duchesse le moindre sujet nouveau de plainte, il cessa de la voir et ne cessa pas de l'aimer.

Dans ce temps-là, madame d'Olonne étoit allée, comme j'ai dit, prier la comtesse de Fiesque de remercier de sa part l'abbé Fouquet de quelque prétendue obligation qui proprement n'étoit rien ; mais elle vouloit faire faire des réflexions à l'abbé Fouquet sur ce compliment et lui faire comprendre que, quand on remercioit les gens de si peu de chose, on leur vouloit avoir de plus grandes obligations. Le même jour que madame d'Olonne vit la comtesse, elle

(1) Voy. les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, collection Michaud, année 1658, p. 288-289.

trouva l'abbé chez madame de Bonnelle et là elle lui fit elle-même son compliment. L'abbé qui étoit bien aise de se faire une affaire avec madame d'Olonne, pour essayer de se guérir de la passion qui lui restoit encore pour la duchesse de Châtillon, répondit à ses civilités le plus obligeamment qu'il put; et le lendemain, la comtesse l'ayant envoyé quérir et lui disant ce que madame d'Olonne l'avoit priée de lui dire : « J'en sais plus que vous, madame, lui dit-il, et je reçus hier au soir d'elle-même des marques de sa reconnoissance : mais je voudrois bien savoir de vous une chose, ajouta-t-il, si le comte de Guiche n'est point amoureux de madame d'Olonne; car, cela étant, je veux éviter l'occasion de le devenir : il a eu tant d'égard pour moi en toute rencontre, que je serois ridicule d'en user mal avec lui. — Non, lui dit la comtesse; au moins madame d'Olonne et lui m'ont dit chacun en particulier qu'ils ne songeoient point l'un à l'autre. — Cela étant, répliqua l'abbé, je vous supplie, madame, de mander à madame d'Olonne que vous m'avez vu et que, sur ce que vous m'avez dit de sa part, je vous ai paru si transporté de joie de voir comme elle recevoit ce que je faisais pour elle; que vous ne doutez pas que je ne devienne furieusement amoureux. Et là-dessus, madame, demandez-lui, je vous prie, ce qu'elle feroit si cela étoit. » La comtesse lui ayant promis, l'abbé sortit; et le lendemain, madame d'Olonne, ayant reçu le billet de la comtesse, y fit cette réponse :

Vous me mandez ce que je ferois si l'abbé Fouquet étoit fort amoureux de moi; je n'ai garde de vous le dire, mais il me plaît toujours autant qu'il me plut avant-hier. Adieu, la Castillane.

Le chevalier de Gramont, étant arrivé chez la comtesse un moment après qu'elle eut reçu ce billet, la trouva au

lit ; et voyant un papier qui n'étoit qu'à moitié sur son chevet , il le prit. La comtesse lui ayant redemandé ce papier, le chevalier lui en rendit un autre à peu près de la même grandeur. Les gens qui étoient alors chez la comtesse l'occupaient si fort qu'elle ne s'aperçut pas de la tromperie du chevalier, lequel sortit presque aussitôt qu'il l'eut faite. Comme il vit ce que c'étoit , il ne faut pas demander s'il eut de la joie d'avoir en main quelque chose qui pût nuire à madame d'Olonne et faire enrager le comte de Guiche. Il se souvenoit d'avoir été sacrifié à Marsillac et des inquiétudes que son neveu lui avoit données sur le sujet de la comtesse, et il étoit bien aisé que l'abbé le tourmentât à son tour. Le bruit qu'il fit de cette lettre eut tout l'effet qu'il pouvoit souhaiter : le comte de Guiche eut l'alarme et consulta Vineuil ; ils résolurent ensemble qu'il en parleroit lui-même à l'abbé, et cependant il écrivit cette lettre à madame d'Olonne :

Vous me désespérez , madame ; mais je vous aime trop pour m'emporter contre vous : peut-être que cette manière vous touchera plus que les reproches. Cependant il faut que mon ressentiment tombe sur quelqu'un et je ne vois personne qui se le soit mieux attiré que la comtesse ; c'est elle assurément qui a embarqué l'abbé Fouquet de songer à vous : elle est au désespoir que je l'aie quittée ; pour me faire retourner à elle ou pour se venger de mon changement , elle me veut donner un rival qui me chasse ou qui me dégoûte de vous aimer. Je ne pense pas qu'elle réussisse à l'un ni à l'autre , madame, mais je ne laisse pas de lui savoir le même gré que si l'un et l'autre étoit arrivé : aussi se doit-elle attendre que je n'aurai plus d'égard pour elle et qu'il n'y a rien au monde que je ne fasse pour m'en venger.

Madame d'Olonne, qui n'étoit pas si assurée du comte de Guiche qu'elle n'appréhendât que la comtesse le pût reprendre, les voulut broniller au point qu'il ne pût pas

y avoir apparemment de réconciliation entre eux ; et pour cet effet, elle n'eut pas plus tôt reçu cette lettre qu'elle l'envoya à la comtesse. Celle-ci, enragée contre le comte de Guiche, manda à Vineuil de la venir trouver : « Je vous ai envoyé quérir pour vous dire que votre ami est un fou et un impertinent, avec qui je ne veux plus avoir de commerce. Voyez la lettre qu'il vient d'écrire à madame d'Olonne ; il se plaint que je pousse l'abbé Fouquet à s'embarquer avec sa maîtresse et ne se souvient pas qu'il m'a dit qu'il ne songeoit plus à elle. — Je vous demande pardon pour lui, répondit Vineuil ; excusez un pauvre amant qui, parce que l'on lui veut ôter sa maîtresse, ne sait plus ce qu'il fait ni à qui s'en prendre ; sitôt que je l'aurai fait revenir à lui il viendra se jeter à vos pieds. »

Après quelques autres discours, Vineuil sortit et, une heure après, rentra avec le comte de Guiche, qui dit tant de choses à la comtesse qu'elle lui promit de ne se souvenir plus de sa brutalité. Le lendemain, le comte qui avoit résolu de parler à l'abbé l'alla trouver et l'ayant tiré à part : « Si nous avions tous deux commencé en même temps, lui dit-il, d'être amoureux de madame d'Olonne, il seroit ridicule de trouver étrange que vous me la disputassiez ; aussi ne le ferois-je pas et je la laisserois décider elle-même par ses faveurs de la bonne fortune de l'un ou de l'autre. Mais que vous me veniez troubler dans une affaire où je suis engagé longtemps avant vous, vous voulcz bien que je vous dise que cela n'est pas honnête et que je vous prie de me laisser en repos auprès de ma maîtresse, sans me donner d'autres chagrins que ceux qui me viennent de ses rigueurs. — Je suis ami de madame d'Olonne, répondit l'abbé, et rien autre chose ; ainsi vous n'avez pas sujet de vous plaindre de moi. Si je croyois pourtant que le discours que vous me venez de faire eût été conseillé par des gens qui me voulussent faire des affaires, je vous déclare que je deviendrois votre rival dès aujourd'hui. Je sais bien

pourquoi je vous parle ainsi et vous me pouvez bien entendre. » L'abbé prétendoit parler de Vardes, son ennemi mortel et ami du comte. « Non, répondit le comte, et je ne vous entends point; mais ce que j'ai à vous dire c'est que la jalousie m'a conseillé de vous venir prier de ne m'en donner plus. » L'abbé lui ayant promis, ils se séparèrent les meilleurs amis du monde.

Quelque temps après, celui-ci trouvant madame d'Olonne en une visite, elle le tira à part en particulier, pour lui faire des confidences de bagatelles; l'abbé aussi ne sachant que lui dire lui conta l'éclaircissement du comte et de lui. « Je suis bien aise, lui dit-elle, de voir que vous autres, messieurs, disposez de moi comme de votre bien : me voilà donc maintenant au comte de Guiche, puisque vous lui avez fait votre déclaration que vous ne prétendiez rien à moi.—Ah! madame, répondit l'abbé, je ne vous donne à personne; si j'étois en pouvoir de le faire, comme je m'aime mieux que qui que ce soit, je vous garderois pour moi; mais sur le soupçon qu'a le comte de Guiche que j'ai de l'amour pour vous, je lui déclare que je n'y songe pas, et cela entre vous et moi, madame, parce que je me défie de ma bonne fortune, car... — Non, non, interrompit madame d'Olonne, n'achevez pas, monsieur l'abbé, de me parler contre votre pensée; vous savez bien que vous n'êtes pas si malheureux que vous dites. » L'abbé, se trouvant si pressé, ne put s'empêcher de lui répondre qu'elle le savoit mieux que lui, que pouvant faire la fortune des rois même, il croyoit la sienne faite si elle l'en assuroit, et qu'au reste les paroles qu'il avoit données au comte ne l'empêcheroient pas de l'aimer, quand il verroit quelque apparence d'être aimé. Cette conversation finit par tant de douceurs de la part de madame d'Olonne, que l'abbé oublia qu'il aimoit encore madame de Châtillon, de sorte qu'il se résolut de s'embarquer sans inclination avec madame d'Olonne. Il crut qu'en intéressant le corps par les plaisirs, il pourroit

détacher l'esprit dont les intérêts sont si mêlés. En effet, madame d'Olonne, à qui le temps étoit fort cher, ne laissa pas languir l'abbé, mais comme leur intelligence ne put pas durer longtemps sans que le comte s'en aperçût, celui-ci alla chez elle pour lui en faire des plaintes. Comme il fut à la porte de sa chambre, il ouït qu'on faisoit quelque bruit, cela l'obligea d'écouter ce que c'étoit : il entendit madame d'Olonne qui disoit mille douceurs à quelqu'un ; sa curiosité redoublant, il regarda par le trou de la serrure et vit sa maîtresse faisant des caresses à son mari aussi tendres qu'à un amant : cela ne lui donna pas moins de mépris pour elle. Il s'en retourna brusquement à son logis, où ayant pris de l'encre et du papier il écrivit ceci à Vineuil :

Vous ne savez pas ? Un nouvel amant de madame d'Olonne que j'ai découvert ; mais quel nouvel amant, bon Dieu ! Un amant bien traité, un rival domestique : il n'y a plus moyen de le souffrir : c'est d'Olonne, que je viens de surprendre sur les genoux de sa femme, qui recevoit mille caresses de cette infidèle.

Je penserois n'être pas malheureux,
Si la beauté dont je suis amoureux,
Pouvoit enfin se tenir satisfaite
De mille amants avec un favori ;
Mais j'enrage que la coquette
Aime encore jusques à son mari.

Car enfin, mon cher, il n'est pas mari : il a toutes les douceurs des amants, il reçoit d'autres caresses que celles que fait faire le devoir, et il les reçoit de jour, qui n'a jamais été que le temps des amants.

Le lendemain, le comte de Guiche, étant retourné chez madame d'Olonne, laissa pour une autre fois les reproches qu'il avoit à faire sur son mari et ne voulut pour ce coup parler que de l'abbé Fouquet. Madame d'Olonne qui étoit

remplie de considérations quand il falloit perdre un amant, non pas tant pour la crainte de son dépit que parce qu'elle en ôtoit le nombre, dit au comte de Guiche qu'il étoit le maître de sa conduite, qu'il pouvoit lui prescrire telle manière de vie qu'il lui plairoit, que si l'abbé lui donnoit de l'ombrage non-seulement on ne le reverroit plus, mais qu'il seroit témoin s'il vouloit de quel air elle lui parleroit. Le comte qui n'eût jamais osé lui demander un si grand sacrifice, accepta les offres qu'elle lui en fit. Le rendez-vous se prit chez Craff pour le lendemain, où madame d'Olonne seule avec le comte et l'abbé parla ainsi à ce dernier, après avoir tout concerté la veille. « Je vous ai prié, monsieur l'abbé, de vous trouver ici pour vous dire, en présence de monsieur le comte de Guiche, que je n'aime et que je ne puis jamais aimer personne que lui. Nous avons tous deux été bien aises que vous le sussiez, afin que vous n'en prétendiez cause d'ignorance. Ce n'est pas, je l'avoue, que vous ayez pris jusqu'ici d'autre parti avec moi que celui d'ami, mais comme vous n'y entendez pas finesse, peut-être que vous n'avez pas pris garde que vos visites étoient un peu trop fréquentes, et vous savez que cela ne plaît pas d'ordinaire à un homme aussi amoureux que l'est monsieur le comte, quelque confiance qu'il ait en sa maîtresse. Pour moi, je ne veux songer toute ma vie qu'à lui plaire; je vous ai voulu faire cette déclaration, afin que sans y penser vous ne vous fissiez point de méchantes affaires. Soyez mon ami, j'en serai ravie, mais le moins que nous pourrons avoir de commerce ensemble ce sera le meilleur. — Oui, madame, je vous le promets, lui dit l'abbé; j'entre fort dans les sentiments de monsieur le comte de Guiche et j'ai passé par tous les degrés de la jalousie; ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons traité ce chapitre lui et moi : je sais bien ce que je lui promis et je l'assure que je n'y ai pas contrevenu. — Il est vrai, interrompit le comte, que je ne saurois me plaindre de vous;

mais madame a fort bien dit que, comme vous n'aviez aucun dessein, peut-être vous n'avez cru rien faire contre ce que vous m'avez promis; et les apparences seulement ont été contre vous. — Eh bien! lui répliqua l'abbé, à cela ne tienne que vous soyez heureux, je vous donne parole de ne voir madame de dessein qu'une fois le mois, car pour les rencontres je n'en puis répondre; mais c'est à vous à prendre vos sûretés pour cela. » Après mille civilités de part et d'autre, ils se séparèrent.

On s'étonnera peut-être que l'abbé souffrit si impatiemment les rivaux auprès de la duchesse de Châtillon et fût si traitable avec madame d'Olonne; mais la raison est qu'avec la première il y avoit de l'amour et avec l'autre rien que de la débauche, et que le corps peut souffrir des associés, mais jamais le cœur.

Quelque temps après, d'Olonne, averti de la mauvaise conduite de sa femme, résolut de l'envoyer à la campagne, tant pour l'empêcher de faire de nouvelles sottises que pour faire cesser les bruits que sa présence renouveloit tous les jours. En effet, sitôt qu'elle fut partie, on ne se souvint plus d'elle, et mille autres copies de madame d'Olonne dont Paris est tout plein firent en peu de temps oublier ce grand original.

Il arriva même une affaire qui, sans être de la nature de celle de madame d'Olonne, ne laissa pas de les étouffer pour un temps.

Le comte de Vivonne, premier gentilhomme de la chambre du roi et pour qui naturellement Sa Majesté avoit de l'inclination, s'étant retiré à une maison qu'il avoit près de Paris, pour passer les fêtes de Pâques avec deux de ses amis, l'abbé le Camus et Manchiny, celui-ci neveu du cardinal et l'autre un des aumôniers du roi (1), et y

(1) L'abbé le Camus ayant été nommé évêque de Grenoble en 1672,

ayant passé trois ou quatre jours , sinon dans une grande dévotion au moins dans des plaisirs fort innocents, le comte de Guiche et Manicamp, qui s'ennuyoient à Paris, l'allèrent trouver. Sitôt que l'abbé le Camus les vit, les connoissant fort emportés, il persuada Manchiny de retourner à Paris, et que dès le lendemain l'on diroit dans le monde qu'il s'étoit passé entre eux d'étranges choses. Et comme Manchiny, dès le soir même, témoigna ce dessein, Manicamp et le comte de Guiche proposèrent à Vivonne de prier Bussy de venir passer deux ou trois jours avec eux, lui disant que celui-là pourroit bien remplacer les deux autres. Vivonne en étant demeuré d'accord écrivit à Bussy au nom de tous qu'il étoit prié de quitter pour quelque temps le tracas du monde, pour venir avec eux vaquer avec moins de distraction aux pensées de l'éternité. Avant que de passer outre, il est à propos de faire voir ce que c'étoit que Vivonne et Bussy.

Le premier avoit de gros yeux bleus à fleur de tête dont les prunelles, qui étoient souvent à demi-cachées sous les paupières, lui faisoient des regards languissans contre son intention. Il avoit le nez bien fait, la bouche petite et relevée, le teint beau, les cheveux blonds dorés et en quantité; véritablement il avoit un peu trop d'embonpoint; il avoit l'esprit vif et imaginoit bien, mais il songeoit trop à être plaisant, il aimoit à dire des équivoques et des mots de double sens; et pour se faire plus admirer, il les faisoit souvent au logis et les débitoit comme des impromptus dans les compagnies où il alloit. Il s'attachoit

on ne manqua pas alors de lui rappeler la partie de Roissy :

Tout aussitôt qu'il sera né
Des cochons dans le Dauphiné,
Le Camus les baptisera,
Alleluia !

Voy. plus haut le récit de Bussy, p. 89 à 92.

fort vite d'amitié aux gens sans aucun discernement : mais qu'il leur trouvât du mérite ou non, il s'en lassoit encore plus vite. Ce qui faisoit un peu plus durer son inclination c'étoit la flatterie, mais qui ne l'eût point admiré eût eu beau être admirable, il n'en eût pas fait grande estime. Comme il croyoit qu'une marque de bon esprit étoit la délicatesse pour tous les ouvrages, il ne trouvoit rien à son gré de tout ce qu'il voyoit, et d'ordinaire il en jugeoit sans connoissance et sans fondement. Enfin, il étoit tellement aveuglé de son propre mérite qu'il n'en voyoit point en autrui ; et , pour parler en Turlupin comme lui, il avoit beaucoup de suffisance et beaucoup d'insuffisance à la fois ; il étoit hardi à la guerre et timide en amour : cependant qui l'eût voulu croire, il avoit mis à mal toutes les femmes qu'il avoit entreprises ; et la vérité est qu'il avoit échoué auprès de certaines dames qui jusque-là n'avoient refusé personne.

Roger de Rabutin , comte de Bussy, mestre de camp de la cavalerie légère, avoit les yeux grands et doux, la bouche bien faite, le nez grand, tirant sur l'aquilin, le front avancé, le visage ouvert et la physionomie heureuse, les cheveux blonds, déliés et clairs : il avoit dans l'esprit de la délicatesse et de la force, de la gaieté et de l'enjouement ; il parloit, il écrivoit juste et agréablement. Il étoit né doux, mais les envieux que lui avoit faits son mérite l'avoient aigri, en sorte qu'il se réjouissoit volontiers des gens qu'il n'aimoit pas ; il étoit bon ami et régulier, il étoit brave sans ostentation, il aimoit les plaisirs plus que la fortune, mais il aimoit la gloire plus que les plaisirs ; il étoit galant avec toutes les dames et fort civil, et la familiarité qu'il avoit avec ses meilleures amies ne lui faisoit jamais manquer au respect qu'il leur devoit. Cette manière d'agir faisoit juger qu'il avoit de l'amour pour elles, et il est certain qu'il en entroit toujours un peu dans toutes les grandes amitiés qu'il avoit. Il avoit bien servi à

la guerre et fort longtemps ; mais , comme de son siècle ce n'étoit pas assez pour parvenir à de grands honneurs que d'avoir de la naissance, de l'esprit, des services et du courage , avec toutes ces qualités il étoit demeuré à moitié chemin de la fortune. Il n'avoit pas eu la bassesse de flatter les gens en qui le Mazarin , souverain dispensateur des grâces , avoit créance , ou il n'avoit pas été en état de les lui arracher en lui faisant peur, comme avoient fait la plupart des maréchaux de son temps.

Bussy donc , ayant reçu ce billet de Vivonne , monta à cheval aussitôt et l'alla trouver : il rencontra ses amis fort disposés à se réjouir, et lui , qui d'ordinaire ne troublait point les fêtes , fit que la joie fut tout à fait complète ; et les abordant : « Je suis bien aise mes amis, dit-il, de vous trouver détachés du monde comme vous êtes, il faut des grâces particulières de Dieu pour faire son salut ; dans les embarras des cours, l'ambition, l'envie, la médisance, l'amour et mille autres passions y portent ordinairement les gens les mieux nés à des crimes dont ils sont incapables dans des retraites comme celle-ci ; sauvons-nous donc ensemble, mes amis , et comme , pour être agréables à Dieu, il n'est pas nécessaire de pleurer ni de mourir de faim , rions, mes chers, et faisons bonne chère. » Ce sentiment-là étant généralement approuvé, on se prépara pour la chasse l'après - dînée et l'on mit ordre d'avoir des concerts d'instruments pour le lendemain. Après avoir couru quatre ou cinq heures, le lendemain, ces messieurs vinrent affamés faire le plus grand repas du monde. Le souper étant fini, qui avoit duré trois heures , pendant lesquelles la compagnie avoit été dans cette gaieté qui accompagne toujours la bonne conscience, on fit amener des chevaux pour se promener dans le parc. Ce fut là que ces quatre amis se trouvant en liberté, pour s'encourager à mépriser davantage le monde, proposèrent de médire de tout le genre humain, mais un moment après, la réflexion fit dire

à Bussy qu'il falloit excepter leurs bons amis de cette proscription générale; cet avis ayant été approuvé, chacun demanda au reste de l'assemblée quartier pour ce qu'il aimoit, cela étant fait et le signal donné pour le mépris des choses d'ici-bas, ces bonnes âmes commencèrent un cantique (1).

On peut juger qu'ayant débuté par là, tout fut compris dans le cantique, à la réserve des amis de ces quatre messieurs; mais comme le nombre en étoit petit, le cantique fut grand et tel, que pour ne rien oublier, il faudroit pour lui seul faire un volume. Une partie de la nuit s'étant passée en ces plaisirs champêtres, on résolut de s'aller reposer; chacun donc se quitta fort satisfait de voir le progrès que l'on commençoit de faire dans la dévotion. Le lendemain, Vivonne et Bussy s'étant levés plus matin que les autres, allèrent dans la chambre de Manicamp; mais ne l'ayant pas trouvé et le croyant dans le parc à la promenade, ils allèrent dans la chambre du comte de Guiche, avec lequel ils le trouvèrent couché : « Vous voyez, mes amis, leur dit Manicamp, que je tâche de profiter des choses que vous dites hier touchant le mépris du monde; j'ai déjà gagné sur moi d'en mépriser la moitié (2) et j'espère que dans peu de temps, hors mes amis particuliers, je ne ferai pas grand cas de l'autre. — Souvent on arrive à même fin par différentes voies, lui répondit Bussy; pour moi, je ne condamne point vos manières; chacun se sauve à sa guise, mais je n'irai point à la béatitude par le

(1) Dans les éditions postérieures à 1666, on a intercalé ici un cantique fort ordurier où figurent diverses personnes de la famille royale et que Bussy a toujours désavoué. On en peut voir le texte dans l'édition de *l'Histoire amoureuse* donnée par M. Boiteau. Je ne puis toutefois être de l'avis du spirituel éditeur, lorsqu'il avance (p. x) que les *alleluias* chantés à Roissy étoient des impiétés; il me semble que les phrases de Bussy ne permettent pas une pareille conjecture.

(2) Voy. plus haut, p. 337.

chemin que vous tenez. — Je m'étonne, dit Manicamp, que vous parliez comme vous faites et que madame de Sévigné ne vous ait pas rebuté d'aimer les femmes. — Mais à propos de madame de Sévigné, dit Vivonne, je vous prie de nous dire pourquoi vous rompîtes avec elle ; car on en parle différemment, les uns disent que vous étiez jaloux du comte de Lude, et les autres, que vous la sacrifiâtes à madame de Monglas, et personne n'a cru, comme vous l'avez dit tous deux, que ce fut une raison d'intérêt. — Quand je vous aurai fait voir, répliqua Bussy, qu'il y a six ans que j'aime madame de Monglas, vous croirez bien qu'il n'en-troit point d'amour dans la rupture qui se fit l'année passée entre madame de Sévigné et moi. — Ah ! mon cher, interrompit Vivonne, que nous vous serions obligés, si vous vouliez prendre la peine de nous conter une histoire amoureuse ! Mais auparavant, dites-nous, s'il vous plaît, ce que c'est que madame de Sévigné, car je n'ai jamais vu deux personnes s'accorder sur son sujet. — C'est la définir en peu de mots que ce que vous dites-là, répondit Bussy ; on ne s'accorde point sur son sujet, parce qu'elle est inégale, et qu'une seule personne n'est pas assez longtemps bien avec elle pour remarquer le changement de son humeur ; mais moi, qui l'ai toujours vue dès son enfance, je vous en veux faire un fidèle rapport : »

HISTOIRE DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Madame de Sévigné, continua-t-il, a d'ordinaire le plus beau teint du monde, les yeux petits et brillants, la bouche plate mais de belle couleur ; le front avancé, le nez seul semblable à soi, ni long ni petit, carré par le bout, la mâchoire comme le bout du nez, et tout cela, qui en détail n'est pas beau, est à tout prendre assez agréable. Elle a la taille belle sans avoir bon air, elle a la jambe bien faite, la gorge, les bras et les mains mal taillés ; elle a les che-

veux blonds, déliés et épais ; elle a bien dansé et a l'oreille encore juste : elle a la voix agréable, elle sait un peu chanter : voilà pour le dehors à peu près comme elle est faite. Il n'y a point de femme qui ait plus d'esprit qu'elle et fort peu qui en aient autant : sa manière est divertissante ; il y en a qui disent que pour une femme de qualité son caractère est un peu trop badin : du temps que je la voyois, je trouvois ce jugement-là ridicule et je sauvois son burlesque sous le nom de gaieté. Aujourd'hui qu'en ne la voyant plus, son grand feu ne m'éblouit pas, je demeure d'accord qu'elle veut être trop plaisante. Si on a de l'esprit, et particulièrement de cette sorte d'esprit qui est enjoué, on n'a qu'à la voir, on ne perd rien avec elle ; elle vous entend, elle entre juste à tout ce que vous dites, elle vous devine, et vous mène d'ordinaire bien plus loin que vous ne pensez aller. Quelquefois aussi on lui fait bien voir du pays, la chaleur de la plaisanterie l'emporte et en cet état elle reçoit avec joie tout ce qu'on veut lui dire de libre, pourvu qu'il soit enveloppé ; elle y répond même avec mesure et croit qu'il ira du sien, si elle n'alloit pas au delà de ce qu'on lui a dit. Avec tant de feu, il n'est pas étrange que le discernement soit médiocre ; ces deux choses étant d'ordinaire incompatibles, la nature ne peut faire de miracle en sa faveur ; un sot éveillé l'emportera toujours auprès d'elle sur un honnête homme sérieux. La gaieté des gens la préoccupe ; elle ne jugera pas si on entend ce qu'elle dit, la plus grande marque d'esprit qu'on lui peut donner, c'est d'avoir de l'admiration pour elle ; elle aime l'encens, elle aime d'être aimée, et pour cela, elle sème afin de recueillir, elle donne de la louange pour en recevoir ; elle aime généralement tous les hommes, quelque âge, quelque naissance et quelque mérite qu'ils aient et de quelque profession qu'ils soient : tout lui est bon, depuis le manteau royal jusqu'à la soutane, depuis le sceptre jusqu'à l'écritoire. Entre les hommes, elle aime mieux un

amant qu'un ami, et parmi les amants, les gais que les tristes; les mélancoliques flattent sa vanité, les éveillés son inclination; elle se divertit avec ceux-ci et se flatte de l'opinion qu'elle a bien du mérite d'avoir pu causer de la langueur à ceux-là.

Elle est d'un tempérament froid, au moins si on en croit feu son mari; aussi lui avoit-il l'obligation de sa vertu, comme il disoit. Toute sa chaleur est à l'esprit; à la vérité, elle récompense bien (1) la froideur de son tempérament. Si l'on s'en rapporte à ses actions, je crois que la foi conjugale n'a point été violée; si l'on regarde l'intention, c'est une autre chose: pour en parler franchement, je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais je le tiens cocu devant Dieu. Cette belle, qui veut être à tous les plaisirs, a trouvé un moyen sûr, à ce qu'il lui semble, pour se réjouir sans qu'il en coûte rien à sa réputation: elle s'est faite amie à quatre ou cinq prudes, avec lesquelles elle va en tous les lieux du monde; elle ne regarde pas tant ce qu'elle fait qu'avec qui elle est. En ce faisant, elle se persuade que la compagnie honnête rectifie toutes ses actions; et pour moi je pense que l'heure du berger, qui ne se rencontre d'ordinaire que tête à tête avec toutes les femmes, se trouveroit plutôt avec celle-ci au milieu de sa famille. Quelquefois elle refuse hautement une partie de promenade publique pour s'établir à l'égard du monde dans une opinion de grande régularité, et quelque temps après, croyant marcher à couvert sur le refus qu'elle aura fait éclater, elle fera quatre ou cinq parties de promenades particulières. Elle aime naturellement les plaisirs; deux choses l'obligent quelquefois de s'en priver: la politique et l'inégalité; et c'est par l'une ou par l'autre de ces raisons-là que bien souvent elle

(1) Compense.

va au sermon le lendemain d'une assemblée. Avec quelques façons qu'elle donne de temps en temps au public, elle croit de préoccuper tout le monde et s'imagine qu'en faisant un peu de bien et un peu de mal, tout ce que l'on pourroit dire c'est que, l'un portant l'autre, elle est honnête femme. Les flatteurs, dont sa petite cour est pleine, lui en parlent bien d'autre manière ; ils ne manquent jamais de lui dire qu'on ne sauroit mieux accorder qu'elle fait la sagesse avec le monde et le plaisir avec la vertu. Pour avoir de l'esprit et de la qualité, elle se laisse un peu trop éblouir aux grandeurs de la cour : le jour que la reine lui aura parlé et peut-être demandé seulement avec qui elle sera venue, elle sera transportée de joie, et longtemps après elle trouvera moyen d'apprendre à tous ceux desquels elle se voudra attirer le respect, la manière obligeante avec laquelle la reine lui aura parlé. Un soir que le roi venoit de la faire danser, s'étant remise à sa place, qui étoit auprès de moi : « Il faut avouer, me dit-elle, que le roi a de grandes qualités ; je crois qu'il obscurcira la gloire de tous ses prédécesseurs. » Je ne pus m'empêcher de lui rire au nez, voyant à quel propos elle lui donnoit ces louanges, et lui répondre : « On n'en peut pas douter, madame, après ce qu'il vient de faire pour vous. » Elle étoit alors si satisfaite de Sa Majesté que je la vis sur le point, pour lui témoigner sa reconnoissance, de crier : *Vive le roi !*

Il y a des gens qui ne mettent que les choses saintes pour bornes à leur amitié et qui feroient tout pour leurs amis, à la réserve d'offenser Dieu ; ces gens-là s'appellent amis jusqu'aux autels. L'amitié de madame de Sévigné a d'autres limites, cette belle n'est amie que jusqu'à la bourse ; il n'y a qu'elle de jolie femme au monde qui se soit déshonorée par l'ingratitude ; il faut que la nécessité lui fasse grand'peur, puisque, pour en éviter l'ombre, elle n'appréhende pas la honte. Ceux qui la veulent excuser

disent qu'elle défère en cela au conseil de gens qui savent ce que c'est que la faim et qui se souviennent encore de leur pauvreté. Qu'elle tienne cela d'autrui ou qu'elle ne le doive qu'à elle-même, il n'y a rien de si naturel que ce qui paroît dans son économie.

La plus grande application qu'ait madame de Sévigné est à paroître tout ce qu'elle n'est pas : depuis le temps qu'elle s'y étudie, elle a déjà appris à tromper ceux qui ne l'avoient guère connue ou qui ne s'appliquent pas à la connoître ; mais comme il y a des gens qui ont pris en elle plus d'intérêt que d'autres , ils l'ont découverte et se sont aperçus, malheureusement pour elle, que tout ce qui reluit n'est pas or.

Madame de Sévigné est inégale jusqu'aux prunelles des yeux et jusqu'aux paupières ; elle a les yeux de différentes couleurs, et les yeux étant les miroirs de l'âme, ces égarements sont comme un avis que donne la nature à ceux qui l'approchent de ne pas faire un grand fondement sur son amitié.

Je ne sais si c'est parce que ses bras ne sont pas beaux qu'elle ne les tient pas trop chers, ou qu'elle ne s'imagine pas faire une faveur, la chose étant si générale, mais enfin les prend et les baise qui veut ; je pense que c'est assez pour lui persuader qu'il n'y a point de mal qu'elle croie qu'on n'y a point de plaisir. Il n'y a plus que l'usage qui la pourroit contraindre, mais elle ne balance pas à le choquer plutôt que les hommes, sachant bien qu'ayant fait les modes, quand il leur plaira, la bienséance ne sera plus renfermée dans des bornes si étroites.

Voilà, mes chers, le portrait de madame de Sévigné. Son bien, qui accommodoit fort le mien, parce que c'étoit un parti de ma maison, obligea mon père à souhaiter que je l'épousasse ; mais quoique je ne la connusse pas alors si bien que je fais aujourd'hui, je ne répondois point au dessein de mon père : certaine manière étourdie dont je

la voyois agir me la faisoit appréhender, et je la trouvois la plus jolie fille du monde pour être femme d'un autre. Ce sentiment-là m'aida fort à ne la point épouser ; mais comme elle fut mariée un peu de temps après moi, j'en devins amoureux, et la plus forte raison qui m'obligea d'en faire ma maîtresse fut celle qui m'avoit empêché de souhaiter d'être son mari.

Comme j'étois son proche parent, j'avois un fort grand accès chez elle et je voyois les chagrins que son mari lui donnoit tous les jours : elle s'en plaignoit à moi bien souvent et me prioit de lui faire honte de mille attachements ridicules qu'il avoit ; je la servis en cela quelque temps fort heureusement, mais enfin le naturel de son mari l'emportant sur mes conseils, de propos délibéré je me mis dans la tête d'être amoureux d'elle, plus par commodité de la conjoncture que par la force de mon inclination. Un jour donc que Sévigné m'avoit dit qu'il avoit passé la veille la plus agréable nuit du monde, non-seulement pour lui mais pour la dame avec qui il l'avoit passée : « Vous pouvez croire, ajouta-t-il, que ce n'est pas avec votre cousine, c'est avec Ninon. — Tant pis pour vous, lui dis-je ; ma cousine vaut mille fois mieux, et je suis assuré que si elle n'étoit votre femme elle seroit votre maîtresse. — Cela pourroit bien être, répondit-il. » Je ne l'eus pas quitté que j'allai tout compter à madame de Sévigné : « Il y a bien de quoi se vanter à lui, me dit-elle, en rougissant de dépit. — Ne faites pas semblant de savoir cela, lui répondis-je, car vous en voyez la conséquence. — Je crois que vous êtes fou, reprit-elle, de me donner cet avis, ou que vous croyez que je sois folle. — Vous le seriez bien plus, madame, lui répliquai-je, si vous ne lui rendiez pas la pareille que si vous lui redisiez ce que je vous ai dit ; vengez-vous, ma belle cousine, je serai de la moitié de la vengeance, car enfin vos intérêts me sont aussi chers que les miens propres. — Tout beau,

monsieur le comte, me dit-elle, je ne suis pas si fâchée que vous le pensez. » Le lendemain, ayant trouvé Sévigné au Cours, il se mit avec moi dans mon carrosse; aussitôt qu'il y fût : « Je pense, dit-il, que vous avez dit à votre cousine ce que je vous contai hier de Ninon parce qu'elle m'en a touché quelque chose. — Moi, lui répliquai-je, je ne lui en ai point parlé, monsieur; mais comme elle a de l'esprit, elle m'a dit tant de choses sur ce chapitre de la jalousie qu'elle rencontre quelquefois la vérité. » Sévigné s'étant rendu à une si bonne raison, me remit sur le chapitre de sa bonne fortune, et, après m'avoir dit mille avantages qu'il y avoit d'être amoureux, il conclut par me dire qu'il le vouloit être toute sa vie, et même qu'il l'étoit alors de Ninon autant qu'il le pouvoit être; qu'il s'en alloit passer la nuit à Saint-Cloud avec elle et avec Vassé, qui leur donnoit une fête et duquel ils se moquoient ensemble. Je lui redis ce que je lui avois dit mille fois que, quoique sa femme fût sage, il en pourroit faire tant qu'enfin il la désespéreroit, et que, quelque honnête homme venant amoureux d'elle dans le temps qu'il lui feroit de méchants tours, elle pourroit peut-être chercher dans l'amour et dans la vengeance des douceurs qu'elle n'auroit envisagées dans l'amour seulement; et là-dessus nous étant séparés, je me retirai chez moi et j'écrivis cette lettre à sa femme :

Je n'avois pas tort hier, madame, de me défier de votre imprudence; vous avez dit à votre mari ce que je vous dis : vous voyez bien que ce n'est pas pour mes intérêts que je vous fais ce reproche, car tout ce qui m'en peut arriver est de perdre son amitié; et pour vous, madame, il y a bien plus à craindre. J'ai pourtant été assez heureux pour le désabuser; au reste, madame, il est tellement persuadé qu'on ne peut être honnête homme sans être toujours amoureux, que je désespère de vous voir jamais contente si vous n'apprenez qu'à être aimée de lui; mais que cela ne vous alarme pas, madame : comme j'ai commencé de vous servir, je ne vous aban-

donnerai pas en l'état où vous êtes. Vous savez que la jalousie a quelquefois plus de vertu pour retenir un cœur que les charmes et que le mérite ; je vous conseille d'en donner à votre mari , ma belle cousine, et pour cela je m'offre à vous si vous le faites revenir par là. Je vous aime assez pour recommencer mon premier personnage de votre agent auprès de lui et me faire sacrifier encore pour vous rendre heureuse, et s'il faut qu'il vous échappe, aimez-moi, ma cousine, et je vous aiderai à vous venger de lui en vous aimant toute ma vie.

Le page à qui je donnai cette lettre l'étant allé porter à madame de Sévigné, la trouva endormie ; et comme il attendoit qu'on l'éveillât, Sévigné arriva de la campagne. Celui-ci ayant su de mon page que je n'avois point instruit là-dessus (ne prévoyant pas que le mari dût arriver sitôt), ayant su , dis-je, qu'il avoit une lettre à rendre de ma part à sa femme , la lui demanda sans rien soupçonner, et, l'ayant lue à l'heure même, lui dit de s'en retourner et qu'il n'y avoit nulle réponse à faire. Vous pouvez juger comme je le reçus, et je fus sur le point de le tuer, voyant le danger où il avoit exposé ma cousine ; et je ne dormis pas une heure cette nuit-là. Sévigné, de son côté, ne la passa pas meilleure que moi ; et le lendemain, après de grands reproches qu'il fit à sa femme, il lui défendit de me voir ; elle me le manda, et qu'avec un peu de patience cela s'accommoderoit un jour.

Six mois après (1), Sévigné fut tué en duel par le chevalier d'Albret ; sa femme parut inconsolable de sa mort : les sujets de le haïr étant connus de tout le monde, on crut que sa douleur n'étoit que grimace. Pour moi, qui avois plus de familiarité avec elle que les autres, je n'attendis pas si longtemps qu'eux à lui parler de choses agréa-

(1) Le 3 février 1651. Voy. son *Historiette* dans Tallemant.

bles, et bientôt après je lui parlai d'amour, mais sans façon, et comme si je n'eusse jamais fait autre chose. Elle me fit une de ces réponses d'oracle que les femmes font d'ordinaire dans les commencements, que ma passion, qui étoit assez tranquille, me fit paroître peu favorable : peut-être aussi l'étoit-elle, je n'en sais rien. Que si madame de Sévigné n'avoit pas intention de m'aimer, on ne peut pas avoir plus de complaisance pour elle que j'en eus en ce rencontre. Cependant comme j'étois son plus proche parent du côté le plus honorable, elle me fit mille avances pour être son ami, et moi qui lui trouvois une manière d'esprit qui me réjouissoit, je ne fus pas fâché de demeurer sur ce pied-là auprès d'elle. Je la voyois presque tous les jours, je lui écrivois, je lui parlois d'amour en riant, je me brouillois avec mes plus proches pour servir de mon crédit et de mon bien ceux qu'elle me recommandoit; enfin, si elle eût eu besoin de tout ce que j'ai au monde, je lui aurois eu grande obligation de me donner lieu de l'en assister. Comme mon amitié ressembloit assez à l'amour, madame de Sévigné en fut assez satisfaite tant que je n'aimai point ailleurs; mais le hasard, comme je vous dirai ensuite, m'ayant fait aimer madame de Precy, ma cousine ne me témoigna plus tant de tendresse qu'elle faisoit lorsqu'elle croyoit que je n'aimois rien qu'elle. De temps en temps, nous avions de petites brouilleries qui véritablement s'accommodoient mais qui laissoient dans mon cœur, et je crois dans le sien, des semences de division au premier sujet que nous en aurions l'un ou l'autre et qui même étoient capables d'aigrir des choses indifférentes. Enfin s'étant présentée une occasion où j'avois besoin de madame de Sévigné et où sans son assistance j'étois en danger de perdre ma fortune, cette ingrate m'abandonna (1)

(1) Voy. plus haut, p. 51 et suiv.

et me fit en amitié la plus grande infidélité du monde. Voilà , mes chers, ce qui me fit rompre avec elle; et, bien loin de la sacrifier à madame de Monglas , comme on a dit , celle-ci, que j'aimois il y avoit déjà longtemps, m'empêcha de faire tout l'éclat que méritoit une telle ingratitude.

Bussy ayant cessé de parler : « Qu'est-ce que c'est donc, lui dit Vivonne, que tout ce que l'on dit du comte du Lude et de madame de Sévigné? A-t-il été bien avec elle? — Avant que vous répondre à ceci, reprit Bussy, il faut que vous sachiez ce que c'est que le comte du Lude :

« Il a le visage petit et laid, beaucoup de cheveux, la taille belle : il étoit né pour être fort gras, mais la crainte d'être incommodé et désagréable lui a fait prendre des soins si extraordinaires pour s'amaigrir, qu'enfin il en est devenu à bout : véritablement sa belle taille lui a coûté quelque chose de sa santé : il s'est gâté l'estomac par les diètes qu'il a faites et le vinaigre dont il a usé. Il est adroit à cheval, il danse bien, il fait bien des armes, il est brave, il s'est fort bien battu contre Vardes et on lui a fait injustice quand on a douté de sa valeur : le fondement de cette médisance est que toute la jeunesse de sa volée, ayant pris parti dans la guerre, il s'est contenté de faire une campagne en volontaire; mais cela vient de ce qu'il est paresseux et aime ses plaisirs : en un mot, il a du courage et n'a point d'ambition; il a l'esprit doux, il est agréable avec les femmes; il en a toujours bien été traité et il ne les aime pas longtemps. Les raisons que l'on voit de ses bonnes fortunes, outre la réputation d'être discret, sont la bonne mine et d'avoir de grandes parties pour l'amour; mais ce qui le fait réussir partout sûrement, c'est qu'il pleure quand il veut et que rien ne persuade tant les femmes qu'on aime que les larmes. Cependant, soit qu'il lui soit arrivé des malheurs tête à tête, soit que ses envieux veulent que ce soit sa faute de n'avoir point d'enfants, il ne déshonore pas trop les gens qu'il aime. Madame de

Sévigné est une de celles pour qui il a eu de l'amour ; mais sa passion finissant lorsque cette belle commençoit d'y répondre, ces contre-temps l'ont sauvée et ils ne se sont pu rencontrer ; et comme il l'a toujours vue depuis, quoique sans attachement, on n'a laissé de dire qu'elle l'avoit aimé, et bien que cela ne soit pas vrai, c'étoit toujours le plus vraisemblable à dire. Il a été pourtant le foible de madame de Sévigné et celui pour qui elle a eu plus d'inclination, quelque plaisanterie qu'elle en ait voulu faire. Cela me fait ressouvenir d'un couplet de chanson qu'elle fit où elle faisoit parler ainsi madame de Sourdis, qui étoit grosse :

On dit que vous avez tous deux,
Ce qui rend un homme amoureux ;
J'entends un honnête homme,
Et non pas comme celui que je sai,
Qui ne sait pas le mal que j'ai.

» Personne au monde n'a plus de gaieté, plus de feu, ni l'esprit plus agréable qu'elle. Ménage en étant devenu amoureux, et sa naissance, son âge et sa figure l'obligeant de cacher son amour autant qu'il pouvoit, se trouva un jour chez elle dans le temps qu'elle vouloit sortir pour aller faire quelque emplette. Sa damoiselle n'étant pas en état de la suivre, elle dit à Ménage de monter dans son carrosse avec elle et qu'elle ne craignoit point que personne en parlât ; celui-ci badinoit en apparence, mais en effet étant fâché, lui répondit qu'il lui étoit bien rude de voir qu'elle n'étoit pas contente des rigueurs qu'elle avoit depuis si longtemps pour lui, mais qu'elle le méprisât encore au point de croire qu'on ne pouvoit dire rien de lui et d'elle : « Mettez-vous, lui dit-elle, mettez-vous dans mon carrosse ; si vous me fâchez, je vous irai voir chez vous (1). »

(1) Ménage se vengea de Bussy par une épigramme. Voy. la Notice.

Comme Bussy achevoit ces dernières paroles, on vint dire à ces messieurs que l'on avoit servi sur table ; ils allèrent dîner et , le repas s'étant passé avec la gaieté ordinaire, s'en allèrent dans le parc, où ils ne furent pas plus tôt qu'ils prièrent Bussy de leur raconter l'histoire de madame de Monglas et de lui ; ce que leur ayant accordé, il commença de cette manière :

HISTOIRE DE MADAME DE MONGLAS ET DE BUSSY.

Cinq ans avant la brouillerie de madame de Sévigné et de moi, m'étant trouvé au commencement de l'hiver à Paris fort ami de la Feuillade et de d'Arcy (1), nous nous mîmes tous trois dans la tête d'être amoureux ; et parce que nous ne voulions pas que nos affaires nous séparassent les uns des autres, nous jetâmes les yeux sur tout ce qu'il y avoit de jolies femmes, pour voir si nous n'en pourrions point trouver trois qui fussent aussi amies que nous ou qui le pussent devenir : nous ne cherchâmes pas longtemps sans rencontrer ce qu'il nous falloit. Mesdames de Monglas, de Précý et de l'Isle étoient fort amies et fort aimables ; mais comme peut-être eussions-nous eu de la peine à nous accorder sur le choix, et que le mérite de ces dames n'étoit pas si égal que nos inclinations nous portassent à les aimer également, nous convînmes de faire trois billets de leurs trois noms, de les mettre dans une bourse et de nous en tenir en les tirant à ce que le sort en ordonneroit. Madame de Monglas échut à la Feuillade, madame de l'Isle à d'Arcy et madame de Précý à moi : la fortune, en ce rencontre, montra bien qu'elle est aveu-

(1) Fils du marquis de Fontaine-Martel. Il fut, en 1689, nommé gouverneur du duc de Chartres et mourut en 1694.

gle, car elle fit une faveur à la Feuillade, dont il ne connut pas si bien le prix que j'eusse fait ; mais il fallut me contenter de ce qu'elle m'avoit donné et, comme je n'avois vu que cinq ou six fois madame de Monglas, je crus que les soins que j'allois rendre à madame de Précy effaceroient de mon âme l'ébauche d'une passion.

Nous nous embarquâmes donc auprès de nos maîtresses. La Feuillade ayant témoigné quinze jours ou trois semaines de l'amour à madame de Monglas par des assiduités, se résolut enfin de lui en parler. D'abord il trouva une femme qui, sans faire trop la sévère, lui parut si naturellement ennemie des engagements qu'il faillit à désespérer de réussir auprès d'elle, ou du moins d'y réussir promptement : il ne se rebuta point, et quelque temps après il la trouva plus incertaine et enfin il la pressa tant et lui parut si amoureux, qu'elle lui permit d'espérer d'être aimé quelque jour ; mais avant que de passer outre, il est à propos de faire la peinture de madame de Monglas et de la Feuillade.

Madame de Monglas a les yeux petits, noirs et brillants, la bouche agréable, le nez un peu troussé, les dents belles et nettes, le teint trop vif, les traits fins et délicats et le tour du visage agréable : elle a les cheveux noirs, longs et épais ; elle est propre au dernier point, et l'air qu'elle souffle est plus pur que celui qu'elle respire ; elle a la gorge la mieux taillée du monde, les bras et les mains faites au tour ; elle n'est ni grande ni petite, mais d'une taille fort aisée et qui sera toujours agréable si elle la peut sauver de l'incommodité de l'embonpoint. Madame de Monglas a l'esprit vif et pénétrant, comme son teint, jusqu'à l'excès : elle parle et elle écrit avec une facilité surprenante et le plus naturellement du monde ; elle est souvent distraite en conversation et on ne lui peut dire guère de chose d'assez grande conséquence pour occuper toute son attention : elle vous prie de lui apprendre quelquefois une nouvelle,

et comme vous commencez la narration, elle oublie sa curiosité, et le feu dont elle est pleine fait qu'elle vous interrompt pour vous parler d'autre chose.

Madame de Monglas aime la musique et les vers : elle en fait d'assez jolis ; elle chante mieux que femme de France de sa qualité : personne ne danse mieux qu'elle ; elle craint la solitude ; elle est bonne amie jusqu'à prendre brutalement le parti de ceux qu'elle aime quand on en veut mal parler devant elle et jusqu'à leur donner tout son bien s'ils en avoient besoin. Elle garde religieusement leurs secrets : elle sait fort bien vivre avec tout le monde ; elle est civile comme il faut que le soit une femme de qualité ; et quoique elle aime assez à ne fâcher personne, sa civilité tient plus de la gloire que de la flatterie : cela fait qu'elle ne gagne pas les cœurs sitôt que beaucoup d'autres plus insinuantes, mais, quand on connoît sa fermeté, on s'attache bien plus fortement à elle.

La Feuillade n'est pas tout à fait pour homme ce que madame de Monglas est pour femme : ce sont des mérites différents. Celui-ci, néanmoins, a quelque faux brillant qui peut éblouir d'abord les étourdis mais qui ne trompe pas les gens qui font des réflexions. Il a les yeux bleus et vifs, la bouche grande, le nez court, les cheveux frisés et un peu ardents, la taille assez belle, les genoux en dedans. Il a trop de vivacité ; il parle fort et veut toujours être plaisant ; mais il ne fait pas toujours ce qu'il veut : cela s'entend avec les honnêtes gens, car pour le peuple et les esprits médiocres, avec qui il ne faut qu'avoir toujours la bouche ouverte pour rire et pour parler, il est admirable : il a l'esprit léger et le cœur dur jusqu'à l'ingratitude ; il est envieux, et c'est lui faire outrage que d'avoir de la prospérité : il est vain et fanfaron, et à son avènement dans le monde il nous avoit si souvent dit qu'il étoit brave, qu'on faisoit conscience d'en douter ; cependant on fait conscience aujourd'hui de le croire.

Je vous ai dit que madame de Monglas , persuadée qu'il avoit une violente passion pour elle, lui avoit laissé croire qu'il pouvoit espérer d'être aimé. Tout autre que la Feuillade eût fait de cette affaire la plus agréable affaire du monde ; mais il étoit logé comme je vous ai dit et n'aimoit que par boutades : il en faisoit assez pour échauffer sa maîtresse et trop peu pour lui faire prendre parti. Quand je disois à cette belle qu'il l'aimoit fort, parce que la Feuillade m'avoit prié devant elle de parler pour lui en son absence, elle se moquoit de moi et me faisoit remarquer quelques endroits de son procédé qui détruisoient les bons offices que je lui voulois rendre. Je ne laissois pas de l'excuser, et ne pouvant toujours sauver sa conduite je justifiois au moins ses intentions. Nous étions à peu près en ces termes d'Arcy et moi avec mesdames de Précý et de l'Isle, c'est-à-dire qu'elles vouloient bien que nous les aimassions, mais véritablement nous faisons mieux notre devoir auprès d'elles que la Feuillade auprès de madame de Monglas. Enfin trois mois s'étant passés, pendant lesquels cette belle se trouvoit plus engagée par les choses que je lui avois dites en faveur de la Feuillade que par l'amour qu'il lui avoit témoignée, il fallut que cet amant allât servir à l'armée à un régiment d'infanterie qu'il avoit. Cet adieu lui fit sentir qu'elle avoit pour la Feuillade un peu plus de bonté qu'elle n'avoit cru jusque-là : elle lui en laissa voir quelque chose ; mais quoique c'en fût assez pour rendre un honnête homme heureux , cela ne pouvoit pas choquer la vertu la plus sévère. La Feuillade, en partant, lui fit mille protestations de l'aimer toute sa vie, quand même elle s'opiniâtreroit toujours à ne point répondre à sa passion, et lui et moi la pressâmes tant de lui accorder la permission de lui écrire qu'elle y consentit.

Quelque temps avant ce départ, m'apercevant que le commerce que j'avois pour mon ami avec sa maîtresse m'avoit plus touché le cœur pour elle, en me la faisant

connoître de plus près , et que les efforts que j'avois faits pour aimer madame de Précý ne m'avoient point guéri de madame de Monglas , je résolus de ne la plus voir si souvent , pour n'être pas partagé sans cesse entre l'honneur et l'amour-propre. Tant que la Feuillade fut à Paris, sa maîtresse ne prit pas garde que je la voyois moins qu'à l'ordinaire ; mais lorsqu'il fut parti , elle connut du changement en ma manière de vie , et cela la mit en peine , croyant que ma retraite étoit une marque du refroidissement de la Feuillade , de qui même après son départ elle n'avoit reçu aucune nouvelle. Quelques jours après , m'ayant envoyé prier de l'aller trouver : « Que vous ai-je fait , monsieur , me dit-elle , que je ne vous vois plus ? Notre ami a-t-il quelque part à vos absences ? — Non , lui dis-je , madame , cela ne regarde que moi. — Comment , dit-elle , vous ai-je donné quelque sujet de vous plaindre ? — Non , madame , lui répliquai-je ; je ne me saurois plaindre que de la fortune. » L'embarras avec lequel je dis cela l'obligea de me presser de lui en dire davantage. « Eh quoi ! ajouta-t-elle , me cachez-vous vos affaires à moi , qui vous fais voir tout ce que j'ai dans le cœur ? Si cela étoit , je me plaindrois de vous. — Ah ! que vous êtes pressante , lui répondis-je ; est-ce avoir de la discrétion que d'arracher le secret à son ami , et ne devriez-vous pas croire que je ne vous doive pas dire le mien puisque je ne vous le dis pas en l'état où je suis avec vous , ou plutôt ne le devriez-vous pas deviner , madame , puisque... ? — Ah ! n'achevez pas , m'interrompit-elle ; j'ai peur de vous entendre , j'ai peur d'avoir sujet de me fâcher et de perdre l'estime que je fais de vous. — Non , non , madame , lui dis-je , ne craignez rien : je suis en l'état que vous ne voulez pas apprendre et je ne laisse pas de faire mon devoir ; mais puisque nous en sommes venus si avant , je m'en vais vous dire tout le reste : aussitôt que je vous vis , madame , je vous trouvai fort aimable , et chaque fois que je vous voyois ensuite vous me paroissiez

plus belle que la dernière ; je ne sentois pourtant encore rien d'assez pressant dans ces commencements pour m'obliger de vous chercher, mais j'étois fort aise quand je vous rencontrois. La première chose à quoi je m'aperçus que je vous aimois, madame, ce fut au chagrin que me donnoit votre absence ; et comme j'étois sur le point de m'abandonner à ma passion et de songer aux moyens de vous la faire connoître, d'Arcy, la Feuillade et moi tirâmes au sort auprès de qui de vous, de madame de Précý et de madame de l'Isle chacun de nous s'attacheroit. Quoique ce que j'avois pour vous dans le cœur, madame, fut encore bien foible, je n'aurois pas mis au hasard une chose de cette conséquence, si je n'eusse été jusque-là fort heureux ; mais enfin ma fortune changea pour ce coup, car vous échûtes à la Feuillade, et j'aurois bien plus gagné de perdre toute ma vie qu'en ce malheureux moment. Toute ma consolation fut, comme j'ai dit, que l'attachement que j'allois avoir pour madame de Précý, que j'avois autrefois aimée, m'arracheroit du cœur ce que j'y avois de commencé pour vous ; mais inutilement, madame. Vous jugez bien que le commerce, que l'intérêt de mon ami m'obligeoit d'avoir avec vous, me donnant lieu de vous connoître plus particulièrement et de remarquer en vous des principes admirables pour l'amour, je ne pus me défaire d'une passion que votre beauté seulement avoit fait naître. Lorsque la Feuillade me pria de le servir, je sentis quelque chose au delà de la joie qu'on a d'ordinaire de servir son ami et je m'aperçus bientôt après que, sans le vouloir tromper, j'étois ravi de me mêler de ses affaires pour avoir seulement le plaisir de vous voir de plus près. Il pouvoit à la fin me donner d'effroyables peines. Cela, madame, m'a obligé de vous voir moins souvent et, quoique vous n'y ayez pas pris garde, depuis le départ de la Feuillade, il y a déjà plus de quinze jours que j'ai retranché de mes visites. Ce n'est pas, madame, que vous n'ayez pu remarquer jusqu'ici que j'ai

servi mon ami comme je me fusse servi moi-même ; je l'ai justifié quelquefois lorsqu'il étoit apparemment coupable, et que je pouvois , si j'eusse voulu , le ruiner auprès de vous , sans paroître infidèle, laissant faire le ressentiment de mille fautes que vous prétendiez qu'il faisoit contre l'amour qu'il vous avoit témoigné. Mais je vous avoue que mon devoir me coûte trop en vous voyant, pour ne pas épargner en ne vous voyant plus tous les efforts qu'il faut que je fasse auprès de vous. Au reste, madame, je ne vous aurois jamais dit les raisons de ma retraite si vous ne me les aviez jamais demandées. — Il n'y a rien de plus honnête, monsieur, me répliqua madame de Monglas, que ce que vous faites aujourd'hui ; mais il faut achever de faire votre devoir : vous devriez mander à votre ami l'état de toutes choses , afin qu'il ne soit pas surpris quand il apprendra peut-être par d'autres voies que vous ne me voyez presque plus et qu'il ne s'attende pas inutilement à vos bons offices auprès de moi. » Et là-dessus madame de Monglas m'ayant fait apporter de l'encre et du papier j'écrivis cette lettre :

Puisque , de la manière que j'en use, l'amour que j'ai pour votre maîtresse n'offense ni mon honneur ni l'amitié que je vous dois , je puis bien sans honte vous l'apprendre : et, au contraire, je me déshonorerois en vous le cachant. Sachez que je n'ai pu voir longtemps madame de Monglas sans l'aimer ; que m'en étant aperçu j'ai cessé de la voir, et que m'envoyant chercher aujourd'hui pour savoir de moi d'où pouvoit venir le sujet de ma retraite, je lui ai dit que l'aimois, mais que pour rien faire contre mon devoir je ne la verrois plus. J'ai cru vous en devoir donner avis, afin que vous preniez d'autres mesures auprès d'elle , et que vous voyiez , dans le malheur qui m'est arrivé de devenir votre rival, que je ne suis point indigne de votre amitié ni de votre estime.

Ayant lu cette lettre à madame de Monglas : « Eh bien !

madame, lui dis-je, ce procédé-là est-il net? — Ah! monsieur, répliqua-t-elle, il n'y a rien de si beau; mais quoique je croie que vous avez la plus belle âme du monde, il seroit bien difficile que, vous mêlant des affaires de votre rival, trouvant mille raisons de vous rendre l'un à l'autre de mauvais offices et croyant profiter de nos brouilleries, vous résistassiez dans l'amour que vous avez pour moi à la tentation de nous mettre mal ensemble: et comme vous avez de l'esprit, il ne seroit pas malaisé de faire en sorte qu'il parût que l'un ou l'autre eût tort et de rejeter sur l'un de nous deux ou sur la fortune le malheur dont vous seul seriez la cause. Quand même votre ami cesseroit de m'aimer par sa propre inconstance, après ce que je sais de vous je croirois toujours, si vous vous mêliez de nos affaires, que ce seroit par vos artifices. Vous avez donc bien raison, monsieur, de ne me plus voir, et, quoique je perde infiniment en ce rencontre, je ne puis m'empêcher de louer cette action. » Après quelques autres discours sur cette matière, je sortis pour envoyer la lettre que j'avois écrite à la Feuillade; et dix jours après, voici la réponse que j'en reçus :

Vous avez fait votre devoir, mon cher, et je vais faire le mien; j'ai plus de confiance en vous que vous-même: je vous prie donc de voir toujours madame de Monglas et de me servir auprès d'elle. Quand on est aussi délicat sur l'intérêt que vous me le paroissez, on est assurément incapable de le trahir; mais quand le mérite de madame de Monglas vous auroit tellement aveuglé que vous ne seriez plus en état de vous en retirer, je vous excuserois volontiers sur les nécessités qu'il y a de l'aimer quand on la connoît parfaitement.

Avec cette lettre, il y en avoit encore une pour madame de Monglas, la voici :

Je ne suis pas surpris, madame, d'apprendre que mon ami

vous aime ; je m'étonnerois bien plus qu'un honnête homme qui vous voit et qui vous parle tous les jours conservât son cœur auprès de tant de mérite. Il me mande qu'il ne vous veut plus voir, de peur de succomber à l'inclination qu'il a pour vous, et moi je le prie de ne se pas retirer sur l'assurance que j'ai qu'il aura plus de force qu'il ne pense et que, quand même il ne pourroit plus résister, vous ne donneriez pas votre cœur à un traître, après l'avoir refusé au plus fidèle amant du monde.

Aussitôt que j'eus reçu ces deux lettres, je les allai porter à madame de Monglas. Mais pour ne pas nuire à mon ami de qui la maîtresse étoit fort délicate, j'effaçai toute la fin de la lettre qu'il m'écrivoit, depuis l'endroit où il me mandoit que, quand le mérite de madame de Monglas m'auroit tellement aveuglé, je ne serois plus en état de me retirer sur la nécessité qu'il y avoit de l'aimer quand on la connoissoit bien : j'eus peur qu'elle ne jugeât comme moi que cet endroit ne fût fort galant, mais peu tendre. « Vous avez raison, répondit le comte de Guiche, et non-seulement cet endroit, mais les deux lettres me paroissent bien écrites, mais indifférentes. — La suite, répliqua Bussy, ne vous désabusera pas. »

Vous saurez donc, continua-t-il, que madame de Monglas, voyant cette rature, me demanda que c'étoit ; je lui dis que la Feuillade me parloit d'une affaire de conséquence qui me regardoit. — Puisqu'il souhaite, me dit-elle, que vous continuiez de me voir, j'y consens ; mais, monsieur, c'est à condition que vous ne me parlerez jamais des sentiments que vous avez pour moi. — Je le ferai puisque vous le voulez, lui répliquai-je ; ce n'est pas que je ne vous en pusse parler sans vous devoir être suspect, car quoique je vous aime plus que ma vie, si pour reconnoître mon amour vous méprisiez celui de mon ami, en cessant de vous estimer je cesserois de vous aimer aussi. Ce n'est pas assurément à cause que vous êtes belle, ma-

dame, c'est encore parce que vous n'êtes pas coquette que je vous aime. — Je le crois, monsieur, me dit-elle; mais puisque vous ne désirez ni ne prétendez rien, ne m'aimez plus; car qu'est-ce qu'un amour sans désirs et sans espérances? — Je ne prétends rien, lui dis-je, mais j'espère et je désire. — Que pourrez-vous désirer? reprit-elle. — Je souhaite, répliquai-je, que la Feuillade ne vous aime plus, et que cela vous soit indifférent. — Et quand cela seroit, reprit-elle, croiriez-vous en être plus heureux? — Je ne sais si je le serois, madame, lui dis-je, mais au moins en serois-je plus près que je ne suis. » Et là-dessus, je fis ce couplet de chanson :

Si vous aimer seulement
Est un assez grand tourment,
Vous pouvez juger du mal
Que l'on a quand il faut être
Confident de son rival.

Ce qui me consolait un peu dans la vue de toutes les peines que me donnoit un amour sans espérance, c'est que j'étois sur le point d'avoir la charge de mestre de camp général de la cavalerie, et que cette charge m'obligeant d'aller bientôt à l'armée, l'honneur me guériroit d'un amour qui n'étoit pas heureux. Quelques jours avant que de partir, je voulus adoucir le chagrin que me donnoit la violence que je me faisois à cacher ma passion, et pour cet effet, je donnai à madame de Sévigné une fête si belle et si extraordinaire, que vous serez assurément bien aise que je vous en fasse la description.

Premièrement, figurez-vous dans le jardin du Temple, que vous connoissez, un bois que deux allées croisent à l'endroit où elles se rencontrent; il y avoit un assez grand rond d'arbres, aux branches desquels on avoit attaché cent chandeliers de cristal; dans un des côtés de ce rond, on avoit dressé un théâtre magnifique dont la décoration

méritoit bien d'être éclairée comme elle l'étoit, et l'éclat de mille bougies que les feuilles des arbres empêchoit de s'échapper, rendoit une lumière si vive en cet endroit que le soleil ne l'eût pas éclairé davantage; aussi par cette même raison, les environs en étoient si obscurs, que les yeux ne servoient de rien : la nuit étoit la plus tranquille du monde. D'abord la comédie commença, qui fut trouvée fort plaisante; après ce divertissement, vingt-quatre violons ayant joué des ritournelles, jouèrent des branles, des courantes et des petites danses. La compagnie n'étoit pas si grande qu'elle étoit bien choisie; les uns dansoient, les autres voyoient danser, et les autres, de qui les affaires étoient plus avancées, se promenoient avec leurs maîtresses dans des allées où l'on se touchoit sans se voir. Cela dura jusqu'au jour, et comme si le ciel eût agi de concert avec moi, l'aurore parut quand les bougies cessèrent d'éclairer. Cette fête réussit si bien qu'on en manda les particularités partout, et à l'heure qu'il est, on en parle avec admiration. Il y en eut qui crurent que madame de Sévigné en ce rencontre n'étoit que le prétexte de madame de Précý, mais la vérité fut que je donnai cette fête à madame de Monglas, sans lui oser dire, et je crois qu'elle s'en douta sans m'en rien témoigner; cependant je badinois avec elle devant le monde, je lui disois toujours quelques douceurs en riant, et je lui fis ce couplet de sara-bande, que vous avez ouï dire assurément :

De tous côtés
On vous désire,
Mais quand vos yeux ôtent les libertés,
On veut aussi que votre âme soupire :
Sur votre cœur j'ai fait une entreprise,
Et ma franchise
Ne tient à rien;
Mais j'ai bien peur, adorable Belize,
Que votre cœur soit plus dur que le mien.

Vous jugez bien qu'ayant ces sentiments pour madame de Monglas, mes soins pour madame de Précý étoient médiocres; je vivois pourtant le mieux du monde avec elle et mon peu d'empressement s'accordoit fort bien avec sa tiédeur. Cependant, lorsqu'elle commença à soupçonner que j'aimois madame de Monglas, elle se réchauffa pour moi et fut fâchée quand elle vit que je ne faisais pas de même pour elle. J'admirai là-dessus le caprice des dames : elles ont du chagrin de perdre un amant qu'elles ne veulent pas aimer ; mais avec tout cela, ce que faisoit madame de Précý n'étoit pas si surprenant que ce que faisoit madame de l'Isle. J'avois parlé d'amour à la première, et il n'étoit pas fort étrange qu'elle y prit quelque intérêt ; mais pour madame de l'Isle (1), à qui je n'avois jamais témoigné que de l'amitié, je ne puis assez m'étonner de la manière dont vous allez entendre qu'elle en usa : sitôt qu'elle soupçonna mon amour pour madame de Monglas, il n'y a pas de ruses dont elle ne se servit pour s'en bien éclaircir ; elle me disoit quelquefois en riant que j'en étois amoureux ; tantôt elle m'en disoit du bien, et parce que je craignois qu'elle ne voulût par là découvrir ce que j'avois dans le cœur, j'étois assez réservé sur ses louanges ; une autre fois, elle en disoit du mal, et moi qui étois bien aise d'apprendre à madame de Monglas qu'elle étoit trompée de s'attendre à l'amitié de madame de l'Isle, ayant trouvé celle-ci en mille autres rencontres trahissant madame de Monglas, je la laissois dire, et lui donnois une audience favorable pour lui faire croire que j'y prenois plaisir. Enfin ne pouvant plus souffrir un soir l'emportement qu'elle avoit contre elle, j'en avertis madame de Monglas, ce qui fut cause qu'elles rompirent ensemble, et que dans la suite, cette belle eut toutes les raisons du monde de croire que j'avois véritablement de l'amour pour elle.

Acte de baptême de madame de Sévigné.

A la page 15, note 3 du tome I^{er}, nous avons rapporté la naissance de madame de Sévigné à l'année 1627, date que l'on pouvoit tirer de divers passages de ses lettres et qui avoit été suivie par la plupart des biographes (Biographie Michaud, Monmerqué, etc.). C'est une erreur, et la pièce suivante, insérée dans le tome IV de la *Revue rétrospective* (p. 310), ne permet plus aucun doute :

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse Saint-Paul,
pour l'année 1626.

Février. Vendredi, 6^e jour, (1) fut baptisée Marie, fille de messire Celse Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de dame Marie de Coulange, place Royale: Parain, messire Charles Le Normand, seigneur de Beaumont, maistre de camp d'un viel régiment, gouverneur de La Fère et premier maistre d'hostel du Roy; maraine, dame Marie De Baise, femme de messire Philippe de Coulange, conseiller du Roy en ses conseils d'Etat et privé.

Aventure de Bussy avec le marquis de Mauny.

L'aventure suivante, dont Bussy n'a pas dit un seul mot dans ses *Mémoires*, est racontée par l'abbé Arnauld (*Mémoires*, année 1639) :

« Sur la fin de la campagne, M. de la Ferté-Imbaut, depuis le maréchal d'Étampes, demeura à Châlons pour

(1) Elle était née la veille le 5 février et non pas le 6 janvier comme le dit M. Bazin (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1842, p. 331).

commander les troupes qui étoient logées aux environs. M. Arnould m'avoit donné la cornette de sa compagnie, celui qui l'avoit étant monté à la lieutenance que mon oncle avoit fait vaquer par sa mort ; et j'avois quitté Verdun avec lui pour le suivre au régiment. Étant venu à Châlons, j'y renouvelai connoissance avec le marquis de Mauny, fils de M. de la Ferté. Nous avons été à l'académie ensemble. Il étoit pour lors amoureux d'une dame de Châlons assez bien faite, et fort jaloux de Bussy-Rabutin qui y étoit bien mieux reçu que lui (1). Un soir que j'avois soupé chez M. son père, il me dit tout bas qu'il avoit besoin de moi, et que nous sortissions. Je le suivis, et, comme nous fûmes dans la rue, il me dit : « Allons chez madame » de... ; Bussy-Rabutin y sera sans doute : je lui veux faire » quitter la place. » Je fis ce que je pus pour lui ôter ce dessein, étant fort contre mon inclination d'aller faire un vacarme chez une femme ; mais enfin, n'en pouvant venir à bout, je résolus au moins de modérer sa fougue autant qu'il me seroit possible. On nous dit à la porte que madame n'y étoit pas ; mais, sans nous arrêter à cela, nous montâmes droit à la chambre, où nous trouvâmes en effet Bussy-Rabutin avec elle. Il est aisé de juger de l'embarras où nous les mêmes. Mais Bussy, avec son esprit adroit, s'en démêla galamment, et, se tournant vers elle, lui dit : « Il y a apparence, madame, que vous attendiez ces mes- » sieurs, et j'aurois mauvaise grâce de vouloir entrer dans » les secrets du fils de mon général. » En achevant ces paroles, il fit une grande révérence et, sans attendre de réponse, il sortit. Nous ne profitâmes guère de son absence ; car, comme cette dame étoit piquée par plus d'une raison, il se fit, entre le marquis de Mauny et elle, une petite conversation de picoterie qui auroit pu devenir fort

(1) Voy. t. I^{er}, p. 46 et suiv.

aigre si je n'avois rabattu les coups. Cependant, comme il n'y avoit pas beaucoup de plaisir pour aucun de la compagnie, nous ne la poussâmes pas bien loin, et nous nous retirâmes, lui fort content de ce qu'il venoit de faire, et moi fort chagrin de m'être trouvé engagé à contribuer au déplaisir de deux personnes qui ne m'en avoient jamais fait. On sut cela le lendemain par la ville, et on en parla diversement. On admira la grande prudence de Bussy, et on renouvela les railleries qu'on avoit déjà faites sur son sujet, lui faisant dire à cette dame (à son retour de Châlons, après la bataille de Thionville) : qu'il n'avoit jamais cru avoir autant d'amour pour elle qu'il en avoit, et qu'il falloit que sa passion fût bien forte pour lui avoir fait oublier son honneur et son devoir en cette journée, par le désir qu'il avoit eu de se conserver pour elle. Pour moi, je ne crois pas que ces reproches lui fussent dus. Il a eu depuis des emplois considérables dans lesquels il a fait son devoir ; mais il y avoit peut-être quelque justice qu'un homme, qui devoit déchirer la réputation de tout le monde par ses médisances, ne fût pas exempt de celles des autres. »

Lettre de Bussy à madame de Sévigné.

Dans ses *Mémoires* (voy. t. I^{er}, p. 133) Bussy n'a cité que quelques vers de la lettre qu'il écrivit à madame de Sévigné après la prise de Mardick et qui, nous ne savons pourquoi, n'a pas été reproduite dans les meilleures éditions de madame de Sévigné. En voici le texte entier que nous tirons du *Discours de Bussy à ses enfants* (p. 93) :

Du camp de Hondscotte, le 21 octobre 1646.

A vous qui aimez les détails, madame, je m'en vais vous

en faire un de notre campagne, c'est-à-dire un éloge de M. le duc (d'Enghien).

Il fit d'abord le siège de Courtrai ;
 Il y signala sa prudence ;
 Sans cela, pour dire le vrai,
 Nous fussions retournés en France.
 Quoique tout cède à son grand cœur,
 Que rien n'égale sa valeur,
 Peut-être en a-t-on vu jadis d'aussi brillante ;
 Mais il est encore inouï
 Qu'à l'âge, où la bile régente,
 On ait été jamais aussi prudent que lui.

Il est certain, ma chère cousine, qu'on n'a jamais vu tant de conduite avec tant de jeunesse.

Après cette expédition
 Nous marchâmes à la Bruyère,
 Pour y faire la jonction
 De ces gros avaleurs de bière.
 Un prisonnier nous dit d'un cœur sincère
 Que l'archiduc la veille opinoit au combat ;
 Car c'est en ces grands coups d'État
 Que le conseil d'Espagne hasarde ;
 Mais qu'ayant su de grand matin
 Que le duc avoit l'avant-garde,
 Il avoit changé de dessein (1).

Nous avons donné le rendez-vous aux Hollandois au canal de Bruges pour leur prêter six mille hommes, afin qu'ils fissent une diversion considérable. Les ennemis, qui en voyoient la conséquence, s'étoient postés à l'entrée de la plaine pour s'opposer à notre jonction ; mais la nouvelle qu'ils eurent, que M. le duc avoit l'avant-garde, les obligea de se retirer sous les murailles de Bruges.

(1) Voy. *Mémoires*, t. I^{er}, p. 121.

De la plaine marchant et les jours et les nuits,
Et par une chaleur mortelle
Un de mes meilleurs amis (1)
M'engagea dans sa querelle.
Quoique rien ne fût plus léger
Que le sujet qui nous put obliger
De faire voir notre courage,
Mon ami deux fois se battit.
La première j'eus l'avantage.
Mais comme seul à seul il revint au conflit,
Il fut tué, dont ce fut grand dommage.
A Bergue-Saint-Vinox on fit ces deux combats,
On en fit même encore d'autres
Que je ne vous conterai pas,
Comme moins sanglants que les nôtres.
Mais enfin Saint-Vinox privé de tout secours
Ne dura pas plus de deux jours,
Et de là de Mardick nous fimes l'entreprise.
Si je voulois vous faire le portrait
Des hasards que courut le prince avant la prise,
Je n'aurois jamais fait.
Ce fut-là que pour mon bonheur,
L'ennemi rasant la tranchée,
Devant ce prince j'eus l'honneur
De tirer une fois l'épée.
Ce fut en cette occasion
Qu'il fit lui-même une action
Digne d'éternelle mémoire;
Et que m'ayant d'honneur comblé,
Il se déchargea de la gloire
Dont il se trouvoit accablé.

Je ne vous saurois dire, ma chère cousine, combien M. le duc prôna le peu que je fis en cette sortie; mais ce qui la rendit plus considérable, ce furent les choses qu'il y fit, et la mort ou les blessures des gens de qualité qui s'y trouvèrent, et tout cela me fit honneur parce que je commandois.

(1) Le chevalier d'Isigny. Voy. *Mémoires*, t. 1^{er}, p. 121 et suiv.

Mardick enfin s'étant rendu ,
 Gaston se retira rempli de renommée :
 Mais il n'emporta ni toute la vertu ,
 Ni tout le bonheur de l'armée.
 Le prince , malgré ce départ ,
 En eut encor une assez bonne part ;
 Car sans laisser reprendre haleine
 Aux ennemis qu'il insulta ,
 A la barbe de Caracène ,
 Il prit Furne et l'accommoda.

Pendant qu'il fortifioit cette place, il prit ses mesures avec la cour et avec les Hollandois pour faire le siège de Dunkerque.

La Rochelle des Pays-Bas ,
 Cette inexorable pucelle ,
 Eut pour mon prince des appas
 Qui le firent amoureux d'elle.
 Cet amant , par mille travaux ,
 Ota l'accès à ses rivaux
 Tant sur la terre que sur l'onde ,
 Et pressa la place si fort
 Qu'il fit douter à tout le monde
 S'il n'iroit point de Dunkerque à Nieuport.

Il est vrai que ce siège alla fort vite et que, sans le mauvais temps, nous aurions pu entreprendre encore quelque chose de considérable.

Sans les eaux , le froid et le vent ,
 Seules ressources de l'Espagne ,
 Mon prince eût poussé plus avant
 Les merveilles de sa campagne.
 Et moi je finirois mes récits de combats
 Et l'éloge de son altesse
 En vous parlant de ma tendresse ,
 Si je n'étois un peu trop las.

Portrait de Turenne.

On trouve dans le *Supplément aux Mémoires* (t. I^{er}, p. 75) le passage suivant écrit par Bussy, en 1668, lors de la conversion de Turenne. — Il complète le portrait que l'auteur avoit déjà tracé du maréchal, dans ses *Mémoires* (t. I^{er}, p. 344 et suiv.).

Henry de la Tour, maréchal de France, vicomte de Turenne, étoit né huguenot, et sans avoir au fond de la religion il a fait longtemps profession de celle de Calvin, dans la pensée que ce parti-là n'ayant point de chef en France, en cas qu'il voulût remuer, le regarderoit comme une personne propre à l'être et que cela le feroit considérer à la cour; mais voyant le roi maître absolu de son État, les huguenots désunis, abattus, sans argent et sans places, il ne demeura plus dans cette religion que pour attendre une occasion propre à tirer quelque mérite de son changement. Enfin, au retour de la campagne de Flandre de 1667, se voyant tout à fait tombé à la cour, tant par les offices des ennemis que son orgueil insupportable lui avait faits, que par la justice que le roi fit au prince de Condé de le considérer plus qu'il ne faisoit; enfin, dis-je, ce grand politique changea de religion. Nous verrons bientôt après, par la promotion de son neveu d'Albret au cardinalat, que le chapeau fut une des conditions secrètes de son changement. Belle vocation et qui fait bien juger que faute d'être turc, la place de grand visir ne lui auroit pas échappé !

Relation de la partie de Roissy, par madame de Motteville.

Madame de Motteville parle avec quelques détails de cette fameuse partie de Roissy, qui fut la cause du premier exil de Bussy. Voici son récit où comme dans le reste

de ses Mémoires, ainsi que nous l'avons dit plus haut (p. 249), le nom de Bussy n'est pas prononcé.

La semaine sainte ensuivant, une troupe de jeunes gens de la cour allèrent à Roissy pour les jours saints, dont étoient le comte de Vivonne, gendre de madame de Mesmes, à qui appartenoit la maison; Mancini, neveu du ministre; Manicamp et quelques autres. Ils furent accusés d'avoir choisi ce temps-là par dérèglement d'esprit, pour faire quelques débauches, dont les moindres étoient d'avoir mangé de la viande le vendredi saint; car on les accusa d'avoir commis de certaines impiétés indignes non-seulement de chrétiens, mais même d'hommes raisonnables.

La reine, qui en fut avertie, en témoigna un grand ressentiment. Elle exila l'abbé Le Camus pour avoir eu commerce seulement avec des gens si dérégés, quoiqu'il ne fût pas avec eux les jours que ces choses se passèrent.

Le cardinal Mazarin, pour montrer qu'il ne vouloit pas protéger le crime, voulut punir tous les complices en la personne de son neveu, qu'il chassa de la cour et de sa présence, et, après avoir châtié celui-là, il pardonna à tous les autres (1), qui en furent quittes pour de sévères réprimandes que le roi leur fit. Cette action obligea toute la cour à louer le cardinal non-seulement en sa présence, mais en tous lieux. Comme il avoit souvent préféré l'intérêt à la gloire, il fit voir par sa conduite qu'il vouloit lui sacrifier le reste de sa vie. Il se voyoit au comble de la grandeur, et d'une grandeur assurée: si bien qu'il vouloit non-seulement posséder cette haute fortune dont il jouissoit, mais sans doute qu'il souhaitoit aussi de faire des actions publiques qui pussent faire connoître qu'il en étoit digne. Les crimes de ces jeunes débauchés avoient donné une occasion au cardinal de se signaler; mais sa famille en souffrit un peu, car son neveu, comme je l'ai dit, fut exilé: et le peu de beauté de sa nièce fut célébré par un couplet qu'ils firent qui eut grande vogue, et qui n'étoit pas à sa gloire.

(1) Ceci est inexact. Voy. plus haut, p. 96.

Interrogatoire inédit de Bussy-Rabutin, à la Bastille.

L'original de cette pièce fait partie de la collection de M. G. de la Marinière, qui a eu l'extrême obligeance de nous en donner communication. Elle sert à prouver, sur le point en question, l'entière exactitude du récit de Bussy. (Voy. plus haut, p. 222 et suiv.) :

« Du dimanche 19 avril 1665, au château de la Bastille, où nous nous sommes transporté par ordre du roi, assisté de notre greffier ;

» Avons fait venir devant nous Roger de Rabutin, chevalier, comte de Bussy, mestre de camp général de la cavalerie légère, natif d'Espiri en Bourgogne, âgé de quarante-deux ans, lequel après serment de dire vérité :

» Si d'ordinaire il demeure pas à Paris ?

» A dit que oui, et qu'il loge à l'année à l'hôtel de la Sourdière, rue Saint-Honoré.

» S'il hante pas souvent à la cour, et si son principal emploi est pas là ?

» A dit que oui, et qu'il a été toute sa vie près du roi et à la cour.

» S'il n'est pas vrai qu'étant d'ordinaire près du roi et à la cour il s'est mêlé d'écrire et de composer plusieurs histoires en manière de romans de ce qui s'y passoit, n'épargnant personne ?

» A dit qu'il y a trois ou quatre ans, ou plus, qu'étant à la campagne, à Bussi, en une de ses maisons, il écrivit pour s'amuser et sans aucun dessein de nuire à personne, l'histoire galante de madame de Châtillon et de madame d'Olonne, où il parloit de leurs amours ; reconnoît qu'il parloit un peu de M. le prince avec madame de Châtillon avec tout le respect qui est dû à sa naissance et à

son mérite et à un grand prince comme il est ; reconnoît aussi que dans la même histoire de madame de Châtillon il y avoit d'autres gens de la cour mêlés ; qu'il a donné au roi l'original écrit de sa propre main, qu'il a fait relier ; et que, avant-hier, lorsqu'il fut arrêté, il mit entre les mains de M. le chevalier du guet ladite histoire, que le roi lui avoit fait rendre par M. le duc de Saint-Aignan, laquelle est écrite de sa main, et laquelle il avoit mise entre les mains du roi, sur ce qu'il apprit à Chartres que Sa Majesté avoit lu ladite histoire, qui étoit écrite autrement qu'il ne l'avoit composée en plusieurs endroits, ce qui l'obligea de donner la véritable histoire au roi, laquelle a été rendue par Sa Majesté à M. le duc de Saint-Aignan pour la lui remettre entre les mains, afin qu'il la puisse faire voir à M. le prince pour se justifier et lui faire connoître qu'il n'avoit point manqué de respect lorsqu'il a parlé de lui.

A qui il avoit confié ladite histoire, tant de madame de Châtillon que de madame d'Olonne ? Et s'il sait par qui il y en a eu plusieurs copies débitées dans le monde, et si ça été et qui les a débitées ?

A dit qu'étant arrivé il y a trois ou quatre ans de la campagne, où il avoit composé ladite histoire, il l'a lue à M. le maréchal du Plessis, à madame la comtesse du Plessis et à madame de Montglas, et puis l'a relue encore une autre fois à madame la comtesse de Fiesque, et ensuite il l'a confiée à madame de la Baume, demeurant à la Miséricorde, faubourg Saint-Germain, laquelle l'ayant tenue vingt-quatre heures et copiée, lui rendit ; et que si ladite histoire a été vue, ça été madame de la Baume qui l'a fait courre ; à laquelle ayant fait plainte de son infidélité et perfidie elle lui dit que cela n'étoit pas, et lui, répondant, ne se contentant pas de cela, elle fit en sorte d'envoyer quérir M. le comte du Lude pour l'apaiser, lequel dit à lui, répondant, qu'ils ne devoient point se brouiller ensemble

et qu'elle avoit brûlé devant ledit comte du Lude ladite histoire, et que l'on n'en entendroit jamais parler : ce qui n'étoit pas pourtant vrai, ce qu'elle avoit dit au comte du Lude; et, s'il y a quelque chose de ladite histoire de différent d'avec l'original qu'il a donné au roi, il faut que cela ait été fait par la malice et ministère de ladite dame de la Baume, laquelle pour se venger contre lui, répondant, de l'emportement qu'il lui avoit témoigné, a pu y ajouter et mettre des choses auxquelles il n'a jamais pensé, pour attirer sur lui la haine de quelques personnes de condition. Ce qu'ayant appris à Chartres, et, pour se justifier, il remit l'original de ladite histoire entre les mains de M. le duc de Saint-Aignan, qui la donna au roi, et ensuite, après l'avoir vue, la remit entre les mains de lui, répondant, qui la donna au chevalier du guet lorsqu'il l'arrêta, et ayant appris que la dame de la Baume avoit dit ou écrit au roi que ce n'étoit pas le véritable original de l'histoire qu'il avoit donné au roi, et qu'il y avoit bien d'autres choses et de plus grande conséquence, et qu'il parloit du roi, de la reine mère, de Monsieur, de Madame et autres de la famille royale, cela l'obligea, pour justifier de la calomnie qu'on lui avoit imposée, de donner un écrit au roi, écrit et signé de sa main, « qu'il se soumettoit à toutes les » plus rigoureuses punitions qu'il plairoit à Sa Majesté de » lui ordonner s'il se pouvoit vérifier qu'il eût jamais » manqué en rien au respect qu'il devoit au roi, aux reines, à Monsieur, à Madame et à toute la maison royale, » mais aussi qu'il demandoit très-humblement au roi » qu'il lui plût d'ordonner à ses ennemis la même punition » qu'il mériteroit, s'ils ne pouvoient le convaincre des » choses dont ils pouvoient l'accuser »; lequel écrit est entre les mains de Sa Majesté.

» A lui représenté un livre relié en carton blanc intitulé : l'Histoire amoureuse de madame d'Olonne, au-dessus duquel mot il y a des ratures assez considérables, et enquis

ce qu'il y avoit d'écrit et s'il a pas écrit de sa propre main ladite histoire ?

» A dit, après avoir vu, tenu et considéré à son loisir ladite histoire, que c'est lui, répondant, qui a écrit et composé ladite histoire et qu'elle est écrite de sa main, et que ce qui est raturé en la première page sont ces mots « *de Fiesque, de Madame.* » Laquelle histoire lui avons fait parafer par premier et dernier feuillet avec nous, *ne varietur.*

» A lui aussi représenté une lettre commençant par ces mots : « Il y a quatre ou cinq ans, » et finissant par : « m'empêche d'écrire. » Interpellé de reconnoître s'il n'a pas écrit ladite lettre ?

» A dit, après avoir vu, lu et tenu à son loisir ladite lettre, qu'il la reconnoît pour l'avoir écrite de sa main et en avoir donné autant au roi, et laquelle l'avons aussi fait parafer avec nous, *ne varietur.*

» Lecture faite, a persévéré et signé.

» BUSSY-RABUTIN.

» TARDIEU. »

*Caractère du comte de Bussy-Rabutin, par
Saint-Évremond (1).*

Que peut-on penser sur le chapitre de M. le comte de Bussy que ce que tout le monde a déjà pensé ? Il est homme de qualité ; il a toujours eu beaucoup d'esprit, et je l'ai vu autrefois en état de pouvoir espérer une haute fortune, à laquelle sont parvenus beaucoup de gens qui lui étoient inférieurs.

Il a préféré à son avancement le plaisir de faire un livre et

(1) *OEuvres de M. de Saint-Évremond*, Londres, 1725, t. VII, p. 281 et suiv.

de donner à rire au public. Il a voulu se faire un mérite de sa liberté. Il a affecté de parler franchement et à découvert, et il n'a pas soutenu jusqu'au bout ce caractère.

Après plus de vingt ans d'exil, il est revenu dans un état humilié, sans charge, sans emploi, sans considération parmi les courtisans et sans aucun sujet raisonnable de rien espérer.

Quand on a renoncé à sa fortune par sa faute, et quand on a bien voulu faire tout ce que M. de Bussy a fait de propos délibéré, on doit passer le reste de ses jours dans la retraite et soutenir avec quelque dignité un rôle fâcheux dont on s'est chargé mal à propos.

On s'expose au mépris quand on revient dans le grand monde après un certain âge sans y apporter qu'un mérite inconnu à la plupart, avec la réputation d'un esprit aigre et mordant, dont chacun se défie et que tout le monde appréhende, sans parler qu'on ne manque guère d'avoir des manières usées et hors de mode, qui rendent un homme désagréable, incommode et souvent ridicule.

On doit avouer que M. de Bussy avoit un esprit merveilleux. Les premiers ouvrages que nous avons de lui nous en donnent une idée très-avantageuse, et il auroit tout sujet d'en être content s'ils lui avoient coûté un peu moins cher. Son élocution est pure et ses expressions sont naturelles, nobles et concises. Ses portraits surtout ont une grâce négligée, libre et originale qu'on ne sauroit imiter. Il étoit d'ailleurs médisant jusqu'à l'excès. Ses meilleurs amis et les personnes de la cour ne furent pas exempts des traits perçants de sa médisance. Il a donné le démenti à l'Europe pour ternir la bravoure d'un homme qui a toujours passé pour téméraire (1), et il a dit du mal de certaines femmes (2) dont il n'a pas pu même inventer les désordres.

On ne sauroit mieux traduire qu'il a fait quelques endroits de Pétrone. On demeura pourtant quelque temps à reconnoître qu'il n'en étoit que le traducteur.

(1) Probablement la Feuillade.

(2) Madame de Sévigné.

On trouve dans ses derniers écrits beaucoup moins de cette finesse et de ce sel qui piquoit si agréablement dans les premiers. Ses pensées y sont moins nobles et ses expressions moins naturelles.

Soit que son génie ne fût propre qu'à la satire, ou que dans un âge avancé il ait perdu ses plus belles idées, il est sûr que ses ouvrages sérieux plaisent fort peu.

On dit que l'on verra un jour l'histoire du roi de sa façon. J'ai de la peine à croire qu'il y réussisse. Les grandes actions de ce prince et les victoires sans nombre qu'il a remportées pourront malaisément être bien écrites par un homme à qui il faudroit, pour l'occuper heureusement et selon son goût, des fautes et des pertes continuelles.

Voilà, monsieur, quel est mon sentiment touchant M. de Bussy. Je l'ai connu autrefois très-particulièrement. Il n'aimoit personne et parvint enfin à n'être aimé de qui que ce soit. Peu de gens s'intéressèrent à sa disgrâce. On dit que moins encore se sont intéressés à son retour. Le bon cœur est une qualité qui sera toujours préférée au bel esprit dans la société civile.

*Lettre de madame du Deffand à Horace Walpole
sur Bussy (1).*

Paris, , vendredi 21 février 1772.

Je ne saurois être de votre avis sur les Lettres de Bussy (2), si ce n'est dans la préférence que vous donnez à madame de

(1) *Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole, etc.*, Paris, 1812, in-8, t. II, lettre 128, p. 283 et suiv.

(2) Walpole avait écrit : « Comment ! je ne vous reconnois plus : quoi donc ! vous, vous qui ne vous souciez pas du style, qui n'aimez que les exhalaisons de l'âme et le naturel, vous trouvez belles les lettres de Bussy, où il n'y a que des riens en beau langage et la plus fade vanité du monde ! Il est pétri de prétention jusqu'à son amour

Sévigné sur lui ; celle-ci avoit infiniment plus d'âme et de vivacité, tout son esprit n'étoit que passion, imagination et sentiment ; elle ne voyoit rien avec indifférence, et peignoit les amours de sa jardinière avec la même chaleur qu'elle auroit peint celles de Cléopâtre et de madame de Clèves. Ce n'est pas qu'elle fût romanesque, elle en étoit bien loin ; le ton du roman est à la passion ce que le cuivre est à l'or. Bussy avoit l'âme froide, il avoit la vanité d'une provinciale et toutes les bassesses d'un courtisan. Je ne regrette point qu'il soit mort ; il m'auroit souverainement déplu : sa vanité étoit insoutenable. Cependant la vanité tout à découvert n'est pas ce que je hais le plus, on peut la repousser, la combattre ; celle que je déteste est celle qui prend le voile de la modestie, et qui, avec les dehors de la politesse, force à s'y soumettre ou du moins à la souffrir. Bussy ne disoit de lui que le bien qu'il en pensoit ; il croyoit avoir infiniment de courage parce qu'apparemment ce qu'il en avoit eu, en faisant la guerre, lui avoit beaucoup coûté. C'est comme quand je me vante avec vous d'être extrêmement prudente ; nous croyons toujours plus valoir par les qualités que nous acquérons que par celles qui nous sont naturelles, et nous leur donnons du prix à proportion de ce qu'elles nous coûtent. Voilà ce qui excuse les vanteries de Bussy sur sa valeur. Il avoit beaucoup d'esprit, très-cultivé, le goût très-juste, beaucoup de discernement sur les hommes et sur les ouvra-

pour sa fille, où il n'étoit que le singe de madame de Sévigné, et vous trouvez que je lui ressemble ! me voilà bien humilié. Tout modeste que je suis, et je le suis par excès d'ambition, je me trouve si inférieur à ce que je voudrois être, que je ne vois rien en moi que de fort médiocre ; au lieu que Bussy, qui au fond de son cœur se rendoit justice, s'imposoit l'air de se croire un génie : encore renforçoit-il ce faux mérite par l'orgueil de la naissance. *Un homme comme moi*, voilà le précis de tout ce qu'il a fait ; bien qu'on est toujours fort peu de chose quand on n'est *qu'un homme comme moi* ; ses Mémoires sont la platitude même, ses Lettres, sauf votre respect, du dernier froid. Enfin, il n'y a que son Histoire des Gaules qui vaille quelque chose, mais celle-là me plaît beaucoup. »

ges, raisonnoit très-conséquemment; le style excellent, sans recherche, sans tortillage, sans prétention; jamais de phrases, jamais de longueurs, rendant toutes ses pensées avec une vérité infinie; tous ses portraits sont très-ressemblants et bien frappés. Vous n'avez point eu la complaisance de lire la lettre que je vous ai indiquée; au nom de Dieu, lisez-la, et si vous ne vous y reconnoissez pas, je consens à être traitée par vous d'imbécile : c'est dans le cinquième volume, page 279, lettre clxxxix à madame de Scudéri, du 5 septembre 1672. Cette madame de Scudéri étoit la veuve de ce M. de Scudéri du Voyage de Bachaumont, gouverneur du château de la Garde, qui avoit fait la critique du Cid, et frère de mademoiselle de Scudéri, qui avoit fait les romans de Cyrus et de Clélie. Cette femme étoit extrêmement pauvre, sa noblesse étoit des plus minces, et elle vouloit être femme de qualité. Elle avoit cultivé son esprit qui étoit médiocre, elle prétendoit à la célébrité et avoit tous les ridicules que les prétentions peuvent donner. Ses lettres sont insupportables, et j'avoue, à ma honte, que je crois vous en avoir écrit quelquefois qui peuvent leur ressembler. Quand je suis dans mes grandes vapeurs, mes grands ennuis, je fais des efforts pour en sortir, je ne suis plus naturelle, je cherche mon âme et je n'en ai que la réminiscence. Quelqu'un qui auroit une certaine dose de bonté supporterait cela patiemment et verroit bien que ce n'est point un état permanent, que ce n'est qu'une situation accidentelle, et ne se mettroit point en fureur, et ne taxerait pas de romanesque la personne qui toute sa vie a été la plus éloignée de l'être. J'ajouterai à ceci que chacun aime à sa guise, que je n'ai qu'une façon d'aimer, c'est-à-dire, infiniment, ou point du tout. N'allez pas trouver mauvais ce que je vous dis; voilà où m'a amenée insensiblement ce que je voulois vous dire sur Bussy. J'ajoute qu'il n'a pas compté imiter madame de Sévigné. Il étoit amoureux de sa fille (1) et couchoit avec elle, c'est ce que j'ai su par feu la

(1) Madame de Coligny. Nous aurons dans la *Correspondance* occasion de parler de ce bruit odieux que Saint-Simon a répété.

duchesse de Choiseul, ma véritable grand'mère, qui avoit beaucoup vécu avec lui. Il y a dans le recueil de ses lettres plusieurs de celles de mon grand'père, qui étoit M. Brulart, premier président de Dijon.

Samedi 22.

Avouez que vous trouvez que je n'ai pas le sens commun, que je change de goût à tout moment. Non, je n'en change point, je hais ce qu'on appelle aujourd'hui bien écrire, et c'est peut-être parce que je le déteste que j'ai été contente des lettres de Bussy. Je suis de votre avis sur ses Mémoires, ce n'est rien du tout, j'aime autant les gazettes.

J'ai trouvé dans les Mémoires de Bussy (tout mauvais qu'ils sont) un trait qui peint parfaitement ce que je pense. Il fut malade à la Bastille et ce fut une diversion à son ennui ; la maladie lui tint lieu d'occupations. Je comprends cela, parce que, quand je me porte bien, je ne sais que faire de moi, j'ai besoin de parler, d'agir, ce qui est fâcheux quand on a peu de moyens pour l'un et pour l'autre ; mais laissons là Bussy et moi pour n'y jamais revenir.



TABLE ALPHABÉTIQUE.



- Académie françoise (discours de Bussy à l'); II, 215 et suiv.
 Académistes; I, 456.
 Achon (marquis Saint-Germain d'); I, 67-68.
 Acon-Gauville (d'); II, 5.
 Ainay (comte d'); I, 228.
 Albret (Miossans, maréchal d'); I, 132, 195, 431 et suiv.; II, 118, 124.
 Albret (chevalier d'); II, 431.
 Alexandre VII; II, 130, 138.
 Alluye; II, 140.
 Alphonse VI, de Portugal; II, 131, 141.
 Ambleville; I, 35 et suiv.
 Ancienneville, marquis d'Epoisses; II, 26.
 Ancre (maréchal d'); I, 208.
 Angoulême (C., duc d'); I, 8, 303.
 Annat (le P.); II, 151, 240, 247 et suiv., 251 et suiv., 255 et suiv.
 Anne d'Autriche; I, 209, 338, 342; II, 8, 76 et suiv., 93 et suiv., 128, 230 et suiv., 259, 267 et suiv., 395.
 Anne-Elisabeth de France; II, 136.
 Année de Corbie; I, 12.
 Anneuil; II, 137.
 Antoigny (comte d'); II, 24.
 Aquilar (baron d'); I, 117, 119.
 Arbon (d'); I, 410.
 Archambaut; I, 260, 261.
 Arcy (marquis d'); II, 115, 435 et suiv.
 Ardier; II, 387.
 Argenlieu (d'); II, 6.
 Arnauld; I, 147 et suiv., 162.
 Arnauld (l'abbé); II, 447.
 Arpajon (L. d'); I, 7, 411.
 Arras (siège d'); I, 64, 65.
 Artagnan; I, 261; II, 112.
 Arville (d'); I, 404.
 Assérac; I, 61.
 Atrie (mademoiselle d'); I, 306.
 Attichy (L. d'); I, 307.
 Aubijoux (comte d'); I, 350.
 Aubray (d'); I, 94-95.
 Auchy (vicomte d'); II, 19.
 Aumont (maréchal d'); I, 189 et suiv., 214 et suiv.; II, 41, 145.
 Baas; I, 369.
 Bagnols (Th. de); I, 373.
 Baisemaux, ou Bezemaux, gouverneur de la Bastille; II, 222 et suiv., 255 et suiv.
 Balançon (prise de); I, 10.
 Ballade de Bussy; I, 192.
 Balthasar; I, 144, 150 et suiv., 375 et suiv., 378, 385, 395 et suiv.
 Bannier; I, 304.
 Bapaume (prise de); I, 90-91.
 Baradas; I, 244, 249, 254 et suiv., 256, 280 et suiv., 335.
 Barbantane; I, 148 et suiv.
 Barberini (A.); II, 106.
 Barcelone; I, 143.
 Bartet; I, 430 et suiv.
 Bartillac; I, 101.
 Bassompierre; II, 214.
 Bataille des Dunes; II, 59 et suiv.
 Beaufort (duc de); I, 108, 244, 269, 273, 302, 308; II, 124, 208.
 Beaufort, capitaine; II, 6.
 Beaujeu; I, 124, 126 et suiv., 316, 351 et suiv.
 Beauregard; I, 270-271.
 Beauvais (madame de); II, 337 et suiv.
 Beauvais (mademoiselle de); II, 368.
 Beauvoir-Dunflun; I, 67-80, 192, 196, 221, 223, 253, 287.
 Bec-Crespin. Voy. MORET.

- Belle-Brune** ; II, 54.
Belle-Chassagne ; I, 431.
Bellefonds ; II, 9, 13 et suiv., 16 et suiv., 58 et suiv., 130 et suiv.
Bellegarde (duc de) ; I, 4.
Bellegarde (prise de) ; I, 197.
Beloy ; II, 150.
Belsunce ; II, 17.
Bénac ; II, 61.
Benjamin ; I, 7.
Bens ; I, 112.
Benserade ; II, 333, 379.
Besançon, commissaire général ; I, 17.
Béthune, comte de Charost ; II, 40.
Beugne ; I, 237, 259.
Beuvron ; II, 308 et suiv., 325, 327 et suiv.
Bezemaux. Voy. BAISEMAUX.
Bezon ; I, 394.
Biais (mademoiselle de) ; I, 378.
Bibliothèque de Mazarin (vente de la) ; I, 323.
Bidossans ; I, 196.
Birague ; I, 373 et suiv., 395 et suiv.
Biscarat ; 429, 443 ; II, 11.
Bissy ; II, 210.
Blanchefort. Voy. CRÉQUY.
Blancmeuil ; I, 170.
Bleneau (combat de) ; I, 272 et suiv.
Bolacre ; I, 237 et suiv.
Boligneux ; II, 402.
Bonarelli, cité ; II, 169.
Bonneau ; I, 169.
Bonne-Case ; I, 366.
Bonnelle (madame de) ; II, 343, 412.
Bonville ; I, 341 et suiv.
Bordeaux (mademoiselle) ; II, 382, 388, 400.
Bossu (prise du château de) ; I, 440.
Bouchu (mademoiselle) ; I, 187, 275.
Bougy ; I, 376, 379 et suiv., 285 et suiv., 393 et suiv.
Bouillon ; I, 315.
Boulonnois (révolte en) ; II, 129.
Bourdeaux ; I, 315.
Bourlemont ; II, 138.
Bournonville (duc de) ; I, 439 ; II, 12.
Bout-du-Bois ; I, 61.
Bouteville ou Boutleville, père du duc de Luxembourg ; II, 372.
Bouteville (M^{me} de) ; II, 411.
Bouteville, duc de Luxembourg ; I, 171, 421 ; II, 35 et suiv., 64 et suiv., 412.
Bouteville, voy. CHATILLON.
Bouthillier ; I, 83.
Boyer ; I, 115.
Braquerie (pays de) ; I, 406.
Bregy (madame de) ; II, 408.
Brenne (comte de) ; II, 28.
Breteuil ; I, 142.
Brezé (maréchal de) ; I, 89 et suiv., 134.
Brie-Comte-Robert (prise de) ; I, 182.
Brienne ; II, 393.
Brifeuil (prise de) ; I, 446.
Brigneuil ; I, 443.
Briord ; I, 321, 328 et suiv. ; II, 103 et suiv., 143.
Brissac (duc de) ; II, 81.
Bristol. Voy. DIGBY.
Brit (don Gregorio) ; I, 145 et suiv.
Brogia (comte de) ; I, 147 et suiv., 190.
Broussel ; I, 170, 308.
Brulart-Genlis ; II, 39.
Busc ; I, 21 à 25.
Bussat (Hélène de la Queille, comtesse de) ; I, 66-80, 102 et suiv.
Bussat (comte de) ; I, 103.
Bussy-Lamet ; I, 19.
BUSSY (Roger de Rabutin, comte de), sa naissance, I, 4 ; son éducation, 5 ; il assiste au siège de la Motte, puis entre à l'Académie, 6-7.
1635-1636. — Ses campagnes en Lorraine, 8-10, en Franche-Comté ; danger qu'il court à Pesmes, 10-11 ; il assiste aux sièges de Dôle et de Corbie ; maladie de son père, 13 ; il prend part à l'élection du tuteur de Marie de Rabutin ; il abuse de la confiance de son père, 15-18.
1637. — Il sert dans l'armée du cardinal de la Valette ; prise de Landrecy, 17-21.
1638. — Il est fait mestre de camp d'infanterie ; son duel avec Busc, 21-25 ; il est volé par deux de ses officiers ; son entretien avec Richelieu, 26-27 ; il va servir sous le maréchal de Châtillon ; sa querelle avec Fontenay-Coup-d'épée, 28 ; il fait arquebuser un pillard, 29 ; on lui restitue une partie de l'argent qui lui avait été volé, 30 ; ses amours à Guise avec une jeune veuve ; tour que lui joue Quincé ; aventure d'Ambleville, 31-38 ; ses arrangements pour son régiment, 40-41.
1639. — Il se rend à la cour, puis à l'armée du comte de Guiche, 41-42 ; son séjour à Châlons ; ses amours avec mademoiselle de Romorantin et avec une dame de la ville, 43 à 59 ; son amitié avec Jumeaux, 43 et suiv. ; son duel avec le baron de Soudé, 48 ; son père veut le marier avec une jeune fille de Châlons, 57 ; il sort dans l'armée de Feuquières qui est battu de-

- vant Thionville, 59-62 ; il va rendre visite à son père, organise son régiment, 62-63.
1640. — Louis XIII passe son régiment en revue ; siège d'Arras, 64-65 ; ses amours avec la comtesse de Busset, 66-70.
1641. — Désordres commis par les soldats de Bussy qui est mis à la Bastille où il reste cinq mois, 80-88 ; il va servir dans l'armée de Châtillon ; ses démêlés avec le maréchal de Brezé, 89-90.
- 1642-1643. — Son aventure avec une de ses cousines, 96 et suiv. ; il épouse Gabrielle de Toulangeon, 99.
1644. — Il achète la charge de lieutenant de cheval-légers de Henri de Condé, 100 ; il se rend auprès de son oncle Hugues de Rabutin, devenu grand-prieur de France, *ibid.*
1645. — Mort du père de Bussy ; Bussy est nommé lieutenant de roi en Nivernais, 101 ; il renoue sa liaison avec la comtesse de Busset, 102 et suiv. ; il tombe malade, 107 ; rejoint l'armée à Philipsbourg ; sa campagne en Allemagne, 108 ; lettre en vers qu'il adresse à Lenet, 109 et *Appendice*, 457-458 ; sa débauche et sa querelle chez le Tot, 112 ; revient à Forléans, 115.
1646. — Il se fait recevoir en Nivernais comme lieutenant de roi, 116 ; est nommé conseiller d'État, 117 ; sa lettre en vers à M. et à M^{me} de Sévigné, *Appendice*, 460 ; sa lettre au président Perraut, 118 ; sa campagne en Flandre sous le duc d'Enghien, 119 et suiv. ; son duel, 122 ; ses exploits au siège de Mardick, 126 et suiv. ; il est complimenté par le prince, 129 ; sa lettre en vers à M^{me} de Sévigné, 133 et t. II, *Appendice*, p. 449 ; mort de sa femme, 134.
1647. — Il loge à Paris chez le grand prieur, 136 ; reçoit une lettre de M^{me} de Sévigné à laquelle il répond, 138 ; son aventure à Nîmes, 139 et suiv. ; sa campagne en Catalogne sous le prince de Condé ; siège de Lérida, 143 et suiv. ; son orgie, 148 et suiv. ; il fait une chute de cheval, 152 ; il tombe malade ; son chagrin de la mort de Jumeaux, 157 ; sa lettre à Marchin, 158 ; il arrive à Chasen, 159.
1648. — On lui propose en mariage M^{me} de Miramion, 160 et suiv. ; il se rend à l'armée de Flandre, 161 ; il est chargé de porter à la cour la nouvelle de la prise d'Ypres ; mésaventure qui lui arrive, 164 ; sa lettre à Condé, 165 ; il enlève M^{me} de Miramion, 167 et suiv. ; écrit au prince de Condé, 169, à Tavannes, 170 ; il se rend à l'abbaye de Ferrières chez l'évêque de Châlons, 171 ; sa lettre à M. et M^{me} de Sévigné, 172.
1649. — Il suit la cour à Saint-Germain ; son voyage en Bourgogne ; il s'accorde avec M^{me} de Miramion, 174 ; réflexions sur ses *Mémoires*, 175 ; ses lettres à Condé et à la Meilleraye, 177 et suiv. ; ses démêlés avec Guitaut ; il est maltraité par Condé, 178 et suiv. ; sa supercherie à l'égard des échevins de Nevers, 179 ; écrit à M^{me} de Sévigné, 180 ; combat de Charenton, 181 ; expédition de Bric-Comte-Robert, 182 ; ses lettres à M^{me} de Sévigné, 183 et suiv. ; danger qu'il court à Paris, 184 et suiv. ; mort de Guy de Rabutin, son frère, 186 ; lettre de son oncle l'abbé, 187 ; il devient amoureux de mademoiselle Bouchu, 188 ; lettre en vers à deux demoiselles, 188, *Appendice*, 461 ; sa conversation avec le comte d'Harcourt, lettre, 189 et suiv. ; son traité avec Guitaut, 190 ; il se rend à Nevers, 191 ; il écrit avec Beauvoir une ballade et une centurie à Marigny.
1650. — Affaires de Bussy avec Guitaut, 194 ; il embrasse le parti des princes après l'arrestation de Condé, 195 ; il recherche en mariage Louise de Rouville, qu'il épouse, 196-199 ; son duel avec Bidossans, 196 ; il se rend à Montrond, 197 et suiv. ; la princesse de Condé le nomme maréchal de camp, 199 ; il enlève un parti royaliste, 200 ; sa lettre à M^{me} de Sévigné, *ibid.* ; ses voyages à Paris et en Bourgogne, 201 et suiv. ; son aventure avec un hôtelier, 203 ; mort de sa mère ; il se déguise et se rend à Montrond, 204.
1651. — Bussy vend à Guitaut sa charge de lieutenant de cheval-légers, 205 ; il reçoit une lettre de Condé pour l'engager dans son parti ; il reste fidèle au roi, 206 et suiv. ; lettres qu'il reçoit du roi, 209 et suiv. ; il tombe malade, 217 et se rend en Nivernais, 219.
1652. — Conduite de Bussy en Nivernais ; sa correspondance avec le roi, Mazarin, Paluan, le Tellier, la Vrillière, Baradas, Leroy, le duc d'Orléans.

- Saint-Géran, etc., pendant le siège de Montrond, 220 à 331; il rend visite à Mazarin, 223; ses démêlés avec les habitants de la Charité, 225 et suiv.; 239 et suiv.; 243, 246 et suiv.; avec Bolacre et Beugne, 237 et suiv.; 259; Mazarin lui refuse la commission de lieutenant général, 230; il lève un régiment d'infanterie, 238, 253; fait la cour à mademoiselle Bouchu, 275; ses démêlés avec Favières, 276 et suiv.; plaintes contre lui, 283 et suiv., 288 et suiv., 295, 317 et suiv.; il convoque la noblesse du Nivernais, 321 et suiv., 327 et suiv.; il porte à la cour la nouvelle de la prise de Montrond, 331 et suiv.; retourne à la Charité, 333; se rend auprès de Turenne qui l'envoie quérir des troupes, 334-335; sa réponse à une lettre de Marigny, 336; va trouver Mazarin à Bouillon, 337 et suiv.
1653. — Visite de Bussy à Mazarin, à Rethel, 340; il se rend à l'armée de Turenne, se lie avec l'abbé Fouquet, 340, 341; suite de ses démêlés avec Favières, 341 et suiv., 349 et suiv.; il demande inutilement le gouvernement de Nivernais, 342; achète la charge de mestre de camp général de la cavalerie, 343; ses plaintes contre Turenne, 348 et suiv.; il demande inutilement un régiment, 354; commencement de sa liaison avec M^{me} de Montglas, 355.
1654. — Bussy va servir en Catalogne sous le prince de Conti, détails de la campagne, 357; il est nommé lieutenant général, 357; écrit à M^{me} de Sévigné, 359, 377, 381; sa correspondance avec le prince, 362, 364, 370, 373, 388 et suiv., 397, 407; reçoit des lettres du roi, 368, du cardinal, 391, 398, de le Tellier, 405; ses démêlés et son amitié avec Candale, 403 et suiv.; il retourne en France et à la cour, 405; son bonheur au jeu, 406.
1655. — Bussy escorte un convoi au Quesnoy, 409; service qu'il rend à le Tellier, 410; il va servir en Flandre sous Turenne; récit de la campagne, 408 à 454; se distingue au siège de Landrecy, 413 et suiv., 416; sa défaite devant Valenciennes, 436 et suiv.; son règlement pour la cavalerie légère, 411; sa rivalité avec Créquy, 433; ses railleries sur Turenne, 444; écrit à M^{me} de Sévigné, 417, 433, 447, 453; lettres qu'il en reçoit, 418, 426, 429, 434; sa lettre à le Tellier et réponse, 452, 453; revient à Paris, 456.
1656. — Bussy reçoit une lettre du roi, tome II, p. 1; il se rend à Amiens; Humières le réconcilie avec Turenne, 3; réflexions sur ses Mémoires, 5; il perd son oncle le grand prieur, 7; se rend à l'armée de Flandre; récit de la campagne, 9 à 25; écrit à M^{me} de Sévigné, 10, 16; donne son régiment à Mazarin qui lui écrit, 18; demande inutilement le gouvernement du Nivernais, 12, de Châtillon-sur-Seine, 26; se rend en Bourgogne et de là à la cour, 26.
1657. — Nouvelle campagne de Flandre, 28 à 47; bonheur de Bussy au jeu, 30-31; ses démêlés avec Turenne et Gassion, 31; sa lettre à M^{me} de Sévigné, 32; sa conférence avec Lenet, 37; son voyage à Boulogne et à Calais, 40; sa querelle avec Vibrais, 41; son dîner chez Turenne, 45; il revient à la cour, 47; se réconcilie avec Créquy, 47; ses rapports avec Fouquet et M^{me} de Sévigné, 48.
1658. — Bussy se brouille avec M^{me} de Sévigné, 51; service que lui rend M^{me} de Montglas, 52; il se distingue au siège de Dunkerque et à la bataille des Dunes, 53 à 70; ses démêlés avec Créquy, 61, 66; il reçoit une gratification, 68; ses réflexions sur les historiens, 69; son aventure avec Louis XIV, 70-71; sa conduite pendant la maladie du roi; ses lettres à Mazarin et réponses, 73 et suiv.; il tombe malade, 75; visites et gracieusetés qu'il reçoit de Mazarin, 75 et suiv.; ses rapports avec Turenne, 79; demande le gouvernement de Gravelines, 81, 83; ses démêlés avec Fouquet, 83, 88, 113.
1659. — Bussy fait une partie de plaisir à Roissy, 89 à 94, 204 et suiv., 453; il est exilé, 95 à 99; lettre qu'il reçoit de Mademoiselle, 99; est rappelé, 100, 104.
1660. — Sa visite au prince de Condé, 102; sa maladie et celle de M^{me} de Montglas, 103; accueil qu'il reçoit de Mazarin, 105.
1661. — Ses rapports avec Turenne, 109, 116, 118; il est mal vu du roi, 110, 113; il défend vivement M^{me} de Sévigné, 114; ses démarches pour être chevalier de l'Ordre; son entre-

- tien avec le roi, 115 à 120; sa lettre à Saint-Aignan, 121; offre d'écrire l'histoire du roi, 122; sa passion pour M^{me} de Montglas, 123.
- 1662.** — Ses plaintes sur Turenne, 124 et suiv.; il perd sa tante Charlotte de Rabutin et obtient un prieuré pour sa belle-sœur, 128; lettres que lui écrit Mademoiselle, 131, 134, 136; demande le gouvernement de Gravelines; obtient la *casaque bleue*, 133; lit à plusieurs personnes l'*Histoire amoureuse* que M^{me} de la Baume fait copier subrepticement, 135, 136.
- 1663.** — Correspondance de Bussy avec Mademoiselle qu'il va visiter à Saint-Fargeau, 136 et suiv., 141 et suiv., 147; désordre de ses affaires; ses voyages en Bourgogne, 141; ses lettres à le Tellier et réponses, 141, 142, 144; trahison de M^{me} de la Baume, 142; il se rend avec l'armée en Lorraine; sa requête inutile au roi; il emprunte 4000 fr. à M^{me} de Sévigné, 143 et suiv.; son placet au roi, 145.
- 1664.** — Correspondance de Bussy avec Mademoiselle, 149, 150; il se dispose à aller en Italie, 150; ses querelles avec M^{me} de la Baume au sujet de l'*Histoire amoureuse*, 152 et suiv.; il suit la cour à Fontainebleau, 154; son placet au roi qui se plaint de lui, 157 et suiv.; ses entretiens avec le Tellier, avec Madame qui parle de lui au roi, 156 et suiv.; conversation sur lui du roi et de Saint-Aignan, 159; il lit ses *Maximes d'amour* devant Monsieur, 159 à 202; bon accueil que lui fait le roi; sa joie, 203 et suiv.; il traduit en vers une élégie d'Ovide, 206; lettre que lui écrit Coligny, 211; il se rend en Bourgogne, 212; sa lettre à Saint-Aignan; demande le gouvernement de Bapaume, 215.
- 1665.** — Bussy est nommé à l'Académie française; son discours de réception, 215 et suiv.; sa protestation contre les écrits qu'on lui attribue, 219; sa querelle avec la Feuillade, 219; il est arrêté et mené à la Bastille, 221; son interrogatoire, 222 et suiv., 432 et suiv.; récit de sa captivité; sa correspondance et ses placets, 226 à 264; démarches de sa femme; requête en vers qu'il adresse au roi, 232 et suiv.; sa lettre apologétique au duc de Saint-Aignan, 240; tombe malade, 227 et suiv., 255, 264; il donne sa démission de mestre de camp général de la cavalerie, 257 et suiv.; haine de Louvois contre lui, 258; il est trahi par M^{me} de Montglas, 264.
- 1665.** — Lettres de Bussy à Mademoiselle, 265, au roi, 268 et suiv., 274, à l'évêque de Langres, 269, au duc de Noailles, 271 et suiv., à l'archevêque de Paris, 270, à la duchesse de Montausier, 271, à l'archevêque de Paris, à le Tellier, 272; son affaire avec un commissaire et un libraire, 275 et suiv.; sa correspondance avec une religieuse inconnue, 277 et suiv.; sa maladie; il obtient la permission de sortir de la Bastille et de se faire soigner chez Dalancé, 287 et suiv.; ses plaintes contre Lenet, 288; dévouement et maladie de sa femme, 289; le roi lui accorde de se retirer en Bourgogne; lettres à ce sujet, 292 et suiv.; ses plaintes contre Colbert, 293; contre Turenne, 295.
- 1667-1690.** — *Discours à ses enfants.* Résumé des dernières années de sa vie, 297 à 306.
- APPENDICE.** — *Histoire amoureuse des Gaules*, 307 à 446; M^{me} de Sévigné, Bussy et son mari, 424 à 435; amours de Bussy avec M^{me} de Précly et avec M^{me} de Montglas, 435 à 446; son aventure à Châlons, 447; sa lettre en vers à M^{me} de Sévigné, 449; son interrogatoire à la Bastille, 435; son caractère par Saint-Évremond, 458; jugements portés sur lui par M^{me} du Deffand et H. Walpole, 460.
- BUSSY** (Léonor de Rabutin, baron de), père de Roger; I, 5, 8, 13-16. 20, 21, 26-30, 56, 62, 84-87, 96, 98. — Sa mort, 101.
- BUSSY** (Diane de), fille de Roger, I, 134.
- BUSSY** (Charlotte de), fille de Roger, I, 134.
- BUSSY.** Voy. COLIGNY, CUGNAC, MONTATAIRE, RABUTIN, ROUVILLER, TOULONGEON.
- Butier**; I, 376.
- Buzenval**; II, 29.
- Calvoisin** (M^{me} de); II, 405.
- Cambiac**; II, 384 à 395.
- Cambrai** (siège de); II, 28 et suiv.
- Camp-Ferrant**; I, 437 et suiv.
- Candale** (H. de Nogaret, duc de); I; 18.
- Candale** (L. duc de); I, 379 et suiv., 385 et suiv., 395 et suiv., 400-407, 431; II, 303 et suiv., 402.
- Canillac**; I, 244.
- Canisy**; I, 62.

- Cantique chanté à Roissy**; II, 423, 450.
Carascène (marquis de); I, 130.
Carignan (princesse de); I, 283 et suiv.
Carrousel; II, 128.
Casaque bleue; II, 133.
Casau; II, 130.
Castel, médecin; I, 157.
Carteldase (prise de); I, 144.
Castelnau de la Mauvissière; I, 126, 215, 344, 401 et suiv., 432 et suiv., 434 et suiv.; II, 9, 28, 43 et suiv., 62 et suiv., 70 et suiv.
Castres; II, 124.
Catalogne (campagne de); I, 357 à 407.
Caumont. Voy. la FORCE.
Cavalerie en 1655; I, 411 et suiv.
Cavin, fossé; II, 21.
Cavois; I, 27; II, 90 et suiv.
Centurie faite par Bussy; I, 193.
Chabot (H.); I, 96.
Chabot (chevalier de); I, 113, 115, 132, 231.
Chaillon des Barres (M.), cité; II, 131, note.
Chamilly fils; II, 23.
Chamlemis (terre de); I, 20.
Champfleury; I, 231, 303, 314.
Champlâtreux; I, 142, 171, 174.
Chandé (baron de); I, 159.
Chanfort; I, 140 et suiv.
Chanlost. Voy. PIED DE FER.
Chansons de Bussy, Notice, IX, XIV et suiv., XX; II, 444, 445. — de M^{me} de Sévigné, *ibid.*, 434.
Chantal (baron de), père de madame de Sévigné; I, 98.
Chantreau; II, 91 et suiv.
Chapelain; I, 378; II, 32.
Charenton (combat de); I, 181; II, 381.
Charles II, d'Angleterre; I, 111; II, 396, 398, 400, 401; son portrait, 399.
Charles, duc de Lorraine; I, 8, 12, 316; II, 126 et suiv., 131 et suiv., 143.
Charles d'Orléans; II, 266.
Chasen, terre de Bussy; II, 81.
Châteauneuf; I, 197, 232.
Château-Porcien (prise de); I, 340.
Chatelux; I, 197.
Châtillon (maréchal de); I, 28, 58, 63, 88-89; II, 373, 378.
Châtillon (duc de); I, 121, 146, 166, sa mort, 181-182; II, 372 à 383.
Châtillon (duchesse de); I, 202, 454 et suiv.; II, 104, 140; son portrait, 372; son histoire, 372 à 412.
Chaulnes (duc de); I, 63.
Chauvet; I, 444.
Chavagnac-le-Bosquet; I, 102 et suiv.; 131, 197, 320 et suiv., 325.
Chereusat; II, 4.
Chevreuse (madame de); II, 372, 385.
Choiseul-Praslin (R. de); I, 60, 62.
Choisy; I, 41.
Choisy (madame de); II, 81.
Chouppes; I, 398.
Chovance; I, 6.
Christine de France; II, 83.
Ciron Voy. SIRON.
Clairville (chevalier de); II, 110.
Clamecy; I, 267, 290.
Clanleu; I, 35, 132, 180-181; II, 200, 381.
Clansel (le P.); I, 229.
Clérambaut, comte de Paluau; I, 18, 162. Sa correspondance avec Bussy, 220-337, 343, 431 et suiv.; II, 118, 146, 234.
Clérambaut (maréchale de); II, 261 et suiv.
Clermont-Tonnerre; I, 19.
Clermont de Vertillac; I, 151.
Coaquin; I, 410.
Coaslin. Voy. COISLIN.
Cœuvres (marquis de); I, 230, 442; II, 402.
Cochet (le baron); I, 267.
Codure; II, 83 et suiv.
Coislin ou Coaslin; I, 414, 438; II, 257, 261 et suiv.
Cola; I, 59, 61.
Colbert; I, 233; II, 110, 270, 274 et suiv.; 293 et suiv.
Coligny (comte de); I, 89, 112, 285 et suiv., 321; II, 62 et suiv., 152, 210 et suiv.
Coligny (Louise Françoise de Bussy, marquise de), fille de Bussy; I, 134; II, 297, 302.
Coligny. Voy. CHATILLON.
Coloredo; I, 9.
Cominges; I, 230, 379, 394 et suiv.
Condé (H. de Bourbon, prince de); I, 10, 25, 101, 117, 134 et suiv.
Condé (L. de Bourbon, duc d'Enghien, puis prince de); I, 108 et suiv., 119 et suiv., 125 et suiv., 134 et suiv., 143 et suiv., 159 et suiv., 165, 169 et suiv., 177 et suiv., 187 et suiv., 191 et suiv., 205 et suiv., 212 et suiv., 264 et suiv., 273 et suiv., 336 et suiv., 402 et suiv., 422 et suiv., 438 et suiv.; II, 14, 20 et suiv., 28 et suiv., 37 et suiv., 40, 62 et suiv., 102 et suiv., 128, 152, 220, 223 et suiv., 289, 373 et suiv.,

- 381, 385, 388 et suiv., 404 et suiv., 410 et suiv.
- Condé, fils de Louis de Bourbon; II, 128.
- Condé (Cl. Clém. de Maillé, princesse de); I, 199, 204.
- Condé (Charlotte de Montmorency, princesse de); I, 25; II, 384.
- Condé (sièges et prises de); I, 435-439; II, 19.
- Conti (A. de Bourbon, prince de); I, 195. Sa campagne de Catalogne, ses lettres à Bussy; I, 357 à 408; son portrait, 358; II, 124, 299, 383, 385.
- Coquet; II, 288.
- Corbie (sièges de); I, 13-14, 94.
- Corbinelli; I, 208 et suiv., 212, 216 et suiv., 226, 228 et suiv., 268 et suiv., 272 et suiv., 295, 302-310, 334 et suiv., 384; II, 33.
- Cornuel (madame); II, 344, 350 à 358.
- Corses à Rome; II, 129 et suiv.
- Cossé; II, 80, 81.
- Coulanges (abbé de); II, 52.
- Coulanges; I, 15, 384; II, 39.
- Courtenai (P. de); II, 112.
- Courtin; I, 438.
- Courtray (prise de); I, 119-120.
- Craf; II, 3-6 et suiv., 390, 395 et suiv., 399 et suiv., 418.
- Créquy (F. de), maréchal de France; I, 433 et suiv.; II, 9, 45 et suiv., 54 à 69, 79 et suiv., 84 et suiv.
- Créquy (Charles de Blanchefort, duc de); II, 126, 129 et suiv., 138 et suiv.
- Créquy (chevalier, frère du duc de); I, 433; II, 4, 10, 12.
- Crochet (maître); I, 173.
- Cromwell; I, 369; II, 28, 52.
- Cugnac (Diane de), mère de Bussy; I, 84, 87, 198, 199, 204.
- Dalancé; II, 287, 293.
- Danville; II, 19.
- Decise; I, 291.
- Delli Ponti; I, 120.
- Desfougerets; II, 386 et suiv.
- Desmarest; II, 6.
- Des Roches; I, 126.
- Devise de Mazarin; II, 107.
- Digby; II, 390 et suiv.
- Dillon; I, 415, 421.
- Dôle (siège de); I, 10-12.
- Dorceau; I, 416.
- Drapeaux pris et renvoyés; I, 441.
- Drouet (l'abbé de); I, 265, 266, 272.
- Du Bourg; II, 56.
- Du Cret; I, 146.
- Du Deffand (M^{me}); sa lettre sur Bussy; II, 460.
- Ducs (création de quatorze); II, 148.
- Dunes (bataille des); II, 59 et suiv.
- Duels; I, 122 et suiv., 124, 196 et suiv.; II, 67.
- Du Fresnoy (le chevalier); I, 186, 310.
- Du Livet; I, 442.
- Dunkerque (sièges de); I, 131 et suiv.; II, 53 à 70. — (achat de); II, 132 et suiv.
- Du Plessis-Praslin (César de Choiseul, comte); I, 141-142, 167, 182, 205, 344; II, 13, 43, 71, 135, 150, 154, 259.
- Du Plessis (le maréchal); I, 315.
- Du Plessis (comte), fils du maréchal; I, 420.
- Du Plessis (la comtesse); II, 133.
- Du Plessis, comte de la Roche-Guyon; I, 127-8.
- Du Plessis-Bellièrre; I, 90-91, 190.
- Du Plessis-Bellièrre (madame); II, 84.
- Dupré, cheveu-léger; I, 153.
- Du Rocher, maître d'armes; I, 30.
- Du Saux; I, 269.
- Du Til; II, 6.
- Echauffourt (marquis d'); II, 37.
- Effiat (marquis d'); I, 82; II, 148.
- Elbeuf (prince d'); I, 383.
- Elbeuf (madame d'); I, 383.
- Emeutes à Paris; I, 302 et suiv., 308.
- Engblien. Voy. CONDÉ.
- Epance; I, 424; II, 259.
- Epernon (B. de Nogaret, duc d'); I, 239; II, 111.
- Esclainvilliers ou Eclainvilliers; I, 348, 355 et suiv., 416, 421, 436; II, 5, 20.
- Espiés; II, 12.
- Estrades; II, 126, 133.
- Estrées (maréchal d'); I, 198, 230; II, 289.
- Estrées (marquis d'); II, 6, 16.
- Estrées (duchesse d'); I, 198.
- Etats généraux (convocation des); I, 296-97.
- Fabert; I, 337; II, 120 et suiv.
- Fanvry; I, 308.
- Fargues; II, 54.
- Faux-saunage; I, 317.
- Favières; I, 263, 277 et suiv.; 285, 349 à 354.
- Favry; II, 144.
- Félix; II, 275.
- Ferrant; I, 293.
- Fête à Versailles; II, 151, au Temple, 444.

- Feuquières; I, 58 et suiv.
 Feuquières (madame de); II, 412.
 Fiennes (madame de); II, 76 et suiv.
 Fiesque (chevalier de); I, 127-28.
 Fiesque (madame de); I, 447; II, 76, 100 et suiv., 135, 212 et suiv., 267, 331 et suiv., 335 et suiv., 360 et suiv., 368, 371.
 Física; II, 59.
 Flamarin; I, 309.
 Flesselles; I, 94.
 Fleury de Ranes; II, 27.
 Foix, comte de Fleix; I, 127-8.
 Folleville; I, 213 et suiv.
 Fontenay Coup d'épée; I, 28.
 Fontenay-Marcueil; I, 13.
 Forléans; I, 115.
 Forestier; II, 81, 82.
 Fortillesse; I, 326 et suiv., 429.
 Foucaud; I, 244.
 Foucaut; II, 6.
 Fouquet (N.); I, 231, 341, 359 et suiv.; II, 48 et suiv., 84 à 88, 112-114.
 Fouquet (l'abbé); II, 48 et suiv., 86 et suiv., 99 et suiv., 104, 339 et suiv., 371 à 419, 455.
 Fouquet (F.), évêque d'Agde; II, 86 et suiv.
 Fradel (le Lonzat); I, 61, 167.
 Fraguier; I, 309.
 François I^{er}; II, 254.
 Fronde (la); I, 205.
 Furnes (prise de); I, 130-1.
 Gadagne; II, 13, 58 à 67, 208.
 Galanterie (de la); II, 202-203.
 Galas; I, 112.
 Galerie (incendie de la) du Louvre; II, 105.
 Gamarre (don Est. de); I, 216.
 Ganges (marquise de); II, 324.
 Gaspard Boniface (don); II, 65.
 Gassion (maréchal de); II, 119, 133.
 Gassion (J. de); I, 9, 31 et suiv., 152, 442.
 Gaston, duc d'Orléans; I, 14, 15, 119, 129 et suiv., 180-181, 221 et suiv., 308, 310 et suiv.; II, 102 et suiv., 369, 385.
 Gaumin; I, 191.
 Gazetiers (sur les); II, 69.
 Gedoin; I, 414.
 Geis; I, 111.
 Gendarmes (privilèges des); I, 114.
 Genlis-Bruslart; I, 439.
 Gerzé; II, 81, 336 et suiv., 385.
 Gesvres (marquis de); II, 203.
 Gié; I, 429.
 Gillé; I, 167, 188, 461.
 Gigeri (expédition de); II, 208.
 Gite (description d'un) en province; I, 70-75.
 Givry; I, 410.
 Gondrin (L. H. de), archevêque de Sens; I, 202, 310.
 Gonzague (Anne de); I, 66, 342; II, 76 et suiv.
 Gonzague (Marie de); I, 256.
 Gorrevod, duc de Pont-de-Vaux; I, 127-8.
 Gouville (M^{me} de); I, 427, 431.
 Goville; I, 197.
 Gramont (A. de), maréchal de France; I, 41, 84, 95, 109 et suiv., 121, 161 et suiv., 214, 350; II, 77, 146, 370.
 Gramont (le chevalier de); I, 165; II, 330 et suiv., 335 et suiv., 342 à 348, 370, 413 et suiv.
 Gramont. Voy. GUICHE.
 Gracé, maréchal de France; I, 59, 182; II, 83.
 Grandchamp; II, 81, 82.
 Grand-Pré; I, 421; II, 16.
 Grave; II, 34.
 Grognet Vassé; I, 124.
 Guénaut; I, 14-16; II, 81.
 Guerches; II, 41.
 Guets, voy. Geis.
 Guiche (comte de); II, 40 et suiv., 47 et suiv., 56 et suiv., 76 et suiv., 90 et suiv., 127 et suiv., 336 et suiv., 340 et suiv., 358 à 372, 414, 418, 420 et suiv., 443.
 Guise (R. de Lorraine, chevalier de); I, 100.
 Guise (duc de); I, 128.
 Guitaut (le commandeur); I, 195.
 Guitaut, cornette de Condé; I, 159 et suiv., 171, 178, 189 et suiv., 194 et suiv., 205 et suiv., 309; II, 102, 338, 346.
 Habert (Ph.); I, 417.
 Hallier (M^{me} du); I, 42 et suiv.
 Hallier. Voy. HOSPITAL.
 Harcourt (comte d'); I, 25, 188 et suiv., 260, 455.
 Hardouin de Pérèfixe; II, 272.
 Haro (Don L. de); II, 94.
 Hauterive; I, 126; II, 143.
 Hébron; I, 7, 109.
 Heilbronn (prise de); I, 109.
 Hème; I, 112.
 Henin. Voy. BOURNONVILLE.
 Henriette d'Angleterre; II, 127 et suiv., 156 et suiv., 204 et suiv., 298.
 Histoire amoureuse des Gaules; I, 176;

- II, 104, 135 et suiv., 152 et suiv., 218 et suiv., 240 à 446.
- Hocquincourt ou Hoquincourt (maréchal d'); I, 232, 267, 273 et suiv., 454; II, 56; son portrait, 397; ses amours avec M^{me} de Châtillon, 397 et suiv., 405 à 410.
- Hocquincourt (marquis d'); I, 416, 422 et suiv.; II, 38.
- Holac (comtes de); I, 111.
- Honnête homme (définition de l'); I, 3.
- Horace, cité; I, 21.
- Hospital (maréchal de l'); I, 39 et suiv., 64, 270, 308, 309.
- Hospital-Sainte-Mesme (l'); I, 128.
- Hotelier à Paris; I, 203.
- Humières (marquis d'); I, 414, 441 et suiv., 449; II, 3, 9, 35, 38 et suiv., 56 et suiv.
- Huraut. Voy. VIBRAIS.
- Iche (d'); I, 7.
- Ille (comte d'); I, 386.
- Imperiali (cardinal); II, 130, 138.
- Importants (les); I, 108.
- Isigny (chevalier d'); I, 35, 122.
- Isle (madame de l'); II, 435 et suiv.
- Iveray (d'); I, 408.
- Ivry; II, 325, note.
- Jacques II, duc d'York; I, 425, 443.
- Jarry; II, 325, 326.
- Jarzay. Voy. GERZÉ.
- Jean, comte d'Angoulême; II, 267.
- Jeannin de Castille; I, 455; II, 81, 317 à 320, 326 et suiv.
- Joyeuse (L. de Lorraine, duc de); I, 356 et suiv., 398, 407.
- Juan d'Autriche (don); I, 376; II, 65.
- Jumeaux; Notice, I, IX, XX; I, 43 et suiv., 84, 109 et 457, 121, 134, 148-149.—Sa mort, 157.
- Jury; II, 27.
- Jussac. Voy. SAINT-PREUIL.
- La Bachellerie; I, 263 et suiv., 268.
- La Barre-Civray; I, 274.
- La Baume (madame de); II, 89, 103 et suiv., 136, 142, 152 et suiv., 217 et suiv., 220 et suiv., 224, 259, 455.
- La Berge; I, 425, 439.
- La Boulaye; 191, 193.
- La Bretèche; I, 148-149.
- La Capelle (siège de); II, 23 et suiv.
- La Cardonnière; I, 443; II, 26.
- La Charité; I, 223 et suiv., 259, 243, 246 et suiv.
- La Châtre (E. de); I, 168, 449; II, 11, 213.
- La Chauz; II, 5.
- Lacour; II, 30.
- Lacour Saint-Fal; I, 245.
- La Ferté-Chauderon; I, 217, 267 et suiv.
- La Ferté de Ris; I, 83.
- La Ferté-Imbaut; I, 40, 302 et suiv.; II, 12 et suiv., 16, 78 et suiv., 143 et suiv.
- La Ferté Senneterre ou Seneterre; I, 334, 413 et suiv.; II, 259.
- La Feuillade; I, 341, 350, 419, 455; II, 10, 131, 152, 210, 219 et suiv., 435 et suiv.; son portrait, 437, 459.
- La Feuillée; II, 13, 38.
- La Fontaine; I, 310.
- La Force (J.-N. de Caumont de); I, 7, 35 et suiv.
- La Force (A. de); I, 7, 9.
- La Fuente (marquis de); II, 126.
- La Garenne; I, 140 et suiv.
- La Guerche; I, 196 et suiv.
- Laguiche (Anne de); I, 20.
- Laguiche (marquis de); Notice, I, xxxiv; I, 460; II, 205.
- La Guillotière; II, 209, note.
- La Haye; II, 39.
- La Loge; II, 6.
- La Luserne; II, 16.
- La Marche; I, 140 et suiv., 337.
- Lambert; I, 10, 20.
- La Meilleraie (Ch. de la Porte, marquis de); I, 10, 18, 63, 91-95, 177.
- La Meilleraie (A. de la Porte), duc de Mazarin; I, 427 et suiv.; II, 107 et suiv., 111.
- La Mesnardière; II, 115 et suiv.
- La Motte (siège de); I, 6-7.
- La Motte-au-Bois (prise de); II, 43.
- La Motte Houdancourt, maréchal de France; II, 183, 214 et suiv.
- La Motte Saint-Jean; I, 285 et suiv.
- La Moussaye; I, 149 et suiv., 162-3.
- Landrecy (sièges de); I, 18, 19; 413 et suiv., 424.
- La Neuville; I, 303, 307; II, 262.
- La Neuville Saint-Denis; II, 6.
- Langeais (marquis de); I, 360; II, 171.
- Langeron; I, 226, 228, 257.
- Langeron (madame de); I, 270.
- Langlée; I, 233, 240.
- Lanoy (prise de); I, 119.
- La Pomme; I, 150.
- La Porte. Voy. LA MEILLERAYE.
- La Porte, grand prieur; I, 100.
- La Prunarelle; I, 373.
- La Rivière, évêque de Langres; II, 268 et suiv., 383.
- La Rivière, lieutenant; II, 54.
- La Roche; I, 436 et suiv.
- La Rochefoucault (duc de); I, 127-8,

- 264-265; II, 124, 298, 385 et suiv., 409.
 — Voy. MARCILLAC.
 La Roche-Guyon (mademoiselle de); II, 371.
 La Roque; I, 379.
 La Roque Saint-Chamaran; II, 17.
 La Salle; II, 59.
 La Serre-Obterre; I, 394 et suiv.
 La Tour; I, 95.
 La Trousse (marquis de); I, 148; II, 11, 16 et suiv.
 La Trousse (madame de); I, 384-385.
 Launay; I, 87.
 Launay-Liais; I, 139, 197, 200 et suiv., 352.
 Lauzun ou Lausun; I, 443; II, 30, 77, 131, 231 et suiv., 369.
 Lauzun (mademoiselle de); II, 140.
 Laval; I, 127-8.
 Laval (Guy de); I, 131-2.
 La Valade; I, 411.
 Las Valançonelas (don P.); I, 381, 395 et suiv., 404.
 La Valette-Nogaret (marquis de); II, 6.
 La Valette (cardinal de); I, 17 et suiv.; II, 146.
 La Valière; I, 147 et suiv.
 La Vallière (mademoiselle de); II, 111, 160.
 La Vieuville; I, 341.
 La Vrillière; I, 232, 259, 267, 268, 272, 304-305, 314.
 Le Bocage; I, 160 et suiv.
 Le Boquet Voy. CHAVAGNAC.
 Le Bret; I, 124.
 Le Camus (l'abbé); II, 90 et suiv., 95 et suiv., 419 et suiv., 454.
 Le Coudray-Montpensier; I, 432.
 Le Gendre; I, 416.
 Leide (marquis de); II, 70.
 Le Large; II, 26.
 Le Montal; I, 344.
 Lenet; I, 109, 172, 188 et suiv., 206 et suiv., 457; II, 37 et suiv., 288 et suiv.
 Lens (prise de); I, 90.
 Léopold d'Autriche; II, 149, 212.
 Le Passage; I, 415, 420, 423 et suiv.; II, 19.
 Le Plessis; I, 167.
 Le Plessis-Bezançon; I, 342.
 Le Plessis. Voy. DU PLESSIS.
 Lérida (siège de); I, 144-156.
 Leroy, capitaine; I, 389.
 Leroy, commis de le Tellier; I, 230, 286, 302, 314, 317.
 L'Escouet; II, 62.
 L'Estan; II, 61.
 Le Tellier; I, 117, 230, 232, 251, 262, 266, 280, 284 et suiv., 290, 302 et suiv., 306 et suiv., 314, 317, 318, 327, 354, 404 et suiv., 410 et suiv., 432 et suiv.; II, 5, 27, 47, 68, 96 et suiv., 103, 110, 113 et suiv., 124 et suiv., 141 et suiv., 144 et suiv., 155 et suiv., 204, 209 et suiv., 217 et suiv., 258, 272, 291 et suiv.
 Le Tot; I, 112, 190.
 Levy, comte de Brion; I, 125.
 Levy (marquis de); I, 285 et suiv., 321.
 Leyde (marquis de); I, 133.
 Loyer, notaire; II, 259.
 Liancourt; II, 371.
 Ligneville (comte de); II, 45.
 Ligondès; I, 403.
 Lindre (Etang de); I, 115.
 Lislebonne (comte de); I, 109, 414, 422 et suiv., 439, 442 et suiv.
 Lockhart; II, 59 et suiv., 65 et suiv., 75.
 Longueval (Gabrielle de); I, 198.
 — (Bernard de). Voy. MANICAMP.
 Longueville (duc de); I, 195; II, 383.
 Longueville (duchesse de); I, 25; II, 383, 385.
 Lorraine (C., duc de); I, 8, 12, 316.
 Loterie de madame d'Olonne; II, 318 et suiv., 327.
 Louis XII; II, 254.
 Louis XIII; I, 64, 81, 82, 85.
 Louis XIV, I, 208 et suiv., 217, 219, 222, 224, 234-35, 239, 242, 251, 252, 260, 277, 283, 289, 296, 317, 323, 322 et suiv., 339, 368, 432, 441 et suiv.; II, 1, 41 et suiv., 70 et suiv., 76 et suiv., 83, 95 et suiv., 104 et suiv., 110 et suiv., 119 et suiv., 128 et suiv., 133 et suiv., 141 et suiv., 150 et suiv., 203 et suiv., 208 et suiv., 221 et suiv., 231 à 303, 318, 427.
 Louvat; I, 257, 270.
 Louvois; II, 255, 257 et suiv., 262, 293.
 Luc (don); I, 385.
 Lude (comte du); II, 454, 424; son portrait, 433, 456 et suiv.
 Lusignan; I, 196.
 Luxembourg. Voy. BOUTEVILLE.
 Maisonfort (M^{me} de la); I, 92, 93.
 Maisonville; II, 4.
 Maldachini; II, 138.
 Malte (ordre de); I, 136, 137; II, 7 et suiv.
 Mancini (cardinal); II, 138.
 Mancini ou Manchiny, duc de Nevers;

- I, 231, 269; II, 83, 89 et suiv., 108 et suiv., 419 et suiv., 454.
 Mancini (Hortense); II, 107.
 Mancini (Marie); II, 95.
 Mancini (Victoire), duchesse de Mercœur; II, 332.
 Manicamp (Bernard de Longueval); I, 198, 328 et suiv.; II, 90 et suiv., 103, 237 et suiv., 340 et suiv., 365, 366, 420 à 424.
 Mantoue (duc de); I, 267 et suiv., 291, 342.
 Marca (P. de); I, 142.
 Marchin ou Marsin; I, 134, 143 et suiv., 157, — Sa lettre à Bussy, 158, 159.
 Marcillac ou Marsillac; I, 264, 415, 438; II, 88, 326 à 330, 333 et suiv., 348 et suiv., 360 et suiv., 369 et suiv., 414.
 Mardick (sièges et prises de); I, 125, 130; II, 46 et suiv.
 Maré (baron de); I, 274.
 Marguerit (Don J.); I, 118, 158, 376, 387 et suiv., 395.
 Marguerite de Savoie; II, 83.
 Marie Stuart; II, 266.
 Marie-Thérèse, reine de France; I, 104.
 Marigny; I, 192, 193, 336.
 Marins; I, 196 et suiv., 367, 379, 392; II, 57.
 Marlou (terre de); II, 384, 387.
 Marsac; I, 230 et suiv., 269, 304.
 Marsin. Voy. MARCHIN.
 Martel (M^{me} de); I, 447.
 Mascarades de M^{me} d'Olonne; I, 326.
 Massiac; I, 281 et suiv.
 Massoni; I, 246 et suiv., 269.
 Mata; I, 35.
 Maugé, libraire; II, 275 et suiv.
 Mauny (marquis de); II, 447.
 Maupeou; II, 38.
 Maure (comte de); I, 375.
 Maure (comtesse de); II, 375.
 Mauvilly; I, 100.
 Maximes d'amour; II, 160 à 202.
 Mazarin; I, 102, 134, 135, 164 et suiv., 189, 195, 205, 221 et suiv., 229, 232 et suiv., 236, 238, 255, 257, 261, 263, 265, 268 et suiv., 271, 302 et suiv., 306 et suiv., 310 et suiv., 323, 332 et suiv., 335, 337 et suiv., 340 et suiv., 357 et suiv., 369, 391, 426, 429, 448; II, 8 et suiv., 18, 22, 25 et suiv., 30 et suiv., 37, 50, 53 et suiv., 59, 67, 72 à 84, 92 et suiv., 96 et suiv., 104-105. — Sa mort, son portrait, 105 et suiv., 127, 250, 383, 389, 396 et suiv., 422, 454.
 Mazy; II, 137.
 Meille; I, 171; II, 64 et suiv.
 Ménage; *Notice*, xxvi, xxviii; II, 434.
 Menneville; II, 140.
 Menus (des); I, 416, 436.
 Mercœur (duc de); I, 269.
 Merille; II, 322 et suiv., 325.
 Mérinville; I, 367, 369 et suiv., 387 et suiv., 394 et suiv.; II, 124.
 Mésières; I, 436 et suiv.
 Mestre de camp général de la cavalerie (charge de); I, 343.
 Mioissans. Voy. ALBRET.
 Miquelets; I, 366 et suiv., 370.
 Miramion (madame de): son enlèvement par Bussy; I, 160-161, 163, 167 et suiv., 171.
 Missery; I, 436.
 Molé (le président); I, 164, 170, 171.
 Molondin; II, 10, 56.
 Mombelliard; I, 146.
 Monaco (madame de); II, 231.
 Monbas; I, 129, 330.
 Moncassin; I, 196.
 Monck; II, 111.
 Monglas ou Montglas (madame de); I, 355, 417, 427, 431; II, 50, 52, 99, 103 et suiv., 123, 135, 153 et suiv., 159, 284: sa liaison avec Bussy, 424, 435 à 446; son portrait, 435.
 Monmerqué (M.); II, 205.
 Monson; I, 90.
 Montaigu; II, 408.
 Montataire (Louise-Françoise-Éléonore, marquise de), fille de Bussy; II, 296, 303.
 Montausier; II, 289.
 Montausier (madame de); II, 160, 202, 209, 271.
 Montbazou (madame de); II, 388.
 Montespan (madame de); I, 160, 202.
 Montiffaut; I, 125.
 Montmorency. Voy. CONDÉ.
 Montpensier (mademoiselle de); II, 99 et suiv., 131 et suiv., 134-143, 147-150, 265, 366.
 Montpesat ou Monpesat; I, 414 et suiv., 422, 434 et suiv.; II, 9, 129, 133.
 Montreuil, médecin; I, 157.
 Montrond; I, 197, 204, 220 à 337.
 Moret; II, 16, 72 et suiv., 80, 81.
 Mossay; I, 411.
 Motteville (madame de); II, 249 et suiv., 453.
 Mouchette; II, 389.

- Mony (M^{me} de)** ; II, 385.
Moyen (château de) ; I, 9.
Nancé. Voy. LA CHATRE.
Navailles ; I, 344, 447, 454 ; II, 82, 125, 209 et suiv.
Nemours (duc de) ; I, 127-8, 201 et suiv., 235, 269, 275 ; son portrait ; II, 374, 375 à 388.
Nemours (madame) ; II, 148.
Nesle (madame de) ; I, 385.
Nettancourt. Voy. VAUBECOURT.
Neuchêze (l. de), évêque de Chalon ; I, 171, 172, 203 ; II, 51.
Nevers ; I, 116, 179, 218 et suiv., 266 et suiv.
Ninon ; II, 459, 470.
Noailles (duc de) ; II, 70, 270 et suiv. 291, 295.
Nogent ; I, 449 ; II, 75, 140.
Noyers (Sublet des) ; I, 16, 21, 63, 83-88, 91.
Nouet (le P.) ; II, 230, 237, 238, 246 et suiv., 251 et suiv., 255 et suiv., 260.
Odrieux ; I, 25, 30.
Oignon (comte d') ; I, 389.
Olon (comte d') ; II, 301.
Olonne (comte d') ; I, 171 ; II, 308 et suiv., 325, 417 et suiv.
Olonne (madame d') ; II, 104, 140. — Histoire de ses amours, 306 à 372, 412 à 419.
Onzain (comte d') ; I, 60.
Orléans. Voy. GASTON, MONTPENSIER et PHILIPPE.
Oroné (comte d') ; I, 119, 126.
Ovide ; I, 98 ; II, 206.
Paget ; II, 313 et suiv.
Paluau. Voy. CLÉRAMBAUT.
Paloiseau ; II, 20.
Parade (don P. de) ; I, 386.
Pardo (don F.) ; I, 437.
Paris (émeutes à) ; I, 302 et suiv., 308 et suiv.
Paul de Saumur ; I, 380, 385.
Pavie (siège de) ; I, 447.
Pechepeyroux, père de Guitaut ; I, 159.
Péguilin ou Puyguilhem. Voy. LAUZUN.
Pèlerinage du roi à Chartres ; II, 217.
Perigal ; I, 7.
Perraut (le président) ; I, 102, 118, 166, 178 ; II, 81.
Perrot d'Ablancourt ; II, 215.
Persan (Vauveter, marquis de) ; I, 190, 320.
Pesmes (prise de) ; I, 10-11.
Petersdorf ; I, 145.
Petit ; I, 140 et suiv.
Pétrone (imitation de) ; II, 363 et suiv.
Philippe d'Orléans ; II, 76 et suiv. ; 128, 159, 202, 358 et suiv., 369.
Philippe II ; II, 267.
Picard ; II, 75 et suiv.
Piccolomini (O.), I, 60 et suiv.
Pied-de-Fer, sieur de Chanlost ; I, 201.
Piloy ; I, 361 et suiv., 366 et suiv., 377, 395 et suiv.
Pionsac ; I, 248 et suiv. ; 268.
Pisieux (madame de) ; II, 391 et suiv., 409.
Plessis. Voy. DU PLESSIS.
Poblette (abbaye de) ; I, 156.
Podevils. Voy. POTVITZ.
Poillac ; I, 334 et suiv. ; II, 16, 38.
Polignac ; II, 124.
Ponard ; I, 153.
Pons (mademoiselle de) ; II, 383.
Pont de Saint-Pierre ; II, 1.
Potvitz ou Podevils ; II, 44, 152.
Pradel ; II, 16, 57, 110, 127 et suiv., 209, 259.
Précý (madame de) ; II, 435 et suiv.
Présage (mauvais) ; II, 8.
Priandi ; I, 342.
Prie (marquis de) ; I, 270.
Prouille ; II, 17.
Provins ; I, 302.
Puycerda (siège de) ; I, 372 et suiv., 392 et suiv.
Quentine ; II, 313 et suiv., 364.
Quincé (comte de) ; I, 30 et suiv.
Rabutin (Charlotte de), prieure, tante de Bussy ; II, 128.
Rabutin (Guy de), général de l'ordre du Val-des-Choux, oncle de Bussy ; I, 20, 135, 186, 187, 204 ; II, 288.
Rabutin (César de) ; I, 8.
Rabutin (Guy de), frère de Bussy ; I, 85, 167. — Sa mort, 186.
Rabutin (Hugues de), grand prieur de France ; I, 100, 136, 186, 203, 303, 310, 410. — Sa mort ; II, 7 et suiv.
Rambures ; I, 19.
Rantzau (J. comte de) ; I, 131, 162.
Raré ; I, 436.
Rasponi ; II, 139.
Ravisy ; I, 342.
Ravot ; I, 244.
Reinolds ; II, 30.
Religieuse inconnue (aventure de Bussy avec une) ; II, 277 à 286.
Renaudot ; I, 427.
Renel ; I, 428 ; II, 16.
Renty (marquis de) ; II, 37, 140.
Rothel (bataille de) ; I, 205.
Retz (cardinal de) ; II, 384, 385.

- Ribère (mademoiselle); II, 148.
 Riberpré; II, 16.
 Richelieu (cardinal de); I, 14, 18, 19, 21, 27, 30, 65, 84-87; 94-95; II, 106, 107.
 Richelieu (marquis de); II, 338.
 Ricoux; II, 382.
 Ricoux, frère du précédent; II, 396 et suiv.
 Rieux (comte de); I, 124.
 Rigny; I, 22, 27, 61.
 Rochefort; I, 264, 435.
 Rochefort (Lucrèce de); II, 151.
 Rodrigues (Don F.); I, 397.
 Rohan (duc de); I, 5.
 Roisin (prise de); II, 25.
 Roissy (partie de plaisir de Bussy à); II, 89 et suiv., 204 et suiv., 453.
 Romanet; I, 420.
 Rome (insulte faite à Créquy, à); II, 129 et suiv.
 Romecourt; II, 4, 38.
 Romorantin (mademoiselle de); I, 42 et suiv.
 Roncerolles; I, 190.
 Roquelaure; II, 75, 373.
 Roquelaure (M^{me} de); I, 383, 455.
 Roquette (G. de), évêque d'Autun; I, 358.
 Rose (le président); II, 215 et suiv.
 Rosemond; I, 217.
 Rosengarten; I, 111.
 Roses (siège de); I, 376.
 Rousseau; I, 432.
 Rouville; II, 39, 40, 114, 331.
 Rouville (Agnès de), belle-sœur de Bussy; II, 128, 151, 265.
 Rouville (Louise de), seconde femme de Bussy; I, 196 et suiv., 199, 203, II, 99, 151, 226 et suiv., 229 à 289, 305.
 Rouvray; I, 354.
 Rubel (château de); I, 174.
 Sacchetti; II, 106.
 Sacrilège puni; I, 29.
 Saint-Abre; II, 11.
 Saint-Aignan (comte, puis duc de); I, 200, 340; II, 85, 111, 115, 117, 122, 156 et suiv., 203 et suiv., 213, 215, 218 et suiv., 223 et suiv., 226 et suiv., 229 à 289.
 Saint-Amand; I, 35.
 Saint-André Monbrun; I, 118, 342; II, 22, 146.
 Saint-Chaumont (M^{me} de); II, 112.
 Saint-Étienne; I, 61.
 Saint-Évremond; I, 131; II, 325, 458.
 Sainte-Colombe; I, 144.
 Sainte-Fère; I, 449.
 Sainte-Maure; I, 264.
 Sainte-Menehould (siège de), I, 344.
 Sainte-Mesme; I, 401 et suiv.
 Saint-Félix; I, 167.
 Saint-Gé; I, 443.
 Saint-Géran (comte de); I, 256, 270, 277 et suiv., 321.
 Saint-Gothard (combat de); II, 210.
 Saint-Loup; II, 41.
 Saint-Martin; I, 150 et suiv.; II, 31 et suiv.
 Saint-Maurice; I, 304, 305.
 Saint-Mégrin; I, 309.
 Saint-Pouange; II, 141.
 Saint-Preuil; I, 65, 90 et suiv.
 Saint-Romain, abbé de Corbigny; II, 103 et suiv.
 Saint-Venant (prise de) II, 39.
 Saligny; I, 276.
 Sasilly; I, 293, 298.
 Sarrasin; I, 358, 367, 399.
 Saucourt; II, 171.
 Sault (comte de); II, 128.
 Schönborn (J. P. de), électeur de Mayence; II, 209.
 Schomberg; I, 415, 421, 424 et suiv.; II, 46, 59 et suiv., 71.
 Schomberg, voy. Laguiche.
 Sedan (bataille de); I, 88.
 Séguier; II, 215; 216.
 Selles (Marie d'Étampes, comtesse de); II, 134 et suiv.
 Séricourt. Voy. ESCLAINVILLIERS.
 Servien; I, 232; II, 42.
 Sévigné (marquis de); I, 138, 139; II, 429 à 431.
 Sévigné (marquise de); I, 15, 98, 133, 138, 139, 172, 173, 200, 359 et suiv., 377, 381, 417 et suiv., 426, 429, 433, 447 et suiv., 453, 454; II, 9 et suiv., 16, 32 et suiv., 49 et suiv., 51 et suiv., 88, 114 et suiv., 142, 143, 419. — Son histoire, 424 à 430; son portrait, 424, 444 et suiv. *Rectification*; son acte de baptême; II, 447. *Notice passim*.
 Sillery; II, 10, 326 et suiv.
 Siourat; I, 273.
 Siron ou Ciron; I, 331; II, 34 et suiv.
 Sivignon (comte de); I, 357.
 Soissons (L. de Bourbon, comte de); I, 15, 88; II, 40 et suiv., 56 et suiv., 74, 83, 95 et suiv., 98.
 Soissons (comtesse de); II, 157, 220, 247.
 Sommery; I, 411.
 Sonnet sur la mort du duc de Châtillon; II, 381.

- Soudé (baron de) ; I, 48.
 Sourches (marquis de) ; II, 409 et suiv.
 Sourdis (marquis de) ; I, 8, 231.
 Sourdis (M^{me} de) ; II, 152, 434.
 Souvray ou Souvré (commandeur de) ;
 I, 177, 431.
 Strozzi (comte) ; II, 149.
 Suisses (régiments) ; I, 150, 151.
 Talon ; I, 83, 428 ; II, 18, 31, 59 et
 suiv.
 Tardieu ; II, 222 et suiv.
 Tarragone ; I, 156.
 Tavannes (J. de) ; I, 114, 151 et suiv.,
 158, 162, 169, 170, 171, 197, 199,
 212 et suiv.
 Temple (fête donnée au) par Bussy ; II,
 444 et suiv.
 Temeswar (paix de) ; II, 212.
 Testu ; I, 83 ; II, 221.
 Testament de Mazarin ; II, 275.
 Thianges ou Tianges (marquis de) ; I,
 12 ; II, 16.
 — (comte de) ; I, 22.
 Thionville (siège et bataille de) ; I, 59
 et suiv.
 Thomas (le prince) ; I, 315.
 Tianges. Voy. THIANGES.
 Tillet (mademoiselle du) ; I, 167.
 Tilly ; I, 376, 379.
 Topinambous ; I, 185.
 Touchet (les frères) ; II, 225, *note*.
 Toulangeon (Ant. de) ; I, 98.
 Toulangeon, beau-frère de Bussy ; I,
 420, 438.
 Toulangeon (Gabrielle de), première
 femme de Bussy ; I, 98, 99 ; sa mort,
 134.
 Tour de Villars (prise de la) ; I, 397.
 Tourville ; I, 131.
 Tracy ; I, 417.
 Tresme (duc de) ; I, 213.
 Turenne ; I, *Notice*, XIII et suiv., 109
 et suiv., 205, 231, 268, 273 et suiv.,
 307, 334 et suiv., 349 à 354, 408 à
 456 ; son portrait, 344 et suiv. ; II, 2,
 4, 6 à 48, 51, 53 à 72, 75, 78 à 81,
 109, 115 et suiv., 119, 125 et suiv.,
 148, 295, 304, 385, 453.
 Ustensiles de guerre ; I, 277, *note*.
 Uxelles (marquis d') ; I, 344, 429, 432
 et suiv. ; II, 9, 13 et suiv., 16 et
 suiv.
 Uxelles (marquise d') ; I, 384 ; II, 32.
 Vaillac ; II, 83.
 Valençay ou Valencé (A. cardinal de) ;
 II, 127.
 Valençay ; I, 321.
 Valenciennes (siège de) ; II, 9 et suiv.
 Valot ; II, 77, 275.
 Vandé (mademoiselle de) ; II, 133.
 Vardes ; I, 379 et suiv., 383 et suiv. ;
 II, 157, 232, 416.
 Varennes ; I, 450 ; II, 58 et suiv., 66.
 Vassé (Grognet-) ; I, 124.
 Vassé (marquis de) ; II, 43, 430.
 Vatteville. Voy. WATTEVILLE.
 Vaubecourt ; I, 19.
 Vaucouleur ; II, 19.
 Vautan ; I, 18.
 Vautourneux ; I, 436.
 Vaux (de) ; II, 405.
 Veert (J. de) ; I, 111.
 Veillac ; I, 25, 27.
 Vendôme (duc de) ; I, 204.
 Verdellin ; I, 414.
 Vers de Bussy à Lenet ; I, 109, 457,
 458, — à Marigny, 192, 193, — à
 M. et M^{me} de Sévigné, 460, 461, —
 à M^{me} de Sévigné, 133 ; II, 449, — à
 deux demoiselles ; I, 188, — au roi ; II,
 232. Voy. CHANSONS.
 Vertus (mademoiselle de) ; II, 408.
 Vervins ; II, 16.
 Vervins (prise de) ; I, 340.
 Vespa (Don A.) ; I, 389.
 Viillard ; I, 151.
 Vibrats (marquis de) ; II, 41 et suiv.
 Vieux-Pont ; I, 162.
 Vignacourt ; II, 397.
 Vilandry ; II, 140.
 Villarceaux (abbé de) ; II, 325, 326.
 Villars (P. de), *Orondate* ; I, 320, 366.
 Villars (M^{me} de) ; II, 533.
 Villefranche (siège de) ; I, 365 et suiv.
 Villeneuve ; I, 100.
 Villeroy (duc de) ; I, 10, 433.
 Vineuil ; II, 340 et suiv., 360 et suiv.,
 361 à 369, 387, 403, 414 et suiv.
 Viole ou Violle (le président) ; I, 306 ;
 II, 389.
 Vivonne ; I, 408, 415, 438 ; II, 83, 89
 et suiv., 95 et suiv., 100 et suiv.,
 104, 419 à 424 ; son portrait, 420.
 Voumas ; I, 270, 271, 302.
 Vrevins ; II, 222 et suiv.
 Walpole (H.) ; sa lettre sur Bussy ;
 II, 460.
 Watteville ; I, 126 ; II, 118, 126.
 Weimar (duc de) ; I, 28.
 Wittemberg (princesse de) ; II, 388.
 Ypres (siège d') ; I, 162 et suiv.

TABLE.

1656.

Pages

Lettre du roi à Bussy.—Bussy à Amiens, où il se réconcilie avec Turenne. — Réflexions sur ses Mémoires. — Mort du grand prieur de France. — Siège de Valenciennes. — Lettre de Bussy à madame de Sévigné. — Il combat sous les murs de Valenciennes. — Défaite de l'armée de la Ferté. — Marche habile de Turenne. — Lettre de Bussy à madame de Sévigné. — Bussy donne son régiment à Mazarin. — Siège et prise de la Capelle. — Lettres de Turenne, de Mazarin. — Bussy à la cour. — Mort d'Esclainvilliers. 1

1657.

Bussy à la cour, à l'armée de Flandre. — Levée du siège de Cambrai par Turenne. — Bonheur de Bussy au jeu. — Ses démêlés avec Gassion. — Sa lettre à madame de Sévigné. — Siège de Saint-Venant.—Siron et Turenne.—Prise des bagages de l'armée.—Conférence de Lenet et de Bussy.—Siège d'Ardres par les Espagnols. — Prise de Saint-Venant. — Voyage de Bussy à Ardres, à Calais et à Boulogne. — Siège et prise de la Motte-au-Bois. — Anecdote sur Huraut, marquis de Vibrats. — Sa querelle avec Bussy. — Dîner de Bussy chez Turenne. — Siège et prise de Mardick. — Réconciliation de Bussy et de Créquy. — Fouquet. — Ses rapports avec Bussy et avec madame de Sévigné. 27

1658.

Brouille de Bussy avec madame de Sévigné. — Bussy à l'armée de Flandre.—Siège de Dunkerque.—Mort du maréchal d'Hoc-

quincourt. — Dispositions de Turenne pour la bataille. —
 Bataille des Dunes, où Bussy se signale. — Duel de Créquy
 et de Gadagne. — Lettre de Mazarin à Bussy. — Observations
 sur les historiens et les gazetiers. — Prise de Dunkerque. —
 Siège de Bergues. — Bravoure de Louis XIV. — Maladie du roi.
 — Inquiétudes de Mazarin et intrigues à la cour. — Lettre de
 Bussy à Mazarin. — Lettres de Mazarin, du comte de Soissons.
 — Bussy tombe malade et se rend à Dunkerque, puis à Calais.
 — Détails sur la maladie du roi. — Madame de Fiennes est
 chassée et le comte de Guiche exilé. — Mort de Castelneau. —
 Siège de Gravelines. — Conversation de Bussy avec Mazarin.
 — Exil de diverses personnes. — Crimes et supplice d'un
 courrier de Bussy à Mazarin. — Lettre de Mazarin. — Affaires
 de Bussy avec Fouquet et son frère. — Madame de Sévigné. 51

1659.

Règlement pour la cavalerie. — Aventures de Bussy à Roissy.
 — Ses conséquences. — Entretien de Bussy avec la Reine. —
 Fête à Berny. — Marie Mancini. — Exil de Vivonne et de Bussy.
 — Lettre de Mazarin et de le Tellier. — Bussy revient à Paris.
 — Lettre de Mademoiselle. — Vivonne et la comtesse de
 Fiesque. 89

1660.

Mort du duc d'Orléans. — Retour du prince de Condé. — Lettre
 de le Tellier. — Maladie de madame Montglas et de Bussy.
 — Bussy retourne à la cour. — Visite de Bussy au cardinal. 102

1661.

Incendie de la galerie du Louvre. — Mort de Mazarin. — Son por-
 trait. — Le duc de Nevers. — Bussy et Turenne. — Pradel.
 — Bussy à Fontainebleau. — Avènement de Charles II. —
 C. A. de la Porte, héritier de Mazarin. — Arrestation de Fou-
 quet. — Entretien de Bussy avec le Tellier. — Bussy défend
 madame de Sévigné. — Démarches de Bussy pour être cheva-
 lier de l'Ordre. — Lettres de Rose, de Turenne, de le Tellier,
 de la Mesnardière. — Visite de Turenne à Bussy. — Entretien
 de Bussy avec le roi. — Beau trait de Fabert. — Lettre de
 Saint-Aignan. — Madame de Montglas. 105

1662.

Pages

Bussy et Turenne.—Navailles.—Satisfaction donnée à la France par l'Espagne.—Traité avec le duc de Lorraine.—Créquy ambassadeur à Rome. — Anecdote sur Créquy et le cardinal de Valençay. — Exil du comte de Guiche. — Carrousel à la cour. — Bussy obtient un bénéfice pour sa belle-sœur. — Insurrection dans le Boulonnois. — Insulte faite à Créquy, à Rome. — Suites de cette affaire. — Exil de Mademoiselle. — Ses lettres à Bussy. — Achat de Dunkerque. — Demandes inutiles de Bussy. — Il suit le roi à Dunkerque. — Il obtient la *casaque bleue*. — Lettre de Mademoiselle. — Bussy prête le manuscrit de l'*Histoire amoureuse* à madame de la Baume. . . 124

1663.

Lettres de Mademoiselle. — Suite de l'affaire de Créquy. — Bussy à Saint-Fargeau. — Lettre de le Tellier. — Lettre de Mademoiselle. — Faveur que Bussy obtient du roi. — Il se rend à l'armée de Lorraine. — Sa lettre à le Tellier. — Son placet au roi. — Lettres de Mademoiselle. — Création de quatorze ducs. 136

1664.

Lettres de Mademoiselle. — Fête à Versailles. — Secours envoyé par le roi à l'empereur contre les Turcs.—Coligny et le prince de Condé. — Trahison de madame de la Baume à l'égard de Bussy, au sujet de l'*Histoire amoureuse*.—Bussy à Fontainebleau. — Son placet au roi. — Plaintes du roi contre Bussy. — Entretiens de celui-ci avec le Tellier, avec Madame.—Saint-Aignan, Bussy et le roi. — Bussy chez Monsieur. — Maximes d'amour. — Entretien de Bussy avec le roi. — Madame de Montglas. — Traduction d'une élegie d'Ovide. — Expédition de Gigery. — Disgrâce des Navailles. — Victoire de Saint-Gothard. — Lettre à Coligny et réponse. — Lettre à Saint-Aignan. — Condamnation de Fouquet. 149

1665.

Bussy est nommé membre de l'Académie française. — Son discours de réception. — *Histoire amoureuse des Gaules*. —

Madame de la Baume. — Le Tellier. — Voyage du roi à Chartres. — Bussy remet au roi le manuscrit de l'*Histoire amoureuse*. — Entretien de Bussy et de Saint-Aignan. — Sa déclaration au sujet des écrits qu'on lui attribue sur le roi. — Menaces contre lui. — Il est arrêté chez lui. — Visite de ses papiers. — Il est mené à la Bastille. — Il est interrogé par le lieutenant criminel Tardieu. — Assassinat de celui-ci. — Lettre de Saint-Aignan à madame de Bussy. — Bussy tombe malade. — Il veut se défaire de sa charge. — Le P. Nouet. — Lauzun à la Bastille. — Requête en vers adressée au roi par Bussy. — Mort de Clérambault. — Lettres à Saint-Aignan et réponses. — Bussy fait l'apologie de sa conduite. — Lettre à Saint-Aignan. — Le P. Nouet et le P. Annat. — Souffrances des prisonniers. — Exil de la comtesse de Soissons. — Lettres de Bussy à Saint-Aignan, au P. Annat. — Instruction pour madame de Motteville. — Lettre à Saint-Aignan. — Lettre de madame de Motteville. — Chagrins et réflexions de Bussy. — Sa femme obtient la permission de le visiter. — Plaintes contre ses ennemis. — Visite de Louvois. — Sa haine contre Bussy. — Bussy se démet de sa charge. — Lettres à la reine mère, au roi. — Lettre de la maréchale de Clérambault. — Lettres de Bussy à Saint-Aignan et réponses. — Infidélité de madame de Montglas. — Lettre à Mademoiselle. — Maladie de Bussy. — Ses lectures. 215

1666.

Lettre à Mademoiselle. — Mort de la reine mère. — Lettre à madame de Bussy. — Lettre de Bussy à la Rivière. — Ses placets au roi. — Ses lettres au duc de Noailles, à madame de Montausier, à Hardouin de Péréfixe, à le Tellier. — Placet au roi. — Libelles attribués à Bussy. — Le commissaire Picard. — Le libraire Maugé. — Aventure de Bussy avec une religieuse inconnue; lettres et réponses. — Lettre de cachet pour la sortie de la Bastille de Bussy, qui obtient la permission d'être soigné chez Dalancé. — Visites qu'il y reçoit. — Mauvaise conduite de Lenet à son égard. — Maladie de madame de Bussy. — Lettre de Bussy au roi. — Il obtient la permission de se retirer en Bourgogne. — Lettres de le Tellier et de Leroy. — Plaintes sur Colbert. 265

Extraits du <i>Discours de Bussy</i> à ses enfants. — Sa vie pendant son exil. — Sa conversion.	297
---	-----

APPENDICE.

I.—HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES.

<i>Histoire de madame d'Olonne.</i> — Son portrait. — Portrait de Beuvron. — Portrait du duc de Candale. — Paget. — Marsillac. — Portrait du chevalier de Gramont. — Portrait du comte de Guiche. — Portrait de Manicamp. — Madame Cornuel. — Vineuil. — Portrait de l'abbé Fouquet.	307
<i>Histoire de madame de Châtillon.</i> — Son portrait. — Portrait du duc de Nemours. — Madame de Longueville. — Portrait du prince de Condé. — Portrait de Vineuil. — Cambiac. — Milord Craff. — Digby. — Ricoux. — Portrait du maréchal d'Hocquincourt. — Portrait de Charles II d'Angleterre.	372
<i>Suite de l'histoire de madame d'Olonne.</i>	412
Partie de Roissy. — Portrait de Vivonne. — Portrait de Bussy.	419
<i>Histoire de madame de Sévigné.</i> — Son portrait. — Bussy et le marquis de Sévigné. — Lettre de Bussy à madame de Sévigné avec laquelle il se brouille. — Portrait du comte du Lude. — Chanson de madame de Sévigné. — Ménage.	424
<i>Histoire de madame de Montglas et de Bussy.</i> — Portrait de madame de Montglas. — Portrait de la Feuillade. — Chansons de Bussy. — Fête au Temple.	435
II. — Rectification. Acte de baptême de madame de Sévigné.	447
III. — Aventure de Bussy avec le marquis de Mauny.	<i>ibid.</i>
IV. — Lettre en vers de Bussy à madame de Sévigné.	449
V. — Portrait de Turenne.	453
VI. — La partie de Roissy, par madame de Motteville.	<i>ibid.</i>
VII. — Interrogatoire (inédit) de Bussy à la Bastille.	455
VIII.— Caractère de Bussy, par Saint-Évremond.	458
IX. — Lettre de madame du Deffand sur Bussy.	460
Table alphabétique.	465

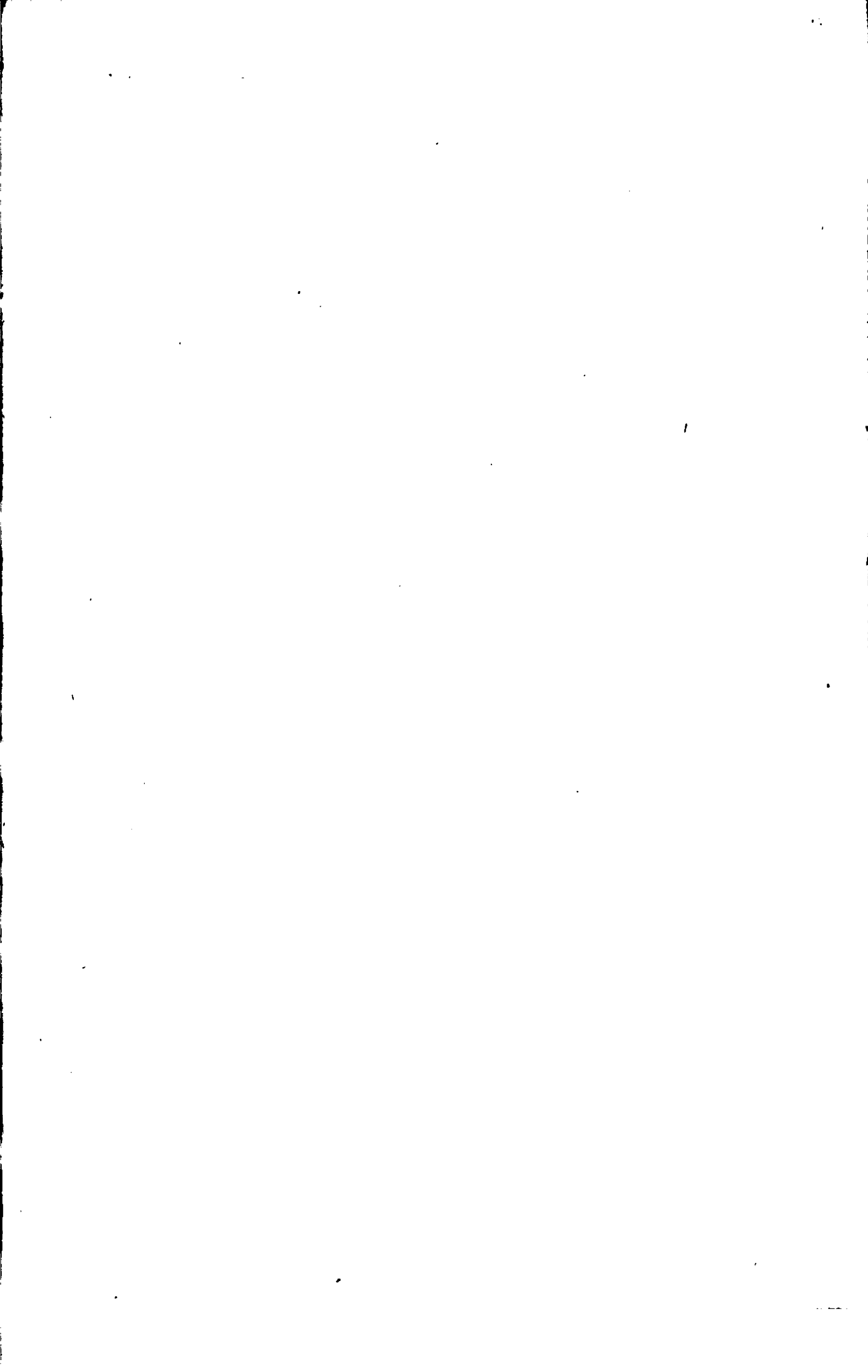
ERRATA.

Tome I, p. 15, note 3, *lisez* : Madame de Sévigné, née en 1626, avait alors dix ans.

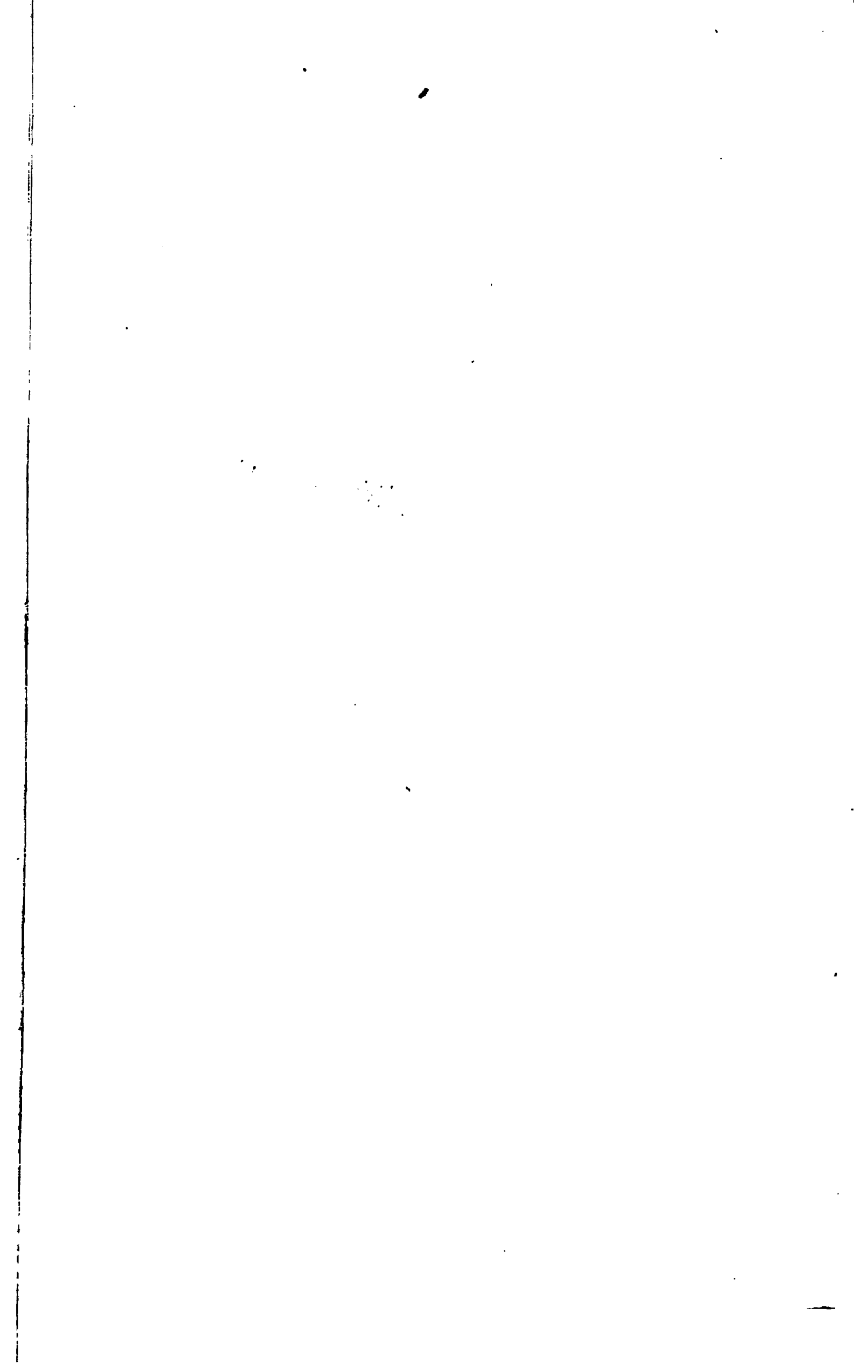
— p. 15, lignes 14 et 15. Bussy s'est trompé sur les prénoms des deux princesses. Il faut lire : *Charlotte-Marguerite de Montmorency et Anne-Geneviève de Bourbon.*

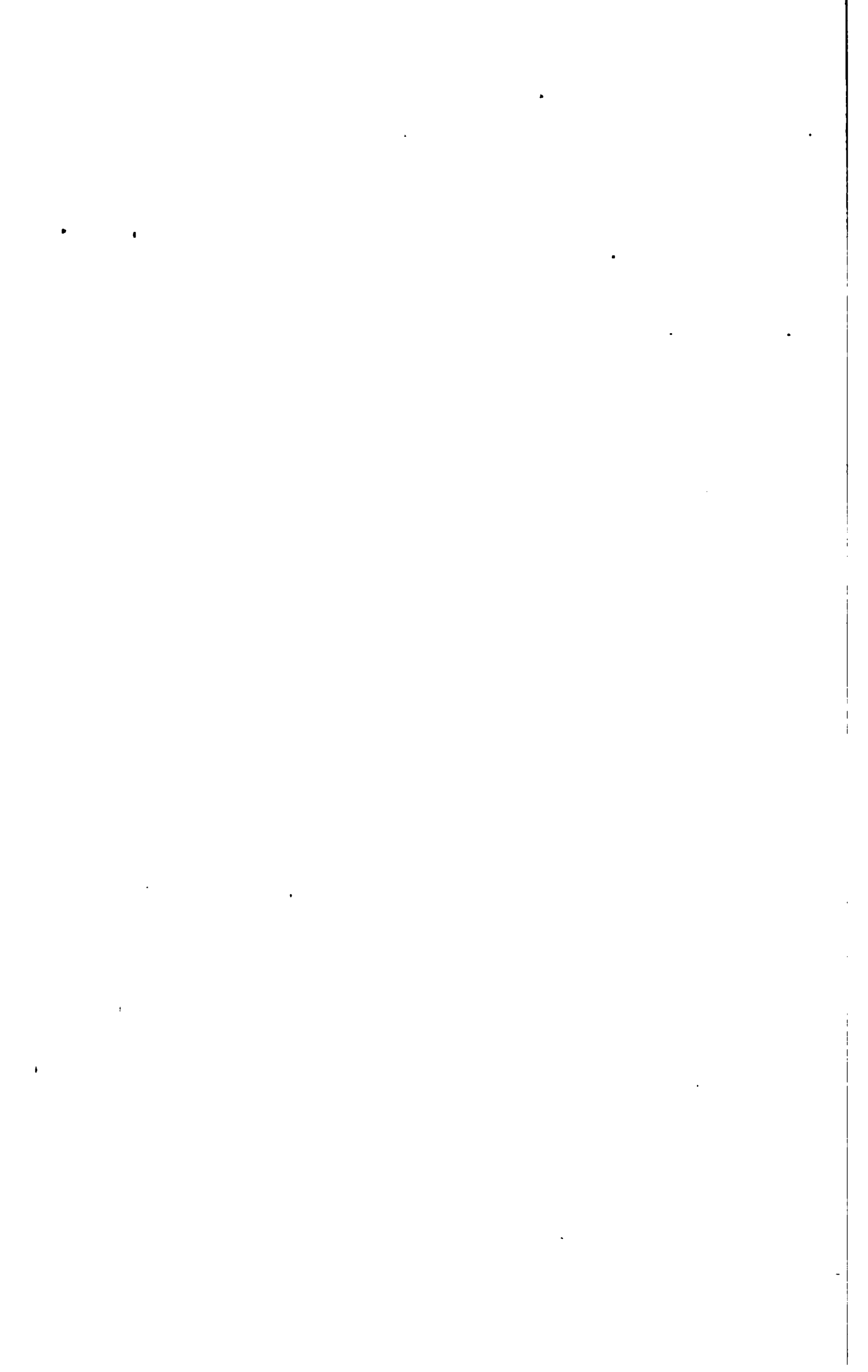
Tome II, p. 83, ligne 6, ce qui, *lisez* : en ce qui.

— p. 169, note 1, di Sciro, *lisez* : di Scira.









SEP 21 1953